



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
U.F.R. de Géographie
École doctorale de géographie de Paris :
Espaces, sociétés, aménagement
U.M.R. 8504 GÉOGRAPHIE-CITÉS



Université Laval de Québec
Faculté de foresterie, géomatique et
géographie
Chaire de recherche du Canada sur les
Dynamiques migratoires mondiales

Thèse

Pour obtenir le grade de docteur en géographie

De l'exil à l'errance

La présence des exilés dans les espaces urbains de Paris et de Rome entre autonomie et contrôle

Annaelle PIVA

Sous la direction de

Danièle BÉLANGER & Nadine CATTAN

Présentée et soutenue publiquement le 10 janvier 2025

Membres du Jury

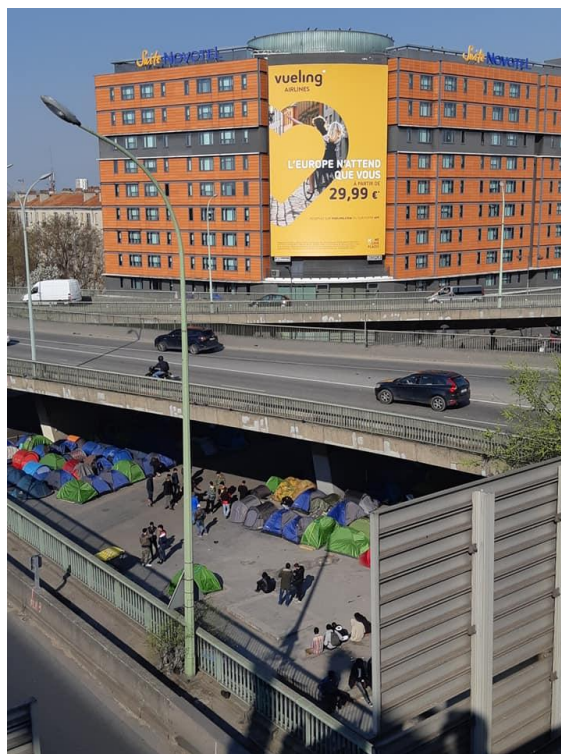
Danièle Bélanger	Professeure titulaire Département de géographie, Université Laval	Co-directrice
Nadine Cattan	Directrice de recherche CNRS UMR Géographie-cités	Co-directrice
Olivier Clochard	Chargé de recherche CNRS Laboratoire Migrinter	Examineur
Pamela Colombo	Professeure agrégée Département de Sociologie, Université Laval	Examinatrice
Laurent Faret	Professeur des universités Université Paris Cité	Rapporteur
Antoine Fleury	Chargé de recherche CNRS UMR Géographie-cités	Examineur
Bénédicte Michalon	Directrice de recherche CNRS UMR Passages	Rapporteure

Thèse

Pour obtenir le grade de docteur en géographie

De l'exil à l'errance

**La présence des exilés dans les espaces urbains de Paris et de Rome
entre autonomie et contrôle**



Annaelle PIVA

Sous la direction de : Danièle BÉLANGER & Nadine CATTAN

Présentée et soutenue publiquement le 10 janvier 2025

Membres du Jury

Danièle Bélanger	Professeure titulaire Département de géographie, Université Laval	Co-directrice
Nadine Cattan	Directrice de recherche CNRS UMR Géographie-cités	Co-directrice
Olivier Clochard	Chargé de recherche CNRS Laboratoire Migrinter	Examineur
Pamela Colombo	Professeure agrégée Département de Sociologie, Université Laval	Examinatrice
Laurent Faret	Professeur des universités Université Paris Cité	Rapporteur
Antoine Fleury	Chargé de recherche CNRS UMR Géographie-cités	Examineur
Bénédicte Michalon	Directrice de recherche CNRS UMR Passages	Rapporteure

*Crédit photographie de couverture : Campement de la porte de la Chapelle le 18 mars 2019.
Patrick Garrigue pour Solidarité Migrants Wilson*

Résumé

La thèse a pour objet d'étude l'errance des exilés dans les espaces urbains de Paris et Rome. Dans un contexte de sécurisation et de durcissement des politiques migratoires européennes mais aussi de crise du logement et d'un manque structurel d'hébergements en France et en Italie, de nombreux exilés vivent des expériences de sans-abrisme à différentes étapes de leurs trajectoires. Entre 2015 et 2020, d'imposants campements d'exilés sont installés dans les espaces urbains parisiens et un campement à proximité de la gare de Tiburtina à Rome perdure dans le temps. La thèse est issue d'une ethnographie de quatre ans, menée entre 2018 et 2021, dans les campements parisiens et romains, des squats, des lieux de sociabilités quotidiennes des exilés en ville, mais aussi au sein de collectifs ou d'associations aidant les exilés vivant à la rue. Elle appréhende l'errance comme la mobilité produite par l'achoppement de l'autonomie des personnes exilées sur les dispositifs de contrôle mis en œuvre à différentes échelles, tant par les politiques migratoires européennes et nationales que par les politiques de gestion de l'indésirabilité en ville. Cette confrontation de l'autonomie et du contrôle reconfigure les trajectoires des personnes exilées et impactent leurs pratiques spatiales ainsi que les relations qu'ils sont en mesure de nouer. La thèse tente d'ouvrir la « boîte de noire » de ces reconfigurations et de l'expérience éminemment spatiale de l'errance en passant par le prisme des espaces urbains de Paris et de Rome afin de comprendre comment se construit l'autonomie des personnes exilées « en route » et à quelles limites elle se heurte. Réciproquement, elle analyse les modalités de contrôle de la présence des exilés à l'échelle urbaine et la manière dont elles produisent des mobilités et un rapport à la ville spécifique.

À la croisée des études migratoires et urbaines, mettant en dialogue les travaux sur le sans-abrisme et ceux portant sur les trajectoires migratoires et leurs infrastructures relationnelles, les résultats de la thèse mettent en lumière des infrastructures d'arrivée différenciées et la prépondérance d'un accueil réalisé par le bas par les personnes exilées et les acteurs de l'aide. Ils montrent aussi l'importance de l'autonomie relationnelle pour penser la reconfiguration des réseaux d'acteurs qui permettent aux personnes migrantes de faire face aux blocages liés aux politiques de contrôle de leurs mobilités et de leur présence.

Abstract

The subject of this thesis is the wandering of exiles in the urban spaces of Paris and Rome. In a context shaped by the securitization of European migration policies, a housing crisis and a structural lack of accommodation in France and Italy, many exiles are experiencing homelessness at different stages of their trajectories. Between 2015 and 2020, large encampments of exiles were set up in urban areas of Paris, and a makeshift camp near Tiburtina train station in Rome has persisted despite numerous dismantling operations. The thesis is the result of a four-year ethnography, carried out between 2018 and 2021, in Parisian and Roman camps, squats, places where exiles socialise daily in the city, but also within groups or associations helping exiles living on the streets. It understands wandering as the mobility produced by tension between the autonomy of exiles and the control mechanisms implemented at different levels, both by European and national migration policies and by policies for managing undesirability in the city. This confrontation between autonomy and control reconfigures the trajectories of exiled people and has an impact on their spatial practices and the relationships they build. This thesis attempts to open the ‘black box’ of these reconfigurations and of the spatial experience of wandering to understand how the autonomy of exiles ‘on the move’ is constructed and what limits it encounters. Conversely, it analyses the ways in which the presence of exiles is controlled on an urban scale, and the way in which this produces mobility and thus, a specific urban experience.

At the crossroads of migratory and urban studies, bringing together works on homelessness and research on migratory trajectories and their relational infrastructures, the results of the thesis highlight the different infrastructures of arrival and the preponderance of a reception from below by exiled people, volunteers and activists. They also show the importance of relational autonomy regarding the reconfiguration of the networks of actors that enable migrants to deal with the blockages implemented by the policies controlling their mobility and presence.

À ma mère, Yvette

Remerciements

Arrivée au bout du parcours de la thèse, il est grand temps de remercier les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la rendre possible.

Je tiens d'abord à remercier mes directrices Danièle Bélanger et Nadine Cattan, qui ont cru en moi tout au long de ce parcours. Elles ont su nourrir mes réflexions et me guider avec patience et bienveillance malgré des périodes de doutes. C'est grâce à elles que j'ai pu bénéficier d'un financement de la Chaire de Recherche du Canada sur les Dynamiques Migratoires Mondiales et du cadre de travail exceptionnel de l'UMR Géographie-Cités. Je suis extrêmement reconnaissante de leur encadrement et ne saurais l'exprimer assez en ces quelques lignes.

Je remercie également les membres du jury, Olivier Clochard, Pamela Colombo, Laurent Faret, Antoine Fleury et Bénédicte Michalon d'avoir accepté cette tâche.

Je souhaite ensuite adresser mes plus profonds remerciements à tous ceux qui ont pris la route et ont accepté de me partager leurs moments difficiles et leurs victoires. Je pense tout particulièrement à Elham, Ahmed, Djibril, Najeem, Aliou, Monsour, Brahim et Jahan, tous de précieux intermédiaires qui se sont sortis à ce jour de la périlleuse situation des campements où je les ai rencontrés. J'adresse aussi ma gratitude à tous les membres d'associations et de collectifs cheminant aux côtés des exilés que j'ai rencontrés à Paris et à Rome. Toutes ces personnes ont été le carburant de ce travail et j'espère qu'il ne les décevra pas.

Je souhaite ensuite remercier les nombreux.ses chercheur.euses ont participé aux différentes étapes de ce parcours à la structuration de mes réflexions. Tout d'abord, je tiens à remercier les membres des comités de suivi canadiens comme français : Adèle Garnier, Matthieu Gimat, Marie-Hélène Vandersmissen. Je pense ensuite aux deux chercheuses, et amies, Oriane Sebillotte et Pauline Doyen et à nos nombreux échanges autour de notre thématique de recherche commune qui, j'espère, sera l'objet d'un ouvrage collectif d'ici quelques années ! Je remercie profondément les membres de l'équipe du projet de recherche-action Rosmerta, Evangeline Masson-Diez, Amandine Spire, Delphine Leroy, Jérémy Baudier et Jean-Barthélemi Debost pour nos conversations stimulantes, nos réflexions méthodologiques et nos moments de terrains partagés, dans les joies comme les galères. Je remercie aussi tout particulièrement Camille Gardesse pour nos différents travaux collectifs, Camille Schmoll qui, en plus de nos échanges stimulants, a appuyé ma candidature à l'École Française de Rome, ainsi que Stefano Degli Uberti pour son accueil bienveillant à l'IRPPS lors de mes passages à Rome. Je remercie enfin, Cécile Mattoug et Lucas Teiller, pour nos réflexions collectives sur les campements, les friches et les bidonvilles dans le territoire nord parisien en grande mutation.

Je souhaite tout particulièrement exprimer ma gratitude aux chercheurs et chercheuses qui ont participé à la relecture des chapitres en cours d'édification et qui ont considérablement permis de les améliorer tant dans la forme que sur le fond : Thomas Rosenthal, Nicolas Szende, Charlotte Briend, Édouard Ledoux, Marie Mondain, Camille Dabestani, Alexandre Pires, Joséphine Lécuyer, Annélie Delescluse, Anaïs Dubreuil, Héloïse Chauvel et Laurent Beauguitte.

Je veux aussi en profiter pour remercier les doctorants et doctorantes du laboratoire géographie-cités qui en ont fait un lieu de travail exceptionnel tout au long de ces années, un lieu qu'il ne sera pas facile de quitter ! Je remercie tout particulièrement l'équipe du deuxième étage, ancienne et actuelle : Cinzia Losavio, Milan Bonté, Dilek Karabulut, Clara Jullien, Anati Mejanès, ainsi que les camarades finissant leur thèse ces derniers mois pour nos encouragements mutuels, Clément Nicolle, Fanny Cottet, Corten Pérez-Houis.

Ensuite, je remercie mes amies de Paris et d'ailleurs : Clarisse, Silvana, Bahar, Marion, Noémie, Jade, Clémence, Jilly et Halina qui ont soutenu ce travail de leurs fervents encouragements et de bonnes doses de relativisme.

Enfin, j'adresse mes remerciements à ma famille, dont mes sœurs Sandrine et Maïté, mes neveux et nièces, Inès, Roman, Lali, Keteven et Dato, qui ont été de véritables oasis de joie tout au long de ces années de terrain difficiles et d'écriture. Je remercie de tout cœur mon père, Dominique, sans qui rien de tout cela n'aurait été possible et qui n'a jamais cessé de croire en moi. Je remercie Yvette, ma mère, qui n'est plus à nos côtés et qui, je l'espère, est fière de moi. Je lui dédie cette thèse.

Pour finir, je remercie mon compagnon, Abdullah, qui a été le pilier de ce travail, l'a rendu possible par ses encouragements quotidiens, sa confiance indéfectible et sa patience à toute épreuve (« ça va payer » & « c'est dans la tête »). Tout ceci restera gravé dans ma mémoire.
Manana. مننه

Sommaire

Résumé	iv
Abstract	v
Remerciements	vii
Sommaire.....	x
Introduction générale.....	1
Chapitre 1 : L’errance comme objet de recherche et outil conceptuel pour penser les mobilités	9
Chapitre 2 : Méthodologie : se tenir aux carrefours des mobilités pour saisir l’errance.....	59
Chapitre 3 : D’une trajectoire migratoire à un parcours d’errance	111
Chapitre 4 : Habiter la ville depuis l’errance, l’intégration urbaine à l’épreuve de la régulation des habitats	169
Chapitre 5 : La dimension spatiale de l’autonomie relationnelle : négocier des « <i>safer spaces</i> » en contexte hostile.....	241
Chapitre 6 : Lutter collectivement contre la production de l’errance à l’échelle urbaine	283
Conclusion générale	344
Annexes	354
Index	371
Bibliographie	378
Table des matières	420

Introduction générale

« Au campement de la porte de la Chapelle, j'ai trouvé les gens, c'est les mêmes [que] moi qui dorment là-bas (...). J'ai dit, c'est quel pays ça ? Ça c'est quoi ? Ça c'est où ? Ça c'est quelle ville ? (...) Pour moi, *Welt* [le monde] c'est fini, *kampfen* [le combat] c'est fini. Je dis que (...) *Welt* c'est pour les gens... y'en a l'argent, la politique, autre chose. Pour moi, Paris, Autriche, Afghanistan, Iran, (...) *Welt is not for me*. » (Entretien avec Najeem, Afghan de 28 ans, entretien de septembre 2022).

Najeem, un Afghan de 28 ans, relate ainsi son arrivée dans le campement urbain de la Porte de la Chapelle à Paris en décembre 2018. Il a été débouté de sa demande d'asile en Autriche où il a vécu plusieurs années et se rend alors en France. Il s'était constitué une famille d'adoption et avait refait sa vie en Autriche. Cette migration lui brise le cœur. Témoin des conditions de vie des exilés dans le campement de la porte de la Chapelle, sa santé physique et mentale se détériore. Face à l'épreuve de demander l'asile à nouveau et à l'appréhension d'essayer encore un rejet, il songe à mettre fin à ses jours. Najeem envisage d'arrêter son « *kampfen* [combat] », pour trouver un lieu où vivre dignement. Il a initié cette lutte avec le départ de sa famille d'Afghanistan pour l'Iran afin de fuir les persécutions à l'encontre de la minorité hazara à laquelle il appartient. Il l'a poursuivie dans sa trajectoire vers l'Europe pour trouver un pays où il bénéficiera de la sécurité et de droits, un pays « qui ne déporte pas en Afghanistan » ainsi qu'il le formule. Cette lutte contre la fermeture des frontières s'achoppe sur l'expérience du campement lorsqu'il arrive à Paris. Le lieu lui fait « perdre la tête ». Passé le premier choc, c'est pourtant par l'intermédiaire de ce même campement que Najeem accède à une prise en charge, rencontre de nouveaux amis, et parmi eux, quelques bénévoles dont celle avec qui il partagera quelques années de sa vie par la suite. Petit à petit, sa situation résidentielle et administrative s'améliore. Il sort partiellement de sa dépression, mais reste marqué par son expérience du campement qui doit être comprise à l'aune de sa trajectoire. Sa situation fait écho à d'autres expériences d'exilés mis en errance par les dispositifs de frontières, vivant des phases d'installation plus ou moins longues dans différents pays avant d'entrer en mobilité à nouveau.

Crise de l'accueil et campements urbains

La crise des politiques d'accueil en Europe au printemps et à l'été 2015 rend particulièrement visible les conséquences d'une politique de fermeture des frontières et de criminalisation des migrations mise en œuvre à partir des années 1980 au sein de l'Union européenne. À Paris, Rome, Milan ou encore Bruxelles, elle est marquée par la présence croissante de nombreux exilés dans les rues sans possibilités d'accéder à un hébergement (Lendaro et al., 2019 ; Whitol de Wenden, 2018). Cette présence prend la forme de campements constitués d'assemblages de tentes, de cartons posés à même le sol et de couvertures, et parfois d'abris bricolés avec des palettes,

couvertures et bâches. Ils se lovent dans les espaces urbains du nord-est parisien ou à proximité du centre social du Baobab, ou de la gare Termini à Rome.

Au cours de cette crise des politiques d'accueil, l'espace urbain devient le lieu de vie de nombreuses personnes migrantes. Leur présence en campement devient massive et visible en 2015 et entraîne des mobilisations de voisins et la création d'associations et collectifs d'aide aux exilés (Babels, 2019 ; 2018). Initialement envisagés par les pouvoirs publics comme un phénomène inédit et conjoncturel, lié à une « crise des migrants » en Europe, la persistance des campements dans les espaces urbains les années suivantes confirme la nature structurelle de la production de l'errance des exilés par les politiques migratoires et d'accueil et interpelle sur ses conséquences à l'échelle locale des villes où se forment ces campements.

C'est dans ce contexte que, depuis le début des années 2000, de nombreux travaux s'intéressent aux politiques migratoires européennes et pensent les frontières et les modalités de leur contestation (Stierl, 2019). Ainsi, la crise de l'accueil de 2015 n'est pas le point de départ de cette réflexion et le campement urbain n'est pas l'unique expression spatiale de l'errance des exilés.

L'errance des exilés en Europe : production de mobilités contraintes

La sécuritisation et l'externalisation progressive des politiques migratoires européennes depuis les années 1980 redéfinissent les politiques de frontières. Les approches critiques des frontières en Europe insistent sur leur réticularité (Clochard, 2010). Elles se recomposent au fil des trajectoires migratoires et se matérialisent dans une tension entre immobilisation et mobilité forcée. « La dilution de la frontière, des pays de transit jusqu'à ceux de destination, a pour corollaire une dilution de l'expérience de sa traversée : on ne passe plus à travers, on vit dans la frontière » (Bernardie-Tahir & Schmoll, 2018, 11). Les mobilités et blocages produits par les dispositifs de frontière sont théorisés par Martina Tazzioli, comme un *containment through mobility*, un moyen de contrôler les personnes par et à travers la mobilité (2018). De nombreux travaux s'intéressent aux trajectoires erratiques des exilés en Europe, mais également dans les pays d'externalisation de ses frontières. Ces mobilités sont souvent qualifiées de « turbulentes », de « fragmentées » (Collyer, 2010), d'un « parcours du combattant » (Candiz, 2018). Elena Fontanari utilise le terme d'« errance » pour parler des situations de transit des exilés vivant en Italie depuis de nombreuses années et qui se voient empêchés, par les politiques migratoires européennes, de s'installer dans d'autres pays d'Europe malgré leur régularisation (Fontanari, 2018). Dimitrios Papadopoulos, Niamh Stephenson et Vassilis Tsianos propose le terme de « fuite » dans le prolongement de Sandro Mezzadra (2004), comme un moyen de penser le mouvement migratoire avant tout comme une mobilité émancipatrice (2008). Enfin, des travaux introduisent le terme de « mobilités secondaires » pour qualifier les mobilités qui interviennent

après une première entrée dans un Etat membre, mais surtout après une première expérience d'installation (Belloni, 2016).

Ces travaux montrent, chacun à leur manière, comment la mobilité, lorsqu'elle achoppe sur un dispositif de contrôle, qu'il s'agisse d'une frontière physique ou administrative (comme le rejet d'un titre de séjour, la fin d'une prise en charge), provoque un nouveau mouvement, une nouvelle mobilité. L'ensemble de ces mobilités, dans la présente thèse, fait l'objet d'une théorisation autour de la notion d'errance. L'errance est la résultante de l'autonomie des personnes exilées confrontées aux dispositifs de contrôle mis en œuvre par les politiques migratoires européennes et nationales d'une part, et par les politiques de gestion de l'indésirabilité en ville de l'autre. Cette confrontation de l'autonomie et du contrôle recompose les trajectoires des personnes exilées et leurs pratiques spatiales. La thèse propose d'ouvrir la « boîte noire » de ces reconfigurations afin de comprendre comment se construit l'autonomie des personnes exilées « en route » et à quelles limites elle se heurte.

Circonscrire un objet de recherche et un outil conceptuel : appréhender l'errance dans sa complexité spatiale

Le concept d'errance est au cœur de cette thèse. Le terme « errance » émerge sur le terrain français, dans la bouche des acteurs de l'aide mais aussi dans la presse, pour qualifier la présence d'exilés en campement et dans la rue. Il qualifie à la fois l'expérience de sans-abrisme et leurs trajectoires fragmentées marquées par des expériences d'installation plus ou moins longues, souvent caractérisées par des tentatives de régularisation (réussies ou non) dans différents pays européens, mais pas exclusivement.

L'errance est un terme qui renvoie à un phénomène géographique par définition insaisissable, instable, flou. Dans ses acceptions les plus courantes, l'errance renvoie à l'idée de marcher sans but, de se perdre, soit à une mobilité qui ne peut pas s'expliquer, se modéliser en dehors d'elle-même et où l'errant bouge parce qu'il ère, l'errant ère parce qu'il bouge. L'emploi du terme d'errance pour qualifier les personnes migrantes qui sont rejetées de différents lieux d'installation ou qui les quittent d'eux-mêmes contient un potentiel réifiant qui porte en son sein la question de l'organisation socio-spatiale de ces mobilités. La thèse fait l'hypothèse que celles-ci sont loin d'être hasardeuses.

Au contraire, elles s'organisent et sont orientées par des réseaux constitutifs des infrastructures migratoires (Xiang & Lindquist, 2014 ; Hall, 2012) et d'arrivées (Meeus et al., 2019) et articulées à des espaces relationnels (Massey, 2004) qui participent à leurs reconfigurations. Afin de saisir l'errance dans sa dimension dynamique et processuelle d'une mobilité en train de se déterminer

dans un contexte de fortes contraintes structurelles, j'en circonscris le terrain d'observation. La présente thèse propose d'entrer dans l'errance par le prisme des campements urbains à Paris et à Rome et d'en déployer l'étude à partir de ce point de départ. Circonscrire la portée du regard permet de gagner en profondeur.

Pour saisir l'errance, la thèse tente de répondre aux questions : « Comment la ville conditionne l'errance des exilés ? Comment l'errance des exilés transforme la ville ? ». La ville est envisagée comme un espace relationnel permettant de mettre en présence des publics diversifiés (Lussault & Lévy, 2003). L'objectif principal de la thèse est donc d'étudier comment les politiques locales contribuent à générer l'errance mais aussi comment l'inscription des exilés dans l'espace urbain traduit différentes formes d'ancrage ou d'appropriation des espaces. Cet objectif principal s'est subdivisé en trois objectifs secondaires.

Le premier est de déterminer les différentes formes de co-présences créées par l'errance, et notamment comment les interactions entre les exilés en situation d'errance et les autres utilisateurs de l'espace urbain – exilés ou non – déterminent leurs trajectoires urbaines, résidentielles ou migratoires et participent à la construction de leur rapport à la ville. Elle cherche à comprendre l'organisation socio-spatiale de l'errance à l'échelle individuelle et micro-située des campements et des interactions qu'ils permettent entre les acteurs mis en présence. A partir de là, la thèse explore l'errance des exilés à l'échelle méso-géographique, à travers leurs mobilités quotidiennes, les lieux qu'ils côtoient, et les pratiques spatiales propres à la situation de sans-abrisme dans laquelle ils se trouvent. Cet objectif est nourri par l'hypothèse que les rencontres faites par les personnes exilées en situation d'errance sont déterminantes dans leurs trajectoires individuelles et leur accès la ville, et que la mise en errance par les politiques de contrôle limite les possibilités d'établissements de liens leur permettant d'accéder à des ressources essentielles à leur survie sur place, mais aussi à leur trajectoire migratoire ou à l'amélioration de leur situation administrative.

Le second objectif de la thèse est de documenter la production de l'errance à l'échelle urbaine par les politiques de contrôle des présences indésirables en ville, mais également par les politiques d'assistance et de prise en charge des personnes migrantes. Il interroge l'articulation des expériences collectives et individuelles de l'errance, et notamment la dimension potentiellement revendicative et politique de la présence des exilés en campement face aux dispositifs de frontières et de prise en charge. Il est nourri par l'hypothèse que les co-présences des exilés habitants en campement et des acteurs leur portant assistance peuvent conduire à la formulation de revendication et de mobilisations politiques, faisant des campements un moyen social et spatial de politiser l'errance.

Le troisième et dernier objectif est de comprendre comment l'expérience de l'errance s'inscrit dans le prolongement des trajectoires migratoires, faisant de l'errance une expérience transnationale et multi-située. Cette thèse participe de ce fait aux travaux qui tentent de comprendre comment les migrations précarisées, qualifiées d'indésirables dans le contexte européen, s'organisent spatialement et se reconfigurent. En prenant comme point d'observation les *hubs* que sont les campements et leur insertion en ville, ce travail permet de saisir l'organisation spatiale de l'errance à une plus vaste échelle qui relie des expériences spatiales à priori dispersées et hétérogènes. Dans cette perspective, la thèse mobilise une analyse des trajectoires migratoires et résidentielles de certains exilés, ainsi que leur accompagnement longitudinal sur plusieurs mois ou années. Elle mobilise également une approche croisée entre Paris et Rome. Elle part de l'hypothèse que les ressources et savoir-faire mobilisées sur « la route » ou à d'autres étapes de la trajectoires (apprentissage linguistique, expérience des procédures, etc.) sont potentiellement mobilisables dans un contexte d'arrivée afin de s'orienter et trouver des solutions pour « prendre place » temporairement le temps d'une halte sur une trajectoire, ou à plus long terme.

Six chapitres pour saisir l'errance des exilés par le prisme des espaces urbains

Le premier chapitre propose un état de l'art de la notion d'errance à l'intersection des études sur le sans-abrisme et des travaux portant sur les trajectoires et les politiques de frontières en études migratoires. Il inscrit la production de l'errance des exilés d'aujourd'hui dans le prolongement de la production du vagabondage comme moyen historiquement daté de contrôler les mobilités indésirables. L'état de l'art insiste particulièrement sur les travaux de géographes qui ont fait émerger l'autonomie comme un élément structurant des trajectoires migratoires et des pratiques spatiales observées dans un contexte de contrôle des mobilités et de production de l'indésirabilité en ville. L'état de l'art s'achève sur la notion d'autonomie relationnelle comme moyen de saisir les reconfigurations des trajectoires dans le contexte de production de l'errance.

Le second chapitre développe la méthodologie mobilisée pour traiter cette question, et notamment le recours à la participation observante et aux entretiens. La thèse repose sur une ethnographie de quatre ans, entre 2018 et 2021, dans les campements parisiens et dans un campement romain, dans des squats, des lieux de sociabilités quotidiennes des exilés en ville, mais aussi au sein de collectifs ou d'associations portant assistance aux exilés sans domicile, vivant à la rue, en campement ou non. L'ethnographie multi-située et croisée entre deux contextes nationaux distincts, passe aussi par des accompagnements longitudinaux de personnes exilées. Ils ont permis de mettre en place une logique de co-construction des savoirs autour de l'expérience de l'errance qu'ils traversaient. L'ethnographie est aussi rythmée de nombreuses rencontres ponctuelles, durant des observations au sein d'association et de collectifs d'acteurs de l'aide, de cours de

langue, de mobilisations politiques. Enfin, la conduite d'entretiens, avec des exilés et des acteurs mobilisés dans l'aide a permis de confirmer ou d'infirmer les observations réalisées. Ce travail est également nourri de nombreux travaux collectifs qui lui ont permis d'aboutir dans sa forme actuelle. Le chapitre méthodologique adresse également les questions de positionnement et l'éthique engagée de la démarche (Boué et al., 2024) et pose notamment la question du genre dans l'enquête et de l'épistémologie située.

Le troisième chapitre démontre l'imbrication des géographies de l'errance aux échelles transnationales et urbaines. En analysant la présence urbaine des exilés dans le prolongement de leurs trajectoires migratoires, la thèse montre que les infrastructures migratoires, c'est-à-dire les réseaux relationnels d'acteurs qui rendent possibles la mobilité sont connectées à des infrastructures d'arrivée dans les espaces urbains étudiés. Ces infrastructures d'arrivée permettent aux exilés de rencontrer des acteurs diversifiés (exilés ou non) participant au développement de savoirs géographiques situés. Ceux-ci leur permettent d'évaluer les potentialités d'un lieu, de s'y projeter ou non et participent à la reconfiguration de leurs trajectoires. Ces trajectoires sont caractérisées par une circulation entre des lieux d'accueil institutionnels et informels, tels que les centres d'hébergement, les squats et les campements, mais aussi par des phases de sans-abrisme, et ce à une échelle transnationale. Cette circulation est donc organisée par et à travers des infrastructures relationnelles qui mettent en lien différents types de lieux de résidence caractérisés par leur dimension précaire et/ou temporaire.

Le quatrième chapitre se concentre sur la géographie urbaine de l'errance des exilés. Elle analyse les modalités de contrôle de leur présence à la rue, en campement ou non. Celles-ci passent par des logiques de dispersion, de gardiennage des espaces urbains, mais aussi d'évacuation des campements dans le contexte parisien. En limitant l'accès des espaces urbains aux personnes exilées, le contrôle participe à leur mise en circulation et à invisibiliser leur présence. Cependant, l'analyse des pratiques spatiales des exilés montre qu'elles ne peuvent être réduites à une géographie de la marginalité et de l'exclusion. Si les spatialités de l'errance concernent les lieux de l'assistance aux sans-abris, elles intègrent également les centralités migrantes, des lieux associatifs ou même des centralités touristiques, créant un rapport au territoire urbain hybride. Ainsi les pratiques spatiales des exilés participent d'une fabrique de la ville par le bas à travers laquelle ils ont l'opportunité de renforcer leur autonomie relationnelle par une diversification de leurs réseaux individuels.

Le cinquième chapitre s'intéresse à l'échelle micro-située du campement comme un espace relationnel privilégié permettant de survivre à la rue, mais également d'en sortir. Il l'interroge par le prisme de la constitution de *safer space* (Briend, 2024) et analyse notamment ce qui est en jeu dans l'entrée en relation des personnes exilées habitant un même campement et entre les exilés et

les acteurs de l'aide qui s'y mobilisent. Il montre comment se met en place la diversification du réseau individuel et le développement de l'autonomie relationnelle des personnes exilées qui est déterminante pour les trajectoires et la possible sortie de rue. Il analyse aussi comment ces espaces et les rencontres qui s'y produisent sont structurés par des logiques de solidarité, mais aussi de domination et d'exploitation et ne sont donc pas exempts de violences. Le chapitre montre le rôle déterminant du *care* et la place des femmes portant assistance dans les campements dans l'économie relationnelle de l'errance. Le chapitre démontre notamment que le développement de l'autonomie relationnelle des personnes ne se fait pas en dehors des hiérarchies sociales et des rapports de forces qu'elles impliquent mais plutôt en les négociant constamment.

Le sixième et dernier chapitre de la thèse se concentre plus explicitement sur la dimension politique de la présence des exilés à la rue. Il montre la politique d'invisibilisation des campements à Paris comme à Rome qui conduit à leur périphérisation et à leur morcellement, et comment, dans le contexte parisien, les exilés aux côtés des acteurs de l'aide se mobilisent conjointement pour contrer cette logique. Durant l'année 2021, ces derniers installent des campements au cœur de Paris, perturbant la logique de périphérisation et de morcellement à l'œuvre. Le chapitre analyse ce rapport de force spatial constitué par le campement et sa régulation, et l'effet de cette régulation sur l'émergence d'une autonomie collective. En effet, la régulation des campements répartit les personnes dans des structures de prises en charges dispersées sur l'ensemble du territoire et opère un tri en fonction des situations administratives. Elle participe à une division de la mobilisation et limite la constitution d'un sujet politique exilé collectif à partir d'une expérience commune de l'errance.

Cette thèse interroge l'errance des exilés à l'articulation des études migratoires et urbaines, et notamment des recherches sur le sans-abrisme et les trajectoires migratoires. Elle propose de placer la question de l'errance dans le prolongement de la figure historique du vagabond et du contrôle du vagabondage en Occident et théorise l'errance comme une mobilité caractéristique d'une lutte aux frontières. L'errance n'est pas erratique mais une lutte qui s'appuie sur des espaces relationnels qui permettent aux personnes exilées de reconfigurer leurs trajectoires.

Chapitre 1 : L'errance comme objet de recherche et outil conceptuel pour penser les mobilités

La crise de l'accueil institutionnel des migrants de l'été 2015 (Lendaro et al., 2019) s'est illustrée par la présence visible de nombreux exilés en situation de sans-abrisme. Dans les années qui suivent, l'expression « migrants en errance » est utilisée avec récurrence. Les acteurs de terrain, qu'ils soient membres de collectifs, d'associations ou d'ONGs, utilisent cette expression pour qualifier des populations migrantes extra-européennes en situation de précarité – ayant souvent un parcours de mobilité entre différents pays d'Europe – et habitant ponctuellement ou de façon régulière à la rue, dans des campements auto-établis ou de façon dispersée et isolée. Dans leurs usages, l'expression « migrant en errance » qualifie concomitamment les trajectoires fragmentées à l'échelle internationale de personnes exilées, principalement demandeuses d'asile, et les situations de rue auxquelles elles sont contraintes à diverses étapes de leurs parcours. Elle renvoie à une situation à la fois statique et dynamique d'une condition de sans-abrisme concrète et d'un type de mobilité individuelle faite de multiples contraintes, blocages, négociations, pour accéder au territoire, à une régularisation, à des ressources ou à des prises en charge. La notion permet de saisir à la fois deux éléments en apparence contradictoires : le contrôle des mobilités et le contrôle des présences.

Le mot « errance » est aussi accolé à celui de « migrant » par les travailleurs sociaux intervenant auprès des personnes exilées à la rue. L'usage de ce terme fait écho à leurs pratiques professionnelles. Il qualifie plus spécifiquement les personnes migrantes aux trajectoires fragmentées, traumatiques, marquées par des prises en charge rythmées de multiples remises à la rue qui affectent leur santé physique et mentale. Ce sont des personnes exilées qui, de guerre lasse, refusent souvent l'aide institutionnelle ou les prises en charge qui leur sont proposées.

Certains observateurs parlent d'une « migrantisation¹ » du sans-abrisme en France (Damon, 2021), expliquant que le vocable de « SDF » (Sans Domicile Fixe) « n'est plus uniquement applicable au clochard des années 1950, ou à l'employé déchu par le chômage et les ruptures familiales des années 1980. Il peut aussi être l'immigré africain sans-papier dormant sous une tente, isolé ou en groupe » (Damon, 2021, 11). Pourtant, c'est la notion d'« errance », qui prédomine dans les propos des acteurs de terrain pour qualifier les situations de sans-abrisme des

1 Julien Damon cite le rapport DRIHL/FAS, Île-de-France « une nuit donnée » de 2019 visant à mieux connaître le profil des personnes qui font appel aux dispositifs d'hébergement en hiver. De l'enquête menée une nuit de février 2015, il ressort 53 % d'étrangers non européens, en 2016 65 %, en 2017 74 %, en 2018 76 %. En 2019, 79 % sans-abri franciliens, hébergés dans ce contexte, sont étrangers extracommunautaires ; 7 % sont ressortissants de l'Union européenne, 14 % sont Français. (Damon 2021, 11)

personnes exilées et qui renvoie à d'autres représentations et imaginaires que le vocable de « SDF ».

Ce chapitre entreprend de clarifier la notion d'« errance ». Celle-ci est l'objet de recherche de la thèse car elle permet de circonscrire un certain type de mobilité fait d'ancrages en apparence temporaires, labiles et précaires, et d'interroger les conditions de sa production. Elle est également un outil conceptuel qui permet de penser les mobilités dans l'achoppement de l'autonomie des personnes migrantes sur les politiques visant à limiter leur présence et à contrôler leurs mobilités (Mezzadra & Nielson, 2013). En décortiquant les différents éléments constitutifs de l'objet de recherche, je propose dans cet état de l'art de théoriser l'errance en tant qu'outil conceptuel en géographie humaine pour traiter les mobilités, mais aussi les présences, des exilés construits comme « indésirables » par les acteurs dominants, dans les espaces urbains et nationaux européens. L'errance est donc à la fois objet du regard et prisme de réflexion.

Pour saisir l'errance des exilés, je propose de croiser les travaux sur le sans-abrisme et les formes de débrouille quotidienne des personnes non ou mal-logées d'une part, et les travaux portant sur les migrations « indésirables » de l'autre. La rencontre de ces champs de recherche me permet d'interroger la production de l'errance des exilés à différentes échelles et de saisir les différentes manières dont l'errance reconfigure les géographies sociales et politiques locales autant que les trajectoires migratoires. Cette approche me permet aussi d'interroger les résistances spatiales visibles à travers le maintien de leur présence en ville par les migrants, alors que celle-ci est jugée et produite comme indésirable par les autorités. Réciproquement, interroger la notion d'errance – propre au champ des études sur le sans-abrisme – au prisme des migrations, permet de revisiter et nourrir les lectures et explications habituelles des processus de glissement à la marge qu'englobe certains de ses emplois actuels.

La première partie du chapitre montre la trajectoire de la notion d'errance à travers différents travaux d'historiographie des marges et d'histoire pénale. Il ne s'agit pas d'en faire une monographie, mais de saisir comment le tournant assistanciel à l'égard de populations précédemment désignées comme « vagabondes » ouvre sur l'élaboration d'une sociologie du sans-abrisme. J'en pose les principaux apports et la manière dont elle circonscrit actuellement la question de l'errance. La seconde partie interroge le prolongement du contrôle des mobilités indésirables propre à la gestion du vagabondage dans le contexte des migrations contemporaines. J'inscris cette réflexion dans le contexte historico-politique contemporain de sécurisation des frontières de l'Union européenne depuis les années 1980 et dans le prolongement des études critiques des frontières. La troisième partie du chapitre distingue la place du « camp » comme élément constitutif de la production des frontières de celle du « campement » en ville comme point nodal au sein d'une infrastructure migratoire. Si l'un et l'autre font partie du continuum de

l'encampement (Agier, 2008), ils n'y remplissent pas les mêmes fonctions. Elle débouche sur la place du campement auto-établi dans la ville et les transformations qu'il y opère, notamment dans une résistance à la mise en errance produite par les pouvoirs publics. La quatrième et dernière partie du chapitre conclut la réflexion sur l'errance en géographie humaine sous l'angle des études en géographie du sans-abrisme et celui des travaux sur les trajectoires migratoires contemporaines et leur complexité, leur fragmentation (Collyer, 2010). Elle propose de saisir l'errance au prisme de la notion d'espaces relationnels afin d'interroger les recompositions des trajectoires qui s'opèrent dans et à travers le contrôle des mobilités.

1. L'errance pour qualifier des mobilités « indésirables »

Dans les dictionnaires de langue française, l'« errant » qualifie une personne qui « marche sans cesse, sans but précis »², qui « va d'un côté et de l'autre sans être fixé »³. C'est une mobilité qui se caractérise par son apparente absence d'un but, tout en se distinguant de la flânerie, car le flâneur dispose d'un lieu où revenir au contraire de l'errant. On prête deux racines au verbe « errer », d'une part son sens en ancien français issu du verbe latin *iterare* (« voyager ») qui lui donne la signification d'« aller çà et là » aussi présente dans le terme « itinérant ». D'autre part, son homonymie avec le verbe latin *errare* (« se tromper ») lui a progressivement attribué une valeur péjorative. Au sens figuré, l'errant est donc aussi la personne qui hésite, se trompe de chemin (métaphoriquement et géographiquement) et se perd. À la racine sémantique de l'objet de recherche, il est d'ores et déjà possible de saisir une ambivalence cristallisée entre la mobilité, à laquelle est souvent associée une valeur positive par sa dimension initiatique et transformatrice pour l'individu, et la dimension péjorative de l'erreur, de la sortie du droit chemin qui fait l'objet d'un étonnement, voire d'une suspicion et d'un contrôle. On retrouve dans le mot « divaguer » du latin *vagari*, qui signifie aussi « aller çà et là », la même évolution. *Vagari* a donné le terme « vagabond » qui est, étymologiquement, le frère de l'errant, tout comme « vagabonder » est synonyme d'« errer ». Tous deux s'éloignent du « droit chemin », ce qui met d'emblée l'errance en rapport avec la marginalité et jette sur elle la suspicion.

Les travaux historiographiques sur les marges et la pauvreté ainsi que les travaux sociologiques sur le sans-abrisme contemporain placent la figure actuelle du Sans Domicile Fixe (SDF) dans la continuité historique de la figure du vagabond et de sa gestion, entre répression et assistance, à travers les époques (Damon, 2007). Ils démontrent la persistance historique du souci de trier les présences désirables et indésirables venues de l'extérieur d'une unité géographique circonscrite par une autorité, et ce peu importe l'époque et la forme que cette autorité revêt dans son contexte territorial. Il ne s'agit pas ici de faire une monographie exhaustive de l'histoire pénale et sociale

² « Errance » (2020). Dans : Le grand dictionnaire de la langue française, Larousse en ligne

³ « Errance » (2020). Dans : Le Grand Robert de la langue française, Le Robert en ligne.

du vagabondage⁴, mais plutôt de proposer une réactualisation critique de la notion d'errance à l'intersection des études migratoires et des travaux contemporains sur le sans-abrisme, en mettant en exergue les points de rapprochements de la notion avec les réalités migratoires contemporaines (Cresswell, 2022).

1.1. Du vagabond au SDF : le contrôle des mobilités en Occident et son tournant assistanciel.

La morale chrétienne fait des mendiants, vagabonds ou non, des *pauperes Christi*, ou « pauvres de Dieu », qui se verront accorder le salut. Les chrétiens de l'époque féodale leur doivent hospitalité et assistance et les théologiens incitent à distinguer les « bons pauvres » (malades et infirmes) des « mauvais pauvres » décrits comme oisifs (Geremek, 1987). Durant cette période, le vagabondage est un facteur aggravant d'une condition de mendicité, mais ne constitue pas un délit (Schnapper, 1985) particulièrement dans un contexte où il est difficile de distinguer les pèlerins des vagabonds. Le roi d'Angleterre en 1349 et le roi de France en 1351 adoptent les premiers textes qui posent une définition du vagabond : l'absence de revenus issus du travail et l'absence de domicile (Blazy, 2018 ; Eccles, 2016). Dans une ordonnance de 1534, François Ier définit ceux qui se rendent coupable de vagabondage comme « tous vagabonds, oisifs, gens sans aveu et autres qui n'ont aucun bien pour les entretenir et qui ne travaillent ne labourent pour gagner leur vie » (Castel, 1996, 141). L'expression « gens sans aveux », notion féodale tirée du droit germanique, désignait les personnes qui n'étaient liées à aucun seigneur et ne pouvaient invoquer une protection. Elle porte l'idée d'une mobilité problématique car dépourvue d'ancrages communautaires : « les gens sans aveu sont ceux qui sont sans attaches, ceux qui échappent à l'inscription territoriale par leur mode de vie nomade » (Zeneidi & Fleuret, 2007, 1). L'Europe des 17^{ème} et 18^{ème} siècles est marquée par le « grand renfermement » (Foucault, 1976), et voit dans le monde occidental l'établissement de lieux tels que les hôpitaux généraux puis les maisons de

⁴ Je renvoie aux travaux de Bernard Schnapper, « La répression du vagabondage et sa signification historique du XIV^e au XVIII^e siècle ». *Revue historique de droit français et étranger*, 1985: 143-157 ; Bronisław Geremek, *La potence ou la pitié : l'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Gallimard, 1987 ; Patrick Gaboriau, *SDF à la Belle Époque. L'univers des mendiants vagabonds au tournant des XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Desclées de Brouwer, 1998 ; Guy Haudebourg, *Mendiants et vagabonds en Bretagne au XIX^e siècle*, Presses Universitaires de Rennes, 1998 ; Jean-François Wagniat, *Le vagabond à la fin du XIX^e siècle* Paris, Belin, 1999 ; André Gueslin, *D'ailleurs et de nulle part. Mendiants vagabonds, clochards, SDF en France depuis le Moyen Âge*, Paris, Fayard, 2013 ; Lucia Katz, *Sans-abri : l'émergence des asiles de nuit à Paris (1878-1910)*, thèse de doctorat en histoire, Université Paris 1, 2014 ; Antony Kitts, « Bons » ou « mauvais » pauvres ? *Du mendiant vagabond au pauvre secouru en Normandie orientale au XIX^e siècle (1796-1914)*, thèse de doctorat en histoire, Université de Rouen, 2016 ; Pierre Gaume, *La police des existences irrégulières et incertaines. Socio-histoire du vagabondage et de la mendicité au XIX^e siècle*, thèse de doctorat en histoire à l'EHESS Paris, 2021 ; Axelle Brodriez-Dolino, « Qui sont les personnes sans domicile en France depuis 1945? Éléments de réponse au prisme lyonnais » *Vingtième siècle* 2018: 109-126 ; Florian Julien « La carrière vagabonde : Résistances et sociabilités des marginaux urbains à Amiens au milieu du XIX^e siècle ». *Le Mouvement Social*, 2022/3 N° 280, 2022. p.33-47.

force et les dépôts de mendicité⁵. Y sont maintenus ceux qui sont désignés comme vagabonds avec des formes de coercition et d'obligation au travail variables en fonction des pays et des moyens à disposition des institutions. La distinction entre « bons pauvres » (invalides, malades) et « mauvais pauvres » permet d'organiser et de légitimer le degré d'assistance ou de coercition de la régulation (Geremek, 1987 ; Viaux, 1992). La gestion de l'errance est étroitement liée à des découpages administratifs précis qui participent de la mise en mouvement des vagabonds, par définition venus de l'extérieur de la communauté, et de l'accueil des mendiants appartenant à la communauté : « Si une communauté décidait d'accueillir, elle n'avait aucun moyen de savoir si les autres collectivités allaient faire de même ou si, au contraire, elles n'allaient pas profiter de cette opportunité pour se décharger de leurs propres pauvres et renvoyer tous les errants. Il existait ainsi une tension entre l'échelle régionale du vagabondage et le caractère local des secours aux indigents » (Damon, 2021, 66).

L'avènement des sociétés industrielles en Europe occidentale au 19^{ème} siècle, marqué par l'urbanisation et la recomposition des économies, entraîne d'importantes mobilités. Il est impossible de distinguer le vagabond du nouvel arrivant en ville cherchant du travail. La pauvreté massive qui découle de ces transformations, qualifiée de « paupérisme » en 1820 (Kitts et al., 2022), se concentre dans les quartiers ouvriers des villes industrielles tant en Europe qu'en Amérique du Nord. Le délit de vagabondage devient un instrument central du maintien de l'ordre et du contrôle des circulations (Gaume, 2017). Pour les historiens du droit, la pénalisation du vagabondage en Occident trahit une exigence croissante quant à la préservation de l'ordre public, fixant l'attention de la police sur les classes populaires et leurs mobilités perçues comme sources de désordre potentiel (Gaume, 2017). Cette « police des pauvres », ainsi que la désignent les historiens anglo-saxons, fut une part importante de l'activité ordinaire des agents, en ville comme à la campagne (Merriman, 2006). Le caractère relativement indéterminé de l'incrimination du « vagabondage » rend possible l'interpellation de nombreux individus menant une existence considérée par les autorités comme « irrégulière » ou « incertaine » (Kitts, 2022). Tenter de les définir par leur catégorie socioprofessionnelle est un écueil puisque « continuer à migrer implique fréquemment une adaptation difficile des errants qui modifient leur demande de travail, car ces hommes qui deviennent peu à peu des vagabonds au sens pénal de la loi demeurent des migrants qui doivent tout faire pour continuer à vivre et à marcher » (Wagniat, 1998, 32).

⁵ « Créés à Lyon en 1614 et étendus en 1662 à l'ensemble du royaume, les hôpitaux généraux constituent rapidement un réseau dense en Europe – des Pays-Bas à la Russie, de la Suède à l'Allemagne et l'Autriche, de la Belgique à l'Angleterre. Univers à la fois conventuel et carcéral, fondé sur la prière et le travail, ils témoigneront de résultats médiocres (en termes de production et de productivité), voire désastreux (en termes sanitaires), seront fortement contestés et finiront minés par les scandales. D'où leur remplacement, entre 1764 (création) et 1767 (généralisation), par les dépôts de mendicité, financés non plus par les villes mais par l'État, où les mendiants doivent travailler sous peine de cachot. » (Brodiez-Dolino, 2022, 7).

Au début du 20^{ème} siècle, le vagabondage est appréhendé à partir de l'univers médical qui vient en appui à la criminalisation. La psychiatrie naissante multiplie les études sur les vagabonds pour y découvrir des pathologies spécifiques. Le professeur Charcot parle de « dromomanie des dégénérés » ou d'« automatisme ambulatoire » pour rendre compte d'affections que l'on juge psychiques avant d'être sociales (Damon, 2021). Cette médicalisation de l'errance est accompagnée d'un mouvement de formalisation de l'assistance qui a pour objectif d'améliorer « le sort matériel et moral des classes laborieuses » tout en cherchant à rationaliser la charité, à la professionnaliser dans un souci éducatif, ce qui pose les jalons du travail social (Blum, 2002, 84). Le 20^{ème} siècle est marqué par un changement de paradigme priorisant l'assistance à la répression qui va venir progressivement effacer la notion de « vagabondage ». Pour les sociétés occidentales industrialisées du milieu du 20^{ème} siècle, les vagabonds se placent hors du phénomène historique de sédentarisation touchant la classe ouvrière et hors d'un monde qui a adopté des formes de production liées au développement de l'usine (Wagniar, 1998). Le vagabondage est ainsi perçu comme :

Cette maladie qui infecte une frange limitée (quoique trop nombreuse et visible...) d'irrécupérables qui n'ont plus grand-chose à voir avec les classes pauvres et productives. (...) Il s'agit de la maladie de quelques-uns plutôt que d'une plaie sociale généralisée, témoignage de la misère endémique du « paupérisme » de naguère. Cependant, cette ségrégation, fondée sur la stigmatisation, n'induit plus forcément une volonté répressive mais une mise à l'écart d'ordre thérapeutique, une sorte d'exclusion à saveur prophylactique (Aranguiz & Fecteau, 2000, 13).

Le constat de Marcela Aranguiz et Jean-Marie Fecteau concernant le Canada et le cas de Montréal trouve écho en France. La mise en place progressive de l'État-social au cours du 20^{ème} siècle fait passer le vagabond et le mendiant du droit pénal au droit social. Ils ne doivent plus être réprimés mais prioritairement protégés ou rééduqués (Damon, 2007). Conséquemment, les termes désignant la pauvreté ainsi que l'errance changent. La figure du « clochard » apparaît dans les années 1950 (Damon, 2021). C'est à cette période que les travaux d'Alexandre Vexliard (1957 ; 1999 [1956]) en psychologie sociale inaugurent une « sociologie du vagabondage » en France. Ce dernier aborde principalement les caractéristiques individuelles et psychologiques des « vagabonds » et des « clochards ». À partir de l'hiver 1954, le sujet des personnes à la rue devient un moyen de promotion des politiques de logements, mais ce n'est qu'à partir des années 1970 que des mesures d'assistance plus fournies sont déployées⁶, tandis que la pression pénale et

⁶ Cette période est concomitante d'importantes politiques urbaines de résorption des bidonvilles-majoritairement habités par des travailleurs immigrés et leurs familles, invités en métropole pour rebâtir la France après la Seconde Guerre mondiale - en région parisienne notamment (Bernardot, 2008). Similairement dans le contexte romain, l'après-guerre est marqué une politique d'évacuation et de relogement des *baraccopoli* (*bidonvilles*) où habitaient les déplacés internes de l'époque post-fasciste, et qui représentaient environ 8,7% de la population de Rome en 1951 (Grazioli, 2021). Les politiques de relogement s'adressent aux regroupements massifs soit dans la crainte qu'ils se politisent dans le cas de la

policière diminue à leur égard. Dans les années 1980, les autorités françaises sollicitent des travaux statistiques pour tenter de définir des populations pauvres dans un contexte d'augmentation du chômage et face à l'apparition de ce qui est qualifiée de « nouvelle pauvreté » après les chocs pétroliers de 1971 et 1979 (Paugam & Schnapper, 1991).

Le terme de Sans Domicile Fixe (SDF), apparu au début du 20^{ème} siècle pour réprimer les mobilités des populations tsiganes, est réinvesti dans les années 1990 pour qualifier plus globalement les situations de rue et d'errance (Zeneidi & Fleuret, 2007). À la différence du clochard individuellement responsable de sa marginalité, le SDF est présenté comme une victime subissant les processus socio-économiques responsables de son exclusion et sur lesquels il n'a pas de prise. La catégorie juridico-administrative de SDF s'impose dans le sens commun pour signifier à son tour l'absence de liens sociaux intégrateurs que sont le travail et la résidence (Castel, 2014 [1995] ; Pichon, 1998). Le délit de vagabondage est abrogé en 1992 dans la loi en France (1994 dans le nouveau code pénal). La baisse puis la disparition de la répression au niveau national s'accompagne de son transfert au niveau municipal par le biais des arrêtés anti-mendicité⁷ (Choppin et al., 2013).

Le SDF des années 1990 n'a plus grand chose à voir dans ses caractéristiques sociojuridiques avec le vagabond du 19^{ème} siècle en tant qu'objet de méfiance et de contrôle de la part des autorités du fait de son appartenance à la classe populaire, perçue comme « classe dangereuse », et de sa mobilité, perçue comme un trouble à l'ordre public. Le développement du salariat de l'État-social durant les Trente Glorieuses, puis la disparition d'un vocabulaire propre à la critique sociale dans les années 1980-1990 marquées par ce qui a été qualifié d'une « crise de l'État-Providence » (Skornicki, 2016) masquent un changement de biopolitique à l'égard des personnes SDF caractérisé avant tout par une chronopolitique de l'assistance (Gardella, 2014). Pour Robert Castel, la protection sociale construite en lien avec l'industrialisation et la construction de l'État-social est remise en cause par les politiques libérales de flexibilisation accrue du marché du travail, laissant un nombre croissant de personnes dans la précarité et produisant une « nouvelle pauvreté » (1996). Les modalités de contrôle et d'assistance des SDF ont changé, mais les représentations qui les accompagnent enjambent les époques et se superposent (Gaboriau, 2004) : « les représentations d'aujourd'hui liées à cette frange de la population [SDF] se nourrissent elles-mêmes de représentations de la pauvreté et de la marginalité appartenant au passé. Il s'agit d'une

région parisienne dans le contexte de la guerre d'indépendance de l'Algérie notamment (Blanc-Chaléard, 2016) soit face et en réaction à l'effectivité des mobilisations des habitants des *baraccopoli* dans le contexte romain (Grazioli, 2021). Dans cette perspective, l'urbanisme constitue un outil contre-insurrectionnel (Colombo, 2016).

⁷ Les arrêtés anti-mendicité des années 1990 font la différence entre les SDF « d'ici », domicilié dans la municipalité et méritant assistance, et le SDF d'ailleurs qui n'y a pas droit.

construction mêlant étroitement une production d'images fortes, d'idées spontanées et des héritages de l'histoire » (Zeneidi-Henry, 2002, 17).

Le terme « SDF » permet aujourd'hui de qualifier les situations hétérogènes des personnes totalement dépourvues de logement et ne disposant pas d'un abri pour la nuit ; de celles qui se trouvent dans des centres d'hébergement ou, plus largement, qui fréquentent des services proposés aux SDF ; de celles qui ne disposent pas d'un logement stable et qui vont d'une adresse à l'autre ; de celles qui se déclarent SDF dans la rue ou dans les autres espaces publics (métro, squares, etc.) ; de celles qui peuvent être spontanément repérées dans la rue comme SDF (Damon, 2021). Une nuance est introduite par le terme de « sans-abris » pour qualifier ceux qui habitent des « lieux non prévus à cet effet » (espaces publics, métro, parcs) selon la définition de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), et les distinguer de ceux qui alternent entre différents types d'hébergement (Gardella & Arnaud, 2018).

Dépassant, l'idée de définir les contours de la catégorie de SDF, la littérature scientifique s'est attachée à la déconstruire (Pichon, 1998). C'est dans cette perspective que se développe un champ d'études spécifique sur le sans-abrisme dans les années 90 (Pichon, 1998, 2009). Les travaux d'Alexandre Vexliard sont redécouverts par les chercheurs en médecine et en psychiatrie qui proposent, depuis leurs perspectives cliniques, le paradigme de la désocialisation. Celui-ci envisage le sans-abrisme comme un syndrome d'atonie et d'anomie – où la personne se trouve coupée des normes sociales qui avaient présidé à l'insérer dans la société jusqu'ici – entraînant une perte de repères spatio-temporels et renforçant son isolement (Declerck, 2001 ; Emmanuelli & Malabou, 2009). Dans cette perspective clinique, ce sont des déficiences individuelles qui expliquent la condition d'errance. Le paradigme de la désocialisation a fait l'objet de critiques (Gardella, 2003 ; Fossier & Gardella, 2003 ; Girola, 2006 ; Pichon, 2006), par son approche individualisante dans l'explication des causes du sans-abrisme. Dans *The Hobo, the Sociology of the Homeless Man* (1923), Nels Anderson montrait dans les années 1920 aux États-Unis que les populations en errance, ou du moins un nombre conséquent de leurs membres, ne sont pas réductibles à l'idée d'anomie et d'isolement que projette sur elles l'assistance. De plus, les travaux sur la dimension économique de la pauvreté mettent au jour les aspects structuraux de la production de l'errance.

Les travaux de Robert Castel sur la désaffiliation (1994 ; 2014 [1995] ; 2009) articulent les approches économiques aux approches cliniques. Selon lui, la désaffiliation est un double décrochage par rapport à l'intégration par le travail et à l'insertion relationnelle. Elle est l'étape la plus extrême d'un processus de glissement à la marge qui comporte plusieurs degrés, allant d'une pauvreté intégrée où, malgré le manque de ressource la personne demeure autonome, à la désaffiliation qui est la fin de parcours et la grande marginalité, en passant par différentes zones

de vulnérabilités (Castel, 1994). Castel insiste sur le fait que les personnes en situation de précarité, y compris les SDF, sont traitées de manière individuelle, comme des cas isolés dans une approche pathologisante, alors que leur situation découle de problèmes systémiques qui sont le produit de transformations profondes de la société contemporaine. Dans son approche, l'errance n'est pas une binarité inclusion/exclusion mais un continuum de différents degrés de précarité. Cette analyse est un écho aux travaux des historiens qui invitent à déconstruire les vagabonds comme un groupe unifié autour d'une déficience individuelle pour mieux en saisir et l'hétérogénéité des parcours et la diversité sociologique (Gaume, 2021, 2022). À ce jour, peu d'auteurs parlent encore de désocialisation et les personnes sans-abris ne sont plus pensées en dehors du monde social comme exclues, mais plutôt comme « enfermée dehors » (Zeneidi-Henry, 2002).

Des spécificités nationales et locales influencent les dénominations des personnes à la rue et leurs représentations. Au 21^{ème} siècle, les Québécois mettent l'accent sur la mobilité avec le terme « itinérants » (Laberge, 2000). En employant le mot « *homeless* » ou « *roofless* », les Britanniques et les Américains insistent sur la privation de logement (Springer, 2000 ; Levinson, 2004). En France, l'accent est mis tant sur l'absence de logement que sur la mobilité derrière les termes « sans-logis, sans-abri ou Sans Domicile Fixe (SDF) » faisant ainsi écho aux termes italiens de « *senzatetto* » (sans toit), « *senza casa* » (sans domicile), ou encore « *senza fissa dimora* » (sans domicile fixe) tandis que le terme d'« errance » ne semble pas avoir d'autre équivalence italienne que *vagabondaggio*, dont l'usage est daté. Si les nuances nationales sont importantes et significatives car elles sont tributaires des orientations des politiques sociales et répressives propres à chaque pays et époque, il convient de noter que la répression des mobilités des populations jugées indésirables – perçues comme oisives, sans ancrages géographiques et communautaires et sans utilité sociale reconnue – et ses mutations, constituent une histoire commune aux pays occidentaux.

Malgré la généralisation du vocable « SDF », le terme d'« errance » ne disparaît pas totalement dans le contexte français. Il est employé par les travailleurs sociaux et les chercheurs pour tenter de circonscrire une population SDF très mobile en particulier : les « jeunes en errance »⁸ (Chobeaux, 2011 ; Dequière & Jovelin, 2007 ; Marpsat & Firdion, 2000 ; Zeneidi-Henry, 2010). L'errance est mobilisée pour saisir la mobilité d'une population en rupture avec son cercle familial et son lieu d'origine, jeune (même si les observateurs ne peuvent s'accorder sur une tranche d'âge

⁸ Cette catégorie prend racine dans l'histoire des « zoniers parisiens » du 19^{ème} siècle, initialement habités par des populations hétérogènes et marginalisées (les fameuses « classes dangereuses » précédemment évoquées). La « zone » s'est peu à peu effacée géographiquement, mais a perduré en désignant « des modes de vie qu'incarnent celles et ceux qui peuplent aujourd'hui tout un ensemble de marges urbaines » et qui a donné le terme de « zonards » (Beauchez et Zeneidi, 2018, 16).

précise), souvent polyconsommatrice (Chobeaux, 1996 ; Laberge, 2000). Certains auteurs font un parallèle entre l'aspect spatial d'une mobilité subie, sans fin ni but, et une souffrance psychique et sociale intense (Moreau de Bellaing & Guillou, 1995). En ceci, l'errance renvoie directement aux interprétations psycho-pathologiques du sans-abrisme comme syndrome de désocialisation (Declerck, 2001) ou d'auto-exclusion (Furtos, 2009). Critiquant ou nuancant cette approche, d'autres auteurs mettent en lumière les nouveaux liens intégrateurs qui se créent au sein des communautés de jeunes, et la persistance de liens et d'ancrages géographiques avec leurs familles (Zeneidi-Henry, 2010a). François Chobeaux limite la notion d'errance aux jeunes qui revendiquent leur rupture sociale en la présentant non pas comme une souffrance subie mais comme un choix de vie (2011), faisant d'eux des « mauvais » sujets de l'aide sociale puisque peu enclins à se percevoir concernés par l'assistance. Ainsi, l'idée du voyage, tant géographique qu'initiatique, contenue dans le terme d'errance intègre la quête de liberté et d'émancipation qui passe ici à travers des modes de socialisation marginalisés (Hurtubise & Roy, 2007 ; Parazelli, 2002). En ce sens, l'errance des jeunes est à rapprocher des mobilités des *travellers* et des socialisations militantes et marginales tout en étant fondamentalement peu retranscrite en actes revendicatifs, car la dimension de souffrance psychique contenue dans l'errance limiterait la possibilité d'action politique (Chobeaux, 2016a). La majorité des travaux sur l'errance des jeunes se distinguent des travaux qui interprètent la vie à la rue comme un choix émancipateur ou une contre-culture (Choppin et al., 2013) les rapprochant sur ce point davantage des travaux sur le sans-abrisme⁹.

Du côté des acteurs de l'aide sociale, le terme d'« errance » leur permet de désigner la population sur laquelle ils interviennent. Différentes qualifications y sont accolées, et il est question de « l'errance immobile des jeunes des cités » (Lagandré, 1995), de « l'errance psychique » (Lazarus & Strohl, 1995), de « l'errance invisible des jeunes SDF » selon la FNARS¹⁰ (Chobeaux, 2016a), de « l'errance active des jeunes » (Chobeaux, 2001), de « l'errance nocturne des mineurs » ou encore de « l'errance internationale » des jeunes migrants clandestins et des réfugiés issus des crises des États du Sud (Chobeaux, 2016a). La notion d'errance possède un fort potentiel réifiant et essentialisant qui participe à masquer les conditions structurelles qui produisent ces situations. Dans sa thèse en sciences politiques, Céline Rothé identifie ce qui rassemble les jeunes en errance dans leurs conditions de vie objectives. Elle relève qu'ils sont tous confrontés à des difficultés matérielles, à divers degrés de souffrances psychiques, à des trajectoires caractérisées par des expériences des ruptures et des apprentissages d'insertion sociale ratés. Elle note que le rapport à l'espace public est un élément structurant de leur expérience, entre stratégie d'occupation visant

⁹ C'est notamment pour cette raison que la littérature sur les *travellers* et les autres individus et groupes dont le nomadisme s'affirme comme une autonomie vis-à-vis des dispositifs d'assistance, n'est que partiellement prise en compte dans le champ des recherches sur le sans-abrisme.

¹⁰ FNARS - Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale

la mise en visibilité de leurs conditions de vie et stratégie d'invisibilisation souhaitée ou subie (Rothé, 2013). Outre ces éléments en commun, elle met en avant les difficultés de catégorisations, soit trop vastes et englobantes, soit trop précises et excluantes. Elle fait le constat que l'« errance des jeunes » permet avant tout de donner une représentation homogène à une réalité sociale protéiforme afin de la constituer en catégorie d'action publique, et qu'elle voit le jour à travers les pratiques de terrain des acteurs de l'aide sociale (Rothé, 2010 ; 2013).

En synthèse, le changement de paradigme observé durant le 20^{ème} siècle d'une priorisation de la répression des mobilités et présences indésirables à une priorisation de l'assistance s'explique dans un contexte de croissance économique qui a vu la généralisation du salariat et le développement de l'État-social au sein des États-nations (Moulier Boutang, 1998). Étudier le vagabondage implique de saisir de quelles manières le processus de contrôle des mobilités indésirables est combiné à la rationalisation de l'assistance à différentes époques. Cette dernière est basée sur des logiques de tri discriminant les raisons des mobilités et de la pauvreté. Ce contrôle change progressivement d'échelle, les frontières des États-nations devenant plus importantes que celles des municipalités ou des départements (About, 2009), tant pour le contrôle des mobilités que pour l'organisation de l'assistance : « Au fur et à mesure que les individus, toutes classes sociales confondues, se sont reconnus dans une position plus ou moins équitable vis-à-vis de l'État, les contrôles étatiques des déplacements dans les espaces locaux à l'intérieur de son territoire diminuèrent et furent remplacés par des restrictions qui concernaient l'extérieur des frontières "nationales" » (Torpey, 1998, 5).

Ce changement d'échelle, concomitant de l'avènement des États-nations, permet de saisir la continuité entre le traitement historique de l'errance en Occident des étrangers extérieurs à la communauté locale (qu'il s'agisse d'une ville ou d'une paroisse) avec celles des étrangers indésirables du fait de leur extériorité à la communauté nationale, européenne ou occidentale.

1.2. Des mobilités indésirables aux migrations indésirables

Pour Abdelmalek Sayad, la migration est un phénomène universel communément appréhendé dans le cadre de l'unité géographique de l'État-nation (1999). Celui-ci existe à travers un processus de distinction entre ses nationaux et ceux qui ne le sont pas. Conséquemment, les administrations des États-nations procèdent à l'égard des étrangers en leur attribuant une place spécifique : celle de ceux qui ne sont pas citoyens et placés dans une situation probatoire (Puggioni, 2016) en attente d'une autorisation à venir, à rester ou de l'obligation de quitter le pays.

Leur mise à l'écart passe tout d'abord par l'usage de la citoyenneté dans son acception libérale démocratique qui la circonscrit à une relation privilégiée – faite de droits et de devoirs – entre

l'individu et l'État-nation où il se trouve. Dans la majorité des États-nations contemporains, la citoyenneté est concomitante de l'obtention de la nationalité, tant et si bien que ces deux concepts se confondent ; la citoyenneté référant au lien politique de l'individu avec son pays au niveau interne tandis que la nationalité qualifiant ce même lien, mais sur la scène internationale (Hampshire, 2010). Il s'agit donc d'un dispositif générateur d'une frontière interne (Papadopoulos & Tsianos, 2013 ; Isin, 2002) mais également d'un outil de contrôle des mobilités où « le contrôle des passeports et des visas sont des mécanismes fondamentaux pour parvenir à cet objectif, la "première ligne de défense" contre l'entrée des personnes indésirables » (Torpey, 1998, 16).

Quand bien même la présence de la personne migrante serait « légale », elle reste en décalage avec l'idéal d'homogénéité culturelle, linguistique, politique et religieuse induite par la construction de l'État-nation perceptible dans la doctrine du nationalisme.

Dans nos têtes de nationaux, il y a l'idée même que l'immigration est entachée de l'idée de faute, de l'idée d'anomalie ou d'anomie. La présence immigrée est toujours une présence marquée d'incomplétude, présence fautive et coupable en elle-même. Une présence déplacée dans tous les sens du terme : déplacée physiquement (...) déplacée au sens moral aussi (...) tout se passe comme si c'était l'immigration qui était en elle-même la délinquance, délinquance intrinsèque, délinquance en soi, au regard de nos catégories de pensée (Sayad, 1999, 7-8).

Si la mobilité existe depuis les débuts de l'humanité, on parle seulement d'immigration à partir du moment où les États-nations se constituent (Noiriel, 2010). En France, et notamment à Paris durant la première moitié du 19^{ème} siècle, l'immigration – qui ne porte pas encore ce nom – se politise autour de la question de la mobilité des « ruraux vers les villes ». Dans ce contexte, les passeports intérieurs (mais aussi les livrets ouvriers) sont mis en place pour tenter de surveiller et canaliser les déplacements des personnes rendues mobiles par l'industrialisation et la disparition de nombreux emplois (Noiriel, 2008). Les classes populaires sont perçues comme extérieures à la nation en train de se faire, et elles ne doivent pas, par leurs migrations internes, venir grossir les rangs des « classes dangereuses » constituées de prolétaires déjà présents en ville. La question des migrants est alors déconnectée de celle des étrangers. Ces derniers bénéficient, au contraire, d'une mobilité facilitée et de privilèges issus de l'application de traités de libre-échange avec d'autres pays européens, tels que le Royaume-Uni ou la Belgique, traités qui consacrent la liberté de circulation des biens et des hommes. Selon Gérard Noiriel, la défaite contre la Prusse de 1870 et l'avènement de la III^{ème} République marquent un tournant dans l'appréhension des migrations par l'État-nation français qui se renforce à travers la mise en œuvre du principe républicain d'identité : « après la nationalisation du territoire, c'est la nationalisation de la société tout entière qui commence » (2008, 6).

Le terme « immigration » apparaît dans le vocabulaire politique français au début des années 1880 et émerge de la mise en relation de deux thèmes jusqu'ici déconnectés : « étrangers » et « migrations ». Ces thèmes s'imposent par la combinaison de deux facteurs. Le premier est l'émergence d'une citoyenneté républicaine qui incorpore cette fois les classes populaires et qui est fondée sur le principe d'identité à l'aune duquel tout citoyen participe à l'élaboration des lois en élisant des représentants et se doit de participer à la guerre pour défendre son pays. Exclu de ce contrat entre l'État et son citoyen, l'étranger devient dès lors un ennemi puisqu'il est titulaire d'une parcelle de pouvoir souverain d'un autre État. Cette logique conduit concrètement à la désignation des Allemands vivant en France comme des « espions prussiens » dans les années 1870 (Noiriel, 2008, 6). La période allant de 1880 à 1920 est aussi marquée par des premières tentatives de coordinations policières internationales en Europe autour du contrôle des mobilités des populations tsiganes (About, 2009). Le terme « Sans Domicile Fixe » (SDF) apparaît pour la désigner, l'absence de domicile et la mobilité sont les critères mobilisés pour cibler une population implicitement désignée par ses origines dans une loi du 16 juillet 1912 (Zeneidi & Fleuret, 2007).

Le second facteur relevé par Gérard Noiriel est l'émergence des sciences statistiques. Citant Louis-Adolphe Bretilon, un démographe de l'époque, il note qu'au point de vue de la comptabilité sociale, « une nation peut être assimilée à une usine. Quelle que soit la production, hommes ou choses, la tenue des livres n'en a pas moins les mêmes règles, les mêmes obligations: enregistrer exactement tout ce qui entre tout ce qui sort » (Noiriel, 2008, 7). Cette perception renforce l'idée d'unité territoriale française. Les termes « immigration » et « émigration » apparaissent. L'émigration considère le départ, la sortie du pays, et l'immigration réfère à l'arrivée dans le nouveau pays de destination.

Les termes « désirables » et « indésirables », néologismes issus de l'anglais, sont employés à la fin du 19^{ème} siècle en France par les juristes, les journalistes et les responsables politiques pour désigner les Tsiganes (Filhol, 2007) et les réfugiés arméniens ou juifs-allemands, devenus apatrides (Noiriel, 2010, 35-36). Ils se généralisent dans l'entre-deux-guerres dans un climat de xénophobie exacerbé où le rapport des classes dirigeantes aux populations étrangères est binaire : elles doivent disparaître en étant assimilées ou en étant rejetées. Les deux termes deviennent les pivots des décrets-lois de 1938 qui symbolisent la mise en œuvre d'une politique d'immigration distinguant l'« immigration voulue » et l'« immigration subie » (Ben Khalifa, 2012). Cette conjoncture n'est pas propre à la France et touche l'ensemble des pays européens, d'Amérique du Nord, le Brésil et l'Australie, qui se lancent dans des politiques d'immigration restrictives et sélectives (Blanchard, 2013 ; Ben Khalifa, 2012).

Après la Seconde Guerre mondiale, le terme d'« indésirable » se résorbe des discours législatifs et politiques. Si la question migratoire est peu présente et fortement dépolitisée dans l'immédiat

d'après-guerre au sein des enceintes parlementaires françaises (Wihtol de Wenden, 2022), les dispositifs inventés et mis en œuvres pour gérer les populations qu'elles désignent (camps, recours à la rétention, fichages administratifs, expulsions massives, loi d'exception, rafles, etc.) sont réactualisés et changent de cibles en visant particulièrement les immigrés algériens au cours des années 60 et 70, dans la foulée de la guerre d'indépendance algérienne (Blanc-Chaléard, 2016 ; Blanchard, 2013 ; Hmed, 2006a, 2006b ; Spire, 2004 ; Viet, 2014). C'est dans ce contexte qu'émerge, initialement en tant que dispositif informel et clandestin, les premiers centres de rétention administrative en France qui seront ensuite formalisés en 1980¹¹.

À la suite du premier choc pétrolier de 1974, les pouvoirs publics français décident de suspendre l'immigration des travailleurs (Lochak, 1997). S'instaure progressivement, au nom de la « maîtrise des flux migratoires », un contrôle de plus en plus sévère qui entraîne une baisse des émissions de visa de travail. La mise en place du regroupement familial pour les travailleurs étrangers déjà présents sur le territoire est acquise de haute lutte¹². Progressivement, des limitations juridiques et pratiques à l'octroi des visas (études, réunification ou regroupement familial) pour les ressortissants des pays les plus pauvres, et notamment ceux issus des anciennes colonies françaises, sont mises en place par les gouvernements successifs. Depuis 1980, en France, ces gouvernements ont produit 28 textes de lois sur l'immigration et de nombreux décrets qui participent à une surenchère répressive en contrôlant en amont l'émission de visa et l'accès au territoire. Si le terme « indésirable » a disparu des vocables législatifs et politiques en France après la Seconde Guerre mondiale, il réapparaît dans les discours des militants défendant les droits des personnes migrantes au début des années 2000 pour dévoiler les fondements historiques des politiques migratoires (Blanchard, 2013).

L'Italie moderne – qui nous intéresse ici dans le cadre de l'étude croisée de l'errance des exilés à Rome – est devenue plus tardivement un État-nation. Elle est historiquement un pays de forte émigration tout au long des 19^{ème} et 20^{ème} siècles vers d'autres pays européens et le continent américain. Cela influence profondément la construction de la citoyenneté italienne, qui est comprise par les pouvoirs publics italiens comme un lien indissoluble et transgénérationnel au territoire, à moins que l'individu n'en fasse le choix et déclare y renoncer. Des dispositions législatives donnent la possibilité aux émigrés et à leurs descendants de demander ou de maintenir leur nationalité italienne facilement (De Azevedo et Paparusso, 2018). En contraste, les

¹¹ Loi Bonnet du 10 janvier 1980 institue la « rétention administrative », qui trouve une forme définitive avec la création, en 1984, des « centres de rétention administrative ».

¹² Un an et demi après le décret du 29 avril 1976 qui pose pour la première fois en principe le droit de l'étranger à faire venir sa famille, sous certaines conditions de ressources et de logement, le gouvernement décide d'en suspendre l'application pour trois ans : le décret du 10 décembre 1977 n'autorise l'entrée des membres de la famille que s'ils s'engagent à ne pas occuper un emploi salarié (le décret sera annulé par le Conseil d'État un an plus tard, sur le recours du GISTI, de la CFDT et de la CGT, comme violant le droit de mener une vie familiale normale reconnu aux étrangers comme aux nationaux) (Lochak, 1997).

dispositions pour acquérir la nationalité italienne sont limitées pour les immigrés. L'Italie est devenue un pays d'immigration au début des années 1970¹³. L'insertion des travailleurs étrangers et de leurs familles, s'est longtemps faite de façon informelle. L'absence de politique migratoire, d'accueil et d'intégration a été dénoncée par les acteurs de la société civile (Delle Donne, 1996). Le processus d'intégration européenne entraîne l'incorporation des règlements et directives de l'Union européenne à l'échelle nationale. L'accueil des personnes migrantes fait toujours l'objet d'une gestion dans l'urgence qui passe par des régularisations périodiques massives. Des circulaires du ministère de l'Intérieur produisent un infra-droit fait d'actes internes propres à l'administration « visant à inférioriser l'immigré, lui attribuant un statut subalterne au sein de la société italienne » (Gjergji, 2013, 59). Le modèle migratoire italien est caractérisé par le renvoi des étrangers à leur ethnicité qui ne doit pas acquérir de visibilité publique, particulièrement pour les immigrés musulmans dans une Italie où la place de l'Église catholique est un marqueur historique et culturel central. Cela passe par une « politique migratoire de type racial » favorisant l'arrivée des descendants des Italiens émigrés à l'étranger considérés « compatibles » avec la société italienne et une « clandestinisation » de la main d'œuvre immigrée qui débouche sur une « politique de ségrégation » (Perocco, 2008, 144).

Comme l'exprime André Gueslin, « l'errance est un sismographe de la conjoncture » (2013, 27) et « un fondement essentiel de l'errance paraît être la difficulté des personnes concernées à accéder au marché du travail » (2013, 263). Ainsi, le changement de paradigme observé durant le 20^{ème} siècle entre une priorisation donnée à la répression des mobilités indésirables des pauvres – qu'il s'agisse de fixer la main-d'œuvre ou de limiter les mobilités des pauvres jugées inquiétantes – à une priorisation donnée à l'assistance s'explique dans un contexte de croissance économique qui a vu la généralisation du salariat et le développement de l'État social au sein des États-nations. Ce basculement explique la formulation des objets de recherche du sans-abrisme et de l'errance des jeunes depuis une trentaine d'années, et ce dans un contexte de crise de l'État-social. Il explique aussi la sécuritisation des politiques migratoires à l'égard des migrants indésirables venus de l'extérieur des communautés nationales et européenne, mis en mobilité par les multiples reconfigurations de l'économie mondiale (Portes, 1998).

Dans sa réflexion sur la modernité liquide, Zygmunt Bauman met en lien les migrations indésirables contemporaines, soit la mobilité des « surnuméraires » produite par l'économie capitaliste globalisée, avec la figure du vagabond. Il construit l'image du migrant vagabond en miroir de celle du touriste (Bauman, 1995). Le vagabond désigne, dans sa réflexion, les personnes

¹³ Les premiers immigrés sont originaires d'Afrique du Nord (Maroc, Tunisie et Égypte), puis les nationalités se diversifient avec une immigration principalement originaire d'Europe de l'Est (Roumanie et Albanie) et des pays d'Asie (Chine et Philippines), bien que l'Afrique du Nord reste une zone d'origine importante pour les immigrants vivant en Italie, surtout après 2011.

dont les déplacements sont nécessaires aux touristes, soit les travailleurs migrants actifs dans l'industrie du loisir. Les deux figures montrent la hiérarchie entre des pratiques de mobilités qui produisent des spatialités communes tout en renvoyant à des disparités sociales extrêmes. Prolongeant la réflexion de Zygmunt Bauman, Tim Cresswell articule la figure du vagabond à celle du citoyen pour penser le continuum qui relie les deux autour des questions d'appartenance politique (Cresswell, 2022). Il montre comment la figure du vagabond, créée en Occident au 15^{ème} siècle, se répand à travers les empires coloniaux et participe à y criminaliser et y contrôler des pratiques de mobilité jugées suspectes – notamment celles des corps noirs aux États-Unis –, mais aussi celles de certaines populations subalternisées en contexte colonial (Lowe, 2015). Ces travaux portant sur les mobilités font écho aux nombreux travaux menés en études migratoires sur la souveraineté et la production des frontières des États-nations et les pratiques concrètes de mobilités des personnes migrantes.

2. Contrôler les mobilités en produisant de l'errance, le « containment through mobility »

Au-delà de la condition d'étranger comme personne extérieure à l'État-nation, des distinctions fondées sur la race, la classe sociale, l'histoire coloniale, le capital économique réel ou perçu des candidats à la migration, participent toutes à déterminer différents régimes de mobilité (Glick & Salazar, 2013). Ceux-ci sont mis en œuvre par des constructions légales et réglementaires passant notamment par les politiques de visa et de procédures de régularisation. Ces régimes de mobilité sont déterminés par l'organisation des rapports économiques internationaux (Zolberg, 1999) – qui inclut les besoins de main-d'œuvre, les relations diplomatiques et le contexte géopolitique –, mais également par les stratégies électoralistes de personnalités politiques. Ces régimes de mobilité s'articulent à différents discours et représentations qui alimentent la construction d'un problème public lié aux migrations, et ce par le truchement d'un processus de sécuritisation. Le concept de sécuritisation qualifie le processus par lequel une thématique publique devient un enjeu de sécurité. Elle est placée en dehors des termes habituels du débat politique par une formulation qui en fait un danger face auquel le recours à des moyens exceptionnels est nécessaire (Waever, 1995).

2.1. Sécuritisation des politiques migratoires européennes et droit d'asile

La sécuritisation de la thématique migratoire est présente à la naissance des politiques migratoires nationales, notamment autour de la thématique des « ennemis intérieurs ». Elle est également à l'œuvre dans l'émergence des politiques migratoires européennes (Gabrielli, 2007, Duez, 2009). Les politiques nationales se prolongent dans le renforcement des frontières externes de l'Union européenne, montrant une convergence des pays membres sur la question des politiques migratoires et le projet de réorganiser le marché du travail à l'échelle européenne (Van Houtum

& Van Naerssen 2002 ; Bigot 1998). Pour Denis Duez, le renforcement des frontières extérieures de l'Union européenne est la première étape d'un processus de construction d'une identité et d'une citoyenneté européennes (2009). Le processus de sécuritisation des politiques migratoires nationales et européennes permet de saisir en creux des figures archétypales qui nourrissent la construction de l'indésirabilité des migrants. Ces représentations puisent dans des registres discursifs qui renvoient à des figures du « péril migratoire » aux dimensions économique et sociale, identitaire, criminelle et terroriste (Bigo, 1998 ; Huysmans, 2000 ; Duez, 2009).

Dans le cas français, les modes de gouvernance et les représentations des étrangers hérités de son passé colonial produisent une figure que Marc Bernardot qualifie « d'immigré colonisé » dans laquelle les populations des Suds – en provenance d'anciennes colonies ou non – sont plus ou moins englobées dans une « menace globale (raciale, sanitaire, économique, politique, sociale, en termes de sécurité, de mœurs, de civilisation) pour l'identité nationale » (Bernardot, 2008a, 56) qui participe à justifier la limitation de leurs déplacements et leur surveillance. La sécuritisation de la thématique migratoire n'a donc pas qu'une portée discursive, mais est avant tout performative, augmentant les moyens alloués aux politiques de contrôle des frontières (Rodier, 2012). La difficulté d'accès au territoire européen par le biais des canaux de migration formels accroît la demande pour des routes alternatives de plus en plus périlleuses (Gabrielli, 2007).

Ce contexte de durcissement des politiques migratoires entraîne à son tour un durcissement des critères d'octroi de la demande d'asile (Akoka, 2020). La Convention de Genève de 1951 détermine des critères d'octroi du statut de réfugié restrictifs adaptés aux contextes de la Seconde Guerre mondiale et de la Guerre Froide. Au tournant des années 1980, la Convention est interprétée de manière de plus en plus stricte et individuelle, dans une économie du soupçon et de la preuve (Fassin et al. 2013 ; Fassin & Kobelinsky, 2012). Elle se traduit dans les années 1990 par une inversion de la courbe de l'asile. Le taux de rejets, qui était de 20% en 1980 pour 20 000 demandes, passe à 80% en 1990 tandis que le nombre de requérants de l'asile augmente jusqu'à 54 000 (il passe de 2 000 nouveaux dossiers déposés annuellement dans les années 1980 à 22 000 dix ans plus tard) (Akoka, 2020). Luc Legoux propose la théorie du « relais », voulant que les personnes migrantes se reportent sur l'asile à défaut de pouvoir obtenir d'autres titres de séjour (1995). La coïncidence des restrictions apportées aux mouvements migratoires et de l'augmentation des demandes d'asile à partir du milieu des années 1970 semble donner raison à cette thèse. Pourtant, Karen Akoka constate qu'en réalité, jusqu'à l'interruption officielle des migrations de travail, il était plus facile pour les immigrés d'obtenir un contrat de travail qu'un statut de réfugié, et ce d'autant plus que les « bureaux d'orientation et de placement » les dirigeaient vers le marché de l'emploi, où ils étaient considérés comme une main-d'œuvre comme les autres (Spire, 2004). Pour Karen Akoka, la fin de l'immigration de main-d'œuvre oblige à

faire exister un droit d’asile jusqu’alors négligé puisqu’on lui avait substitué un simple accès au travail » (2020). Déjà dans les années 1980, la plupart des personnes reconnues réfugiées sont moins « des dissidents individuellement ciblés que des individus fuyant un système – politique ou économique – dans lequel ils ne se reconnaissaient pas ou n’envisageaient aucun avenir » (Akoka, 2020, 33). Or, l’archétype du réfugié dissident politique et individuellement menacé mis en avant comme « vrai réfugié » a construit et renforcé en creux l’image du faux demandeur d’asile d’aujourd’hui « rejeté pour avoir fui des violences collectives et non individuelles, ou pire, des violences économiques jamais nommées comme telles mais plutôt appelées misère, pauvreté ou faim et de ce fait dépolitisées » (Akoka, 2020, 33).

La rigidification du droit d’asile entraîne la mise en place de la protection subsidiaire en 2003 (directive 2011/95/UE) pour répondre aux nombreuses demandes de protection de ressortissants de pays en guerre, potentielles victimes des violences liées aux conflits mais qui ne rentrent pas dans les critères du statut de réfugié. Elle ouvre sur un permis de séjour allant d’un à quatre ans, là où le statut de réfugié octroie un permis de séjour de dix ans¹⁴. Si le droit d’asile, garanti par la convention de Genève, échappe aux États-nations du fait de son statut de convention internationale, de nombreuses stratégies matérielles comme discursives visent à limiter l’accès à ce droit et à le délégitimer. Aux figures archétypales du péril migratoire s’ajoute alors une opposition des figures du « bon réfugié » et du « mauvais migrant économique » (Akoka, 2016 ; Wihtol de Wenden, 2018a). Cette opposition justifie une politique de suspicion, de tri et de dissuasion et elle ne tient pas compte des multiples raisons entremêlées qui poussent à la mobilité.

2.2. « Containment through mobility »¹⁵

Les difficultés d’accès à la demande d’asile en France et en Italie procèdent principalement de la succession de deux dispositifs : le premier est l’externalisation de la politique de gestion de l’immigration et de l’asile vers des pays tiers, le second est l’adoption de règlements et de directives dont les mises en œuvre limitent l’accès aux procédures de demande d’asile au sein de l’Union européenne. L’externalisation et ses conséquences sur la demande d’asile et sur les trajectoires migratoires opèrent une remise en cause du droit d’asile en ne permettant pas aux personnes d’accéder au territoire où elles souhaitent demander une protection (Valluy, 2007)¹⁶.

¹⁴ Par ailleurs, afin de contourner les critères restrictifs des statuts de réfugié ou de la protection subsidiaire tout en maintenant un contrôle sur leurs conditions d’émission ou de retrait, les États mettent en place certains statuts *ad hoc* qui visent à faciliter des régularisations souvent temporaires. C’est le cas, par exemple, de la protection humanitaire en Italie entre 2011 et 2018 mises en place au lendemain des printemps arabes, ou, plus récemment, de la protection temporaire pour les Ukrainiens mise en œuvre au sein de l’UE.

¹⁵ Théorisé par Martina Tazzioli (2018), l’expression est traduite ici comme : « endiguement par la mobilité ».

¹⁶ Un exemple récent est la signature d’un accord bilatéral entre le Royaume-Uni et le Rwanda en avril 2022 par la suite invalidé par la cour d’appel en juin 2023 et abandonné par le gouvernement travailliste de

Concernant la limitation de l'accès aux procédures d'asile à l'échelle européenne, depuis l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam en 1999, l'Union a adopté plusieurs actes relevant du droit communautaire et parmi lesquels se trouvent les directives et règlements du régime d'asile européen commun (RAEC), soit le « paquet asile », qui encadre les procédures d'accès à l'asile et le contenu de ce droit au sein de l'UE. Dans ce paquet asile se trouvent notamment deux règlements : le Règlement Dublin, qui instaure le mécanisme de détermination de l'État membre responsable d'une demande d'asile, et le Règlement Eurodac, qui instaure la base de données d'empreintes digitales liée à ce mécanisme.

La mise en application du règlement Dublin est un important mécanisme de production de l'errance - forçant la mobilité et limitant les ancrages - tant à l'échelle urbaine qu'europpéenne. En effet, lorsque qu'un État enregistre une « procédure dublin », il a un délai maximal de deux mois pour informer le premier pays d'accueil de la présence du demandeur d'asile sur son territoire et obtenir l'autorisation de le lui renvoyer, puis un délai de six mois pour exécuter ce transfert¹⁷. Une fois cette autorisation accordée, l'État peut l'expulser à tout moment. Les rendez-vous en préfecture durant la procédure dublin permettent ainsi de contrôler la présence du demandeur d'asile sur le territoire. Ils sont l'occasion de mettre fin à la procédure dublin en la requalifiant en « procédure normale » (ou « accélérée ») ou bien d'exécuter le renvoi vers le premier pays d'entrée le cas échéant. Chaque rendez-vous en préfecture est un pari risqué pour les personnes concernées. Celles-ci sont placées « en fuite » lorsqu'elles manquent leur rendez-vous en préfecture. La peur du transfert pousse certains demandeurs d'asile « dublinés » à ne pas se présenter et à chercher à se soustraire « systématiquement et intentionnellement à la mesure de transfert »¹⁸. Mais quelquefois, il s'agit aussi d'un rendez-vous manqué indépendamment de leur volonté. Considérés « en fuite », ils doivent vivre cachés de la police pendant une période de dix-huit mois avant que leurs procédures dublin n'expirent et qu'ils puissent réintroduire une demande d'asile dite « normale » sans risquer une expulsion du territoire national. Durant ces dix-huit mois, ils ne bénéficient plus de leurs Conditions Matérielles d'Accueil (CMA), soit leur droit à l'hébergement et leur allocation mensuelle. Mais, même dans le cadre d'un retour en procédure normale après avoir été placé en fuite, l'accès aux CMA n'est pas prévu, ce qui est contraire à la directive européenne sur l'accueil¹⁹. Dans ces conditions, la procédure dublin empêche l'accès aux dispositifs d'hébergement et participe à la création des campements à Paris, mais aussi à Rome. En effet, l'Italie, comme premier pays d'entrée sur le territoire européen se voit renvoyer

Keir Stramer ; Le Monde, "La justice britannique se prononce en appel contre les expulsions de migrants vers le Rwanda", 29 juin 2023 https://www.lemonde.fr/international/article/2023/06/29/la-justice-britannique-se-prononce-en-appel-contre-les-expulsions-de-migrants-vers-le-rwanda_6179779_3210.html

¹⁷ Règlement d'exécution de la Commission du 30 janvier 2014, n° 118/2014, article 9-2

¹⁸ CE, 18 octobre 2006, n° 298101.

¹⁹ Directive accueil 2013/33/UE.

des demandeurs d'asile dublinés. Ils sont théoriquement accueillis par la police aux frontières italienne au sein des aéroports et orientés vers un *sportello per richiedenti asilo* (bureau pour demandeur d'asile) ou directement à la *Questura* (préfecture). Ceux qui reviennent par train ou bus doivent se rendre en préfecture. Cependant, nombreux sont ceux qui n'intègrent pas le système de prise en charge italien immédiatement à leur retour et se retrouvent à la rue²⁰. Cette procédure impacte les trajectoires des exilés à de nombreux égards, soit lorsqu'ils se soumettent au transfert ou, au contraire, lorsqu'ils tentent de s'en préserver. Lorsque les personnes se placent dans un parcours de demande d'asile, elles sont soumises à un examen minutieux de la part des instances chargées de l'asile telles que l'Office Français pour les Réfugiés et les Apatrides (OFPRA) ou les Commissions territoriales italiennes. Les demandeurs d'asile peuvent alors basculer dans une marginalité moindre lorsqu'ils obtiennent un statut de réfugié ou une protection subsidiaire. Pourtant, nombre d'entre eux n'en demeurent pas moins marginalisés, l'obtention d'un statut ne signifiant pas automatiquement la fin de leur précarité (Chauvin & Garcés-Masareñas, 2012) et de leur mobilité. Le règlement Dublin concernant spécifiquement les demandeurs d'asile constitue un dispositif parmi une politique de frontières qui vise à limiter et empêcher tant leur franchissement – la mobilité donc – que l'installation.

Au début des années 2000, les *critical borders studies* ont mis au jour la déterritorialisation des frontières (Rigo, 2007), leur ubiquité (Balibar, 1997 ; Balibar & Collins, 2003), leurs multiplications (Mezzadra & Neilson, 2013). Le géographe Olivier Clochard montre notamment comment les frontières deviennent réticulaires (2010) : à l'image de toiles d'araignée, elles sont parfois invisibles et dématérialisées, parfois spectacularisées (Cuttitta, 2015). Elles sont mouvantes dans la mesure où elles se recomposent au fil des trajectoires migratoires (Bigo, 1998 ; Schmoll, 2014). Les frontières dépassent donc largement les zones de démarcations territoriales (Beck & Grande, 2007) et créent une « *borderzone* » (Squire, 2010). Elles sont mises en œuvre par une multiplicité d'acteurs (Tassin, 2023 ; Pillant, & Tassin, 2015) faisant des frontières, non pas des lignes, mais des processus (Parker & Vaughan-Williams, 2012, 2009).

En 2015, des centres « *hotspots* » sont mis en place sous l'égide de Frontex, l'agence européenne des garde-frontières et garde-côtes, dans les îles grecques et dans le sud de l'Italie. L'enregistrement des empreintes y devient de plus en plus systématique à partir de 2017 et rend plus effectif la mise en œuvre du règlement Dublin. Ces politiques s'inscrivent dans la lutte contre

²⁰ Pour donner un ordre d'idée, en 2017, l'Italie a reçu 26 984 demandes de transferts dublin tous pays confondus, et 5 678 personnes ont effectivement été transférées (source Eurostat). Dans le contexte français, à partir de 2018, les chiffres des transferts dublin n'ont plus été communiqués par le ministère de l'intérieur. C'est à la suite d'un contentieux administratif que les associations ont réussi à se les procurer à nouveau en 2024. Le taux de transfert dublin depuis la France, tout pays confondu, connaît un pic en 2019, avec 5 674 transferts, pour 46 398 personnes en procédure dublin, (La Cimade, « *Les chiffres égarés des Dubliné.e.s retrouvés !* », le 4 septembre 2024, en ligne. URL : <https://www.lacimade.org/les-chiffres-egares-des-dubline-e-s/>)

les « mouvements secondaires » (*secondary movements*) initiée par le règlement Dublin dès sa première mouture et est au cœur de l'approche *hotspot*. L'effet de cette politique est d'endiguer (*contain*) les mobilités (Tazzioli & Garelli, 2020) car, d'une part, les politiques de frontières retardent, ajournent la mobilité sans pouvoir totalement l'empêcher (Andrijasevic, 2010), mais les politiques de retour, renvois et transferts des exilés se heurtent aux souverainetés des États-nations qui peuvent s'y opposer et les négocient en permanence. Plus que de retarder la mobilité, les personnes migrantes sont alors maîtrisées dans et à travers la mobilité (Tazzioli, 2018).

La présente thèse s'inscrit dans la suite de ces réflexions et travaux. Elle part du postulat que les exilés en errance sont pris dans une *borderzone* et propose un contrepoint aux lieux souvent privilégiés de l'observation des frontières que sont les centres de rétention, les aéroports et ports, les centres *hotspot*, des îles, les villes frontalières comme Calais ou Vintimille dans le contexte européen. En partant des campements urbains, qui constituent aussi une forme de concentration des présences liées à des effets de frontières, notamment de frontières administratives et matérielles (difficulté d'accéder à une prise en charge, impossibilité d'accéder au travail et logement, de se faire régulariser), je propose d'interroger la dispersion et la dilution spatiale de la frontière à travers les trajectoires résidentielles et en ville. Celle-ci peut devenir résiduelle, presque totalement franchie – mais jamais totalement absente ni effacée –, pour ceux qui parviennent à se faire régulariser, obtenir un emploi, trouver du travail et des attaches sociales locales. Au contraire, elle peut prendre une place prédominante, et incarner l'espace habité par les personnes exilées.

3. Des types d'espaces dédiés aux migrants indésirables à la fabrique de la ville.

« Chaque époque tente de définir “les figures de l'altérité supportable”, et les conditions qui permettent de la contenir » (Lévy-Vroelant, 2003, 97). Conséquemment les politiques d'accueil et d'assistance des migrants sont une partie intégrante des politiques de contrôle des mobilités. L'accueil dans une perspective institutionnelle, prend très souvent la forme d'une assistance accolée à un contrôle qui procède d'un tri entre ceux qui le méritent (par leur statut administratif, leur vulnérabilité, leur docilité) et les autres. Concernant les populations migrantes, la question de leur accueil est étroitement liée à celle de l'accès à l'hébergement ou, a minima, à une place pour trouver refuge. Or, dans le contexte des migrations indésirables, les migrants sont politiquement assignés à des espaces d'enfermements, dans une « opération circulaire » qui renforce leur indésirabilité (Sayad, 1980).

3.1. Le paradigme de l'encampement pour analyser les espaces d'enfermement des migrants

Au début des années 2000, de nombreux chercheurs et militants alertent sur un « retour des camps » en Europe, et plus largement à l'échelle mondiale (Intrand & Perrouty, 2005 ; Brossat, 2008 ; Rodier & Blanchard, 2003 ; Caloz-Tschopp, 2004 ; Agier, 2014). De nombreux travaux sur les centres de rétention ou les zones d'attente dans différents pays européens voient le jour (Fischer, 2007 ; Darley, 2008 ; Darley et al. 2013; Makaremi, 2009 ; Michalon, 2012 ; Clochard, 2020), faisant de l'enfermement un dispositif central de la mise en œuvre des frontières permettant de produire des illégalismes et de créer une condition d'expulsabilité (De Genova, 2002 ; Le Courant, 2010).

Historiquement, les auteurs étudiant l'enfermement des étrangers en Europe se sont souvent référés à la philosophie politique de la souveraineté et de l'état d'exception du philosophe italien Giorgio Agamben (1997). Dans cette approche, le concept de « camp » est mobilisé afin de théoriser les lieux d'enfermement des étrangers comme des espaces d'exclusion de la vie civique et de dessaisissement des droits (Papastergiadis, 2006 ; Walters, 2010a). De fait, la souveraineté de l'État et sa violence s'exercent sur eux sans les protections garanties par la loi, car les migrants y sont placés hors des garanties et des protections légales qui régissent habituellement la relation du citoyen à son État, faisant d'eux des *homo sacer*²¹(Rajaram & Grundy-Warr, 2004).

D'autres travaux, sans invalider l'approche de Giorgio Agamben, ainsi que les approches biopolitiques du camp comme espace d'exception inspirées de Foucault (Walters, 2010b), permettent d'en nuancer la compréhension. Des recherches insistent sur l'agentivité et les résistances qui y prennent place (Ramadan, 2013 ; Redclift, 2013 ; Lendaro, 2015). Des critiques – issues notamment de la littérature décoloniale – soulignent par ailleurs que l'approche de Giorgio Agamben implique une égalité stricte voulant que tous les êtres humains soient susceptibles d'être également confrontés à une privation de droits. Cette approche limite la structuration de la violence à des actes juridiques sans s'intéresser à la façon dont elle est appliquée de façon différenciée – racialisée ou genrée – dans la production de ces espaces et lois d'exceptions et au sein même de ces espaces d'exception (Butler, 2004 ; Whitley, 2017). Les types des camps traités par la littérature sur l'enfermement des étrangers sont hétérogènes (camps de rétention, prisons, camps humanitaires, centres d'hébergement...), mais il est possible d'en isoler des dénominateurs communs (Kreichauf, 2018).

²¹ L'*homo sacer* est une figure du droit archaïque romain qui désigne un individu exclu de la société, qui peut être tué sans que ce meurtre soit considéré comme un crime, mais qui ne peut pas être sacrifié dans un rituel religieux. Pour Agamben, cette figure incarne le statut de vie « nue » ou « sacrificable » auquel le pouvoir souverain peut réduire un être humain dénué de droits et de protections.

Tout d'abord, le dispositif du camp participe à la production de la frontière car il permet de séparer les populations en créant une distinction entre ceux qui sont à l'intérieur (les migrants) et ceux qui sont à l'extérieur (la population locale). L'ampleur de ce confinement varie, mais la ségrégation en est le résultat car le camp est politiquement développé dans le but de séparer les « siens » et les « étrangers », les citoyens et les non-citoyens. Les camps tentent de « contenir la "matière hors de propos" que constituent les réfugiés [...] et [de] re-stabiliser l'ordre ou les choses nationales » (Turner, 2016, 139) et ils sont généralement régis par des instruments et des cadres juridiques différents de ceux des zones environnantes (Agamben, 1997 ; Brossat, 2008). Deuxièmement, les camps sont délimités par des frontières spatiales lisibles ; il existe une distinction claire entre l'espace intérieur et l'espace extérieur, des barrières physiques et d'autres formes matérielles et sociales de confinement (McConnachie, 2016). Enfin, un camp n'est pas destiné à héberger un séjour durable ni à être véritablement habité, c'est-à-dire approprié par ses habitants. Pourtant, la durée du séjour n'y est pas balisée explicitement et les personnes y sont suspendues dans l'attente d'une décision administrative (Fontanari, 2015), qu'il s'agisse d'un titre de séjour, d'une déportation, d'un renvoi dublin, d'une notification de fin de prise en charge, ou de l'attribution d'un logement social. Ces éléments communs décrivent tant les centres de rétention (zone d'attente dans les aéroports, centre de rétention administrative, prison sur une route migratoire...) que les centres d'hébergement. Seule l'intensité de ces caractéristiques permet de nuancer l'ampleur de la ségrégation produite par ces lieux et les distingue les uns des autres.

Michel Agier propose la notion d'« encampement » pour qualifier cette continuité des formes de lieux dévolus à la gestion des populations migrantes (2008). Malgré leur diversité et les différentes fonctions qu'ils vont recouvrir, tous ont trois caractéristiques communes : l'extraterritorialité, l'exception et l'exclusion. Les camps sont des espaces à part, physiquement délimités, des hors-lieux (Augé, 1992) qui souvent ne figurent pas sur les cartes. Ils relèvent d'une autre loi que celle de l'État où ils sont établis. Quel que soit leur degré d'ouverture ou de fermeture, ils permettent ainsi d'écarter, de retarder ou de suspendre toute reconnaissance d'une égalité politique entre leurs occupants et les citoyens ordinaires. Ils sont partie intégrante de la mise en œuvre des frontières, de leur fonctionnement, et sont des espaces où les frontières se prolongent à l'intérieur même des territoires des États-nations. Enfin, le camp comme forme de regroupement humain exerce une fonction d'exclusion sociale : elle signale en même temps qu'elle dissimule une population en excès, surnuméraire. Si chaque type de camp semble destiné à une population particulière – les trajectoires migratoires constituent un lien entre ces différents lieux.

3.2. Systèmes d'accueil et d'hébergement

Il y a une continuité de la logique de l'encampement entre les pratiques d'enfermement de populations étrangères en France au cours des 19^{ème} et 20^{ème} siècles articulées aux différentes

modalités d'identification et d'immobilisation des vagabonds (Noiriel, 1998 ; Rygiel, 2006), et celles des centres de rétention administrative ou des zones d'attente, du camp comme prise en charge de non-nationaux mis à l'écart (Courau, 2007) notamment sous sa forme de camp humanitaire, ou encore celles des formes d'habitats dévolues aux travailleurs migrants²². Les dispositifs d'accueil des demandeurs d'asile constituent eux aussi une forme d'encampement. Il faut noter que la France comme l'Italie font face à une pénurie de logements (Annunziata, 2017 ; Fijalkow, 2013 ; Driant 2013, 2019 ; Grazioli, 2014) – particulièrement dans leurs capitales – y compris de logements sociaux, du fait de la spéculation immobilière mise en œuvre dans ces territoires depuis plusieurs décennies. Concernant les personnes demandeuses d'asile et réfugiées, les places d'hébergement prévues dans les dispositifs nationaux idoines ne sont pas suffisantes. Le droit européen prévoit la mise en place de conditions matérielles d'accueil (CMA) minimales²³. Elles comprennent en France, un hébergement dans le Dispositif National d'Accueil (DNA) et une allocation pour demandeur d'asile (ADA) d'un montant de 6,80 € (qui peut s'élever à 14,20 € si la personne n'est pas hébergée dans le DNA).

L'octroi des CMA a lieu après l'enregistrement de la demande d'asile et n'est pas systématique. De plus, depuis sa création, le DNA est sous-calibré par rapport à la demande (Berthomière et al., 2020) et en 2020, seule la moitié des personnes demandeuses d'asile ayant droit à l'hébergement y est effectivement hébergée. En Île-de-France 70% des demandeurs d'asile enregistrés ne sont pas hébergés dans le DNA en 2020²⁴, dans un contexte 45,8 % des premières demandes en France métropolitaine se concentre en région parisienne pour 20% des places d'hébergement (figure 1 & carte 1).

Le DNA prévoyait, en 2020, 15 772 places dans la région Ile-de France (soit 17% des places pour 45,8% des demandes d'asile en France) dans quatre types de dispositifs : 5 771 places en Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA), 578 places au sein du Programme d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile (PRAHDA), 9 423 places en Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA) et 1 500 places de Centre d'Accueil et d'Examen des situations (CAES), utilisées comme un sas qui oriente ensuite vers d'autres solutions d'hébergements après

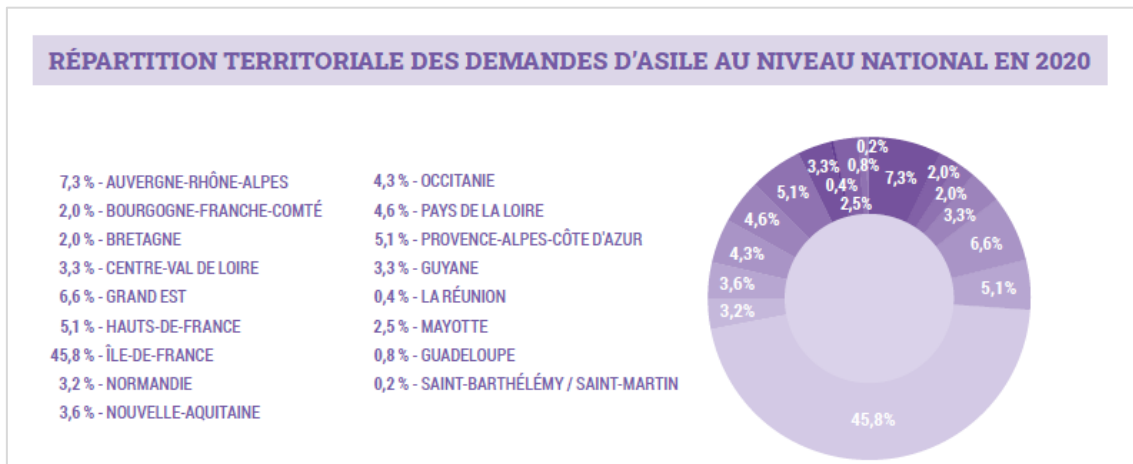
²² Historiquement indiscernable du logement ouvrier et relevant de la sphère privée et philanthropique (Lévy-Vroelant, 2006) le logement du travailleur migrant fait l'objet de politiques publiques dans les années 1970, notamment avec la création des foyers de travailleurs migrants (Bernardot, 2008 ; Hmed, 2006, Sayad, 1998) qui participent à une logique d'encampement.

²³ Conformément à la directive européenne relative aux « normes pour l'accueil des personnes demandant la protection internationale » 2013/33/UE du Parlement européen et du Conseil, du 26 juin 2013 (refonte de la directive 2003/9).

²⁴ Ministère de l'Intérieur, *Schéma National d'Accueil des Demandeurs d'Asile et d'intégration des Réfugiés*, déc. 2020, p.5 et 6. Accessible en ligne.

URL : <https://www.interieur.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/schema-national-daccueil-des-demandeurs-dasile-et-dintegration>

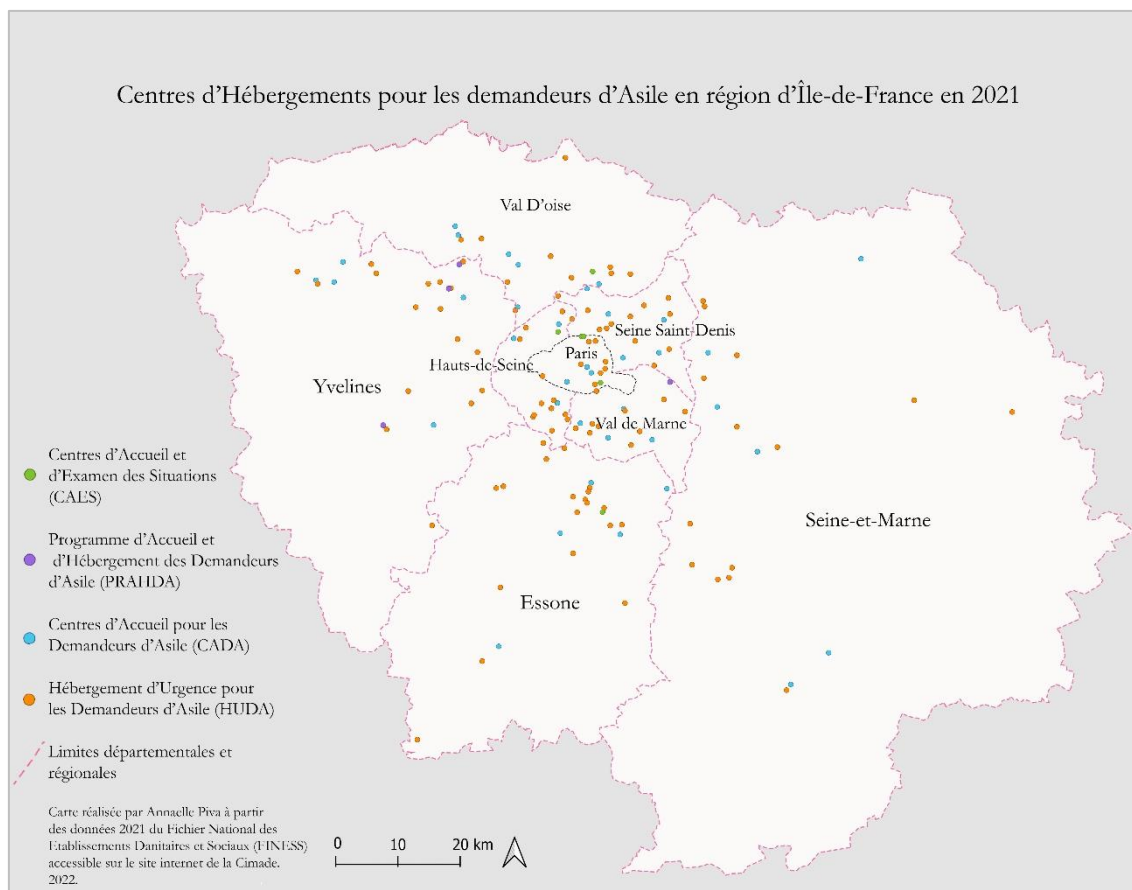
une évaluation administrative²⁵. Le DNA prévoit des dispositifs spécifiques pour les réfugiés, appelés Centres Provisoire d'Hébergement (CPH) et censés permettre une transition vers le logement social. Ils comportent 8 700 places à l'échelle nationale en 2020. Le rapport de la Cimade met en exergue que, outre un dispositif d'accueil sous-dimensionné, de nombreux écueils procéduraux peuvent limiter l'accès au logement ou à l'hébergement. Au niveau national, 30 000 demandeurs d'asile sont dépourvus de ces CMA.



Depuis 2015, plusieurs dispositifs de prise en charge ad hoc sont mis en place pour résorber les campements parisiens. Ouvert entre novembre 2016 et mars 2018, le centre de premier accueil (CPA) de Porte de la Chapelle est incapable de proposer une solution aux centaines de personnes qui campent quotidiennement devant ses portes, faute de place et de la conditionnalisation de son entrée à des critères administratifs (Manac'h, 2017). À partir de l'automne 2017, des Centres d'accueil et d'examen des situations (CAES) ouvrent en Île-de-France. Ils fonctionnent selon les mêmes logiques de contrôle et de tri des personnes (Acherar et al., 2019). Celles-ci ne peuvent y accéder qu'en y étant orientées avant d'y être soumises à un examen de leur situation. À l'issue de

celui-ci, en fonction de la catégorie dans laquelle elles sont réparties, elles sont dirigées vers d'autres centres ou remises à la rue.

Carte 1 : Centres d'hébergements pour les demandeurs d'asile en région Île-de-France en 2021



Des « opérations de mise à l'abri »²⁶ organisées par la préfecture de région (PRIF) et la Ville de Paris ciblent régulièrement les campements, visant tout autant la remise en ordre de l'espace public qu'à proposer un hébergement dans ces centres – sans garantie, puisque c'est le statut administratif qui détermine l'accès effectif au dispositif. La pérennisation des campements apparaît dès lors comme le résultat de l'institutionnalisation d'une politique d'accueil *a minima* dans la mesure où le cycle des évacuations n'a pas pour objectif la prise en charge de toutes les personnes, mais renforce le processus de sélection de celles qui peuvent accéder à l'hébergement

²⁶ Selon les chiffres de la mairie de Paris, entre le 2 juin 2015 et le 22 juin 2022, plus de 70 700 personnes ont été prises en charge au cours de 330 opérations de mise à l'abri. Je reviendrai en détail sur la notion de « mise à l'abri » et ce dispositif (Chapitre 4 et 6). En pratique, la mise à l'abri consiste à conduire les personnes, par le biais de bus ou de minibus vers des solutions d'hébergement (centre d'hébergement d'urgence, hôtel, gymnase réquisitionné par exemple). Une mise à l'abri peut concerner une personne isolée comme plusieurs milliers de personnes. À partir de ces hébergements, les personnes doivent théoriquement bénéficier d'une évaluation sociale leur permettant d'accéder à des dispositifs d'hébergement et de prise en charge pérennes s'ils remplissent les conditions d'accès aux différents dispositifs existants.

et la précarisation de celles qui en sont exclues²⁷. Le cadre légal français prévoit en outre un dispositif d'hébergement d'urgence (ou de « droit commun ») gratuit et inconditionnel²⁸. Dans la pratique, son accès, notamment via le numéro 115, est limité par le nombre de places disponibles²⁹ et propose des solutions peu adaptées aux personnes (Lendaro et al., 2019). Dans la pratique, le principe de segmentation, entre « droit commun » d'une part, et dispositif réservé aux demandeurs d'asile d'autre part, complique l'effectivité de l'accès à l'hébergement. La multi-catégorisation des individus et le manque de places entraînent des mécanismes de priorisation ou d'exclusion basés sur la situation administrative, la typologie du ménage ou la situation médicale, associés à des facteurs de vulnérabilité supposés (Le Méner, 2013). Dans le cadre de l'hébergement d'urgence, ce sont les hommes qui sont souvent laissés pour compte, non prioritaires car considérés comme moins vulnérables (Eberhard et al., 2018). À l'inverse, les CAES d'Île-de-France ciblent uniquement les hommes seuls pour des facilités de prise en charge et d'orientation. Les femmes isolées et les couples ne bénéficient pas d'interlocuteurs spécifiques (au contraire des familles pour lesquelles des accueils de jour dédiés sont prévus). L'accès à un hébergement ne peut alors se faire que par la voie classique, soit l'attente d'une orientation par l'OFII ou *via* le 115, où elles ne sont pas jugées prioritaires face aux familles. Des difficultés peuvent également résulter de situations différentes au sein d'une même unité familiale.

Dans les années 1990-2000, le régime d'immigration italien est régi par un système de quotas selon le secteur d'embauche et la nationalité des étrangers et passe également par des procédures de régularisation massives réservées aux travailleurs salariés de certains secteurs (Bonizzoni, 2018). À la fin des années 2000, ce régime subit une transformation profonde, et le travail salarié perd une partie de sa centralité en tant que motif principal d'admission au séjour, remplacé par la demande d'asile³⁰ (Di Cecco, 2021). Se développe alors un système d'accueil via des centres d'hébergement où la prise en charge est souvent initiée dans les *hotspots* de Lampedusa, Messine, Pozzallo et Tarente à partir de 2016. Les personnes arrivées par la mer y sont conduites pour identification et prises d'empreintes dans le système Eurodac. Elles ont la possibilité de déposer une demande d'asile. Lorsque les exilés n'arrivent pas par la mer, le dépôt de la demande d'asile

²⁷ Action Contre la Faim et al., 2021, Les oubliés du droit d'Asile. URL: <https://www.actioncontrelafaim.org/publication/les-oublies-du-droit-dasile/>

²⁸ Code de l'action sociale et des familles, article L345-2-2.

²⁹ La Cour des comptes recense, à la fin de l'année 2019, 260 000 places d'hébergement en France, dont 154 000 dans le dispositif d'urgence. L'institution souligne par ailleurs l'importance du recours à ce dispositif par les demandeurs d'asile, en l'absence d'hébergement dédiés suffisants (Cour des comptes, 2021). La Fondation Abbé Pierre décompte environ un million de personnes sans logement personnel (hébergées ou à la rue) dans son rapport annuel sur le mal-logement en 2022 (Abbé Pierre, 2022).

³⁰ La personne étrangère qui demande l'asile en Italie peut attendre jusqu'à deux ans avant de savoir si elle aura droit à une protection internationale. En cas de recours (une démarche très fréquente, en raison du taux élevé de rejets), l'attente peut s'allonger davantage, allant parfois jusqu'à quatre ou cinq ans.

³⁰ Sur les 80 097 places totales disponibles en janvier 2021, le Système d'accueil et d'intégration (SAI), reste minoritaire et compte 32 506 places réparties en 855 projets sur l'ensemble du territoire national. Openpolis, ActionAid, mars 2021.

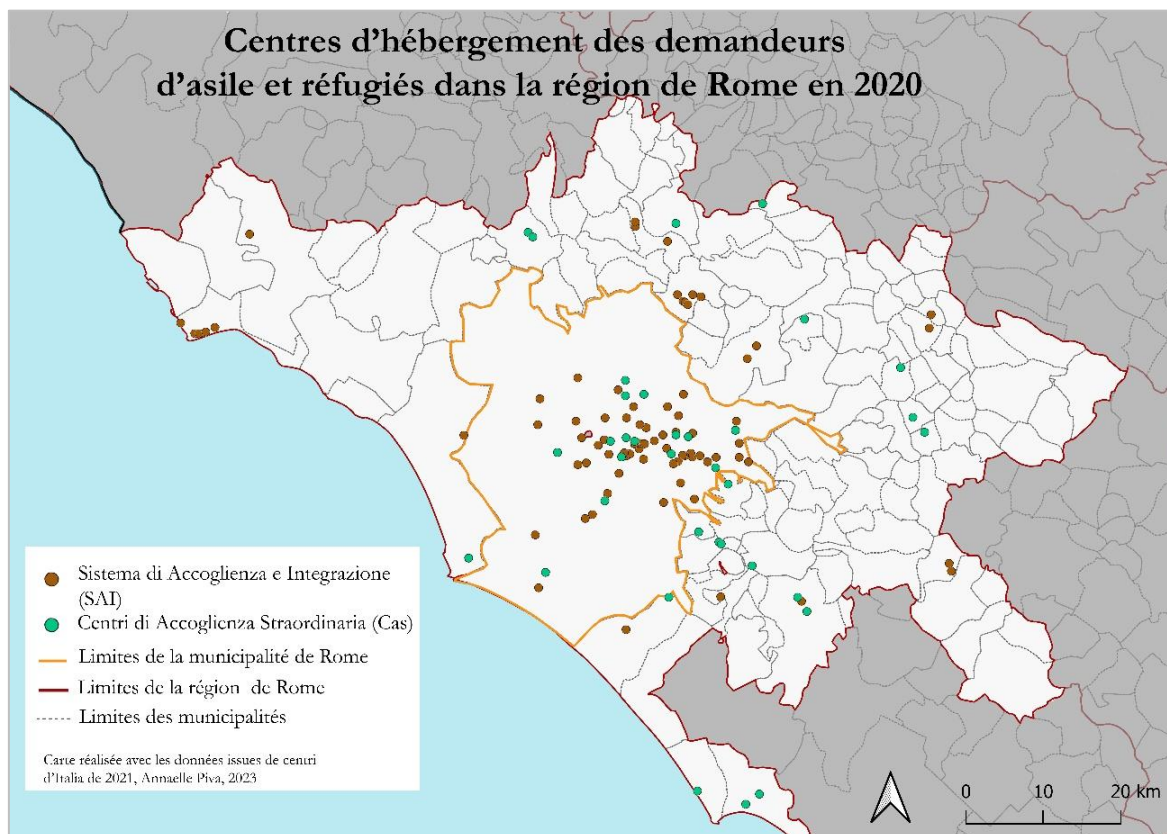
se fait auprès des *Questure* (préfecture). Les demandeurs d'asile peuvent ensuite être orientés vers des centres de premiers accueil (*Centri di prima accoglienza* - CPA) répartis sur le territoire lorsqu'il n'a pas été possible d'accomplir les procédures nécessaires pour entamer la demande d'asile dans les *hotspots*.

Le système d'accueil italien est réparti entre les Centres d'accueil extraordinaires (*Centri di Accoglienza Straordinaria* – CAS) et le Système d'accueil et d'intégration (*Sistema di Accoglienza e Integrazione* – SAI). Les CAS sont créés en 2016 pour répondre au manque de places et sont répartis en fonction des besoins des préfectures. Ils sont progressivement devenus un élément stable du système, à tel point que de nombreuses personnes ont réalisé toutes leurs procédures de demande d'asile en étant hébergées dans un centre d'accueil extraordinaire (CAS). Cependant, l'accueil dans les CAS est en théorie temporaire et doit déboucher sur un transfert dans le SAI³¹.

Il y a deux niveaux de services distincts dans le SAI, le premier est destiné aux demandeurs d'asile (assistance juridique, sanitaire et linguistique) et le second niveau est réservé aux titulaires d'une protection internationale (services d'intégration et d'orientation professionnelle). Le système d'accueil italien a connu plusieurs refontes accompagnées de coupes budgétaires importantes (telles que celle mise en place par la loi 173/2020 en décembre 2020) qui favorise la présence de bailleurs sociaux prêts à travailler à moindre coût et la fermeture des centres offrant des services plus complets et mieux rémunérés. Enfin, il faut tenir compte que l'Italie n'a pas de système d'hébergement d'urgence centralisé et national. Des structures d'hébergement d'urgence sont gérées par les associations catholiques.

³¹ Le système SAI accueille également les mineurs étrangers non accompagnés ; des jeunes adultes confiés aux services sociaux en continuation administrative ; les exilés en situation particulière de vulnérabilité ; les bénéficiaires de couloirs humanitaires ou des programmes de réinstallation du HCR ; les réfugiés afghans arrivés en Italie par le biais d'opérations d'évacuation après août 2021 et par la suite, les réfugiés ukrainiens fuyant la guerre

Carte 2 : Centres d'hébergement des demandeurs d'asile et réfugiés dans la région de Rome en 2020



Les campements auto-établis par les personnes exilées dans les espaces urbains résultent des politiques dissuasives à différentes étapes de la route migratoire, jusqu'à l'arrivée où le manque de place dans les systèmes d'hébergement ou les incohérences des parcours de prise en charge participent à leur création dans les deux villes. Le campement oblige à faire un pas de côté vis-à-vis de la figure du camp comme espace d'enfermement au sein d'un dispositif de *containment through mobility*. S'il est certes un lieu de mise au ban et de ségrégation du fait de la précarité des conditions de vie de ses habitants, il permet de revenir au constat fondamental que les villes sont produites par les mobilités et l'installation de personnes ayant quitté leurs régions ou pays d'origine.

Alors que pour Michel Agier, la ville est dans le camp sous forme avortée (2002, 337), pour Jonathan Darling, le camp est dans la ville. Il part du constat que les villes restent les lieux d'installations privilégiés des migrants malgré toutes les politiques pour en limiter l'accès et l'attrait. Il détaille l'image de l'idéal type du camp humanitaire comme lieu attiré des réfugiés et comment celui qu'il nomme le « réfugié urbain » se construit en désobéissance à cet idéal, devenant problématique pour les responsables politiques locaux comme nationaux (Darling, 2017, 180).

3.3. Les campements aux frontières, les campements en ville et la fabrique de la ville par le bas

L'histoire récente des campements auto-établis par des personnes exilées en France commence à Calais dans les années 1990, et se poursuit à Paris dans les années 2000, après la fermeture du centre de Sangatte. L'année 2015 marque un tournant avec l'arrivée de nombreuses personnes étrangères en demande de protection sur le territoire français et la « crise de l'accueil » (Lendaro et al., 2019) qui en découle. À Paris, le sans-abrisme des personnes exilées n'est pas un phénomène nouveau. Dans les années 2000 et 2010, des campements s'étaient formés dans le square Villemin à proximité de la Gare de l'Est, parfois surnommé « *Little Kabul* » en raison de son occupation régulière depuis des années par des demandeurs d'asile afghans³². En avril 2011, dans le sillage des printemps arabes, la mairie de Paris ainsi que les associations engagées auprès des personnes vivant à la rue constatent l'arrivée de Tunisiens, d'Égyptiens et de Marocains qui forment un campement de 300 à 500 habitants à hauteur de la porte de la Villette. À Rome, la présence d'exilés dans des squats est très ancienne, mais ils étaient peu visibles dans les espaces publics avant 2015. C'est l'augmentation du nombre de personnes en mouvement qui a amplifié un phénomène préexistant.

En Italie les zones rurales des régions du Sud sont historiquement des lieux d'installation informelle des migrants en provenance d'Afrique subsaharienne principalement (degli Uberti, 2021). Les exilés investissent des habitats en tentes, des hangars et des conteneurs et leurs localisations rurales s'expliquent par le besoin de main d'œuvre bon-marché de l'agriculture italienne. En 2015, en tant que l'un des premiers pays d'entrée en Europe³³, l'Italie voit augmenter le nombre d'habitants dans les campements installés au sein des espaces ruraux et dans les occupations de bâtiments au sein des espaces urbains (Grazioli, 2021). Des campements sont installés dans les espaces urbains : dans les parcs, sous les ponts, sur les places, dans les zones à proximité des gares (Fontanari 2019 ; degli Uberti 2019 ; Benedikt, 2020). Une enquête nationale estime à 7 500 les personnes en dehors du système d'accueil et habitant dans les campements (Mendola & Busetta 2018). Elles sont, dans la plupart des cas, en situation d'irrégularité administrative. Ce travail insiste particulièrement sur la complexité d'étudier une population « qui n'est présente dans aucune liste ou registre, insaisissable et très mobile en termes spatiaux et temporels » (Mendola & Busetta 2018, 65). En 2015 toujours, l'ONG Médecins Sans Frontières décompte les populations exilées vivant dans des campements (ruraux ou urbains) et les squats

³² Rapport conjoint de FTDA & Emmaüs (2011). *Le Paris des Afghans, regard sur une catégorie invisible et précaire d'exilés du 10ème arrondissement*.

³³ Le nombre de demandeurs d'asile en Italie a augmenté, passant de 63 000 en 2014 à 130 000 en 2017, pour diminuer drastiquement en 2018 (54 000) en raison de la signature du mémorandum Italie-Libye et l'entrée en vigueur du décret-loi sur la sécurité et l'immigration en 2018. En 2020, l'Italie dénombre 34 154 arrivées sur les côtes du sud de l'Italie et 26 963 demandes d'asile, baisse qui s'explique par la pandémie (MEDU, 2021).

qu'elle estime à un minimum de 10 000 personnes (mineurs et majeurs compris) réparties dans des dizaines de sites à travers le pays. À Rome plus les 11 sites suivis par l'ONG, comptent environ 4 000 personnes en 2018³⁴.

Les personnes exilées habitants les campements de Paris et de Rome ont fait l'objet de plusieurs études statistiques. Les populations ont des profils similaires en termes d'âge et de situations administratives, avec des variations de nationalités liées aux routes migratoires empruntées, mais aussi aux espaces et temporalités où ces enquêtes statistiques ont été réalisées.

À Paris, l'enquête menée par Mireille Eberhard, Erwan Le Méner et Émile Segol (2018) entre juin 2015 et novembre 2016 donne un aperçu statistique de la population présente dans les campements de l'époque. La plupart sont des hommes (96 % des enregistrements faits par le Groupement d'Intérêt Public Habitat – GIP-HIS – en 2015 et 2016) et des hommes jeunes (plus de la moitié a entre 24 et 29 ans entre 2015 et 2016). La plupart des exilés viennent d'Afghanistan et du Soudan (plus de sept individus sur dix en 2015 et 2016), mais aussi d'Érythrée, de Somalie et d'Éthiopie. D'autres nationalités plus minoritaires sont également représentées, issues d'autres pays d'Afrique (Maroc, Tunisie, Côte d'Ivoire, Mali...) ou de pays du Proche Orient.

Cette répartition des nationalités, genres et âge recoupe celle observée dans le cadre de l'enquête menée sous l'égide d'Action Contre la Faim dans les structures d'accueil parisiennes³⁵ (chapitre 2). Les questionnaires distribués dans cinq structures d'accueil à Paris³⁶ durant les deux premières semaines de juin 2021 ont permis de recueillir 491 questionnaires. Cet échantillonnage est suffisamment élevé pour assurer une représentation fiable de la réalité des conditions d'accueil des exilés à Paris à partir de ces structures qui sont en grande partie côtoyées par des personnes exilées habitants dans les campements ou à la rue. Les hommes interrogés ont en moyenne 29 ans et sont issus de 31 nationalités différentes, la nationalité afghane est la plus représentée (figure 2).

³⁴ Medici Senza Frontiere, (2018), *Fuori Campo*. URL <https://www.medicisenzafrontiere.it/cosa-facciamo/progetti-in-italia/fuori-campo/>

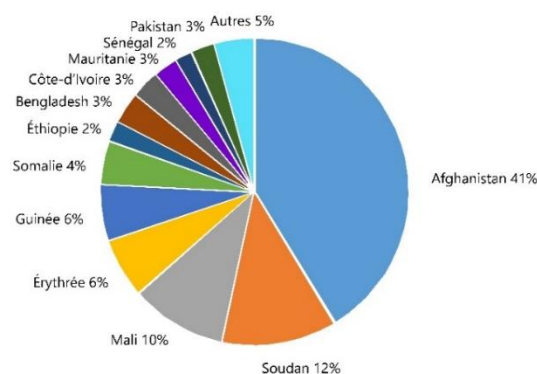
³⁵ Action Contre la Faim et al., 2021, Les oubliés du droit d'Asile. URL : <https://www.actioncontrelafaim.org/publication/les-oublies-du-droit-dasile/>

³⁶ Il s'agissait de la Halte Humanitaire gérée par la Fondation Armée du Salut, l'accueil de jour Austerlitz géré par Aurore, l'accueil de jour Cité géré par France Horizon, le Kiosque, une permanence juridique gérée conjointement par Emmaüs Solidarité et France terre d'asile et enfin le CEDRE, accueil et permanence juridique porté par le Secours-Catholique.

Figure 2 : Nationalités des personnes ayant participé à l'enquête d'ACF

Nationalités des personnes ayant participé à l'enquête d'ACF (N=491)

Au sein de cinq structures d'accueil parisiennes en juin 2021



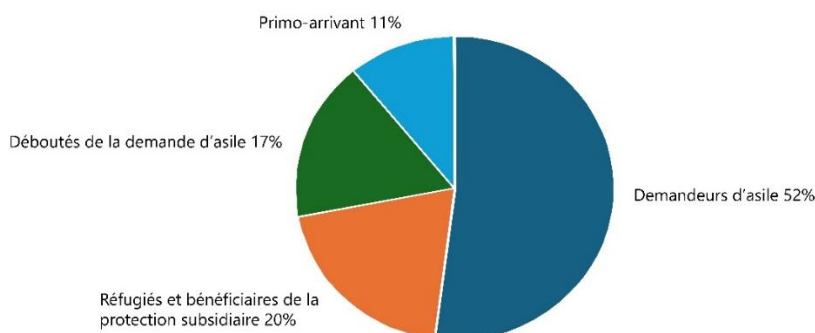
Source : Action Contre la Faim, 2021, *Les oubliés du Droit d'Asile, enquête sur les conditions de vie et l'accès aux droits des exilés fréquentant cinq structures d'accueil à Paris.*

La majorité (52%) des personnes interrogées sont des demandeurs d'asile. Un cinquième (20%) bénéficient de la protection internationale soit au titre de réfugié ou de bénéficiaire de la protection subsidiaire. Enfin, 17% des personnes interrogées ont été déboutées de leur demande d'asile et 11% n'ont pas encore entamé les démarches. Ils sont dits « primo arrivants » (figure 3).

Figure 3 : Situations administratives des personnes ayant participé à l'enquête d'ACF

Situations administratives des personnes ayant participé à l'enquête d'ACF (N=491)

Au sein de cinq structures d'accueil parisiennes en juin 2021



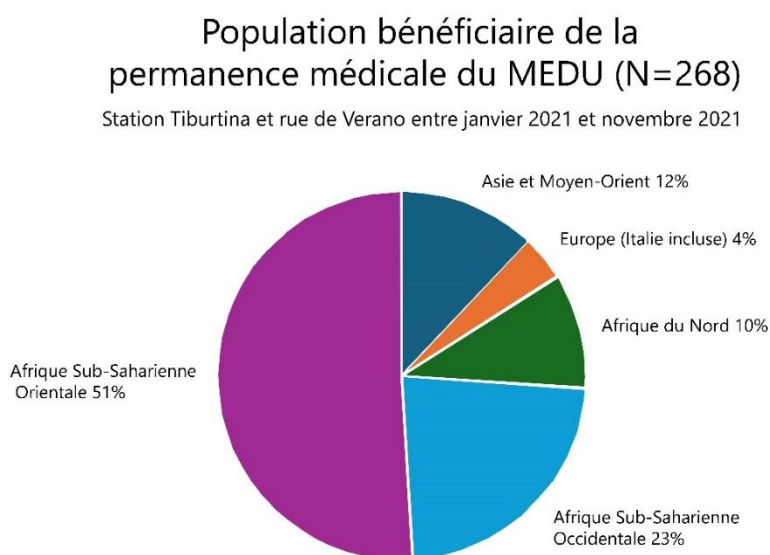
Source : Action Contre la Faim, 2021, *Les oubliés du Droit d'Asile, enquête sur les conditions de vie et l'accès aux droits des exilés fréquentant cinq structures d'accueil à Paris.*

À Rome, les statistiques des personnes passées à la permanence médicale de *Medici per i Diritti Umani* (MEDU) à l'arrière de la gare Tiburtina où se situe le campement du Baobab où s'est tenue mon ethnographie (puis sur la rue de Verano après l'éloignement du Baobab de l'infrastructure

ferroviaire en juillet 2021) nous donne un aperçu statistique de la population que j'ai pu rencontrer durant mes deux séjours un an plus tôt.

Sur les 403 personnes assistées à Tiburtina/ Verano par les permanences médicales du MEDU entre janvier 2021 et novembre 2021, 268 d'entre elles ont accepté de répondre au questionnaire proposé par l'ONG. Presque tous étaient des hommes (99%). 48 % des personnes qui se sont présentées à la permanence médicale du MEDU avaient entre 18 et 20 ans, 32% entre 30 et 50 ans, 16% avaient moins de 18 ans, et 4% plus de 50 ans. En ce qui concerne les régions d'origine, 51% des personnes assistées étaient originaires de pays d'Afrique subsaharienne orientale (Érythrée, Éthiopie, Somalie et Soudan), 23 % d'Afrique subsaharienne occidentale (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Tchad, Gambie, Mali, Niger, Nigeria, Cameroun, Guinée, Sénégal), 12 % des pays d'Asie et du Moyen-Orient (Afghanistan, Inde, Pakistan, Iran et Palestine), 10 % d'Afrique du Nord (Égypte, Libye et Tunisie), et 4 % de pays européens (figure 4).

Figure 4 : Population bénéficiaire de la permanence médicale du MEDU



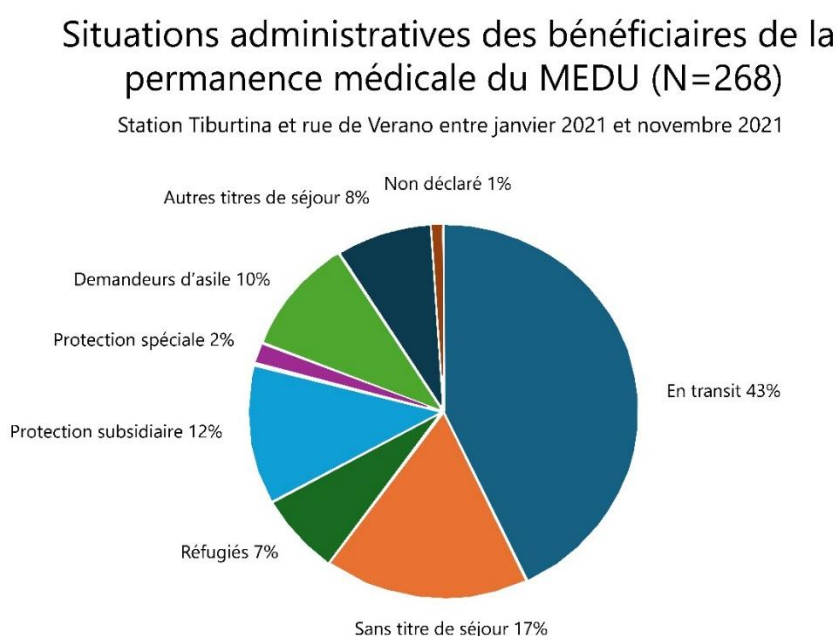
Source: Medicini per i Diritti Umani (MEDU), 2021, *Margini, Rapporto sulle condizioni socio-sanitarie di migranti e rifugiati negli insediamenti informali della città di Roma*

Parmi les personnes qui se présentent, 43% des d'entre elles se déclarent « en transit » vers d'autres pays européens, 7 % ont le statut de réfugié, 12 % la protection subsidiaire, 2% la protection spéciale³⁷, 10% sont des demandeurs d'asile, et 8% sont en possession d'autres types de permis ou originaires de l'UE, tandis que les 1% restants n'ont rien déclaré (figure 5). Il faut néanmoins préciser que les personnes qui se déclarent « en transit » sont, de fait, considérées

³⁷ La protection spéciale est un titre de séjour italien introduit en 2020, valable deux ans, et accordé à ceux ne pouvant pas bénéficier de l'asile ou de la protection subsidiaire, mais qui sont exposés à des risques humanitaires.

comme sans titre de séjour par les autorités italiennes. Puisqu'elles n'ont souvent pas choisi d'entamer une procédure de régularisation en Italie, elles n'ont pas de document attestant d'une procédure en cours régularisant temporairement leur présence sur le territoire, quand bien même leurs empreintes aient pu être enregistrées dans un *hotspots*. La catégorie « sans-titres de séjour » renvoie à différentes situations : déboutés d'une demande de titre de séjour, soit leur titre de séjour a expiré et elles ne sont pas parvenues à le renouveler, soit elles sont primo-arrivantes et réfléchissent à des options de régularisation et ont exprimé le souhait de le faire en Italie (dans le cas contraire, elles auraient été comptabilisées comme « en transit »).

Figure 5 : Situations administratives de la population bénéficiaire de la permanence médicale du MEDU



Source: Medicini per i Diritti Umani (MEDU), 2021, Margini, *Rapporto sulle condizioni socio-sanitarie di migranti e rifugiati negli insediamenti informali della città di Roma*

Les deux enquêtes ont des protocoles très différents. Celle d'ACF est réalisée en deux semaines avec un fort déploiement de bénévoles qui a permis de récolter 491 questionnaires quantitatifs exploitables. Elle est menée dans un contexte qui intervient après deux opérations de mise à l'abri d'ampleur le 30 mai et 3 juin 2021 où 1013 personnes ont été prises en charge. L'enquête quantitative romaine couvre onze mois d'activités d'une permanence médicale où, concernant Tiburtina, 403 personnes se présentent (il ne s'agit donc pas de l'ensemble des personnes de passage par le campement du Baobab) et 268 d'entre-elles acceptent de répondre au questionnaire.

Cet avertissement posé, il est intéressant de constater que 43% des personnes passées par le campement à côté de la gare de Tiburtina à Rome se sont déclarées « en transit », tandis que cette réponse n'est pas proposée dans les questionnaires quantitatifs utilisés dans les structures d'accueil

parisienne. On peut envisager un effet de lieu. Un campement dans la proximité immédiate d'une infrastructure ferroviaire laisse en effet transparaître une situation de transit là où des accueils de jour répartis dans Paris nécessitent d'emblée une plus grande maîtrise de l'espace urbain pour y accéder. Malgré ces disparités en termes de protocoles d'enquête et de lieux de production des données, ces statistiques nous offrent un portrait intéressant de la population d'exilés en errance dans les espaces urbains, et particulièrement de celle qui habite en campement.

Les différentes configurations frontalières ont amené leurs lots d'études des campements et autres formes d'abris, comme à Vintimille à la frontière franco-italienne (Trucco, 2019 ; Aru, 2021), à Calais sur la frontière franco-britannique (Akoka & Clochard, 2009 ; Agier, 2016 ; Agier et al., 2018 ; Reinisch, 2015), à Ceuta et à Melilla aux frontières entre le Maroc et l'Espagne (Pian, ; Queirolo Palmas, 2021), ou encore aux frontières rythmant la route des Balkans allant de la Grèce à l'Autriche ou l'Allemagne (Jordan & Moser, 2020 ; Minca, 2022 ; Jordan & Minca, 2023) pour ne citer que quelques exemples issus du contexte européen. Présentant des matérialités hétérogènes et temporaires – et pourtant sans cesse renouvelées – ces campements sont liés à la difficulté du passage qui crée des blocages et des temps d'attente où les personnes recourent aux campements pour s'abriter et (ré)organiser leurs trajectoires. Ces campements aux frontières – terrestres ou portuaires – sont les « sous-produits » de la sécurisation politique migratoire et constituent des « espaces en goulot d'étranglement » où les personnes mobiles sont mises en suspens et deviennent alors temporairement visibles (Katz, 2016). Les aires géographiques où ces campements se déploient forment des frontières mobiles (Zhang, 2019), soit des zones frontalières constamment reconfigurées par des tentatives de passages et leurs empêchements. Ces campements constituent les lieux d'une autonomie et d'une auto-organisation possible autant que des espaces de relégation et de contrôle (Aru, 2021).

Les campements auto-établis dans les espaces urbains des grandes villes qui ont constitué mon entrée dans l'errance des exilés ont également fait l'objet de travaux récents, notamment dans les contextes parisiens (Agier et al, 2022 ; Gardesse et al, 2022 ; Sebillotte, 2022) et romains (Schmidt & Palutan, 2018 ; Hung, 2019 ; Montagna & Grazioli, 2021). Plus globalement, ces campements auto-établis, souvent qualifiés d'« informels » dans la littérature, sont appréhendés comme des espaces de suspension temporelle et spatiale (Queirolo Palmas & Rahola, 2022) et des espaces d'autonomie permettant l'expression des besoins et des désirs des personnes migrantes (Benedikt, 2020). Ils sont conceptualisés comme des « entre-deux » ou des « interstices », ou encore comme des espace-temps de transition dans l'expérience migratoire.

L'analyse de la production urbaine dans les Suds et la littérature sur l'« informalité » et sa critique constituent une source d'inspiration pour saisir les campements urbains par le prisme de la fabrique urbaine. Cette approche interroge le regard souvent porté par les chercheurs des Nords

sur la place des populations mobiles – et précarisées – dans la fabrique de la ville, et sur la place qui leur est assignée (ou laissée) par les politiques de gestion de leurs présences (Jacquot & Morelle, 2018a). Ici le terme de « fabrique » permet, dans un contexte de production urbaine néolibérale dictée par des acteurs politiques et économiques dominants, de saisir comment, en creux et en pratique, d'autres usages perçus comme informels, illégitimes et subalternes, participent à la production urbaine (Morange & Spire, 2017).

Plus globalement, les travaux des chercheurs de l'École de Chicago sur la place des immigrés installés dans les grandes villes du nord-est étasunien ont posé les bases d'une sociologie cherchant à comprendre les mécanismes de l'intégration des populations urbaines (Thomas & Znaniecki, 1996 [1918] ; Park & Burgess, 1921). Ils explorent l'hypothèse que les quartiers immigrés constituent une première étape nécessaire dans le processus d'intégration ou d'assimilation sociale, culturelle et spatiale des nouveaux arrivants. Ils ont tout d'abord montré comment « l'enclave ethnique » est une sorte de refuge facilitant l'acculturation des primo-arrivants, opérant aussi comme un lieu d'activité économique immigrée où les liens d'interconnaissance facilitent l'accès à un travail et à une stabilité sociale (Portes & Bach, 1985). Ces quartiers, présents majoritairement dans les « *gateway cities* » (Frey, 1996 ; Logan et al., 1996), sont un tremplin permettant une plus ou moins grande mobilité sociale intergénérationnelle. Ces visions positives du rôle du quartier ont été nuancées par d'autres recherches, qui montrent que celui-ci peut aussi être un lieu d'enfermement, faisant du quartier ethnique autant un tremplin qu'un potentiel « ghetto » (Wacquant, 2007) mettant en lumière, d'une part, le racisme et les discriminations structurant les sociétés d'accueil dans lesquelles les nouveaux arrivants doivent s'inscrire, et d'autre part les rapports d'exploitation qui peuvent aussi exister vis-à-vis ou au sein des groupes immigrés, ces deux aspects empêchant la mobilité socio-spatiale et exacerbant la pauvreté des immigrés habitant ces quartiers (Waters & Jiménez, 2005 ; Alba & Nee, 2014). Il est cependant plus facile d'étudier la concentration que la dispersion (Green, 2021) et nombre de travaux ont nuancé la dimension fermée et enfermante du ghetto et des quartiers ethniques qui « semblaient stables juste parce que les personnes qui y arrivaient étaient de la même nationalité que celles qui le quittaient » (Chudacoff & Smith, 2014[1988], 136). Cette littérature très riche, aux fondements de la sociologie urbaine américaine, nous invite à comprendre plus largement les conditions d'arrivée en ville des migrants indésirables et leurs impacts sur celle-ci, tout en étant attentif aux manifestations spatiales moins visibles de la dispersion, perceptibles à travers les trajectoires résidentielles des exilés.

Mon travail ne s'inscrit pas dans l'héritage de la sociologie urbaine américaine qui observe les migrations depuis une perspective sédentaire et stato-centrée. Cependant, ce corpus permet de déplacer le regard au-delà du camp et des campements comme dispositifs de contrôle formels ou

informels, et d'interroger l'impact des politiques de contrôle et de dissuasion sur la capacité des personnes exilées à prendre place et s'installer en ville. Malgré les contraintes structurelles et la production de la précarité qui marquent l'arrivée en ville des migrants, de nombreux aspects de ces migrations échappent au contrôle et participent à produire la ville, ses quartiers, des centralités spécifiques qui interrogent et défient souvent la production urbaine des acteurs dominants. Pour aborder cette dimension processuelle de l'arrivée dans un lieu d'installation potentiel, je mobilise le concept d'« infrastructure d'arrivée » développé par Bruno Meeus, Karel Arnault et Bas van Heur et qui qualifie les « éléments du tissu urbain dans lesquels les nouveaux arrivants s'enchevêtrent à leur arrivée et où leurs futures mobilités sociales locales ou translocales sont produites autant que négociées »³⁸ (2019, 1).

Les travaux sur les dispositifs d'enfermement et de mise à l'écart ont participé à poser le cadre des réflexions sur les modalités spatiales de la gestion des migrations indésirables et sur la production spatiale de l'indésirabilité. Mais pour comprendre ce qui se joue dans l'arrivée et la présence en ville des personnes exilées étudiées dans cette thèse, il faut se poser à l'intersection du contrôle des mobilités et de l'autonomie des personnes qui migrent et s'installent malgré tout dans l'espace urbain. Ces dernières s'inscrivent dans des parcours migratoires et des trajectoires résidentielles sans cesse renégociées.

4. L'errance comme outil conceptuel pour comprendre les mobilités

L'errance est une mobilité faite d'ancrages limités et labiles. Les dimensions spatiales de l'errance ont été étudiées principalement dans le cadre des études sur le sans-abrisme et sur l'errance des jeunes. L'errance dans le cadre des migrations internationales n'est pas un objet de recherche en soi, mais les expériences spatiales des migrations précarisées occupent de façon transversale différents courants des études migratoires et particulièrement les géographes. L'objectif de ce quatrième et dernier temps de l'état de l'art est de détailler la manière dont l'errance a été spatialement saisie dans le champ des études sur le sans-abrisme et dans le champ des études migratoires, champs où certaines notions centrales caractérisent des mobilités qui traduisent une lutte pour se déplacer mais aussi pour prendre place.

4.1. L'errance en géographie humaine : saisir des trajectoires, des dispositifs de contrôle et des stratégies de résistance

Considérant tout d'abord les travaux sur le sans-abrisme, la sociologie a étudié le parcours des personnes à la rue par le prisme de la notion de « carrière ». La trajectoire sociologique se

³⁸ “those parts of the urban fabric within which newcomers become entangled on arrival, and where their future local or translocal social mobilities are produced as much as negotiated”

distingue de celle envisagée en géographie, et l'analyse spatiale n'est pas au cœur de son propos. Néanmoins, l'approche sociologique est centrale pour penser le rapport à la ville des sans-abris. Inspirés des travaux d'Erving Goffman sur les résistances individuelles dans le cadre des institutions totales (1968) et de Howard S. Becker (1985[1963]) sur les carrières de déviations, l'approche par carrière s'intéresse aux transformations engendrées par l'intégration d'une personne au sein d'une trajectoire de vie. L'adoption d'un certain mode de vie confronte l'individu à des expériences – communes à l'ensemble des personnes partageant ce quotidien – qui le conduisent à modifier ses propres pratiques, sa perception du monde et de lui-même au fur et à mesure qu'il s'intègre au groupe.

À chacune de ces étapes, les membres du groupe présentent une certaine homogénéité en termes de pratiques et de représentations sociales associées et chacune peut être conçue comme un idéal-type (Colliot-Thélène, 2006). De nombreux auteurs se sont donc intéressés aux carrières de sans-abrisme en faisant émerger des idéaux-types pour chacune de leurs étapes (Carotenuto-Garot, 2021)³⁹. Ils et elles insistent sur les effets de cycle, les aller-retours d'une étape à l'autre, avec des durées variables pour chacune d'elles (Colombo, 2010). Le caractère fluctuant des cas individuels contredit l'idée d'un processus de désocialisation ou de désaffiliation inéluctable et linéaire (Carotenuto-Garot, 2021). En faisant de la personne sans-abri un agent conservant des capacités d'action dans une situation de précarité et de fortes contraintes structurelles, la recherche sur les carrières de sans-abrisme s'intéresse aux situations, pratiques et stratégies d'adaptation mises en œuvre par les individus à chacune des étapes de leur carrière, qualifiée notamment de « carrière de survie » ou « carrière d'errance » (Pichon, 1995 ; Bergier, 2000).

Cependant, les auteurs précédemment cités avertissent qu'une approche centrée sur la rationalité de l'acteur individuel peut amener à surévaluer l'autonomie vis-à-vis des structures de domination qui pèsent et conditionnent la vie à la rue. Les approches géographiques permettent de répondre à cette difficulté. Afin de saisir cette tension, de nombreux concepts émergent. Parmi eux, il est possible de citer le concept de « débrouille » (Zeneidi-Henry, 2002 ; Gaboriau, 1993) qui désigne un ensemble de comportements habiles, de ruses et de tactiques qui permettent de se tirer d'affaire, de survivre et de surmonter des obstacles de natures diverses (administratifs, juridiques, économiques, relationnels). De même, le concept de « compétences précaires » proposé par Florence Bouillon dans ses travaux sur la vie en squat (2007) permet de faire la synthèse entre contraintes structurelles, logiques de domination à l'œuvre et capacité d'action. Enfin, Claudia Girola qualifie les personnes à la rue de « stratèges autonomes » pour insister sur les compétences

³⁹ Ces trajectoires sont souvent découpées en trois étapes idéales typiques : fragilisation, routinisation, puis sédentarisation (Damon 2021) ; l'arrivée dans la rue (*il condizione di « nuovo » senza casa*), la phase d'adaptation (*la fase di adattamento*) et un état « chronique » (*il senza casa cronico*) (Meo, 2000) ; la résistance face à la situation, l'adaptation, et l'installation (Gaulejac & Taboada, 1994) par exemple.

qu'elles acquièrent et mettent en œuvre afin de devenir des expertes de la ville (2007). La géographie humaine a grandement participé à documenter les réalités auxquelles sont confrontées les personnes face à un problème d'ordre profondément spatial : ne pas avoir d'endroit sûr et stable dans le monde (Speer, 2022). En mobilisant des concepts élaborés par d'autres disciplines des sciences humaines, en ayant une approche transdisciplinaire ou en mettant au point ses propres outils, l'approche géographique de l'errance et du sans-abrisme s'articule en différents axes dont trois m'intéressent particulièrement.

Un premier axe met l'accent sur l'étude des dispositifs de contrôle et de régulation des présences des personnes en errance en ville (Mitchell, 1995 ; Goldfischer, 2020 ; Berti, 2010 ; Mitchell & Heynen, 2009 ; Speer, 2019). La sécurité construite comme une valeur centrale des sociétés occidentales s'exprime dans la production et la gestion de l'espace public à travers l'aménagement, les législations (nationales et municipales) ainsi que le contrôle policier régissant l'ordre public (Froment-Meurice, 2016 ; Bony et al, 2021). Les travaux des géographes critiques (Harvey, 2003 ; Soja, 2010 ; Mitchell, 2003), dénoncent la fragmentation urbaine et les inégalités spatiales qui résultent du primat des enjeux économiques dans la production de la ville. Cela crée, entre autres, des villes inhospitalières pour les personnes à la rue (Terrolle, 2004 ; Froment-Meurice, 2016), particulièrement pour les personnes migrantes, notamment lorsqu'elles sont nouvellement arrivées. Le contrôle des espaces urbains par la gouvernance urbaine articule un registre coercitif (présence policière, aménagements urbains dissuasifs) et de soin (maraudes sociales, accueils de jour, distributions alimentaires). Au-delà de la préoccupation sécuritaire, cette logique de pacification de l'espace urbain s'inscrit dans une compétition au sein d'un marché mondial des villes (Sassen, 1996) où l'espace public devient un consommable qu'il importe de contrôler et d'embellir (Fleury & Froment-Meurice, 2014), tant pour les touristes que pour les riverains, ce qui nécessite souvent des arbitrages (Berroir et al., 2016; Fleury, 2010). L'évacuation ou l'expulsion de populations marginalisées (travailleuses et travailleurs du sexe, toxicomanes, jeunes en errance, migrants) participe donc à la production urbaine néolibérale. À ce titre, il est possible de citer les travaux sur le recours aux démantèlements de bidonvilles de personnes identifiées comme Roms (Cousin & Legros, 2014 ; Legros, & Vitale, 2011 ; Olivera & Legros, 2014 ; Aguilera, 2015), d'évacuation de campements de personnes migrantes ou non migrantes, qu'il s'agisse d'habitats isolés ou en groupes (Lion, 2015a ; Lion 2015b).

Un second axe de la recherche en géographie sur l'errance et le sans-abrisme est celui des mobilisations des personnes mises en errance et des associations de soutien à ces dernières. La composante spatiale de ces mobilisations apparaît comme centrale, notamment dans l'optique propre à la géographie critique où l'on considère que l'espace est l'enjeu des rapports de force plus que leurs supports et que les mobilisations incarnent dès lors une revendication d'un droit à

la ville. Dans le contexte parisien, cela s'applique notamment aux luttes menées par le biais de campements de visibilisation au début des années 2000 par des personnes sans-abris et des associations de soutien (Gaboriau & Graeff, 2007), réactivé par les collectifs d'aide aux personnes migrantes à Paris après 2015 (Jaoul, 2021). Mais outre les mobilisations collectives et médiatisées, d'autres modalités de résistances spatiales sont mises en œuvre par les personnes à la rue, notamment lorsqu'il s'agit de pratiques d'appropriation discrètes et subversives de l'espace urbain (Ripoll & Veschambre, 2005 ; Pinet, 2016).

Un troisième axe s'intéresse aux expériences individuelles et collectives de vie à la rue. Dans ces travaux la notion d'« habiter » est centrale, qu'elle soit envisagée dans les rues, les parcs ou les friches urbaines, sous forme isolée ou collective (Grésillon, et al. 2014 ; Véniat, 2018), notamment autour de la négociation d'espaces et de temps de repos, d'intimité, de convivialité, mais aussi autour de la matérialité des habitats. Ces travaux s'intéressent également aux trajectoires spatiales, aux habitudes et pratiques quotidiennes des personnes vivant dans l'espace public et pour qui l'accès aux différentes ressources qui participent à leur survie nécessite de se déplacer (Rollinson, 1998 ; Zeneidi, 2002, 2006 ; Pichon, 2002 ; Jocoy & Del Casino, 2010 ; Daya & Wilkins, 2013 ; Hennigan & Speer, 2019 ; Weiss, 2020 ; Peletier, 2023). Malgré la disparité des profils des personnes (famille Roms à la rue, homme seul, femme seule, mineur, etc.) et des échelles d'observation (régionale, municipale, à l'échelle d'un quartier, etc.), les études démontrent que les pratiques spatiales des personnes sans domicile et habitants les espaces publics sont organisées autour de la disponibilité des ressources qui leur permettent de répondre à leurs besoins de base (Zeneidi, 2002). Les routines développées démontrent une organisation spatio-temporelle de leur quotidien articulant différents lieux d'ancrages. Elles démontrent également la structuration relationnelle de réseaux d'interconnaissances et d'interdépendances. S'y jouent des relations sociales de solidarité et de conflictualité autour des hiérarchies internes aux membres d'un groupe et entre les groupes (Besozzi, 2021) ainsi que des relations d'amitié, de couple ou de rivalité qui émerge des relations nouées par et à travers les lieux de vie à la rue (Weiss, 2020 ; Muniglia & Rothé, 2013). Des liens avec des parents, des proches, des enfants, en France ou à l'étranger, constituent aussi des points d'ancrages réels (lorsque ces liens n'ont pas été rompus) ou imaginaires (Zeneidi-Henry & Fleuret, 2007). Dans cet axe, d'autres travaux s'intéressent plus spécifiquement aux contraintes induites par l'assistance sur les trajectoires qui imposent une circulation entre différents dispositifs temporaires (Le Bars, 2018 ; Bouillon et al, 2019). En effet, les espaces et les temporalités de l'assistance conditionnent un certain rapport à la ville (Gardella, 2014) où le degré et la forme de l'assistance est déterminée en fonction des évaluations de vulnérabilité et des situations administratives. Ensuite, l'amplitude géographique de certaines trajectoires d'errance interpelle et décroïsonne une approche centrée sur les villes, car les territoires d'errance peuvent s'inscrire dans les espaces ruraux ou encore s'articuler sur des

échelles géographiques plus vastes, et ainsi mettre en lien des lieux de natures différentes (Argent & Rolley, 2006 ; Christensen et al., 2017)⁴⁰.

Ces trois perspectives, celle du contrôle urbain, celle des mobilisations et celle des expériences et pratiques spatiales, sont souvent interdépendantes. En synthèse, l'approche géographique de l'errance des personnes à la rue réfute l'idée que ces mobilités soient erratiques et irrationnelles, s'inscrivant dans des trajectoires chaotiques ou des circulations sans but (Zeneidi, 2007). Elle nous confirme la pertinence de saisir l'errance en s'intéressant aux politiques de contrôle des présences indésirables. Elles conditionnent, en partie seulement, des spatialités qui s'expliquent également du point de vue de l'agentivité et des capacités d'action des personnes qui vivent à la rue et se l'approprient. L'agentivité des personnes à la rue est constituée de pratiques spatiales subversives qui, lorsqu'elles sont visibles et médiatisées, peuvent être mobilisée comme un outil de militantisme formalisé.

Les études migratoires utilisent assez peu le terme d'« errance » pour qualifier des mobilités de plus en plus fragmentées par les politiques de contrôle des frontières et leur externalisation (Collyer, 2010). Pourtant, c'est bien l'achoppement des mobilités sur les politiques de contrôle qui est au cœur d'une importante littérature sur les situations d'(im)mobilité, de blocage (*stranded migrations*) (Faret, 2021) et d'attente, et qui prend comme sujet les recompositions des trajectoires migratoires qu'elles engendrent. Les études migratoires invitent à déplacer le regard sur les mobilités et à interroger les phénomènes spatiaux depuis une perspective transnationale. En France, la présence de plus en plus importante des personnes étrangères à la rue et dans les dispositifs d'assistance invite à renouveler les questionnements relatifs aux pratiques spatiales, aux appropriations, aux revendications des personnes migrantes expérimentant des phases de vie à la rue et se confrontant aux politiques de régulation des espaces urbains. Ces situations peuvent alors être pensées en continuité avec les dispositifs de contrôle des mobilités qui rythment leurs trajectoires dans un contexte de multiplication des frontières.

4.2. Saisir l'errance depuis l'autonomie des migrations

Je définis l'errance comme la réalité socio-spatiale résultant d'une mobilité, appréhendée comme autonome, confrontée à son contrôle. Il est dès lors nécessaire de définir le concept d'autonomie en études migratoires et la manière spécifique dont elle est mobilisée dans cette réflexion. Cela

⁴⁰ Enfin, il faut noter que les études sur l'errance et le sans-abrisme en ville sont proches d'autres objets de recherche sur les pratiques subalternes et les marges urbaines. On peut citer à ce titre, les travaux portant plus généralement sur les résistances spatiales discrètes liées à d'autres usages comme le commerce informel, (Erdi Lelandais & Florin, 2016) ou sur d'autres types de lieux, comme les friches urbaines, ou les squats (Darly et al. 2021 ; Flégeau, 2018 ; Bouillon, 2003 ; Aguilera & Bouillon, 2013 ; Grazioli, & Caciagli, 2018 ; Kotronaki, et al., 2018 ; Lafazani, 2021) qui peuvent être recouper les pratiques spatiales des personnes sans-abris.

me permet également d'énoncer clairement comment sont appréhendées les personnes migrantes dans le cadre de ce raisonnement et de choisir, ou plutôt d'arrêter, un terme pour les désigner.

La problématisation du rapport entre la volonté de partir et la contrainte du départ nourrit les catégorisations des mobilités internationales. Au cœur de cette tension se trouve la question de l'autonomie (Bouffet, 2023). En effet, le degré d'autonomie prêté à la personne qui décide de migrer favorise une lecture des migrations plutôt qu'une autre et engendre des catégorisations binaires. L'autonomie est initialement définie comme une capacité pour un individu à être soi-même la source de ses obligations, de la raison de ses actes (Kant, 2003 [1788]). Dans une acception matérielle, l'autonomie se définit comme la capacité de subvenir à ses besoins et à être indépendant, à se maintenir en vie et à reproduire ses conditions d'existence. Ces deux conceptions envisagent l'autonomie à l'échelle individuelle comme une qualité intrinsèque des individus qui leur permet d'évoluer dans le monde. Or, le concept d'autonomie permet de poser la question de l'articulation entre l'agentivité des individus, c'est-à-dire leurs capacités d'action individuelles, et leurs constitutions en tant qu'acteurs politiques collectifs.

En études migratoires, le degré d'autonomie présumé du migrant participe à déterminer l'appréhension de la migration par les chercheurs. Deux figures sont souvent opposées par leurs degrés d'autonomie supposée, d'une part l'« exilé » est largement appréhendé comme la personne en situation de migration forcée, devant quitter son pays dans un contexte de violence politique (Bolzman, 1996 ; Tabori, 1972). Cette lecture convoie une approche misérabiliste qui a tendance à réduire les migrants à des figures de passivité et d'assujettissement. À l'opposé, les théories classiques puis néoclassiques des migrations appréhendent prioritairement le migrant comme un agent économique rationnel capable de produire les conditions de sa réussite sociale via un calcul coûts/bénéfices (Massey et al., 1993). Or, l'étude des trajectoires migratoires souligne l'écueil de cette binarité en démontrant l'interdépendance des facteurs de mobilités.

En revanche, la notion d'exil permet d'insister sur l'expérience individuelle et le vécu des sujets de l'exil, et c'est précisément l'approche que j'emprunte dans ce travail, partant des personnes et de leur trajectoires (migratoires, résidentielles et urbaines), pour analyser leurs rencontres, leur rapport aux autres et aux lieux. Dans cette acception, l'exil ne s'oppose pas à la migration, ni l'exilé au migrant ou au réfugié, « mais les relie pour privilégier le vécu sur des catégorisations juridiques et politiques conjoncturelles » et souvent transitoire (Galitzine-Loumpet, 2016, 119). Selon cette autrice, la potentialité heuristique du terme réside dans le fait que : « contrairement au migrant, l'exilé est à la fois immigré et émigré, réfugié et apatride » (2016, 119). Ainsi, « l'exil doit à la fois proclamer la diversité des parcours individuels et souligner une condition commune à tous les sujets en migration » (Nuselovici, 2015, 23). Il ne s'agit donc pas pour moi de faire de « l'exilé » une catégorie-valise qui permettrait de regrouper de façon indifférenciée les

expériences migratoires singulières, mais plutôt de saisir les similarités des parcours tout en respectant leurs spécificités. De plus, le recours au terme d'exilé introduit une distanciation critique vis-à-vis de la terminologie juridique institutionnelle – demandeurs d'asile, réfugiés etc. –, ou de la terminologie des débats politiques – migrants économiques, clandestins –, car ces catégories tendent à invisibiliser la complexité des parcours individuels et collectifs, et à dénier aux exilés toute agentivité. Je privilégie donc le terme d'exilé dans ce travail⁴¹.

En réaction à une lecture stato-centrée des migrations – qui tend à opposer l'image du migrant comme agent économique rationnel à celle du réfugié comme victime –, le paradigme critique de l'autonomie des migrations émerge dans les années 1990 et 2000. Ce courant, qui fait le lien entre des auteurs disparates, met au centre de l'analyse la problématique de la subjectivité des migrants et leurs trajectoires (Ma Mung, 2009 ; De Genova, et al., 2018 ; De Genova et al., 2022). En somme, il s'agit d'opérer un renversement épistémologique : les migrations ne sont plus considérées comme une sorte de phénomène surnuméraire, à la marge de la constitution des États souverains. Au contraire, elles sont constitutives des États-nations souverains tels qu'on les connaît aujourd'hui, en ce qu'ils sont le produit d'une réaction face aux mobilités (Mezzadra, & Neilson, 2013). En géographie des migrations, l'approche de l'autonomie est une perspective qui : « Appliquée à l'étude des populations localisées, c'est à dire situées dans l'espace, consisterait donc à voir comment des groupes humains se constituent et se maintiennent dans leurs relations avec ce qu'ils ne sont pas (autres groupes, autres espaces) comment ils se définissent dans des relations avec ce qui leur apparaît et qu'ils se donnent comme leur altérité sociale et spatiale » (Emmanuel Ma Mung cité par Camille Schmoll, 2022, 88).

L'approche de l'autonomie des migrations permet d'interroger l'émergence (ou l'absence) d'une autonomie collective des personnes exilées, en étant attentif à ne pas tomber dans une surinterprétation de leur intentionnalité politique, mais surtout de saisir les réseaux d'interconnaissances qui participent à façonner les trajectoires et les ancrages spatiaux de ces réseaux.

La géographe Camille Schmoll propose la notion d'« autonomie en tension » (2022) dans ses travaux sur les femmes migrantes. L'autonomie en tension permet d'appuyer le « caractère transformatif et réflexif du processus migratoire » (2020, 165) d'une part, mais surtout d'appréhender des résistances et des insoumissions à différentes échelles (à l'échelle du corps, de

⁴¹ Joris Schapendonk et ses collègues proposent le terme de « *movers* » pour saisir ces populations migrantes (2020). Ce faisant, les auteurs essaient de s'émanciper de ces catégorisations entre exilé et migrant et entre migrant et expatrié. Cependant, l'équivalent français du terme, les « mouvants » avec un usage du gérondif avec la terminaison en « -ant » qui implique un processus qui n'est pas achevé, propose la même construction de l'errant, et donc un enfermement conceptuel dans la mobilité et une réification de celle-ci.

l'espace domestique et de l'espace numérique) dans une micro-géographie du pouvoir. Ce dernier est pensé, dans une perspective foucaldienne, non comme un pouvoir social unifié mais comme une constellation dispersée de rapports inégaux (Scott & Varikas, 1988).

La philosophie féministe et post-coloniale propose une définition alternative de l'autonomie, qu'elle qualifie de relationnelle : « l'autonomie n'est pas comprise comme une capacité possédée par l'individu, même à un degré minimal, qu'il manifeste face à des contraintes extérieures, mais plutôt comme un produit collectif de structures, de relations et de pratiques sociales. (...) L'autonomie doit [donc] être comprise comme relationnelle, rendue possible par les diverses relations qu'un sujet entretient avec son environnement, sa culture, ses institutions, sa nation ou son intimité » (Lépinard, 2011, 26-27). Dans cette acception, l'autonomie n'est pas une qualité intrinsèque ou une capacité des individus à partir de laquelle ils vont évoluer dans le monde, mais le produit de conditions sociales, économiques et politiques favorables et stables. L'autonomie est le produit collectif des structures, des relations et des pratiques sociales. L'approche relationnelle de l'autonomie montre qu'elle peut « naître de la rencontre avec autrui et des situations nouvelles provoquées par la mobilité » (Schmoll, 2020, 164). L'angle de l'autonomie relationnelle est pertinent pour traiter les trajectoires d'errance des personnes exilées abordées dans ce présent travail. En effet, leurs mobilités et leurs pratiques spatiales s'appuient sur des compétences sociales. Parmi elles, il y a leur autonomie, qui est toujours relationnelle (Jouan & Laugier, 2009) et naît de rapports avec autrui permis par l'expérience migratoire. L'autonomie n'est alors plus synonyme d'une liberté individuelle ou d'une capacité personnelle à se prendre en charge, mais de la capacité collective d'un réseau à intégrer les individus, actifs au sein de ce même réseau, et de leur permettre de se déplacer ou de prendre place. Cela ne signifie pas que l'agentivité individuelle disparaît, mais celle-ci est conditionnée, structurée, englobée dans l'autonomie relationnelle.

4.3. Saisir l'errance par le prisme des espaces relationnels

Les penseurs cosmopolites et postmodernistes en sociologie opèrent un *mobility turn* au début des années 2000 (Sheller & Urry, 2006 ; Sheller, 2014) en dépassant une lecture fixiste des territoires héritée d'un mode de pensée sédentaire (Malkki, 1992). Parmi eux, le géographe Tim Cresswell définit la mobilité à travers trois dimensions interreliées : le mouvement, le sens, la pratique (*movement, meaning and practice*) (Cresswell, 2006). Le mouvement fait référence au déplacement physique entre les lieux et renvoie à la vision dominante des gouvernements et des opérateurs de transport. La signification (en tant que *production* du sens) reconnaît que les mobilités ont un sens culturel et social : les voyages et les déplacements, du trajet quotidien à la migration transnationale, sont constitués d'un ensemble de représentations et d'imaginaires qui attribuent une valeur – souvent positive – à la mobilité, faisant des significations des pratiques de

mobilités des éléments profondément idéologiques (Cresswell, 2004). Les pratiques des mobilités qualifient l'action de se déplacer (marcher, nager, prendre l'avion, conduire), elles dépendent de nombreux savoir-faire, et sont marquées par des disparités en fonction du genre, de la race, de l'âge, du capital économique, etc. Ces trois dimensions permettent à Tim Cresswell de définir la mobilité, mais surtout de reconnaître qu'elle est totalement enveloppée dans le pouvoir et la politique (Cresswell, 2010). Cependant, la synthèse inhérente au projet du paradigme des mobilités se heurte à des résistances liées aux difficultés de transposer certains de ses concepts dans le champ des migrations internationales (Ortar et al., 2018). En effet, le cosmopolitisme méthodologique ne tient pas toujours compte de l'importance persistante de l'identité nationale et des effets de frontières.

Le paradigme transnational des études migratoires émerge d'une critique du *container thinking* et du nationalisme méthodologique (Wimmer & Glick Schiller, 2003 ; Glick Schiller & Çağlar, 2011; Glick Schiller, et al., 2006). Ses auteurs étudient les circulations des migrants au sein d'organisations diasporiques puis au-delà (Ma Mung, 1992, 2000 ; Schmoll, 2004 ; Escoffier, 2006 ; Hily & Rinaudo, 2002). Ce faisant, ils interrogent le sens et l'usage des migrations qui leur est donné par les acteurs migrants eux-mêmes, sans en faire dépendre la signification et l'interprétation – souvent misérabiliste – de la perspective des acteurs dominants. Ils revisitent « les mondes cloisonnés de l'espace topographique, explorent la discontinuité, la multipolarité, la circulation, bien au-delà de l'articulation entre lieu d'origine et lieu d'installation » (Schmoll, 2022, 91). Les mobilités y sont décrites en termes de « champs migratoires » (Simon, 1995), de « circulations » (Doraï & Hilly, 2005 ; Cortes & Faret, 2009). Alain Tarrius qualifie de « territoires circulatoires » la mise en lien de lieux (souvent des quartiers dans des villes, des points de chute que sont des appartements partagés par des commerçants très mobiles) et les pratiques commerciales qui permettent aux migrants de faire circuler des biens en marge des circuits du commerce classique. Ces territoires circulatoires sont constitués des « lieux fréquentés, habités, traversés, [qui] sont saisis comme éléments de vastes ensembles territoriaux supports aux réseaux et références des diasporas » (Tarrius, 1993, 52). Ses travaux l'amènent à interroger l'émergence de nouveaux cosmopolitismes en mettant en avant l'hybridation et l'absence d'homogénéité culturelle et ethniques qui caractérisent ces réseaux commerciaux, qui en retour créent de nouvelles appartenances et pratiques spatiales et culturelles.

Malgré cet accent mis sur les circulations, un retour de la frontière et des État-nations sanctionne le début du 21^{ème} siècle, et s'impose dans les réflexions cette fois-ci pensées dans le prolongement de l'approche transnationale⁴². Dans un contexte où les moyens techniques et infrastructurels

⁴² C'est notamment dans ce contexte que se développe l'autonomie des migrations précédemment évoquée auxquels de nombreux auteurs du paradigme transnational se réfèrent.

permettant la mobilité n'ont cessé de croître, le renforcement des frontières, particulièrement après le 11 septembre 2001, participe à limiter les mobilités de certaines catégories de migrants et a pour effet de les fragmenter (Collyer, 2010).

Au cœur du paradoxe néolibéral combinant injonction à la mobilité et restriction des droits de circulations pour certains (Wihl de Wenden, 2013, 124), qu'advient-il des migrants « indésirables » ? Ainsi que l'expose Michel Agier :

La pérennité de la condition de migrant est devenue ces dernières années une question publique et aussi une question de recherche : le déplacement dont il est question ici, de manière encore très générale, peut durer de plus en plus longtemps. Beaucoup sont partis, mais ne sont toujours pas arrivés : pas d'emploi stable, pas de logement normal, pas de situation administrative durablement régulière, ou un seul de ces attributs alternativement sans les deux autres (...) Le voyage des migrants peut durer des années et se transformer en errance... C'est à ce moment-là qu'on peut commencer à parler d'une nouvelle conception de la condition cosmopolite (Agier, 2016, 24-25).

Les études migratoires ont tenté de saisir l'effet du contrôle sur les mobilités et réciproquement, par différents prismes qui ont donné lieu à une importante production conceptuelle. Tout d'abord, la notion de « fuite » est elle aussi mobilisée afin de mettre en exergue la dimension intrinsèquement politique de ces mobilités qui tentent d'échapper à leurs contrôles (Mezzadra, 2004 ; Papadopoulos et al. 2008). Ensuite, de nombreux travaux déconstruisent la notion de « transit », qui renvoie l'image d'un parcours migratoire linéaire, et insistent, au contraire, sur les importants moments de reconfiguration des trajectoires constitués par ces étapes (Papadopolou-Kourkoula, 2008 ; Collyer et al., 2012 ; Basok, et al. 2016 ; Candiz, 2018 ; Fontanari, 2019). La complexification des déplacements, l'allongement des temps de parcours et la réorientation des trajectoires sont à la fois le résultat et une source de l'exposition au danger de la route migratoire (Faret, 2020).

La notion d'« (im)mobilité » (*(im)-mobility*) (Schapendonk & Steel, 2014 ; Schapendonk, 2012a, 2012b ; Sanò & Della Puppa, 2021) permet quant à elle de tenir particulièrement compte des situations de blocages, mais également des accélérations dont les trajectoires sous le coup des politiques de contrôle dont des mobilités sont l'objet. L'(im)mobilité propose également de tenir compte de la reconfiguration des imaginaires migratoires qui prennent place dans l'attente, là où le corps est immobilisé, mais où l'esprit se projette vers d'autres lieux (degli Uberti, 2021). La notion d'(im)mobilité est étroitement liée, si ce n'est imbriquée, à un corpus interrogeant plus spécifiquement l'expérience de l'attente, et notamment les trajectoires et présences en suspens (Vidal & Musset, 2015 ; Bendixsen et al., 2018 ;) ou « bloquées », « échouées » (*stranded*) (Faret, 2021).

Ces situations ouvrent sur des expériences spatiales locales qui constituent autant d'« intégrations mineures » (*minor integration*) (Mavromatis, 2018), soit des situations d'installation « en route », souvent précaires et incertaines (Faret, 2018 ; Candiz & Basok, 2021), mais qui interrogent aussi le rapport au lieux construit dans l'expérience migratoire et la question de l'appartenance. Ces travaux, dans lesquels s'inscrit la présente thèse, revisitent la question de la présence des exilés en ville au prisme du contrôle contemporain des mobilités et des présences indésirables et plus ou moins tolérées et intégrées dans les espaces urbains (Bélanger et al., 2021). Ces expériences d'installation peuvent ensuite entraîner des « mobilités secondaires » (*secondary movement*) (Belloni, 2016) qui, mises bout-à-bout, constituent des situations de déplacement prolongées (*protracted displacement*) où les personnes demeurent piégées dans des situations d'incertitude persistantes auxquelles une nouvelle entrée en migration ne semble pas répondre (Crawley & Kaytaz, 2022).

La notion d'errance permet d'englober l'ensemble de ces configurations migratoires, et de rendre compte de leur accumulation tout au long des trajectoires, dans un contexte où l'autonomie des personnes migrantes se heurte de multiples manières et à de multiples reprises, au contrôle de leurs présences comme de leurs mobilités. Dans le cadre de ce raisonnement et afin d'en resserrer la focale, l'errance ainsi définie est analysée plus précisément par le prisme des reconfigurations des trajectoires via les reconfigurations des réseaux relationnels permises par les infrastructures migratoires (Xiang & Lindquist, 2014) et d'arrivées (Meeus et al., 2019) dans un contexte urbain donné.

L'approche des migrations par la question des réseaux et du capital social (Massey et al. 1993), soit la présence de liens relationnels permettant l'entrée en mobilité et l'installation, n'est pas nouvelle. Cependant, les réseaux sont souvent appréhendés de manière statique et utilitariste. Ils sont composés de personnes spécifiques servant des objectifs précis et immuables : faciliter ou au contraire entraver la migration (Wissink & Mazzucato, 2018). L'approche par réseaux s'est longtemps focalisée sur l'organisation des communautés, notamment parce que c'est un réseau plus facilement visible et objectivable. De fait, les processus d'évolution et de reconstruction des réseaux des migrants sont peu interrogés. Dans sa thèse de géographie sur l'exil syrien, David Lagarde propose une interprétation dynamique des reconfigurations des réseaux à travers l'expérience de la migration (2018).

Dans le contexte de l'errance des exilés dans les espaces urbains, la fragile implantation économique et la précarité résidentielle des exilés s'articulent à la nécessité de trouver des supports et ancrages dans la société d'accueil, auprès d'autres exilés et au-delà. Ce sont ces intermédiaires qui les assistent dans leur trajectoire, mais aussi dans leur projet d'installation. Or, les politiques de frontières menées en Europe ces trente dernières années ont toutes impactées sur

les « réseaux sociaux » et les manières de faire réseaux et leurs implantations spatiales. Dans ce travail, les réseaux sont mobilisés comme constituant l'élément de base des « infrastructures » migratoires et d'arrivée précédemment évoquées. Ce sont leurs recompositions à travers l'expérience de l'errance qui constitue ici un objet d'observation par le prisme de l'autonomie relationnelle qui a une dimension éminemment spatiale.

L'approche relationnelle de l'autonomie est un processus saisissable spatialement dans le côtoiement d'espaces eux aussi définis comme relationnels (Massey, 2005). En mobilisant l'autonomie relationnelle pour observer les trajectoires des personnes exilées, je prends en compte les multiples interactions situées qui articulent et déterminent en partie les trajectoires. Doreen Massey, dans son ouvrage *For space* (2005), invite à se détacher de l'idée que l'espace serait une place ou un lieu fermé, cohérent, intégré et authentique, un « terroir » en somme. Elle propose plutôt de le reconnaître comme le produit d'interrelations, c'est-à-dire constitué à travers des interactions à toutes les échelles, de l'immensément global au plus local. Dans cette approche, l'espace offre un champ des possibles pour l'existence de la multiplicité, dans le sens où des trajectoires distinctes coexistent en un même lieu qui rend possible l'hétérogénéité des coexistences. Enfin, dans sa relation au temps, l'espace est saisi comme toujours en construction vers des futurs ouverts et non un futur inéluctable porté par des acteurs dominants. Les relations qui structurent les espaces sont des pratiques matérielles qui sont toujours en cours et ne sont jamais terminées, jamais fermées. L'espace peut alors se définir, non pas comme une surface à s'approprier dans un rapport de force, mais comme la simultanéité des histoires jusqu'ici advenues et qui continuent d'advenir (Massey, 2005).

Cette proposition est prolifique pour penser géographiquement les reconfigurations des trajectoires migratoires tout au long des parcours, et particulièrement dans les villes où j'ai pu étudier l'imbrication des infrastructures migratoires aux infrastructures d'arrivées (Xiang & Lindquist, 2014 ; Meeus et al., 2019). En ce sens, l'approche de l'autonomie – à la fois en termes relationnel et spatial – développée dans cette thèse n'est pas intrinsèquement positive. L'autonomie, y compris relationnelle, est « en tension » (Schmoll, 2020, 2022) c'est-à-dire difficile à obtenir et à maintenir tant individuellement que collectivement. Elle est aussi « sous contraintes », notamment parce que des contraintes structurelles conditionnent les espaces relationnels auxquels les exilés sont en mesure d'accéder, mais aussi les interactions qu'ils y nouent (exploitation, traite, aide, accueil).

Conclusion

L'errance comme objet de recherche permet de porter attention à une réalité spatiale résultant d'un rapport de force entre l'autonomie et le contrôle des mobilités des personnes exilées. La répression des mobilités des étrangers indésirables peut être pensée dans une forme de continuité

avec la répression du vagabondage en Occident, mais cela ne signifie pas que les mobilités ou les présences des SDF « nationaux » ne sont plus surveillées ou réprimées. Néanmoins, l'intensité de la répression à leur encontre s'affaiblit à mesure que le pacte national-social intègre les classes populaires et les fixe spatialement par le biais de la croissance économique, de l'assistance et du renforcement de l'État-social (Castel, 2014 [1995]). Comme l'expliquent Katia Choppin et ses collègues, le « sans-abrisme » est une notion historiquement située (2013) et, sans occulter les pratiques de répression à l'égard des personnes sans-abris d'aujourd'hui, la littérature considère qu'elles sont sans commune mesure avec les formes historiques de répression et de coercition qui frappaient les populations vagabondes par le passé (marquage au fer rouge, ramassage forcé, enfermement, travail forcé, déportation dans les bagnes coloniaux)(Souternon, 2001 ; Gardella & le Mener, 2005). De même, la distinction entre bons et mauvais pauvres, « si elle peut se manifester de façon informelle, n'est plus centrale lorsqu'on aborde les institutions du sans-abrisme aujourd'hui » (Choppin et al., 2013, 74). Ainsi, les historiens montrent un changement de paradigme au sujet du sans-abrisme au 20^{ème} siècle, tout d'abord dans les faits, puis dans les lois (avec l'abolition du vagabondage dans les années 1990) : c'est un basculement de la répression à l'assistance (Brodiez-Dolino, 2022).

Le prolongement de la répression des mobilités des indésirables – appelée errance ou vagabondage – dans le contrôle des migrations indésirables, n'a pas pour autant débouché sur deux polarités diamétralement opposées à l'échelle locale. Ces polarités sépareraient d'un côté les pauvres (errants) nationaux qui seraient assistés et de l'autre, les pauvres (errants) étrangers qui seraient réprimés. À l'intérieur de ce complexe humanitaro-répressif dans lequel s'inscrit la gestion des migrants (Dadusc & Mudu, 2022), les dispositifs d'assistance et de contrôle qui caractérisent le rapport des institutions aux personnes vivant dans les espaces publics ne sont pas hermétiques et distincts – particulièrement dans les cadres urbains étudiés dans cette thèse. Ils procèdent au contraire des mêmes outils et logiques, sont mis en œuvre par les mêmes types d'acteurs, et parfois par les mêmes organismes et institutions, et ce à l'échelle des villes comme à l'échelle des États. Ainsi, en ce qui concerne le sans – abrisme des migrants, on observe un cumul des contrôles. Avant l'abolition du délit de vagabondage en 1994, les vagabonds étrangers faisaient l'objet d'un traitement pénal spécifique plus sévère : jusqu'en 1986, le seul fait pour l'étranger d'être jugé vagabond justifiait sa reconduite à la frontière. Si la rigueur explicite de ces normes a disparu du code pénal, elle persiste dans certains champs du droit positif, au croisement des politiques migratoires et des politiques sociales (Jenkinson, 2010). C'est à partir de la construction des frontières, notamment dans le contexte de construction européenne, qu'il faut saisir la production de l'errance contemporaine. Les frontières réticulaires engendrent un *containment through mobility* qui a pour effet de fragmenter les trajectoires migratoires. Je propose de mobiliser la notion d'errance pour englober des multiples configurations migratoires

d'attente, de blocages, d'accélération, de transit, d'installations mineurs, lorsqu'elles sont engendrées par la confrontation de l'autonomie des personnes migrantes aux contrôles de leur mobilités comme de leur présence. Dans le cadre de ce raisonnement, l'errance est saisie par le prisme de l'autonomie relationnelle qui permet d'interroger les reconfigurations des trajectoires migratoires. Cette autonomie est éminemment spatiale, prend place et se développe dans des espaces relationnels qu'il s'agit dans la présente thèse d'observer et d'analyser. Ils sont eux aussi des espaces de (re)production des frontières tout comme les lieux de leurs contournements et négociations. Ils participent à transformer la ville autant que les trajectoires migratoires et articulent les trajectoires d'errance où l'autonomie s'achoppe sur le contrôle.

Chapitre 2 : Méthodologie : se tenir aux carrefours des mobilités pour saisir l'errance

Je commence à formuler mon sujet de recherche en 2017 dans le prolongement de la crise de l'accueil institutionnel des exilés en Europe qui devient particulièrement visible en 2015 (Lendaro et al, 2019). La présence des exilés nouvellement arrivés dans les espaces publics de Paris, de Rome, mais aussi de Bruxelles (Agier et al., 2022), initialement perçue comme exceptionnelle, devient récurrente et se banalise. À Paris, des campements constitués de tentes pouvant abriter plusieurs milliers d'habitants dans les 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements sont régulièrement évacués. Ils se reconstituent dans les semaines qui suivent. De même, des campements sont délogés par la police italienne de la *piazza dell' Indipendenza*, proche de la gare Termini en 2016 tandis que des militants interpellent les pouvoirs publics pour qu'un abri et des soins soient prodigués aux nombreux exilés expulsés. Dans la majeure partie des cas, ces exilés traversent l'Italie pour rejoindre d'autres parties de l'Europe et font une halte à Rome. C'est en souhaitant interroger la perspective des exilés, leurs capacités d'action et leurs marges de manœuvre dans ce contexte que j'engage ma réflexion.

L'errance constitue une porte d'entrée dans une réalité spatiale où les personnes exilées sont contraintes d'habiter, en groupe ou isolées, des espaces publics. D'une part, elle me permet de prendre en compte les politiques migratoires, d'accueil et de gestion des espaces urbains qui donnent forme à ces spatialités. De l'autre, l'errance me permet de saisir les dimensions individuelles, collectives et relationnelles propres à ces spatialités, ainsi que les trajectoires migratoires et résidentielles qui concourent à les produire.

Ce chapitre présente la méthodologie et les outils mobilisés pour saisir l'errance des exilés dans les espaces urbains de Paris et de Rome. La méthodologie a fait l'objet d'une approbation du comité d'éthique de l'Université Laval de Québec⁴³. L'approche ethnographique d'un terrain sensible suppose l'absence d'un protocole méthodologique fermé. Cela se traduit tout au long de la recherche par de nombreux ajustements de la démarche afin qu'elle demeure la plus éthique possible tout en permettant de traiter l'objet qu'elle s'est donné (Morange & Schmoll, 2016).

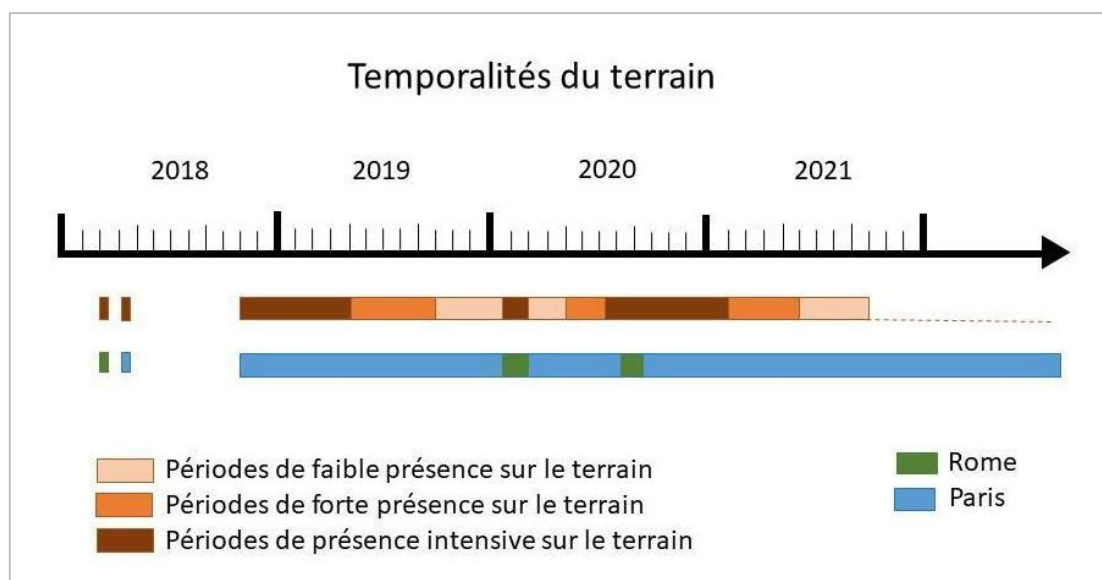
1. Cheminement de la recherche : un terrain en trois actes

Avant de détailler les approches et les outils mobilisés et d'analyser les enjeux de positionnement, de réflexivité et d'éthique qui structurent la démarche, je souhaite simplement raconter mon terrain. Ce récit, inspiré de l'auto-ethnographie (Dupont, 2014), vise à mettre à plat les données recueillies pour mettre en lumière leur hétérogénéité, leur fragmentation et leur contexte de

⁴³ Sous le numéro d'approbation 2018-211/21-03-2019, du CÉRUL.

production. J'ai été présente sur mon terrain nord-est parisien de façon quasi-continue durant trois années avec différents degrés d'intensité tandis qu'à Rome, j'ai réalisé deux séjours plus succincts (figure 6).

Figure 6 : Temporalités du terrain (novembre 2018 – septembre 2021)



La longue durée d'un terrain n'est pas synonyme d'un engagement constant et égal sur son ensemble (Chossière, 2022 ; Le Courant, 2013) et je distingue différents degrés de présence :

La présence intensive (■) est quotidienne. Elle se déploie dans les espaces des campements, les lieux de distributions, les accueils de jour ou les espaces associatifs. Je me rends également dans les centralités migrantes constituées par certains quartiers du nord-est parisien, ou dans le quartier de la gare de Termini à Rome. J'y retrouve des personnes exilées pour les assister dans une démarche ou les accompagner vers une ressource ou simplement pour passer le temps. C'est aussi une présence continue aux côtés des membres d'associations ou de collectifs engagés aux côtés des exilés, rencontrés préalablement sur les campements et via les réseaux sociaux.

La forte présence (■) est plutôt liée au maintien des liens et accompagnements préexistants. Je ne fais pas ou peu de nouvelles rencontres. Je suis présente de façon plus discontinue sur les campements et au sein des activités bénévoles et militantes, mais je demeure active dans l'organisation des collectifs et lors des réunions de coordination de différents collectifs et associations en ce qui concerne Paris.

Enfin, une faible présence (■) sur le terrain signifie des incursions ponctuelles, lors d'une maraude⁴⁴ spécifique, d'une distribution dans un lieu nouveau, ou lors d'événements marquants,

⁴⁴ À l'origine le terme de « maraude » désignait le vol de denrées alimentaires. Aujourd'hui, il désigne les équipes mobiles qui viennent en aide aux personnes à la rue, leur action n'en reste pas moins l'objet

par exemple une évacuation de campement, une occupation de bâtiment ou une manifestation. Cela me permet de maintenir un lien avec l'actualité politique du terrain et d'en constater les évolutions. Une période de faible présence sur le terrain signifie aussi le maintien des accompagnements de certaines personnes exilées.

Le terrain, bien que situé dans deux villes distinctes, est pensé au singulier. La continuité spatiale de la réalité sociale observée, malgré des contextes spécifiques aux deux villes, ainsi que la continuité de mon engagement qui couvre l'ensemble de la période, expliquent ce parti pris. Cependant, je souhaite en ordonner la temporalité afin de dégager un cheminement que je découpe en trois actes, précédés de deux pré-terrains en 2018.

1.1. Prolégomènes : des pré-terrains à Rome puis à Paris

Mes premières incursions sur le terrain ont lieu au début de l'année 2018. Je souhaite m'assurer de son accessibilité et de la pertinence de mon objet de recherche. Mes questionnements portent sur les lieux côtoyés au quotidien par les personnes exilées, les usages qu'ils en ont et surtout les rencontres qu'ils y font. Je réalise deux pré-terrains d'une durée d'une semaine à Rome en mars 2018 puis à Paris en avril 2018. À Rome, je rencontre différents interlocuteurs d'associations engagées dans l'aide aux personnes exilées, notamment la *Casa Dei Diritti Sociali* (Maison des Droits Sociaux) à proximité immédiate de la gare de Termini. Ces acteurs parlent de l'importance des nombreux squats de Rome, ainsi que des personnes aux profils hétérogènes habitant à la rue dans la proximité de la gare centrale de Termini. Ils m'orientent vers le « *Baobab Experience* » afin que je puisse accéder à un campement structuré (photographies 1a, 1b, 1c, 1d). Je passe une grande partie de la semaine en observation participante au sein du Baobab. À cette occasion, je crée des contacts avec les bénévoles et des exilés, leur présente ma démarche de recherche et éprouve sa pertinence à l'aune de leur expérience d'engagement.

Dans la foulée de cette première expérience romaine, je me rends à Paris. J'y rencontre les membres de deux collectifs actifs sur les réseaux sociaux et constate que l'organisation de leurs actions est très différente. Le premier s'appelle « la cuisine des migrants » et est situé dans un bâtiment squatté du 18^{ème} arrondissement de Paris. Il organise à cette époque des distributions alimentaires sur une petite esplanade formée par l'intersection des rues Pajol et Philippe de Girard. Le second collectif s'appelle « Petit Dej' à Flandres » et organise à l'époque des distributions de petits déjeuners sur les quais de Jemmapes.

d'ambiguïtés. Elles s'inscrivent dans un double héritage, à la fois assistanciel et coercitif qui est caractéristique de l'aide aux personnes à la rue et qui est hérité de la répression du vagabondage (Doyen, 2022).

Photographies 1a,1b,1c,1d : Campement du Baobab à Rome en mars 2018 (source : Annaelle Piva)



Les exilés que je rencontre lors des distributions habitent dans des centres d'hébergement en Île-de-France, dans divers types d'abris (squats, chez des tiers, dans des foyers de travailleurs). D'autres vivent dans des campements, plus au nord, à hauteur du périphérique. Ma présence en avril 2018, quelques semaines après la fermeture d'un Centre de Premier Accueil (CPA) à porte de la Chapelle correspond à une période où les campements ont été évacués à de nombreuses reprises (photographies 2a & 2b).

Photographies 2a & 2b : Fermeture du centre de Premier accueil (CPA) à Paris
(source : Annaelle Piva)



Durant les distributions de Petits-dej' à Flandres, je rencontre Fodé, un Guinéen de 23 ans qui m'explique être hébergé dans une chambre de bonne laissée à sa disposition par un couple de bénévoles. Je suis interpellée par l'impact de cette rencontre sur sa trajectoire résidentielle.

À cette étape, je me renseigne sur les acteurs qui se rendent dans les campements et entends parler de deux collectifs et d'une association. Le premier est PRGS (*Paris Refugee Ground Support*). Il est coordonné par deux Anglais qui distribuent dans tout le nord-est parisien des tentes récupérées à la suite de festivals. Ces derniers n'acceptent que « les bénévoles internationaux et pas des locaux », car ils s'occupent d'« humanitaire et non de politique locale » (notes de terrain avril 2018). Le second collectif dont j'entends parler est un collectif citoyen de voisins de la Plaine Saint-Denis, au nord du périphérique, « Solidarité Migrants Wilson » (SMW), mobilisé sur les campements depuis 2016. Enfin, j'entends parler de l'association Utopia 56 (U56), présentée par mes interlocuteurs des deux collectifs comme une association arrivée plus récemment sur le terrain parisien et jouant « le jeu des institutions » car mandatée par la mairie de Paris pour gérer la file devant le CPA avant de démissionner de cette mission en septembre 2017⁴⁵ (notes de terrain avril 2018).

Le contraste est saisissant entre Rome, où un seul campement identifié et spatialement stable permet aux différents acteurs mobilisés de se coordonner facilement, et Paris, où j'arrive dans une période d'évacuations des campements mais aussi de répression des distributions alimentaires qui

⁴⁵ *Le Parisien*, Centre pour migrants : Utopia 56 jette à son tour l'éponge, par Cécile Beaulieu. Le 13 septembre 2017.

URL:<https://www.leparisien.fr/paris-75/paris-75018/centre-pour-migrants-utopia-56-jette-a-son-tour-l-eponge-13-09-2017-7258011.php>

entraînent leurs recompositions spatiales. Le terrain parisien me semble d'emblée moins lisible, ce qui s'explique notamment par l'existence de plusieurs campements et par une présence de personnes exilés à la rue qui se comptent par milliers à cette période. Le Baobab est de taille beaucoup plus modeste avec ses 300 habitants. Cependant, cela ne signifie pas qu'il y a moins d'exilés en errance à Rome qu'à Paris, cela signifie que les configurations spatiales de l'errance ne sont pas les mêmes.

1.2. Acte 1 : « débarquer » dans le cycle des campements parisiens (novembre 2018 – décembre 2019)

En septembre 2018, j'aménage à Paris dans le 18^{ème} arrondissement. Conséquemment, j'entretiens tout au long de la thèse une grande proximité avec le terrain où j'ai noué des sociabilités qui perdurent encore à ce jour. Mon arrivée en novembre 2018 est postérieure au foisonnement d'engagements autour des campements décrits dans les études portant sur la période 2015-2016 (Masson-Diez, 2020 ; Coutant, 2018). Les campements des espaces plus centraux des 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements ont été déplacés, sous le coup de leur régulation par les forces de l'ordre, vers le périphérique nord-est parisien. Mon terrain commence donc lorsque la crise de l'accueil institutionnel des exilés en Île-de-France est devenue chronique (carte 3⁴⁶).

Suite à mon installation, je retourne auprès de La cuisine des migrants quatre fois par semaine pour participer à la préparation et aux distributions des repas le midi. Le collectif, qui a vu le jour en 2015, a de très petits effectifs et s'avère en perte de vitesse. Nous sommes une dizaine à cuisiner et distribuer, et la moitié des bénévoles sont des exilés vivant en squat et dans des centres d'hébergement en Île-de-France. Ils se sont engagés dans la cuisine après avoir rencontré les membres du collectif à l'époque où ils venaient aux distributions, ou sont venus par l'intermédiaire d'amis exilés déjà mobilisés dans la cuisine. Ils sont dans des situations administratives et économiques précaires et occupent des temps d'attente administrative en cuisinant. Le collectif repose sur l'auto-gestion de ses membres, exilés comme non-exilés. Outre les exilés aux profils variés et plus ou moins politisés, les autres personnes mobilisées proviennent de Paris et sa proche banlieue. Leurs récits d'engagement relatent les tensions et déchirements qui ont traversé le quartier et les mobilisations autour de la présence des campements dès 2015 (Goreau-Ponceaud, 2018 ; Deschamps, 2018). La posture de défiance des membres les plus influents vis-à-vis des autres acteurs de l'aide, isole le collectif dans le champ des mobilisations

46 Cartographier une ethnographie en localisant les différents lieux identifiés pour accompagner le lecteur ou la lectrice dans la compréhension de ce chapitre ne permet pas de rendre compte de la dimension dynamique du terrain qui, j'espère, transparait dans l'écriture. Cette carte permet cependant de saisir les contours et les lieux quotidiennement côtoyés dans les deux villes.

et provoque, à terme, sa dissolution. Plusieurs de ses membres créent l'association l'« Assiette migrante » en avril 2019.

Le 18 novembre 2018, après deux semaines à La cuisine des migrants, je me présente à une assemblée du collectif citoyen Solidarité Migrants Wilson (SMW). Il s'agit du groupe au sein duquel j'ai été la plus active sur toute la durée du terrain, si bien qu'à terme, je serais avant tout identifiée comme bénévole de ce collectif par de nombreuses personnes mobilisées en région parisienne. Le collectif SMW est formé en 2016 à l'initiative de voisins de l'avenue du Président Wilson à Saint-Denis (carte 3), lorsqu'un campement y est établi par des exilés chassés de porte de la Chapelle. Pendant deux ans, SMW a assuré chaque jour les petits-déjeuners sur l'avenue du président Wilson puis dans la proximité immédiate du CPA. En juillet 2018, ses membres annoncent officiellement l'abandon des petits-déjeuners⁴⁷ pour forcer les autorités à prendre leurs responsabilités. La mairie de Paris décide de suppléer au service alimentaire assuré bénévolement par le collectif qui était financé par des dons de particuliers. Elle mandate d'abord l'association Aurore, remplacée en 2019 par l'Armée du Salut pour son projet des « Petits-dej' ».

Par le biais de ce collectif, je me rends deux à trois fois par semaine dans le campement de l'avenue du président Wilson lors de distributions de repas du soir entre novembre 2018 et avril 2019. Il s'y ajoute plusieurs matins par semaine en janvier 2019 pour l'organisation de petits-déjeuners. Les distributions, tout d'abord focalisées sur l'avenue du Président Wilson, vont rapidement s'étendre à la porte de la Chapelle, puis dans d'autres campements installés le long du périphérique. Dans cette première phase de terrain, le campement de l'avenue du président Wilson abrite jusqu'à 300 exilés et celui de la porte de la Chapelle plus de 500 à la veille de leurs évacuations fin janvier 2019 (photographies 3a & 3b).

Ma présence lors des distributions du soir me permet de nouer des liens avec plusieurs habitants, notamment un groupe de Somaliens, et en particulier Ahmed et Djibril. Ahmed comprend bien mon processus de recherche et, étant lui aussi choqué parce qu'il vit, décide de me prêter main forte et devient un intermédiaire précieux durant cette période (photographie 4).

⁴⁷ *La Croix*, « Porte de la Chapelle : Nous arrêtons la distribution de petits-déjeuners car la situation est explosive » le 30 juillet 2018. URL : <https://www.la-croix.com/France/Immigration/Porte-Chapelle-Nous-arretons-distribution-petits-dejeuners-situation-explosive-2018-07-30-1200958716> ; *Le Parisien*, « Paris : à La Chapelle, Solidarité migrants jette l'éponge », le 29 juillet 2018. URL : <https://www.leparisien.fr/paris-75/paris-a-la-chapelle-solidarite-migrants-jette-l-eponge-29-07-2018-7837224.php>

Photographies 3a & 3b : Campement de l'avenue du président Wilson en janvier 2019 (source : Ahmed)



De là, j'échange avec de nombreux habitants, en anglais principalement. Je mobilise un peu d'italien pour dialoguer avec des Somaliens qui le parlent couramment après une première expérience de demande d'asile et d'installation en Italie. Je constate que certains d'entre eux connaissent le Baobab et y ont séjourné. Une fois introduite auprès de différents habitants du campement par Ahmed, je peux rester plus tardivement le soir et je saisis la myriade d'acteurs individuels ou collectifs qui se mobilisent pour apporter nourriture, vêtements ou matériel de camping. Des exilés acceptent de discuter avec moi et souvent, des intermédiaires se proposent pour des traductions lorsque nous n'avons pas de langue commune.

Photographie 4 : Ahmed, marchant dans l'allée centrale de l'avenue du président Wilson en janvier 2019 (source : Ahmed)



Ma crainte d'être une intruse dans le campement m'incite à rester discrète, à ne m'approcher que quand j'y suis invitée explicitement et à demander régulièrement si ma présence n'est pas gênante. Cette crainte disparaît à mesure que je suis identifiée comme une « voisine » mobilisée dans l'aide. Je deviens progressivement une personne ressource aussi pour des accompagnements à l'hôpital, en accueil de jour, au centre de la Croix-Rouge au métro Couronne qui abrite le Dispositif d'évaluation des Mineurs Isolés Étrangers (DEMIE) pour la reconnaissance de minorité. Parallèlement, je commence à créer des liens avec des exilés afghans sur le second site de distribution alimentaire du campement de la porte de la Chapelle en décembre 2018 (photographie 5) tandis que le collectif y met en place des distributions. Ils sont nombreux à avoir appris l'anglais sur la route et à parler allemand après une réponse négative à leur demande d'asile en Allemagne ou en Autriche. Bien que mon niveau d'allemand soit basique, je parviens à échanger avec eux. Je noue contact avec des Tchadiens et des Soudanais et je constate la présence d'autres personnes aux nationalités minoritaires dans les campements (des Libyens, des Iraniens, des Camerounais, par exemple). Je crée des liens suivis avec des personnes que je recroise régulièrement, comme Mansour, un Afghan francophone et anglophone de 22 ans. Je rencontre d'autres exilés par l'intermédiaire des bénévoles : Camilla me présentera Najeem, un Afghan germanophone de 28 ans et Ikram, un Afghan anglophone de 26 ans.

Photographie 5 : Campement de la porte de la Chapelle le 29 janvier 2019, jour de l'évacuation (source : Annaelle Piva)



En parallèle de la participation observante au sein du collectif SMW (et de La cuisine des migrants jusqu'en avril 2019), je m'engage auprès du « Vestiaire pour les migrants » dans les locaux de l'église Saint Bernard (18^{ème}) entre décembre 2018 et juin 2019. Je m'y rends régulièrement (une à deux fois par mois) et constate la diversité des personnes qui s'y présentent. Je retrouve en majorité les jeunes hommes des campements (Afghans, Soudanais, Somaliens et Érythréens). Je vois aussi des personnes aux nationalités moins fréquentes dans les campements (Maliens, Camerounais, Ivoiriens, Guinéens par exemple). Enfin, je croise des profils de migrants précaires qui n'habitent pas les campements ethnographiés et qui n'apparaissent pas dans les statistiques produites sur les populations en campement à Paris. Il s'agit notamment de femmes (et d'enfants) Arméniens, Azerbaïdjanais ou Géorgiens. Plus globalement, le Vestiaire me permet de rencontrer aussi des familles vivant en squat, en centre d'hébergement ou à la rue, de manière isolée ou non. À cette période, le campement situé à la porte d'Aubervilliers abrite des « femmes isolées et en familles » sous la coordination d'Utopia 56.

Afin de multiplier les entrées dans la question de l'errance, j'observe des cours de français donnés par une école de langue à proximité de Marx Dormoy (18^{ème}) deux jours par semaine entre février et juin 2019. La question de la langue est un enjeu central dans l'appropriation des lieux et la détermination des réseaux de personnes ressources qui s'y présentent. Observer les cours donnés aux demandeurs d'asile souvent hébergés dans des centres en Île-de-France, me permet de discuter avec eux de leur expérience d'arrivée dans des pays dont ils ne maîtrisent pas la langue ou même l'alphabet. Si l'école n'accepte que les apprenants qui peuvent justifier d'un logement, certains

d'entre eux sont passés par les campements récemment. Cela m'offre une entrée moins précaire dans l'errance : les personnes se trouvent dans un cadre plus sécurisant pour parler de leur expérience de sans-abrisme *a posteriori*. De même, le Vestiaire pour les migrants où je vais régulièrement, me permet de ne pas limiter la question de l'errance à celle des campements et d'inscrire ces derniers comme des lieux de l'errance parmi d'autres, avec leurs fonctions et leurs caractéristiques spécifiques.

En décembre 2018, je me rapproche du collectif naissant, « Solidarité migrants Pantin quatre chemins » qui voit le jour à proximité du campement place Auguste Baron (carte 3). Il est actif pendant deux mois et me permet d'entrer en contact avec plusieurs exilés Soudanais et Tchadiens habitant le campement de la porte de la Villette. Le campement compte alors plusieurs centaines d'habitants. L'évacuation du campement de la porte de Pantin fin janvier 2019 va ralentir puis achever l'activité du collectif.

Les campements existant durant la première phase de mon ethnographie sont évacués une première fois durant les dernières semaines de janvier 2019. Je maintiens les liens avec Ahmed et Djibril, ainsi qu'avec quelques autres habitants du campement de l'Avenue du Président Wilson. Du campement de la porte de la Chapelle, je garde des liens avec Najeem et Ikram, et je leur rends visite avec une autre volontaire du collectif, Camilla, dans leurs centres d'hébergement successifs à Villiers-le-Bel puis à Sarcelles. Mansour, mon principal interlocuteur de la porte de la Chapelle, et les autres Afghans de son groupe d'amis, refusent la mise à l'abri et préfèrent rester dans le campement de la porte de la Chapelle qui se reconstitue peu à peu.

Après la première vague d'évacuations fin janvier 2019, des campements commencent à être réinstallés aux mêmes endroits dès le lendemain de l'évacuation, avec une petite dizaine d'habitants chacun. Rapidement, de nouvelles cohortes d'exilés primo-arrivants⁴⁸ en France les rejoignent et font grandir les campements. Cela entraîne de nouvelles évacuations en mars 2019 et juin 2019. Pour observer les campements qui se reconstituent, je continue à être présente aux distributions de SMW et j'y rencontre d'autres exilés. Je fais notamment la connaissance d'un Tchadien de 26 ans du nom de Brahim en février 2019 à porte de la Chapelle. J'échange en détails avec lui au sujet de l'organisation des Tchadiens et des Soudanais dans le campement et il devient un intermédiaire auprès de plusieurs exilés de la communauté tchadienne à Paris.

⁴⁸ J'utilise le terme de « primo-arrivant » pour qualifier les personnes exilées qui se présentent en France pour la première fois. Pour la plupart, elles sont dans l'attente de déposer leur demande d'asile. D'autres, n'ont pas encore engagé une procédure de régularisation, notamment parce qu'elles cherchent des informations sur la manière de procéder.

Sur une durée d'un an, entre novembre 2018 et novembre 2019, il y a 63 opérations de mise à l'abri⁴⁹ dont 24 évacuations concernant les campements les plus importants de la porte de la Chapelle, porte d'Aubervilliers, porte de la Villette et de l'avenue du Président Wilson. Ces 24 évacuations ont concerné 8 236 personnes en tout, avec une moyenne de 343 personnes par évacuation.

En janvier 2019, je participe aux côtés d'autres membres du collectif SMW, aux réunions de création de l'« Inter-collectif campements du nord-est parisien »⁵⁰. Le groupe se réunit sous la coordination de Médecins du Monde pour partager des actualités du terrain, coordonner des actions d'assistance et, éventuellement, faire émerger des revendications et un plaidoyer commun. Lors des réunions, je rencontre des représentants d'associations, de collectifs ou d'ONG présents sur les campements ou en accueil de jour à destination des personnes exilées à la rue⁵¹. Les réunions s'ouvrent avec des temps de « débriefing terrain » qui me renseignent sur l'actualité des différents campements. Les acteurs détaillent les problématiques rencontrées dans les différents lieux où ils interviennent, ce qui me donne une compréhension d'ensemble de leurs territoires d'action et de la façon dont ils le renseignent et l'interprètent pour pouvoir intervenir. Souvent des problématiques spécifiques et très localisées émergent, telles que le constat des violences policières exacerbées dans une zone spécifique, des problèmes médicaux propres à un lieu de vie ou encore la présence de mineurs étrangers dans certaines rues où ils n'étaient pas visibles auparavant. Suite à ces constats, des avis sont demandés, des solutions collectives sont envisagées. Entre 2019 et 2020, je participe à une dizaine de réunions de l'inter-collectif campements parisiens nord-est. Cet inter-collectif n'est pas la seule coordination d'acteurs autour de la question de

⁴⁹ En pratique, la mise à l'abri consiste à conduire les personnes, par le biais de bus ou de minibus vers des solutions d'hébergement (centre d'hébergement d'urgence, hôtel, gymnase réquisitionné, CAES, par exemple). Une mise à l'abri peut concerner une personne isolée comme plusieurs milliers de personnes. À partir de ces hébergements, les personnes doivent théoriquement bénéficier d'une évaluation sociale leur permettant d'accéder à une prise en charge pérenne s'ils remplissent les conditions d'accès aux différents dispositifs existants. Je reviendrai en détail sur la notion de « mise à l'abri » et sur ce dispositif dans les chapitres 4 et 6.

⁵⁰ Des tentatives visant à former un collectif des acteurs de l'aide dans les campements parisiens avaient déjà été engagées en 2016-2017, mais les tensions entre les différentes structures avaient empêché le projet d'aboutir. L'inter-collectif des campements parisiens sera successivement renommée l'inter-asso, puis l'inter-orga des campements parisiens, montrant le poids de plus en plus important des grosses structures associatives au détriment des petits collectifs de terrain.

⁵¹ Il s'agissait, lors des premières réunions où j'ai pu être présente, de Médecins du Monde (MDM), Médecins Sans Frontières (MSF), Secours Catholique - Cèdre, Collectif Audonien Solidarité Migrants (CASM), les petits dej' Solidaire (ex petit-dej' à Flandre), l'Armée du Salut, la Chorba, France Terre d'Asile (FTDA), le guide asile (qui deviendra l'association Watizat par la suite). Par la suite, le nombre d'acteurs augmente. J'y rencontre également des représentants de structures d'aide juridique et de plaidoyer comme la Cimade, le Gisti, la Ligue des Droits de l'Homme, le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP). La Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) est également présente. D'autres participants sont présents de façon ponctuelle ou plus suivie, comme la Croix-rouge, Human Rights Watch, Amnesty France, Emmaüs France, Première Urgence Internationale. Le cercle des participants s'élargit peu à peu à d'autres acteurs de terrain pour atteindre en juin 2021 plus de 80 structures et 200 contacts sur la liste de diffusion.

l'exil, d'autres groupes de travail existent spécifiquement sur la question des frontières ainsi que sur la question des mineurs étrangers isolés et non reconnus par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Ces collectifs d'acteurs évoluent, se font et se défont aussi, en fonction des actualités politiques et législatives.

Entre avril et juillet 2019, je participe aux distributions de petits-déjeuners de l'Armée du Salut sur le boulevard Ney qui ont lieu tous les jours de la semaine. Cela me permet de discuter avec des exilés, et d'observer un autre contexte de rencontre, d'autres types de bénévoles, ainsi que des continuités et des différences dans les interactions et les relations qui se nouent. Au cours du printemps et de l'été 2019, je continue à participer à certaines distributions de SMW le soir pour me tenir informée de la nouvelle géographie des campements. Je participe aussi à des temps forts, tels que les évacuations ou des temps de mobilisations comme la journée de grève des aidants en avril 2019. Ce dernier événement organisé par l'inter-collectif qui incite notamment la mairie de Paris à ouvrir un accueil de jour appelé « la Halte humanitaire » à la porte de la Chapelle entre mai 2019 et octobre 2020 est géré par l'Armée du Salut. Enfin, par l'intermédiaire de Brahim rencontré à porte de la Chapelle, j'assiste à des temps militants d'une partie de la diaspora tchadienne présente à Paris. Je commence également à mener des entretiens semi-directifs avec les bénévoles et salariés d'associations et de collectifs.

Entre septembre 2019 et décembre 2020, je prends du recul par rapport aux neuf mois de terrain écoulés. Je maintiens quelques accompagnements et reste proche de certaines bénévoles de SMW avec lesquelles nous aidons plusieurs exilés (souvent des déboutés ou des dublins en fuite). Mais parmi les nombreux exilés rencontrés il y a un an, la majorité ne sont plus en contact avec moi, ou de manière très épisodique.

1.3. Acte 2 : accompagnements, incursions au Baobab et Covid (janvier 2020 – novembre 2020)

En janvier 2020, je repars pour Rome. Ce séjour⁵² a lieu juste avant la fermeture des frontières liée à la pandémie de Covid-19. Je constate le changement radical du campement du Baobab par rapport à mars 2018 (photographie 6⁵³).

Photographie 6: Campement du Baobab le 11 mars 2020 (source : Facebook Baobab Experience)



Une soixantaine d'exilés se présentent au Baobab le soir pour manger et dormir. Il n'y a plus de tente, seulement des matelas et des couvertures. Les couchages sont déployés la nuit et disparaissent dans le courant de la matinée, stockés dans une camionnette ou dissimulés dans les replis de l'entrée de la gare. La transformation matérielle du campement et sa disparition la journée sont la conséquence directe de la politique du premier ministre d'extrême-droite Matteo Salvini. En fonction entre juin 2018 et septembre 2019, il a ordonné le démantèlement du Baobab sur la friche de Trenitalia en novembre 2018, huit mois après mon pré-terrain⁵⁴.

Je suis présente presque tous les soirs dans le campement lors des distributions. La configuration linguistique du terrain fait qu'il m'est plus aisé de communiquer avec les exilés qu'avec les volontaires. Mon niveau d'italien est basique et je dois souvent recourir à l'anglais lorsque je parle avec eux tandis que de nombreux exilés sont francophones (ressortissants d'Afrique de l'Ouest)

52 J'ai bénéficié d'un séjour d'un mois à l'École Française de Rome (EFR) que j'ai prolongé de trois semaines supplémentaires.

53 Cette photo trouvée sur Facebook représente fidèlement le campement tel que je l'ai vu un mois plus tôt pendant mon terrain. Je n'ai pas pu prendre de photo du Baobab et je reviendrais plus en détail sur ma difficulté à prendre des photos des lieux de vie.

54 La période allant de novembre 2018 à janvier 2019 a aussi été marquée par l'éviction de plusieurs squats, comme celui de l'ancienne usine de Pénicilline ou le « Sudanese Palace » dans l'est de Rome.

ou anglophones (ressortissants d'Afrique centrale ou de la corne d'Afrique). J'observe une nette différence entre des exilés consommateurs réguliers d'alcool et d'autres substances psychotropes qui restent toute la journée dans le campement et les nouveaux, qui sont de passage uniquement pour manger et dormir, mais se tiennent à distance du lieu la journée. Ils « usent leurs pieds dans Rome » pour reprendre les termes d'Idriss, un jeune Gambien de 23 ans. Il explique que circuler dans Rome lui permet de ne pas rester trop proche des personnes qui se sont « perdues » (notes de terrain février 2020). Cette distinction entre les mobiles et ceux qui ne le sont pas est perceptible au Baobab du fait de son petit nombre d'habitants. Je m'investis dans les activités de tri des vêtements et de matériel avec les bénévoles et j'assiste à une prise de parole publique lors d'une levée de fond. Je discute avec les habitants du campement de leurs lieux de sociabilités principaux dans Rome et je m'y rends pour les identifier. Ce séjour m'invite à solliciter plus d'entretiens. Le temps long d'immersion nécessaire à une ethnographie approfondie me manque et les entretiens facilitent ensuite le croisement entre les deux villes.

Par ailleurs, le campement du Baobab me permet de rencontrer les autres associations et ONG qui s'y mobilisent. Il y a notamment l'association juridique *A buon diritto* et l'ONG médicale *Medici per i diritti umani* (MEDU) qui y tiennent des permanences mobiles. Quelques jours avant mon départ, les membres du MEDU me proposent de les accompagner dans un des squats où ils interviennent chaque semaine. Cette courte échéance ne m'a pas permis de m'y rendre. Je décide alors qu'ouvrir le terrain aux squats à Rome pourrait être trop riche et impliquerait un investissement d'une intensité équivalente à mon quotidien parisien. Je décide donc formellement de me limiter au Baobab et aux lieux de sociabilités auxquels j'ai déjà eu accès par les exilés que j'y ai rencontrés, ainsi qu'aux récits d'expérience de vie en squat obtenu depuis le campement du Baobab.

De retour à Paris en mars 2020, je conduis à nouveau des entretiens avec des exilés et des bénévoles. Je suis également présente lors d'une assemblée générale sur le campement du quai Josette en mars 2020. Elle est menée par les associations la « Gamelle de Jaurès » et Paris d'Exil et vise à réaliser une action militante. Ce campement est évacué le lendemain et rapidement, de nouveaux campements au niveau des ponts du Landy et de Stains se forment. Je reste présente de façon ponctuelle lors de distributions sur ces campements et notamment lors des évacuations pour venir observer la conduite des opérations entre mars et juin 2020.

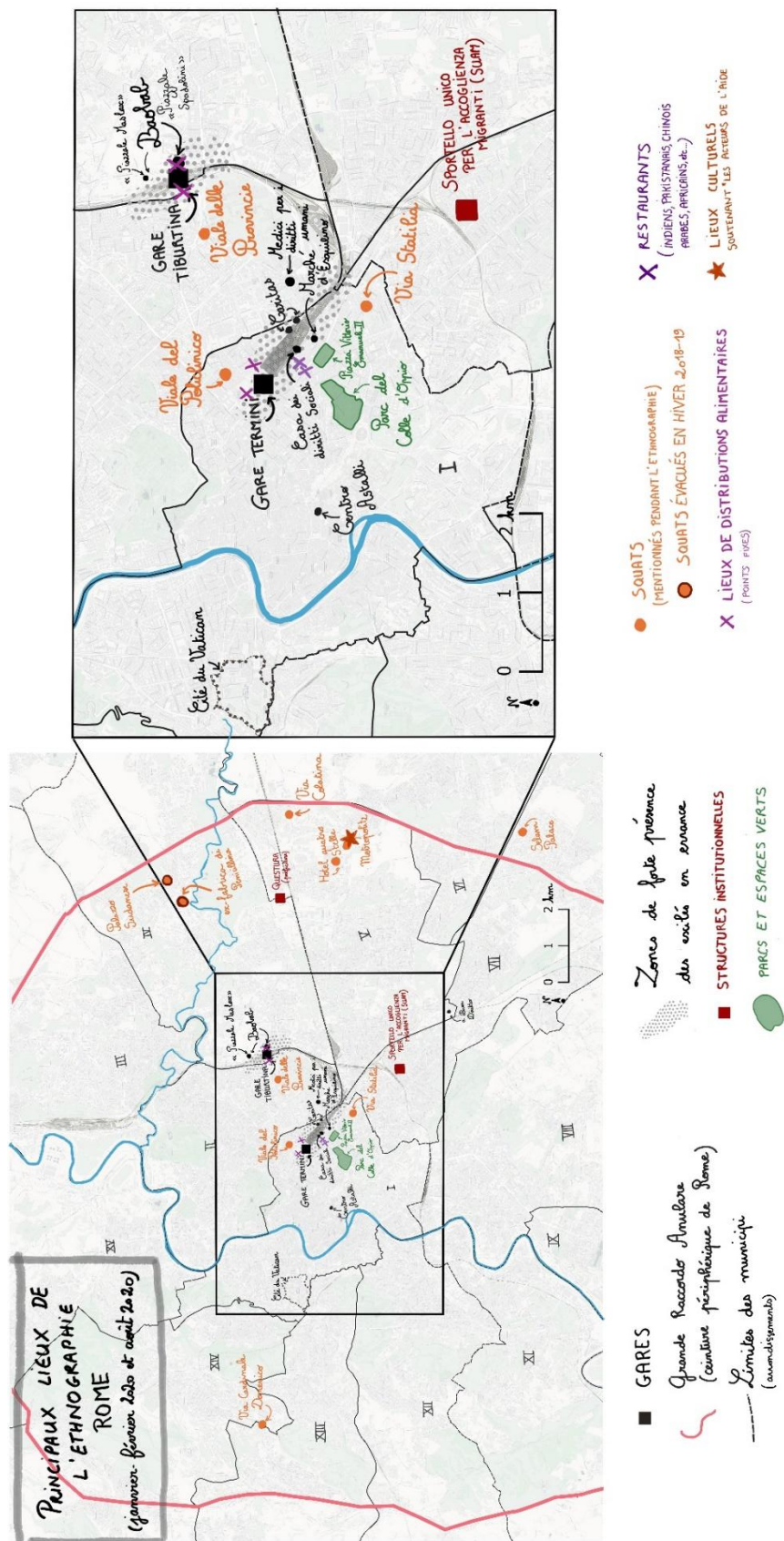
Ma présence sur le terrain est limitée par le premier confinement, car les temps de sortie du domicile sont réglementés. Durant cette période, la pandémie impacte durement les populations migrantes les plus précaires (Du Loû, 2020). Les exilés craignent de tomber malade et de ne pas parvenir à se faire soigner. Les acteurs de l'aide doivent repenser leurs actions dans un contexte de pénurie de masques, d'un afflux de bénévoles et de dons massifs en région parisienne. La

période est aussi marquée en Île-de-France par un couvre-feu, des restrictions de mobilités et une augmentation des contrôles, ou encore la fermeture de certaines permanences associatives. Face à la pandémie, 43 000 places d'hébergement sont ouvertes au début de la crise sanitaire, une mesure qui se prolonge jusqu'à mars 2022⁵⁵. En lien avec les bénévoles du Baobab, j'apprends que la population du campement augmente suite à la fermeture des frontières. Entre février et avril 2019, elle passe de 80 à 300 habitants que la police confine dans la zone de Tiburtina en surveillant le périmètre. Plus globalement, les limitations d'accès à de nombreux services publics impactent particulièrement les populations migrantes précaires dans tout le pays (Filippi & Giliberti, 2021).

Après les évacuations de la fin du mois de juillet 2020 et durant plusieurs mois, je reviens plus intensivement sur le terrain dans le campement de la porte de Paris à Saint-Denis. En août 2020, je retourne trois semaines à Rome pour observer le campement du Baobab en été. À mon retour en août, la moyenne est à nouveau à 80 habitants qui dorment à l'arrière de la gare de Tiburtina chaque soir. Les couchages quittent l'avancée du toit de l'entrée nord-est et se déploient sur les parkings des bus et sur la *piazzale Spadolini* (photographie 7). Ce second séjour me permet de faire d'autres entretiens. J'y rencontre de nouveaux habitants et je retrouve un Afghan rencontré un an plus tôt aux petits déjeuners de l'Armée du Salut à Paris. Il me raconte son parcours depuis un an alors qu'il est passé par l'Angleterre avant d'être expulsé en France et de se présenter en Italie pour s'y faire régulariser plus facilement selon lui.

⁵⁵ Le Monde, « Les places d'hébergement d'urgence créées pour les sans-abri pendant la crise sanitaire sont prolongées », 21 mai 2021. URL : https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/05/21/les-places-d-hebergement-d-urgence-creees-pour-les-sans-abri-pendant-la-crise-sanitaire-sont-prolongees_6080961_3224.html

Carte 4 : Principaux lieux de l'ethnographie à Rome, janvier - février 2020 et août 2020



Photographie 7 : Campement du Baobab à Rome, sur la piazzale Spadolini en juin 2020 (source : Facebook Baobab Experience)



1.4. Acte 3 : chronique d'une année de militantisme et de travaux collectifs (novembre 2020 – novembre 2021)

De retour à Paris, je souhaite creuser la question du militantisme, de la politisation des personnes exilées et de leurs perceptions des acteurs militants qui se mobilisent à leurs côtés. Je me rapproche de la Marche des solidarités, un mouvement de coordination de différents collectifs de sans-papiers en France qui mène des actions visant à obtenir des régularisations⁵⁶. Je propose de faire passer les informations de la marche des solidarités aux exilés habitant le campement afin qu'ils rejoignent un cortège en provenance de Lille qui passe par la porte de Paris à Saint-Denis. L'idée est accueillie positivement par la coordination de la marche et je suis mise en contact avec le Comité des Sans-Papiers de Saint-Denis pour organiser cette étape. Je suis rejointe par d'autres membres de collectifs et d'associations (Paris d'Exil, le Gisti et Watizat). À l'automne 2020, le campement de la porte de Paris compte plus de 1 500 habitants et sa population augmente de jour en jour. Nous y tractons, tenons des réunions d'information et répondons aux questions. Je m'intéresse aux discours portés sur les politiques d'accueil. J'ai entendu ces discours dès le commencement de mon ethnographie en novembre 2018, et je décide d'aborder plus directement ce sujet.

Le 17 novembre 2020, le campement de la porte de Paris est évacué. Le niveau de violence policière lors de cette évacuation est plus important que lors des précédentes. Environ 800 personnes ne sont pas évacuées et restent sur place. Elles sont pourchassées en direction de la porte de la Chapelle et sont harcelées dans les semaines qui suivent par les forces de l'ordre. La violence de l'évacuation participe à mobiliser de nombreux aidants qui réinventent leurs actions

⁵⁶ Telles que des manifestations, des grèves et notamment la marche des solidarités d'octobre 2020 au départ de différentes villes françaises et où les marcheurs se relaient de ville en ville, pour déboucher sur une manifestation commune à Paris, en direction de l'Élysée.

et dont je peux retracer certaines répercussions. C'est le cas de la Casa ou d'Enfants d'Afghanistan et d'Ailleurs. Un groupe au sein de SMW s'autonomise autour du paiement de nuits d'hôtel à partir d'une cagnotte en ligne indépendante. Leur priorité est de sortir temporairement les exilés de la rue où la police les empêche de dormir. Le 23 novembre 2020, un campement place de la République est installé en protestation sous la coordination de Utopia 56 et Enfants d'Afghanistan et d'Ailleurs avec l'aide de nombreux militants d'horizon variés (photographie 8). L'action est réprimée par les forces de l'ordre⁵⁷ sous les regards des caméras, des responsables politiques et d'avocats venus apporter leur soutien. Les exilés sont chassés par les forces de l'ordre jusqu'à la périphérie nord-est parisien où ils installent un campement pour la nuit. La préfecture de région Île-de-France, chargée des hébergements, réagit néanmoins devant la pression médiatique et met à l'abri les exilés présents à l'action dans les jours suivants.

Photographie 8 : Campement de la place de la République du 23 novembre 2020 (source : Facebook SMW)



Dans les semaines qui suivent, la géographie des campements est recomposée sous l'effet du harcèlement policier. Il y a beaucoup moins d'exilés et j'observe un morcellement de leurs lieux de vie dans la rue, plus petits et dispersés dans l'espace urbain. Il y a de nombreux départs pour Calais et pour d'autres pays d'Europe. En décembre 2020, je suis présente au squat dit « du Pavillon » sur l'Île-Saint-Denis ouvert par les militants habitant un squat voisin pour des Afghans vivant sous un pont. Le lieu est habité par une petite dizaine d'entre eux, à quelques centaines de mètres de l'immense squat « Unibéton » (carte 3) qui héberge à l'époque plus de 500 personnes

⁵⁷ *Libération*, “Lundi 23 novembre, Paris, 22h15, Casse de la république”, le 25 novembre 2020. URL : <https://boutique.liberation.fr/en/products/lundi-23-novembre-paris-22h15-casse-de-la-republique-25-novembre-2020>

principalement originaires du Soudan et du Tchad. Beaucoup d'exilés intègrent le lieu dans la foulée de l'évacuation de la porte de Paris, faisant monter le nombre d'habitants à plus de 800.

Durant le mois de décembre 2020, SMW est contacté par l'association « Droit au Logement » (DAL) afin de monter un collectif d'action sur la question du droit au logement et à l'hébergement des personnes à la rue. L'initiative vise à décloisonner les revendications spécifiques au public et au dispositif de la demande d'asile. Progressivement, le collectif regroupe la Coordination 75 des Sans Papiers (CSP75), le DAL, Enfants d'Afghanistan et d'Ailleurs (EAA), Paris d'Exil (PE), Solidarité Migrants Wilson (SMW), Utopia 56 (U56) et des représentants de deux collectifs de squatteurs. Il se constitue autour de l'application de la loi de réquisition qui permet à l'État de se saisir de bâtiments vacants pour y loger les personnes à la rue (ordonnance du 11 octobre 1945). Le collectif « Réquisitions » devient une nouvelle entrée de terrain (tableau 3). Je réalise une observation participante entre décembre et mai 2021 au sein de ce collectif avec Oriane Sebillotte⁵⁸ et mène des entretiens auprès des membres de la coordination de ce collectif avec elle⁵⁹. Je reste présente durant l'année 2021 à quelques maraudes de SMW pour constater l'éclatement et la dispersion des campements dans les mois qui suivent novembre 2020. À partir de l'automne 2021, des campements se reconstituent à la frontière entre le parc de la Villette et la ville de Pantin. Ils sont rapidement évacués et un campement plus imposant se reconstitue au niveau de Pantin à partir de février 2022, dit le campement du « cheval noir ». Un nouveau collectif, « Pantin solidaire », se forme, mais je n'y serai pas présente puisque je me retire progressivement du terrain.

En juin 2021, je rejoins Pauline Doyen et Oriane Sebillotte⁶⁰ dans le cadre d'une enquête coordonnée par Action contre la faim (ACF). L'enquête comporte deux volets. Un premier volet quantitatif dresse le profil statistique des bénéficiaires exilés qui se rendent dans cinq structures d'accueil parisiennes. Le second volet est qualitatif et porte sur les conditions de vie des personnes présentes dans ces accueils de jour et sur le retrait des Conditions Matérielles d'Accueil (CMA). Sur les deux premières semaines du mois de juin 2021, 96 entretiens sont menés dans les cinq accueils de jours parisiens par une cohorte d'enquêteurs principalement bénévoles et brièvement formés en amont à l'entretien qualitatif. Je mène trois entretiens dans le cadre de cette enquête et je participe à l'analyse des entretiens qualitatifs avec Pauline Doyen et Oriane Sebillotte. Nous rédigeons un rapport publié sous l'intitulé *Les oubliés du droit d'asile* par ACF⁶¹. Le volet

⁵⁸ Membre de l'association Paris d'Exil et à l'époque étudiante au Master Migrations de l'Institut Convergence Migration, depuis doctorante en géographie à l'EHESS.

⁵⁹ Piva Annaelle, Sebillotte Oriane, À paraître. « Territoire d'une lutte pour le droit au logement à Paris, entre appropriation et contrôle spatial : le cas du collectif Réquisitions », *Justice spatiale | Spatial Justice*, n°19.

⁶⁰ Pauline Doyen est doctorante en sociologie à l'Inalco.

⁶¹ Action Contre la Faim, 2021, *Les oubliés du droit d'Asile*. URL : <https://www.actioncontrelafaim.org/publication/les-oublies-du-droit-dasile/>

qualitatif de cette enquête comprend certaines limites. Les entretiens ont été menés par des enquêteurs divers et plus ou moins expérimentés, allant des chercheuses, aux bénévoles en passant par des travailleurs sociaux ou des personnes en service civique⁶². Ainsi, ces entretiens qualitatifs sont de qualité inégale, sont plus ou moins directifs et dérivent parfois vers une évaluation sociale lorsqu'ils sont menés par les travailleurs sociaux. Cependant, cette enquête présente l'avantage de proposer une évaluation statistique de la population exilée en errance qui côtoie les accueils de jour. De plus, le volet qualitatif consolide mes observations et mes analyses tout en apportant quelques nuances. Les *verbatim* issus des entretiens menés dans le cadre de cette enquête sont mentionnés dans la thèse sous l'acronyme « ODA » pour « oubliés du droit d'asile ».

Parallèlement, j'ai participé à une réflexion collective croisant géographie des friches, des campements et des bidonvilles avec Cécile Mattoug (2021) et Lucas Teiller en 2021, dans le cadre de la rédaction d'un chapitre collectif⁶³. Enfin, en juin 2021, par l'intermédiaire de l'Institut Convergences Migrations (ICM), je rejoins un projet de recherche-action dans une occupation citoyenne (un squat) à Avignon accueillant des exilés non reconnus mineurs par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Ce projet collectif⁶⁴ est suivi d'un second intitulé RAMDAM⁶⁵, que je suivrai partiellement du fait de la rédaction de la présente thèse. Ces projets m'ouvrent à d'autres spatialités de l'errance. Si je n'en n'exploite pas les matériaux ici, ils ont éclairé des points aveugles des trajectoires observées jusque-là depuis la rue et les campements. Je peux me figurer matériellement ce à quoi peut référer une phrase laconique entendue dans un campement disant : « j'ai été logé par telle association, dans telle ville, pendant tant de temps, c'était une expérience bonne ou mauvaise » et je saisi l'hétérogénéité de ces types d'accueil.

Les campements sont un point d'entrée essentiel de mon observation parce qu'ils constituent une traduction géographique de l'errance particulièrement visible. Néanmoins, l'errance peut tout aussi bien se manifester sur un banc public, dans une bibliothèque, dans un parc, sur le canapé d'un hébergeur solidaire ou dans un squat. Elle met en lien des lieux dans des circulations urbaines, inter-urbaines et transnationales. Ainsi, c'est un croisement entre une entrée par les lieux et une entrée par les trajectoires (quotidiennes, résidentielles et migratoires) qui m'a permis d'entrer dans la question de l'errance. L'objectif de ce récit de terrain était avant tout de montrer le foisonnement des événements et des rebondissements où m'a entraîné l'ethnographie.

⁶² Le service-civique est un dispositif mis en place par l'article L. 120-1 du code du service national visant les personnes de 16 à 25 ans afin qu'elles s'engagent dans une structure associative ou publique contre une rétribution de 496,93 € pour 20h d'activités hebdomadaires au sein de la structure.

⁶³ Piva Annaelle, Cécile Mattoug et Lucas Teiller, (à paraître), « Campements et bidonvilles : la production des espaces d'habitat temporaire du Grand Paris », dans *Fabrique du Grand Paris*, projet d'ouvrage collectif de l'UMR Géographie-cités coordonné par Sabine Barles, Antoine Fleury et Juliette Maula.

⁶⁴ Mené avec Jérémy Baudier, Amandine Spire, Evangeline Masson-Diez, Delphine Leroy et Jean-Barthelemy Debost.

⁶⁵ Recherches Actions Multi-situées dans les Dispositifs d'Accueil en Marge des institutions.

L'hétérogénéité et la fragmentation des données issues d'un tel terrain sont inévitables et essentielles. Je passe par la construction d'un récit qui donne, *a posteriori*, une direction et une cohérence d'ensemble à ces données. Cette mise à plat m'amène à constater que j'ai interrogé différents aspects de l'errance : je me suis tenue à l'intersection de réseaux relationnels et j'ai investi différents points géographiques. Je me suis placée dans une position d'observation privilégiée de l'économie des interactions situées que les acteurs et actrices de l'aide entretiennent avec les exilés, ou que les exilés entretiennent entre eux. Par ailleurs, ces deux catégories (acteurs de l'aide et exilés) sont poreuses, dans le sens où certains exilés deviennent des acteurs de l'aide en s'inscrivant dans des actions portées par les collectifs et les associations, ou au gré d'initiatives solidaires individuelles.

2. Participation observante dans le cadre d'une ethnographie multi-située et croisée pour saisir la géographie de l'errance.

La participation observante a été au cœur de ma démarche. C'est l'anthropologue polonais Bronislaw Kasper Malinowski qui théorise les règles de l'« observation participante » (1963[1922]), soit l'observation directe des agissements et des interactions d'individus dans leur environnement quotidien. Elle passe par l'intégration du chercheur ou de la chercheuse à la routine d'un groupe afin de mieux comprendre son fonctionnement (Guillez & Tétéreault, 2014). Cette implication mobilise une immersion dans le terrain, sur une longue durée, avec comme objectif de vivre la réalité du groupe observé afin d'en comprendre les mécanismes et dynamiques internes. Il s'agit alors de développer un regard critique sur son terrain, par l'entremise d'une interaction de longue durée avec ses acteurs (De Sardan, 2001).

Plusieurs tensions caractérisent cette démarche, notamment les relations de proximité, voire d'intimité, qui se créent avec les acteurs d'un terrain. Barbara Tedlock, critique l'injonction positiviste voulant que les chercheurs en observation participante soient « alternativement émotionnellement engagés, en tant que participants, et froidement observateurs, dépassionnés, des vies des autres » (1991, 13). Elle traduit l'injonction contradictoire à observer un objet de recherche constitué d'acteurs qui sont « des sujets pensants relégués au statut d'objet par le discours normatif dominant » (Bernardie-Tahir & Schmoll, 2012). Pour résoudre cette contradiction, des anthropologues proposent de passer de l'« observation participante » à la « participation observante » en réaffirmant la primauté de l'implication interactionnelle et intersubjective sur la prétention à l'observation objective (Soulé, 2007). Cette approche n'est pas destinée à résoudre une difficulté inhérente à l'ethnographie mais plutôt à accepter cette contradiction et à l'intégrer au processus de recherche dans une perspective heuristique :

On tient pour allant de soi que l'observateur altère ce qu'il observe, mais que ces altérations font partie de l'objet d'étude (...). Le travail de terrain est donc

nécessairement de nature interactionnelle et la présence de l'enquêteur a des conséquences dans la vie des enquêtés. Les solutions à la réactivité ne sont pas dans la régularisation, la restriction ou la suppression des interactions sur le terrain. Elles réclament que l'on devienne sensible et réceptif à la façon dont les protagonistes se perçoivent et se traitent les uns les autres. Le chercheur est une source de résultats, non pas de contamination de ceux-ci (Emerson, 2003, 410).

À travers l'analyse des principaux aspects caractérisant ce travail ethnographique, je souhaite mettre en exergue les outils mobilisés, ainsi que les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de certains d'entre eux. Je vais aborder la méthodologie en analysant les dimensions multi-situées et croisées de la participation observante réalisée, ainsi que la place des entretiens dans le corpus de données ethnographiques.

2.1. Participation observante : implication bénévole, militante et scientificité des données

Mon objet de recherche interroge les relations susceptibles de se nouer dans l'errance. Les collectifs citoyens et les associations constituent donc une entrée logique, mais c'est en premier lieu, l'entrée la plus accessible depuis mon positionnement.

Des chercheurs, surtout des hommes, ont vécu aux côtés de sans-abris et acquis une connaissance fine de leur quotidien, de leurs pratiques spatiales (Scandurra, 2005 ; Scandurra, 2014 ; Weiss, 2020). Ils pouvaient eux-mêmes être dans des situations précaires et avaient en commun une langue suffisamment maîtrisée avec le groupe de sans-abris dans lequel ils s'inscrivaient. Pour ma part, appliquer ce type de participation observante aurait contrevenu à la dynamique des campements ou des espaces de l'assistance. En m'installant dans une tente au sein d'un campement d'exilés, j'aurais éveillé incompréhensions, soupçons et méfiance.

Négocier une telle présence avec les habitants d'un campement aurait été rendu plus complexe par les arrivées quotidiennes de nouvelles personnes auxquelles il aurait fallu expliquer une démarche qui n'a rien d'évident dans la configuration des campements. Cette difficulté n'est pas seulement une question de genre ou de mon extériorité à la condition de l'exil qui aurait trahi la contingence de ma présence comme habitante d'un campement.

C'est surtout l'isolement et l'incongruité d'une telle démarche dans l'ordre socio-spatial de l'errance qui aurait caractérisé cette approche. En m'inscrivant dans la structuration sociale des campements depuis mon positionnement, je suis assignée au rôle d'« aidante ». Si la pratique d'habiter le campement pour les bénévoles avait été implémentée préalablement par des associations et ONG comme ce fut le cas dans la Jungle de Calais, où certaines zones étaient destinées aux volontaires, alors j'aurais pu envisager la possibilité de dormir dans les campements.

Passer par les acteurs de l'aide est aussi une démarche pragmatique car ce sont eux qui assurent une continuité dans un terrain où chaque évacuation le recompose socialement et géographiquement. Les acteurs de l'aide tentent de maintenir le contact et de s'informer des lieux où les personnes exilées ont été évacuées et des dispositifs d'hébergement successifs dans lesquels elles sont amenées ou dont elles sont expulsées. Ils cherchent également à trouver les nouveaux lieux à la rue investis par les exilés.

Cependant, les acteurs de l'aide ne sont pas stables pour autant. Des collectifs se montent, s'effondrent, se transforment, se recomposent. Ils révisent leurs positionnements et la portée de leurs actions. Certains se divisent ou se structurent en associations. Leurs membres se renouvellent, de nouveaux acteurs investissent le terrain. Cela est particulièrement vrai dans mes observations parisiennes. Il n'en demeure pas moins que les mobilisations à travers lesquelles je me suis investie sur le terrain ont, dans l'ensemble, des durées plus longues que celles des campements qui structurent un temps leurs actions. Elles leur survivent du fait des dynamiques relationnelles et des liens d'amitié qui se sont créés au sein des collectifs, mais aussi du fait de la persistance des besoins.

Le collectif SMW maintient son action tout le long de l'ethnographie et poursuit encore ses activités en mai 2024. Le Baobab est un cas emblématique de continuité dans un lieu où une partie des habitants n'y font qu'une halte d'une journée. Constitué en association et donc plus structuré qu'un collectif, le *Baobab Experience* accueille de nombreux projets qui ne se coordonnent pas nécessairement. L'action qui m'intéresse et qui se focalise sur les campements ne constitue qu'une partie de ses activités mais est historiquement le cœur de la mobilisation. La présence de l'association assure la continuité du campement et une reproduction des interactions et des liens relationnels qui produisent l'infrastructure migratoire. Elle organise la continuité de l'accueil et de l'orientation des personnes à Tiburtina. Elle le fait dans un contexte où l'évacuation n'est pas couplée à une mise à l'abri, mais seulement au démantèlement de la matérialité du campement et au nettoyage des lieux qui n'empêchent pas les réinstallations.

Cependant, mon objectif n'est pas de faire une ethnographie des acteurs de l'aide et de m'intéresser à leurs dynamiques internes. Des travaux discutent de l'hétérogénéité et de la diversité des formes et des espaces investis par les mobilisations en faveur des exilés (Siméant, 1998 ; Pette, 2016 ; Pette & Eloire 2016 ; Bouagga & Pette, 2017 ; Vertongen, 2018 ; Masson Diez, 2018 ; Bassi, 2018 ; Bouagga, 2018 ; Hombert, 2021 ; Aubry, 2023).

Depuis mon engagement au sein d'un collectif à Paris et au sein d'une association à Rome, la ligne est toujours fine entre une ethnographie de l'errance des exilés et une recherche sur les mobilisations ou l'engagement. En effet, les deux éléments sont co-constitutifs. La forme et

l'organisation interne des collectifs et associations sont tributaires du contexte dans lequel elles s'inscrivent et du réajustement permanent de leurs actions. Je construis donc mon ethnographie au carrefour d'une analyse de l'errance des exilés et des mobilisations et engagements qui construisent son organisation spatiale. Je vais spécifiquement examiner les enchevêtrements relationnels qui maillent le terrain et qui conditionnent les trajectoires d'errance des exilés rencontrés. Les dynamiques internes propres aux collectifs m'intéressent dans la mesure où elles me permettent de mieux comprendre l'organisation socio-spatiale de l'errance et sa (re)production.

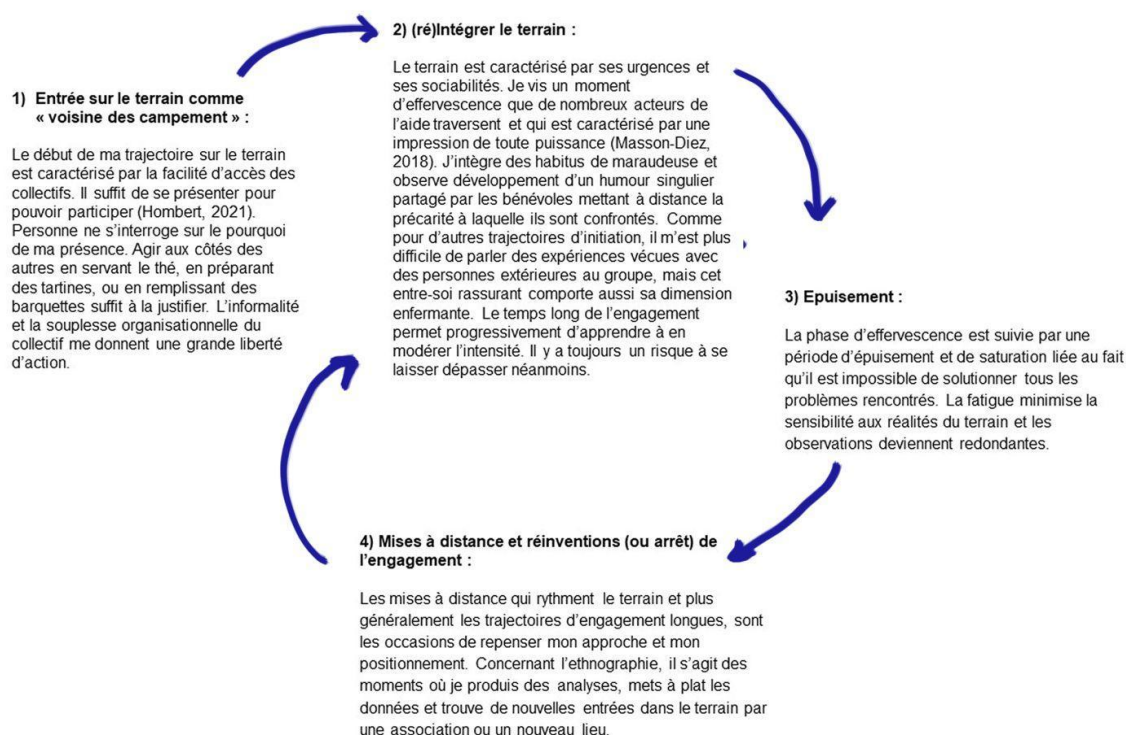
À partir de ce positionnement au sein d'un collectif d'aide notamment animé par des voisins des campements je suis en mesure d'explicitier ma démarche de recherche auprès de certains exilés et d'accéder à d'autres espaces de sociabilité.

C'est à travers ces interactions que je participe, de ma position de voisine, d'actrice de l'aide et de chercheuse, à l'expérience de l'errance. Ainsi que l'exprime Michel Agier concernant l'ethnographie de l'exil : « Le parcours de l'ethnologue (...) est fait de déplacements nombreux qui n'équivalent pas pour autant à une entrée dans l'exil, mais il croise – à tous les sens qu'on voudra donner à ce terme : il rencontre, il partage, il pense avec – la route des déplacés (...) entre l'ethnologie en déplacement et les déplacés en campement, un commun existe, un échange peut commencer ». (Agier, 2013, 11)

Je parcours une trajectoire de mobilisation semblable à celle de nombreux autres engagés aux côtés des exilés (Coutant, 2018), constituée de quatre phases (figure 7).

Figure 7 : Quatre phases d'une trajectoire d'engagement sur le terrain

Quatre phases d'une trajectoire d'engagement sur le terrain



La dernière année de terrain, décrite comme une année de militantisme et de travaux collectifs, peut être interprétée en ces termes : j'ai éprouvé la nécessité de donner un sens politique plus militant à ma participation observante, en choisissant d'interroger les conditions d'émergence d'une contestation politique collective des exilés dans le campement. Ce désir d'engagement plus intense émane d'un besoin de réponse à la précarité des réalités observées et au sentiment d'impuissance ou de découragement produit par les politiques de contrôle des mobilités (Bernardie-Tahir & Schmoll, 2012). Il s'agit *in fine* d'une autre entrée dans l'errance et c'est précisément par soucis de scientificité que je mets au jour cette cuisine interne afin de prévenir autant que possible le risque d'une « surinterprétation dénonciatrice » qui résulterait d'un engagement trop marqué (Bernardie-Tahir & Schmoll, 2012). Il s'agit aussi, à l'inverse, de limiter le risque de me poser en experte détachée des idéologies à travers une posture prétendument distanciée, qui me ferait relayer l'idéologie dominante (Bourdieu & Boltansky, 1976). Expliciter mon cheminement d'engagement politique sur le terrain et détailler mes choix méthodologiques permet donc de ne pas transformer ce travail en une boîte noire (Beauguitte, 2022). Dès le départ, en m'intéressant aux migrations, en posant la question de l'autonomie et en me distançant d'une approche stato-centrée, je m'inscris d'emblée dans un champ de réflexion des études critiques sur les migrations qui est en dialogue étroit avec le monde militant. J'adopte une lecture critique des politiques migratoires européennes et je me politise à travers le terrain et dans la confrontation

avec les difficultés, vexations, embûches rencontrées dans les accompagnements, et par les relations que je noue avec les exilés et les autres bénévoles. C'est dans le prolongement de cette dynamique que je m'intéresse à la Marche des solidarités et au collectif Réquisitions.

J'ai enfin recours à la prise de notes dans des carnets de terrain et parfois sur ordinateur pour noter mes observations. Pendant les quatre premiers mois d'observation participante, je réalise des prises de notes manuscrites de mes observations. Je ne prends jamais de notes sur place, mais à posteriori. Je réalise que le rythme n'est pas tenable, d'autant plus qu'à mesure que mon immersion dans le terrain me confronte quotidiennement à des situations d'urgence. Je double les prises de notes manuscrites par des prises de notes sur un document Word, ce qui me permet d'intégrer des captures d'écran de conversations, de publication sur les réseaux sociaux, de tracts militants et de publication sur Twitter, qui complètent et mettent en perspective mes observations. Au fil du temps, il y a eu des périodes sans prises de notes régulières, si bien que j'écrivais parfois mon carnet avec un délai de plusieurs semaines sur la base de mes souvenirs des éléments marquants de mon terrain. Certains événements n'ont pas toujours fait l'objet d'une prise de notes, bien qu'ils aient imprégné mes réflexions (De Sardan 2008, 49). À partir de 2020, les notes vocales sont devenues un recours habituel pour éviter que les données ne refroidissent trop et se perdent. Ces notes ont ensuite été retranscrites. Elles se sont affinées en devenant thématiques, se référant les unes les autres, et constituant une première étape d'analyse.

J'ai pris très peu de photographies, et celles que j'ai faites sont peu lisibles, témoignant de mon malaise et de mon empressement à m'acquitter de la tâche. Je n'ai pris aucune photographie des personnes. J'ai seulement photographié des lieux afin de me remémorer le cadre d'une observation ou un détail matériel du terrain. Je suis dans l'ensemble, mal à l'aise avec l'outil photographique. Le cadrage constitue un choix sémiotique fort et j'ai toujours la crainte de réifier le sujet photographié. Ce malaise est d'autant plus fort dans un terrain sensible comme les campements où photographier peut créer des tensions. Les craintes de voyeurisme ou que son image soit postée sur les réseaux et vue par des membres de la famille ou par des personnes malintentionnées sont exprimées par les exilés. Pourtant, de nombreux acteurs de terrain produisent des photographies pour publiciser leurs actions sur les réseaux sociaux. Certains exilés ne sont pas dérangés par ces clichés mais d'autres considèrent que ces collectifs se font de l'argent en exploitant leurs images. Ce sont généralement les bénévoles qui sont photographiés, les exilés le sont lorsqu'ils donnent leur consentement mais la dynamique de l'aide et la dépendance qui en résulte peuvent empêcher les personnes exilées d'exprimer leur désaccord car elles s'estiment redevables. Je constate que la présence d'une personne photographiant une distribution tend souvent les relations. Les bénévoles qui prennent des photos doivent bien montrer le cadrage, assurer aux personnes qu'elles n'y sont pas identifiables et préciser les raisons de leur démarche.

Ainsi, les images que je mobilise dans la thèse ont souvent été publiées sur les réseaux sociaux de différents collectifs et associations et sont référencées comme telles.

2.2. Une ethnographie à multiples entrées, un terrain multi-situé pour saisir les trajectoires d'errance.

2.2.2 Un terrain multi-situé et à multiples entrées

L'ethnographie multi-située implique d'être en mouvement pour suivre les individus, les objets, les intrigues, les biographies (Baby-Collin & Cortes, 2019). Elle place au centre les liens existants entre les lieux, les objets ou les acteurs. Cette approche est adaptée à l'objet de recherche puisque les personnes en errance sont mobiles et leur mobilité est une ressource nécessaire à leur survie et à leur éventuelle sortie de la rue, tout en étant une contrainte qui participe à leur épuisement. Pour saisir leur mobilité, j'ai utilisé une entrée par les lieux en m'intéressant tout d'abord aux spatialités de l'errance les plus visibles : celles des campements (tableau 1).

Tableau 1 : Synthèse des campements côtoyés pendant l'ethnographie et degrés de côtoisement des lieux

Synthèse des campements côtoyés pendant l'ethnographie et degrés de côtoisement des lieux

	Période	Intensité du côtoisement	Principales nationalités/ populations présentes
Campement de la porte de la Chapelle 1	Décembre 2018 – Janvier 2019	Quotidienne	Afghans, Soudanais & Somaliens
Campement de l'avenue du président Wilson 1	Novembre 2018 – Janvier 2019	Quotidienne	Soudanais & Somaliens
Campement de la porte d'Aubervilliers	Novembre – Janvier 2019	Occasionnelle	Familles (Somalie, Érythrée, Soudan, Afrique de l'Ouest)
Campement de la porte de la Villette	Janvier 2019	Occasionnelle	Soudanais, Tchadiens, Somaliens
Campement de la porte de Clignancourt	Janvier 2019	Occasionnelle	Afghans
Campement de la porte de la Chapelle 2	Janvier – Avril 2019	Quotidienne	Afghans, Soudanais, Somaliens, Érythréens, Tchadiens
Campement de l'avenue du président Wilson 2	Janvier – Avril 2019	Quotidienne	Afghans, Soudanais, Somaliens
Campement du Baobab	Janvier– Février 2020 / Août 2020	Quotidienne	Guinéens, Soudanais, Somaliens, Gambiens
Campement du quai Josette	Mars 2020	Occasionnelle	
Campement du Pont de Stains	Avril – juin 2020	Occasionnelle	
Campement du Pont du Landy	Avril – juin 2020	Occasionnelle	
Campement de la Porte de Paris à Saint Denis	Juillet – Novembre 2020	Quotidienne	Afghans & Soudanais, Somaliens, Familles

Ils constituent un terrain d'observation qui se forme et se déforme de façon cyclique. Il y a tout d'abord le rythme des arrivées et des départs lorsque le campement est utilisé comme une halte sur les trajectoires. Puis, le rythme de l'attente et la façon dont les personnes exilées l'occupent lorsqu'elles souhaitent être prises en charge ou souhaitent avoir une réponse d'une institution. Enfin, dans le contexte parisien, il y a le rythme des évacuations qui renouvelle en partie la cohorte d'exilés amenés à habiter le campement suivant. Le campement dont j'acquière la connaissance la plus fine est celui qui se reforme sur l'avenue Wilson entre novembre 2018 et janvier 2019. Je suis présente, en parallèle, dans les campements de la porte de la Chapelle entre décembre 2018 et avril 2019, et j'y repasse régulièrement ensuite jusqu'en décembre 2019. De même, je suis présente entre juillet et novembre 2020 dans le campement de la porte de Paris à Saint-Denis. À ces observations, s'ajoutent des passages dans les campements du quai Josette en mars 2020, et ceux des ponts du Landy et de Stains en mai 2020. Le campement du Baobab, où je suis présente pour de plus brèves incursions, est différent des campements parisiens du fait de son petit nombre d'habitants et d'une plus grande stabilité spatiale et d'une continuité du côté des acteurs qui s'y mobilisent.

J'entre sur les campements aux côtés des acteurs de l'aide et à partir de ces espaces, je suis en mesure d'observer leur diversité ainsi que leurs modalités d'action. Dans la situation des campements, ces acteurs ont des positionnements variés qui dépendent notamment de leur degré d'institutionnalisation (figure 8 et figure 9).

Figure 8 : Schéma des principaux acteurs présents sur les campements parisiens en fonction de leurs modalités d'action et du type de financement dont ils disposent (2020 et 2021).

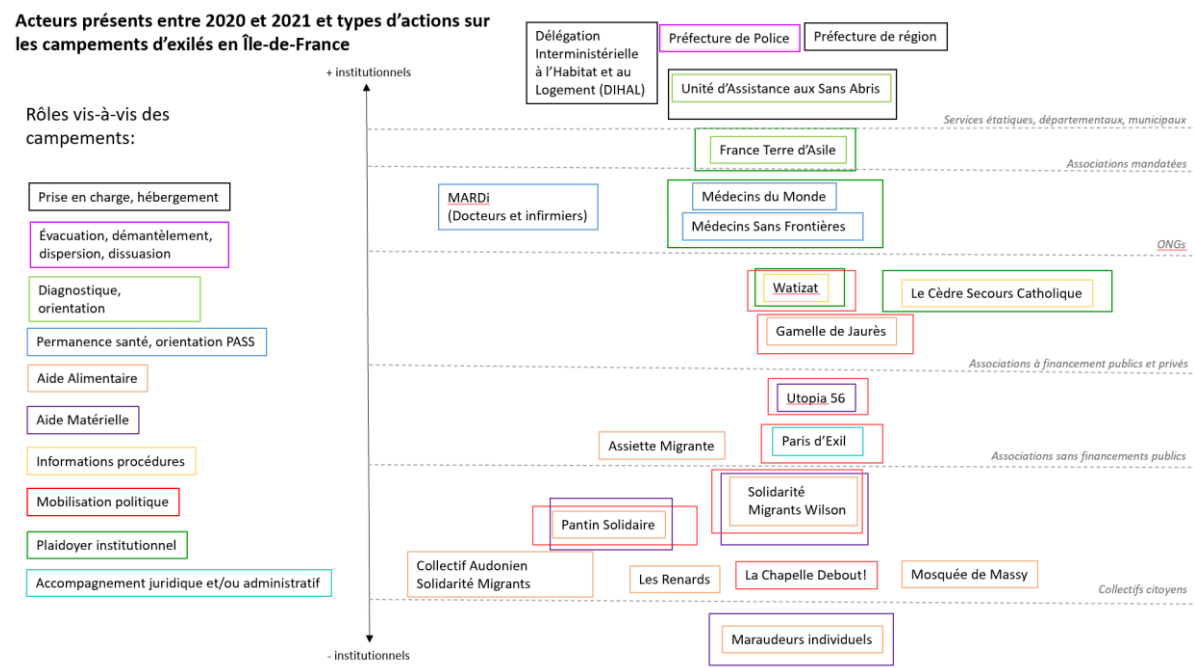
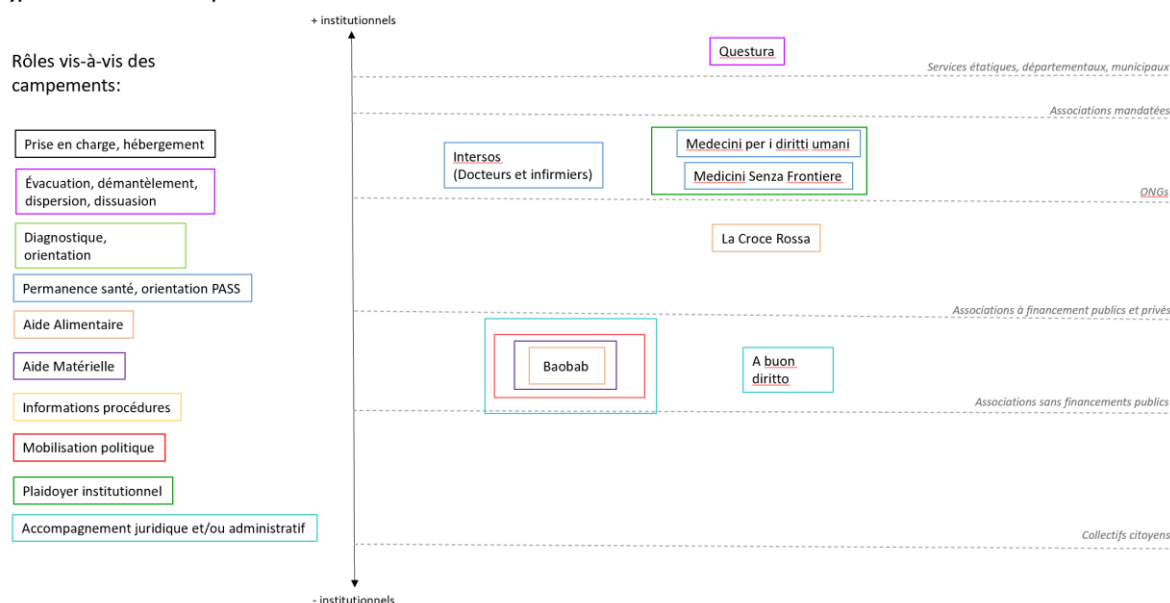


Figure 9 : Schéma des acteurs romains sur le campement du Baobab à Rome en janvier –février puis en août 2020 en fonction de leur modalité d'action et de leurs financements

Acteurs présents en janvier-février puis en août 2020 et types d'actions sur le campement du Baobab à Rome



Ces schémas analytiques permettent de saisir la diversité des acteurs présents dans les campements et le type de tâche qu'ils effectuent. Leur degré d'institutionnalisation est estimé au regard du type de financement qu'ils obtiennent (publics ou privés) qui détermine leur degré d'indépendance vis-à-vis des priorités posées par les pouvoirs publics ou par leurs financeurs. Les acteurs les plus institutionnels sont constitués des services de l'État au sommet du schéma qui ont un rôle de prise en charge des exilés et de répression des installations en campement. Vient ensuite pour Paris, l'association, France Terre d'Asile mandatée par l'État pour faire le lien entre les personnes exilées et les services de la préfecture. Elle est présente dans les campements pour faire des orientations administratives et juridiques, et plus largement pour faire du diagnostic en y relevant le nombre d'habitants et de tentes, informations qu'elle partage avec les services de l'État et qui participe à déterminer le rythme des évacuations. Sur les campements, l'Unité d'Assistance aux Sans Abris de la ville de Paris avec sa maraude migrants mise en place en 2015, effectue un travail similaire à celui de FTDA avec de l'évaluation des situations individuelles et des orientations (notamment des plus vulnérables), ainsi qu'un diagnostic plus général de la physionomie des campements. Il n'y a pas d'équivalent romains présent sur le Baobab durant mes temps d'ethnographie. Viennent ensuite les grandes Organisations Non Gouvernementales (ONG), qui dans le cas des campements sont principalement des ONG médicales comme Médecins du Monde, Médecins Sans Frontières, *Medici per i Diritti Umani* en partie financées par des organisations internationales (argent public) et/ou des partenaires privés. Puis viennent les associations à financements publics et privés, comme l'association Watizat qui réalise le guide

du demandeur d'asile, ou la Gamelle de Jaurès qui fait des distributions alimentaires depuis 2015 et s'est progressivement structurée en association. Suivent les associations sans financements publics, comme Utopia 56 ou Paris d'Exil par exemple. Puis, en bas sur le schéma, on trouve pour Paris la myriade de collectifs citoyens qui, non constitués en associations, ne peuvent pas toucher d'argent public et qui captent des dons matériels et donations individuelles principalement. Enfin, tout en bas du schéma, on trouve les maraudeurs individuels, celles et ceux qui descendent en bas de leurs immeubles ou qui traversent la moitié de Paris pour apporter quelque chose qu'ils ont cuisiné ou quelques habits ou équipements qu'ils ont collecté.

Il faut toutefois noter qu'il s'agit seulement de ceux qui œuvrent dans les campements observés, ou dans leur proximité immédiate, pour une période donnée. Ainsi, les associations qui proposent des permanences juridiques, des cours des langues, des sorties culturelles ou encore de l'accompagnement administratif sont nombreuses et essentielles dans les trajectoires individuelles des exilés, mais elles ont peu d'interactions avec les campements au moment de mon ethnographie et ne sont pas présentes au quotidien dans les rues de Paris (à l'exception de certains cours de langues qui se tiennent dans les espaces publics lorsque la météo le permet, ou de certaines permanences juridiques qui se tiennent sur les trottoirs). En synthèse, les acteurs agissant dans les campements ne peuvent être perçus comme un bloc homogène. D'une part, les acteurs institutionnels (ou quasi-institutionnels), comme l'UASA ou FTDA, même s'ils entrent en interactions avec des membres de collectifs citoyens à travers le campement, ont des rationalités et des modalités d'actions très différentes liées à leurs relations hiérarchiques aux institutions et à leurs missions. L'exemple le plus parlant est leur rôle de plaidoyer en interne qui se distingue du rôle revendicatif que peuvent se permettre d'avoir les acteurs non-institutionnels. Les collectifs comme la Chapelle debout ! ont des modalités d'actions plus radicales, qui passent par des occupations de bâtiments vides pour y loger les exilés à la rue, sans distinction de statut administratif, et dans l'optique d'obtenir des régularisations massives. De nombreux acteurs ont plusieurs modalités d'actions comme l'association Watizat qui fait à la fois du plaidoyer institutionnel, des orientations dans les dispositifs de prise en charge et soutien, voir participe, à des mobilisations politiques (occupation de places publiques, manifestations). Enfin, le Baobab à Rome, à travers sa longue évolution depuis 2015 passe d'un collectif citoyen qui émerge autour d'une occupation d'un centre social autogéré à une association qui propose à la fois de l'aide alimentaire et matérielle, de la scolarisation, de l'accompagnement juridique et vers l'emploi, fait du plaidoyer et de l'interpellation politique et participe à des projets transnationaux d'ampleur en prenant part aux caravanes humanitaires vers l'Ukraine par exemple. Lorsque je demande à une coordinatrice des distributions combien de personnes sont engagées dans le *Baobab Experience*, elle me dit qu'elle n'en a aucune idée, « des centaines sans doute » et ajoute que c'est une association tentaculaire et qu'une mission ne sait pas nécessairement ce que fait l'autre

précisément (notes de terrain janvier 2020). Dans le cadre de cette thèse, je mobilise donc le terme d'« acteur de l'aide » pour qualifier l'ensemble des personnes portant assistance aux exilés en errance, dans les campements ou non. Lorsque cela est nécessaire, je précise leur registre d'action privilégié (revendicatif et militant ou plutôt humanitaire et assistancier) tout en étant bien conscient que ces registres sont souvent hybrides.

Tableau 2 : Principaux lieux côtoyés durant l'ethnographie en dehors des campements

Principaux lieux côtoyés durant l'ethnographie en dehors des campements

Types de lieux	Paris	Rome
Espace verts	Parc des buttes Chaumont ; Parc de la Villette ; Jardin d'Éole ; Jardin Villemin ; Square Pierre Lhermitte ; Espaces verts de la Mal tournée ; Jardin Anaïs Nin ; Jardin Rosa Luxembourg	Colle d'Oppio Parc Vittorio Emanuele II
Squats	La vie Là ; le Landy Sauvage ; L'Attiéké ; le Schaeffer ; Unibéton ; le Pavillon	
Bibliothèques	Médiathèque de l'avenue Wilson Bibliothèque des Halles Pajol Bibliothèque Hergé	
Quartiers	Gare de l'Est, Gare du Nord, la Chapelle, porte de la Chapelle	Termini, Tiburtina, Esquilino,
Lieux touristiques et culturels	Montmartre, le Cent Quatre ; tour Eiffel & Trocadéro : quartier Latin ; Louvres.	Coloseo, Foro Romano
Lieux institutionnels	GUDA Préfecture boulevard Ney ; SPADA FTDA rue Doudeauville ; DEMIE (métro Couronne) ; GUDA préfecture de Créteil ; Cours nationale du Droit d'Asile ; Commissariats du 18 ^e & de Rambouillet	
Centres d'hébergements	CADA Sarcelles ; HUDA de l'ancienne tour <i>Medicini</i> Malakoff ; CADA à Porte de Clichy	
Accueil de jour	Halte humanitaire de la porte de la Chapelle	
Hôpitaux	Hôpital psychiatrique de Gonesse ; PASS de l'Hôpital de Saint-Denis ; Hôpital Hôtel Dieu ; PASS de l'Hôpital Lariboisière	

Les campements ne sont pas les seuls lieux investis durant l'ethnographie. Les distributions en dehors des campements, les accueils de jours (notamment la Halte humanitaire), les squats et les espaces associatifs sont d'autres espaces investis pour entrer dans l'errance (tableau 2). Je passe aussi par différents collectifs et associations qui me placent dans différents lieux, créant de nouvelles situations d'observations et d'interactions (tableau 3).

Tableau 3 : récapitulatif des différentes et principales entrées sur le terrain par les acteurs de l'aide et types de matériaux ethnographiques récoltés.

Entrées sur le terrain par différents acteurs (collectifs, associations) et types de matériaux ethnographiques récoltés

	Ville	Temporalités	Types de matériau ethnographique
La cuisine des migrants	Paris	Avril 2018 / septembre 2018 – avril 2019	Observation exploratoire puis participation observante
Petit dej' à Flandres	Paris	Avril 2018	Observation exploratoire
Solidarité Migrants Wilson	Paris	Novembre 2018 – avril 2021	Participation observante et entretiens
Collectif Audonien Solidarité Migrants	Paris	Printemps 2019	Entretiens
Collectif Solidarité Migrants Pantin Quatre Chemins	Paris	Janvier – mars 2019	Participation observante
Paris Refugee Ground Support	Paris	Décembre 2018 – décembre 2019	Rencontres régulières à travers le terrain et entretiens
Utopia 56	Paris	Décembre 2018 – avril 2021	Rencontres régulières à travers le terrain
Inter-collectif campements parisiens	Paris	Janvier 2019 – décembre 2019 (environ)	Participation observante aux réunions et aux actions
Vestiaire pour les migrants	Paris	Janvier 2019 – avril 2019	Participation observante
Marche des solidarités	Paris	Août 2020 – novembre 2020	Participation observante
École de FLE à Marx Dormoy	Paris	Mars 2019 à juin 2019	Participation observante et entretien
Les Petit-dej' de l'Armée du Salut	Paris	Mars 2019 à juillet 2019	Participation observante Entretien
Le Baobab	Rome	Mars 2018	Observation exploratoire puis participation observante et entretien
La Casa dei i diritti sociali	Rome	Mars 2018	Entretien exploratoire
A buon diritto	Rome	Février 2020	Entretien, rencontres sur le terrain
Medici per i diritti umani	Rome	Janvier – Février 2020	Entretiens, rencontres sur le terrain, observation non participante
Collectif Réquisitions (Droit au Logement, Enfants d'Afghanistan et d'Ailleurs, Paris d'Exil, Utopia 56, Solidarité Migrants Wilson, Comité des Sans Papiers (75), deux collectifs de squatteurs	Paris	Décembre 2020 – mai 2021 Puis décembre 2021 – Janvier 2022	Participation observante puis rencontres sur le terrain Entretiens
Unité d'Assistance aux sans Abris	Paris	Juin 2019 2019 – 2021	Entretien Rencontres sur le terrain

L'entrée par les lieux et par les acteurs me permet de recroiser les mêmes personnes exilées et de constater qu'elles sont, pour certaines d'entre elles, en lien avec des acteurs de l'aide présents dans différents collectifs ou associations. Ce constat met à distance le sentiment d'être l'unique pourvoyeur d'aide, lequel est parfois ressenti par la personne aidante vis-à-vis de la personne aidée. Il me permet d'interroger l'autonomie relationnelle des exilés. De même, entrer par les cours de langue montre des parcours d'exilés qui se sont éloignés des campements ou de la rue (certains des apprenants n'y ont même jamais habité).

2.2.2. Une Ethnographie des mobilités quotidiennes et un suivi des trajectoires résidentielles

Les liens tissés avec les habitants des campements m'amènent rapidement à constater que leur vie quotidienne s'organise autour de différents lieux ressources qui ne se limitent pas aux lieux de l'assistance. Les campements sont les points à partir desquels rayonnent des trajectoires quotidiennes à l'échelle urbaine et sont situés dans le prolongement de trajectoires migratoires transnationales. Conséquemment, la dimension multi-située du terrain passe aussi par les accompagnements construits autour d'un partage d'informations et d'une dynamique d'entraide mise en place avec certains exilés et des entretiens tant avec des exilés que des acteurs de l'aide.

Je réalise une dizaine d'accompagnements sur toute la durée de l'ethnographie, et trois sont particulièrement centraux dans ma compréhension de l'errance (tableau 4). Le premier est celui d'Ahmed, le Somalien de 37 ans que je rencontre en décembre 2018 sur l'avenue du Président Wilson et que j'accompagne jusqu'en juin 2019. Le second est celui de Brahim, un Tchadien de 26 ans que je rencontre à la porte de la Chapelle en février 2019 et que j'accompagne jusqu'en juillet 2020. Le troisième est celui de Elham, un Afghan de 20 ans, que je rencontre en novembre 2020 et que j'accompagne jusqu'en décembre 2022. Ce que j'appelle « accompagnement » se distingue de la notion de « suivi » qui est aussi mobilisée par les acteurs et actrices de l'aide (Aubry, 2023 ; Aubry, & Schapendonk, 2023). Le terme « suivi » s'inscrit plus étroitement dans les pratiques des assistants et assistantes sociaux et implique l'idée d'aider mais aussi de surveiller la personne aidée. Le terme « accompagnement » suppose de cheminer aux côtés d'un compagnon, qui étymologiquement est celui avec qui « on partage son pain ». L'idée de partage, et notamment de partage d'information et de services, est au cœur de ma démarche. Au départ, je ne me place pas en situation de responsabilité ou de sachante. J'apprends et je découvre les lieux de l'errance et les procédures administratives en même temps que les personnes accompagnées. Je cherche de l'assistance à leurs côtés et sers d'intermédiaire ou de « caution blanche » dans l'espace public ainsi que le formule Ahmed en plaisantant.

C'est une relation d'assistance où j'explicite ma démarche de recherche, mon souhait de documenter la réalité de l'errance, et où les personnes accompagnées s'emparent en partie de la

démarche et prennent le temps de me montrer ou d'expliquer certaines choses qu'elles traversent. En échange de ce temps, de ces marches commentées dans l'espace public et de ces conversations, je propose mon assistance concernant les multiples épreuves de la vie à la rue. Je distingue les accompagnements des autres relations d'aide que j'ai nouées dans les campements ou des simples discussions que j'ai pu avoir par cette réciprocité de l'apprentissage qui est explicite et assumée. Chaque nouvelle situation d'accompagnement me confronte à d'autres récits, perceptions, réseaux, ressources, et embûches administratives. Malgré l'expertise que j'acquière, je suis sans-cesse en train d'apprendre. Je confronte ma compréhension avec celles des personnes que j'accompagne, mais aussi avec celles d'autres acteurs de l'aide. En faisant cela, j'inscris ma pratique dans le sillon de celle de nombreux autres acteurs de l'aide. En effet, j'observe que des accompagnements se mettent souvent en place de façon informelle et spontanée entre des bénévoles et certains exilés. Comme il n'existe pas de protocoles et de cadres à leurs actions, et que les personnes se forment sur le tas à l'accompagnement et aux procédures, il arrive que ces relations d'aide soient redondantes ou contre-productives, voire se transforment en situation d'abus de part et d'autre. Un des enjeux des professionnels de l'aide du terrain est d'ailleurs de donner des outils aux nouveaux bénévoles des collectifs et des associations afin de pouvoir poser un cadre à ces relations⁶⁶.

Les réalités que me partagent les personnes rencontrées ponctuellement dans les campements ou lors d'un entretien se complètent avec celles dont j'accompagne les trajectoires sur un temps long. Cela me permet d'avoir une compréhension dynamique de la situation dans laquelle les personnes exilées en errance se trouvent. Au fur et à mesure que les liens de confiance s'établissent, les conversations portent sur des questions personnelles, des demandes d'éclaircissement de la culture française ou occidentale, sur les relations hommes/femmes, l'accès à l'emploi, le fonctionnement des impôts, l'accès au logement, les religions et le rapport de la société française à la religion musulmane. Progressivement les rôles peuvent s'inverser ou se confondre entre celui qui pose les questions et celui qui y répond, si bien que la relation de recherche se déritualise (Buire, 2012). En contraste, les conversations lors de rencontres ponctuelles avec des exilés manifestent des éléments plus statiques, souvent racontés selon une chronologie qui simplifie l'intrication des événements, là où les accompagnements me permettent de saisir l'impact que les bénévoles ont sur les trajectoires. À mesure que je monte en compétence, je participe à influencer significativement les trajectoires ou les pratiques spatiales des personnes que j'accompagne en

⁶⁶ Cela passe notamment par des propositions de formations à partir de 2020, de l'association Watizat, ou d'Action contre la Faim afin de donner des outils aux bénévoles allant au contact de publics précaires. C'est aussi dans cette optique que je participe avec d'autres chercheuses et actrices de l'aide à fonder un collectif réfléchissant aux VSS dans les relations d'aide avec un public exilé qui a mené à la création d'un violentomètre (DOI : 10.5281/zenodo.13957756) publié notamment dans le guide du/de la militant.e et du soutien de l'association Paris d'Exil <https://www.parisdexil.org/publications>

leur partageant des ressources et des solutions. Je fais partie intégrante de l'infrastructure d'arrivée (Meeus et al., 2019).

Enfin, les relations d'accompagnement ne se maintiennent pas avec le même degré d'intensité. Lorsque l'urgence liée à la situation de rue est passée, ces relations se distendent et peuvent même se rompre. Mais, au fil du terrain, celles qui se maintiennent constituent aussi des éléments qui participent de l'ancrage affectif et social des personnes exilées. Spatialement, les accompagnements me permettent de cartographier les lieux de l'errance lorsque je chemine avec les personnes en dehors des campements, auprès des administrations, des espaces où elles se procurent à manger, des soins, des conseils administratifs ou juridiques, mais aussi au sein des lieux où elles retrouvent des connaissances ou des amis, et où elles tuent le temps. J'ai accédé à des espaces ressources parce que j'y ai été invitée par certaines personnes du campement. Ce sont les restaurants soudanais, somaliens, afghans et certains commerces dans le quartier de la Chapelle. J'ai cartographié les lieux publics côtoyés, à savoir les parcs, les bibliothèques, les accueils de jours, ainsi que les espaces associatifs, administratifs et les centres culturels. Les accompagnements m'amènent aussi dans des espaces privés, comme des squats (Unibéton et Schaeffer), des centres d'hébergement, des gymnases en Île-de-France, des appartements d'hébergeurs solidaires et militants (exilés ou non).

Les travaux sur les trajectoires migratoires invitent le chercheur ou la chercheuse à être dans le mouvement (Boas et al., 2020 ; Schapendonk & Steel, 2014). Ce besoin de suivre différentes étapes d'une même trajectoire est né du constat des biais liés aux récits migratoires. Ce type de récit fermé, qui met en ordre l'expérience migratoire passée, a tendance à en simplifier la lecture en pays de départ, de transit puis d'arrivée. Être dans le mouvement permet de montrer les circulations, les hésitations, les aller-retours, les blocages, l'attente et les bifurcations, ce qui participe à approfondir la compréhension des parcours migratoires, et dans le cas qui m'occupe la façon dont les blocages produisent de l'errance.

Ma posture est inspirée d'une ethnographie qui se tient « dans le mouvement », mais elle est avant tout une approche par les lieux (*place based*) croisée avec une ethnographie des mobilités quotidiennes et des trajectoires résidentielles des personnes exilées. Je ne suis pas en mesure de retrouver les personnes à différentes étapes de la route migratoire. Je me situe aux carrefours des mobilités en me positionnant en différents points nodaux dans deux villes entre lesquelles l'errance s'articule. J'y croise les mêmes profils de personnes exilées, voire les mêmes individus.

Lorsque je croise ces observations avec une ethnographie des trajectoires quotidiennes dans la ville depuis le campement, un récit des trajectoires résidentielles dans différents types d'hébergement, et que j'inscris ces trajectoires dans le prolongement des récits des parcours

migratoires, je suis en mesure de saisir comment les trajectoires fabriquent des lieux et comment les lieux participent à façonner les trajectoires (Pascual de Sans, 2004, 349).

De plus, les études portant sur les trajectoires s'intéressent surtout aux réseaux qui ont permis de faire aboutir la mobilité souvent dans une lecture linéaire du réseau comme une succession d'étapes clairement identifiées. En me situant à des carrefours de mobilités, je me place aux points nodaux des réseaux qui constituent les infrastructures migratoires. À partir de ceux-ci, je suis en mesure de voir les réseaux qui aboutissent à un mouvement résidentiel, migratoire ou quotidien et ceux qui n'aboutissent pas. Plus concrètement, je peux constater quelles options sont choisies par les exilés pour construire leur trajectoire, quelles options ne sont pas choisies, sont prises par défaut ou sont abandonnées ou recherchées par les exilés. Cela transparait notamment, de la perspective des acteurs de l'aide, dans le nombre d'accompagnements qui n'aboutissent pas. Il arrive qu'un acteur de l'aide propose une solution (d'hébergement, administrative, etc.) à une personne exilée afin que celle-ci accède à une ressource, mais que cette dernière ait été contrainte de choisir une autre option, ait pu privilégier une autre solution, ou n'ait pas pu se présenter pour bénéficier de cette solution. Se tenir à l'endroit où l'infrastructure migratoire est susceptible de se reconfigurer permet de voir comment les trajectoires se recomposent effectivement et à travers quels arbitrages. En réalité, la trajectoire migratoire est susceptible de se reconfigurer à tout moment, mais certaines contraintes matérielles et administratives sont les déterminants de la production des campements et créent les espaces qui participent, par leur dimension relationnelle, à la reconfiguration des trajectoires.

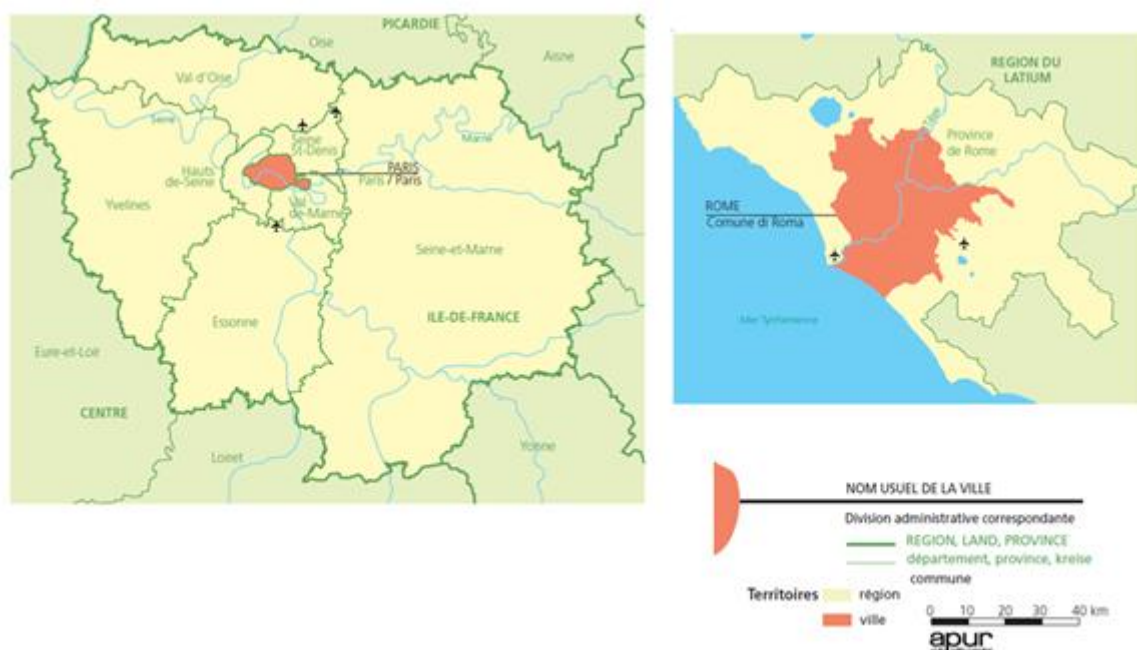
En incluant les trajectoires migratoires dans mon analyse, celles-ci me sont racontées à posteriori. Je ne suis donc pas « dans le mouvement migratoire » qui précède l'arrivée à Paris ou à Rome. Je suis l'errance qui émerge à partir de l'expérience de la rue, laquelle a succédé au mouvement migratoire réalisé jusqu'ici et peut potentiellement ouvrir sur une nouvelle mobilité transnationale. Concernant les trajectoires migratoires, j'en discute à partir des campements. Lorsque le sujet se présente de lui-même, je cherche à comprendre comment et pourquoi la personne se trouve « ici » au moment de la conversation et les étapes qui l'y ont amenée. Le fait que la conversation soit informelle permet de faire ressortir les éléments jugés pertinents par mon interlocuteur pour comprendre sa situation géographique présente. Sinon, les trajectoires migratoires sont l'objet de multiples conversations lors des accompagnements ou sont abordées en entretien.

2.3. Trianguler la participation observante : approche croisée et entretiens

L'errance est une mobilité tant urbaine que transnationale. L'expérience d'errance à Paris peut être le prolongement d'une situation d'errance à Rome, et réciproquement. Elle fait le lien entre des lieux éloignés, mais est aussi conditionnée par ces lieux. Observer le Baobab et tenter de saisir

l'errance depuis ce lieu dans la ville de Rome constitue une approche croisée. Le croisement se distingue de la comparaison car il ne nécessite pas de croiser de façon systématique tous les aspects du terrain avec son équivalent dans l'autre ville ou pays (Fleury, 2008). L'approche croisée réintroduit une échelle administrative locale et nationale dans l'analyse en insistant sur les différences induites par ces dernières sur le phénomène observé là où une approche multi-située traque le lien et la similitude liée à la reproduction d'une réalité socio-spatiale sous l'influence de pratiques qui circulent le long de réseaux. En somme, l'approche croisée me permet de prendre en considération l'impact d'un contexte national et local spécifique sur le phénomène transnational observé. Dans le cadre de cette thèse, elle permet de comparer des politiques de gestion de l'errance des exilés dans des territoires aux découpages administratifs très différents (figure 10). En effet, le territoire sous la responsabilité de la municipalité de Rome est beaucoup plus important que le territoire parisien sous juridiction municipale.

Figure 10 : Territoires administratifs des municipalités de Rome et de Paris, (source : APUR, 2017)



Le croisement permet par ailleurs un décentrement de l'œil du chercheur (Fleury, 2008) et d'approfondir la compréhension des pratiques spatiales observées à Paris et des récits migratoires. De manière plus réflexive, je constate que ma relation au terrain change lorsque je suis à Rome. Je suis spontanément plus distanciée et ne me sens pas dans un rapport de responsabilité vis-à-vis des événements romains car je ne suis pas citoyenne italienne. Cette perspective plus distanciée favorise la prise de recul et l'analyse tout en informant de l'emprise du cadre réflexif – et émotionnel – national qui subsiste malgré l'observation informée de problématiques transnationales.

Le croisement entre ces deux villes en particulier trouve son point de départ dans le fait que les deux capitales sont confrontées à des réalités socio-spatiales similaires, à savoir la présence de campements d'exilés visibles dans des zones relativement centrales à partir de 2015. Au moment de commencer mon ethnographie en 2018, cette réalité a perduré. L'économie politique des villes où se sont inscrits les campements a été modifiée, entraînant des mobilisations qui se sont maintenues dans le temps. De plus, la présence des campements, en faisant affleurer des infrastructures migratoires qui préexistaient à l'année 2015, a participé à leurs réorganisations.

Inclure Rome dans le raisonnement permet de prendre en compte les spécificités des dynamiques migratoires en Europe du Sud (King et al., 2000 ; Pugliese, 2002). Il s'agit notamment de la prépondérance de nombreuses pratiques non institutionnalisées et d'économies dites « informelles », qui créent un contexte distinct de celui des autres pays européens (Schmoll, & Semi, 2013) articulée à des logiques de contrôle, de blocage des trajectoires migratoires et de discrimination. Le développement de la ville de Rome est caractérisé par une forte présence de logements informels (Chiodelli, 2019 ; Chiodelli et al., 2021) comme les squats, les centres sociaux autogérés (Grazioli & Caciagli, 2018; Mudu, 2014 ; Sehtman, 2018), les bidonvilles et campements (Rossi, 2010 ; Maestri & Vitale, 2017). En plus de cette informalité par le bas, la ville de Rome est aussi caractérisée par une faible planification urbaine par le haut, conduisant à une généralisation de l'urbanisme informel. 30 % de la ville a été construite illégalement (Cellamare, 2014), notamment par des spéculateurs immobiliers qui profitent du manque de contrôle pour construire en dehors des règles d'urbanisme. Les informalités « d'en bas » et « d'en haut » s'y rencontrent et s'entrecroisent (Marinaro & Solimene, 2020).

Afin de trianguler la participation observante, je réalise dix-neuf entretiens formels et semi-directifs avec des acteurs de l'aide. Je m'entretiens avec les acteurs et actrices mobilisés principalement dans les collectifs. En fonction de mes interlocuteurs et interlocutrices j'adapte le fil de la conversation qui dure entre 1h30 minutes et 3 heures. Dans l'ensemble, je souhaite saisir leurs perceptions de la situation des campements et de l'errance, leurs modalités d'action sur le terrain, leurs représentations des exilés et de la situation politique dans laquelle leurs actions s'inscrivent.

Tableau 4 : Synthèse des entretiens, accompagnements et rencontres

Exilés			
Rencontres	Durant l'ethnographie ; plusieurs centaines	Mobilisées explicitement dans la thèse : une trentaine	
Accompagnements	Durant l'ethnographie : une dizaine dont 4 importants	Mobilisés explicitement dans la thèse : 4	Dont : 1 Somalien de 37 ans 1 Afghane de 28 ans 1 Afghane de 20 ans

			1 Tchadien de 26 ans
Entretiens	14 (11 à Paris et 3 à Rome)		Dont : 1 Malien 1 Gambien 4 Afghans 4 Tchadiens 1 Camerounais 1 Soudanais 1 Guinéen 1 Mauritanien
Entretiens ODA	95	Mobilisés explicitement dans la thèse : 28	Dont : 2 Pakistanais 3 Somaliens 1 Sierra-Léonais 3 Soudanais 2 Tchadiens 11 Afghans 2 Guinéens 1 Iranien 1 Sénégalais 1 Mauritanien 1 Camerounais
Acteurs de l'aide			
Rencontres	Membres de collectifs, d'association, d'ONG : une centaine Acteurs institutionnels (UASA, GUDA ...) : une dizaine Élus : 6 Travailleurs sociaux : une quinzaine Voisins mécontents : 5		
Entretiens	26 Dont :	Paris : Acteurs associatifs & Membres de collectifs : 10 dont (3H & 7F) Élu : 1 F Acteur institutionnel : 1 H Voisins : 2 (1h&1F)	Rome : Acteurs associatifs : 10 (2 H & 6 F) Travailleurs sociaux : 2 (1H & 1 F)

Ces entretiens semi-directifs m'amènent à parler des relations qui se nouent, se maintiennent ou se défont avec les exilés à travers les campements (annexes C & D). Les entretiens offrent des contrepoints à mes observations et me permettent d'accéder aux registres des représentations concernant les différentes manières dont les personnes donnent sens à leur intervention et à la situation dans laquelle elles interviennent. Le croisement des entretiens avec la participation observante me permet de restituer des scènes et les contextes qui mènent à la production de ces différents discours, « inscrivant les narrations et les arguments dans leurs cadres d'énonciation, saisissant les enjeux dans lesquels ils sont pris et qu'ils contribuent à constituer » (Fassin, 2015, 25). Je réalise par la suite que les acteurs de l'aide – anglophones ou francophones – sont très à l'aise avec l'exercice de l'entretien, ce qui est rarement le cas des exilés. J'hésite à démultiplier les récits de ces acteurs car je crains que leur poids dans mon corpus ne détourne mon objet de recherche des exilés vers les acteurs de l'aide, leurs actions et leurs discours et représentations

des exilés en errance. Des discours et perceptions des acteurs et actrices de l'aide et de certains acteurs institutionnels, sont relevés à partir de l'observation participante à l'occasion de réunions, de rencontres et de conversations informelles. À travers l'ethnographie, j'essaye aussi de saisir la perspective des voisins mécontents et hostiles à la présence des exilés dans leur voisinage immédiat. Je m'entretiens avec Sadia, une représentante d'un collectif de voisins mécontents de l'avenue du président Wilson, en décembre 2020. Je prends connaissance par l'intermédiaire de membres du collectif de propos issus de groupes de voisins du quartier de la Plaine et de la porte de d'Aubervilliers où les problématiques de « saleté, de bruit, d'incivilité, d'insécurité et de sentiment de déclassement et d'abandon par les pouvoirs publics » associées aux campements reviennent régulièrement. C'est principalement à travers les différentes remarques et propos recueillis de voisins mécontents ayant interpellé les membres des collectifs et associations lors de distributions que je saisis ce mécontentement. Il faut cependant préciser qu'il m'a été peu perceptible dans la mesure où je suis intervenue sur le terrain aux côtés des acteurs de l'aide. L'hostilité du voisinage mobilisé contre la présence des exilés et son instrumentation politique ont fait l'objet de travaux récents dans les contextes français et italiens (Guenebeaud, 2017 ; Simonneau & Castelli Gattinara, 2019 ; Trucco, 2021). La dimension relationnelle de l'errance prenant de l'importance dans mon travail ethnographique, je saisis l'hostilité à partir des « relations qui ne se font pas ». Je suis pour cela attentive aux regards hostiles, aux évitements physiques, et à certaines situations très précises de confrontation.

Ensuite, pour trianguler la participation observante, je mène quatorze entretiens formels avec des personnes exilées (annexe A & B). Il s'agissait d'entretiens peu directifs où je laissais l'interlocuteur libre de cheminer dans son récit. J'ai abordé des sujets tels que la vie dans le campement et à la rue, les ressources, l'accès à la ville, les mobilités en ville, les lieux préférés ou moins appréciés en ville et la dimension politique de la situation. La question de la langue est centrale, et je peux m'entretenir avec des personnes qui maîtrisent le français ou l'anglais. Par l'intermédiaire de Brahim, je vais mener des entretiens avec trois Tchadiens arabophones (Hassane, Cherif et Khalid). La configuration crée une distance m'empêchant de m'adapter facilement et je confie une partie de l'orientation des propos à mon interprète qui connaît bien mon sujet de recherche. Lors d'un entretien précis, avec Hassane notamment, j'évoque la question de la vie dans le campement et des violences policières et reviens dessus à plusieurs reprises. Mon interlocuteur me répond poliment, sans nécessairement se passionner pour ces sujets. Progressivement la conversation m'échappe et je le laisse discuter car tous deux se connaissent. Brahim m'en fait une synthèse sommaire mais fidèle, lui-même ayant un niveau de français assez limité à l'époque. C'est un an plus tard que je découvre, alors que l'entretien a été traduit de l'arabe vers le français à l'écrit, que Brahim et Hassane ont surtout parlé de leurs réseaux d'amis respectifs, de leurs relations au pays, leurs mobilisations politiques avec la diaspora tchadienne et

les conflits internes qui la traverse ainsi que de leurs relations avec les femmes, dans des expressions d'une extrême poésie, de temps en temps interrompues par une chercheuse française qui voulait s'informer de « la vie dans le campement » et des « violences policières ». Le contraste entre le récit attendu et celui obtenu sur le quotidien, m'a donnée à voir des éléments qui étaient très éloignés des représentations – influencées par les discours militants – que je me faisais de la vie quotidienne d'Hassane à louvoyer entre les gaz lacrymogènes, à éviter les contrôles de police et à vendre des cigarettes de contrebande. Cette expérience m'a invitée à être plus attentive aux éléments du quotidien qui ne se rapportent pas à la survie à la rue mais qui sont constitutifs des cercles de sociabilité des exilés en errance.

Plus globalement, mener ces entretiens semi-directifs avec des personnes exilées a constitué un défi lié à plusieurs facteurs. Le premier est la dimension « extractiviste » de la méthode, notamment lorsque l'entretien est fait auprès de personnes encore à la rue, dans une situation de très grande précarité et à laquelle il ne m'est pas possible de proposer des solutions concrètes pour remédier à leur situation immédiate mais seulement une assistance limitée. Pour répondre à cet enjeu, je privilégie les entretiens semi-directifs avec des questions ouvertes et je ne pousse pas au récit de vie, conservant une certaine pudeur. Si celui-ci se présente, je l'accepte néanmoins et je tente, dans la mesure du possible de proposer une forme d'assistance en retour. Le second est l'injonction à se raconter construite par les instances de l'asile amenant certains exilés à restituer des récits attendus par celles-ci. L'asymétrie de l'entretien peut induire de la réserve ou, au contraire, créer des attentes auxquelles la recherche n'est pas en mesure de répondre. La dimension genrée de l'interaction ajoute de l'incompréhension ou du malaise. Malgré ces difficultés, les entretiens ont pu constituer des espaces pour déposer des récits, et notamment des récits de violences. Durant les entretiens, je demande le nom des pays traversés et la durée du séjour afin d'avoir une compréhension des mobilités successives, et d'avoir une idée de l'ancienneté de l'expérience de mobilité. Face à mon appréhension de réactiver des souvenirs traumatiques, ou par souci de me distinguer des instances de la demande d'asile, j'explique que mes questions portent sur ce qui se passe en France et en Italie. Cependant, je constate que mes interlocuteurs replacent souvent spontanément leurs expériences quotidiennes dans le prolongement de leurs trajectoires migratoires. Cela participe d'une volonté d'indiquer des conditions en amont de la trajectoire pour permettre de mieux comprendre la trajectoire résidentielle en France ou en Italie. Sur les quatorze entretiens menés, six s'emparent du contexte de l'entretien pour relater les violences vues ou subies au cours de la route. Les récits des passages de frontières sont des récits violents, qui comptent peu dans le récit de la demande d'asile (Schmoll, 2020). Le contexte privilégié de l'entretien permet de formuler un récit des violences qui trouve peu d'occasions de s'exprimer. En ce sens, la sensation d'imposer l'entretien à la personne est atténuée par le fait que celle-ci peut parfois s'approprier à son tour le dispositif pour

dérouler une réflexion sur sa trajectoire et comment celle-ci se prolonge dans ses conditions de vie actuelles. Enfin, en dernière instance, j'ai tenté de mettre en place d'autres outils dans le cadre de ces entretiens. J'ai notamment tenté d'amener la carte mentale, dont l'usage pour travailler les trajectoires migratoires et quotidiennes a été éprouvé dans différents dispositifs d'enquêtes (Mekdjian et al., 2014). Cependant, je n'ai pu obtenir qu'une seule carte et il m'a fallu grandement participer à son élaboration. J'en conclus que cette approche aurait nécessité un autre cadre ou plus d'explication sur la logique de la démarche, mais j'ai été marquée par le fait que les quelques interlocuteurs auxquels j'avais proposé cet outil étaient embarrassés, voire terrifiés par l'exercice.

Dans le cadre de la participation observante et afin de trianguler les données ethnographiques, j'ai mobilisé le croisement et les entretiens. J'ai expérimenté avec ces outils que j'ai adaptés en fonction des opportunités offertes et des impératifs éthiques qu'imposent le terrain. Leurs clarifications et leurs balisages font l'objet d'une réécriture et d'un réordonnement à posteriori qui permet de saisir leur complémentarité, mais aussi leur fragmentation. Malgré les adaptations qui résultent des spécificités d'un terrain sensible et mouvant, des constantes méthodologiques demeurent et encadrent la démarche. La mise à plat proposée ici gomme la dimension processuelle du cheminement qui a pu transparaître dans le récit du terrain qui a précédé. Je vais à présent conclure ce chapitre méthodologique par une réflexion sur la question du genre et de l'éthique de la relation d'enquête.

3. Positionnement, réflexivité et questionnements éthiques

Le terrain engage la personne et l'éprouve significativement (De Sardan, 2008 ; Weber & Beaud, 2010). Le terme « terrain », qui reprend une imagerie militaire, implique une dimension d'affrontement de la chercheuse avec des mondes sociaux dont elle maîtrise rarement les codes (Boumaza & Campana, 2007). Le terrain réalisé dans le cadre de cette thèse peut être qualifié de « sensible », car l'errance des exilés est composée par des espaces (ghettos, squats, camps, etc.) et des conditions sociales (sans-papiers, SDF, réfugiés, etc.) que les institutions définissent comme exceptionnels, déviants et/ou illégaux (Bouillon & Fresia, 2005). Le terrain se déploie dans des contextes de précarité où réside une forte demande d'aide sociale et marqués par « la violence, le danger ou la souffrance » (Legoux et Lassailly-Jacob 2012, 3). En résulte une forte asymétrie entre la chercheuse et les personnes rencontrées. Cela fut le cas dans mes interactions avec les exilés, ma posture nécessitant une forte réflexivité pour ne pas dresser un rapport extractif et indécent au terrain et pour avoir une démarche éthique (Payet, 2011).

Les épistémologies féministes et décoloniales ont pointé du doigt les rapports de forces qui traversent le monde social, et donc la production du savoir, nous invitant à nous distancer du mythe de la neutralité axiologique. L'engagement sur le terrain nécessite de mobiliser des épistémologies du point de vue (Lépinard & Lieber 2020) et un principe de « réflexivité »

(processus d'objectivation du sujet connaissant) » (Dorlin, 2021, 32). En ce sens, l'intersectionnalité est un outil utile pour saisir les processus sociaux des logiques de production des hiérarchies et des discriminations, afin d'analyser les expériences minoritaires, placées au croisement de plusieurs rapports sociaux de pouvoir (Crenshaw, ([1989] 2022). L'intersectionnalité appelle à sortir d'une lecture strictement arithmétique de la domination pour insister sur les configurations plurielles et toujours contextualisées dans lesquelles différents rapports sociaux s'articulent. Ainsi, elle ne pense pas seulement au cumul des désavantages et des privilèges, elle pense surtout les modalités de leurs articulations en contexte. Une approche intersectionnelle évite ainsi de procéder à des généralisations problématiques qui (re)produisent des marginalisations sociales et historiques de groupes situés à l'intersection de plusieurs rapports de pouvoir qui les oppriment (Mazouz & Lepinard, 2021). En mobilisant l'épistémologie située et l'analyse intersectionnelle, je souhaite traiter de la dimension genrée de l'ethnographie et de l'éthique dans les relations d'enquête.

3.1. Dimension genrée de l'ethnographie et épistémologie féministe

Dès la formulation de mon projet de recherche, je fais le choix explicite de ne m'intéresser qu'à l'expérience de l'errance des hommes exilés majeurs. Ce choix dépend d'abord d'un enjeu de positionnement sur mon terrain. Je ne me sentais pas prête en tant que femme à faire face aux récits de violences sexistes et sexuelles qui caractérisent tant les parcours migratoires (Schmoll, 2020) que l'expérience du sans-abrisme des femmes (Maurin, 2017)⁶⁷. À travers ce parti pris, je suis bien consciente de renforcer une lecture victimaire dominante de la situation des femmes en migration qui est préjudiciable à la compréhension de leurs trajectoires (Schmoll, 2020). Cependant, la crainte de m'identifier plus étroitement à l'expérience des femmes exilées était source d'appréhensions pour moi. La différence de genre entre les hommes exilés et moi-même crée une distance que j'ai ressentie comme nécessaire, même si elle est à relativiser en pratique.

La seconde raison qui m'a poussé à travailler sur l'errance des hommes est liée à la question de leur visibilité. Dans l'espace urbain, le premier constat était l'invisibilité des femmes exilées en situation d'errance. On ne les voit pas s'approprier un coin de rue. Pour les trouver, il faut aller dans la section réservée aux femmes d'un restaurant somalien ou dans les squats. Dans les campements, il est souvent arrivé que des bénévoles me répondent : « non il n'y a pas de femmes ici » avec un air vaguement horrifié. Dès que j'aborde la question de la présence des femmes dans les campements, cela suscite des récits horribles de traite et de violences. La même question posée à un habitant du campement se termine généralement par une visite vers le petit groupe de

⁶⁷ Cela ne signifie pas que les violences sexuelles sont absentes des trajectoires des hommes exilés en situation d'errance. Cela signifie cependant que je ne me sentais pas armée émotionnellement pour adresser la dimension structurelle des viols et violences sexuelles qui caractérise les trajectoires migratoires des femmes exilées.

tentes où s'entassent des femmes. Les familles et le matériel qu'elles utilisent (jouets, couches, poussettes, etc) sont plus visibles. Les mères sur les campements n'en sont pas moins des femmes et craignent pour leur sécurité, ce qui limite leur accès aux ressources alimentaires et sanitaires. Les personnes identifiées comme femmes lorsqu'elles appartiennent à des minorités de genre, se heurtent aux mêmes types de violences dans les campements et quittent, elles aussi, rarement leurs tentes. Plus globalement, étudier l'errance des femmes exilées implique d'analyser une organisation socio-spatiale a priori différente de celle des hommes. De même, afin de circonscrire mon objet, je ne m'intéresse pas à l'errance des jeunes hommes exilés non reconnus mineurs par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Je croise durant l'ethnographie des personnes qui sont passées par des dispositifs liés à la reconnaissance de minorité. Cependant, la spécificité des dispositifs de prise en charge des mineurs suscite une dynamique de mobilisation particulière qui structure l'errance et ses relations – notamment autour de la performance de la minorité et de la vulnérabilité – qui nécessite selon moi un dispositif de recherche spécifique⁶⁸.

Durant l'ethnographie, j'ai reçu régulièrement des sollicitations sur le registre de la drague de la part d'exilés habitants les campements. Si mon choix d'enquêter sur l'errance des hommes exilés m'avait fait anticiper ce type d'interactions, ce qui m'a particulièrement troublée concerne l'intensité et la récurrence de certaines déclarations que je pouvais recevoir dès la prise de contact. Ma première réaction a été défensive. J'ai mis en place différentes stratégies pour les contourner et m'en prémunir. Ces sollicitations, qui ont toujours été très polies et n'ont pas pris la forme de harcèlements, provoquaient chez moi un sentiment de malaise car je ne souhaitais pas réduire mon ethnographie à l'observation de ce type d'interactions, considérant – non sans une certaine frustration – que mon assignation genrée était un obstacle à ma recherche. Mon rejet d'un objet que je considérais trivial et peu noble comme la « drague » témoignait aussi d'une certaine préconception de ce qui devait être une « bonne recherche », trahissant mon intégration inconsciente des hiérarchies culturelles qui structurent les échelles de légitimité des objets scientifiques entre des sujets perçus comme nobles, et ceux perçus comme triviaux ou vulgaires (Clair, 2016a).

Le fait que ce type d'interactions me place comme « objet » de l'interaction (Guillaumin, 1978) plutôt que comme « sujet », montre aussi une inversion de la dynamique supposée – et questionnable – de la relation d'enquête. J'ai enfin éprouvé le sentiment exaspéré de ne pouvoir faire mon terrain en tant que féministe et de devoir subir et concéder en partie à ces types

⁶⁸ Pour délimiter mon objet d'étude, j'ai donc décidé d'exclure l'errance des femmes exilées de mes observations tout en considérant que des travaux futurs pourront interroger les similitudes et les disparités de l'expérience de l'errance des exilés au prisme du genre. De même un croisement entre les géographies de l'errance des mineurs non reconnus par l'ASE avec celles des exilés majeurs est une piste intéressante pour analyser l'impact des catégories administratives sur ces géographies et ouvre des perspectives de recherche.

d'interactions (Branders & Gauthier, 2023 ; Clair, 2016a). Lorsque je commence mon ethnographie en novembre 2018, je n'ai pas encore lu les travaux d'épistémologie féministe qui m'ont permis d'analyser les mécanismes que j'avais instinctivement mis en place pour négocier la dynamique genrée du terrain d'une part et, d'autre part, de saisir les qualités heuristiques d'un positionnement social et politique au prisme du genre (Dorlin, 2021 ; Clair, 2016a). J'opte pour deux stratégies en apparence contradictoire. D'un côté, j'adopte des tactiques de présentation de moi partagées par les chercheuses en sciences humaines dans certaines situations d'enquêtes ainsi que par certaines bénévoles. J'ai porté une alliance ou prétendu être mariée ou en couple (Arendell, 1997) afin d'opérer une négociation de ma position sexuelle en anticipant « l'érotisation de la relation d'enquête » (Clair, 2016b, 58)⁶⁹. En anticipant cette méprise et en m'inventant un époux, je m'inscris dans l'ordre de genre hétéronormatif que je reproduis. Je laisse entendre la protection d'un hypothétique partenaire, et invoque le potentiel lien de « propriété » d'un homme sur une femme induit par le symbolisme évocateur de l'alliance dans un ordre patriarcal hétéronormé et transculturel. Il s'agit d'une stratégie pour négocier mon genre sur le terrain (Debos, 2023). De l'autre, je tente de m'affranchir de mon assignation genrée pour éviter les rapports de séduction. Le genre performatif suppose de l'incarner tel qu'il est socialement construit à travers des actes stéréotypés dont « le but stratégique [est] de maintenir le genre à l'intérieur de son cadre binaire » (Butler, 2006, 264-265). Je dé-féminise mon apparence lorsque je suis dans les campements ou lors des accompagnements dans une tentative de « subversion performative » du genre féminin (Butler, 2006). En janvier 2019, alors que je joue au foot avec plusieurs jeunes Soudanais sur le campement de l'avenue du Président Wilson, Ahmed me fait la remarque suivante : « tu es plutôt une fille garçon non? ». Face aux dynamiques genrées de mon terrain, je pars du postulat, au fondement des études de genre, que celui-ci ne constitue pas un rôle figé mais un fait social relationnel (Foord & Gregson, 1986). Je négocie ma position à travers mes interactions avec les habitants des campements.

Passé ce premier temps de négociations, je réalise que la coprésence entre les bénévoles – et plus globalement les actrices de l'aide – et les exilés fait du campement un espace structurellement genré. En effet, les personnes mobilisées pour apporter de l'aide sont très majoritairement des femmes (Pette & Eloire, 2016) et les personnes auxquelles elles portent assistance sont majoritairement des hommes. Cette configuration influence les interactions entre ces deux groupes et les relations qui se nouent ou ne se nouent pas entre eux. Il devient plus facile d'appréhender cette dimension du terrain dès lors que je l'intègre à mon approche. Mon regard

⁶⁹ Isabelle Clair a démontré qu'une relation d'enquête reproduit les codes d'une relation amoureuse. La chercheuse insiste pour rencontrer la personne enquêtée, puis montre sa disponibilité, son attention, son écoute, son intérêt pour le discours de son interlocuteur, le cadre d'un entretien qui peut avoir lieu dans un café ou un endroit calme. L'ensemble de ces éléments participe à brouiller la compréhension du sens donné à la situation par la chercheuse en reproduisant un script de rencontre amoureuse.

sur la relation d'enquête avec les exilés est « un processus de socialisation parmi d'autres » (Le Renard, 2010, 128) qui me permet de mettre en lumière certaines caractéristiques des modes de socialisation genrés produits par l'errance. En effet, la dimension systématique et structurelle des sollicitations par les habitants des campements des femmes bénévoles, ne renvoie plus à une responsabilité personnelle de présentation de soi et de tentative de contrôler sa performance de genre, mais comme procédant des fonctions sociales des rapports de séduction dans l'errance. Ceux-ci constituent une ressource relationnelle⁷⁰ au même titre que de nombreuses autres formes d'interactions (chapitre 5).

Pour terminer sur l'implication de mon genre sur le terrain, il faut préciser qu'il a un effet sur les espaces auxquels je choisis d'accéder ou non. Il a également un effet sur mon rapport à l'espace public, et la façon dont celui-ci évolue à mesure que je me familiarise en arpentant les rues du nord-est parisien et de la petite couronne en cheminant aux côtés des personnes exilées. Concernant les espaces « privés », j'ai lu avec intérêt les travaux portant sur la question de l'habiter, souvent basés sur des photographies prises à l'intérieur des habitats (tentes, abris ou squats) (Lion, 2015 ; Seidenberg & White, 2023; Hanappe, 2018). Je décide cependant de ne pas observer l'aménagement des espaces privés dans le campement où les tentes constituent littéralement « des lits ». À la différence de cabanons plus élaborés, ce sont principalement des espaces de couchage⁷¹ et s'y introduire suppose d'entrer dans l'intimité des habitants. La vie en commun a lieu autour des feux, entre plusieurs tentes, sur des canapés ou chaises récupérées sur les trottoirs, et c'est à partir et à travers ces espaces que j'observe la vie dans les campements.

Si la séduction est un élément récurrent de l'entrée en relation des aidantes avec certains hommes du campement, les interactions et situations observées sont diverses et évoluent dans le temps. Des situations d'amitié émergent ainsi que des sentiments fraternels, filiaux ou de camaraderie. Il ne faut donc pas réduire ici la question du genre ou des coprésences à celle de la séduction.

3.2. Éthique relationnelle de la recherche

L'éthique, définie comme une « démarche *réflexive* sur les valeurs et les finalités de la recherche scientifique » (Coutellec, 2019), est une dimension constitutive de la pratique de la recherche (Siméant-Germanos, 2022). Pour mettre en place des relations de recherche éthique, il est non seulement question d'être « attentive aux effets de la recherche sur les personnes qu'elle engage (personnes enquêtées ou partenaires de la recherche, enquêteurs, chercheurs, professionnels),

⁷⁰ Je précise que le terme « ressource relationnelle » mobilisé ici ne suppose aucunement une forme d'instrumentalisation ou de stratégie consciente, mais simplement le fait qu'entrer en relation avec une personne participe mécaniquement à l'inclure dans son propre réseau relationnel, lui ouvrant de potentielles opportunités.

⁷¹ Même si elles constituaient parfois des lieux de réunions à plusieurs pour y fumer et jouer aux cartes lorsque le temps était mauvais

mais aussi de décider si ces effets sont acceptables ou non, pour les limiter s'ils sont jugés indésirables » (Caillol & Deville 2020). Cette tâche est d'autant plus importante dans un contexte de terrain sensible. De plus, l'ethnographie suppose de s'immerger dans le milieu social que l'on étudie et d'établir des relations de proximité avec les enquêtés. L'idéal de l'immersion devient problématique quand elle est une injonction à abolir toute distance (Debos, 2023). En ce sens, la mise en place d'une démarche éthique conditionne la faisabilité de la recherche.

L'éthique est une question processuelle et relationnelle et non une question de procédure (Fassin, 2008). La participation observante et les entretiens menés, particulièrement avec les exilés à la rue, mais aussi avec les bénévoles, se prêtent assez peu à la signature de formulaires de consentement qui éveillent méfiance et incompréhension. J'observe cependant la nécessité d'annoncer mon statut de chercheuse en doctorat auprès des personnes que je rencontre sur le terrain. J'effectue donc une recherche à découvert en explicitant ma position car il s'agit pour moi d'un impératif éthique et parce que la configuration du terrain me permet de le faire. À ce titre, lors des premières réunions du collectif SMW et de l'inter-collectif campements, j'explique ma démarche et mon projet de recherche au moment du tour de table. Je fais la même chose lors de mes pré-terrains en 2018, et lors de mes rencontres avec les membres de chacune des structures dans lesquelles je m'investis durant l'ethnographie. La relation que je développe avec plusieurs acteurs et actrices de l'aide pleinement conscients de ma posture de chercheuse permet l'émergence de conversations réflexives sur des épisodes traversés ensemble sur le terrain. Il y a des asymétries sociales, de genre et de classe, parmi les membres du collectif et les relations que je maintiens sur le long terme privilégient celles et ceux qui ont vu un intérêt dans ma démarche, lesquelles concernent souvent des personnes qui possèdent un bagage universitaire.

Concernant les habitants des campements avec lesquels je discute, ils sont d'origines nationales et sociales très hétérogènes. Je leur explique que je suis chercheuse en géographie, et que j'essaye de comprendre « la situation dans laquelle ils se trouvent ». Je ne le fais cependant pas spontanément mais plutôt lorsque le sujet de mon activité professionnelle est abordé ou lorsqu'une conversation est déjà bien engagée. Le doctorat peut être parfois complexe à appréhender pour certains de mes interlocuteurs qui n'ont pas de familiarité avec le monde académique. Je précise alors que c'est un travail universitaire, une recherche visant à mieux comprendre la situation, et que ces études me permettront d'être professeure, ou d'écrire un livre sur la « situation » qu'ils traversent. C'est ainsi que j'arrive à nouer des liens avec certains des habitants qui constituent de véritables intermédiaires et des personnes ressources pour ma recherche.

Dans le cadre des entretiens, ou des récits que j'obtiens par les accompagnements, si je ne fais pas signer de formulaire de confidentialité, je précise toujours explicitement sous forme orale que l'ensemble des échanges sont anonymisés. Lorsqu'un élément qu'ils mentionnent m'intéresse

particulièrement, je leur demande systématiquement si je peux le mentionner dans mon travail de recherche. Certains de mes interlocuteurs précisent parfois spontanément : « Ah ça ! Tu dois le mettre dans ton livre ! ». Dans le cadre des accompagnements, je reviens régulièrement auprès d'eux pour m'assurer qu'ils sont toujours d'accord avec le fait de me fournir des renseignements pour mon travail, et je précise que je ne conditionne pas mon assistance au fait qu'ils acceptent ou non de participer. Ces éléments généraux qui constituent la base d'une relation de recherche éthique ne résolvent pas l'asymétrie entre la détresse des personnes exilées en errance et mon positionnement d'actrice privilégiée sur le terrain. Afin de ne pas accentuer cette asymétrie, je suis attentive aux rapports de force sur le terrain et aux reconfigurations constantes de ces derniers. Avec les personnes exilées particulièrement, je tente de limiter l'asymétrie de la relation d'enquête à travers une attitude de partage d'informations et d'expériences, et laisse de l'espace à mon interlocuteur pour qu'il prenne la parole et pose des questions à son tour. La réciprocité de la circulation de l'information atténue ma sensation de venir « exploiter » (dans le sens capitaliste) une personne vulnérable. La perspective d'un apprentissage réciproque, où chacun est tour à tour l'informateur de l'autre, négocie cette asymétrie relationnelle. Construire des relations d'enquête éthiques est un travail qui doit être sans cesse répété dans les interactions du quotidien. Elle enjoint aux respects des limites des personnes enquêtées au même titre qu'au respect de ses propres limites :

L'amitié, la solidarité et la proximité sont devenues des idéaux implicites pour les relations de travail sur le terrain. Mais la distance est également inhérente aux relations respectueuses sur le terrain. Je plaide donc en faveur d'une plus grande attention aux frontières – les façons dont nous sommes capables de nous comprendre mutuellement au milieu de la différence et de la distance, plutôt qu'en les dissolvant – ainsi qu'au travail et à la finesse qui entrent en jeu dans leur négociation⁷². (Lombard, 2022, 1)

Maintenir une juste distance permet d'éviter d'imposer à ses interlocuteurs ses propres référentiels en matière d'égalitarisme ou d'intimité (Lombard, 2022) ou réciproquement de devoir concéder à toutes les exigences de l'autre pour maintenir son terrain ouvert. C'est précisément la négociation de ces limites qui participe aux choix des interlocuteurs et des interactions nouées sur le terrain. Bien que structurellement dominante, mes interlocuteurs exilés ne sont pas dépourvus de capacité d'action, et lorsque certains d'entre eux deviennent « des partenaires de recherche » ; ils sont aussi « (...) capable[s] de négocier les conditions de leurs participations » (Caretta & Riaño, 2016, 260). Cette distance est l'objet d'un apprentissage et souvent, dans le cas des accompagnements, j'ai priorisé l'aide à apporter au détriment de mes propres objectifs ou besoins (de sommeil,

⁷² “Friendship, solidarity, and closeness have become implicit ideals for fieldwork relationships. But distance is also inherent to respectful fieldwork relationships. I therefore argue for greater attention to boundaries—the ways we are able to mutually understand in the midst of, rather than by dissolving, difference and distance—and the labor and finesse that go into negotiating them”.

congés) durant certaines périodes avant d'être en mesure de poser des limites. Par ailleurs, l'identité d'une personne est mouvante tout comme la relation qui peut unir deux personnes (Bondi, 2003) et doit sans cesse être reprécisée et renégociée. Ces éléments essentiels au respect des limites réciproques sont au fondement du consentement à nouer une relation – ici d'enquête.

Conclusion

L'ethnographie que j'ai menée entre novembre 2018 et septembre 2021 m'a conduite dans les spatialités quotidiennes de l'errance des exilés à Paris et Rome. Cette ethnographie se caractérise par ses dimensions croisées et multi-situées. Le travail réflexif réalisé ici procède en plusieurs strates. La première est la mise à plat du terrain réalisée par un récit auto-ethnographique. Il me permet de formaliser la mise en œuvre de la participation observante menée au sein et à travers les collectifs d'acteurs de l'aide et les accompagnements de certains exilés. Cette participation observante est multi-située dans différents campements, squats, quartiers et espaces ressources institutionnels, associatifs ou communautaires. Cette première analyse de la méthodologie m'amène au constat que je me situe aux points nodaux de réseaux relationnels qui permettent aux exilés de s'orienter pour répondre à leurs différents besoins. Afin d'affiner et de nuancer mes observations parisiennes, je mène des entretiens avec des exilés, des acteurs de l'aide et quelques personnes du voisinage des campements. Surtout, je mobilise le croisement pour affiner la compréhension de l'errance comme une expérience spatiale transnationale et translocale, reliant des espaces souvent marginalisés par des circulations. Le travail de réflexivité, dans sa dernière strate, m'amène à questionner mon positionnement heuristique. Le terrain des campements et de l'errance des hommes exilés est marqué par une dynamique genrée. Je m'inscris nécessairement dans cette dynamique qui me permet d'accéder à une compréhension spécifique de la dimension du genre dans l'errance. Cet aspect n'est pas uniquement relationnel, il est structurel et conditionne l'aide apportée : un homme étant perçu comme moins vulnérable par les pouvoirs publics, il va dépendre du *care* apporté par les bénévoles. L'ethnographie menée prend place dans un terrain sensible où il me faut être constamment attentive aux enjeux éthiques. Je tente d'y répondre par une logique de réciprocité des services rendus – sans conditionner mon assistance à la participation à la recherche – mais surtout à l'apprentissage mutuel et à la co-construction du savoir.

Chapitre 3 : D'une trajectoire migratoire à un parcours d'errance

J'inscris l'analyse des parcours d'errance des personnes exilées dans la continuité de leurs trajectoires migratoires. De même que la vie à la rue ne peut être comprise isolément, sans s'intéresser aux parcours des personnes qui permettent de mettre au jour les étapes d'une carrière de sans-abrisme, les trajectoires d'errance des exilés ne peuvent être comprises indépendamment de leurs trajectoires et expériences migratoires. Les dispositifs de frontières et de prise en charge participent à produire des parcours traversés d'expériences de sans-abrisme et marqués par une forte instabilité résidentielle. De plus, l'expérience de l'errance articule des types de lieux diversifiés dans des localisations hétérogènes saisissables depuis une perspective individuelle. Elle montre notamment la centralité des relations dans la détermination des trajectoires et des lieux qu'elles relient. La littérature s'accorde pour dire que les éléments qui déterminent les trajectoires migratoires sont multifactoriels et que ces dernières ne peuvent être appréhendées comme un mouvement linéaire d'un pays d'origine à un pays d'installation (Collyer, 2012). Les facteurs participant à déterminer les trajectoires sont 1. la motivation, notamment les aspirations qui impliquent les rêves, les souhaits, et les perspectives futures ; 2. La facilitation du voyage, c'est-à-dire l'aide d'autres personnes avec lesquelles l'exilé interagit ; 3. la rapidité du voyage (Schapendonk, 2012).

En partant du postulat que le processus migratoire est « une séquence de mouvements qui sont liés entre eux par des périodes d'installation dans des espaces relationnels, des espaces socialement construits » (Pascual-de-Sans, 2004, 350), le concept de trajectoire permet de saisir « le mouvement et l'agentivité des acteurs dans un espace social – et géographique – structuré et structurant, au sein duquel différentes formes de capital sont données et changent, des habitus sont construits, des attentes sont esquissées et façonnées, et des possibilités sont reproduites » (Sanò et Della Puppa, 2021, 3). À l'échelle des individus, il y a une opération circulaire entre la formulation d'un projet migratoire et l'expérience de la trajectoire. L'achoppement de l'autonomie de la migration sur le contrôle produit des mobilités turbulentes, fragmentées, qui débouchent sur des expériences d'intégrations « en cours de route » qualifiées de *minor integrations* (Mavrommatis, 2018). Il s'agit de situations d'intégration temporaires qui sont qualifiées de « transit » *a posteriori*, mais d'immobilité au moment où elles se déroulent. C'est une immobilité où les corps des exilés sont bloqués, tandis que leurs imaginaires les projettent dans d'autres espaces et situations sociales qu'ils aspirent à atteindre (Cottino, 2021). L'intégration en cours de route est conceptualisée « comme un processus fragmenté en plusieurs

étapes et sur plusieurs sites, qui produit une série de voyages inachevés sur le terrain⁷³ » (Mavrommatis 2018, 867).

Je propose dans un premier temps d'adopter une compréhension spatiale et dynamique des processus décisionnels relatifs à la migration. Dans cette perspective, ces processus sont ancrés dans des espaces relationnels successifs et produits par deux éléments co-constitutifs : les réseaux relationnels et un savoir géographique individuellement situé. Cette proposition étoffe les études sur les déterminants de la mobilité et notamment sur les processus décisionnels dans les trajectoires migratoires (Carling & Schewel, 2020). Dans un second temps, j'examine l'imbrication des infrastructures migratoires aux infrastructures d'arrivée en ville. Elle laisse transparaître des opportunités qui prennent la forme de rencontres décisives. Dans cette seconde partie, je souhaite interroger comment sont produites des conditions différenciées d'arrivée en ville et comment le projet de s'installer, notamment à travers une procédure de régularisation – principalement la demande d'asile – est implémenté au sein de ces infrastructures d'arrivée. Dans un troisième temps, j'analyse les trajectoires résidentielles après l'expérience d'arrivée en ville. Cela me permet de mettre au jour les trajectoires résidentielles des exilés en situation d'errance et leur circulation au sein d'un système de lieux d'accueil.

1. Inscrire les parcours d'errance dans le prolongement des trajectoires migratoires

Pour inscrire les parcours d'errance dans le prolongement des trajectoires migratoires, je croise les trajectoires respectives de trois exilés : Brahim, un Tchadien de 27 ans, Elham, un Afghan de 21 ans et de Najeem, un Afghan de 28 ans. Je souhaite dans un premier temps mettre en exergue un élément qui les singularise par rapport aux autres. Cela me permet de montrer l'hétérogénéité des conditions dans lesquelles ces mobilités prennent place. Puis, dans un second temps, de mettre en avant les éléments communs à ces trajectoires qui posent les jalons d'une expérience commune de l'errance. Le choix des trajectoires analysées ici repose sur l'abondance des données ethnographiques les concernant. Je vais particulièrement insister sur les motifs qui participent à l'entrée en mobilité vers l'étape suivante dans la démarcation des étapes de chaque trajectoire. Je n'insiste pas particulièrement sur les épreuves liées aux passages physiques des frontières, sauf lorsqu'elles constituent des motifs de bifurcation de la trajectoire. Je marque en priorité les étapes d'*intégrations mineures* dans les villes traversées et j'insiste sur la structuration relationnelle de ces trajectoires qui met au jour l'infrastructure migratoire par le prisme de l'expérience individuelle.

⁷³ as a multi-staged and multi-sited fragmented process' that produces a series of unfinished journeys on the ground.

1.1. Analyse croisée de trois trajectoires

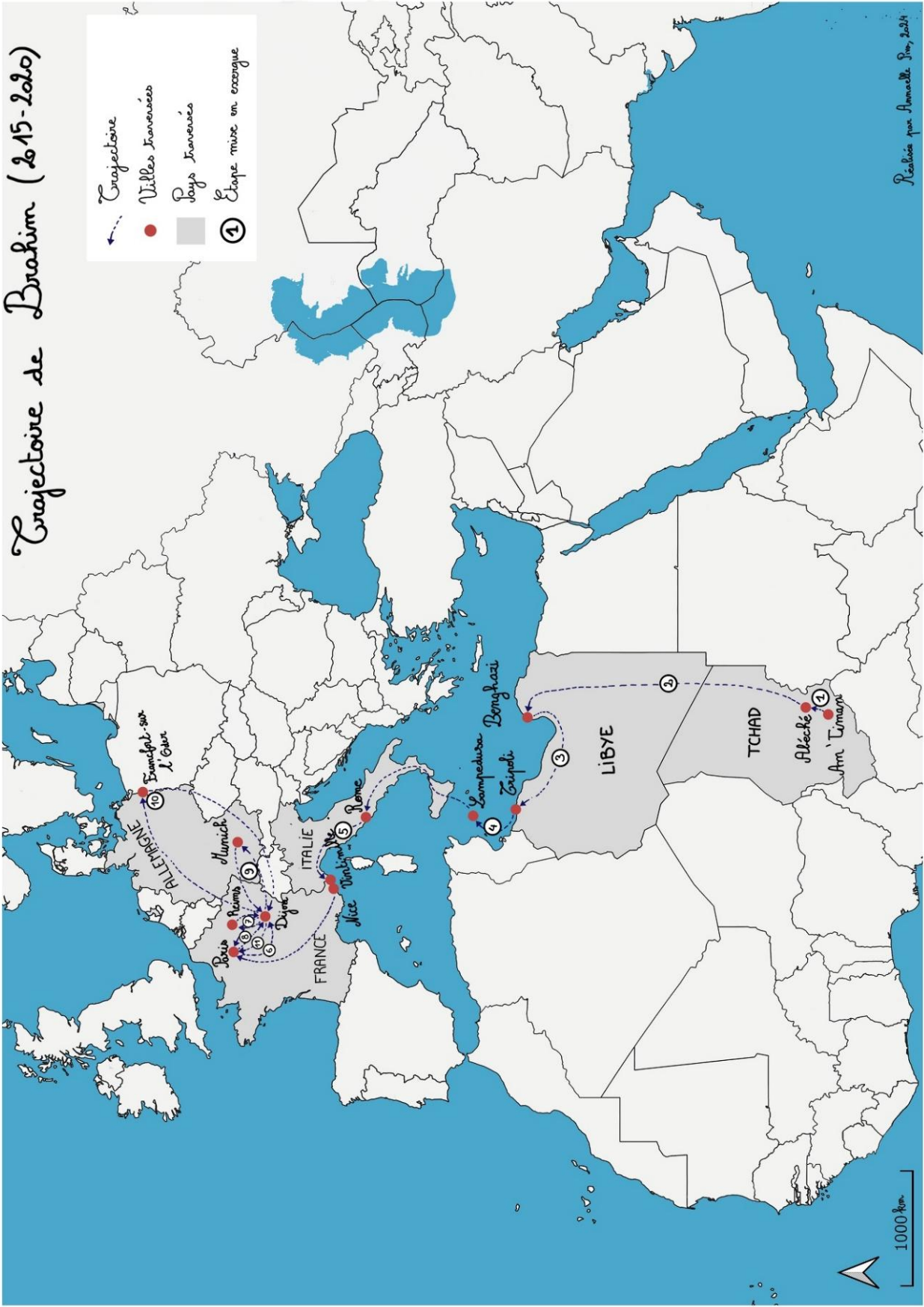
1.1.1 *Brahim: une trajectoire orientée par la communauté tchadienne d'Am' Timan*

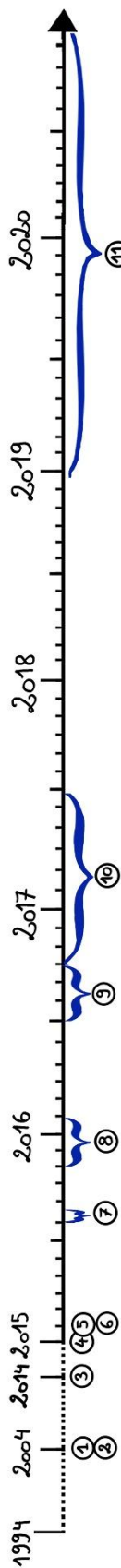
La communauté tchadienne joue un rôle central dans la trajectoire de Brahim. Tout d'abord, le choix de sa mère de s'installer à Benghazi après l'exécution de son mari en 2004 est lié à la présence d'une communauté tchadienne originaire d'Am' Timan sur place. Le départ de Brahim pour l'Europe en décembre 2014 est multifactoriel. Le premier facteur est lié aux exactions commises par les milices libyennes à l'encontre des étrangers après la chute de Mouhammar Ghadaffi. Entre 2011 et 2015 et à partir du moment où Brahim commence à avoir des revenus, il paie une quinzaine de fois des rançons pour faire sortir ses compatriotes des prisons et camps de travail forcé à la demande de leurs familles. Les sommes lui sont remboursées par la suite, parfois plusieurs années après. S'il est perçu comme un Libyen⁷⁴, il explique ne pas supporter d'être le témoin impuissant du racisme et des violences quotidiennes à l'encontre de ses compatriotes tchadiens. C'est en libérant son ami Djibril d'une prison qu'il accepte sa proposition de le suivre en Europe. Il évoque également un désir d'aventure, même s'il n'a aucune idée précise d'un pays où se rendre : « tout le monde parle de l'«Europe», l'«Europe», j'ai pensé que moi aussi, je voulais voir ce que c'était » (notes de terrain, août 2019). Enfin, la perspective de partir avec son ami Djibril l'encourage à franchir le pas et à trouver des passeurs. Djibril pour sa part a un projet migratoire précis qui est de se rendre en Suède et de s'y présenter comme mineur afin d'accéder à une éducation.

Arrivés à Rome, Brahim et Djibril prennent contact au téléphone avec Moussa qui propose de les accueillir à Paris. Brahim lui fait part de son souhait de demander un titre de séjour en Italie. En effet, la ville de Rome lui plaît et il se voit bien y rester. Moussa lui répond alors : « Italie c'est la merde, rejoins-nous en France » (notes de terrain février 2020). Brahim décide de suivre ces conseils et poursuit sa route. À Paris, Djibril et lui sont accueillis par Moussa qui les oriente directement vers un squat à Dijon où les membres de la communauté tchadienne originaire d'Am' Timan sont nombreux. Brahim retrouve ainsi, une dizaine d'années plus tard, des cousins éloignés, des connaissances d'enfance, ou des relations de l'époque qu'avait sa famille à Am' Timan.

⁷⁴ En plus d'avoir grandi et fait sa scolarité en Libye, d'avoir fait faire un faux passeport libyen, Brahim appartient à l'ethnie Mahamid qui est présente en Libye, l'ensemble de ces éléments participe à son intégration en Libye.

Carte 5 : Trajectoire de Brahim, 2015 - 2020





① Am Cuman → Abéché

En 2004, Brahim a 11 ans. Son père accueille sur son terrain des rebelles lors de leur replis après une tentative infructueuse pour prendre la capitale N'Djamena. Deux semaines plus tard, un général l'exécute et arrête ses deux frères de 18 et 16 ans. Brahim fuit avec sa mère et ses sœurs chez son oncle à Abéché.

④ Tripoli → Lampedusa → Rome

En 2015, il paye la rançon de Djibril, un de ses amis Tchadien enfermé par des milices libyennes et décide de le suivre en Europe. Après plusieurs jours de traversée, ils sont récupérés par un bateau de sauvetage et conduits à Lampedusa. Djibril et lui « sautent la barrière » du camp à Lampedusa, ne donnent pas leurs empreintes et se dirigent vers Rome.

⑦ Dijon → Reims → Dijon

Fin mars 2015, il obtient un logement dans le DNA, deux semaines après avoir enregistré ses empreintes. Alors qu'il se rend à Châlons-en-Champagne pour rendre visite à un ami, il est arrêté dans le train car il n'a pas de billet. La police voit qu'il est enregistré comme mineur et l'amène au foyer pour mineur de Reims. « Je vais à l'école avec les autres mineurs, le premier jour, le deuxième jour, et le troisième [fait signe de partir], je suis allé à la gare ». Brahim explique que ça ne lui convient pas d'être traité comme un enfant. Il retourne à Dijon dans son hébergement du DNA.

⑩ Dijon → Frankfurt-sur-l'Oder → Dijon

À Dijon, il vit entre le squat et l'appartement de sa copine. Après leur rupture, Brahim décide de retourner sa chance en Allemagne avec une demande d'asile au printemps 2017. Il est placé en procédure dublin « France » et est transféré dans la périphérie de Frankfurt-sur-l'Oder, à la frontière avec la Pologne. Brahim suit des cours d'allemand et traverse quotidiennement le pont avec un ami pour se rendre en Pologne à Slubice, acheter des cigarettes et de l'alcool moins cher. Il explique que les habitants de Frankfurt-sur-l'Oder sont « très racistes » et murmurent « *Ausländer, Ausländer* » [étrangers, étrangers] sur leur passage lorsqu'ils se baladent en ville. Il y a beaucoup de tensions dans le centre d'hébergement entre les Tchétchènes, les Soudanais et les Afghans. « Une fois le centre a été obligé d'appeler les militaires et il y a même un hélicoptère qui est venu pour arrêter une bagarre générale dans le centre ». Le jour où la police vient exécuter son renvoi dublin, il menace de se jeter par la fenêtre. La police vient par trois fois et trois fois Brahim réitère sa menace de se jeter par la fenêtre. La police finit par abandonner. L'Allemagne lui coupe ses aides, il lui est permis de rester dans le centre. Il finit par céder et par se présenter de lui-même au commissariat pour se faire renvoyer en France, car il ne voit aucune perspective en Allemagne. Il retourne au squat à Dijon.

② Abéché → Benghazi

Son oncle a peur des représailles et sa mère, ses sœurs et lui partent pour Benghazi, dans un quartier habité par d'autres Tchadiens. Sa mère et ses sœurs lancent un commerce de vêtements. Brahim fait son collège et son lycée, à sa majorité, il fait faire un faux passeport Libyen.

⑤ Rome → Paris

Ils restent à Rome environ une semaine dans le sous-sol d'un squat d'Erythréens et la ville plaît beaucoup à Brahim. Moussa, un Tchadien vivant à Paris et originaire d'Am Timan dont Djibril a le numéro les appelle et propose de les héberger en France.

③ Dijon → Paris → Dijon

Il est arrêté dans le métro à Paris. Toujours enregistré comme mineur, la police le place dans une famille d'accueil à Paris : « je ne peux pas sortir, ils me surveillent tout le temps ». Il y reste 3 mois et 13 jours et il passe son temps sur l'ordinateur et la PlayStation. « Un jour à 7 h du matin, j'ai refusé de rester, je suis parti le 2 février 2016 ». Le fils de la femme qui l'a hébergé reste en contact avec lui un temps et lui apprend que sa mère a eu le cœur brisé par son départ. Il revient à Dijon dans son hébergement du DNA dont il dispose toujours.

⑪ Dijon → Paris

De retour à Dijon, Brahim se présente aux bureaux de la Légion étrangère qui lui explique les modalités d'enrôlement. Il décide de s'entraîner afin de passer les tests physiques avant de se représenter. Il précise que ça ne lui plaît pas « d'aller tuer des gens en Afrique » et les bénévoles qu'il côtoie le dissuadent d'y aller, mais il n'a plus tellement d'autres options pour se faire régulariser. En janvier 2019, Brahim vient à Paris et s'installe dans le campement de la porte de la Chapelle. Il explique que sa vie pendant plusieurs mois dans le squat de Dijon consistait à faire la cuisine pour une soixantaine de personnes et qu'il n'y voyait pas d'avenir. Lorsqu'il vient à la porte de la Chapelle, c'est pour « rencontrer des gens », et « chercher sa route ». Il s'engage comme bénévole auprès de l'Armée du Salut. En mars 2019, il s'installe chez une bénévole et il obtient le statut de réfugié en décembre 2019. En janvier 2020, Brahim obtient un contrat d'insertion au sein d'une association d'aide aux exilés avec laquelle il a fait du bénévolat, puis grâce à elle, il obtient un hébergement dans Paris en juillet 2020.

③ Benghazi → Tripoli

Après le mariage de la fille qu'il aime avec un autre homme, il décide de s'éloigner en allant travailler à Tripoli dans les chantiers.

⑥ Paris → Dijon

« Dès que je mets le pied en France Moussa vient me chercher à Gare de Lyon ». Il arrive le 26 février 2015, reste un jour à Paris et dit à Moussa : « Je veux un endroit calme ». Moussa l'envoie dans un squat à Dijon. Sa route se sépare de celle de Djibril qui va en Suède. Brahim dépose une demande d'asile à Dijon le 28 février 2015 et obtient un rendez-vous pour enregistrer ses empreintes un mois plus tard. Comme Brahim a l'air jeune, des Tchadiens lui conseillent de déposer une demande en tant que mineur dans un autre département, lui expliquant c'est bien pour aller à l'école, apprendre le français et avoir un diplôme ensuite.

⑨ Dijon → Munich → Dijon

En appel à la CNDA et sans toucher l'ADA, le directeur de l'hébergement de Dijon qu'il a toujours veut le mettre dehors. Grâce à ses activités bénévoles et militantes, Brahim connaît beaucoup de monde. « J'ai appelé des amis et tout le monde est venu manifester devant l'hébergement pour que je reste dedans, le directeur a eu peur. Il a changé d'avis et a dit qu'il n'avait jamais prévu de me sortir ». S'il conserve sa chambre, il n'a plus d'allocations et donc, de moyens de subsistance. Il se rend alors en Allemagne, à Munich dans un foyer pour mineurs mais il n'aime pas la surveillance et le manque d'autonomie et revient à Dijon.

Djibril continue sa route tandis que Brahim est renseigné par les autres Tchadiens du squat sur les procédures de demande d'asile et le statut de mineur étranger en France. Dans le cadre de la demande d'asile tout d'abord, il est hébergé à Dijon dans le DNA pendant 14 mois en tout. Durant cette période, il devient bénévole à la Croix Rouge, rencontre des Français et commence à apprendre la langue. Il renforce également son militantisme et se déplace pour participer à des manifestations contre la politique d'Idriss Deby ou contre la présence de l'armée française au Tchad. Lorsqu'il se rend ponctuellement à Paris pour participer à une manifestation ou rendre visite à Moussa et d'autres Tchadiens, il lui arrive de dormir en campement, notamment à proximité des gares d'Austerlitz et de Lyon, ou en squat. Il lui arrive par deux fois d'être contrôlé par la police durant ces mobilités, notamment parce qu'il voyage sans titre de transport. Les officiers de police constatent qu'il est aussi enregistré en tant que mineur et l'orientent vers des dispositifs d'hébergement idoines. Il est donc par deux fois pris en charge dans ces dispositifs, à Reims puis à Paris. Ils ne lui conviennent pas car ils offrent peu d'autonomie. Ces passages apparaissent, *a posteriori*, comme des bifurcations dans une trajectoire résidentielle qui rayonne autour de Dijon.

Lorsque sa demande d'asile est rejetée en appel à la CNDA en juillet 2016, le responsable de son hébergement lui notifie son expulsion. Son réseau de soutiens constitué de Tchadiens, de militants du squat de Dijon ainsi que de membres de la Croix Rouge se mobilise. Le responsable se rétracte rapidement, mais Brahim ne touche plus l'Allocation pour Demandeurs d'Asile (ADA) et n'a plus de moyens de subsistance. Il décide alors de se présenter comme mineur en Allemagne, à Munich. Les conditions de prise en charge des mineurs limitent son autonomie : « c'était jouer à Fifa sur la PlayStation, ou au babyfoot avec des petits toute la journée... » (notes de train juillet 2019). Il décide de revenir au squat de Dijon. Peu après son retour, il se met en couple et habite entre le squat et le logement de sa compagne. À leur rupture environ un an plus tard, Brahim retourne en Allemagne au printemps 2017, en tant que majeur cette fois. Il demande l'asile et est transféré dans un centre d'hébergement à Francfort-sur-l'Oder où il est placé en procédure dublin « France ». Après trois mois, son transfert dublin est prononcé. Brahim tente de résister avant de céder. Il n'est plus suivi par les assistantes sociales et ses aides financières lui sont coupées. Il se présente de lui-même au commissariat pour se faire renvoyer en France.

Il retourne au squat de Dijon à l'été 2017 et demande un réexamen de sa demande d'asile. Encore une fois, la communauté tchadienne dans le squat de Dijon lui sert de lieu de repli. Attendant la réponse de la CNDA, il va rester environ une année dans le squat et entamera des démarches dans le but d'entrer à la Légion étrangère⁷⁵. Sa demande de réexamen est rejetée en mai 2018. En

⁷⁵ La légion étrangère est un corps de l'armée de terre française formé en 1831 composé en majorité d'étrangers. Elle permet l'engagement des ressortissants étrangers sous la seule présentation de leur

décembre 2018, il décide de quitter le squat et de s'installer en campement à la Porte de la Chapelle dans le 18^{ème} arrondissement de Paris. Son désir de quitter le squat et de rencontrer de nouvelles personnes constitue une tentative pour trouver des solutions qui ne peuvent être apportées par la communauté tchadienne, et un souhait de sortir de l'isolement qu'il a ressenti dans le squat. Il est par ailleurs de plus en plus déprimé et à cette période et a des pensées très sombres. Alors qu'il habite le campement de la porte de la Chapelle, il devient bénévole à l'Armée du Salut et rencontre des membres de SMW et de PRGS. Certains d'entre eux l'accompagnent administrativement. Il introduit une nouvelle demande de réexamen en janvier 2019, mais son avocate est pessimiste : « Là nous cherchons des preuves de son engagement politique en France pour tenter d'obtenir une audience pour le réexamen, mais nous avons peu de chances... » (message de son avocate à deux bénévoles, février 2019).

Au début de l'année 2019, il participe à une action avec les membres de son collectif de Tchadiens. Cet événement, et l'exigence formulée par le gouvernement d'Idriss Deby d'extrader les participants à l'action, sont des faits nouveaux qui lui valent d'obtenir une audience dans le cadre de son réexamen et lui permettent *in fine* d'obtenir le statut de réfugié en septembre 2019. Il recontacte sa mère et ses sœurs après l'obtention de son statut pour leur annoncer la bonne nouvelle. Il ne les avait plus contactées après son premier refus par la CNDA en 2016 et avait seulement pris de leurs nouvelles par l'intermédiaire d'un voisin de ces dernières (notes de terrain août 2019). Il obtient dans la foulée un contrat d'insertion au sein d'une association d'aide aux personnes migrantes où il était actif et un hébergement au printemps 2020. Cela lui permet de quitter le logement d'une bénévole de SMW où il était depuis le printemps 2019. Si cette période marque un mieux, Brahim explique que travailler dans cette association, au contact des exilés, lui donne l'impression qu'il est toujours dans la même situation : « tous les jours je vois le campement devant mon lieu de travail, c'est comme si je ne l'avais jamais quitté » (notes de terrain juin 2019). Progressivement, Brahim prend ses distances avec les collectifs venant en aide dans les campements du nord-est parisien, même s'il reste globalement en lien avec la communauté tchadienne de Paris.

Cette synthèse de la trajectoire de Brahim montre la centralité de la communauté tchadienne, particulièrement celle d'Am' Timan et de ses membres les plus militants, tels que Moussa, dans sa trajectoire. Face aux difficultés et embûches administratives rencontrées durant sa trajectoire, Brahim peut mobiliser les membres de son groupe. De même, face aux difficultés financières, ils peuvent lui apporter du soutien, et lorsqu'il touche ses premiers salaires, il participe à des tontines, ou distribue de l'argent lors de ses passages à la Chapelle : « je suis parti avec de l'argent plein

passerport. Elle ouvre une possibilité de régularisation après cinq années. Il faut cependant noter que le recrutement est très sélectif.

les poches à la Chapelle et je reviens sans rien (rires), mais c'est normal, je sais ce que c'est d'avoir besoin d'aide » (notes de terrain mars 2020). Cependant, cette trajectoire est également marquée par un effet enfermant de la communauté dans laquelle il est maintenu car mis en échec dans ses tentatives de régularisation tant en Allemagne qu'en France. Plus le degré d'autonomie et les options de régularisation de Brahim se réduisent, plus la communauté tchadienne perd son rôle protecteur. Il est progressivement submergé par la modalité excluante du squat et de l'irrégularité qui se prolonge et se réitère dans les refus successifs. Ce constat fait écho aux travaux sur les ghettos, à la fois « bouclier » pour le nouvel arrivant, mais aussi « glaive » aux mains des pouvoirs publics afin de maintenir, dans une gestion par l'informalité, une population à distance des structures d'aide institutionnelles (Wacquant, 2012).

Pourtant, c'est à travers sa mobilisation au sein d'un collectif de jeunes Tchadiens que Brahim accède à l'hébergement. Du fait de leur culture militante et de leur présence dans différents squats à Dijon et en Île-de-France, ce collectif mobilisé contre Idriss Deby a acquis des savoir-faire en organisation de manifestations et en ouverture de bâtiments à des fins d'occupation. Ses membres mobilisent autour d'eux une équipe d'avocats et de militants expérimentés. Brahim participe à ces actions d'ouvertures et manifestations dès son arrivée en France et en bénéficie, notamment dans le cadre du second réexamen de sa demande d'asile qui lui permet d'obtenir le statut de réfugié.

1.1.2. Elham : une trajectoire portée par sa famille

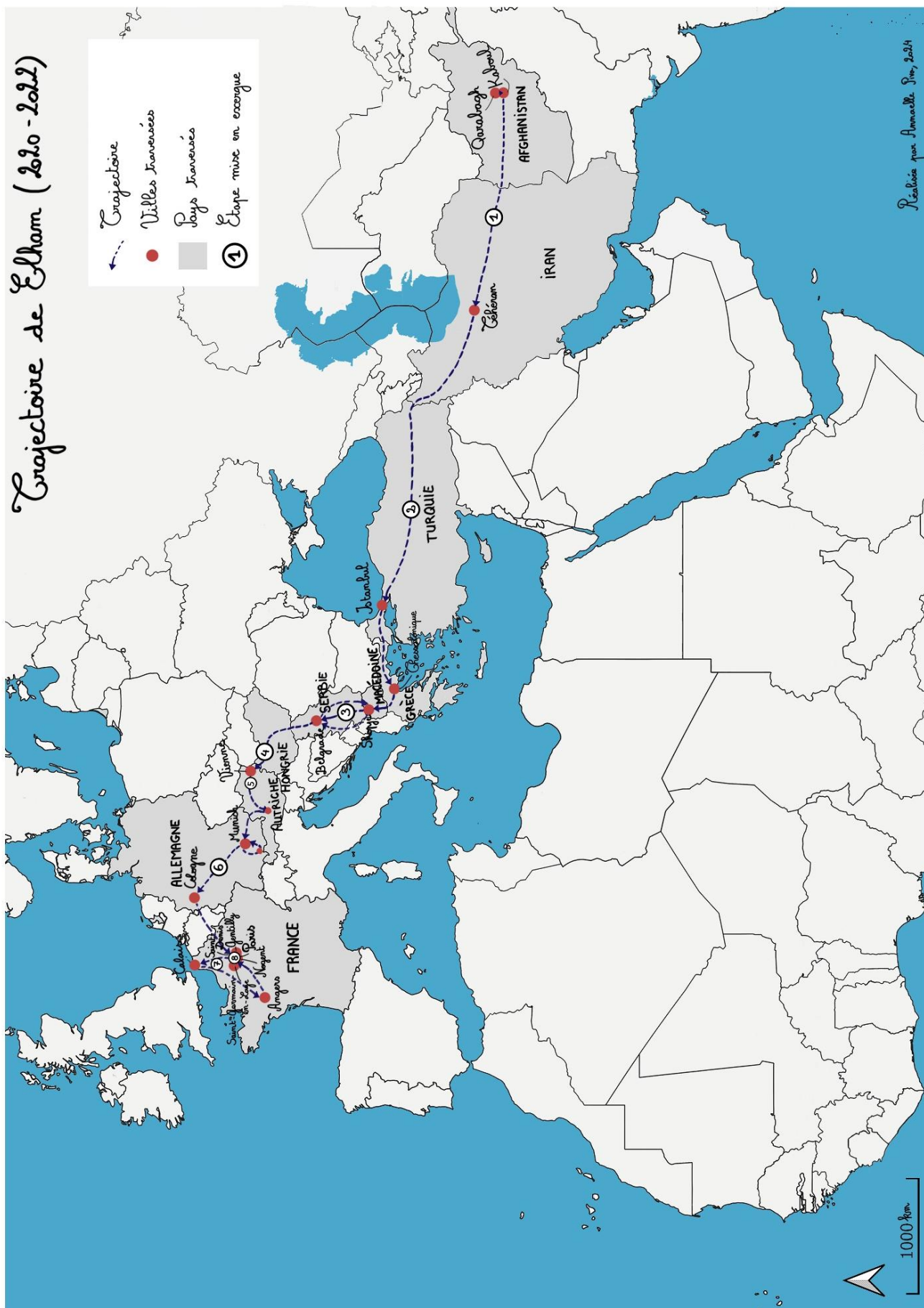
À la suite de l'assassinat du père par les Talibans, la famille d'Elham fuit la province natale de ce dernier pour celle de sa mère. Deux semaines après cette fuite, la famille décide d'envoyer Elham en Europe pour lui offrir un meilleur avenir dans un pays moins dangereux que l'Afghanistan. Ses quatre autres frères ont déjà terminé leurs études, sont mariés et sont insérés sur le marché du travail. Elham vient de terminer le lycée et se trouve à une étape charnière dans sa trajectoire personnelle qui en fait le candidat choisi par la famille pour prendre la route. Le projet est aussi d'ouvrir la voie au reste de sa famille, notamment ses jeunes neveux et nièces, afin de leur permettre de sortir d'Afghanistan par la suite. Le meurtre de son père et les encouragements de sa famille agissent comme un « push-factor » sur Elham et son voyage vers l'Europe est un projet familial financièrement soutenu.

Ce soutien intervient à différents moments. Elham va recourir aux services des passeurs à presque toutes les étapes de sa trajectoire entre l'Afghanistan et l'Autriche ainsi que lors de ses tentatives de passage en Angleterre à Calais. Sa famille est en mesure de financer les sommes élevées qui sont demandées à Elham. Elle est également en mesure d'exercer une influence directe sur certains blocages. Une fois, alors qu'il traverse la Turquie, Elham est laissé avec un compagnon au bord de la route par le passeur qui craint un contrôle. Bloqués, sans eau ni nourriture, et ne

parvenant plus à joindre le passeur. Il contacte ses frères en Afghanistan qui exercent une pression sur la famille de celui-ci habitant à Kaboul et une voiture se présente dans l'heure pour venir les récupérer.

Concernant son projet migratoire, Elham n'a pas un pays précis en tête mais seulement « l'Europe » et les représentations de sécurité et de prospérité qu'il en a. En Serbie, dans le centre d'hébergement pour mineurs dans lequel il est confiné, il retrouve son ami Jalil qui avait pris la route deux ans avant lui. Celui-ci, après un séjour en Turquie, n'a pas réussi à franchir la frontière serbo-hongroise. Un de ses frères est responsable d'une société commerciale à Londres et Jalil a comme projet de le rejoindre. Il propose à Elham de se rendre jusqu'en Angleterre avec lui. Elham choisit Londres comme objectif tout en se laissant la possibilité d'évaluer les pays au fur et à mesure qu'il les traverse et de changer d'avis.

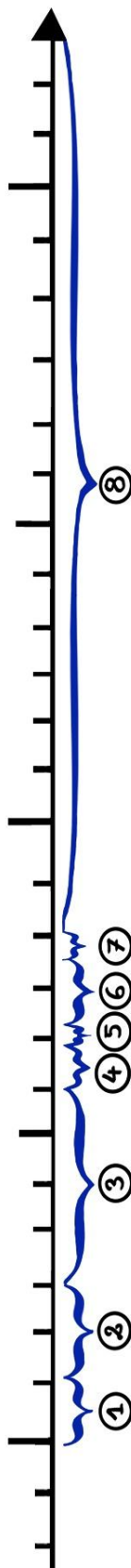
Elham explique le devoir qu'il ressent vis-à-vis de sa famille de poursuivre sa route. Lorsqu'il est hébergé par une jeune femme en Iran et que celle-ci lui témoigne de l'intérêt, Elham refuse ses avances. Il revient sur cet épisode en expliquant que sa famille attend de lui qu'il aille en Europe et qu'il est donc « hors de question de s'arrêter en Iran ». De même, il explique : « Je ne peux pas utiliser l'argent qui a été investi par ma famille dans mon voyage pour des bêtises [jeux d'argent, drogues, etc.] ». Lorsqu'un membre du personnel de sécurité du centre d'hébergement pour mineur en Serbie tente de le convaincre de demander l'asile et de rejoindre son club de MMA (Mixed Martial Arts), Elham refuse et explique : « j'ai vu que la Serbie était aussi pauvre que l'Afghanistan, qu'il n'y avait pas de bon travail pour les gens là-bas, j'ai choisi de continuer ». Arrivé en Autriche, le pays et ses montagnes lui plaisent énormément. Il trouve les gens du centre d'hébergement très gentils et la police respectueuse, ce qui contraste avec toutes ses expériences précédentes. Il est toujours avec son ami Jalil qui souhaite se rendre en Angleterre. Elham hésite et décide finalement de continuer sa route, arguant que l'Autriche est un « petit pays » et qu'il pense avoir plus d'opportunités dans un pays plus grand. Pourtant, le personnel du centre d'hébergement pour mineurs dans lequel il est logé tente de le dissuader : « ils m'ont dit : okay, si tu continues ta route, va en Allemagne, ne va pas en France ou en Italie, c'est la merde là-bas » (notes de terrain avril 2022). Jalil et lui se rendent à Munich et sont contrôlés par la police qui enregistre leurs empreintes malgré le fait qu'ils se déclarent mineurs.



2020

2021

2022



① Qarabagh → Kaboul → Téhéran

Elham est le dernier né d'une famille nombreuse, il a quatre frères et quatre sœurs. Ils sont de l'ethnie pachtoune. Il décrit une famille très soudée. Son frère aîné a fait carrière dans la police et a obtenu un poste à responsabilité grâce auquel il aide les autres membres de la famille. Son père travaille pour une compagnie de déminage qui sous-traite ses services aux américains. Il est menacé par les Talibans et refuse de céder à leur chantage. Il se fait assassiner en janvier 2020. La famille fuit dans un district à la périphérie de Kaboul. Elham est extrêmement attristé par la mort de son père, mais n'a pas le temps de faire son deuil parce qu'il prend la route pour l'Europe. Il quitte l'Afghanistan en janvier 2020.

④ Belgrade → Vienne → une ville en Autriche

Il est accueilli à bras ouvert par la police Autrichienne qui est « très gentille et leur donne à boire et à manger ». Il est conduit dans un hébergement pour les mineurs dans une ville Autrichienne dont il ne se rappelle plus le nom. Il y reste trois semaines avec son ami Jalil. Il trouve que les assistantes sociales sont très aimables. Elles l'encouragent à rester en Autriche car les autres pays « c'est la merde » au niveau de l'accueil. Il se rend compte aussi que les mineurs sont très cadrés dans leur quotidien et cela ne lui convient pas.

⑤ une ville en Autriche → Munich → une ville en Allemagne

Il décide de poursuivre sa route. Il passe la frontière pour aller à Munich chez un ami de la famille de Jalil. Il se fait contrôler par la police et ses empreintes sont enregistrées, il se déclare mineur et est envoyé dans un hébergement pour mineur dans une ville en Allemagne dont il a oublié le nom, à proximité de la frontière avec l'Autriche. Il y reste deux semaines puis souhaite partir.

⑧ Angers → Saint-Denis → Gentilly → Nogent → Negent → Saint-Germain-en-Laye

Il reste 3 à 4 semaines à Angers dans un foyer pour mineurs. La ville d'Angers est propre et calme, mais il ne veut pas être considéré comme mineur. Il revient avec Jahan à Paris, là ses amis l'orientent au campement de la porte de Paris à Saint-Denis. Après un grand nombre d'appels, il enregistre sa demande d'asile et est placé en procédure « dublin Allemagne ». Le 16 novembre 2020, le campement est évacué. Il est orienté dans un gymnase à Gentilly. Il y a des tensions et des bagarres et il consomme de l'extasy à cette période avec ses amis parce qu'il est vraiment déprimé. Le 13 janvier 2021, il est transféré à Nogent, qu'il décrit comme « un mauvais endroit, trop froid ». Il n'y reste qu'une semaine et le 19 janvier 2021, il est transféré dans un hébergement de Saint Germain-en-Laye. Cette fois-ci, il est plus satisfait des lieux, il est dans une chambre de trois avec cuisine et une salle de bain. Il est toujours avec Jahan. Il obtient le statut de réfugié en décembre 2021. Il est maintenant dans son hébergement à Saint-Germain-en-Laye. Il est étudiant en diplôme universitaire de Français Langue Étrangère dans une université d'Ile-de-France en septembre 2021 et s'inscrit dans un club de sport de combat en Seine-Saint-Denis.

② Téhéran → Istanbul → Thessalonique

Elham arrive à Téhéran. Il est dans la rue et ne sait pas où aller. Une jeune femme iranienne comprend qu'il est un Afghan nouvellement arrivé et lui propose de l'héberger chez elle. Il accepte et reste vingt jours chez elle en Iran avant de reprendre la route. Le passage de la frontière entre l'Iran et la Turquie dans les montagnes et dans la neige est très périlleux. Une mère lui demande d'aider sa fille à traverser. Il accepte et porte son sac. La neige leur arrive à mi-cuisse et il lui ouvre le passage. Ils voient des personnes arrêtées le long de la route qui ne bougent plus : « je ne sais pas ce qu'elles sont devenues, elles sont sûrement mortes ». Il partage les paracétamols, les redbulls, les dates et les chocolats que sa mère a mis dans son sac avec la fille et l'amène de l'autre côté des montagnes où elle retrouve le reste de sa famille. Leurs routes se séparent et il est conduit par les passeurs vers Istanbul. Il va y rester pendant deux mois dans un logement des passeurs avec d'autres Afghans avec lesquels il sympathise. La ville lui plaît beaucoup, mais le risque de se faire déporter en Afghanistan, le projet d'arriver en Europe et le soutien de sa famille le poussent à continuer. Il tente à plusieurs reprises de passer la frontière entre la Turquie et la Grèce en traversant le fleuve Evros. Malgré la violence des policiers, il ne se décourage pas et fini par passer en Grèce et se rend à Thessalonique.

⑥ une ville en Allemagne → Munich → Cologne → Paris

Son ami de Munich vient le chercher, l'héberge chez lui une nuit et le conduit au taxi qui le mènera à Cologne. Il passe la nuit en transit à Cologne avec un Afghan qu'il rencontre sur place à fumer en attendant le taxi puis continue sa route pour aller à Paris.

③ Thessalonique → Skopje → Belgrade → Macédoine → Belgique

Il reste un mois en Grèce à Thessalonique dans l'appartement d'un passeur. À Belgrade, il est interpellé par la police et reconduit en Macédoine avec plusieurs autres Afghans. Ils décident de repartir à pieds et reviennent en Serbie par eux-mêmes. Il atteint le camp pour se faire enregistrer en Serbie et ne peut plus se faire refouler. « C'est comme un « game » et quand tu arrives au camp tu a gagné la police ne peut rien te faire ». Il reste en Serbie quatre mois pendant le confinement. Il est dans un camp pour les « *underage* » (mineurs) et la police les empêche de circuler. Dedans, il retrouve Jalil, un de ses amis d'Afghanistan qui a pour projet de rejoindre son frère en Angleterre. Elham arrive à négocier avec le personnel de sécurité du camp des sorties et se rend à l'épicerie locale pour acheter des denrées, cigarettes et boissons qu'il revend ensuite dans le camp. Il est content car il ne dépend pas de l'argent que lui envoie sa famille. De plus, il se fait repérer par un des employés de la sécurité alors qu'il s'entraîne dans la cour. Il lui conseille de demander l'asile ici et de rejoindre son club de sport de combat. Mais Elham refuse et dit qu'il veut continuer sa route plus à l'ouest. À la fin du premier confinement, le passage de la frontière de la Hongrie est très dur. Il passe la frontière par ce que les *katchak* (passeurs) ont sacrifié un groupe. Il traverse la Hongrie dans une camionnette des passeurs et se présente à Vienne en tant que mineur afin de ne pas se faire déporter et avoir de meilleures conditions d'hébergement.

⑦ Paris → Calais → Angers

Il arrive à la porte de la Chapelle et n'y reste que quelques heures. Il se rend à Calais pendant un mois et fait de nombreuses tentatives de passage, avec d'autres personnes, par les camions, en ouvrant les bâches en « L » et en se glissant dedans, mais il se fait repérer par les chiens. La police n'est pas cruelle ou violente avec lui. Les agents le conduisent en voiture plus à l'intérieur des terres afin de le décourager. Il va tenter de passer par la mer et le bateau prend l'eau. Ils ne savent plus où est l'Angleterre où est la France et sont ramenés en France. Sa mère le supplie de ne plus essayer de traverser et lui dit de rester et de demander l'asile en France. Il se fait enregistrer comme mineur par la police, est envoyé à Angers et rencontre un nouvel ami, Jahan, un Afghan de 23 ans en attente de reconnaissance de minorité.

Ils sont envoyés dans un centre d'hébergement en Allemagne où ils ne restent que quelques jours. Un ami du frère de Jalil habitant à Munich vient les chercher et les conduit chez lui. Il donne de l'argent à Elham pour payer le trajet jusqu'à Cologne. Elham, à nouveau seul, prend un taxi de Cologne jusqu'à la Chapelle à Paris et décide de se rendre en Angleterre le jour même. Il reste un mois à proximité de Calais. Il tente à de nombreuses reprises de passer par le tunnel ou par les ferrys en entrant dans les camions, sans succès. Le frère aîné de Jalil avance le paiement de sa traversée par bateau aux passeurs. Après une tentative qui manque de tourner au naufrage, il est sauvé par les garde-côtes français. Sa mère le supplie de demander l'asile en France. Il renonce à la traversée, prévient le frère de Jalil de récupérer son argent auprès des passeurs puis, se déclarant mineur, il est orienté à Angers. Il rencontre un autre Afghan âgé de 24 ans : Jahan. Après un séjour d'un mois à Angers, Elham et Jahan se rendent à Paris pour demander l'asile. Ils vont tous deux au campement de la porte de Paris à Saint-Denis. Elham cache à sa famille où il vit car il ne veut pas inquiéter sa mère qui voit aux informations comment vivent les Afghans en France. Après un séjour de deux mois, ils sont évacués avec Jahan, orientés successivement dans deux structures provisoires avant d'arriver dans un centre d'hébergement du DNA dans les Yvelines.

Elham est pour ainsi dire projeté en avant vers l'Europe par le soutien de sa famille. Il cherche un pays qui pourra lui prodiguer à la fois sécurité et opportunités. Son projet migratoire s'inscrit dans un projet de mise à l'abri de sa famille, et notamment des jeunes enfants de ses frères et sœurs qu'il espère pouvoir faire venir en France par la suite.

1.1.3. Najeem : une double expérience d'apatridie

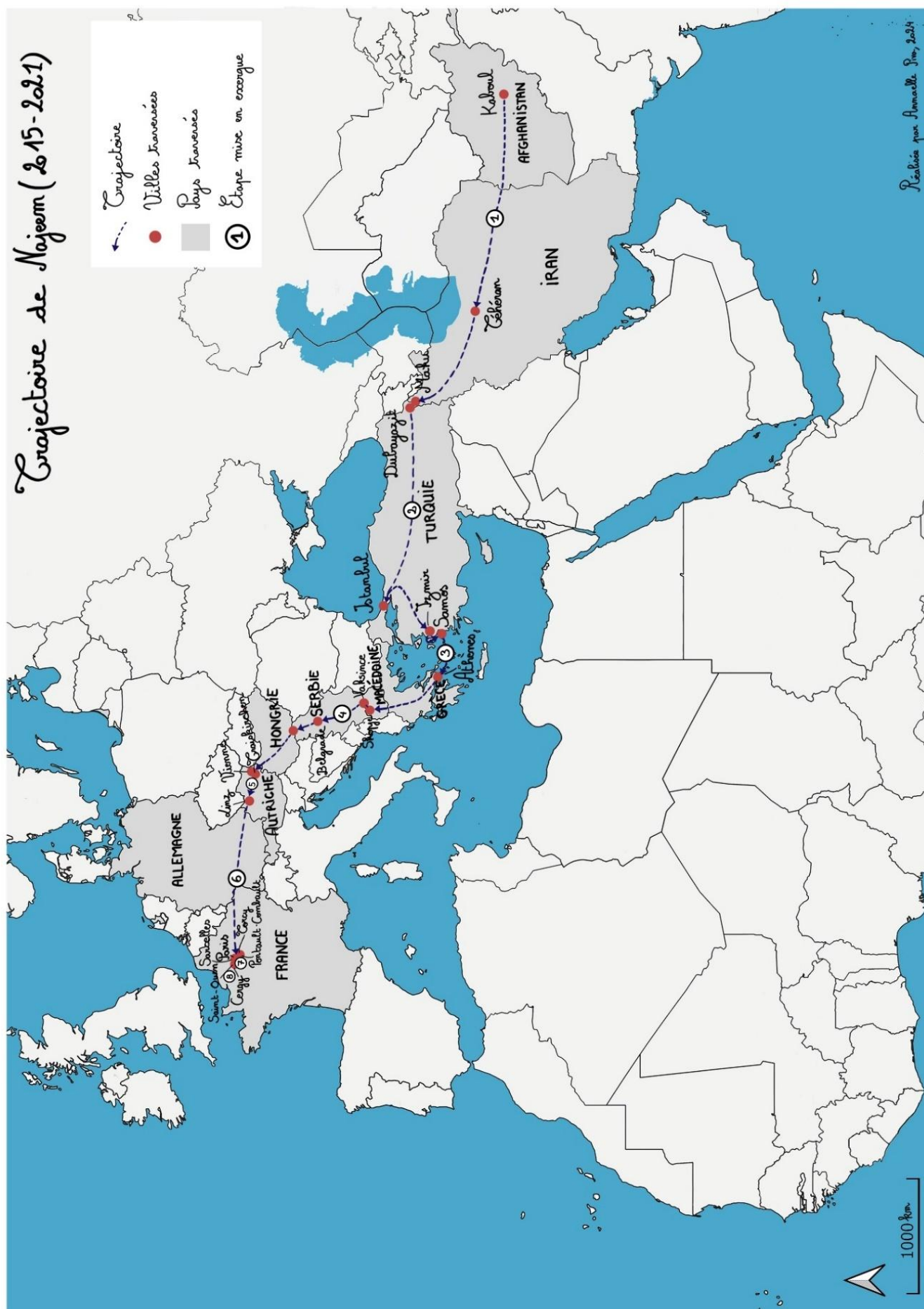
Najeem vit une première expérience migratoire alors qu'il a tout juste 20 ans avec sa famille de l'Afghanistan vers l'Iran. Appartenant à l'ethnie hazara qui est de confession chiite, minoritaire et persécutée en Afghanistan, Najeem et sa famille espèrent échapper aux exactions. Il perd ses parents et n'a pour famille que son jeune frère et sa sœur qui est mariée avec un Afghan et installée en Iran. Face aux risques de déportation vers l'Afghanistan et à l'absence de droits pour les ressortissants afghans, il décide de prendre la route avec pour seul critère un pays qui « ne déporte pas en Afghanistan » et qui puisse lui garantir droits et sécurité. Après un voyage éprouvant d'une année, Najeem arrive en Autriche épuisé et demande l'asile, considérant le pays accueillant. Il est orienté à Linz par le système d'accueil autrichien.

Il y refait sa vie en construisant des liens forts et significatifs. Ces liens sont d'autant plus d'important pour lui qu'il n'a plus de parents et qu'il perd son petit frère lorsque celui-ci tente de passer la frontière entre la Turquie et la Grèce. Cette mort rompt les liens restants avec sa sœur aînée. Il est donc orphelin de famille lorsqu'il devient proche d'un couple de bénévoles âgés à

Linz. Il travaille en maison de retraite⁷⁶, se fait des amis Autrichiens avec qui il sort en discothèque, apprend la langue avec plaisir. Il a un choc culturel très positif et apprécie la liberté et la sécurité que lui prodigue sa vie en Autriche et qu'il n'a jamais pu expérimenter auparavant. Il développe un sentiment d'appartenance très fort avec le pays qu'il considère comme « chez lui ». Le refus du statut de réfugié par les instances de l'asile autrichienne est vécu comme un second rejet, et une seconde expérience d'apatridie qui le plonge dans une profonde dépression. Seuls une aide médicamentée, un suivi psychologique et des amis membres de la communauté afghane et de SMW l'aident à remonter la pente, très lentement. Alors qu'il attend ses documents de voyage en 2021, son « père autrichien », ainsi qu'il le nomme, meurt des suites d'une longue maladie. Il vit avec une profonde amertume le fait d'avoir été bloqué en France en attendant son titre de voyage sans possibilité de le voir avant sa mort. La trajectoire de Najeem, comme de nombreuses autres trajectoires migratoires, est marquée par des expériences de ruptures relationnelles. Najeem avait eu le temps de reconstruire une vie en Autriche dont il se voit à nouveau privé du fait du rejet de sa demande d'asile. Il est contraint de reprendre la route avec la perspective de devoir tout recommencer à zéro : une procédure de régularisation incertaine, l'apprentissage de la langue, nouer des amitiés, trouver du travail, etc. Najeem contacte peu sa famille autrichienne le temps de sa procédure en France qui est particulièrement longue (il est dublin en fuite pendant 18 mois) et il a rompu les contacts avec ses amis de Linz. Il vit comme un échec personnel son rejet d'Autriche et ne veut pas « rendre ses amis tristes quand lui-même est triste ».

⁷⁶ L'Autriche comme l'Italie ont des dispositions facilitant l'accès au travail des demandeurs d'asile dans les secteurs en tension, notamment le soin aux personnes âgées.

Carte 7 : Trajectoire de Najeem, 2015 – 2021





① Kaboul → Tchénar

Najeem est de l'ethnie hazara, une minorité ethnico-religieuse chiite dans un Afghanistan majoritairement sunnite. Il évoque les agressions et le racisme qu'il a subit en Afghanistan. Cela a motivé le départ de sa famille. « Pour beaucoup de gens afghans le premier pays auquel ils pensent pour partir d'Afghanistan c'est l'Iran parce que c'est la même langue, les gens [peuvent] habiter là-bas, rester là-bas il n'y a pas de problème pour les langues. (...) mais là-bas c'est compliqué, c'est très compliqué la politique d'Iran, c'est merde ». Avant son départ pour l'Europe, Najeem a une sœur et un petit frère encore vivants en Iran. Il a perdu ses deux parents.

④ Athènes → Skopje → Vabince → Belgrade → Vienne

« J'ai parlé avec les catcharbars (passeurs), à Athènes il y en a beaucoup. (...) j'ai dit : « okay c'est compliqué de rester ici. (...) je veux partir d'ici ». Les passeurs lui demandent dans quel pays Najeem veut aller. « Moi je comprends pas, Sweden c'est quoi, Autriche c'est quoi... moi je cherche un pays, pas déporter en Afghanistan, donner un document, pour habiter, c'est ça. Il a dit : « donne l'argent (...) nous aider toi pour aller en Autriche, après Autriche, c'est besoin pas le catcharbar. » Le franchissement de la frontière entre la Grèce et la Macédoine est difficile et ils doivent s'y reprendre à six fois pour y arriver, subissant des violences policières et même un emprisonnement. Le franchissement de la frontière entre la Serbie et la Macédoine est plus facile. Il traverse la Hongrie dans le camion des passeurs pour arriver en Autriche.

⑦ Paris → Sarcelles → Cergy → Pontault-Combault

Najeem est évacué du campement de la porte de la Chapelle et est transféré dans un HUDA à Sarcelles. « Sarcelles tu sais c'est très compliqué » la nourriture est insuffisante et le personnel agressif. « Quand [les personnes] demandaient encore une baguelette de mie, (il crie) « Non c'est pas possible aaahhh!!! ». Quand je vois ça, je peux pas manger, ça pour moi c'est très, très, comment je dis? (...) pour une baguelette tu casses un cœur (...) ». Le 3 avril 2019, il fait une tentative de suicide par ingestion de médicaments. Il va rester une petite semaine au service psychiatrique de l'hôpital de Gonesse. Il est médicamenté et retourne dans le centre d'hébergement. « Ces médicaments pour moi c'est très dur, je mange ça, après j'ai pas d'énergie, je dors, et après, un peu pour ma tête, ça aide. (...) un mois deux mois que je prends les tablettes, j'ai déjà parlé avec un psychologue aussi là-bas. (...) Et... dans le camp aussi j'ai un peu j'ai trouvé des amis aussi c'est bon... ». Najeem est transféré à Cergy début mai 2019, y reste deux semaines et est transféré à Pontault-Combault où il reste jusqu'à la fin de l'année 2019.

② Tchénar → Maku → Dubrovnik → Istanbul

Sans document de séjour en Iran et sans perspectives car en situation irrégulière, Najeem a peur de se faire déporter en cas d'arrestation et décide de prendre la route pour l'Europe en 2015. Il part pour la Turquie. Il est victime d'un accident de voiture dans les montagnes, puis le passage de la frontière dans les montagnes est très périlleux. « Il y a beaucoup d'accidents aussi, le métal a coupé ici, ici, [montre les mains, les bras, les jambes] c'est beaucoup de problèmes (...) [nous sommes passés] en dessous [du grillage] (rives). Le catcharbar (passeur) nous laisse nous ici, il a dit : « tout droit, (...) et après ici, il y a une autre personne qui est arrivée et qui attend ». Najeem traverse la Turquie et arrive à Istanbul où il est logé quelques jours dans l'appartement des passeurs.

⑤ Vienne → Traiskirchen → Linz

« En Autriche, le premier jour que nous arrivons (...) je regarde dans la rue. Il y en a beaucoup polizei, mais personne qui dit : « vous êtes qui? vous êtes quoi? ». C'est très normal, c'est très gentil (rive). Mon ami, il me dit : (...) « je ne veux pas aller dans un autre pays, c'est bon ici, (...) c'est pas Turkey, pas Iran, c'est pas Mojartistan (Hongrie), pas Macédoine, nous c'est bon rester ici. ». Ils se rendent à Traiskirchen pour enregistrer leur demande d'asile et un mois plus tard Najeem est transféré à Linz où il rencontre beaucoup de bénévoles autrichiens. « J'ai trouvé très gentils... les gens (sa voix devient triste), il y en a deux Autrichiens... c'est mon papa et ma maman (...) j'aime beaucoup le [leur] caractères, j'aime beaucoup... il est très très gentil pour moi ». À cette période, alors que Najeem attend une réponse pour sa demande d'asile, il apprend par sa sœur restée en Iran avec son époux que leur petit frère s'est lancé sur la route et est décédé dans les eaux entre la Turquie et la Grèce. Sa sœur rejette la faute de ce décès sur Najeem au prétexte qu'il n'a pas su le dissuader et le protéger et qu'il avait contracté avec lui. Najeem considère alors qu'il n'a pas d'autre famille que ses parents adoptifs autrichiens.

⑧ Pontault-Combault → Cergy → Paris → Saint-Ouen

Il est placé en fuite, mais est maintenu dans le DNA, et est transféré à Cergy. En février 2020, Najeem est accepté dans une école de français langue étrangère associative, où il suit des cours de FLE pendant un an. Avec le soutien de l'école et du centre psychologique Primo-Lévy, il parvient à se maintenir dans un hébergement durant les 18 mois de son statut « en fuite ». Il parvient même à se faire transférer dans Paris, au printemps 2020, afin d'être plus proche de ses cours de français et lieu de suivi psy. À l'issue des 18 mois, il réintroduit une demande d'asile dite « normale », et obtient le statut de réfugié en août 2021. Il perd son droit à l'hébergement dans le DNA et s'installe à Saint-Ouen chez Camilla.

③ Istanbul → Izmir → Samos → Athènes

Il se rend ensuite à Izmir, puis fait la traversée vers l'île de Samos « On a dormi deux, trois nuits dans la montagne. (...) [les passeurs] ont préparé pour nous un bateau pour 50 personnes. Les gens qu'on conduit le bateau, ils l'ont cassé [à l'arrivée]. J'ai dit : « pourquoi ? », ils m'ont dit que si la police trouvait le bateau, ils nous met tous dedans et renvoyer en Turkey direct ». Ils arrivent à Samos. « C'est une île, là-bas y'a (...) les containers... Les maisons en métal. Nous rester là-bas 10 jours, pour enregistrer, pour tout. Puis ils ont donné un papier pour nous permettre d'aller à Athènes : « vous pouvez rester en Grèce un mois pas plus (...) après un mois si on vous trouve en Grèce, après on géfängnis (arrête). »

⑥ Linz → Paris

Le départ d'Autriche où il avait refait sa vie est très difficile. « C'est très compliqué quand j'ai parti d'Autriche. (...) mon père, mon ami autrichien... Il est très triste, il pleure, ma mère aussi (...). C'est très dur, je connais [ne peux] pas choisir j'ai resté ici à côté de mon ami. (...) ce jour c'est, pour moi, je mort. C'est ça. ». Il traverse l'Allemagne et se présente à Paris, dans le campement de la porte de la Chapelle. « Après l'Autriche quand j'arrive ici, j'ai dormi dans La Chapelle, j'ai trouvé ici très, très, très, très triste. (...) J'ai trouvé les gens, c'est les mêmes moi, (...) je vois que les gens cocaine, haschich, tout. (...) Demain c'est le même lui [je suis comme lui], je fais ça aussi, [la consommation de drogue] ma tête pense tout de suite ça. Après quand j'ai dormi dans la petite rhéma (tente) (...) je connais pas quelque une place pour dormir à la maison ». « Des Afghans qui aidaient les gens. (...) arrivaient là-bas à la porte de la Chapelle. J'ai parlé beaucoup [avec l'un d'eux] j'ai dit que moi je cherchais une place pour prendre une douche, il a dit que (...) j'habite dans camp (...) mais tu peux venir prendre une douche après tu reviens ici. J'ai dit ok, c'est bon. (...) Il habite plus que le Tène étage en bas, je pense que je... pfffff moi je parti à côté de la fenêtre, j'ai regardé en bas, je pense que je... jumping ici (...) pour moi c'est Welt c'est fini, kampfen [combat] c'est fini ». Le 28 janvier 2019, il rencontre une bénévole, Camilla qui participe à l'aide alimentaire du collectif SMW à la porte de la Chapelle et qui va beaucoup le soutenir.

Ces trois trajectoires mises en exergue montrent des expériences migratoires singulières. Brahim, après de nombreuses années de vie en Libye et même s'il peut compter sur la communauté tchadienne, cherche sa route, tente de se faire régulariser de nombreuses manières entre la France et l'Allemagne et ne dispose pas d'une grande stabilité résidentielle. Najeem, après avoir vécu de nombreuses années en Iran, parvient à atteindre l'Autriche, pays où il s'installe, travaille, apprend la langue, trouve une famille d'adoption et des amis, avant d'être contraint de partir une seconde fois. Elham est le seul à obtenir le statut de réfugié en France sans avoir vécu une période d'installation significative dans un autre pays que l'Afghanistan. Cependant, il renonce à son projet de s'installer à Londres.

Malgré ces disparités, l'élément commun de la route est sa dimension relationnelle. Ce sont les réseaux constitutifs des infrastructures migratoires qui permettent aux exilés de se mouvoir, mais aussi, dans une certaine mesure, de s'installer. Lorsque le mouvement comme l'installation sont empêchés par des dispositifs de contrôle, c'est souvent la dimension relationnelle de l'expérience qui permet de trouver une solution, d'envisager une autre option. Je souhaite développer la dimension infrastructurelle de ces trajectoires et montrer comment elle se singularise en fonction des individus.

1.2. Une économie relationnelle des infrastructures migratoires qui produit des savoirs géographiques situés.

Je souhaite m'attarder sur l'expérience commune de la route qui permet de voir la structuration et la mise en œuvre des infrastructures migratoires. Faire le lien entre l'infrastructure et l'individu me permet d'interroger comment se manifeste la singularité des trajectoires qui émerge des infrastructures migratoires.

1.2.1. *Des infrastructures migratoires mises en œuvre par et à travers les communs de la mobilité*

La notion d'infrastructure migratoire a permis aux chercheurs d'interroger à la fois « les technologies, les institutions et les acteurs systématiquement liés entre eux qui facilitent et conditionnent la mobilité⁷⁷ » (Xiang & Lindquist, 2014, 122), mais aussi, dans une seconde acception, les processus sociaux qui facilitent l'installation à plus long terme des personnes en migration (Hall et al., 2017). Elles renvoient à la production des « communs de la mobilité » (*mobile commons*) qui comprennent : les savoirs invisibles de la mobilité circulant entre les personnes en migration (savoirs à propos des frontières, abris, routes, échappatoires...) ; l'infrastructure relationnelle et de connectivité cruciale pour communiquer ces informations ; la multitude d'économies informelles qui permettent de financer la mobilité (Papadopoulos &

⁷⁷ “the systematically interlinked technologies, institutions, and actors that facilitate and condition mobility”

Tsianos, 2013). La mise en œuvre des communs de la mobilité est perceptible en premier lieu dans les liens de solidarité :

Une fois, il y a des bénévoles qui viennent nous aider à Calais, ils apportent les couvertures, et ils me demandent mon âge. Je dis : « seize ans » [rit]. Ils disent : « très bien, on peut t'amener [dans un refuge] alors. Tu peux dormir là-bas deux, trois jours, tu prends des forces et après tu repars pour essayer de passer la frontière. Si tu restes ici dans la forêt, [le campement] tu vas devenir *dewana* [fou] ». J'accepte et monte dans la voiture avec un autre jeune Soudanais. Alors mon ami, "majeur" m'appelle et il dit : « ooooh, Elham tu es parti ? ». J'entends à sa voix qu'il est triste. Je dis à la bénévole : « stop, stop la voiture », je sors et repars sur le campement pour rejoindre mon ami afin qu'il ne soit pas seul. La bénévole pense que j'ai eu peur, mais non, en fait je voulais pas laisser tomber mon ami (conversation avec Elham, notes de terrain, juillet 2021).

Ces solidarités peuvent aussi transcender les communautés nationales :

J'arrive à Calais, je ne sais pas où est le campement, il est 20h30, alors je reste à la gare. Le lendemain, je trouve le campement. Vraiment les Afghans, ils sont comme ça, ils sont gentils. J'arrive, je n'ai rien demandé, et quelqu'un me dit : « vient on partage la tente ». C'est comme ça sur la route.

– C'est seulement entre les Afghans ?

– Non, non, pas seulement avec les Afghans. Je te le dis, parce que je l'ai vu à Calais. Et si quelqu'un dit quelque chose pour ça [le fait d'aider un non Afghans] il y a toujours quelqu'un d'autre qui dit : « *bitchara* [le pauvre], on est tous migrants », et il lui laisse une place dans sa tente (notes de terrain, décembre 2022).

De même Najeem relate sa traversée de la frontière entre l'Iran et la Turquie alors qu'il a pris un ressortissant Somalien sous son aile :

Il y a une personne somali avec nous... Il est arrivé à Dubaï avec passeport, il est entré en Iran et après Iran, il est arrivé avec nous. (...) Normalement en Afghanistan, c'est pas des noirs africains, (...) tous les Afghans le regardent comme ça [expression étonnée]. C'est la première fois, ils voient un noir [rires] (...). Le Somali avait peur un peu, parce qu'il était tout seul avec les Afghans. Moi, j'ai dit pour mon ami [pour qu'il traduise en anglais au Somalien] : « tranquille peur pas. C'est tous des amis, on ne fait pas les problèmes » et mon ami lui demande : « musulman ? » et j'ai dit : « non, non, c'est musulman, c'est pas musulman (...) on cherche pas ça, les problèmes de la religion » (...) (Entretien septembre 2022).

Brahim et son ami Djibril bénéficient également de cette solidarité sur la route lors de leur arrivée à Rome.

À Lampedusa, les deux jeunes Tchadiens rencontrent un Érythréen avec lequel ils décident de quitter le camp sans donner leurs empreintes. Ils se présentent tous les trois à Rome et c'est ce compagnon qui leur permet d'accéder à un squat habité par des Érythréens et quelques Somaliens. Les habitants du squat refusent de laisser les deux Tchadiens dormir dans les

chambres et proposent de les abriter dans le garage, ce à quoi le compagnon Érythréen répond par solidarité: « c'est quoi ça ? S'ils dorment dans le garage, moi aussi ! » (notes de terrain, conversation avec Brahim, août 2019).

Cependant, il ne faut pas saisir les communs de la mobilité et les acteurs en situation d'intermédiation dans une dimension exclusivement positive. Les configurations frontalières sont régulièrement traversées par des épisodes de violence intercommunautaires, dont les importantes bagarres entre les « Afghans et les Africains sur les campements » sont une des manifestations. Plus globalement, les exilés ont des pratiques économiquement prédatrices et exploitantes vis-à-vis de leurs pairs. C'est l'expérience d'Idriss, jeune Gambien de 22 ans rencontré à Rome en janvier 2020 qui explique avoir payé 700 euros une fausse attestation de résidence auprès d'un compatriote : « Un gars de Gambie, il m'a menti. (...) il m'a dit : « je vais t'aider à signer un contrat pour la résidence ». Tout le monde doit me payer 700 euros. (...) Je l'ai payé. Il donne la résidence. C'est un faux. Ce n'est pas l'original. Je l'appelle et je lui dis, maintenant j'ai besoin de mon argent. Je n'ai pas besoin de ton contrat. (...) Il a bloqué mon numéro »⁷⁸. (Entretien avec Idriss, Gambien de 22 ans, août 2020).

La nécessité implique parfois d'adopter des comportements déloyaux. Il est nécessaire aussi d'être en mesure de juger rapidement de la fiabilité de ses compagnons de route sur la base de critères de réciprocité de la solidarité. De nombreuses alliances de circonstances émergent face aux difficultés de la route. Ces solidarités sont tout aussi courtes et contextuelles que longues et suivies. Les difficultés de la route participent à recomposer les relations entre ceux qui parviennent à franchir les frontières et ceux qui n'y parviennent pas au même moment, renoncent, sont refoulés jusqu'à un pays précédemment traversé ou déportés dans le pays d'origine, ceux qui choisissent une autre destination, ainsi que ceux qui meurent sur la route. Ces relations rompues peuvent être renouées à d'autres étapes de la trajectoire :

Un soir de mars 2019, je suis sur le campement de la Porte de la Chapelle et je discute avec un exilé. Un gars arrive dans son dos et l'attrape par les épaules, faisant mine de l'étrangler. Nous sursautons, il pense qu'il se fait agresser et se retourne précipitamment pour découvrir que c'est son ami avec qui il avait traversé la Méditerranée. Les deux comparses se prennent dans les bras dans une grande effusion de joie. Ces scènes de retrouvailles arrivent souvent dans les campements lorsque des routes migratoires se retrouvent (notes de terrain, mars 2019).

Les trajectoires sont aussi marquées par des ruptures avec les personnes qui ne sont pas des exilées, rencontrées à diverses étapes et côtoyées pendant des durées plus ou moins longues. Par

⁷⁸ « One Gambia guy, they disappoint me. (...) he said, I'll help you contract for the residence [permit]. Everybody, you must pay me 700 euros. (...) I pay him. They give the residence. It's fake. It's not original. I call him and I say, now I need my money. I don't need your contract.(...) He blocked my number. »

exemple, Elham rompt avec toutes les personnes qu'il qualifie de « gentilles », qui ont accepté de l'aider ou qui ont tenté de le convaincre de rester en Iran, en Serbie, en Autriche et en Allemagne successivement. Brahim relate la rupture avec la mère de sa famille d'accueil parisienne qui était très investie dans leur relation après son séjour de trois mois dans son foyer. De même, à deux reprises, des ruptures amoureuses motivent ses entrées en mobilité et participent à son désir de « changer d'air ». La mobilité peut être un motif de rupture, et réciproquement, une rupture relationnelle significative peut participer à motiver une entrée en mobilité, notamment dans un cadre où peu d'éléments retiennent la personne dans le pays où il prend place (pas de contrat de travail, pas de statut, pas de logement). C'est sur cette infrastructure relationnelle en constante recomposition que repose la possibilité de migrer et que se transmettent les savoir-faire et les informations qui rendent possibles ces mobilités. C'est ce qu'exprime Youssouf, un Mauritanien de 28 ans, rencontré en juin 2019 alors qu'il raconte sa trajectoire à travers le Maroc :

S'ils [les policiers marocains] attrapent quelqu'un, après, il est refoulé directement. Après, j'ai caché une place là-bas, après j'ai vu... si j'ai vu blanc je me cache, si j'ai vu noir après je sors. Si j'ai vu un homme noir, il te demande [si tu as besoin de quelque chose], et tu dis : « je cherche une place ici », il te dit : « allez viens ». Il habite dans la forêt. Après, (...) il donne beaucoup de conseils, et aider moi. (...). (Entretien avec Youssouf, Mauritanien de 26 ans, débouté, juin 2019)

De même, Elham apprend par des passeurs dès la Turquie qu'il est plus sûr de voyager en tant que mineur si son apparence le permet : « les policiers sont moins violents et il y a moins de risques de déportations et de refoulements » (notes de terrain avril 2021). L'infrastructure migratoire est en partie produite et reproduite à travers les communs de la mobilité. Cette autonomie se base sur la capacité à créer et mobiliser des réseaux d'interconnaissances et à y participer, en devenant soi-même la personne ressource d'un autre.

1.2.2. Développement de savoirs géographiques situés pour orienter les trajectoires migratoires

Les communs de la mobilité (savoir-faire et pratiques qui permettent la migration) participent à l'élaboration de savoirs géographiques qui, à leur tour, participent aux décisions qui articulent les trajectoires migratoires. Ces savoirs géographiques, tels que définis par Jean-François Staszak, sont constitués d'un ensemble de connaissances relatives à l'espace et au milieu, traitées et intégrées via des processus cognitifs (1996). Une connaissance est constituée d'éléments hétérogènes. Certaines connaissances peuvent être transmises par la parole ou l'écrit, elles sont discursives. D'autres, par les gestes, l'expérience, les pratiques, et sont dites non-discursives. Un ensemble de connaissances – discursives ou non – ne suffit pas à créer un savoir. Un savoir est un processus dynamique qui passe par des processus cognitifs (stocker, apprendre, mémoriser, mobiliser, appliquer...). Un savoir géographique comprend donc des connaissances discursives et

comportementales relatives à la géographie, c'est-à-dire à l'espace et au milieu qui ont été intégrés et appropriés par un individu.

Ce détour par la notion de savoirs géographiques est déterminant pour comprendre la construction des trajectoires migratoires confrontées aux contrôles. Tous les exilés développent des savoirs géographiques singuliers, situés, qui s'accumulent et se complexifient tout au long de leurs trajectoires. Ces savoirs sont basés sur leur propre expérience des lieux, la convocation de leurs représentations et leur imaginaires spatiaux, mais aussi sur les informations dispensées au sein des communs de la mobilité par leurs pairs. Ces savoirs leur permettent notamment d'évaluer les potentialités d'un lieu et à travers lui, d'un pays tout entier et de décider, en accord avec leurs aspirations migratoires et relativement aux contraintes posées par les politiques des frontières, s'ils poursuivent leur route ou non. En intégrant un ensemble de connaissances géographiques, les exilés précisent, formulent ou reformulent leur projet ou leurs aspirations migratoires, gagnant une compréhension du fonctionnement de cette même infrastructure et de sa complexité. Par ce processus, ils acquièrent les compétences nécessaires aux passages des frontières, mobilisables ensuite en contexte urbain :

Je viens retrouver Brahim à la gare. Il m'explique qu'en m'attendant, il a discuté avec un « flic en planque » posté dans un café de la station. Le policier lui a demandé comment il l'avait deviné et Brahim lui aurait juste répondu : « qu'il le savait tout simplement ». Je suis étonnée par son assertivité (notes de terrain, février 2020).

Je n'ai plus de ticket de métro et je fraude en suivant Elham. Dans la station de gare de Lyon, celui-ci m'arrête par le bras et m'indique bien avant que j'aie pu les voir, cachés dans les angles de la station de Gare de Lyon, les contrôleurs. Je les vois et panique. Elham me dit à voix basse : « non, surtout pas, reste calme sinon ils vont savoir ». Nous bifurquons calmement et il m'amène par un chemin détourné où je peux sortir de la station en évitant le contrôle. Je lui dit combien je suis impressionnée et il constate simplement qu'il a l'« habitude de la police après la route » (notes de terrain octobre 2021).

Grâce au développement de leurs savoirs géographiques, les exilés gagnent en autonomie individuelle. Cependant, en tant que processus cognitif d'intégration de diverses formes de connaissances géographiques, les savoirs géographiques peuvent aussi se dégrader. C'est un élément que j'ai observé dans les situations d'errance et de désorientation les plus prononcées, lorsque les situations de rue prolongée et l'abus d'alcool ou de drogue altèrent fortement toutes les capacités cognitives de la personne. À ces conditions de vie difficiles s'ajoutent les expériences traumatiques et les problèmes psychiatriques non soignés qui en découlent, créant une désorientation et une errance plus proche des acceptions psychopathologiques de la notion :

Un soir de février 2019, je suis rudement prise à partie par un Soudanais habitant le campement de la porte de la Chapelle qui me pousse et exige

que je quitte le lieu. La situation dégénère rapidement, je me replie sur le trottoir en dehors du campement pour y attendre le reste des bénévoles de SMW. Après la distribution, je suis en mesure de discuter avec le Soudanais via un interprète. Il m'explique que du fait de ma veste estampillée *Geographical Norway*, il a pensé que j'étais d'une ONG Norvégienne. Or, il a vécu quelque temps en Norvège et y a été tabassé par des groupuscules fascistes en pleine rue parce qu'il était noir et la police les a laissé faire. Depuis, il les déteste. Le Tchadien qui traduit ses dires m'explique qu'il répète en boucle les mêmes phrases en arabe. Je capte dans son discours des mots d'allemand, d'anglais, et le français mélangés. L'intermédiaire me dit que ce Soudanais a de gros problèmes de santé mentale et me traduit ses paroles : « il ne sait même plus dans quel pays et dans quelle ville il se trouve » (notes de terrain, février 2019).

Dans ces conditions, l'autonomie individuelle de la personne et sa capacité à s'orienter, tant géographiquement qu'au sein des procédures administratives, sont grandement altérées. La dégradation des savoirs géographiques n'est pas un processus unidirectionnel, ces derniers peuvent se rétablir lorsque les conditions de vie des personnes s'améliorent et qu'elles ont pu accéder à une prise en charge.

Les aspirations migratoires évoluent au fil du temps et face aux contraintes des frontières. Dans ce contexte, les savoirs géographiques participent à la prise de décision. En ce sens, les conditions d'arrivée, et surtout les premières impressions d'un nouveau lieu, permettent l'acquisition de nouvelles connaissances spatiales, qui, intégrées dans les savoirs géographiques, ont un effet déterminant sur certaines trajectoires. C'est le cas d'Elham lors de son arrivée à la Chapelle en février 2020. Quittant la ville allemande de Cologne où il a fait une halte d'une nuit, il arrive à la porte de la Chapelle en taxi et dit à ce sujet : « dès que j'ai posé les yeux sur la Chapelle, je suis directement parti pour Calais ». Il précise sur le ton de l'évidence :

Je suis arrivé avec le taxi à porte de la Chapelle et je suis allé à la Chapelle pour manger. J'ai vu qu'il y avait beaucoup, beaucoup de monde, des gens qui vendaient des cigarettes, du haschisch, et il y a même eu une bagarre quand j'y étais, et je me suis dit que je ne pourrais pas avoir une bonne vie ici, je me suis dit : « ça, c'est pas l'Europe ça ! ». J'ai retrouvé deux amis d'Autriche et nous sommes partis à gare de Lyon. J'ai acheté un billet 51 euros je crois et je suis parti pour Calais le jour même (notes de terrain novembre 2021).

Poursuivant cette conversation un an plus tard, Elham relate qu'un ami ayant vécu huit ans en Autriche s'est vu refusé sa demande d'asile et a voulu venir voir Paris :

Cet ami est arrivé directement à la Chapelle, il a vu : « cigarette, cigarette, haschisch, haschisch ». Il est pas resté, il est tout de suite rentré en Autriche [faire un réexamen]. Ensuite, il va s'asseoir dans un parc avec ses amis en Autriche et il va raconter ce qu'il a vu à la Chapelle : « Paris c'est ça, Paris c'est comme ça, Paris c'est comme la Serbie ». Mais il connaît rien du tout ! Il a juste vu la Chapelle. Il ne connaît pas autre chose en France. C'est pour ça que moi j'ai voulu venir voir par moi-même aussi et maintenant, regarde

où je suis [fait allusion à son parcours qui est très bon : il est réfugié, hébergé, étudiant en Diplôme Universitaire de français langue étrangère]. Je lui rappelle alors que lui aussi a voulu partir directement à Calais lors de son arrivée à La Chapelle, et il précise : « [il sourit] c'est vrai, j'ai vu ça et j'ai pensé, si tu restes ici, toi aussi tu vas vendre le haschisch et les cigarettes, pars ! » (notes de terrain septembre 2022).

Cette appréhension des lieux et ce travail d'évaluation de la potentialité du pays à travers ses premières impressions n'est pas propre à Elham. Le récit d'arrivée de Najeem et son ami à la périphérie de Vienne en Autriche est similaire. Tous deux passent la journée à déambuler en ville :

Le premier jour que on nous arriver [dans une agglomération à la périphérie de Vienne] j'ai regardé. Je regarde dans la rue, il y en a beaucoup *polizei* (...) [qui sont] très normal, (...) très gentils (...) (rires). Mon ami dit : « okay je veux rester ici », moi j'ai dit que : « ok c'est bon nous rester ici, c'est pas grave ! (...) [mais] comment on cherche *polizei* pour faire l'enregistrement ? » (rires). (...) Mon ami il dit : « comment je vais trouver ? » (...). Moi j'ai dit : « regarde les gens, qui est un peu... c'est les mêmes nous, c'est les mêmes Pakistan, India, ils connaît parler anglais un peu ». (...) Après on a trouvé des personnes, c'est Indian, Syrian, Iraqi, (...). On a demandé comment enregistrer pour nous rester ici. Ils ont dit : « c'est très bien ici, (...) y'en a camp (...) c'est toutes les personnes s'enregistrent là-bas, c'est Triskerchem (camp) ». (Entretien septembre 2022)

Dans ce récit, l'impression favorable de la ville donne une impression favorable du pays, confirmée en amont par les informations partagées par les passeurs, et sur place par les personnes migrantes rencontrées dans la ville. À cela s'ajoute un facteur important qui est celui de l'épuisement : « on est beaucoup fatigué, les pieds ça marche pas, le corps tout, ça marche pas (...) » et qui participe du désir de se poser en Autriche. Ces savoirs géographiques sont en constante réactualisation. Ils jouent un rôle déterminant entre le moment de l'arrivée dans une ville et l'action de s'y poser un temps pour envisager de rester ou de repartir. Mais les savoirs géographiques ne suffisent pas à eux seuls à déterminer le prochain mouvement. Certains lieux doivent être tolérés ou subis malgré le fait qu'ils ne soient pas appréciés, créant des situations d'immobilité. C'est le cas pour Aliou, demandeur d'asile Guinéen de 32 ans, bloqué en Sardaigne : « Je suis arrivé à Sardaigne (dans le camp). Je voulais partir en France, j'avais l'ambition de continuer mes études en France. (...) Mais je suis venu en Sardaigne, sans faire les empreintes à Lampedusa. C'est une île, tu ne peux pas sortir sans... faire les empreintes (...) c'est pas facile (de sortir), moi j'ai pas pu sortir. » (Entretien avec Aliou, janvier 2020). Il décide de prendre son mal en patience pendant un an au bout duquel il obtient le statut de réfugié et quitte l'île. C'est aussi le cas de Pierre, un jeune Nigérian bloqué à Rome dans l'attente de son passeport demandé à l'Ambassade du Nigéria. Il a travaillé pendant deux ans en France comme déménageur en région parisienne et il rêve d'entrer dans la Légion étrangère. Lors d'une rencontre fortuite sur le forum romain, il m'explique à quel point il n'aime pas Rome et n'est pas impressionné par la ville :

« [il me désigne les ruines du forum romain de la main alors que je lui demande ce qu'il pense de la ville] à Rome, tout est vieux, tout est cassé. Pourquoi ils ne réparent rien ? (...) ». Cette architecture ne correspond pas à l'idée qu'il se fait de la modernité et d'une ville d'Europe. Il explique préférer largement Paris : « Je n'ai même pas pris de photo ici [à Rome], alors que franchement, les Champs-Élysées, c'est magnifique ! » (notes de terrain août 2020).

L'ensemble de ces expériences des lieux débouche sur des classements de villes, et à travers elles, une hiérarchisation des pays en fonction de toutes sortes de critères : l'accès à la régularisation, l'accès au logement, le degré de racisme, le comportement de la police, l'accès au marché du travail et les salaires, etc. Ce classement varie en fonction des informations compilées par chaque interlocuteur, il s'agit donc avant tout d'un classement situé à l'échelle individuelle. Néanmoins, transmises et discutées à travers les infrastructures migratoires, ces informations géographiques circulent et constituent les communs de la mobilité. Ainsi, en 2018, alors que je commence mon ethnographie, la France comme l'Italie apparaissent comme des pays de la « seconde chance » pour de nombreux exilés, principalement Afghans, qui se sont vu refuser l'asile en Allemagne, Autriche ou Suède, principales destinations de ces derniers en 2015 : « quand la Suède dit non, tu sais que tu n'as pas de chance en Allemagne et en Autriche, ils vont te donner négative. En France, tu as une chance d'avoir positif » (notes de terrain, conversation avec Jahan, janvier 2021). L'Angleterre revient régulièrement comme un pays idéal pour travailler, où il est facile de trouver embauche et où il y a peu de contrôles. Concernant l'accès à l'hébergement puis au logement, l'Allemagne et l'Autriche sont cités en exemple, ainsi que la Suède : « personne n'y dort dehors », là où la France et l'Italie sont des pays où le passage à la rue est systématique : « les gens expliquent France pas la même chose, pas la même qu'en Allemagne. Parce qu'en Allemagne c'est trop facile de, d'avoir un hébergement, mais ici c'est très difficile » (Omid, réfugié Afghan de 31 ans, entretien de juin 2021, ODA).

Ces réputations varient en fonction des nationalités. Pour les Tchadiens, la France, du fait de son passé colonial, est décrite comme peu encline à donner l'asile. Mais comme la diaspora y est nombreuse et souvent francophone, elle reste un pays de choix. Concernant leur régularisation, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, l'Allemagne sont évoqués comme des pays de la seconde chance pour les Tchadiens qui échouent à se voir régulariser en France. En somme, des informations, avis et représentations au sujet des politiques migratoires des États européens, circulent et tendent à se mettre à jour à travers les communs de la mobilité. Ces informations ne sont pas nécessairement exactes par ailleurs et font l'objet de discussion et de débat. De même, la fragmentation des lois régissant l'asile et leur variabilité d'un contexte national à l'autre – un document dans un pays n'étant pas valable ou équivalent dans un autre – créent incompréhension et désorientation (Fontanari, 2019). Enfin, ces apprentissages de l'espace et la transmission de conseils, de savoir-faire ne sont pas l'apanage des exilés. D'autres acteurs, notamment des acteurs

de l'aide, participent à ce partage d'informations et se positionnent en situation d'intermédiation, particulièrement dans les infrastructures d'arrivée observées.

Apprendre à maîtriser un espace c'est apprendre et combiner une grande quantité d'informations et de sentiments sans cesse mis à jour. Cela participe à créer des trajectoires singulières. Pour comprendre les trajectoires résidentielles des exilés en situation d'errance, il faut les saisir dans la continuité de leurs trajectoires migratoires transnationales. Un point de passage peut devenir un point d'arrivée. Réciproquement, un point d'arrivée peut devenir un lieu de passage. Saisir cette labilité nécessite de tenir compte des ressources à disposition, des réseaux et de leur capacité à produire et soutenir une mobilité ou une installation, ainsi que des savoirs géographiques qui, ensemble, permettent de négocier les limites posées par le contrôle des migrations.

2. Des infrastructures d'arrivée différenciées⁷⁹

Le concept d'« infrastructure d'arrivée » émerge au sein des études urbaines. Il circonscrit un processus similaire à celui des infrastructures migratoires en mettant l'accent sur les spatialités urbaines à travers lesquelles l'infrastructure se déploie pour permettre aux exilés de prendre place, provisoirement ou à plus long terme. La notion propose de tenir compte de la complexité de ces infrastructures, afin de s'éloigner des compréhensions téléologiques et normatives de la notion de « quartier d'arrivée » qui entraînent une lecture linéaire des trajectoires allant d'un lieu de première entrée en ville, vers un lieu d'installation dans l'espace métropolitain (Meeus et al., 2019).

L'approche développée par Bruno Meeus, Karel Arnault et Bas van Heur met l'accent sur les « pratiques d'infrastructure » continues et multiples d'une série d'acteurs en milieu urbain, qui créent une multitude de « plateformes d'arrivée et de décollage » au sein, contre et au-delà des infrastructures de l'État (2019, 2). Bien que les chercheurs reconnaissent ses ambivalences, l'infrastructure d'arrivée porte la plupart du temps des connotations positives. Par exemple, chez Didier Boost et Stijn Oosterlynck, « les infrastructures d'arrivée fournissent aux migrants des opportunités d'emploi (in)formelles, des logements bon marché et accessibles, des réseaux sociaux de soutien » (2019, 154).

Ma démarche est d'interroger l'imbrication des infrastructures migratoires aux infrastructures d'arrivée afin d'examiner l'organisation spatiale et temporelle des infrastructures d'arrivée des

⁷⁹ La présente réflexion reprend en partie un travail menée dans le cadre de la rédaction d'un chapitre collectif avec Pauline Doyen et Oriane Sebillotte (à paraître), « L'accueil des personnes migrantes en Île-de-France à la marge des dispositifs institutionnels » in Michalon Bénédicte et Thomas Lacroix, *Des localités pour accueillir, l'accueil des migrants dans les localités de France et d'ailleurs*, Editions du bord de l'eau. Une version de travail du chapitre a été publiée dans la série des *working papers* de l'Institut Convergences Migrations : Doyen, P., Piva, A., & Sebillotte, O. (2023). L'accueil des personnes migrantes en Île-de-France à la marge des dispositifs institutionnels (No. 6). Localacc Working Papers series.

exilés à Paris et à Rome. Je propose de distinguer l'« infrastructure d'arrivée » au singulier développée comme modèle théorique applicable à de nombreux espaces urbains, aux « infrastructures d'arrivée » plurielles qui sont, dans la pratique, différenciées socialement et spatialement. Il s'agit donc pour moi d'éclairer le fonctionnement des infrastructures d'arrivée afin de montrer comment elles produisent des accueils différenciés.

Je restreins la notion d'« accueil » à la question de l'accès au logement et à l'hébergement, condition fondamentale pour l'accès à l'emploi, à l'éducation et à une vie affective épanouie (Rozenholc & Fijalkow, 2016). Cette définition comprend l'accueil institutionnel mais aussi l'appropriation possible des espaces à des fins d'habitat par les personnes migrantes qui négocient ainsi leur propre accueil (Young, 2011).

2.1. Du premier temps de l'arrivée au lieu où se poser : des infrastructures d'arrivée différenciées

Il faut rappeler en préambule que les difficultés d'accès au logement et l'hébergement pour les populations migrantes en France et en Italie produisent une gestion par l'informalité des populations exilées nouvellement arrivées. Cela fait dire à certains chercheurs qu'à Rome, les squats et occupations des espaces publics y constituent un véritable système d'accueil « parallèle » (Giovannetti, 2019, 4) au système institutionnel. Dans ce contexte, les récits d'arrivée se déclinent selon différents types qui dépendent de la présence sur place de personnes en mesure de les aider voire de les héberger – ainsi que de la durée et des conditions de cet hébergement. À une extrémité du spectre, on trouve les personnes qui ont des réseaux et/ou des moyens économiques en amont pour supporter matériellement leur arrivée et leur séjour, parfois jusqu'à leur régularisation et qui n'expérimentent pas de situation de sans-abrisme ou de campement. À l'autre extrémité, on trouve les personnes qui arrivent en ville portées par les conjonctures de la route et qui n'ont pas de réseaux ou de ressources pour supporter leur séjour en ville à leur arrivée. Entre ces deux pôles, il existe de nombreuses situations intermédiaires qui montrent des configurations individuelles variant en fonction des ressources à disposition.

Hassan, un demandeur d'asile somalien de 22 ans raconte avoir passé environ cinq mois à vivre dans les trains et les métros à son arrivée à Paris, expliquant : « Je prends, tu sais, un siège et juste, j'y dors [rires] et ensuite, j'en prends un autre dans l'autre sens »⁸⁰. (Hassan, Somalien de 22 ans, demandeur d'asile en procédure accélérée, ODA). C'est grâce à une rencontre dans un métro avec un autre Somalien qu'il prend connaissance de la possibilité de déposer une demande d'asile. Il s'enregistre en préfecture plus de 90 jours après son entrée sur le territoire, ce qui entraîne son placement en procédure « accélérée », sans le bénéfice des CMA et donc de l'hébergement. En

⁸⁰ « I take, you know the seat and just sleep in. [rires] And now I take another one who is going back »

tant qu'homme seul, Hassan a peu de chance d'obtenir une place en hébergement d'urgence en Île-de-France. C'est son compatriote rencontré dans le métro qui l'abrite dans un coin de son hébergement. Cette période d'errance et de désorientation à son arrivée à Paris a pour conséquence de le priver de l'accès à un hébergement institutionnel. Il est isolé à son arrivée et sans lien avec un réseau en capacité de l'accueillir jusqu'à sa rencontre fortuite dans le métro avec un compatriote en capacité de l'aider.

Dans une configuration d'arrivée disposant de plus de ressources, Abdoulaye, un Camerounais de 20 ans, reconnu réfugié et apprenant dans un cours de français dans le 18^{ème} arrondissement, a une expérience très différente de celle d'Hassan, notamment parce qu'il maîtrise le français et dispose d'un point de chute à son arrivée :

Abdoulaye a connu les difficultés et violences liées à la route depuis son pays d'origine par la Méditerranée occidentale, mais n'a jamais connu la rue depuis son arrivée à Paris en juin 2018 jusqu'au moment de notre entretien en juin 2019. Abdoulaye n'a pas de liens familiaux en France. Il arrive à Paris par la gare de Lyon et prend immédiatement un taxi pour se rendre à Aubervilliers chez une connaissance camerounaise qui l'héberge quelque temps.

Après deux mois, il quitte Aubervilliers à la suite d'une agression dans le quartier et c'est un « monsieur français » rencontré par l'intermédiaire des réseaux sociaux qui l'accepte chez lui. Il dort sur son canapé dans le 12^{ème} arrondissement. Il sent qu'il est un poids pour celui qui l'accueille et « se comporte comme une souris ».

C'est aussi par l'intermédiaire de Facebook qu'il obtient des renseignements sur la demande d'asile avant même son départ du Cameroun. Cependant, il ne savait pas qu'il avait le droit à un hébergement puis au logement social avec le statut de réfugié. Il dispose d'un contrat de travail stable (un CDI) chez McDonald mais il ne trouve pas de logement. (Récit de la trajectoire d'Abdoulaye, Camerounais de 20 ans d'après un entretien de juin 2019).

Son récit s'inscrit dans une trajectoire d'arrivée à Paris disposant de ressources relationnelles en amont. Ces ressources lui permettent d'échapper à la rue, mais sa situation n'en est pas moins précaire. Il décrit ses conditions d'hébergement comme difficiles et regrette d'avoir manqué d'informations sur son droit à l'hébergement, le pénalisant ensuite pour obtenir un suivi vers le logement social. Il entend parler des campements aux informations, et voit les distributions alimentaires de l'armée du Salut boulevard Ney dans le 18^{ème} depuis le tramway le matin. Il me déclare à leur évocation : « [les exilés] sont sous le pont mais ils n'ont pas le droit, je comprends que... la ville doit être nickel, mais les humains ça passe avant ! C'est-là que j'ai compris ma chance, sinon j'étais comme eux ! ».

Bien que dans des trajectoires d'arrivée en Île-de-France très différentes, Abdoulaye comme Hassane ne sont pas éligibles à l'hébergement dans le cadre du DNA. Abdoulaye a été pris en charge à son arrivée par un autre Camerounais et n'a pas été informé qu'il fallait se déclarer à la

rue auprès de l'OFII au moment de l'enregistrement de la demande d'asile pour pouvoir bénéficier de ce droit. La grande désorientation d'Hassane l'a empêché d'accéder à l'information à temps pour pouvoir bénéficier d'une prise en charge dans le DNA. Cette situation marque durablement leur accueil et leur dépendance à des stratégies de débrouille pour trouver un abri. Disposer de ressources relationnelles, et notamment familiales ou amicales, n'est pas la garantie d'être hébergé de manière continue et peut éloigner des circuits de l'assistance. Ces récits d'arrivée prennent une place singulière dans mon travail ethnographique. La majorité des récits d'arrivée à Paris et à Rome obtenus depuis les campements montre une forme d'infrastructure d'arrivée collective fondée sur les communs de la mobilité. Ainsi que l'exprime Nancy Green, observer la dispersion est plus complexe que d'observer la concentration (2021). L'accueil assuré par les membres des familles migrantes en Île-de-France, et plus largement l'hébergement au sein des communautés migrantes, constitue une part importante de l'accueil qui est difficilement chiffrable.

Pour les hommes exilés, les récits d'arrivée les plus fréquemment rencontrés dans le cadre de l'ethnographie sont ceux d'une orientation rapide vers un campement soit en amont de l'arrivée soit à partir de rencontres faites dans des espaces d'arrivée en ville. Leurs récits montrent la dimension dynamique de nombreux processus d'arrivée qui se construisent avec les ressources offertes par la ville. Celle-ci est un espace d'apprentissage (Buhr, 2018) où des connaissances géographiques sont acquises et de nouveaux savoirs géographiques élaborés. L'expérience de l'arrivée dépend alors de la capacité à créer et mobiliser rapidement un réseau pour pourvoir à sa présence en ville. Cette capacité à générer un réseau dépend certes de capitaux sociaux personnels, de son positionnement social, mais aussi lourdement des lieux où se présente la personne à son arrivée et de la capacité des infrastructures à intégrer de nouveaux arrivants. Ainsi, elle ne dépend pas exclusivement d'une capacité individuelle à mobiliser un réseau, mais aussi de la capacité collective d'un réseau d'intégrer un nouvel arrivant. L'entrée en relation constitue un moyen incontournable pour se repérer, obtenir des informations ou un soutien immédiat.

En juin 2015, Brahim séjourne dans un campement à proximité de la gare de Lyon lors d'un de ses passages par Paris. Il prend le soleil au bord de la Seine non loin du campement et un jeune homme, qui a « tout de suite pensé qu'il était tchadien », est venu directement à sa rencontre. Il lui a demandé s'il pouvait utiliser son téléphone pour appeler quelqu'un. Quand Brahim a tapé le numéro que cette personne lui dictait sur son téléphone, il était déjà enregistré dans son répertoire. C'était son ami Youssouf ! En discutant avec le nouveau venu, il se rend compte qu'en plus, le jeune homme est le neveu de son autre ami Moussa. Il l'a ensuite accompagné au squat de la place des Fêtes où ils ont célébré son arrivée (notes de terrain, juin 2019).

Le récit de Brahim montre que le nouvel arrivant en ville l'identifie comme un compatriote et l'aborde immédiatement à sa sortie de la gare. Le fait de solliciter des semblables est un élément

récurrent des récits d'arrivée, notamment parce qu'ils sont spontanément perçus comme susceptibles de posséder les informations dont les exilés ont besoin. C'est ce que relate aussi l'exemple de Najeem lorsqu'il arrive à Vienne et cherche des étrangers pour leur demander des informations sur le pays et sur la procédure afin d'être régularisé en Autriche. Réciproquement, de l'aide peut spontanément être proposée aux personnes exilées à la rue. Le récit d'Aliou, le Guinéen de 32 ans rencontré à Rome, illustre ce point. Il vit à la rue à proximité de la gare de Termini, depuis deux semaines en novembre 2017. Le jour où il décide de quitter Rome et de tenter sa chance à Gênes, il est interpellé par un passant qui lui propose de l'aide et lui transmet des informations déterminantes pour la suite de sa trajectoire :

On s'est rencontré comme ça (...). J'étais assis, j'attendais le bus pour aller à Tiburtina. Je partais à Tiburtina pour aller à Genova. Directement, il m'a trouvé, il m'a salué. C'est comme ça, si tu trouves des noirs comme ça, directement, il vient, il salue. (...) On a commencé de parler un peu, mais... Je ne parlais pas beaucoup italien, mais lui il parlait anglais. On a commencé à causer en anglais, et directement il m'a demandé où je vis, et moi j'ai dit « je dors ici ». Il m'a dit : « comment tu dors ici, dehors ? ». Il m'a dit : « tu as des documents ? J'ai dit : « oui ». (...) Il m'a dit : « (...) Ce que je peux faire... tu peux aller dormir chez moi (...) (*voix émue*) après, le lendemain, je te montre où tu peux aller demander la carte [*caritas*⁸¹] ». Parce que nous (...) on savait pas, euh, il faut insister à [au bureau de] *Giacoletto*. Il faut insister, lorsqu'on nous a dit qu'il n'y avait pas de place... il faut aller tous les jours demander. C'est lui qui m'a dit ça. (...) Il a préparé le mangé, il m'a même donné des habits et il a dit : « laisse ton sac ici ». Tous mes habits sales, il a lavé. J'ai passé trois jours chez lui (...) [puis], *Giacoletto* il m'a appelé, il m'a donné la lettre, tu peux aller dormir là-bas. (Entretien avec Aliou, janvier 2020).

Cette rencontre à un arrêt de bus devant la gare de Termini lui permet d'accéder aux informations et aux savoir-faire pratiques lui permettant d'entrer dans le système d'hébergement d'urgence romain géré par Caritas. Cette rencontre fortuite le détourne de la solution proposée par un monsieur italien qui lui avait conseillé de tenter sa chance à Gênes : « je voulais quitter ici [Rome] et aller vers Genova, dans le nord de l'Italie. Le jour où j'ai décidé d'aller. J'ai, j'ai pris mon sac, j'ai décidé d'aller (...) avec un Italien, euh... il était très très gentil... il aidait beaucoup de personnes en détresse » (Entretien avec Aliou, janvier 2020).

Dans une perspective géographique, ces rencontres en apparence fortuites, s'expliquent par l'infrastructure d'arrivée. Brahim rencontre le neveu de Moussa à côté de la gare de Lyon parce que les campements de l'époque [2015-2016] sont établis pour la plupart à proximité des lieux d'arrivés dans Paris que sont les gares de l'Est, du Nord, mais aussi de Lyon et d'Austerlitz (chapitre 6). Les infrastructures migratoires suivent les infrastructures de transports. Dans le cas

⁸¹ Caritas-Secours Catholique est l'organisme chargé de l'accueil et du suivi social des personnes à la rue à proximité de Termini.

de Paris comme de Rome, les deux villes sont des points nodaux dans les infrastructures ferroviaires caractérisées par des gares de tête (aussi appelée gare cul-de-sac). Cette caractéristique infrastructurelle participe à créer des situations d'arrivée et de transit dans ces deux villes. Les quartiers des gares offrent d'importantes ressources pour les personnes en mobilité, mais également pour les personnes nouvellement arrivées qui cherchent un lieu où se poser (chapitre 4).

Cette configuration spatiale rend la probabilité d'une rencontre avec une personne ressource plus importante et les quartiers des gares, voire les gares elles-mêmes, deviennent des lieux d'accueil permettant aux nouveaux arrivants d'accéder rapidement à des informations et d'intégrer un réseau communautaire (Kleinman, 2019). Cependant, dans les récits de trajectoires menant aux campements, l'orientation s'est aussi très souvent faite à partir de « La Chapelle ». Situé dans le 18^{ème} arrondissement, le quartier de la Chapelle est une centralité migrante historique et reconnue (Messamah & Toubon, 1990) qui constitue un territoire d'accès à des informations et des ressources communautaires et associatives (distributions alimentaires, bains-douches publics, permanences juridiques, etc.). Le quartier de la Chapelle, proche des gares du Nord et de l'Est, constitue un point à partir duquel les nouveaux arrivants sont notamment en mesure d'obtenir la localisation d'un campement. C'est le cas d'un jeune guinéen, qui est orienté vers un campement par des Afghans qu'il rencontre dans ce quartier : « J'étais à la Chapelle et les gens ils m'ont dit que tu vas là [campement X]. [J'ai] reçu juste adresse et après [j'ai] utilisé [le] GPS. » (Entretien avec Ousmane, Guinéen d'une vingtaine d'années, ODA). Ces campements s'insèrent dans l'espace public et sont relativement accessibles car ouverts aux nouveaux arrivants (Bovo, 2020). Elham, le jeune Afghan de 20 ans m'explique avec pédagogie dans une conversation en mai 2021 sa perspective pratique sur l'infrastructure d'arrivée :

- Les gens arrivent à la Chapelle parce que les taxis arrivent à la Chapelle. À la Chapelle tu demandes qu'est-ce que tu dois faire, tu demandes le *chapa*⁸² [l'évacuation d'un campement] et tu as tout de suite des informations.
- [étonnée] Les gens connaissent les *chapas* sur la route ?
- Non, mais tu arrives à la Chapelle, dans les petits parcs à côté du métro, tu rencontres des Afghans et tu demandes : « qu'est-ce que je fais maintenant ? ». Il y en a un qui dit : « tu fais ça, tu vas là », et quand il sait pas, il crie : « Noorullah ! Il est nouveau qu'est-ce qu'il doit faire ? ». Noorullah, qui est sur le banc plus loin, il dit : « Attends, j'appelle mon ami » ! [Il mime le téléphone en parlant fort] Ah oui, tu connais les *chapas* ? Oui, j'étais dans un *chapa*, il faut aller là et là ». [Il rit] C'est comme ça que ça marche en route » (conversation avec Elham, notes de terrain, mai 2021).

⁸² Le mot *chapa* est issu du pachto (parlé par une partie des Afghans), qui renvoie à l'idée d'une perquisition policière, avec une connotation initialement négative. Son usage est observé depuis quelques années sur les campements pour désigner les évacuations qui s'y tiennent régulièrement.

L'orientation vers les campements se fait parfois en amont de l'arrivée à Paris et de nombreuses personnes rapportent que ce sont des connaissances déjà présentes dans le campement qui leur en communiquent la localisation. Cependant, l'instabilité spatiale des campements du fait de leurs démantèlements réguliers, fait que certains d'entre eux ne demeurent pas en place suffisamment longtemps pour devenir des points de chute clairement identifiés sur les routes migratoires. Il arrive aussi que le renseignement prodigué sur l'emplacement d'un campement au nouvel arrivant soit obsolète. Dans ces cas de figure, les nouveaux arrivants sont généralement orientés vers « la Chapelle », point à partir duquel, si campement il y a, ils seront en mesure d'en obtenir la localisation.

Au printemps 2020, Ahmed, le Somalien de 37 ans, se promène sur l'avenue du président Wilson à Saint-Denis où, un an plus tôt, il habitait en campement avant d'être pris en charge en hébergement dans l'est parisien. Il voit une voiture déposer une femme. Elle s'adresse à lui et lui demande où se trouvent les réfugiés. Il apprend que la femme vient d'Azerbaïdjan et qu'elle a été déposée là par son chauffeur lui disant que le campement « était dans le coin ». Il est étonné et explique : « Mais non, non, maintenant, ils sont hors de Paris, sur le canal Saint-Denis ». Puis, en tant que femme, il l'oriente vers l'accueil de jour « Cité » au centre de Paris, dispositif par lequel il avait lui-même réussi à se faire prendre en charge lorsque je l'avais informé de son existence en février 2019 (notes de terrain, juin 2020).

Trois éléments dans ce récit montrent empiriquement comment le processus de mise à jour des informations au sein des infrastructures migratoires et d'arrivée produit des accueils différenciés. Le premier est lié à la présence d'Ahmed à Saint-Denis. Ce sont les ancrages relationnels et spatiaux qu'il y a créés lorsqu'il vivait en campement dans le quartier un an plus tôt qui y expliquent sa présence, quand bien même il n'est pas hébergé dans le secteur. Dans cette configuration spatiale, il est un élément de l'infrastructure d'arrivée car il est susceptible, comme Brahim dans le cas précédemment évoqué, de devenir un intermédiaire auprès d'un exilé nouvellement arrivé pour que celui-ci accède à une ressource. Le second est le fait que le chauffeur dépose la femme exilée sur l'Avenue du Président Wilson, mais qu'il n'est pas informé que les campements n'y sont plus. Cela peut s'expliquer par le fait que le chauffeur a une idée approximative ou datée de la localisation des campements. Si le chauffeur fait partie d'un réseau de passage communautaire, ce défaut d'orientation peut s'expliquer par le fait que cette femme soit originaire d'Azerbaïdjan, une nationalité rarement rencontrée dans les campements, traduisant une infrastructure migratoire moins efficace relativement à l'orientation vers les campements que celle des ressortissants afghans, somaliens ou soudanais. Le dernier élément est la question du genre. Ahmed refuse d'orienter la femme vers le campement de la porte de Paris à Saint-Denis et préfère lui indiquer l'accueil de jour de Cité (1^{er} arrondissement) afin qu'elle puisse être prise en charge, jugeant implicitement le campement trop dangereux pour elle. L'ensemble

de ces éléments montre la dimension dynamique, processuelle de l'arrivée et de l'intégration d'un exilé, depuis une infrastructure migratoire, au sein d'une infrastructure d'arrivée.

Enfin, il faut considérer que certains exilés peuvent faire le choix de se maintenir à distance de l'infrastructure d'arrivée, particulièrement lorsque celle-ci prend la forme de campements, et notamment lorsque l'arrivée est récente. C'est le cas de Osman, Somalien de 27 ans arrivé une semaine avant l'entretien mené par une bénévole dans un accueil de jour dans le cadre de l'enquête ODA. Il est manifestement désorienté et méfiant et explique dans un anglais approximatif qu'il ne veut pas se joindre la nuit à un campement monté par les associations pour réclamer une prise en charge dans le jardin Villemin et qu'il préfère rester seul :

- Je ne dors pas là (...). Je vous ai déjà dit que lorsque je dors avec beaucoup de gens, j'ai beaucoup de problèmes.
- Tu n'aimes pas être avec beaucoup de monde, ok, alors tu viens parfois dans le jardin [où il y a un campement] pour chercher de la nourriture ?
- [oui] Je peux obtenir de la nourriture, puis je m'enfuis quelque part.⁸³(Osman, Somalien de 27 ans, ODA, traduit de l'anglais)

Malgré des dynamiques structurelles à l'œuvre – infrastructures ferroviaires, arrivées des taxis brousse, orientations vers la Chapelle – les arrivées sont déterminées par un accès différencié aux infrastructures relationnelles à Paris comme à Rome. Ce flottement à l'arrivée, qui peut dans le pire des cas se prolonger en une errance et une condition de sans-abrisme de plusieurs jours à plusieurs mois, s'explique par l'institutionnalisation d'un premier accueil a minima (Doyen et al, 2023). Il existe deux contre-exemples récents de cet accueil a minima en France, celui des Afghans accueillis après la prise de Kaboul par les Talibans en août 2021 ou des personnes fuyant la guerre en Ukraine en mars 2022⁸⁴.

Cette configuration des dispositifs d'accueil accreditte l'idée que seuls les hommes exilés qui ont vraiment besoin d'une protection internationale – ou seuls les plus méritants – trouveront un

⁸³ I not sleep there (...). I told you before when I sleep more people than I have more problem.

– You don't like to be with a lot of people, okay, so you come sometimes in the garden [where there is a makeshift camp] to get food?

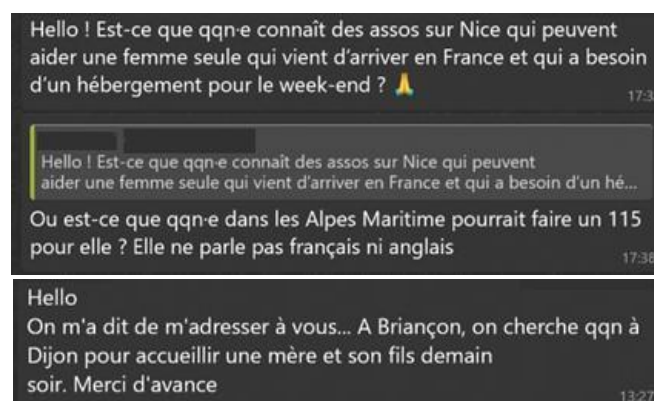
[yes] I can get food, then I run away some place

⁸⁴ À la fin de l'été 2021, un dispositif dédié aux Afghans fuyant les Talibans est mis en place. Les personnes sont hébergées dès le jour de leur arrivée. Il ne leur est pas demandé de prendre rendez-vous en préfecture via la plateforme téléphonique de l'OFII, elles y sont accompagnées et reçues en priorité. Un hébergement pour le temps de la procédure leur est ensuite systématiquement proposé. Sur le même principe, des lieux d'accueil sont ouverts depuis mars 2022 à destination exclusive des personnes fuyant la guerre en Ukraine. Il est possible d'y obtenir toutes les informations nécessaires à la poursuite de sa procédure en France et de solliciter un hébergement. Lorsqu'une orientation n'est pas immédiatement possible, une place dans un centre d'urgence dédié est proposée, dans l'attente d'une solution plus pérenne. Ces dispositifs mis en place de manière exceptionnelle ne sont accessibles qu'à une seule catégorie de personnes. Ainsi, alors que des dizaines d'Afghans sont hébergés le jour-même de leur arrivée, au même moment et dans la même ville des centaines d'autres, installés sous des tentes, rencontrent d'importantes difficultés pour enregistrer leur demande d'asile et accéder à un hébergement.

chemin dans un délai de moins de trois mois vers la demande d’asile ou s’en verront faciliter l’accès. Ainsi, le système d’accueil formel ne tient pas compte l’hétérogénéité des profils des exilés et de la disparité de leurs ressources qui créent d’importantes inégalités face au système d’accueil et à la demande d’asile. En laissant la place à l’informalité, les pouvoirs publics laissent donc le champ libre à l’expression des inégalités sociales dans l’accès à un droit, transformant celui-ci en une faveur accordée aux plus débrouillards et aux plus chanceux qui sont rétrospectivement considérés comme les plus « méritants ». Cette débrouillardise passe par différentes « combines » et stratégies d’entrisme, d’insistance, de mise en scène de soi, notamment sur le registre de la vulnérabilité, qui ne sont pas sans impact psychologique sur les personnes exilées et ceux qui les accompagnent.

Les ressources mobilisables par les personnes exilées, notamment les ressources liées à leurs réseaux d’interconnaissances, sont déterminantes dans les solutions d’accueil qu’elles peuvent mobiliser à leur arrivée. En somme, dans certains cas, la personne exilée est attendue ou a minima orientée par ses réseaux vers un lieu ressource clairement identifié, dans d’autres, il existe un facteur chance, articulé à une logique spatiale, qui crée l’opportunité de rencontrer une personne ressource, et cette dimension, difficilement quantifiable, participe du fonctionnement des infrastructures d’arrivée. Les infrastructures d’arrivée montrent les connexions entre différents types d’acteurs en situation d’intermédiation : des exilés, des non-exilés, des bénévoles, des professionnels de l’humanitaire, des travailleurs sociaux. Bien qu’appartenant à des catégories sociales et socio-professionnelles distinctes et occupant des positions spécifiques, ils participent des mêmes infrastructures qui peuvent avoir une portée transnationale. En effet, il n’est pas rare que des exilés comme des bénévoles soient contactés depuis une autre ville (voire un autre pays) pour se voir signaler l’arrivée d’un exilé en vue de lui bricoler un accueil. Cette infrastructure relationnelle mobilise les réseaux sociaux numériques (figure 11).

Figure 11 : Messages publiés sur un groupe d’entraide dans l’accompagnement des exilés sur WhatsApp



Dans ce type de situation, l'anticipation de l'accueil en amont de l'arrivée concerne particulièrement les familles où de jeunes enfants sont présents ainsi que les femmes seules. Les groupes de solidarités, du fait de leurs moyens limités, reproduisent souvent les hiérarchisations des pouvoirs publics entre des populations jugées plus vulnérables que d'autres. En somme, ce type de message concerne très rarement les hommes majeurs qui ne bénéficient pas de ce type d'infrastructure d'arrivée ou de façon marginale. Les hommes adultes bénéficient aussi d'hébergements solidaires – hors membres de leur communauté nationale – mais cela intervient après une phase d'arrivée et une première rencontre physique avec des acteurs de l'aide et non en amont de l'arrivée. La plupart des hommes exilés sont contraints d'arriver dans un système de lieux d'accueil informels où l'hébergement chez des tiers se fait principalement chez des membres de la communauté.

2.2. Se positionner dans une procédure de régularisation : du lieu où se poser vers le lieu où rester

En juin 2021, je croise Ambre durant l'enquête ODA pour laquelle elle prête assistance. Elle a 31 ans, et est coordinatrice au sein d'une importante association caritative. Après plusieurs jours d'entretiens menée dans le cadre de cette enquête, elle s'interroge : « Ce qui m'étonne, c'est la façon dont [les exilés] sont perdus... Quand même ! Ils doivent bien avoir une idée de pourquoi ils sont venus jusqu'ici ?! Une idée de ce dans quoi ils s'engagent quand ils traversent la moitié de la planète pour venir demander l'asile ? En fait, ils arrivent, et ils savent rien de rien... Rien du statut de réfugié, ni de la demande d'asile » (notes de terrain juin 2021).

Cette remarque sur la désorientation des exilés vis-à-vis de la demande d'asile pose la question de comment une personne devient demandeuse d'asile matériellement. L'étude de l'infrastructure d'arrivée permet de répondre en partie à cette question, mais nécessite de se détacher d'une approche normative de la demande d'asile circonscrite au texte de la Convention de Genève et aux procédures et institutions mises en place par chaque État pour l'appliquer. En plaçant les trajectoires des exilés au centre de l'observation, il apparaît de manière a priori contre-intuitive, que ce ne sont pas tant les causes du départ qui créent matériellement le demandeur d'asile, mais l'expérience de mobilité et la façon dont celle-ci est catégorisée (et partiellement empêchée) administrativement. Ce constat rejoint des travaux de Karen Akoka qui mettent en avant l'écart entre les représentations des demandeurs d'asile et réfugiés très schématiques et la multiplicité de leurs profils et parcours de vie (2020). Ces représentations sont véhiculées par les attendus institutionnels du « réfugié politique » hérité de la Seconde Guerre mondiale puis de la Guerre froide, dont la mobilité serait légitime notamment parce qu'elle renvoie à un imaginaire précis, à la fois figure héroïsée et victimisée.

Ces représentations contredisent les pratiques de mobilité réelles qui sont hybrides. Tantôt régulières, tantôt tolérées, tantôt criminalisées, tantôt facilitées. C'est ce qu'exprime Elham lorsqu'il parle de passage des frontières : « en Serbie, en Grèce, c'est comme un *game* vraiment. Tu passes, et lorsque tu es arrivé à une certaine place, ça y est tu as gagné. La police qui était méchante avec toi, dans cette place, là elle devient gentille, elle te donne des couvertures et de l'eau, mais un kilomètre avant, elle te frappe et te met en prison » (notes de terrain, novembre 2021). Cette hybridité des régimes de mobilité fait passer les personnes par de multiples « rôles » et situations administratives.

Dans ce contexte, les exilés construisent leurs savoirs géographiques au fur et à mesure de leur trajectoire et de leur confrontation aux importantes contraintes dont leurs mobilités sont l'objet. Les discours des personnes exilées montrent que la question des procédures de régularisation, posée de façon très concrète comme : « est-ce que ce pays va m'accepter ou me renvoyer ? », est une question éminemment géographique. Dans certains cas, la personne exilée peut avoir un important degré d'information dès le pays de départ. C'est le cas d'Abdoulaye, le réfugié Camerounais de 20 ans précédemment cité. Il explique qu'il avait intégré de nombreux éléments de la culture française avant même de quitter le Cameroun par les émissions de télévision et s'était fait de nombreux amis français sur les réseaux sociaux, cela a « motivé ma demande d'asile, c'est mon deuxième pays, c'était toujours mon deuxième pays ». Il est alors renseigné avant son départ sur le statut de réfugié et sait qu'il veut demander l'asile en France. Son récit recoupe certaines des trajectoires étudiées dans la thèse de Florent Chossière où plusieurs personnes souhaitant demander l'asile en tant que minorité sexuelle ou de genre connaissaient l'adresse de l'Association pour la Reconnaissance des Droits des personnes Homosexuelles et Trans à l'Immigration et au Séjour (ARDHIS) à Paris en mesure de les assister bien en amont de leur arrivée en Europe (2022).

Dans la majorité des trajectoires des personnes exilées rencontrées durant l'ethnographie, celles les plus informées de la procédure d'asile sont celles qui ont déjà essuyé un refus, y compris dans un autre pays de l'UE, ou celles qui ont obtenu le statut de réfugié mais qui ont été remises à la rue faute d'une continuité de l'hébergement. Elles sont déjà familiarisées avec la procédure et le récit de l'asile et peuvent transmettre leur expérience aux nouveaux arrivants. Si les personnes arrivent avec un faible degré d'information sur la demande d'asile, celui-ci est plus ou moins rapidement comblé par les acteurs au sein de l'infrastructure d'arrivée. C'est le cas de Brahim, le Tchadien de 26 ans, qui découvre en 2015 en quoi consiste la demande d'asile dans le squat à Dijon. Malgré les conseils prodigués par ses pairs, il ne fournit pas un récit suffisamment précis et circonstancié selon l'OFPRA qui lui refuse la protection internationale. Pourtant, son parcours

migratoire explicité au début de ce chapitre montre les nombreux éléments qui entrent dans les critères de la convention de Genève.

Par conséquent, les personnes exilées sont invitées à différentes étapes de leur trajectoire à se positionner vis-à-vis de différentes procédures de régularisation. Certains ne priorisent pas la régularisation. C'est le cas de Dembra, un Malien d'une quarantaine d'années rencontré à Rome en janvier 2020, dans le campement du Baobab :

Dembra est enjoué lorsqu'il m'explique qu'il n'a pas de document de séjour et qu'il n'en a jamais demandé jusqu'ici. Il s'est contenté de travailler au noir dans les champs et ce, depuis presque dix ans. Il a pu mettre à l'abri sa mère, ses frères et ses sœurs. Maintenant, il souhaite « penser un peu à lui ». Lorsque je lui demande pourquoi il est à Rome, il m'explique qu'il veut se rendre à Malte pour travailler, mais que pour prendre le ferry, il doit avoir à minima un document italien. Je ne suis pas en mesure de comprendre si un récépissé de demande d'asile est suffisant, ou s'il est obligé d'avoir un titre de séjour, pour entreprendre ce voyage, mais ainsi qu'il le résume : « si j'ai la réponse [des administrations italiennes] la semaine prochaine, alors je pars là-bas, si je n'ai pas la réponse, je pars là-bas quand même », il ne souhaite pas s'éterniser ici, dans le campement du Baobab (notes de terrain, février 2020).

D'autres souhaitent obtenir les papiers pour avoir des vies plus clémentes sur place, accéder aux soins, au logement, ne pas craindre la déportation dans un pays d'origine ne garantissant pas des conditions de vie souhaitable. Idriss, jeune Gambien rencontré à Rome et bénéficiaire de la protection humanitaire en 2017, a réussi à travailler en Espagne avec les documents d'identité de son demi-frère aîné pendant une année. Ce faisant, il a pu commencer à faire bâtir une maison pour sa mère. Il a été contraint de revenir en Italie afin de renouveler son statut pour ne pas être dans l'irrégularité. Tiémlé, un Ivoirien de 21 ans, explique pour sa part : « Quand je suis venu en France [...] C'est un ami qui m'a dit : "ici tu peux demander asile." J'ai dit : "asile comment ? Est-ce qu'il y a pas un endroit où on peut aller dormir ? Je peux y aller" Il [m'a] dit : " Non [...] tu peux aller dormir nulle part [...] tu dois demander asile." » (Entretien avec Tiémlé, Ivoirien de 21 ans, demandeur d'asile, ODA). Dans ce récit, l'asile semble avant tout envisagé comme un moyen d'accéder à un hébergement et n'est pas formulé comme un besoin de protection au titre de la convention de Genève. La question de l'éligibilité de la personne ou non à cette procédure n'est pas l'enjeu ici. Outre la stratégie de déposer des demandes d'asile dans différent pays comme Brahim, certains déposent plusieurs demandes d'asile dans le même pays :

Brahim me relate, amusé, que Moussa aurait déposé pas moins d'une douzaine de demandes d'asile en France sous différents noms, mais toutes renvoyant à ses empreintes digitales (bien qu'il ait pu utiliser différentes techniques pour tenter de les modifier). Le jour de son audience à la CNDA, le juge lui aurait reproché de ne pas être une personne très honnête et Moussa aurait répliqué : « si vous aussi vous dormiez dans un campement à Porte de la Chapelle monsieur le juge, vous ne déposeriez pas une, pas

deux, pas douze demandes d'asile, mais peut-être une centaine ! ». Cette remarque ne lui aura pas valu la clémence du juge, mais aura marqué l'esprit de ses camarades présents dans la salle d'audience, dont Brahim (notes de terrain juillet 2019).

C'est aussi la stratégie de Pierre, un jeune Nigérian rêvant d'entrer dans la Légion étrangère rencontré à Rome alors qu'il est en attente du renouvellement de son passeport.

Il m'explique quelques jours après notre rencontre qu'il a déposé une demande d'asile en France. Il me montre le papier dans un geste un peu honteux, la demande est sous le nom de « James Williams ». Cela me fait sourire et je lui dis : « tu as inventé le nom au moment où tu as fait la demande non ? » (nous rions). Il s'inquiète alors que la Légion étrangère ne s'informe de la protection spéciale italienne qu'il a obtenu, m'explique-t-il, « en faisant semblant d'être fou ». M'étant moi-même renseignée sur la Légion du fait que de nombreux demandeurs d'asile rencontrés dans les campements me sollicitent sur ce point, je suis en mesure de le rassurer : la Légion ne s'intéressera pas à ses documents italiens. Il m'explique que le récépissé de la demande d'asile lui permet de ne pas être inquiété en France le temps de pouvoir entrer à la Légion (notes de terrain août 2020).

Au contraire des cas précédemment cités, Simon, un Camerounais de 26 ans rencontré au sein du Vestiaire des migrants au début de l'année 2019, m'explique qu'il ne souhaite pas demander l'asile :

Simon explique qu'il ne correspond pas au profil attendu et qu'il n'a jamais eu de problèmes politiques avec le gouvernement du Cameroun. Il a voyagé vers l'Europe avec toute son équipe de boxe après un championnat disputé en Tunisie. Ils sont partis pour la Libye et ont tenté plusieurs fois la traversée. Simon est le seul à avoir survécu, mais il n'a jamais réussi à atteindre Lampedusa. Il est ensuite passé par l'enclave de Ceuta entre le Maroc et l'Espagne et est parvenu à entrer dans l'espace Schengen. Malgré sa réserve vis-à-vis de la demande d'asile, tous les bénévoles qu'il rencontre, notamment au vestiaire pour les migrants, essaient de le convaincre de le faire. Lorsque je le recroise trois ans plus tard, il m'explique qu'il a été arnaqué de plusieurs milliers d'euros par une femme lui proposant un mariage blanc et qu'il a eu un fils, mais que sa compagne a rompu avec lui et ne le laisse pas voir l'enfant. Il songe à déposer une demande d'asile (notes de terrain mars 2019 puis septembre 2022).

L'infrastructure donne lieu à ce que certains acteurs administratifs qualifient de demande d'asile « opportuniste », comme celle de Tiémélé, qui envisage de demander l'asile en premier lieu pour échapper à la rue. Or cette qualification d'« opportuniste » est problématique, notamment parce qu'elle repose sur l'idée que les personnes exilées instrumentalisent le droit pour répondre à un besoin d'hébergement, renvoyant à une responsabilité individuelle alors que la demande d'asile est structurellement intégrée à l'infrastructure migratoire comme un des (rares) moyens de régularisation à l'arrivée. Ainsi que l'explique Boubakar, un Ivoirien de 29 ans, représentant d'un collectif de sans-papier de Seine-Saint-Denis, alors qu'il décrit la diversité des habitants du squat où nous nous trouvons lors d'une conversation en octobre 2020 : « ici il y a des sans-papiers, mais

il y a aussi des réfugiés statutaires, des demandeurs d'asile... En fait tous les sans-papiers ici sont des anciens demandeurs d'asile ! ». D'ailleurs, l'insistance à laquelle Simon le Camerounais fait face alors qu'il ne souhaite pas déposer l'asile, montre aussi le poids de l'infrastructure sur les trajectoires. Cela montre aussi que le choix de se lancer dans une procédure est souvent corrélé à des besoins immédiats, un logement ou un hébergement qui constituent un espace en sécurité en Île-de-France et non une protection internationale au nom des critères abstraits de la Convention de Genève de 1951.

Cette insistance n'est pas présente uniquement du fait des acteurs associatifs. Isam, Soudanais de 35 ans originaire du Darfour dont il a fui les violences, explique que c'est une assistante sociale qui lui montre ce qu'est l'asile et comment faire la demande alors qu'il est évacué d'un campement parisien et orienté dans un centre d'hébergement à Chardonnay en 2016 :

Le jour que la préfecture m'a donné euh, un papier : « il faut que tu donnes l'histoire [récit en appui de la demande d'asile] ici ». Moi je pense que c'est l'histoire-géo ! Moi je suis parti (...) pour faire histoire-géo. Après... (...) il y a une assistance sociale (...) ils ont dit : « ah non, non, non, c'est pas comme ça ! » (rires) (...) [il faut raconter] les conditions qui m'a fait quitter au pays, que je n'ai pas gardé la maison. Donc j'ai détaillé mon histoire, mon handicap (...). J'envoie ça, et là, [l'assistant social] il a regardé, il a dit : « oui, ça, ça peut marcher » (Entretien avec Isam, Soudanais de 35 ans, demandeur d'asile, ODA).

Dans ce cas de figure, c'est le système d'accueil institutionnel qui participe à la production matérielle du demandeur d'asile, montrant la continuité du formel et de l'informel au sein des infrastructures d'arrivée. Encore une fois ce processus n'est en aucun point contradictoire avec les critères de la Convention de Genève, chacun de ces exilés pouvant théoriquement entrer dans les catégorisations des persécutions reconnues par la Convention. Les infrastructures d'arrivée tendent à intégrer le fait que les instances de l'asile attendent un certain type de récit, et formalisent, mettent en forme ces attentes, pour les transmettre plus facilement aux candidats à l'asile (Fassin & Kobelinsky, 2012 ; Chossière, 2022) afin qu'ils passent à travers ce dispositif de filtrage et « gagnent » leur protection internationale, ainsi qu'ils le formulent.

Ensuite, face à la complexité et l'opacité des procédures de la perspective des exilés – qu'il s'agisse de l'asile ou de l'accès à l'hébergement – de nombreuses informations se répandent et créent des rumeurs. Elles correspondent en fait à des croyances et des extrapolations sur la base d'expériences, voire de superstitions. Une cartographie des procédures est dressée au même titre qu'est élaboré un classement des pays. Ainsi que l'exprime Islam, un Afghan de 22 ans en procédure dublin : « Mes amis m'ont dit que ce serait mieux d'avoir un rendez-vous [à la Préfecture de la] Porte de Clignancourt parce que je ne serai peut-être pas en dublin ». De même, Najeem craint de se présenter à la Préfecture de Cité dans le 5^{ème} arrondissement durant sa

procédure dublin car elle a la réputation de déporter plus facilement, cette crainte participe activement à son choix de se mettre « en fuite ».

Ainsi, tous les exilés ne se positionnent pas de la même manière vis-à-vis des procédures de régularisation. Cela dépend de la façon dont elles leur sont présentées au sein des infrastructures d'arrivée, mais aussi de la manière dont ils s'y projettent. Ces positionnements sont amenés à évoluer dans le temps. La circulation et le partage d'informations au sein des infrastructures migratoires et d'arrivée, à la base des communs, n'est pas homogène ou fluide et peut amener à partager des informations inexactes ou obsolètes. Elle crée aussi des situations d'exploitation et d'extorsion. Outre les informations, ce sont des discours et des représentations, des conseils et des pratiques qui circulent et sont (re)produites au sein de ces infrastructures qui jouent un rôle central sur la manière dont l'exilé appréhende sa situation et ses options. C'est à partir des infrastructures d'arrivée qu'il est possible d'examiner les trajectoires résidentielles des personnes rencontrées, permettant d'en compléter l'étude.

3. Des trajectoires résidentielles erratiques articulées par un système de lieux d'accueil

Outre le temps de l'arrivée et du premier accueil au sein d'une nouvelle ville, le rôle de l'infrastructure dans les trajectoires ne s'arrête pas là. C'est en cela que la notion « d'accueil » est intéressante car elle permet d'étendre l'analyse au-delà de l'arrivée. Les trajectoires résidentielles sont partiellement déterminées par les trajectoires d'arrivées, mais également recomposées en fonction des contraintes administratives. Les mobilités résidentielles, prises dans leur acception la plus large, définissent l'ensemble des changements de logement, quelle que soit la distance séparant les logements (Dureau & Imbert, 2019). Comme il n'est pas question de logement ici, mais d'hébergement, je propose d'en étendre la définition à tous les lieux habités de façon temporaire et précaire qu'ils soient institutionnels ou non.

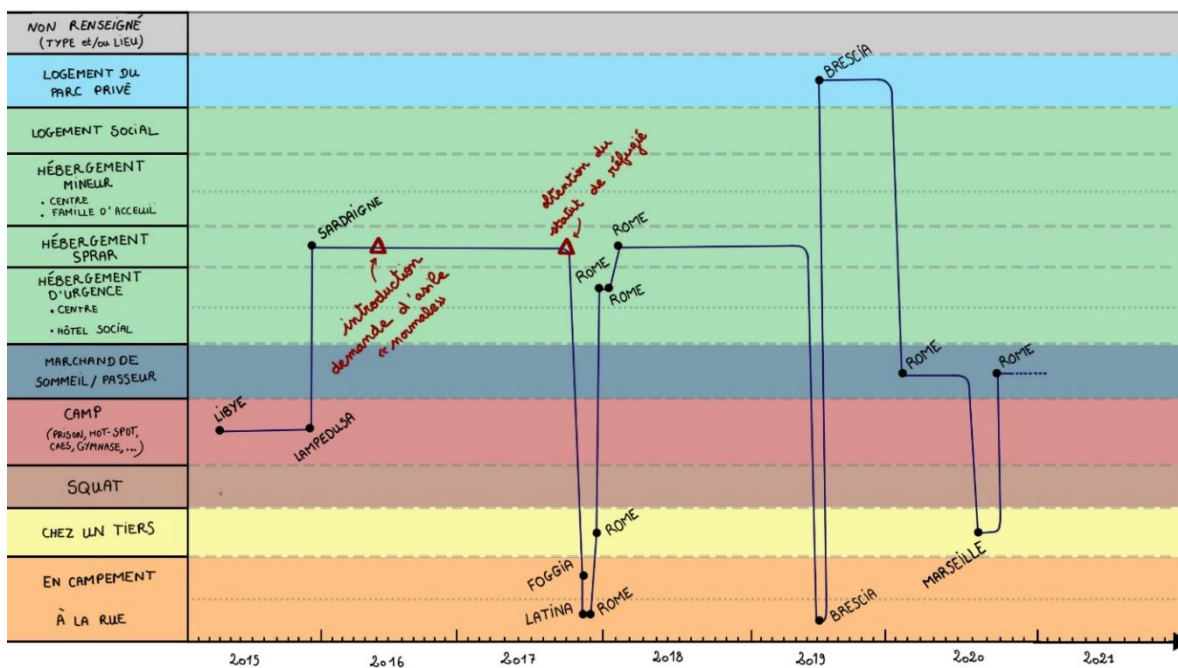
3.1 Des trajectoires résidentielles d'exilés sans-domicile, caractérisées par des expériences de sans-abrisme cumulées au sein d'un système de lieux d'accueils

Pour comprendre les trajectoires résidentielles des exilés et saisir l'errance qu'elles traduisent, je souhaite mettre en perspective cinq d'entre elles. Elles ont été choisies parmi douze trajectoires schématisées, car elles mettent en exergue à la fois l'hétérogénéité de celles-ci mais aussi les points communs entre elles.

3.1.1. Analyse croisée de cinq trajectoires résidentielles

Figure 12: Trajectoire résidentielle d'Aliou

TRAJECTOIRE RÉSIDENTIELLE DE ALIOU (2015-2020)



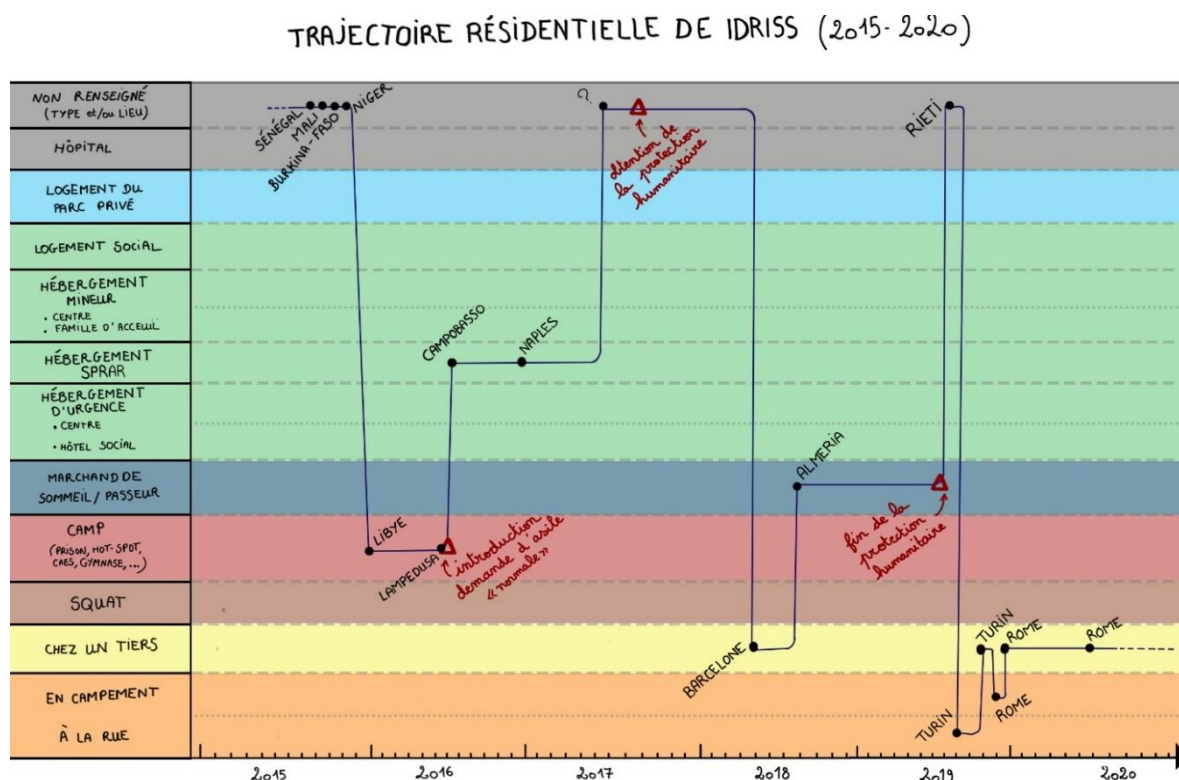
Aliou est un Guinéen de 32 ans rencontré à Rome en janvier 2020. Après une trajectoire passant par le Mali, le Burkina-Faso, le Niger, la Libye, il arrive à Lampedusa en janvier 2015. Ses empreintes sont prises et il est transféré dans un centre d'hébergement pour demandeurs d'asile en Sardaigne. Il ne peut pas quitter l'île sans document de séjour et est contraint de vivre dans le centre dont le directeur est surnommé « *crocodilo* » (le crocodile) du fait de sa malhonnêteté. Il renonce temporairement à son projet de venir étudier en France.

Durant sa trajectoire résidentielle connaît une période de sans-abrisme, d'une nuit à Latina puis d'une dizaine de jours à la gare de Termini en novembre 2017. Ce passage par la rue s'explique parce qu'il a obtenu le statut de réfugié et a été sorti de son centre d'hébergement en Sardaigne le jour même. Les responsables du centre ne l'ont pas déclaré sortant afin de continuer à toucher les allocations pour demandeurs d'asile et de fait, Aliou n'a pas été orienté dans une structure d'hébergement à destination des bénéficiaires de la protection internationale tel que prévu par la législation italienne ni obtenu le document de fin de prise en charge.

Il s'est présenté à Rome au sein de l'antenne de Caritas à proximité de Termini. Il est passé par un parcours marqué par deux centres d'hébergement d'urgence de courte durée, une semaine renouvelable de quelques jours pour le centre de Caritas, puis un mois pour un centre d'hébergement d'urgence tenu par des religieuses. Durant ce laps de temps, il parvient à signaler sa situation aux assistants sociaux qui rétablissent sa prise en charge dans un centre d'hébergement pour bénéficiaire de la protection internationale puis dans un logement d'insertion.

Il connaît à nouveau une période de sans-abrisme de quelques jours lorsqu'il se présente à Brescia pour travailler dans une usine d'emballage. Il sous-loue une chambre chez un compatriote et lorsqu'il revient à Rome, il trouve à nouveau une chambre qu'il partage avec d'autres exilés. Il est logé à Marseille par un tiers le temps d'un séjour d'un mois, où il cherche des informations pour reprendre des études, avant de retrouver un logement à Rome dans une chambre.

Figure 13 : Trajectoire résidentielle d'Idriss



Idriss est de nationalité Gambienne et a 23 ans. Il quitte la Gambie en 2015, traverse le Sénégal, le Mali, le Burkina-Faso, le Niger et la Libye. Il y reste sept mois en tout, dont trois mois en prison. Il passe par Lampedusa où ses empreintes sont enregistrées et arrive en Italie en août 2016. Il est logé en SPRAR dans la ville de Campobasso, non loin de Naples, où il reste cinq mois. Tout en habitant dans le centre, il travaille dans la garde d'enfant. Ensuite, il est transféré dans un second SPRAR à Naples où il reste six mois et travaille dans la vente de miel.

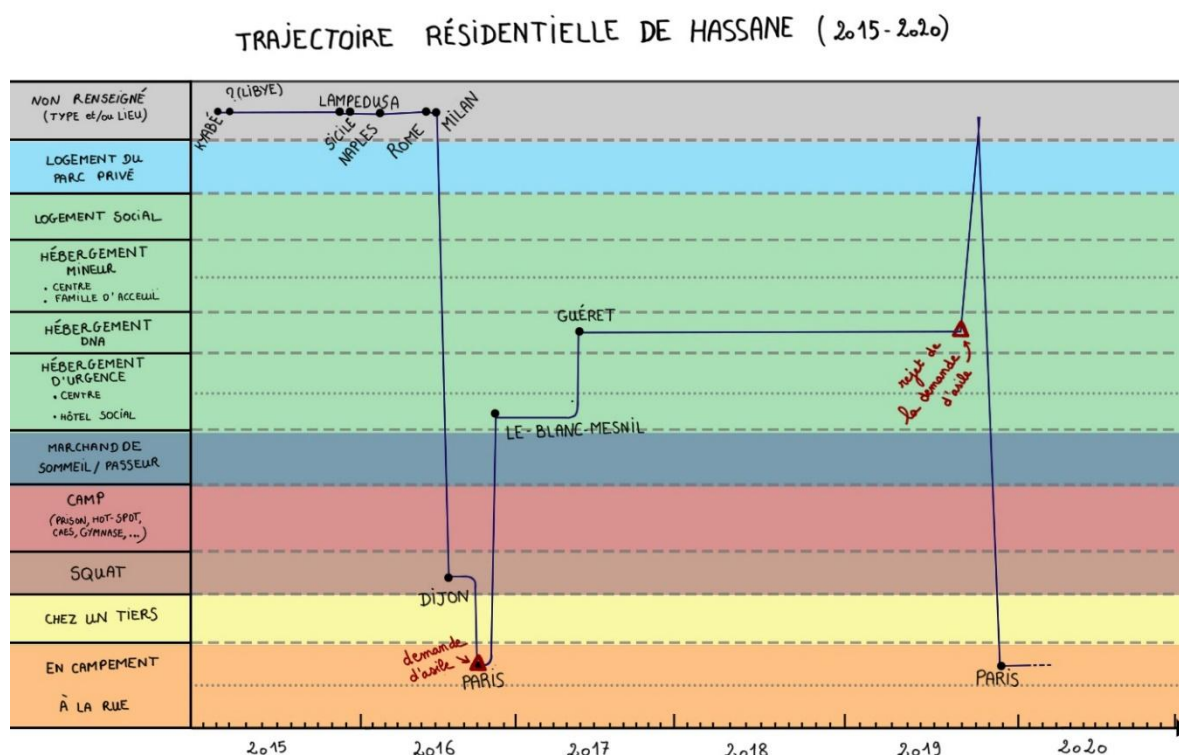
Ces emplois sont prodigués par les travailleurs sociaux. Il reste trois ans en Italie où il obtient une protection humanitaire au cours de l'été 2017. Elle est valable deux ans. Au printemps 2018, il se rend en Espagne, il reste trois mois chez son demi-frère aîné à proximité de Barcelone, puis il va en Andalousie pour travailler dans la culture de tomates pendant neuf mois environ. Il travaille avec le titre de séjour espagnol de son demi-frère. Il loge dans une chambre partagée avec d'autres travailleurs. Il considère que la paie est bonne, mais que le travail est très dur et le détruit physiquement.

Grâce à cet argent, il achète un terrain pour sa mère en Gambie et commence à financer la construction d'une maison. Il revient en Italie en août 2019 pour renouveler son titre de séjour, mais la protection humanitaire a été supprimée. Le décret-loi de Salvini impose une adresse stable et un contrat de travail en Italie pour que les personnes anciennement sous protection humanitaire puissent obtenir un titre de séjour. Il se présente à Rieti et obtient un rendez-vous environ deux mois plus tard pour s'enregistrer à la Questura (Préfecture).

Ce sont des amis Gambiens qui lui conseillent cette préfecture. Il tente de retourner en Espagne pour travailler pendant cette attente mais la Police aux frontières française le laisse pas passer. Il se rend à Turin et habite deux mois dans la rue. Il est ensuite hébergé par un ressortissant turc qu'il rencontre dans la rue. Il vit avec les frères et sœurs de ce dernier à Turin pendant un mois avant de se présenter à Rome pour enregistrer une demande de titre de séjour.

Durant sa précédente demande à Rieti, il s'est fait arnaquer par des Gambiens qui lui ont vendu une fausse attestation de résidence pour 700 euros. Arrivé à Rome, il dort deux semaines au campement du Baobab, puis il est logé chez Lara et Francesco, deux bénévoles du Baobab vivant en couple. En juin 2020, il est logé dans un appartement prêté à l'association avec quatre autres exilés près de Piazza Vittorio à Rome. Cela lui permet enfin d'obtenir une adresse qui lui permet ensuite de mener à bien sa demande de titre de séjour. Son rendez-vous pour déposer les documents demandés est prévu en février 2021, soit six mois après notre seconde rencontre d'août 2020.

Figure 14 : Trajectoire résidentielle de Hassane



Originaire de Kyabé, « à une heure au sud d'Am' Timan » au Tchad, Hassane quitte son pays en 2015 pour la Libye. Il se rend en Italie en 2016. Il passe par Lampedusa, puis la Sicile, « ensuite Manduria, puis la Calabria ».

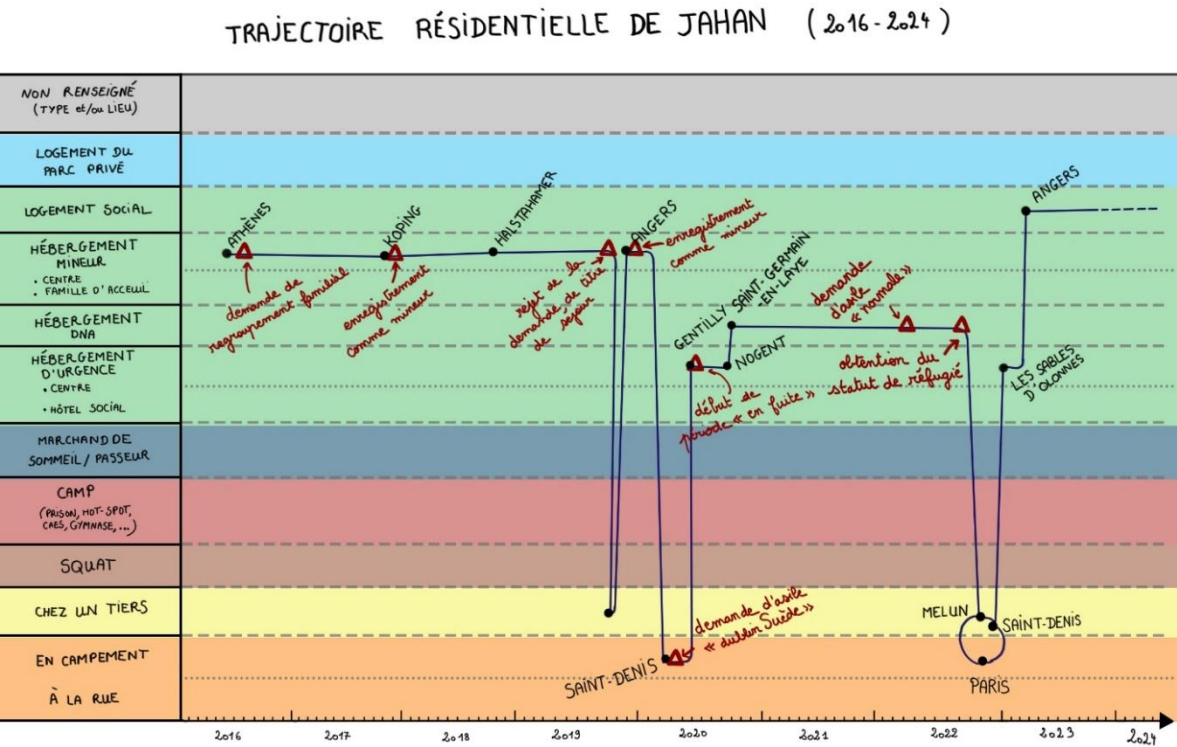
Il reste trois mois en Calabre à côté de Naples. Il y travaille dans l'agriculture et gagne un peu d'argent pour pouvoir venir en France. Au bout de trois mois, il reprend la route en passant par Rome où il fait une halte d'une nuit, Milan, Venturia où il séjourne quelques jours dans un squat. Ensuite il part pour Nice, Marseille, Lyon pour arriver à Dijon qu'il appelle « le terminus ». Après son séjour en squat à Dijon, il se rend à Paris, à la préfecture du boulevard Ney, qu'il appelle « Métro quatre » et fait sa demande d'asile le 27 octobre 2016. Il dort au campement de Stalingrad et bénéficie d'une évacuation début novembre 2016.

Il est d'abord placé en procédure « dublin Italie », qui est requalifiée en procédure normale après quatre mois. Il fait son récit qu'il envoie à l'OFPPRA et attend dix mois d'être convoqué à l'entretien. Celui-ci réalisé, attend pendant trois mois et douze jours la réponse et obtient un refus. Après un mois et demi, il fait un recours auprès de la CNDA et attend neuf mois avant de se rendre à sa convocation. Mais la réponse de la CNDA est encore un rejet qu'il obtient après 21 jours.

Il reçoit une notification de sortie de l'hébergement. On lui propose l'aide au retour d'un montant de 1 400 euros qu'il refuse. Le 19 septembre 2019, il rend les clés de son hébergement : « je leur

ai dit : “ciao” ». Il retourne à Paris. En décembre 2019, il s’installe à proximité du pont du Millénaire, sur le quai de la Gironde dans un petit campement et vend des cigarettes à Porte de la Chapelle.

Figure 15 : Trajectoire résidentielle de Jahan



Jahan quitte l’Afghanistan en 2016. Il est alors âgé de 16 ans. Il fait la route avec Ezat, son cousin lui aussi âgé de 16 ans. Ils traversent l’Iran et la Turquie et prennent le bateau pour se rendre en Grèce. Ils sont placés dans un centre d’hébergement pour mineurs à Athènes.

Jahan souhaite continuer sa route vers l’Europe de l’Ouest et peu après son arrivée, il entre en contact avec sa tante qui habite en Suède et qui propose à Jahan et Ezat de les faire venir en tant que mineurs au titre d’une réunification familiale. Tous deux acceptent, mais pour que la procédure fonctionne, ils doivent se faire passer pour des frères, sinon seul Jahan sera accepté. Tous deux décident de se déclarer frères et attendent l’autorisation de voyage. Après un an et demi, ils obtiennent le droit de se rendre en Suède au nom de la continuité des liens familiaux pour les mineurs.

Ils arrivent en Suède en novembre 2017 et Jahan et Ezat vont demander la reconnaissance de leur minorité et de leurs liens familiaux grâce à la tante de Jahan. Ils sont d’abord placés à Koping où ils restent un an, puis Jahan sera transféré à Halstahamer où sont hébergés des mineurs. Il y reste une année. Durant son séjour de deux ans en Suède, il va à l’école et apprend le suédois.

Pendant la procédure, la famille d'Ezat s'oppose à ce que celui-ci se déclare comme le frère de Jahan. Les membres de sa famille souhaitent apparaître dans ses liens familiaux afin de pouvoir bénéficier d'une éventuelle invitation en Suède. Ezat va donc modifier sa première déclaration et faire échouer sa demande de reconnaissance de minorité et de titre de séjour au nom des liens familiaux avec la tante de Jahan.

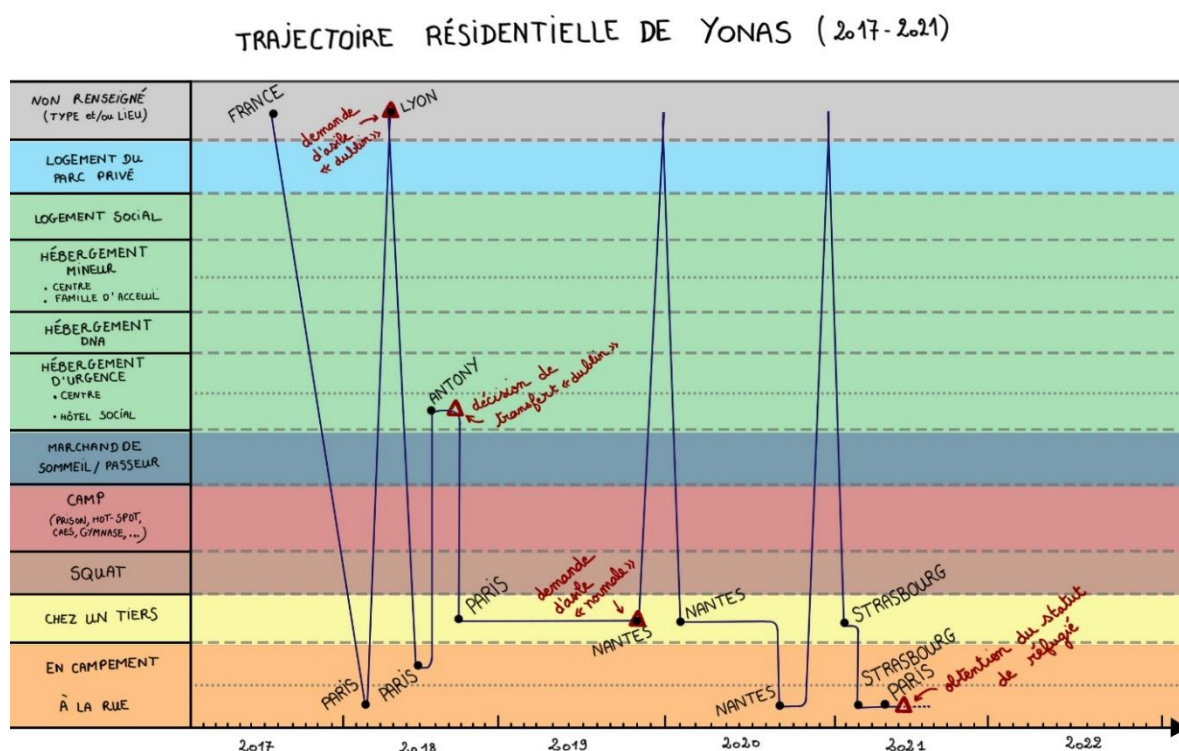
Ce revirement affecte également Jahan qui, malgré trois appels et le recours à un avocat, ne parvient pas à une décision favorable et se voit notifier l'obligation de quitter le territoire suédois en janvier 2020. Jahan décide de se rendre en France. Il reste deux jours à Paris et, enregistré comme mineur, il est envoyé à Angers où il rencontre Elham qui devient comme un frère pour lui.

Tous deux quittent Angers en septembre 2020 et s'installent dans le campement de la porte de Paris à Saint-Denis et enregistrent leurs demandes d'asile en octobre 2020. Jahan est placé en procédure Dublin Suède. Évacué du campement de la Porte de Paris à Saint-Denis où il habite un peu plus de deux mois, il est successivement placé à Gentilly et à Nogent avant d'être installé de manière stable dans un centre d'hébergement pour demandeurs d'asile à Saint Germain en Laye avec Elham.

En février 2021, il est placé en fuite et doit attendre 18 mois avant de réintroduire une demande d'asile dite normale en août 2022. Il sera maintenu dans son hébergement durant toute la durée de son dublin 18 mois. En août 2022, il réintroduit une demande d'asile en procédure normale et il est convoqué à l'entretien l'OFPRA en novembre 2022. À la mi-janvier 2023, il obtient une décision favorable et est reconnu réfugié.

Il doit alors quitter l'hébergement de Saint-Germain-en-Laye. Pendant un mois, en novembre 2022, il alterne entre le campement de Rosa Parks dans le 19^{ème} arrondissement, la chambre d'un ami à Saint-Denis et celle d'un autre ami à Melun. Il est évacué du campement et transféré aux Sables d'Olonne, dans l'ouest de la France. Il y reste deux mois puis une assistante sociale lui propose un logement social à Angers qu'il accepte. Il s'installe à Angers le 10 février 2023. En avril 2023, il trouve du travail dans une usine de confection de palettes pendant six mois. Après un accident de travail où il est en arrêt pendant deux mois, il trouve un travail juste à côté d'Angers au service carcasse et découpe de la viande.

Figure 16 : Trajectoire résidentielle de Yonas (ODA)



La trajectoire de Yonas, Érythréen de 30 ans, est caractérisée par des expériences de sans-abrisme répétées. En juillet 2017, Yonas arrive en France. En février 2018, il est à la rue à la Chapelle. En avril 2018, il dépose une demande d'asile à Lyon. Il est placé en procédure « dublin Espagne » et n'a pas de solution d'hébergement. En juin 2018, il se rend à Paris et se retrouve dans un campement à la Chapelle. Il est pris en charge lors d'une évacuation et est placé dans un hôtel à Antony. En août 2018, il reçoit son arrêté de transfert en Espagne dans le cadre de sa procédure dublin qu'il refuse et est placé en fuite. À la rue, il est hébergé à Paris sur le canapé d'un homme rencontré en Libye. Ses dix-huit mois d'attente se terminent, il dépose une demande d'asile en procédure normale à Nantes. De février 2020 à septembre 2020, il vit chez un tiers à Nantes. D'octobre à décembre 2020, il vit à la rue à Nantes. En janvier 2021, il se rend chez un tiers à Strasbourg chez qui il vit pendant un mois, avant d'être à nouveau à la rue, pendant deux mois. En mai 2021, il est de retour à Paris où il vit toujours à la rue. Il obtient le statut de réfugié en juin 2021.

Le premier constat commun à ces trajectoires est la manière dont les changements de situations administratives peuvent potentiellement mettre fin à une prise en charge et entraîner une remise à la rue. Dans les campements parisiens durant l'ethnographie, il était possible de rencontrer de nombreux exilés en procédure dublin 18 mois, aussi appelées « dublin en fuite ». Il faut néanmoins noter qu'à la discrétion des centres d'hébergement, certains exilés, comme Najeem et Jahan, ont été maintenus dans leurs centres d'hébergements avant de réintroduire une demande

d'asile normale, pendant les 18 mois de leur fuite alors même qu'ils n'avaient plus les CMA (donc allocations et hébergement). Le second constat est que l'ensemble des exilés qui ont obtenu le statut de réfugié doivent quitter le dispositif d'hébergement des demandeurs d'asile dans les six mois qui suivent l'obtention du statut. Ils sont théoriquement orientés vers un logement social. Les pourcentages produits par FTDA montrent qu'en 2017, seulement 17,9 % des réfugiés statutaire en Île-de-France ont effectivement accédé au logement social⁸⁵. Lorsque les travailleurs sociaux ne peuvent en trouver un, les réfugiés sont remis à la rue.

À Rome, ainsi que l'explique Aliou, les personnes qui perdent leur prise en charge en Italie, ce qui fut le cas de nombreuses personnes à partir de l'entrée en fonction de Matteo Salvini en juin 2018, font souvent le choix de ne pas rester en Italie : « même maintenant ceux qui sont à la rue, qu'on met à la rue, ils restent pas à la rue dans Rome. Directement, ils partent... ils partent en France ». Ainsi, comme l'explique Francesco, la majorité des habitants à plus long terme du Baobab sont des personnes aux situations administratives complexes (notes de terrain, janvier 2020). La plupart ont vu expirer leur protection humanitaire accordée deux ans plus tôt et peine à remplir les conditions pour se voir délivrer un titre de séjour. On trouve également des personnes renvoyées en Italie dans le cadre de leur procédure dublin qui n'ont pas été réintégrées au système d'hébergement. Ainsi, comme l'explique un exilé rencontré dans le campement du Baobab en janvier 2020, les policiers français lui auraient dit : « retourne en Italie, c'est l'Italie qui est chargée de ta demande d'asile. Quand tu arriveras là-bas, tu trouveras des gens à l'aéroport pour te prendre en charge » (notes de terrain, janvier 2020). Or, ainsi qu'il l'explique, il ne trouve personne à son arrivée. Il parvient à regagner Termini et, à partir de là, il est orienté à Tiburtina et au Baobab par des exilés. Il attend de se faire réintégrer dans le système d'accueil italien avec l'aide d'une avocate du Baobab.

Les trajectoires résidentielles permettent de voir ce que Milena Belloni et Aurora Massa qualifient d'expériences de « sans-abrisme accumulées » (*accumulated homelessness*) (2022). La trajectoire de Yonas, qui n'a pas été pris en charge dans le DNA et passe de Paris à Nantes puis à Strasbourg où il est, dans un premier temps, systématiquement logé par un tiers, puis finalement contraint de vivre à la rue quand ce tiers n'est plus en mesure de l'assumer, en est un bon exemple. De ces cinq trajectoires, seul Jahan n'est pas en Île-de-France à la dernière étape connue de sa trajectoire résidentielle et il est le seul à accéder au logement social. De toute l'ethnographie menée, il est le seul dont j'ai connaissance à avoir accédé au logement social parmi les personnes rencontrées. Ces trajectoires résidentielles montrent un accès au parc de logement privé ou social très faible dans les temporalités observées ici.

⁸⁵ FTDA, La lettre de l'asile et de l'intégration n°90, janvier 2020.

3.1.2 Mise en système des lieux d'accueil

Ces trajectoires résidentielles montrent des circulations entre la rue et différents types de lieux d'accueil. En plus des centres d'hébergement institutionnels et des locations privées (chez les marchands de sommeil ou non), trois types de lieux d'hébergement rythment les trajectoires résidentielles des personnes rencontrées lors des ethnographies : les campements, les squats et l'hébergement chez un tiers très souvent issu de la communauté (tableau 5).

Tableau 5 : Principales caractéristiques des lieux d'hébergement en marge des dispositifs institutionnels en Île-de-France et à partir de 2015

Campements	Les campements abritant des personnes exilées deviennent visibles à Paris et à Rome en 2015-2016. Ils étaient principalement perçus par les acteurs publics comme les marqueurs spatiaux d'une situation de transit sur des routes migratoires. Or, le cycle de leurs évacuations et de leurs reconstitutions montre qu'ils constituent comme des lieux d'accueil de fait autour desquels se mobilisent des acteurs de l'aide. Matériellement, les campements sont souvent constitués de tentes et de simples couchages à même le sol. Des aménités sommaires (accès à l'eau, toilettes, bennes) sont parfois installées par les municipalités. Le campement, du fait de sa visibilité dans l'espace public, demeure généralement en place de quelques semaines à quelques mois, durant lesquels il prend de l'ampleur, avant d'être évacué et démantelé.
Squats	L'hébergement en squats rythme les trajectoires de nombreux exilés rencontrés durant l'ethnographie. À Paris comme à Rome, les squats d'habitations – des occupations de bâtiments vacants sans droit ni titre à des fins d'habitat – constituent un moyen de trouver un abri et un lieu de vie. Ces squats prennent diverses formes (friches industrielles, bureaux vides, résidences désaffectées, etc.), différentes matérialités (chambres pourvues de mobilier, grands hangars avec des tentes, etc.) et types d'organisation (collectifs, associatifs, etc.) mais se caractérisent dans l'ensemble et à grands traits, par le fait qu'y habiter constitue plus une nécessité qu'un choix politique. Ils sont par ailleurs relativement invisibles, sauf dans les temps forts d'appel à soutiens, et font l'objet de procédures d'expulsion plus longues que celles des campements. De nombreuses personnes laissées sans solutions, à la suite de démantèlements de campements investissent les squats ; réciproquement, des personnes présentes dans des squats s'installent en campement pour bénéficier d'une prise en charge.
Hébergements chez des tiers	Enfin, le dernier type de lieux articulant ces trajectoires résidentielles est l'hébergement chez des tiers qui constitue une autre manière d'accéder à un toit. Il s'agit de la forme d'hébergement la plus diffuse et la plus hétérogène. En effet, il peut prendre place chez des membres de la famille, de la communauté, dans le cadre de programmes associatifs d'hébergeurs solidaires ou à la suite d'une rencontre fortuite. Il prend place dans différents types de logements ou d'hébergements. Ses modalités sont diverses, il peut se faire contre le paiement d'un loyer, des services ou gratuitement et s'avère souvent particulièrement instable et précaire dans sa durée car soumis à l'arbitraire de l'hébergeur. Par extrapolation, l'hébergement chez les marchands de sommeil qui font de la sur-location (en termes de nombre d'habitants) non déclarée d'un de leur bien immobilier, peut entrer dans cette

	catégorie d'hébergement. De notre typologie sommaire, c'est d'hébergement en marge des dispositifs institutionnels qui invisibilise le plus fortement la précarité résidentielle des migrants.

Dans la perspective des infrastructures migratoires, le campement est une forme d'hébergement auto-produite pour répondre au besoin des exilés de trouver un lieu où se poser. Néanmoins, et relativement au faible degré de structuration matérielle des campements, ils sont la modalité d'habitat la plus proche du sans-abrisme. En effet, l'appropriation de l'espace est de courte durée, et est vécue comme temporaire par la plupart des habitants du campement. Je reviendrai sur ce point dans l'analyse de la production cyclique des campements (chapitre 4).

Ces trois types d'hébergement ont des caractéristiques qui les distinguent les uns des autres, notamment leur régime de visibilité, du plus visible (le campement) au moins visible (l'hébergement chez un tiers), en passant par le squat qui peut devenir visible parce que revendiquée, ou l'être du simple fait de la procédure judiciaire d'expulsion et des réseaux de solidarité qu'il articule. Ils ont également des attributs communs que sont leur dimension temporaire et donc transitoire, ainsi que la précarité des conditions de vie qu'ils traduisent. Les types de lieux, reliés entre eux par les trajectoires résidentielles des migrant·es, forment alors un système (figure 17⁸⁶).

L'utilisation du terme de « système » ici renvoie à l'idée que le réseau relationnel et les pratiques des acteurs disséminés dans différents lieux entretiennent sa reproduction par la transmission de pratiques (ouverture de bâtiments, installations de campement, pratiques de solidarité) par des acteurs qui se renouvellent sans cesse et qui n'ont pas nécessairement conscience de prendre place au sein d'une infrastructure et du rôle qu'ils y jouent dans sa reproduction. La mise en système est rendue visible par la circulation des personnes. Cette schématisation est un idéal-type⁸⁷, et les lieux sont articulés par un réseau où circule l'information relative à l'accès aux prises en charge institutionnelles et aux campements. Par ailleurs, les campements sont relativement accessibles par rapport aux autres lieux d'accueil en marge des dispositifs car ils prennent place dans l'espace public. Il suffit de s'y présenter pour y habiter⁸⁸. Néanmoins, les trajectoires résidentielles des

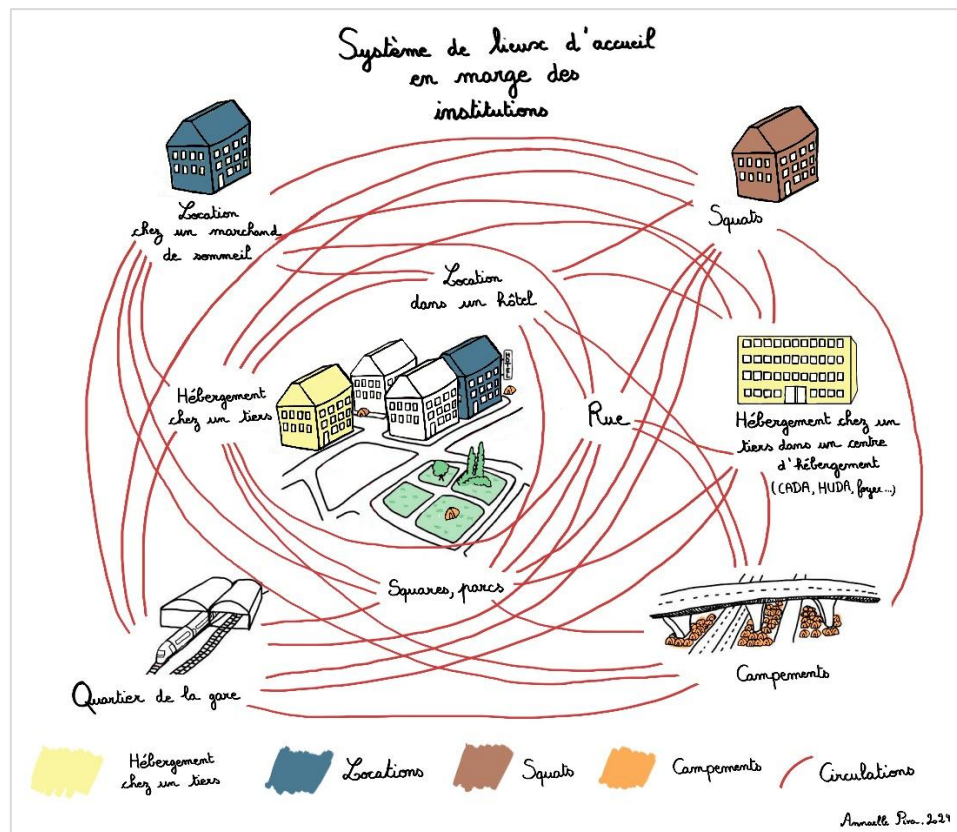
⁸⁶ Cette figure a été présentée dans une autre version réalisée par Oriane Sebillotte dans le chapitre collectif réalisé avec Pauline Doyen et Oriane Sebillotte (à paraître), « L'accueil des personnes migrantes en Île-de-France à la marge des dispositifs institutionnels » in Michalon Bénédicte et Thomas Lacroix, *Des localités pour accueillir, l'accueil des migrants dans les localités de France et d'ailleurs*, Editions du bord de l'eau

⁸⁷ Le terrain montre que certains exilés ne connaissent aucune expérience de campements, même s'ils vivent dans la rue. D'autres ne connaissent pas d'expérience de la rue : « Je suis allée directement dans un squat grâce à un ami » (Samir, Soudanais, ODA). Certains ne parviennent pas à accéder à l'hébergement institutionnel lors d'une évacuation. De plus, il peut y avoir des périodes post-démantèlement où il n'existe plus de campements clairement identifiables (chapitre 4).

⁸⁸ Certains exilés doivent parfois payer un loyer aux groupes mafieux qui tiennent le campement, mais cela ne constitue pas la majorité des situations de campement observées à Paris, et ça n'est pas le cas à Rome au Baobab.

migrants précaires en Île-de-France ne peuvent être examinées au regard des campements uniquement. Ces derniers sont certes un lieu récurrent dans de nombreuses trajectoires et particulièrement visibles, mais de nombreuses autres personnes exilées n'ont connue aucune expérience des campements.

Figure 17 : Mise en système des types de lieux d'accueils en marge des dispositifs institutionnels



Certains sont hébergés chez des particuliers dès leur arrivée, comme Sajid, un Pakistanais de 43 ans qui a bénéficié d'un hébergement chez un membre de sa communauté à la suite d'une rencontre fortuite dans un parc. Lorsque cela n'a plus été possible, il a été hébergé dans différents dortoirs utilisés par la communauté Pakistanaise (ODA). Alhassan, jeune guinéen de 24 ans, explique avoir bénéficié d'un hébergement chez des membres d'une association de soutien : « je connais le système (...) [des accueils de jour pour s'inscrire sur les listes de transferts vers un hébergement] (...) moi, (...) tant que j'ai Utopia [une association] et l'hôtel... » (ODA). Certains parcours mettent en avant des lieux associatifs, mais leur rareté par rapport aux trois autres types d'hébergements mis en avant dans les trajectoires résidentielles retracées à partir des campements laissent à penser qu'ils sont résiduels dans le système de lieux d'accueils produit par l'infrastructure en comparaison avec la prévalence des marchands de sommeil, de l'hébergement chez des tiers membres de la communauté, des squats et campements, mais aussi de la rue.

Certains hébergements sont proposés contre service et débouchent sur différentes formes d'exploitation. Sajid et Abdul, deux Pakistanais d'une quarantaine d'années sont contraints d'aller d'un endroit à l'autre dans des dortoirs loués par des Pakistanais. Ils cuisinent et nettoient en échange d'un matelas d'appoint. Cette exploitation peut être sexuelle. Joshua, un Camerounais de 26 ans reconnu réfugié se fait violer par son partenaire qui l'héberge. La relation initialement consentie tourne rapidement à la violence lorsque l'hébergeur comprend la vulnérabilité de son compagnon : « je dors et après comme il savait que j'étais vulnérable, pas de logement pendant le froid (...) ».

D'autres sont hébergés dans des centres d'hébergement par des amis ou des proches qui y résident. C'est ce qu'explique Naveed : « Nous vivions ensemble en Suède dans le même centre. Ce sont des amis d'Afghanistan qui sont venus en France avant moi. Ils avaient une place dans un centre, ils étaient déjà quatre dans la chambre mais je venais là quand il y avait un absent. Toujours dans le même centre et avec les mêmes amis ». (Naveed, Afghan de 21 ans, ODA). Cette forme d'accueil souligne l'usage informel de dispositifs formels. Elle est rapportée aussi dans les foyers de travailleurs migrants (Guérin, 2019), comme pour Fahad, Somalien de 22 ans, qui raconte qu'il a dormi avec un ami dans son foyer à Créteil (ODA). Ces hébergements chez des connaissances dans leurs centres sont souvent précaires : pas de lit disponible, des personnes dorment dans un coin de chambre ou dans les escaliers et doivent partir tôt le matin... C'est ce qu'explique Lamine, un Malien de 38 ans : « C'est partagé ! C'est sous le lit. [...] Comme c'est interdit. C'est comme interdit. Et quand je régulé [j'obtiens une régularisation], ou quand j'ai eu des petits boulots, il faut que je lui paye. C'est comme ça. Bon aussi si y a pas de place, y a pas de [hésitation] je vais dehors » (Lamine, Malien de 38 ans, ODA)

Les squats constituent un autre lieu du système d'accueil des exilés. Qu'il s'agisse du premier abri lors de l'arrivée, ou d'une solution d'hébergement trouvée dans un second temps, ils sont peu visibles et l'entrée passe nécessairement par un tiers qui en connaît l'emplacement. Contrairement au campement, le squat est un lieu relativement fermé. Les squats mentionnés dans les ethnographies sont étroitement liés aux campements. Ainsi, lorsqu'en novembre 2020 l'évacuation violente du campement de Saint-Denis laisse plus de 500 personnes⁸⁹ sans solution d'hébergement, le squat « Unibéton » sur l'Île-Saint-Denis grossit subitement. De même, ce sont les évacuations violentes de l'été 2015 qui participent à l'ouverture du squat de la Place des fêtes dans le 19^{ème} arrondissement. C'est une agression sur le campement de Bercy en décembre 2021⁹⁰

⁸⁹ Observatoire des pratiques policières 93 (2020). Évacuation du campement de la Porte de Paris. Note d'observation du 17 novembre 2020. <https://www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2021/01/Note-dobservation-OPP93-17-novembre-2020-VF-publi.pdf>

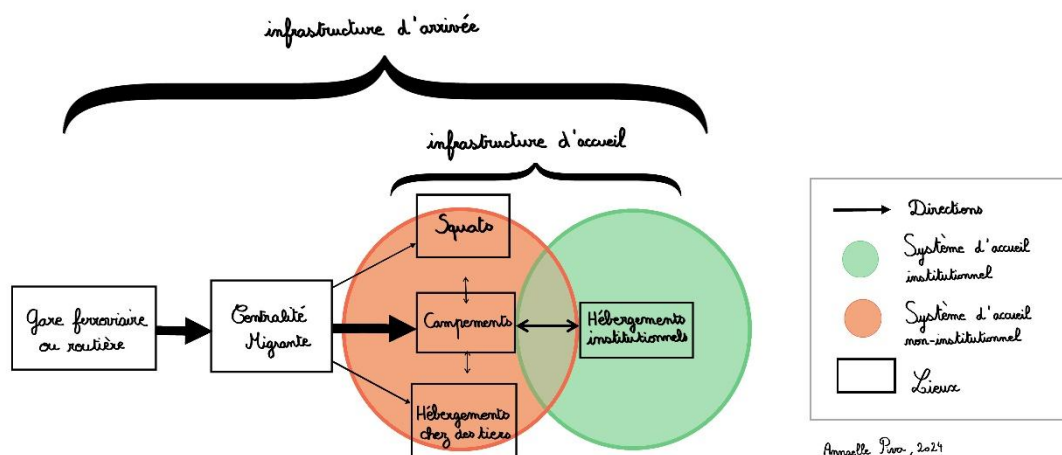
⁹⁰ Le Monde, « Une attaque au sabre perpétrée contre un camp de migrants dans le 12e arrondissement de Paris », le 8 décembre 2021. URL : <https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2021/12/08/une-attaque->

amène aux ouvertures successives de deux squats à Saint-Ouen puis à Pantin. Réciproquement, c'est l'évacuation d'un squat qui amène à la création du campement de la Piazza dell'Indipendenza et celle du centre social autogéré via Curtatone qui amène, *in fine*, la création du premier campement du Baobab.

Ces événements marquants laissent deviner des circulations individuelles entre campements et squats articulés dans un système d'accueil et d'hébergement supporté par des réseaux d'intermédiaires très souvent eux-mêmes exilés. D'une part, l'accès à un squat n'empêche pas les habitants de dépendre des mêmes lieux d'assistance que ceux qui vivent à la rue, en campement ou chez des tiers. D'autre part, les squats, au même titre que les campements, peuvent être des lieux d'exploitation et de violence (paiement de loyer, traite, commerce informel, etc.). Les squats comme les campements constituent aussi des points de chute pour des personnes en transit ou de passage à Paris ou à Rome pour un rendez-vous administratif, pour venir rendre visite à des connaissances. À Rome, la présence des squats est bien documentée (Grazioli, 2021). Asante, un Erythréen d'une petite quarantaine d'année, et Ridwan, un Somalien de 30 ans, tous deux employés comme médiateurs par le Baobab, habitent respectivement deux squats différents.

Lieu d'accueil de fait et lieu de sociabilité, le recours à ce type d'habitat précaire s'inscrit dans un ensemble d'hébergements plus ou moins accessibles en fonction des trajectoires et de l'insertion de chaque personne dans les réseaux qui articulent ces lieux. De cette manière, les squats de migrants sont souvent occupés par des personnes qui parlent la même langue ou qui viennent d'une même région. L'ouverture et l'occupation d'un lieu de vie est éphémère et implique de se mobiliser rapidement pour trouver un autre lieu où habiter ensuite. Les réseaux sont mis en œuvre à travers les interactions des acteurs qui constituent un système et une infrastructure d'arrivée flexible (Meeus, et al., 2020) qui permet leur accueil dans des endroits où l'infrastructure institutionnelle « fait défaut » (Simone, 2004, 410-411). Les trajectoires montrent des circulations entre les hébergements institutionnels et non institutionnels qui ne doivent pas être pensées en opposition mais dans le prolongement les uns des autres (figure 18).

Figure 18 : Schéma d'infrastructure d'arrivée



3.2. Des trajectoires marquées par des expériences situées des lieux

Si l'analyse structurelle met en évidence la circulation des personnes entre différents types de lieux d'accueil, la perspective individuelle montre que ces mobilités sont caractérisées par une négociation permanente avec les contraintes du système d'accueil institutionnel, les conditions de vie précaires qui caractérisent le quotidien et les aspirations et besoins individuels.

Parmi les éléments qui ressortent de l'ethnographie, le premier est un rejet très fort des transferts lorsqu'un premier point d'ancrage a été établi dans une ville, dans un lieu. Si les deux capitales constituent des points d'arrivée importants où s'opèrent des réorientations, ou des phases d'installations, elles constituent également des lieux où retourner en cas de difficultés comme l'explique Vincenzo, coordinateur de l'UASA : « On voit arriver sur les campements des migrants qui ont terminé avec succès leur parcours, qui sont statutaires, des réfugiés, et qui en fait, n'ont pas été bien accompagnés quand ils ont été hébergés, ils se sont retrouvés à la rue. Et du coup, ils viennent vers Paris, parce qu'à l'époque, quelqu'un les a bien orientés. » (Entretien de juin 2019). À Rome, la logique est similaire : « Il vaut mieux aller à Rome, là-bas c'est la capitale, c'est une grande ville, on peut avoir peut-être de l'aide » (Aliou, réfugié Guinéen de 32 ans, entretien de janvier 2020). Pour Francesco, coordinateur du Baobab :

Les gens reviennent à Rome parce que la politique de Salvini les a éloignés du centre des villes. Ils sont isolés dans de grands centres d'hébergement où il n'y a pas de transport, avec des accompagnants sociaux qui sont nuls. Ils attendent là-bas désœuvrés et beaucoup d'entre eux préfèrent revenir à Rome pour retrouver leurs compagnons et trouver des gens compétents pour les aider (notes de terrain, conversation avec Francesco, janvier 2020).

Le premier ancrage territorial est un point de repère pour les personnes exilées. Or, les pouvoirs publics perçoivent les exilés comme mobiles et donc déplaçables. Dans une opération circulaire

(Sayad, 1989), ils assignent les exilés à la mobilité du fait des politiques d'accueil qui les mettent en mouvement. Or, un premier ancrage, même précaire, peut être difficile à quitter pour une nouvelle destination inconnue du fait des liens significatifs créés sur place (chapitre 5). L'ancrage spatial des exilés échappe aux considérations des pouvoirs publics dans l'application du DNA sauf pour des motifs constitués comme légitimes que sont les liens de parentalité avec des mineurs ou le suivi médical.

Sékou était hébergé à Brive dans le DNA pendant huit mois et cela fait environ quatre semaines qu'il dort à La Courneuve, dans la gare RER, depuis qu'il a perdu son hébergement à la suite du refus de sa demande d'asile. Comme il est en couple, il peut passer quelques nuits chez sa copine de temps en temps à Aubervilliers. Celle-ci : « ne peut pas me garder tout le temps, mais une nuit de temps en temps ça va ».

Il explique qu'il a déjà appelé le 115 de nombreuses fois depuis son arrivée en France en 2019 et qu'il a été hébergé sur des périodes plus ou moins longues, deux trois jours à plusieurs semaines. La plus longue période d'hébergement par le 115 dont il a bénéficié a été d'un mois à Créteil. Lorsque je lui demande une approximation du nombre de fois où il a appelé le 115 (une dizaine ? une vingtaine ?) il ne se risque pas à une réponse, mais dit « beaucoup, beaucoup » et précise qu'à chaque retour à la rue, il revient à La Courneuve. Il développe un peu : « le problème c'est que c'est que deux, trois jours et qu'il y a des transferts réguliers et qu'on ne connaît pas le voisinage et la ville dans laquelle on se situe (...) c'est des problèmes pour se déplacer car on ne connaît pas l'endroit où on est ». (Sékou, Guinéen d'une trentaine d'années, débouté de la demande d'asile, ODA).

Pour ne pas perdre leurs lieux d'ancrages, certains exilés refusent l'orientation qui leur est proposée par les pouvoirs publics : « Mais maintenant, [mes amis] ils s'en va, juste moi, je suis juste à Paris, ici. Après moi, j'suis... juste j'ai dormi à la rue. Je dormir à la rue parce-que ici [à Paris], il y a plus d'hébergement, parce que eux [les assistantes sociales] ils a dit (...) que « non, il faut que je sorte de Paris ». Je vais aller jusqu'en campagne, moi, moi, j'suis pas d'accord avec ça » (Malik, Mauritanien de 23 ans, demande d'asile accélérée, ODA). À ce titre, le transfert dans une autre ville imposé à de nombreuses personnes en demande d'asile, le plus souvent en dehors de l'Île-de-France, est souvent appréhendé avec crainte et parfois vécu de façon coercitive. C'est le cas de Lasana, qui, par l'intermédiaire de son interprète, explique qu'il souhaiterait avoir un hébergement à Paris « parce qu'il y a des cours de français, des associations qui peuvent l'aider ». Il précise qu'il est bien conscient que si l'OFII lui propose un hébergement ailleurs, il ne sera pas en mesure de s'y opposer, car « l'OFII les menace avec l'argent. S'ils refusent... ils coupent » (ODA).

L'expérience située des lieux ainsi que les priorités et aspirations personnelles qui ne peuvent être prise en compte par le DNA, participent à façonner les trajectoires résidentielles. Si certains se déclarent après coup satisfaits de leur transfert loin de Paris, d'autres parlent de l'isolement et de l'ennui que représente la vie dans les centres d'hébergements installés en zones rurales (Arfaoui,

2020 ; Saglio-Yatzimirsky & Galitzine-Loumpet, 2022 ; Berthomière et al., 2020, Manac'h, 2018). De nombreuses personnes insistent aussi sur la perte d'opportunités qu'offre le vaste marché du travail informel en région parisienne pour la constitution d'une autonomie financière précieuse bien que relative. La localisation des hébergements, y compris en Île-de-France, et leurs règlements intérieurs sont autant de contraintes qui peuvent s'opposer aux aspirations des exilés. Certains choisissent de dormir à la rue ponctuellement, lorsque l'emplacement de leur hébergement ne leur permet pas de mener à bien leurs objectifs, comme cet homme ivoirien :

À Aubervilliers, ici. Lorsque je faisais le judo mercredi, et puis lundi et puis vendredi, le temps que tu vas quitter, [...] lorsque judo commence à 20h, ça finit à 22h donc parfois je dors dehors... parce que je pas laisser mon entraînement de judo... [...] J'ai demandé mon [assistant social], est-ce qu'il peut me transmettre dans un autre centre ici [...]. Il m'a dit non. Je suis obligée de dormir dehors à cause de ça » (ODA).

D'autres parviennent à négocier des jours d'absence avec les assistantes sociales ou comptent sur leurs camarades de chambrées pour les déclarer présents lors des rondes des services de sécurité afin qu'ils ne perdent pas leur place. Cela ne fonctionne pas systématiquement, certains hébergements institutionnels imposent un strict contrôle des présences et de nombreuses personnes sont alors remises à la rue et privées de leurs CMA après un certain nombre d'absences injustifiées ou jugées illégitimes. Les stratégies résidentielles des exilés sont autant de tentatives de résistances face aux contraintes du système de prise en charge. Elham raconte notamment qu'il a essayé pendant quatorze jours de contacter l'OFII afin de déposer sa demande d'asile alors qu'il habitait dans le campement. Au bout de quatorze jours, un standardiste de l'OFII lui répond enfin :

« Il me propose Limay. Je dis que je ne veux pas, c'est trop loin. Mes amis sont choqués ! Je raccroche et j'appelle encore. Tout de suite, l'OFII répond... encore Limay. Je refuse, comme ça quatre fois, à chaque fois les villes étaient trop loin. Mon ami m'a dit : « écoutes Elham, le suivant tu acceptes, tant pis ! J'irais avec toi, on prendre un goûter, des monsters, des redbulls [boissons énergétiques], du hashish et on fera la route ensemble, mais accepte, ok ? À l'appel suivant, j'obtiens Versailles, et je suis content, j'accepte (rires) » (notes de terrain, novembre 2021)

Malgré les quatorze jours d'attente, Elham tente de faire plier le système national d'accueil à son désir de rester proche de Paris en insistant, tout en courant le risque de ne pas avoir sa demande d'asile enregistrée dans le délai de moins de trois mois suivant son arrivée en France. La perception concernant ce que serait la meilleure forme d'hébergement est toujours contextuelle et personnelle. Elle évolue dans le temps à l'épreuve de la comparaison avec d'autres expériences résidentielles. C'est ce qu'illustre très bien le cas de Brahim qui, n'accepte pas les contraintes de l'hébergement institutionnel pour les mineurs alors même qu'il y a accès et que ces dernières sont considérées comme avantageuses pour de nombreux exilés et acteurs de l'aide (notamment dans l'accès à l'école et aux formations). Ainsi que le formule Camilla, bénévole de SMW de quarante

ans, à son sujet : « c'est fou, [Brahim] doit être le seul à avoir été reconnu mineur et à ne pas vouloir entrer dans le dispositif alors que tous les autres essayent sans y arriver » (notes de terrain, avril 2019). Il les quitte par deux fois aussi parce qu'il a une option qu'il considère meilleure, c'est-à-dire son hébergement dans le DNA à Dijon. Les limites posées à l'autonomie et à l'appropriation (Le Bars, 2020) dans l'hébergement institutionnel sont une problématique constante. Elham par exemple se sent dépossédé de son lieu de vie car il ne peut pas installer un tapis dans sa chambre. Najeem expérimente une chose similaire dans son centre à Sarcelles : le matelas de mauvaise qualité lui fait mal au dos et il le pose au sol pour mieux dormir. Les gestionnaires du centre d'hébergement l'en empêchent et le forcent à remettre le matelas sur le sommier. Il vit cette situation comme une violence. Cette impossibilité d'habiter les lieux amène certaines personnes à délaisser les hébergements institutionnels dans lesquels elles sont installées pour privilégier un retour dans les squats où elles ont vécu.

Deux personnes peuvent avoir une appréciation différente du même habitat en fonction de leurs priorités et de l'évolution de leurs situations personnelles. Hasibullah, un jeune afghan de 23 ans, a vécu un mois à la rue. Il raconte l'interminable attente de l'évacuation du campement dans lequel il vit : « en ce moment le *chapa* c'était trop tard, je pense que c'est 4 à 5 semaines qu'on n'a pas le *chapa* chaque nuit de vendredi on se surveillait trop tôt le matin ». Lorsqu'enfin il bénéficie d'une mise à l'abri, il est envoyé dans un gymnase. Cette attente qu'il a vécue comme longue et compliquée l'amène à dire : « un gymnase c'est difficile mais on était mieux que les tentes » (ODA). De son côté, Bachir, un Afghan hébergé en alternance par des amis de sa communauté dans un centre d'hébergement et chez une connaissance parisienne, ne se sent pas bien dans le centre où il a été orienté : « j'ai l'idée dans ma tête de quitter cet hébergement, ce n'est pas très confortable et ça se passe très mal avec le personnel ». Cette situation l'amène à envisager de quitter la France : « être dubliné et être dans un centre qui ne va pas, je ne suis pas à l'aise, je pense à aller à Calais parfois » (ODA). En attendant, il retourne régulièrement dormir chez son amie parisienne pour fuir la vie dans son centre. L'impact de ces choix individuels dessinent des trajectoires propres à chacun, qui sont rarement attendues ou anticipées par les institutions.

Le rapport à un lieu précis ou à un type de lieu n'est pas figé. Il évolue dans le temps et dépend de nombreux paramètres individuels et notamment de l'autonomie relationnelle qui laisse l'opportunité de trouver une meilleure solution ailleurs. La singularité des situations nuance une analyse systématique qui tendrait à homogénéiser les expériences en fonction des types d'hébergement ou au sein d'un même lieu. La différence de vécu et les choix qui en résultent ne peuvent être analysés au regard de la seule matérialité du lieu, de ses règles et du statut administratif de la personne mais doit être comprise dans un ensemble plus vaste constitué par

l'histoire personnelle, l'expérience passée des personnes, leurs projections futures, etc. Dans cette perspective, accéder à un hébergement institutionnel ne semble pas être une fin en soi dans les récits de trajectoire des exilés, puisque l'action d'héberger repose sur le fait d'octroyer un espace provisoire dans lequel il est difficile de se projeter.

Malgré ces constats qui montrent des bifurcations à l'échelle des trajectoires individuelles et révèlent que l'informalité n'est pas nécessairement une expérience plus négative que l'habitat institutionnel et qu'elle participe à l'installation des personnes, à leur intégration mineure dans des tissus relationnel et urbain (chapitre 4), l'informalité complique néanmoins l'insertion au regard d'un parcours d'accès aux droits en renforçant des inégalités structurelles entre les exilés. C'est la recherche constante d'un équilibre entre l'accès à une forme d'habitat acceptable et la poursuite d'objectifs personnels qui met les personnes en mouvement dans un contexte de contraintes structurelles (violences policières, places limitées, procédures administratives irrégularisantes et insécurisantes). Les trajectoires résidentielles individuelles traduisent donc ces arbitrages constants entre les contraintes imposées par les différents types d'hébergement, institutionnels ou non, et les aspirations et besoins individuels. Ainsi, il est impossible de hiérarchiser les solutions d'accueil, formelles comme informelles de la plus désirable à la moins désirable tant leur appréciation dépend de l'expérience de chacun, de la saisonnalité (si c'est l'hiver ou l'été), du genre et de contingences personnelles. Il n'y a donc pas de classement objectif des lieux de vie. Or c'est un aspect qui échappe parfois aux acteurs extérieurs, notamment lorsqu'une solution institutionnelle apparaît pourtant de leur perspective comme la meilleure, ou la plus raisonnable, mais qu'elle n'est pas choisie par les exilés.

Conclusion du chapitre

Les trajectoires articulées par les infrastructures migratoires sont marquées par des expériences d'arrivée au sein d'infrastructures physiques et relationnelles propres à chaque contexte urbain qui permettent aux exilés de rencontrer des acteurs diversifiés (migrants ou non) participant au développement de savoirs géographiques situés. Ces derniers leur permettent d'évaluer les potentialités d'un lieu, de s'y projeter ou non, et participent à la reconfiguration de leurs trajectoires. Les infrastructures d'arrivées ne sont pas homogènes, mais différenciées en fonction de la route migratoire, des appartenances nationales et communautaires, de la langue, du genre mais aussi de la singularité de certains parcours et capitaux individuels.

Cependant, des éléments structuraux émergent de la diversité des trajectoires migratoires étudiées. Il s'agit notamment de l'imbrication des infrastructures d'arrivée aux infrastructures migratoires autour de lieux aux infrastructures de transports et leurs insertions en ville. C'est le cas notamment des taxis informels ou des gares. Il s'agit également des logiques relationnelles à l'œuvre dans ces lieux d'arrivées qui orientent les nouveaux arrivants vers les centralités

migrantes. Ces logiques relationnelles sont notamment marquées par la propension à solliciter des personnes identifiées comme migrantes pour obtenir des informations pertinentes afin de s'orienter dans une infrastructure d'arrivée. Il faut néanmoins noter que d'une part, les savoirs géographiques dépendent de l'accès aux communs de la mobilité, de l'autre, ils ne sont pas les seuls déterminants d'une nouvelle mobilité ou d'un choix de s'installer.

Le passage de trajectoires migratoires aux parcours d'errance est perceptible à travers l'analyse des trajectoires résidentielles caractérisées par de multiples expériences de remises la rue, mais également par une circulation entre des types d'hébergement temporaires, qu'ils soient institutionnels ou non. La perte d'un hébergement institutionnel amène généralement à une mise en circulation dans un système d'accueil articulant squats, campements, hébergements chez des tiers (sous formes de locations ou non). Ce système de lieux d'accueil est marqué par différents régimes de visibilité et ne doit pas être pensé comme indépendant du système d'accueil institutionnel. En effet, certaines trajectoires montrent des entrées et des sorties de systèmes d'accueils institutionnels, notamment lorsqu'une frontière est franchie, qu'une entrée dans le 115 ou à Caritas a été réussie pour quelques temps, qu'un statut de minorité a été reconnu ouvrant sur une prise en charge qui s'achèvera à la majorité.

Enfin, la circulation au sein de ce système inclus des arbitrages individuels qui démontre une résistance au système d'accueil institutionnel. Ce dernier met les personnes en mouvement dans un contexte où elles souhaitent parfois maintenir leurs premiers ancrages géographiques et sociaux liés à leurs expériences d'arrivée. Ce dernier point réintroduit les positionnements individuels au sein de cette mise en système, où l'expérience vécue des lieux de vie permet de comprendre en détails l'articulation des trajectoires.

Le chapitre suivant examine l'expérience urbaine des exilés soumises à un contrôle important de leur présence, notamment lorsque celle-ci prend la forme de campements. Il creuse plus spécifiquement leur expérience d'intégration mineure au sein des villes de Paris et Rome dans un contexte de production de l'errance par des politiques de contrôle de l'espace public qui les mettent en mouvement.

Chapitre 4 : Habiter la ville depuis l'errance, l'intégration urbaine à l'épreuve de la régulation des habitats

La notion d'intégration est un des concepts les plus complexes et déroutants des études migratoires (Wieviorka, 2014 ; Penninx, & Garcés-Mascareñas, 2016). Dans la majorité des travaux existants, l'intégration des migrants est définie depuis une perspective stato-centrée et normative. En découle une appréhension figée et statique. En réaction, nombre de travaux réfléchissent à l'appartenance des migrants aux espaces qu'ils côtoient en dehors des cadres posés par l'État-nation. Certains auteurs considèrent les espaces urbains comme des lieux de négociation d'un « droit à la ville » (Darling, 2017), tout en interrogeant les limites de cette notion (Faret, 2018). Ils tentent de définir les conditions d'émergence d'autres formes de citoyenneté qualifiées d'« urbaines » ou de « locales », dans lesquelles les populations migrantes pourraient être incluses (Varsanyi, 2006 ; Coutin, 1999 ; Chacón, et al. 2018).

L'intégration urbaine est abordée ici à travers les pratiques spatiales quotidiennes des exilés en situation d'errance (Crouch, 2001 ; Hall, 2012 ; 2013). Cette entrée par les territoires pratiqués permet de déconfiner les approches de l'intégration urbaine des migrants souvent circonscrites aux quartiers ethniques (Phillips, 2007) et permet d'éviter une essentialisation de la relation entre les personnes et les lieux (Buhr, 2018). Georgios Mavrommatis propose la notion d'« intégration mineure » (*minor integration*) pour étudier les relations qui se créent entre les exilés habitant un campement à proximité du port du Pirée et les habitants d'Athènes. Il se demande comment ces liens participent de la stratégie de survie des exilés sur place et à une forme d'intégration dans la ville alors même qu'ils se déclarent en transit (2018). À travers cette notion, il étudie les expériences d'intégration « en route » et appréhende l'intégration comme un phénomène fragmenté en divers lieux à travers des ancrages temporaires qui jouent un rôle déterminant dans les trajectoires migratoires. Ces notions sont particulièrement prolifiques pour poursuivre l'examen des infrastructures d'arrivée des exilés et notamment les questions de leur installation, leur capacité à circuler en ville et à s'appropriier l'espace urbain. Cette installation fait l'objet de nombreuses tentatives d'empêchements et de limitations. Ce chapitre met en tension le contrôle de la présence des exilés dans l'espace urbain, notamment lorsque celle-ci se rend visible à travers leurs habitats en campement, et les pratiques spatiales quotidiennes des exilés.

Dans la première partie du chapitre, je me concentre sur une pratique spatiale des exilés en particulier : l'appropriation de l'espace urbain à des fins d'habitat par la constitution de campements. C'est le point de départ de la réflexion car les caractéristiques d'un habitat – sa

stabilité, sa localisation ainsi que la possibilité d'y trouver du repos et une forme de sécurité – sont déterminants pour interroger les pratiques spatiales qui en découlent. Disposer d'un ancrage spatial est « ce qui permet de se constituer un centre à partir duquel organiser le monde et s'y mouvoir » (Lion, 2014, 975) Or, l'errance des exilés est caractérisée par une double instabilité. La première est perceptible à l'échelle des trajectoires entre différents types de lieux d'hébergement (chapitre 3). La seconde, est produite à l'échelle urbaine durant les phases de vie à la rue par les limites posées à l'appropriation de l'espace urbain. Dans cette perspective le contrôle urbain est étroitement lié à la notion d'espace public, soit l'espace physique regroupant tous les lieux qui appartiennent au domaine public, et qui devraient théoriquement être librement et gratuitement accessibles et aménagés à cette fin (Fleury, 2010). Or, la fréquentation des espaces publics résulte en pratique de mécanismes de filtrage social, de processus d'inclusion et d'exclusion (Fleury & Froment-Meurice, 2014). La légitimation des usages de l'espace public est régie, entre autres, par des critères de sécurité, salubrité et de tranquillité qui visent à limiter tant les troubles à l'ordre public que les petits désordres quotidiens (Bony et al., 2021). Or, c'est dans ces espaces que les personnes exilées circulent ou attendent, pour accéder aux différentes ressources qui supportent leur présence en ville, c'est aussi dans ces espaces qu'ils passent le temps, se divertissent et nombre d'entre eux, à certains points de leurs trajectoires, y ont installé leurs habitats.

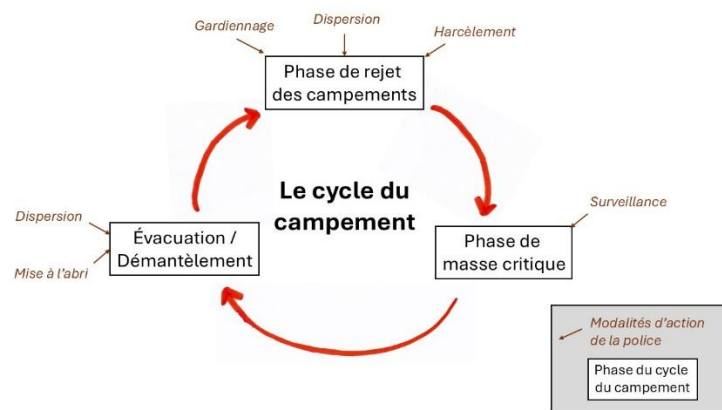
La seconde partie du chapitre analyse l'intégration urbaine des exilés en situation d'errance. Je montre que l'achoppement des mobilités sur le contrôle crée un rapport hybride à l'espace urbain fait de différents registres d'expériences liés aux lieux côtoyés et aux modalités de circulations entre ces lieux. La circulation au sein d'un territoire de lieux ressources associatifs et institutionnels fragmenté participe à implémenter un rapport à l'espace urbain propre au sans-abrisme. L'infrastructure d'arrivée, articulée aux ressources des centralités migrantes, permet d'accéder à des pratiques spatiales et à des ressources permettant la débrouille (Bouillon, 2002). Ces spatialités, vues comme marginales par les acteurs dominants, s'articulent au côtoiement, parfois régulier, des centralités touristiques cosmopolites.

1. Le cycle du campement : une appropriation de l'espace urbain limitée par une politique d'invisibilisation difficilement concrétisée

Le campement est un lieu d'accueil auto-établi, produit au sein des infrastructures d'arrivée, qui remplit différentes fonctions. Il peut être le lieu d'une halte sur une trajectoire vers un autre pays ou une autre ville. Cette présence éphémère, peu perceptible dans les campements parisiens de très grande taille, est un des aspects les plus visibles du campement du Baobab, particulièrement en été, où chaque jour transitent jusqu'à une vingtaine de personnes. Le campement peut aussi

être un lieu d'attente : attente individuelle pour un rendez-vous administratif, auprès d'une représentation consulaire, d'un avocat, mais aussi, dans le cas parisien, lieu d'attente collective d'une prise en charge au sein du système d'hébergement par les pouvoirs publics. Cette attente crée une certaine manière d'habiter à la fois le campement et la ville. Le campement est aussi un habitat à plus long terme pour les personnes qui ne peuvent être prise en charge. L'ensemble de ces aspects est traité de manière uniforme par les pouvoirs publics. Les actions de ces derniers, par le biais de la police notamment, produisent un cycle de création et de démantèlement des campements (figure 19).

Figure 19 : Étapes du cycle du campement



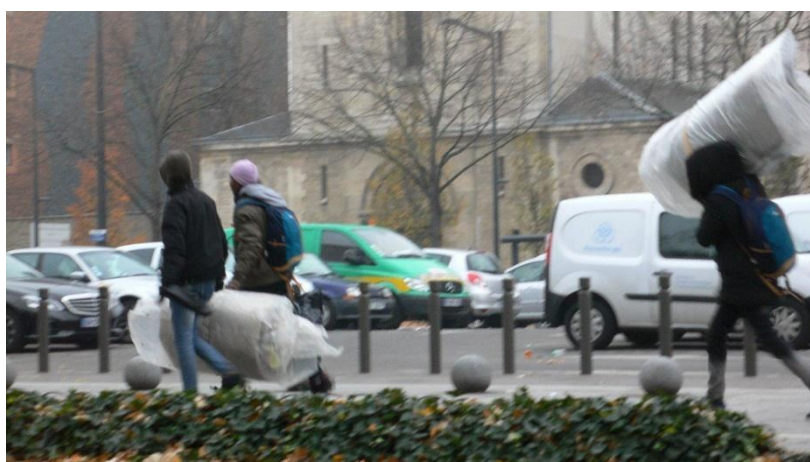
1.1. Le cas de l'avenue du président Wilson à Saint-Denis

En novembre 2018, une petite vingtaine de tentes sont visibles au niveau des issues de secours de l'autoroute couverte A1 sur l'avenue du Président Wilson à Saint-Denis. Plusieurs matins par semaine, entre cinq et sept heures, les habitants du campement sont réveillés par une patrouille de police qui les contraint à vider les lieux (photographie 9). Ils rangent leurs tentes et effets personnels dans des sacs poubelles qu'ils cachent dans le quartier, sur les toits des issues de secours ou dans les buissons et les arbres à proximité (photographie 10). En préservant leurs affaires du ramassage des ordures, toute trace de leur habitat disparaît jusqu'au soir, où les tentes sont redéployées. Puis, par habitude, même les matinées où la police n'est pas présente, les tentes sont repliées chaque matin.

Photographie 9 : Les forces de l'ordre viennent réveiller les habitants du campement au matin pour leur demander de partir au début du mois de mars 2019 (source : Annaelle Piva)



Photographie 10 : Des habitants du campement de l'Avenue du Pr. Wilson à Saint Denis cachent leurs tentes et leurs affaires aidés d'une bénévole en décembre 2018 (source : Annaelle Piva)



Ces tolérances nocturnes suivies de dispersions matinales, n'empêchent pas le nombre d'habitants d'augmenter progressivement. Au début du mois de décembre 2018, il dépasse la centaine. Cela rend impossible la dispersion par une patrouille, car plus d'une heure s'écoule avant que toutes les tentes n'aient été retirées, immobilisant des ressources policières. Certaines tentes sont réinstallées juste après le départ des policiers. L'intervention nécessite un dispositif plus conséquent pour atteindre son objectif de libérer l'espace public de la présence des tentes. La phase suivante est une tolérance des tentes sur l'avenue qui se prolonge jour et nuit. Elle change la dynamique du lieu à plusieurs égards : il est possible d'y rencontrer les exilés durant la journée ce qui offre plus d'opportunités de nouer des relations et rend le lieu plus visible pour le voisinage, les médias. Les collectifs et associations peuvent mieux y structurer leurs actions. Il devient aussi plus visible pour les voisins qui s'inquiètent de cette installation :

C'est un peu difficile de voir les gens comme ça, arriver à une certaine heure, pour pas déranger... Parce qu'on les voyait, ils n'étaient pas là la journée, ils attendaient 18h30, 19h, ou même 20h, pour pouvoir s'installer. (...) Et donc progressivement là, on se dit : « ben tiens, il y en a de plus en plus » (...) Et on se rend compte que ça perdure, très longtemps (...)... et puis on se dit : « ben là, quand même, ça fait un peu beaucoup ». (Entretien avec Sadia, fondatrice d'un collectif de voisins mécontents sur l'avenue du Président Wilson, juillet 2019).

C'est aussi un moment où les installations se solidifient. Le campement se maintient et continue de grandir. En janvier 2019, il dépasse les 300 habitants. Initialement mélangées, une répartition spatiale par communautés et préférences linguistiques se dessine : les Soudanais et Africains arabophones se regroupent plus au nord où le campement a commencé, tandis que les Somaliens s'installent sur la partie sud (figure 20). La municipalité consent tardivement, à la suite de pressions militantes, à équiper le campement de bacs à poubelles, de latrines et de cabinets, tandis que les équipes de nettoyage de Plaine Commune passent deux à trois fois par semaine pour nettoyer le lieu. La taille du campement augmente et l'évocation d'une évacuation devient de plus en plus fréquente parmi les habitants qui, souffrant d'un froid mordant, l'attendent impatiemment. Les rumeurs d'évacuation se prolongent deux semaines jusqu'à ce qu'elles se concrétisent.

Le 25 janvier 2019, vers quatre heures du matin, des camionnettes des Compagnies Républicaines de Sécurité (CRS) viennent se poster le long de l'avenue du Président Wilson à Saint Denis à hauteur du campement et un cordon de CRS est déployé pour encercler le campement. Les habitants sont prêts, leurs possessions les plus importantes emballées avec eux, certains ont aussi pris leurs tentes et leurs duvets, mais la grande majorité les laissent derrière eux. Ils s'attroupent à l'extrémité nord-ouest du campement, là où se regroupent les autres acteurs du dispositif. Parmi eux, on trouve des représentants de la préfecture de région, du personnel de France Terre d'Asile (FTDA), notamment des interprètes. Ce jour-là, quelques journalistes sont venus couvrir l'événement et quelques élus sont présents. Enfin, il y a des bénévoles de différentes associations présents en grand nombre. L'appel Facebook du collectif Solidarité Migrants Wilson résume ainsi le pourquoi de leur mobilisation : « assurer une présence réconfortante auprès des exilés, témoigner en cas de violences ou de débordements de la part des forces de l'ordre et récupérer les tentes si cela est permis » (notes de terrain janvier 2019). Les membres du collectif *Paris Refugees Ground Support* (PRGS), spécialisés dans la distribution de matériel au cours de maraudes nocturnes commencent à démonter les tentes qu'ils ont distribuées au cours des mois précédant secondés par les bénévoles de SMW. Cette opération qui permet de sauver des milliers d'euros de matériel ne peut se faire qu'à la suite de négociations avec les forces de l'ordre. Cette opération crée un certain malaise chez les bénévoles qui ont la sensation de mettre à sac l'habitat de quelqu'un en participant à l'opération policière autant qu'au sauvetage du matériel. Le tout, une fois trié, est envoyé dans une laverie industrielle et distribué à nouveau.

À onze heures du matin, les exilés ont presque tous été évacués avec des bus vers des hébergements et l'équipe de nettoyage de Plaine commune vient débarrasser l'espace public des traces d'habitats. L'opération semble toucher à sa fin et le dispositif policier est levé. Or, il reste un peu plus d'une trentaine de personnes qui n'ont pas encore été prises en charge. Pour tuer le temps, nous échangeons des passes avec un ballon de foot sous le crachin. Les bénévoles apprennent qu'il n'y a plus de bus et qu'ils attendent pour rien. Les militants les plus expérimentés du collectif interpellent des élus encore présents sur place puis à l'initiative de ces mêmes bénévoles habitants du quartier, nous invitons les exilés restants à nous suivre en direction de la maison de quartier qui se trouve à cinquante mètres.

Nous nous imposons dans le hall, au grand dam des membres du personnel qui protestent. Finalement une salle est mise à notre disposition, des bénévoles amènent le thé, la compagnie Vente Privée, dont les bureaux sont situés plus au nord sur l'avenue, nous offre une quantité importante de gâteaux, une bénévole anime une séance de chi quong. En fin de journée, une église est mise à disposition par la ville de Saint-Denis pour héberger les quarante personnes restantes et des transports sont affrétés.

La tension monte car certains groupes d'amis craignent d'être séparés et n'ont pas confiance dans les informations qui leurs sont données. Il est vrai que certains exilés se sont discrètement ajoutés au groupe de la maison de quartier dans le courant de l'après-midi. Les bénévoles, face à ce constat, se sont résolus à compter les gens et s'assurer que d'autres exilés ne viennent pas encore s'ajouter au groupe. Ils deviennent des maillons sur lesquels les représentants des pouvoirs publics s'appuient pour organiser la gestion des exilés. Cependant, si ces mêmes bénévoles étaient partis à la fin de l'évacuation, les exilés non pris en charge seraient restés à la rue. Petit à petit, ils sont acheminés vers leur solution d'hébergement affrétée en urgence par la mairie de Saint-Denis qui rencontre par la suite de grandes difficultés à y faire passer les services de l'État pour l'évaluation des situations administratives. L'évacuation du 25 janvier 2019 prend fin.

De semaine en semaine, un campement est réinstallé sur l'avenue du président Wilson. Il possède les mêmes caractéristiques matérielles que le précédent, mais il est habité par des Afghans et des Africains (Soudanais et Somaliens principalement), et lorsqu'il atteint à son tour un grand nombre d'habitants, les patrouilles de polices cessent de le disperser le matin. Ce second campement est évacué en mars 2019. Cependant, la suite de cette évacuation est différente : des grillages sont posés autour des issues de secours de l'autoroute où les tentes sont généralement installées et cernent un espace vide. Les personnes exilées à nouveau remises à la rue et les primo-arrivants à Paris s'installent alors à une trentaine de mètres plus au nord, dans un jardin d'enfants. Des bâches se tendent autour des toboggans, des tentes s'installent à côté des jeux.

Figure 20 : Morphologies du campement de l'avenue du Président Wilson à Saint Denis en novembre 2018 et juin 2019



Le conflit d'usage et la portée symbolique de cette installation spontanée – privant les enfants de leur espace dédié – créent une commotion chez de nombreux habitants du quartier et poussent la municipalité à retirer les grilles. Des tentes viennent alors se réinstaller où elles étaient précédemment, mais le jardin d'enfants reste occupé jusqu'en juin 2019 où a lieu l'évacuation suivante. Cet emplacement est évacué pour la quatrième et dernière fois en novembre 2019 et les grillages sont réinstallés. Jusqu'à ce jour, (avril 2022) des grilles sont installées pour cerner l'emplacement qui attend un réaménagement.

Ce récit donne à voir différentes temporalités dans la formation du campement, la dimension répétitive du cycle, les acteurs impliqués, des éléments des dispositifs d'évacuation et le rôle des bénévoles comme intermédiaires entre les exilés et les forces de l'ordre. Ici je vais faire l'exercice d'analyser les mécanismes de remise en ordre spatiale que trahissent ces différentes temporalités du campement et comment celles-ci limitent l'appropriation des lieux par les exilés

1.2 La phase de rejet des campements, produire de la mobilité et empêcher les installations

La présence des exilés dans l'espace public fait l'objet d'un contrôle dont la première étape est une dissuasion et une mise en mouvement qui passent par le gardiennage fixe d'un périmètre déterminé ou par des patrouilles. Cette première phase traduit donc une situation de rejet des exilés en errance susceptibles d'habiter l'espace public. En somme pour empêcher les installations, les forces de l'ordre créent de la mobilité. Cette modalité de gestion constatée à

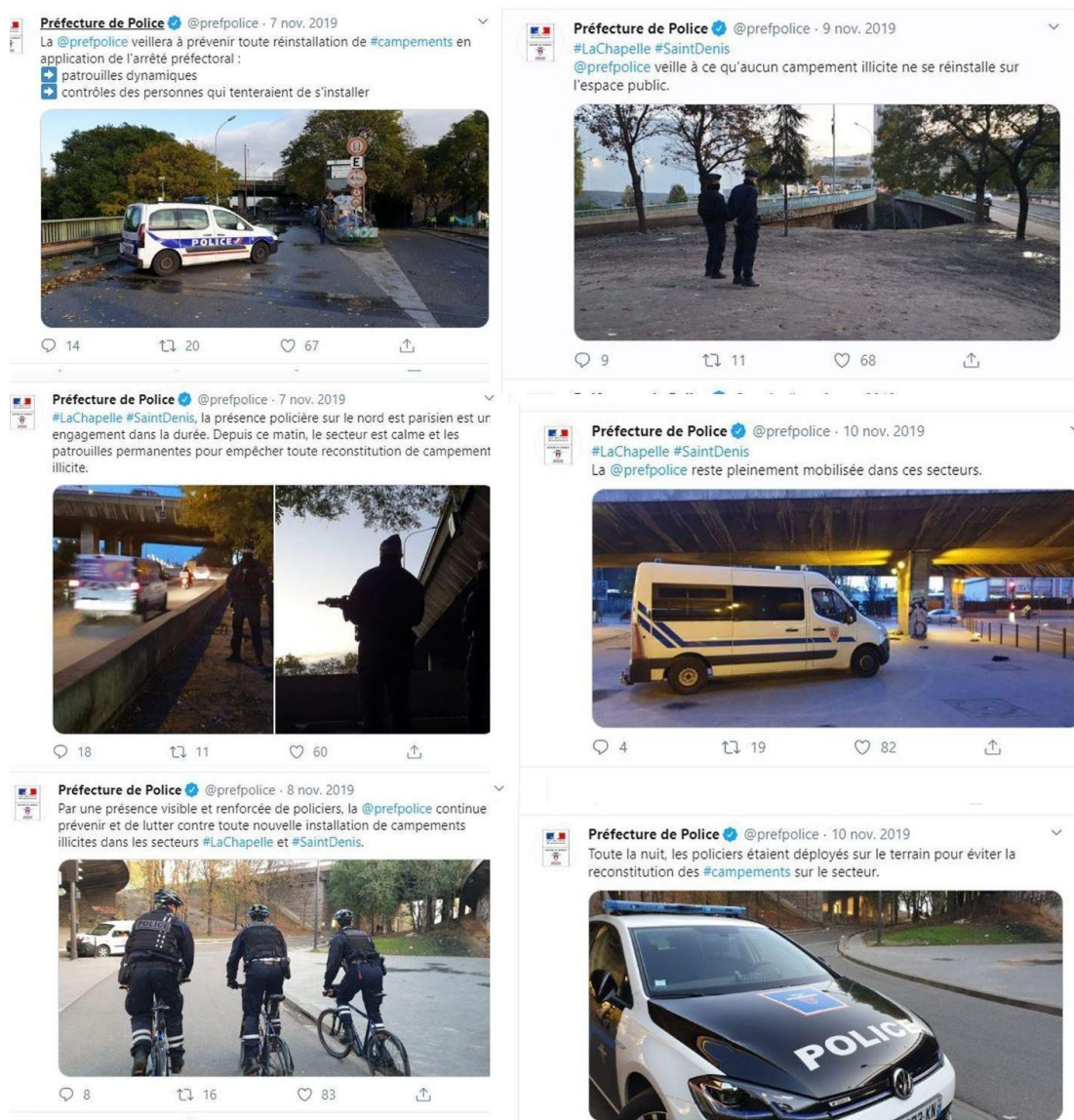
l'échelle transnationale, qualifiée de « *containment through mobility* » (Tazzioli, 2020b), est aussi une modalité de gestion de la présence des sans-abris en ville (Froment-Meurice, 2016). Deux échelles de production de l'errance se combinent et limitent la possibilité de trouver un ancrage spatial dans l'espace urbain.

En effet, la période qui suit l'évacuation d'un campement fait souvent l'objet d'un déploiement policier conséquent dans l'espace public. Sur les captures d'écran des publications *Twitter* (aujourd'hui X) en novembre 2019 de la préfecture de police de Paris (figure 21), on saisit bien la dimension préventive du gardiennage⁹¹. Elles mentionnent, entre autres, le « contrôle des personnes qui tenteraient de se réinstaller », « la lutte contre toutes nouvelles réinstallations » ou encore « des patrouilles permanentes pour empêcher toute reconstitution de campements ».

L'action de dissuasion est immédiate et les forces de l'ordre interpellent les exilés – ou les personnes identifiées comme tels – qui restent stationnaires dans le secteur : « Pardon Madame, je dois parler. (...) écoutez moi bien, (...) moi n'a pas la maison, n'a pas où dormir, ils [les forces de l'ordre] m'ont dit : “non pas rester ici, allez-y, allez-y, tu dois partir”. J'ai resté là, à porte de la Chapelle par exemple, en deux minutes, j'ai resté regardé, ils m'ont dit : “il faut partir monsieur” ». (Safi, Afghan de 25 ans, débouté de la demande d'asile, ODA).

⁹¹ Je remercie l'artiste Bahar Majdzadeh pour le partage d'un corpus dans le cadre de son travail photographique sur les traces laissées par les campements parisiens, dont sont extraites plusieurs de ces captures d'écran.

Figure 21 : Captures d'écran du Twitter de la Préfecture de Police de Paris en novembre 2019



Ces opérations de gardiennage concernent des espaces priorisés politiquement, soit ceux qui offrent le plus de visibilité aux campements, tels que les espaces résidentiels parisiens du 18^{ème} arrondissement en 2015-2016, ou les espaces qui sont au cœur d'un projet de développement urbain. En effet, dans le récit de Safi, il s'agit de la porte de la Chapelle, initialement une zone de délaissés urbains⁹² (friches ferroviaires, replis infrastructurels du périphérique), devenue zone prioritaire d'aménagement au lancement des travaux de l'Aréna des Jeux Olympiques et du campus Condorcet. Néanmoins, ces déploiements fixes des forces de l'ordre ne sont pas constants et ne peuvent couvrir de façon continue et uniforme l'ensemble des espaces où les exilés seraient

⁹² J'emprunte la notion de « délaissé urbain » à Cécile Mattoug qui le définit dans sa thèse comme un processus de réserve foncière conçu par les pouvoirs publics comme un vide urbain en attente d'un projet d'aménagement potentiel et qui, délaissé durant un temps, est propice au développement d'usages qui ne sont pas voulus ou prévus par les aménageurs et les planificateurs du développement urbain (2021).

susceptibles de chercher refuge. Ainsi que l'explique Vincenzo, un coordinateur de l'Unité d'Assistance aux Sans-Abris de la ville de Paris en juin 2019 :

Il y a les compagnies de CRS qui sont dépêchées pendant trois jours, quatre jours, qui viennent de l'extérieur et qui connaissent pas grand-chose et qui ont des consignes très strictes : « pas de campement sur ce secteur »... mais bon... après, à 200 mètres, il y a 200 tentes, eux [les CRS] ils vont pas à 200 mètres. Du coup il y a eu une phase où les compagnies de CRS étaient très présentes (...) et qui empêchaient toute installation sur des lieux stratégiques... (...) c'est cette présence-là qui a créé les campements sur les talus. (Entretien avec Vincenzo, coordinateur de l'UASA, juin 2019).

Malgré la surveillance des espaces urbains, certaines installations pour la nuit échappent donc aux actions de gardiennage des forces de l'ordre.

Photographie 11 : Policier municipal (à gauche) sur l'avenue du Président Wilson qui attend que les exilés aient replié leurs tentes en décembre 2018 (source : Annaelle Piva)



Dès lors, ce sont des patrouilles⁹³ qui délogent les exilés au petit matin, parfois au cours de la nuit, avec différents degrés de violence (photographie 11). Dans le cadre de l'enquête collective de juin 2021 dans les cinq accueils de jours parisiens, cette réalité est évoquée à de nombreuses reprises et permet d'en saisir différents aspects. Le premier est la dimension systématique des dispersions. Certains exilés relatent avoir été chassés des dizaines de fois par la police à Paris. Alors qu'une enquêtrice lui demande s'il a déjà été réveillé par des agents de police, Atahir, un Tchadien d'une trentaine d'années raconte : « à l'époque c'était à porte de la Chapelle (..) en 2016. En 2016 c'était chaud. (...) Je n'ai pas compté, mais je sais beaucoup [de fois], je n'ai pas compté. Mais je sais, parfois tu dormais, la police vient avec les gaz, ils me pschittent dans la

⁹³ À Paris, les patrouilles d'arrondissement étaient composées d'agents de la police nationale avant 2020. Par la suite, des polices municipales d'arrondissement ont été créées et participent au contrôle des espaces urbains. Dans les municipalités de la petite couronne, les polices municipales et nationales étaient présentes tour à tour pour disperser les campements.

couverture (...) plusieurs fois j'ai connu ça. » (Atahir, Tchadien de 34 ans, débouté, ODA). Tandis qu'un jeune Afghan, arrivé à Paris en août 2019, explique par l'intermédiaire de son interprète : « Oui, en fait oui, tous, tous les matins (...) [les agents de police] venaient tous les matins, ils disaient de partir d'ici et détruisaient les tentes aussi. (...) En fait, on savait qu'ils viennent tous les matins, ceux qui sont en premier lieu, leur tente est détruite quoi. Moi j'étais comme dans un coin... Quand ils venaient, je prenais ma tente, et quand il partait, je remettais ma tente » (Mustapha, Afghan d'une vingtaine d'années, dublin en fuite, ODA)

Mustapha parvient à préserver son matériel et à le réinstaller sur place une fois que les forces de l'ordre sont parties. Cette tactique de résistance permet de saisir en creux la dimension redondante et routinière, de ce jeu d'installation-dispersion d'une part, mais aussi d'envisager que cette installation ne se trouve pas dans une zone prioritaire et étroitement gardiennée à ce moment-là. De façon encore plus significative, ce court extrait permet aussi de comprendre que si la finalité affichée de l'action policière ici est de faire disparaître les habitats, celle-ci n'est pas atteinte puisqu'ils se réinstallent presque immédiatement.

Un effet dérivé de cette action apparaît : il insécurise l'installation en ville en traduisant en acte sa dimension illégitime et illégale aux yeux de la police. La surveillance des espaces publics remplit un double objectif : rendre les exilés moins visibles aux yeux des passants, du voisinage, tout en les maintenant sous ceux de la police. Ces formes de harcèlement policier s'inscrivent dans une stratégie d'insécurisation accréditant l'idée qu'aucun espace n'est à l'abri de l'intervention policière (Guenebeaud, 2017). Il s'agit non seulement d'expériences de dispersions, mais aussi de la confiscation de leur matériel et sa destruction par les agents du nettoyage de la voirie qui accompagnent parfois l'intervention policière : « Ils venaient tous les matins les policiers ... ils nous disaient que "non, allez-vous-en d'ici !" ». Après une fois avec un camion de la mairie, la police aussi, ils sont venus récupérer les tentes qui étaient en plein milieu et (...) on a ramassé nos affaires, on s'est déplacés ». (Wahid, Afghan d'une vingtaine d'années, ODA).

Ce type d'intervention est généralement qualifié d'évacuation « à sec » par les acteurs associatifs, à l'image des remises à la rue « à sec » lorsqu'aucune solution d'hébergement n'est proposée à la sortie d'un dispositif de prise en charge⁹⁴. Vincenzo, coordinateur de l'UASA résume ainsi les interventions policières :

Plus largement, la police a deux façons d'intervenir, soit les tentes sont en place mais vides parce que leurs occupants sont occupés ailleurs, et donc la police considère qu'il s'agit d'objets abandonnés et appelle « les gens aux gants en caoutchouc » pour s'en occuper. La ville de Paris peut

⁹⁴ Je renvoie notamment à la définition proposée dans les rapports de la Fondation Abbé Pierre : Rapport Annuel sur l'état du mal-logement en France, 2020 URL : https://www.fondation-abbé-pierre.fr/sites/default/files/reml2020_rapport_complet_web.pdf

théoriquement s'opposer à cette démarche, et du coup l'UASA peut être appelée pour diagnostiquer les habitats et dire : « non, ils sont habités, pas touche ! ». Mais cette procédure n'est jamais respectée par la police. Sinon, quand le campement est habité, les familles [exilées] s'installent et la police dit : « on reste jusqu'à ce que vous ayez dégagé ». (Conversation avec Vincenzo, coordinateur de l'UASA en mars 2021).

La disparition des tentes invisibilise la présence des habitants et empêche le campement de grandir et de devenir encore plus visible. Un Soudanais participant à l'enquête collective explique par l'intermédiaire de son traducteur : « Si nous sommes vraiment dans la rue, la police ne nous laisse pas tranquilles, mais si nous sommes un peu cachés, la police nous laisse tranquilles » (Isam, Soudanais de 34 ans, ODA).

Cependant, dans les périodes qui font suite à une importante évacuation, lorsque le dispositif policier s'intensifie et tente d'empêcher toute réinstallation des campements, même les espaces les plus dissimulés ne sont pas à l'abri de l'intervention policière : « Nous cherchons pendant de longues minutes dans des chemins boueux et sombres sans savoir si on tombera sur quelqu'un. Parfois, dans un recoin, nous retrouvons un groupe d'exilés, d'autre fois nous tombons nez à nez avec un camion de CRS caché au milieu de nulle part » (extrait de compte rendu de maraude du collectif SMW, décembre 2020). La réduction de la taille des espaces d'habitats possibles est la conséquence d'une action policière qui cible prioritairement les plus visibles. Cependant, il ne faut pas attribuer la réduction des habitats – à quelques tentes isolées, des matelas ou même de simples couvertures – et la mobilité constante des exilés seulement aux actions directes des forces de l'ordre.

Les pratiques d'habitat à la rue varient aussi en fonction du sentiment d'insécurité et de son degré. Celui-ci dépend de leur position sociale, par exemple, si un exilé est en minorité (de genre, linguistique, nationale) dans un campement, il préférera parfois ne pas y habiter. D'autres facteurs sont mis en avant par certains exilés pour l'expliquer : « Non, j'ai une couverture. Parce que les tentes, c'est, c'est pas... Je trouve que s'il ne fait pas froid, ça ne vaut pas le coup. Parce que quand je suis dans une tente, je pense que quelqu'un me saute dessus. Donc voilà, je prends les couvertures » (Alban, Gabonais de 50 ans en réexamen, ODA). Ainsi, les actions explicites des forces de police sur les habitats, allant de leur réduction à leur empêchement s'ajoutent à d'autres formes de violences déjà présentes à la rue. Certains exilés en errance ne dorment pas dehors, mais préfèrent se déplacer toute la nuit, c'est le cas de Shafik :

Euh, franchement j'ai pas dormi [dehors] mais juste j'ai (...) marché (...). Parce que j'ai peur vraiment dormir dans la rue parce que j'ai jamais dormi dans la rue dans ma vie en Afghanistan (...) C'est vraiment dur, tu sais pas c'est qui. Chaque moment c'est la, risque pour les gens... drogués... J'ai vraiment peur. (...) par exemple la journée j'ai dormi dans station (...) de métro, chez amis ou quelque chose comme ça (...) ou même association où je travaille, par exemple dans bureau en train de travail j'ai dormi j'ai pris une

pause. (...) Couverture oui mais pas de tente. (...) J'aimais pas, j'étais pas en sécurité alors pour ça que j'ai marché. Est-ce que je marche peut-être les gens s'il me dit quelque chose, je peux partir. (Shafik, Afghan en réexamen, ODA)

Ou encore le cas de Joshua qui explique rester en mouvement durant toute la nuit via les bus nocturnes : « Je monte dans le bus, je descends, je remonte, je descends, je remonte, je descends. Donc pendant le froid, je monte dans le bus, terminus je descends et ... c'est comme ça que je fonctionne. » (Joshua, Camerounais de 26 ans, réfugié, ODA).

La pratique des dispersions par les forces de l'ordre ainsi que la destruction du matériel, qu'elles soient subies ou anticipées par les exilés, entraînent des « auto-expulsions » (Fassin et al., 2014). Cette mise en mobilité est particulièrement significative dans la production de l'errance à l'échelle urbaine et dans la manière dont elle affecte la santé mentale des exilés. Ainsi qu'il est exprimé dans de nombreux échanges tant avec les exilés que les bénévoles, les uns et les autres disent : « partir oui, mais pour aller où ? ». L'absence d'une destination, d'une place où se rendre en réponse à la place qu'on est contraint de quitter, et la répétition quotidienne de cette opération devient un harcèlement qui participe à créer un lien précarisé au territoire. Cela contribue à inscrire les personnes exilées dans des carrières de survie (Pichon, 2009) nécessitant de reproduire des actions répétitives pour répondre à leurs besoins de première nécessité d'une part, mais également de réinventer et de réadapter en permanence la forme de son habitat (carton, tente, bus, seul ou en collectif, etc.).

Une vidéo publiée le 8 avril 2022 sur la page Facebook de l'association Utopia 56, montre une scène de dispersion filmée par un exilé. La scène se déroule dans un tunnel de l'est parisien où l'on peut voir une dizaine de tentes et une équipe d'environ 6 policiers. La vidéo a fait l'objet d'un montage en deux séquences, dont les dialogues sont retranscrits ci-dessous :

« – **Exilé qui tient la caméra et filme les jambes des policiers** : Chaque matin, chaque matin à 5 heures, ils viennent nous réveiller ici. Chaque matin à 5 heures, ils viennent nous réveiller.

– **Policier** : Vous ramassez vos affaires !

Quelqu'un proteste.

– **Un autre policier** : moi j'y peux rien monsieur, c'est comme ça.

– **Un troisième policier** : Aller ! On réveille tout le monde-là ! On se lève !

Un policier shoote dans une boîte de conserve.

[Vidéo coupée au montage]

– **Un exilé** : il pleut, on va aller où ?

– **Un policier** : je sais mais... avant 6 heures vous devez partir, c'est le contrat.

– **Le même exilé** : on va où ?

– **Le même policier** : je ne sais pas.

Un policier tourne une lampe-torche puissante en direction de l'exilé qui filme.

- **Un exilé** : monsieur arrêtez de nous agresser comme ça, c'est quoi ? Un peu de respect pour les gens !
- **Un policier** : tu veux du respect ? Bah, tu diras à ton copain de ranger son téléphone et de ne pas nous filmer !
- **Exilé qui filme** : mais on va partir où ? Nous sommes des humains, pas des animaux. *Soupir de dépit.*
[La vidéo⁹⁵ se termine] ».

L'action de dispersion qui se fait sans direction ou destination possibles, est une violence symbolique et spatiale à laquelle peut s'ajouter une violence physique gratuite :

Hier soir il [la police] nous a chassé et le matin aussi il nous a chassé [de sous le pont]. C'est quoi ça ? C'est pas une vie normale. Ils se moquent de nous, ils nous donnent des coups de pied. Ils se foutent de notre gueule. Il y en a marre de ça. (Massoud, Afghan de 21 ans en procédure Dublin, ODA).

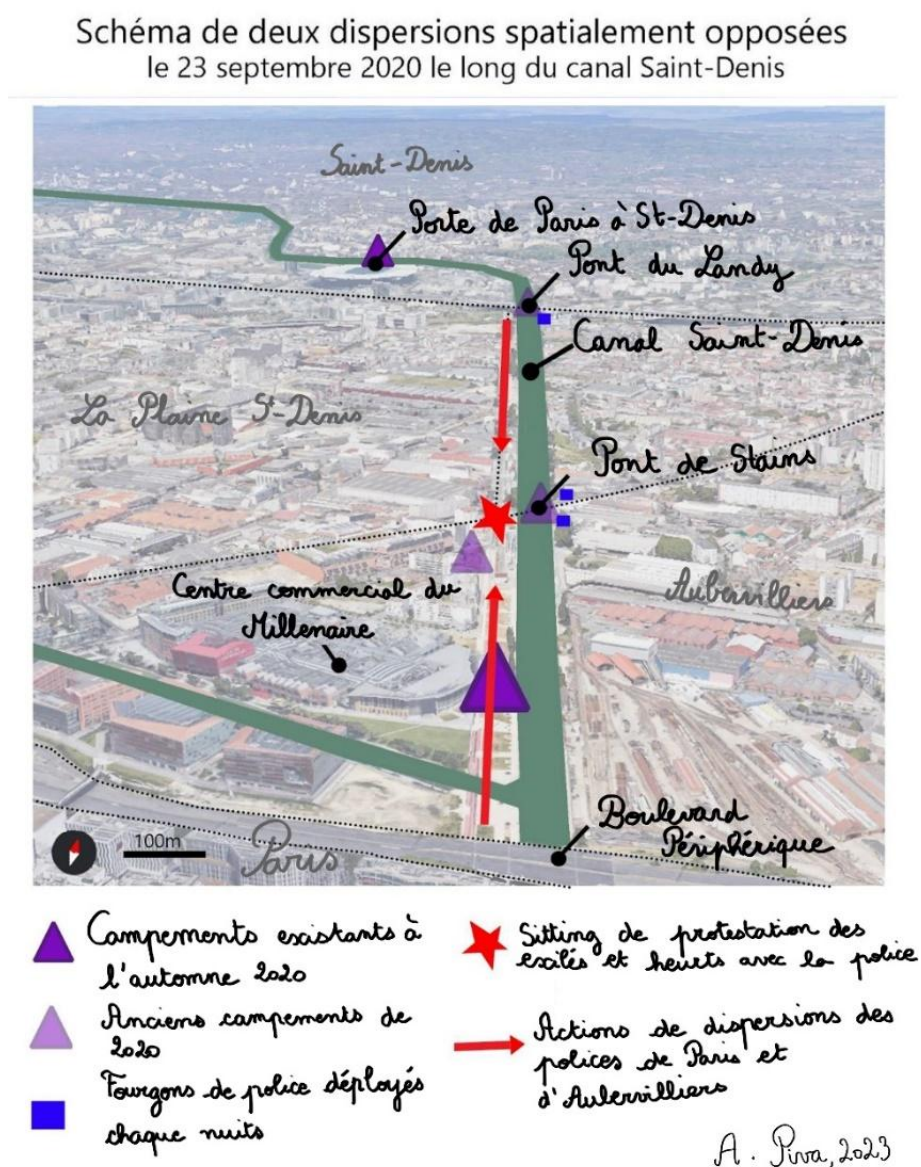
La police m'a tapé, humilié, avant de déposer ma demande d'asile. C'est arrivé vers l'aube. Un jour, je dormais, ils sont venus, soulevé la tente. J'étais énervé mais je n'ai rien pu faire. Si j'avais le pouvoir je leur aurais répondu. La police nous a chassé. Mais on revenait. (Fadil, Afghan, en procédure normale, ODA)

En plus de la violence d'une vie qualifiée par Massoud d'« anormale » car contrainte à la rue, s'ajoute le harcèlement. La mention d'un « contrat » explicite ou tacite montre que les agents de police considèrent l'occupation comme une zone et un temps de tolérance négociés ou concédés implicitement, là où les habitants exilés vivent la dispersion et ses implications spatiale d'errance et de perte d'un lieu de repos, avant tout comme une violence et un facteur d'épuisement.

Ces logiques de dispersion ne sont, par ailleurs, pas coordonnées entre les polices des différents territoires où s'implantent les campements. Il arrive que des groupes d'exilés soient renvoyés d'un côté à un autre d'une frontière administrative entre deux villes comme ce fut le cas le 23 septembre 2020. La police de Paris, responsable des bords du Canal, repousse plus au nord les familles exilées habituellement installées chaque nuit à proximité du centre commercial dit du « Millénaire » depuis plusieurs semaines. En retour, la police d'Aubervilliers a pour ordre de les faire redescendre vers Paris (figure 22).

⁹⁵ Publication Facebook d'Utopia 56 Paris en date du 8 avril 2022 : « Hier à 5h du matin au nord de Paris, la police vient une fois encore chasser une cinquantaine de jeunes survivant sous tentes que nos équipes suivent au quotidien ».

Figure 22 : Schéma de deux dispersions spatialement opposées des exilés par la police la nuit du 23 septembre 2020 le long du canal Saint-Denis



Les familles exilées, accompagnées par l'association Utopia 56, sont ballotées le long du canal pendant plusieurs heures et ne parviennent pas au compromis habituel : s'installer dans le parc du Millénaire et partir tôt le matin. En signe de protestation, elles s'assoient au milieu de la route à proximité du pont de Stains et demandent une prise en charge. Les CRS sont déployés et dégagent la route tandis que l'association appelle à soutien sur les réseaux sociaux.

Voyant qu'une prise en charge par les services de l'État n'est pas envisageable, Utopia 56 négocie avec les forces de l'ordre pour que les familles puissent dormir sous le pont de Stains et partir à 5h du matin. Dans les jours qui suivent, lassées d'être privées de sommeil, les familles vont en grande partie rejoindre le campement de la Porte de Paris, trois kilomètres plus au nord. Le lieu

est perçu comme dangereux et elles avaient jusque-là évité de s'en approcher. De plus, du fait de leur arrivée tardive, elles s'installent dans la partie la plus insalubre du campement. Cet épisode d'aller-retour contraints montre que chaque acteur raisonne aussi en fonction de son territoire administratif et du contrôle de l'espace public en son sein. C'est aussi ce qu'a pu observer Valentine, 23 ans, bénévole de PRGS dans un entretien d'avril 2019 :

Ce type de comportement n'est pas nouveau : quand c'était la chasse à l'homme pour qu'il n'y ait plus aucune tente nulle part (...) je finissais la mise à l'abri [des familles à porte d'Aubervilliers chez des hébergeurs solidaires] et il y avait le commissaire des CRS (...) qui attendait que je finisse et qui prenait la lampe de poche et qui la mettait dans les yeux des personnes [qui n'avaient pas pu être mise à l'abri] et qui disait : « non mais faut partir d'ici, faut partir d'ici à Aubervilliers. Là tu traverses le pont, là t'as Aubervilliers, hop, vas-y, on veut pas que tu restes à Paris ». (Entretien avec Valentine, 23 ans, bénévole à PRGS)

Ces logiques coercitives mises en œuvre par les forces de l'ordre s'articulent à la mise en place de mobiliers urbains dissuasifs. En effet, la phase de rejet des campements se caractérise entre autres par l'installation de barrières, de blocs de roches, de murs Jersey, de bacs à fleurs sur les emplacements des campements à la suite des évacuations, par les acteurs municipaux (photographies 12a, 12b, 12c, 12d). Ces installations s'accompagnent parfois de périodes de gardiennage par des agents de compagnies de sécurité privées afin de dissuader les personnes qui souhaiteraient détourner ou démonter ce mobilier dissuasif.

Ces mobiliers urbains dissuasifs peuvent aussi prendre la forme de dispositifs d'« occupation positive » (élargissement des terrasses, installation de plantes et d'arbustes...) dans les quartiers en cours de requalification urbaine (Gardesse et al., 2022, 43). De telles mesures privilégient les usages liés à la consommation, à la culture ou aux loisirs, et ciblent des publics appartenant aux classes moyennes mobiles et solvables (Froment-Meurice, 2016).

Photographie 12a, 12b, 12c & 12d : Diversité du mobilier urbains dissuasifs



Barrière sur l'avenue du président Wilson à Saint-Denis, mai 2019, (source Annaelle Piva)



Grillage et gardiennage avec maître-chien à Pte de La Chapelle, juin 2019 (source : Annaelle Piva)



Pierres boulevard Ney, février 2018, (Source : Facebook SMW)



Installations de bacs à fleurs, juillet 2021 (source : Facebook, Baobab Experience)

Puis, en complément des modalités d'actions des forces de l'ordre durant la phase de rejet, on trouve également celles des acteurs institutionnels de l'« aller-vers »⁹⁶. Ces acteurs ne sont pas présents à Rome sur le campement du Baobab et sont remplacés dans leurs missions d'orientation ou de conseil juridique par des associations militantes ou des ONGs qui n'ont donc pas les mêmes prérogatives. Dans le cas des campements parisiens, l'association mandatée par la préfecture, FTDA, mais aussi l'UASA de la ville de Paris, organisent des maraudes et des points de rencontre avec les personnes exilées à la rue pour leur dispenser des informations et les orienter vers des dispositifs de prise en charge. FTDA comme l'UASA ont la possibilité de faire remonter les cas de personnes évaluées comme vulnérables (femmes enceintes, mineurs, personnes handicapées) et de les prioriser sur des places d'hébergement d'urgence. Ces mises à l'abri se distinguent des grandes évacuations de campements organisées par les préfectures de région et de police en étant

⁹⁶ L'aller-vers est une démarche mise en œuvre par les travailleurs sociaux qui rompt avec l'idée que l'intervention sociale ferait systématiquement suite à une demande exprimée par une personne et conduit à la mise en place de dispositifs mobiles allant à la rencontre de publics cibles de l'action sociale (sans-abris, usagers de drogue, prostituées) (Ligi, et al. 2018).

de plus petite ampleur. Elles peuvent compter plusieurs dizaines de personnes, mais aussi des individus isolés. Ces personnes sont orientées dans différents dispositifs de prise en charge (115, Centre d'Accueil et d'Examen des Situations, etc.) qui ne débouchent pas nécessairement sur un hébergement à plus long terme. Ainsi, l'UASA, entre juin 2015 et décembre 2021, a participé à plus de 300 opérations de mise à l'abri en comptant parmi elles les 70 opérations d'évacuation de grande ampleur (chapitre 6). Si d'autres acteurs de l'aide, comme les associations et les collectifs réalisent des maraudes, l'activité d'aller-vers de l'UASA se distingue en ce qu'elle s'articule explicitement à la mission de contrôle de l'espace public :

[Notre action a] deux volets principaux, l'aller-vers, donc la rencontre, la médiation, mais aussi le rappel aux règles. Le fait d'être en uniforme et d'être gens de la ville de Paris permet aussi d'expliquer que dans un jardin on peut pas monter une tente mais que, si la personne elle le souhaite, on peut appeler le 115. (...) Donc, c'est une maraude qui a deux volets, le premier c'est la création de liens et l'orientation, et le deuxième c'est la régulation de l'espace public. Sans, sans forcément avoir des compétences de police. (Entretien avec Vincenzo, coordinateur de l'UASA, juin 2019)

Cette action d'aide vise prioritairement à prévenir la formation de campements, mais s'avère limitée car les solutions d'hébergement proposées sont peu nombreuses et souvent temporaires. Par ailleurs, l'UASA a peu de prise sur le système d'hébergement lui-même et sur les lieux de vie à la rue qui sont l'objet d'une prise en charge. Ces éléments sont décidés par la Préfecture de région Île-de-France (PRIF) :

Avant, la ville [municipalité] était portée au même niveau que la PRIF [préfecture de région Île-de-France] dans la proposition des lieux [de campements pour les opérations] de « misa » [mises à l'abri] (...). Là actuellement, c'est la PRIF qui choisit le lieu et, et la ville donne seulement une préférence sur certains lieux pour dire « là on a besoin sûrement d'aller absorber trois tentes ou trois personnes, est ce qu'on peut ajouter cette adresse ? » (Entretien avec Vincenzo, coordinateur de l'UASA, juin 2019)

Très souvent, à défaut de pouvoir proposer des solutions d'hébergement immédiates aux personnes à la rue, il s'agit avant tout de négocier avec les exilés – et les autres publics – leurs déplacements dans des endroits moins incommodes pour les riverains ou les propriétaires d'un bâtiment à proximité duquel ils se sont installés : « On a des couchages à côté du gymnase Tristan Tzara, les tentes sur les bouches d'aération qui empêchent Enedis⁹⁷ d'accéder à ses lieux... bon c'est très limité et c'est des installations qu'on arrive à aller absorber lors des “misa” (mises à l'abri). » (Entretien avec Vincenzo, coordinateur de l'UASA, juin 2019).

Cette double mission d'aide et de « rappel aux règles », implique de travailler en partie aux côtés des forces de l'ordre au quotidien, collaboration qui n'est pas exempte de tensions :

⁹⁷ Entreprises de distribution d'énergie électrique.

C'est à dire que nous, en tant que gens de terrain, on se connaît [entre maraudes institutionnelles et agents de police] (...). Après, (...) la police n'acceptera pas des consignes de la ville de Paris. Nous on peut donner des suggestions (...) Quand ça va un peu trop loin, (...) qu'on voit des policiers qui marchent sur des tentes, on fait remonter et après il y a une contestation officielle, comme dans tout jeu diplomatique, qui est porté par le Secrétariat Général, par le Cabinet de la Maire, mais qui (...) provoque aussi un état de crispations et de tensions parce que c'est pas à la ville de Paris de rappeler à la police certaines choses. (Entretien avec Vincenzo, coordinateur de l'UASA, juin 2019)

Ce passage par l'examen de l'« aller-vers », permet de saisir que l'action des forces de l'ordre s'articule à celles d'autres acteurs à cette étape du rejet dans le cycle du campement⁹⁸. Tous ne sont pas en tout point coordonnés, uniformes et homogènes, mais ils ne peuvent s'affranchir de la logique générale qui est celle de l'invisibilisation des présences indésirables et donc d'une limitation à l'appropriation des espaces urbains à des fins d'habitats.

La phase de rejet des campements est donc caractérisée par la dispersion quasi-systématique des exilés qui habitent l'espace public. Ces dispersions les contraignent à une mobilité répétée et sans possibilité d'un lieu où pouvoir s'établir de façon stable, ce qui provoque un épuisement physique et mental. Elles peuvent s'accompagner de violences verbales ou physiques à leur égard, et d'une destruction de leur matériel.

Le terme « dispersion » est privilégié à celui de déguerpissement dans le cas des campements parisiens étudiés ici. Pourtant, le second terme élaboré dans un contexte colonial décrit bien la réalité vécue par les exilés habitant l'espace public, en tant qu'il se définit : « comme une expulsion collective et contrainte d'individus qui ne possèdent pas de droits reconnus sur les parcelles qu'ils occupent », et où le recours à la violence, physique ou symbolique, accompagne la procédure : « les déguerpis sont le plus souvent déplacés par la force, ou brutalement sommés de quitter leur lieu de "résidence" » (Blot et Spire, 2014, 1).

Il est employé pour les mobilités résidentielles forcées à l'échelle urbaine, et dans une moindre mesure, pour les activités économiques qui prennent place en ville, comme les petits commerces de rue. Lorsque les exilés habitent la rue sous forme de campements à Paris, la temporalité et l'ampleur laissées à leur appropriation de l'espace public sont rapidement limitées soit par la dispersion, soit par les évacuations qui interviennent après une phase d'installation un peu plus longue.

⁹⁸ Je mets volontairement de côté l'action des bénévoles issus de collectifs ou d'associations, ou non, qui sont également présents durant cette phase. Leurs actions seront traitées plus en détails dans les chapitres 5 & 6.

Réciproquement, il y a très majoritairement un rejet de ce type d'habitat par les exilés rencontrés lors de l'ethnographie qui, s'ils ont l'espoir d'une prise en charge, n'hésitent pas à l'abandonner massivement, souvent avec joie. Or, le terme de déguerpissement laisse entrevoir en creux un attachement plus long à un lieu de vie et un lien plus intime à l'habitat.

La limite est fine entre les deux termes. Si certains exilés aspirent à demeurer dans les campements, et donc à se les approprier, il s'agit avant tout de ceux qui ont perdu l'espoir d'avoir une prise en charge institutionnelle à long terme. Dans la phase de rejet du cycle du campement étudiée ici – qui se déroule avant qu'un grand campement ne voit le jour et permette d'habiter et de s'approprier l'espace public avec plus de stabilité dans le temps – il me semble plus juste de parler de dispersions, justement utilisées pour prévenir l'appropriation (spatiale et politique) et donc l'évacuation des uns et le déguerpissement éventuel de ceux qui souhaitent y demeurer ou de ceux qui ne peuvent être pris en charge.

L'hypermobilité induite par la surveillance des espaces publics et par les opérations de dispersions des installations, et particulièrement des tentes, s'inscrit dans une politique de gestion et de contrôle des personnes exilées à différentes étapes de leurs trajectoires migratoires et à différentes échelles. La mise en errance contribue à ralentir ou accélérer leurs déplacements en affectant leurs trajectoires (Ansems de Vries et al., 2016 ; Tazzioli, 2020b). Cette « mise en mobilité forcée » qui fait circuler les personnes (Makaremi & Kobelinsky, 2008, 10) limite la possibilité de s'ancrer dans l'espace urbain par son appropriation, même éphémère, via le recours aux tentes ou d'autres formes d'habitat. Lorsque les dispersions des habitats s'intensifient, celle-ci produisent ce que Pascale Pichon (2009) qualifie de « dérive urbaine », soit l'absence de point d'ancrage reconnu et la vulnérabilité de la personne qui se retrouve « à la merci des courants » : « L'expérience de la dérive urbaine ne correspond pas à une culture du pauvre mais à la manière dont les individus supportent les épreuves quotidiennes et les contraintes structurelles, institutionnelles et interactionnelles » (Pichon, 2009, 126). En conséquence, si les tentes sont certes précaires et constituent une mise à l'écart spatiale et sociale stigmatisante caractéristique de l'encampement (Agier, 2008), elles sont également un espace de repos et de repli possible. Elles rendent l'habitat possible à mesure qu'elles se solidifient dans le temps et permettent une accumulation (toujours limitée) de biens matériels. Elles sont aussi un marqueur spatial rendant visible les présences à la rue. À partir de ces constats, je souhaite analyser la constitution des campements et leur stabilisation spatiale.

1.3 La masse critique du campement : le laissez-faire comme modalité d'action de la police et appropriation des exilés de l'espace public.

La seconde phase du cycle de formation des campements est caractérisée par une « masse critique ». Le terme de masse critique en sociologie est une « façon métaphorique souple de se

référer à l'idée qu'un certain seuil de participants ou d'actions doit être dépassé avant qu'un mouvement social ne prenne vie » (Oliver et al., 1985, 523). C'est un moment de bascule où le nombre de participants à une action devient suffisant pour imposer une modalité d'usage spécifique à lieu ou un objet qui n'est pas son usage dominant. En août 2020, des exilés habitants le campement de la Porte de Paris à Saint Denis partagent aux bénévoles du collectif Solidarité Migrants Wilson une vidéo d'intervention policière où les forces de l'ordre tentent de les disperser à l'aide de grenades lacrymogènes⁹⁹ (figure 23).

Figure 23 : captures d'écran d'une vidéo de tentative de dispersion du campement de la porte de Paris à Saint Denis par les forces de l'ordre le 16 août 2020

Captures d'écran d'une vidéo de tentative de dispersion du campement de la Porte de Paris à S^t Denis par la police le 16 août 2020



La vidéo, dont les captures d'écran ci-dessus sont extraites montre la tentative de dispersion du campement installé depuis plusieurs jours au niveau de la Porte de Paris à Saint-Denis, à la droite du muret qui marque le bord de l'esplanade.

Nous avons échangé avec une vingtaine d'exilés qui ont vécu l'attaque de dimanche au gaz lacrymogène. Les témoignages nous indiquent que vers 6 h du matin, 4 voitures de police se sont garées autour du campement. Il y avait entre 10 et 15 policiers présents. Ils ont rapidement lancé des grenades lacrymogènes, dont certaines ont fait des dégâts en explosant. Certaines grenades sont tombées directement sur des tentes où des exilés dormaient. (...) Certains exilés nous indiquent qu'ils dormaient (...) près de l'endroit où se sont garés les policiers. En arrivant, ceux-ci leur ont donné des coups de pieds en disant « dégage, connard », « retourne à porte de la Villette ».

⁹⁹ Cette vidéo a ensuite été partagée sur les réseaux sociaux, avec l'autorisation de son propriétaire. Elle est notamment visionnable à cette URL : <https://www.facebook.com/598228360377940/videos/655243465123624>

(Compte rendu évolutif de l'interorga¹⁰⁰ sur la situation du campement de la porte de Paris à Saint-Denis, entrée du 17/08/2020).

Or, cette tentative de dispersion n'aboutit pas car le campement a atteint un peu plus d'une centaine d'habitants, soit une masse critique face au nombre de policiers. C'est un moment de bascule où les forces de l'ordre vont abandonner les actions de dispersion devenues inefficaces et où le campement se maintient nuit et jour. Cela ne signifie pas que les forces de l'ordre cessent toute présence sur ce campement, ainsi que le précisent deux entrées plus tardives du compte-rendu évolutif de l'inter-collectif : « Tous les jours la police vient les voir et leur rappelle qu'ils doivent quitter le campement. (...) Pourquoi la police leur dit de partir alors qu'ils n'ont rien et qu'ils ne savent pas où aller ? » (entrée du 08/09/2020) ; « Une voiture de police est passée, trois policiers sont sortis "patrouiller", ils m'ont dit qu'ils étaient venus "compter les personnes" et qu'ils faisaient ça "matin et soir", que c'était normal. » (entrée du 19/09/2020)

Les forces de l'ordre vont alors prendre un rôle d'observation (photographie 13). Sur le campement du Baobab à Rome, une voiture de police passe *a minima* le matin et le soir chaque jour pour faire le tour du lieu de vie et pour signaler toute réinstallation de tentes ou de cabanes afin qu'elles soient démantelées. Seuls les matelas et les couvertures sont tolérés. Dans le cycle du campement, la masse critique rend visible les habitants dans l'espace urbain en les préservant de la dispersion. Elle engage un rapport de force spatial en faveur des exilés souhaitant être pris en charge par les structures institutionnelles (chapitre 6). La principale modalité d'action de la police propre à ces périodes constitue une logique de « laisser-faire ». Le laisser-faire ne signifie en rien l'absence d'action, c'est une action intentionnelle de tolérance (Fontaine & Weber, 2011) qui peut être interprétée selon différents prismes comme un moment nourri par un sentiment relatif d'impuissance (Morelle & Jacquot, 2018a, 2018b) ou plus radicalement comme de la négligence sélective (*selective neglect*) où les pouvoirs publics – ici les instances décisionnaires et non les acteurs de terrains – n'ont pas la volonté de résoudre une situation et la confine dans les coulisses (Mudu & Rossini, 2018).

¹⁰⁰ L'inter-collectif « campements » parisiens, rebaptisée ensuite interorga, a vu le jour au début de l'année 2019 et visait la rencontre entre les différents acteurs présents sur les campements parisiens afin d'échanger des informations sur la situation des personnes exilées et tenter de coordonner les acteurs qui y étaient présents (chapitre 2). Ce compte rendu prend la forme d'un tableau avec des entrées journalières où les acteurs présents sur le campement notent leurs observations factuelles : nombre de tentes, nombre de repas distribués, types de sollicitations de la part des habitants, présence policière, problèmes médicaux, incidents... et quelques fois des impressions et des remarques personnelles.

Photographie 13 : présence policière à proximité du campement de la porte de Paris à Saint-Denis, en situation d'observation, septembre 2020 (source : Facebook SMW)



Au niveau des agents de police, le laissez-faire se caractérise par leur absence d'intervention dans les campements auprès des exilés. En janvier 2019, Djibril un Somalien de 21 ans, se fait agresser au couteau dans le campement de l'avenue du président Wilson par un autre habitant connu pour être imprévisible et violent. Les pompiers se déplacent pour venir chercher Djibril rapidement. Il s'en sortira avec une cicatrice sur la joue tandis que la brigade de police arrive plusieurs heures après l'attaque pour interpellé l'agresseur. Celui-ci avait été rattrapé et immobilisé par d'autres exilés durant tout ce temps. Il est remis en liberté le surlendemain et est de retour dans le campement. Djibril vit cette situation comme une profonde injustice, et souhaite, puisque la police ne fait rien, se rendre justice lui-même vis-à-vis de son agresseur : « *Je le jure, si je le trouve, je le tue, vraiment!* »¹⁰¹ (notes de terrain, janvier 2019).

Si la police met plusieurs heures à se présenter, il arrive qu'elle ne vienne pas. C'est ce que relate Hamid, un Afghane d'une trentaine d'années habitant le campement de la Porte de Paris à l'été et l'automne 2020. Il a plusieurs fois appelé la police pour qu'un groupe qu'il qualifie de « mafieux » soit interpellé. Ce groupe volait des téléphones et les rendait contre une rançon et l'avait passé à tabac. Les agents de police ne sont jamais venus et l'absence d'intervention avait suscité son incompréhension : « La police ne doit-elle pas nous protéger ? La police pense que nous sommes tous des criminels, mais c'est faux. Tous les doigts ne sont pas semblables, nous ne sommes pas tous les mêmes... et la majorité des personnes ici sont calmes, elles ne veulent pas faire de problèmes » (Conversation sur le campement avec Hamid relevée et traduite de l'anglais dans le carnet de terrain, septembre 2020).

¹⁰¹ "I swear when I see him, I kill him, really". Dans cette situation, j'ai proposé à Djibril d'aller porter plainte contre X et de l'accompagner au commissariat. Je me trouvais, comme bénévole, dans une situation de médiation qui s'articule tant à des logiques d'aide, de résistance mais aussi de contrôle et de pacification des sentiments d'injustices.

L'interpellation de Hamid fait écho à la criminalisation dont les exilés font plus largement l'objet dans les discours politiques et médiatiques et dénonce l'amalgame de la figure du migrant avec celle du criminel. Sur ce même campement, Romain, un bénévole de SMW, avait été sollicité par des habitants pour appeler la police, parce que m'avait-il expliqué : « lorsque c'est les gars qui parlent anglais et qui demandent une intervention sur le campement, la police ne se déplace pas ». Les bénévoles habitant à proximité des campements sont régulièrement sollicités pour appeler les forces de l'ordre, dans l'espoir d'obtenir une réponse effective. L'absence d'intervention des agents de police est ce qui déclenche la création du collectif de voisins mobilisé contre la présence du campement sur l'Avenue du Président Wilson à partir de l'automne 2019, et cristallise les mécontentements autour du laissez-faire à la suite de l'agression d'un enfant et de sa mère du quartier par un homme identifié comme un habitant du campement¹⁰² :

Ça a été de la colère (reprend son souffle) parce que... On appelle la police. Vingt minutes, une heure, et c'était le jour où il y avait le match au Stade de France¹⁰³ (...). Et là, moi j'ai compris [que personne ne viendrait], je dis « non », je dis, « ce n'est pas normal, on ne peut pas rester comme ça ». J'étais presque à deux doigts de dire : « on bloque, on bloque l'avenue ». Personne ne veut venir, je vous mets au défi, si personne ne vient, là, il y a le stade, il y a le match, on bloque, ils seront obligés de venir. (Extrait d'entretien avec Sadia, fondatrice d'un collectif contre la présence du campement sur l'avenue du président Wilson, décembre 2019)¹⁰⁴.

La priorisation des espaces et des publics à protéger qu'opère la police articule les moyens des forces de l'ordre – en termes d'effectifs, de matériel, de pratiques – aux fins politiques (Rancière, 1998). Cette priorisation reflète des hiérarchies territoriales, mais aussi de classe ou de race. Les habitants du quartier de la Plaine Saint-Denis ne sont pas prioritaires au regard de l'institution policière, et au sein de ce quartier les habitants des campements sont particulièrement peu protégés. L'état des recherches récentes sur les relations entre les forces de l'ordre et la population en France pose le constat unanime de sa dégradation et de la crise de légitimité démocratique que

¹⁰² *Le Parisien*, 15 octobre 2019, *Saint-Denis : tensions entre riverains et migrants après l'agression d'un enfant*. URL : <https://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/saint-denis-tensions-entre-riverains-et-migrants-apres-l-agression-d-un-enfant-15-10-2019-8173476.php>

¹⁰³ Le Stade de France est situé quelques kilomètres plus au nord sur l'avenue, chaque match suscite un important déploiement policier.

¹⁰⁴ D'après les faits qui m'ont été relatés par la fondatrice de ce collectif, un enfant de deux ans a été frappé sur le crâne par une personne identifiée comme un habitant du campement alors qu'ils se croisaient sur le trottoir. Un autre récit de l'événement issu d'une personne ayant assisté à la scène et qui m'a été rapporté par une bénévole (un récit indirect ici aussi) relate que l'enfant qui ne marchait encore pas très bien, est entré en collision avec l'homme qui avait consommé de l'alcool et qui, en retour a agressé l'enfant d'un coup sur le crâne. En réponse, la mère en choc l'a interpellé avec virulence, l'homme lui a donné un coup de poing avant de poursuivre sa route. Il a été rattrapé par les personnes qui "tiennent le mur" sur l'avenue et s'est fait violemment lyncher tandis qu'un attroupement s'était rapidement formé autour de la victime en attendant que les forces de l'ordre viennent interpellé l'homme et la prendre en charge. La police ne venant pas, cet attroupement de plus en plus important constitue le point de départ du collectif de voisins mécontents. Ce moment m'a été présenté comme « la goutte d'eau ayant fait déborder le vase » par mon interlocutrice lors de l'entretien.

traverse l'institution policière, notamment liée au fait que « la police française est porteuse d'un héritage colonial, qui est la source de comportements inévitables à l'égard des minorités visibles » (Delpeuche, 2021, 516).

Par ailleurs, les forces de police sont également présentes au sein des campements, parmi les exilés ou les acteurs de l'aide, à travers leurs « indic's » qui font remonter aux autorités des informations tant sur les exilés habitants les campements, que sur les collectifs et associations qui se mobilisent pour les aider. Leurs présences influencent les dynamiques relationnelles produites à travers les campements.

À ce titre, deux individus – Safia et Yazid – sont présents quotidiennement dans les campements parisiens en 2019 et notamment celui de la porte de la Chapelle, logeant dans un hôtel à proximité. Ils réalisent de nombreux appels à dons sur les réseaux sociaux auprès de la communauté musulmane et accusent généralement les autres acteurs de l'aide de détourner les dons qui leur sont faits. Une dizaine de bénévoles issus de collectifs et associations différents relatent des agressions verbales, des menaces, du harcèlement en ligne et même des agressions physiques de la part de ces deux individus alors qu'ils maraudaient ou distribuaient dans les campements, et ce depuis 2017.

L'effet de ces comportements de la part de Yazid et Safia est double : d'une part, ils permettent de dissuader les mouvements de solidarité envers les exilés en accentuant le sentiment d'insécurité préexistant lors des interventions dans les campements installés sous le périphérique parisien. D'autre part, ce comportement leur permet de rediriger vers eux plus de dons, en se positionnant comme des acteurs plus honnêtes et plus légitimes que les autres. Ces expériences d'agressions et d'altercations violentes ont été compilées et ont fait l'objet de nombreuses plaintes et mains courantes de la part d'associations et de collectifs (MRAP, SMW, Utopia 56) qui n'ont jamais été suivies d'effet : « La mairie de Paris les connaît bien, il y a eu des mains courantes déposées par les agents de la mairie. Ils avaient la même analyse, il y a une protection assez claire au niveau de la préfecture. (...) Ils ont fait un parallèle avec un Afghan qui était clairement un indic' qui est sorti de taule et que la préfecture utilisait à l'époque de 2017, donc là c'est vraiment une protection policière. » (Verbatim issu d'une réunion de l'inter-collectif parisien, avril 2019).

Outre cette stratégie d'insécurisation qui a pour effet d'amplifier les tensions sur le campement, l'action de ces « indic's » participe aussi à la désinformation et limite les possibilités de mobilisation des acteurs de l'aide et des exilés eux-mêmes. En octobre 2020, alors que se prépare la marche des solidarités du mouvement des Sans-Papiers, plusieurs associations et collectifs organisent un passage du cortège par le campement de la porte de Paris à Saint-Denis afin de permettre aux exilés de se joindre à la mobilisation.

Durant les réunions préparatoires, des membres du Gisti, Watizat, Paris d'Exil et SMW distribuent des tracts et informent les habitants de la mobilisation. Lors d'une de ces rencontres où je suis également présente, un groupe d'Afghans vient trouver les membres des associations et collectifs avec inquiétude. Ils demandent : « Est-ce que le rassemblement est autorisé ? » par l'intermédiaire d'un interprète (un homme Afghane d'une quarantaine d'années polyglotte habitant également le campement).

Les militants répondent que oui, en montrant à nouveau le tract où tout est bien précisé, et les Afghans expliquent qu'ils ont bien vu ce tract mais que : « pendant la nuit d'hier, un gars qui parlait dari est passé dans tout le campement, dans toutes les tentes (des Afghans), et a nous a dit de ne pas aller à la manifestation, que les associations mentaient, qu'elle n'était pas déclarée et qu'on allait se faire tabasser par la police et se faire arrêter ». Ils précisent ensuite : « c'était pas un gars du campement, on l'a jamais vu avant, on savait pas d'où il venait et on l'a pas revu après ». L'interprète qui vient de traduire leur question et leur récit s'emploie à leur répondre quelque chose. Ils semblent tous acquiescer à son explication, puis, il se tourne vers les acteurs de l'aide et traduit sa réponse : « ouais, faut pas s'inquiéter, il travaille avec la police. C'était exactement pareil en Serbie quand on organisait des manif contre la fermeture des frontières avec l'aide des associations, il y avait des gars, engagés par les policiers qui venaient tenter de nous dissuader » (notes de terrain, octobre 2020).

Les pratiques de la police à l'égard des campements et leurs habitants, peuvent être analysées selon un « effet en retour » (Césaire, 2014) des pratiques policières coloniales. D'une part, les dissuasions et dispersions ont constitué des modes de gouvernance du colonialisme à l'encontre des populations indisciplinées (Tazzioli, 2020b). D'autre part, le laissez-faire apparent, l'observation à distance des zones des campements et le fait de peu y intervenir tout en maintenant un contrôle du périmètre, s'inscrit également dans la continuité des pratiques policières coloniales (Blanchard, 2015, 39). Plus précisément, vis-à-vis des campements, les forces de l'ordre y maintiennent un état d'exception par leur faible degré d'intervention pour y régler les différends et conflits internes entre les exilés tout en quadrillant et surveillant les interfaces spatiales entre les campements et le reste de la ville.

La dispersion et le laisser-faire, en maintenant une surveillance à la lisière de l'espace des campements, s'inscrivent dans la continuité de méthodes historiques employées à l'encontre des populations colonisées (Blanchard, 2018 ; Rigouste, 2012).

1.4. L'évacuation des campements : consécration d'une gestion des populations exilées en errance par l'urgence et l'informalité.

Pourtant, une ambiguïté demeure dans la relation des exilés en campement à la police. Si la police est actrice du contrôle, elle est aussi un acteur facilement identifiable de leur prise en charge, ce d'autant plus que c'est son rôle également dans d'autres pays européens. Troisième étape du cycle du campement, l'évacuation est l'événement le plus attendu par la majorité de ses habitants dans le contexte parisien. En effet, leur demande la plus récurrente à l'égard des bénévoles est : « savez-vous quand la police doit venir nous chercher ? », « savez-vous quand les bus viendront ? », « quand sera le *chapa* ? ». Pour nombre d'exilés, les forces de l'ordre sont au cœur du dispositif, et le signe de leur prise en charge institutionnelle.

Les évacuations observées à Paris entre 2019 et 2021 se réalisent, pour la plupart, selon un procédé standardisé. Lorsqu'un arrêté d'expulsion est émis par la préfecture, ce qui n'est pas toujours le cas, l'évacuation commence au plus tôt quarante-huit heures après. Vers quatre ou cinq heures du matin, un cordon est déployé par les Compagnies Républicaines de Sécurité (CRS) et encercle l'espace du campement. Il est possible de sortir du dispositif, mais très difficile pour les exilés d'y entrer. Il est aussi parfois difficile pour les bénévoles de collectifs ou d'associations de circuler dans le dispositif.

Des associatifs mandatés par les pouvoirs publics (FTDA), des membres de la Préfecture de région (PRIF) et des agents de la municipalité où se situe le campement (l'UASA pour la ville de Paris) sont présents. Un tri entre les hommes seuls et les publics considérés comme vulnérables (familles, mineurs, femmes) est réalisé. Quelques fois, des policiers de la brigade anti-criminalité (BAC) chargés d'appréhender certains exilés, notamment ceux qui font le choix d'éviter le dispositif d'évacuation, interviennent à la fin de l'évacuation lorsque les autres acteurs sont partis. Ils arrêtent des personnes et les embarquent dans des fourgons. Leurs documents sont contrôlés, elles peuvent être relâchées ou envoyées en centre de rétention administrative en vue d'un transfert dublin ou d'un renvoi dans leur pays d'origine.

Des médias, des élus et des bénévoles d'associations, d'ONG ou de collectifs peuvent aussi être présents. Durant plusieurs heures, les bus se succèdent, sans qu'aucune information sur leur destination ne soit accessible aux exilés ou aux bénévoles. Les lieux d'hébergement sont, dans un premier temps, situés en Île-de-France. Une fois toutes les personnes évacuées, les services de propreté de la ville nettoient le site. Souvent, les associations parviennent à négocier avec les forces de police la récupération des tentes en état. Dans certains cas, le nombre d'exilés excède le dispositif prévu, les personnes restantes sont alors violemment dispersées par les forces de l'ordre.

Les forces de l'ordre recourent à différentes techniques coercitives – notamment la technique de la « nasse »¹⁰⁵ pour contrôler le grand nombre de personnes regroupées (photographie 14) et les incidents sont nombreux. Concomitamment au déploiement de cette nasse, des agents de police passent entre les tentes et somment les personnes de sortir et se regrouper.

Photographie 14 : nasse mise à place à la Porte de Paris à Saint-Denis, le 17 novembre 2020, (source : Facebook SMW)



La nasse s'ouvre sur un passage étroit en entonnoir entre les agents, parfois matérialisé par des barrières de sécurité. Ce passage permet aux personnes d'accéder aux bus. Une file spécifique pour les familles, femmes seules et mineurs est prévue à l'écart. Lors de l'évacuation du campement du pont de Stains le long du Canal Saint-Denis à l'été 2020, c'est tout un parcours en chicanes matérialisées par des alignements de CRS d'au moins 200 mètres de long qui permet aux exilés d'accéder aux bus. Mais la plupart du temps, ces ouvertures en entonnoir débouchent directement sur les bus et créent une très forte pression qui entraîne l'usage de la force.

Lors de l'évacuation du campement de Stains à l'été 2020, un homme fait un malaise cardiaque alors que la foule se presse et se compresse pour suivre le mouvement imposé par les CRS. Il est évacué par les pompiers vers un hôpital. Je le rencontre le lendemain de l'évacuation, sous le pont de la Porte de Paris à Saint Denis. Il a été remis à la rue le matin suivant sa prise en charge à l'hôpital et est un des tout premier nouvel habitant du futur campement de la Porte de Paris. La violence est double, à la fois symbolique (faire s'accroupir les personnes, les faire monter dans des bus aux sièges bâchés pour des raisons sanitaires sans indication de leurs destinations) et physique (bousculades, blessures, gaz lacrymogènes).

¹⁰⁵ La nasse est un cordon de CRS qui encercle le lieu du campement et qui permet de forcer le déplacement des personnes à l'intérieur du cordon d'un point à un autre tout en contrôlant strictement qui entre et sort de la nasse

Une aura d'urgence et d'exceptionnalité encadre le dispositif, pourtant, sa routinisation participe de sa normalisation. Entre juin 2015 et décembre 2021, l'UASA décompte 70 évacuations de campements d'exilés de grandes ampleurs à Paris et plus de 300 opérations de mise à l'abri de petite envergure. Ce dispositif aboutissant à une prise en charge au sein du DNA ou d'autres structures d'hébergement est identifié par les exilés. Lorsqu'une évacuation est prévue et que la rumeur se répand et le nombre d'habitants des campements augmente. Ainsi que l'expliquait une responsable de Médecins Sans Frontières lors d'une rencontre au printemps 2020, les évacuations nécessitent de prévoir à minima 30% de places supplémentaires car leurs rumeurs amènent ceux qui s'abritent ailleurs à se joindre au campement pour bénéficier d'une prise en charge (notes de terrain avril 2020). Cet élément montre bien l'imbrication des campements dans le système des lieux d'accueil en marge des institutions et comment ils servent de moyen d'accès à l'hébergement institutionnel. Pourtant, être présent à l'évacuation n'est pas une garantie d'être pris en charge.

Une enquête menée entre janvier et juillet 2020 par les associations Cèdre – Secours catholique, Utopia 56 et Action contre la faim¹⁰⁶ auprès d'une cohorte de cent exilés rencontrés sur les campements ou en accueil de jour indique que 65% des personnes interrogées ont vécu entre 2 et 5 évacuations. Parmi elles, 35% ont vécu une seule évacuation au jour de l'enquête ; 10% en ont connu entre 6 et 10 et enfin, 10% des personnes étaient présentes à plus de 10 évacuations. La présence de la personne sur le campement lors d'une évacuation ne signifie donc pas nécessairement qu'elle est montée dans un des bus. Ainsi le questionnaire demande combien de fois les personnes ont effectivement accédé à un bus et 30% déclarent avoir réussi à monter dans un bus à chaque évacuation tandis que 70% répondent qu'elles ont, au moins une fois, pas pu (ou voulu) monter dans un bus. Pour éclairer ce point le questionnaire interroge : « pourquoi n'êtes-vous pas monté dans les bus ? ». La moitié cochant la réponse « je n'ai pas pu monter » indiquant qu'il n'y avait pas suffisamment de places ; 20 % répondent « j'avais peur d'être remis à la rue rapidement et préférais garder mon matériel » ; 15 % répondent « j'avais peur de ne pas avoir la bonne situation administrative et donc d'avoir des problèmes », qui sont deux arguments étroitement liés, ceux qui ont déjà été évacués et remis à la rue du fait de leur statut peuvent préférer rester dans un campement et conserver leur tente ; 10 % notent qu'ils ont informé trop tard, ce qui est souvent le cas puisque l'annonce d'une évacuation est conservée secrète jusqu'au dernier moment et se propage informellement, discriminant les exilés qui ont peu de ressources relationnelles ; enfin 5 % répondent que la présence d'autant de policiers sur place leur a fait peur. Ces éléments permettent de nuancer la posture de la préfecture : « la préfecture nous dit : “on a proposé à tout le monde des places et donc maintenant, les seuls qui restent à la rue sont ceux qui

¹⁰⁶ Cèdre – Secours catholique, Utopia 56 et ACF, Rapport d'enquête sur les évacuations de campements en région parisienne URL : <https://www.secours-catholique.org/m-informer/publications/rapport-denquete-sur-les-evacuations-de-campements-en-region-parisienne>

ne veulent pas entrer dans le dispositif ». Et c'est pas vrai. » (*Verbatim* issu d'une réunion de l'inter-collectif parisien, notes de terrain, avril 2019).

Si le dispositif d'évacuations semble rodé, standardisé et routinisé, il varie malgré tout en fonction de l'emplacement du campement et des préfectures mobilisées pour mettre en œuvre l'évacuation. C'est ce que relate Laurent (SMW) présent en mai 2022 lors de l'évacuation du campement dit « du cheval noir », sur le territoire de la municipalité de Pantin, jusqu'ici peu confrontée à l'installation de campements d'exilés :

Cette évacuation au niveau policier, elle donnait vraiment l'impression d'être faite de bric et de broc : des policiers du comico de Pantin, des effectifs du 93, la police municipale de Pantin, les gendarmes mobiles, les pompiers, la police scientifique.... (...) des policiers de base parfois plus spectateurs qu'acteurs avec qui on pouvait parler tranquillement, des gendarmes qui demandent aux bénévoles des explications sur les personnes qu'ils sont en train d'évacuer (...). À mon avis c'est la préfecture du 93 qui organisait le dispositif (et ils n'y connaissent pas grand chose) aidés par la préfecture de région et de FTDA (qui sont plus expérimentés). (Témoignage écrit de Laurent, SMW, sur le dispositif d'évacuation du campement de Pantin, le 12/05/2022).

Le fait que la préfecture autorise dans de nombreux cas la récupération de ce matériel, s'il traduit l'importante mobilisation politique qui a permis de mettre en place cette pratique, entérine également une gestion de ces populations exilées présentes dans les rues de Paris par l'informalité. La notion d'informalité a de nombreuses acceptions, elle concerne les « formes et pratiques, activités, expressions qui, faute de bénéficier d'une reconnaissance et d'une légitimité de la part des prescripteurs et des agents les plus influents du champ, sont "rejetés" en dehors de ce champ quand bien même elles participent pleinement ou accessoirement à sa constitution » (Le Gall et al., 2012, 16).

Par leurs actions de régulation, les pouvoirs publics produisent l'informalité à différentes échelles. Cela s'incarne dans des situations et des pratiques qui posent l'informalité comme un mode de régulation : par exemple, en catégorisant des personnes dans des statuts administratifs qui limitent leurs accès à d'autres formes d'habitat que ceux qui sont marginalisés et informels, ou encore à travers le désengagement de l'État de certains secteurs, notamment autour des questions de logement et d'hébergement (Boudreau, 2016 ; Roy, 2005, 2011) laissant le champ libre à un continuum de pratique relevant de divers degrés d'informalité, où la formalité – en ce qui concerne les personnes exilées – est conçue comme l'exception (Altrock, 2012). Cette gestion par l'informalité ne doit pas être comprise en opposition à une gestion institutionnelle de ces populations, mais comme son prolongement, en imbrication avec le système d'hébergement formel.

Le cycle de formation des campements, n'est complet que lorsque la phase de la masse critique est atteinte et permet la constitution d'un campement. Le campement devient un espace de vie permettant d'accéder à une prise en charge institutionnelle. D'une part, il permet à des personnes exilées en errance vivant à la rue, mais aussi dans des squats, ou chez des tiers, de tenter d'être pris en charge. D'autre part, en stabilisant les habitats, le campement produit un accès à la ville qui peut, dans une certaine mesure, s'affranchir de la carrière de survie et permettre d'autres usages de l'espace urbain et un autre rapport à la ville. J'y reviendrai.

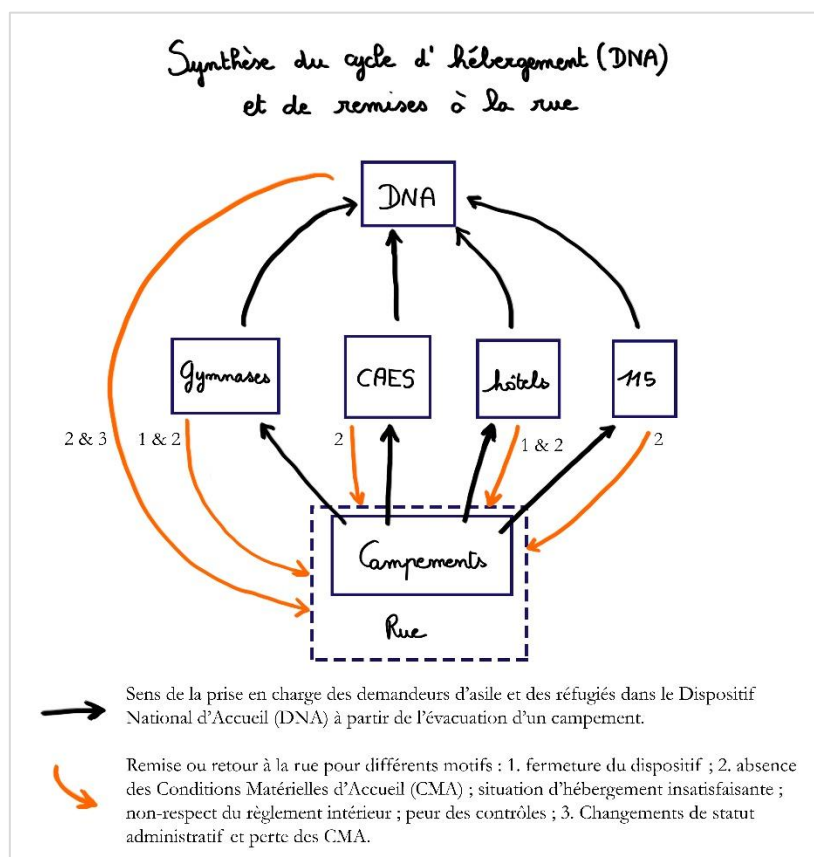
1.5. Mise à l'abri et remise à la rue : des logiques de tri qui nourrissent le cycle du campement

L'évacuation entraîne des orientations dans des dispositifs d'hébergement hétérogènes en fonction des catégories administratives mais aussi en fonction du nombre de places ouvertes pour les circonstances et de leurs durées. Un premier tri s'opère dès l'évacuation avec d'une part, les familles, femmes seules et les mineurs qui sont placés prioritairement dans des hôtels sociaux et les hommes seuls, qui sont idéalement envoyés dans des CAES (Centre Accueil et d'Évaluation des Situations) depuis 2017. Lorsque ces dispositifs sont saturés, des solutions *ad hoc* sont mises en place : le parc d'hébergement d'urgence est sollicité (115), des gymnases sont réquisitionnés et leur gestion est confiée en urgence à des associations gestionnaires d'hébergement (telles que l'Armée du Salut, Aurore, Alteralia, etc.).

Les personnes y sont maintenues théoriquement jusqu'à ce que des agents de l'OFII s'y rendent pour faire l'évaluation des situations administratives des exilés et les orientent dans différents dispositifs¹⁰⁷. La diversité des structures et la complexité du système d'hébergement participent à la production du cycle du campement en poussant de nombreux exilés à nouveau dans les rues pour différents motifs (figure 24).

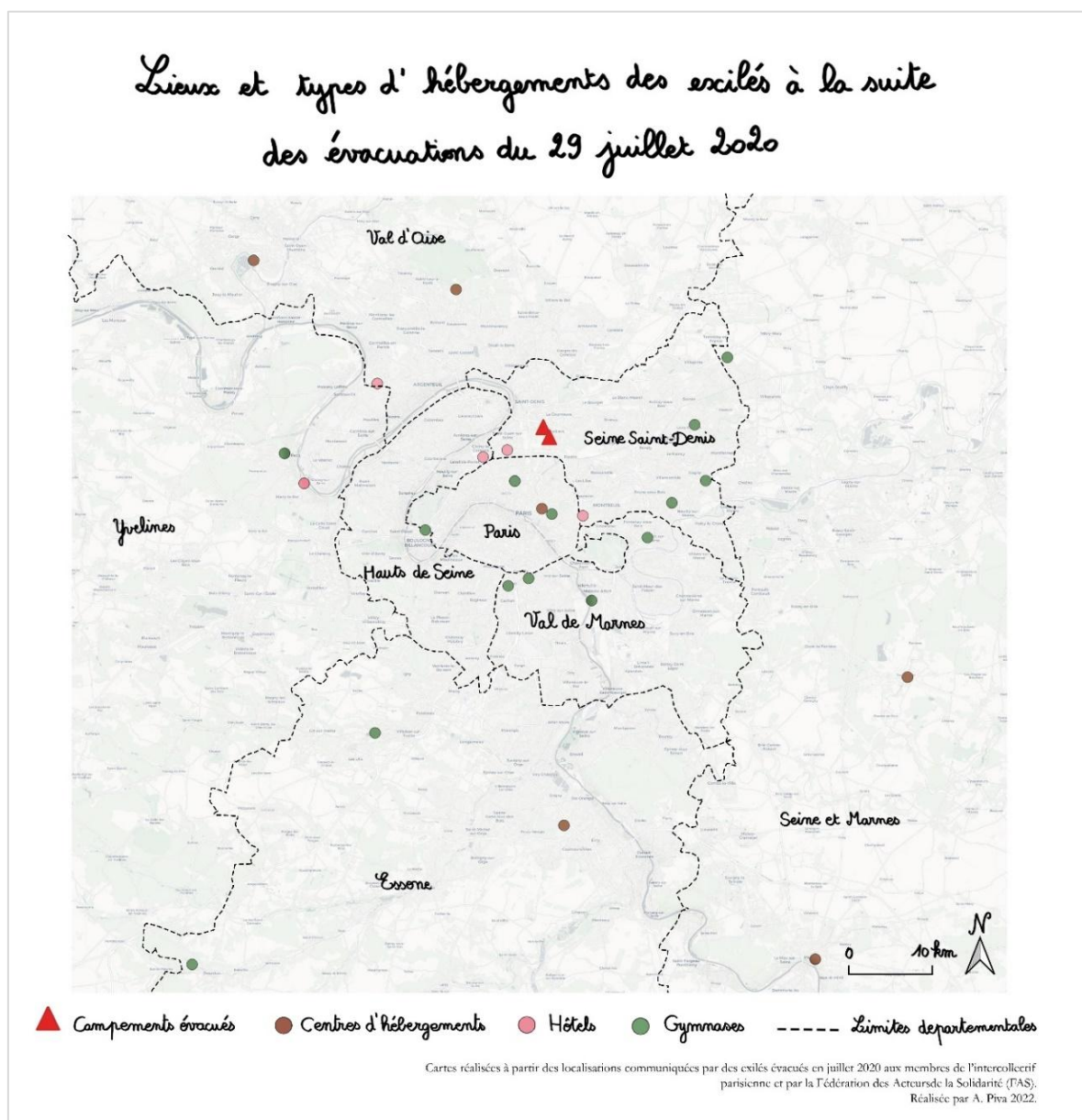
¹⁰⁷ Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) ; HUDA (Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile) ; Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU); etc.

Figure 24 : Synthèse du cycle d'hébergement et de remises à la rue des demandeurs d'asile et réfugiés dans le Dispositif National d'Accueil (DNA)



Parmi ces motifs, il y a d'une part ceux liés à la nature même des structures d'hébergement qui ne sont bien souvent pas en mesure de répondre aux besoins des exilés pour différentes raisons (chapitre 3), et d'autre part, on trouve les catégories administratives qui opèrent un tri entre les ayant droit à l'hébergement (notamment dans le DNA) et ceux remis à la rue car n'ayant pas le statut administratif idoine. De plus, les lieux *ad hoc*, tels que les gymnases réquisitionnés ou les places d'hôtel ont une durée limitée. Il arrive qu'aucune orientation n'ait été proposée avant la fermeture du dispositif et la remise à la rue.

Carte 8 : Lieux et types d'hébergement des exilés à la suite des évacuations du 29 juillet 2020



La carte ci-dessus, a été réalisée à partir des signalements et géolocalisations remontées par les exilés et la FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité) aux membres de l'inter-collectif parisien après l'évacuation du 29 juillet 2020 des ponts de Stains et du Landy. Elle nous donne des indications sur les orientations des 2 112 personnes évacuées, dont 300 décomptées comme vulnérables (familles, femmes, enfants/mineurs). Ce dispositif constitue une première orientation répartie entre des hôtels, des gymnases et des centres d'hébergement de différents types dans toute la région d'Île-de-France. Il est possible d'y constater la diversité des structures, et la prépondérance des gymnases réquisitionnés qui sont au nombre de 14 pour 6 centres d'hébergement et 5 hôtels sociaux (carte 8). Cette première orientation est temporaire et crée des

conditions d'accueil différenciées qui impactent profondément les trajectoires des hébergés (chapitre 3).

Tout d'abord, d'une structure à l'autre, d'un gymnase à l'autre, il y a une hétérogénéité en matière de suivi social. Ceux orientés dans un CAES par exemple, bénéficient d'un suivi par une assistante sociale sur place, et se voient plus rapidement orientés vers une structure d'hébergement pérenne au sein du DNA, le plus souvent dans d'autres régions de France. Cette orientation doit théoriquement être faite en dix jours, mais du fait d'un sous-dimensionnement des places d'hébergement, ce séjour peut être de plusieurs mois. Ceux qui accèdent directement ou après un passage en CAES à un CADA (Centre pour Demandeurs d'Asile) disposent de meilleures conditions d'accompagnement que ceux orientés en HUDA (Hébergement d'Urgence pour Demandeur d'Asile) qui ont moins de crédits alloués, et donc moins de travailleurs sociaux dédiés. Ceux orientés en hôtel ont des conditions d'accompagnement souvent moins favorables, et peuvent rester isolés longtemps avant la mise en place d'un suivi. Enfin ceux orientés en gymnase après une évacuation font face à des conditions de vie en collectif draconiennes.

Par ailleurs, le suivi social est plus difficile à mettre en place dans les gymnases où la préoccupation première des gestionnaires est d'assurer l'acheminement quotidien des denrées alimentaires, des produits sanitaires, de s'assurer que l'infrastructure inadaptée à l'hébergement se maintiennent en état de marche et d'assurer la sécurité à l'intérieur des lieux. Le suivi social existe dans ces structures, mais il n'est pas uniforme et s'avère globalement difficile à mettre en œuvre. Le gymnase ferme lorsque les exilés obtiennent leurs documents de transfert vers une structure d'hébergement, ce qui est appelée l'« orientation directive ». Ils ne peuvent pas la refuser au risque de perdre leurs CMA. Cependant, dans les faits, ces gymnases peuvent parfois fermer sans que l'OFII n'ait eu le temps de venir car la période couverte par le dispositif est terminée (et l'hébergeur est arrivé au bout de ses financements) ou parce que les seules propositions pour les personnes restantes (qui par exemple sont des sans-papiers, ou des dublins déclarés en fuite) sont des dispositifs d'hébergement d'urgence de droit commun où il n'y a d'ores et déjà plus de place et où ils ne sont pas prioritaires. Ces fermetures provoquent des remises à la rue. Outre les remises à la rue liées à la fin du dispositif de prise en charge, les hébergements en gymnase constituent souvent une épreuve, du fait du manque d'infrastructures (cuisines, toilettes) pour le nombre important de personnes qu'ils hébergent (souvent plus d'une centaine). S'ils apportent un soulagement immédiat lié au fait d'être sortis de la rue et d'être au chaud ou à l'abri, les personnes sont souvent laissées dans l'attente et le désœuvrement. La mise à l'abri instaure également une dimension disciplinaire implicite liée à l'attente qui caractérise les dispositifs s'adressant tant aux personnes à la rue (Gardella, 2016) qu'aux personnes migrantes (Kobelinsky, 2014). Cette épreuve de l'attente décourage de nombreux exilés qui décident de quitter les lieux et opèrent un

premier tri entre ceux qui « tiennent bon » et les autres ainsi que le relate le compte rendu d'Émilie, bénévole de SMW de 50 ans :

Juste des nouvelles d'un copain somalien qui était dans un gymnase vers gare du Nord, ils ont été déplacés aujourd'hui dans un [hôtel] ibis porte de Clignancourt. Ils sont super contents (...) En fait ils les ont laissés mariner dans le gymnase, peu de nourriture, des gars bourrés, aucune information, du coup beaucoup sont partis, repartis à la rue. Mais notre ami a tenu bon, et le petit groupe d'irréductibles a été transféré à l'hôtel. (Message d'Émilie (SMW) sur une conversation collective de novembre 2019).

Par ailleurs, outre l'ennui et le désœuvrement qui ne sont pas exclusifs à la vie en gymnase, la défiance de nombreux exilés vis-à-vis des institutions ainsi que la discipline imposée dans les lieux provoquent de nombreux retours à la rue :

C'était hyper long, parce que gérer 100 mecs dans un gymnase, euh... On n'a pas eu de traducteur pendant des jours, c'était un peu l'enfer ce truc. (...) Il fallait que je sache chaque soir qui était dans le gymnase. Donc ils n'avaient plus le droit de sortir la nuit, ou alors il fallait qu'il rentre [avant] une 1h du matin, parce que l'OFII pouvait venir n'importe quand, et il fallait que je puisse savoir combien ils étaient. (...) J'avais une capacité de 100 places, dès le 1^{er} jour il n'y a eu que 90 [exilés], et je suis resté à 90 places à peu près pendant tout le temps, c'était vraiment un exploit par rapport à d'autres gymnases qui se sont vidés (...). Donc il y avait vraiment un travail de confiance à avoir avec eux (...). Pour les rassurer qu'on n'était pas la police. Moi je me suis pris la tête avec l'OFII dès l'entrée parce qu'ils voulaient faire des listes et on les a empêchés (...). Bon c'était assez compliqué. (...) Il y a des paranos qui montent très vite (...) des mecs [qui] sont... super tendus quoi. Une fois que l'OFII est arrivé, on a prévenu tout le monde : « l'OFII arrive, si tu es illégal, vite, casse-toi et voilà », et donc les gens sont partis (Entretien avec Ambre, 31 ans, coordinatrice dans une association caritative à Paris, juillet 2019).

Depuis la circulaire du ministère de l'intérieur du 12 décembre 2017 relative à l'examen des situations administratives dans l'hébergement d'urgence, il est théoriquement possible pour la police d'effectuer ce type de contrôle au sein des dispositifs de mise à l'abri qui succèdent à l'évacuation du campement et plus largement dans tous les types d'hébergement¹⁰⁸.

Outre la peur du contrôle policier, les règlements de certains hébergements sanctionnent les absences injustifiées après un certain horaire par une remise à la rue. Lorsque ces hébergements sont éloignés des centres urbains, ces règles peuvent empêcher les personnes hébergées d'accéder à certaines ressources institutionnelles, associatives, juridiques, ou alimentaires. L'insécurité dans le lieu d'hébergement est un motif important de départs ou de remises à la rue. Dans ces hébergements sont déplacés les problèmes propres aux campements, comme les situations

¹⁰⁸ La publicisation de la Circulaire du 12 décembre 2017 relative à l'examen des situations administratives dans l'hébergement d'urgence a entraîné une saisine du Défenseur des droits qui constate la remise en cause du principe d'inconditionnalité de l'hébergement d'urgence (Défenseur des droits Décision 2018-023).

d'addiction ou de violence, dans un huis-clos qui ne permet pas de s'éloigner spatialement du danger pour s'en protéger. Le système des mises à l'abri et les structures disparates qui le composent, entraînent des inégalités d'accompagnement qui sont déterminantes sur les parcours. Enfin, malgré l'apparente inconditionnalité d'une évacuation qui permettrait de prendre tout le monde dans un premier temps, puis d'effectuer un tri selon les différents critères exposés ensuite, le dispositif opère un filtrage des personnes visant prioritairement à vider les rues.

En effet, durant une brève période en avril 2019, les accueils de jours tenu par les associations France Horizon à Cité et par Aurore à Denfert Rochereau, se sont vu demander de cesser les enregistrements sur les listes de transfert vers des hébergements par la PRIF¹⁰⁹. Le dispositif de transferts devait participer à la résorption des campements en orientant une cinquantaine de personnes par jour vers les CAES à l'époque :

En avril 2019, il y a eu un laps de temps de deux semaines où on nous avait complètement changé le cahier des charges. On était plus censé faire de transferts de demandeurs d'asile (...) [ils] devai[en]t être pris en charge directement depuis les campements via FTDA. (...) Finalement au bout de deux semaines, ils se sont bien rendu compte que c'était trop compliqué, donc on a repris les transferts des demandeurs d'asile et les primo-arrivants exclusivement mais plus les réfugiés. (Mireille, coordinatrice d'un accueil de jour parisien, entretien de juin 2021, ODA)

Cette décision de cesser les transferts, qui ne durera que quelques semaines, est motivée par le fait que dans ces accueils de jour « se présentent beaucoup de population ouest-africaines qui sont pas forcément sur les campements et que donc ça ne vide pas la rue, donc ça n'intéresse pas [la préfecture] » (compte rendu d'une réunion de l'inter-collectif, avril 2019). La préfecture souhaite utiliser exclusivement le recours aux maraudes et le ramassage par bus afin de viser les habitants des campements. Ainsi, « la consigne sur comment être pris en charge pour les personnes qui le souhaitent est : va sur le campement » (*verbatim*, réunion de l'inter-collectif, notes de terrain, avril 2019). Le parallèle est fait par les acteurs présents lors de cette réunion avec la situation du Centre de Premier Accueil (CPA) de la porte de la Chapelle ouvert entre l'automne 2016 et l'hiver 2018, qui dans les faits « renvoyait ceux qui étaient pas Afghans et Soudanais en leur disant, “vous vous avez une communauté [vivant en squat et en foyer] qui peut vous héberger, nous on prend seulement les gens qui sont à la rue” » (inter-collectif, avril 2019). Ce constat renforce l'idée que le campement, dispositif informel, devient une étape nécessaire dans le processus de prise en charge des demandeurs d'asile à Paris, constat qui permet une instrumentalisation de plus

¹⁰⁹ En effet, après la fermeture du Centre de Premier Accueil (CPA) dans le nord de Paris en mars 2018, la préfecture a mis en place deux accueils de jour dans Paris auprès desquels les personnes demandeuses d'asile peuvent s'enregistrer pour obtenir un transfert vers les CAES. En 2021, ces accueils disposant de transferts sont au nombre de quatre.

en plus importante de ce moyen d'action par les personnes exilées réclamant l'accès à un hébergement institutionnel (chapitre 6).

La formation du Baobab traverse les mêmes étapes que le cycle du campement observé à Paris, avec quelques nuances cependant. Après l'évacuation de novembre 2018 qui a concerné plus de cent personnes, il est devenu plus difficile pour le campement d'atteindre sa masse critique et de se maintenir matériellement nuit et jour. De fait, les 80 habitants du campement ne sont pas très visibles. Cette invisibilité est accrue par la configuration urbaine du campement, situé dans un espace excentré des quartiers d'habitation. La présence policière y est maintenue quotidiennement avec des patrouilles faisant une ronde une fois le matin et une fois le soir. Plutôt que des évacuations avec des mises à l'abri, les forces de police procèdent à un gardiennage et à des dispersions occasionnelles au matin assortie d'une destruction du matériel. On peut dès lors constater que le campement est surtout maintenu par la mobilisation des acteurs au sein de l'infrastructure d'arrivée de Tiburtina. C'est donc un cycle, tronqué qui oscille en quelque sorte entre l'étape de rejet et d'installation, avec des phases de tolérances et des moments de dispersion rappelant la présence policière : « à l'extérieur de la station, la police est beaucoup venue (...) je veux dire, depuis juin (2018) jusqu'à maintenant (janvier 2019) cinq fois. Ils viennent à la gare et jettent toutes les affaires au nom de l'*ordine pubblico* (l'ordre public). (Entretien de février 2019, traduit de l'anglais, avec Chiara, 24 ans, étudiante et bénévole au Baobab). Il faut noter cependant que, durant la période du premier confinement, la présence policière a été renforcée sur le périmètre avec pour effet, notamment, d'empêcher les personnes exilées de quitter le quartier de la gare de Tiburtina, amenant le campement à 300 habitants avec la baisse de circulation des trains.

Ainsi, dans le contexte parisien, le processus de la mise à l'abri ne clos pas le cycle du campement, mais se pose dans son prolongement. Dans les deux villes, les nombreux éléments qui limitent l'accès au système d'hébergement institutionnel entraînent des retours à la rue qui nourrissent la formation de nouveaux campements malgré les tentatives de dispersions. Dans le cas parisien, le campement devient indirectement une voie d'accès au système de prise en charge institutionnel, tout en restant un dispositif de filtrage des exilés en fonction de leur statut, d'une politique d'évaluation de la vulnérabilité, et de leur présence à la rue.

La question de l'habitat est centrale pour saisir la relation à la ville qui émerge à partir de l'errance et j'ai choisi de me focaliser sur le campement afin de comprendre le rapport à la ville qui émerge depuis une forme d'habitat issue d'une situation de rue. La régulation des campements permet de saisir les modalités de gestion des exilés dans l'espace urbain qui consistent en une invisibilisation par mise en mobilité. La présence des exilés dans l'espace public lorsqu'elle est individuelle est traitée de manière très similaire à celle des autres publics à la rue (Froment-Meurice, 2016).

Si l'habitat dans l'espace urbain est construit comme un problème public, quelles sont les pratiques spatiales des exilés dans ces conditions ? La seconde partie du raisonnement poursuit l'analyse des pratiques spatiales des personnes exilées en errance. Je mets au jour le fait que l'errance se traduit par un rapport à la ville hybride qui traduit une intégration à la fois différentielle (Mezzadra & Neilson, 2010) en fonction des situations administratives, mais surtout dynamique, à mesure de l'apprentissage urbain, et l'intégration urbaine qui se met en place.

2. Habiter la ville depuis l'errance : une intégration urbaine « mineure » ?

Dans cette seconde partie, j'analyse principalement les lieux côtoyés en ville par les exilés à partir des campements en m'inspirant de la notion d'intégration mineure (*minor integration*) (Mavrommatis, 2018), où les liens créés à partir d'un côtoiement de la ville participent de la stratégie de survie des exilés sur place et à une forme d'intégration dans la ville alors même qu'ils se déclarent en transit (2018). Selon Georgios Mavrommatis, il faut percevoir l'intégration de la perspective de « l'agentivité des exilés (individuelle et collective) qui trouve (ou perd) son chemin à travers les limitations, les obstacles et les contraintes » (2018, 871). Cette prise en compte permet d'appréhender l'intégration comme un phénomène fragmenté qui se réalise en cours de route et en divers lieux car les ancrages temporaires jouent un rôle déterminant dans les trajectoires. L'emploi du terme « mineur » renvoie surtout à la dimension transitoire et éphémère de celle-ci.

Dans la perspective de l'errance des exilés – c'est-à-dire de l'achoppement de l'autonomie sur le contrôle et ses effets sur les expériences spatiales urbaines des exilés – je propose d'interpréter l'idée d'une intégration « mineure » également en termes de hiérarchie socio-spatiale, et pas seulement dans une dimension temporelle éphémère. Car l'intégration dans l'espace urbain est à la fois différentielle, c'est-à-dire qu'elle dépend en partie des situations administratives dont il faut tenir compte, mais aussi dynamique, à travers différentes pratiques spatiales qui appartiennent à différents registres (allant de l'habitat, au commerce, en passant par les loisirs).

Je pars tout d'abord de l'analyse des pratiques spatiales des exilés vivants en campement en réalisant la géographie des lieux ressources associatifs et institutionnels dispersés en ville. Ces derniers implémentent une forte mobilité mais aussi de l'attente. En fonction des situations administratives et des ressources, ces mobilités sont plus ou moins importantes. J'analyse en conclusion de ce premier temps comment ces expériences urbaines des territoires ressources, conjuguées avec l'impossibilité de prendre place en ville, l'épuisement et le harcèlement policier précédemment mis au jour, participent à inscrire les exilés dans des carrières d'errance. Dans un second temps, je montre comment les exilés en errance, s'inscrivent dans l'espace urbains en modifiant les usages de certains lieux publics, et comment leur présence s'inscrit dans une

fabrique de la ville par le bas. Enfin, loin des espaces marginalisés, j'interroge les autres spatialités observées dans les mobilités quotidiennes de certains exilés habitant en campement. Ces mobilités plus diffuses amènent au côtoiement de centralités touristiques cosmopolites afin d'y « passer le temps ».

2.1. Un territoire ressource qui « use les pieds » et intègre les exilés dans des carrières de survie.

En premier lieu, les pratiques spatiales des personnes exilées vivant à la rue ou en campement, répondent à des logiques très similaires à celles des personnes sans-abris. Observées à l'échelle individuelle, leurs mobilités quotidiennes sont caractérisées par la nécessité d'accéder à des ressources de base pour répondre à leurs besoins. Cette mobilité prend place au sein de lieux qui recoupent ceux de l'assistance publique à destination des personnes à la rue et de lieux issus d'un maillage associatif et institutionnel s'adressant aux personnes migrantes précaires spécifiquement.

2.1.1. Une géographie fragmentée des lieux ressources à Paris et à Rome

Dans le contexte parisien post-2015, de nombreuses associations et collectifs ont vu le jour afin d'accompagner les personnes exilées au moment de leur arrivée, mais aussi lorsqu'elles ont été exclues durablement des dispositifs d'hébergement institutionnels. Paris est le lieu d'initiatives portées par une multitude d'acteurs qui prennent la forme de maraudes, de permanences juridiques et sociales, de distributions alimentaires et de matériel. En mars 2017, un collectif édite le « guide du demandeur d'asile à Paris » – qui devient le « Watizat » par la suite – afin de référencer ces initiatives et de les rendre plus accessibles aux personnes exilées. Il recense de nombreuses adresses de structures proposant une assistance aux publics exilés (alimentaire, sanitaire, juridique, administrative, linguistique, culturelle et sportive). Il est réactualisé chaque mois – garantissant des adresses et horaires à jour – et traduit en cinq langues (français, anglais, dari, pachto, arabe). Cette réactualisation est nécessaire dans un paysage de mobilisations mouvant. Le guide est distribué dans les campements parisiens par des maraudes associatives ou institutionnelles ou dans les accueils de jour (carte 9).

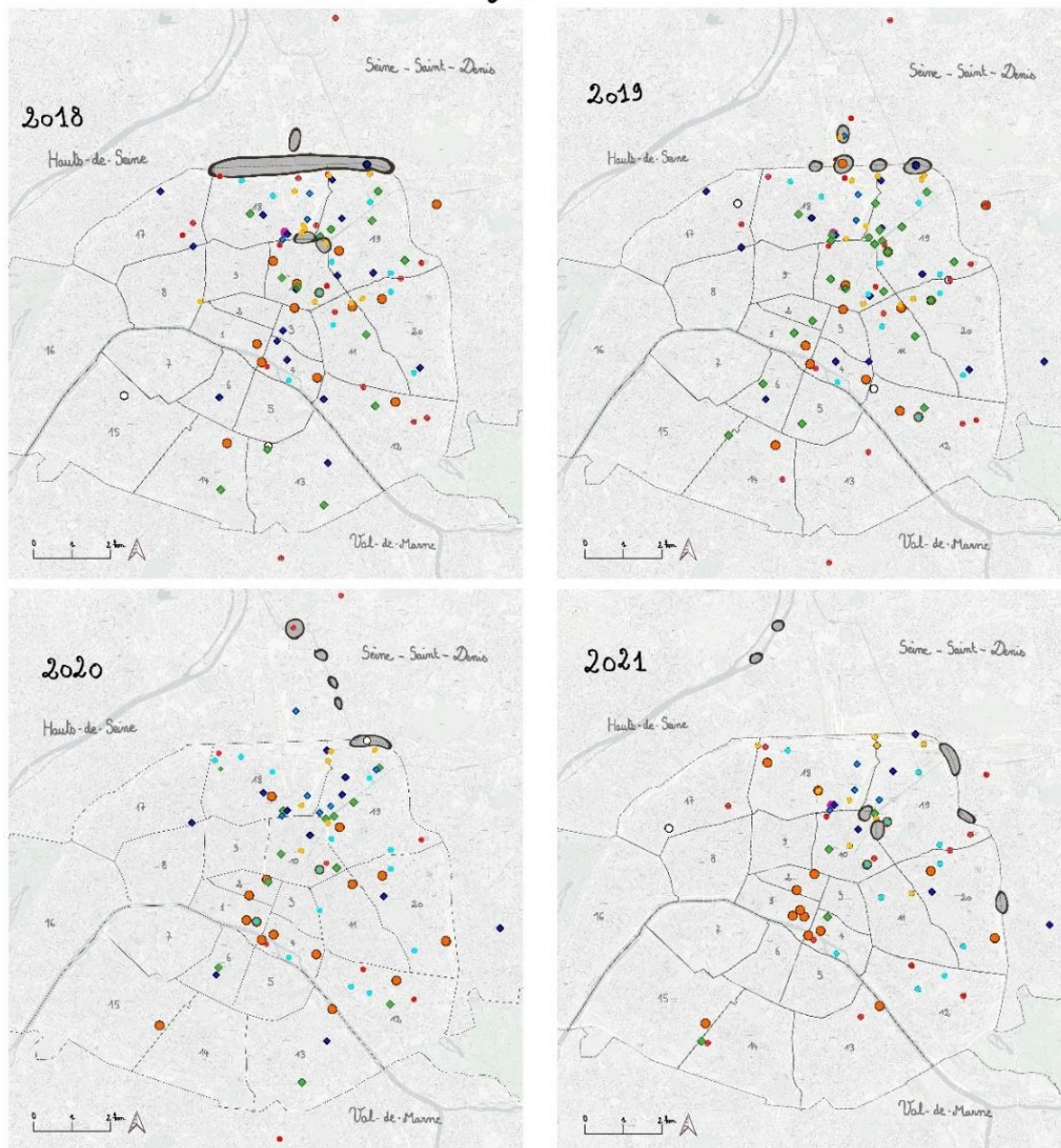
Je me suis basée sur les guides Watizat de quatre automnes consécutifs pour cartographier les lieux ressources. Les cartes montrent la diversité et la répartition générale des acteurs associatifs et institutionnels de l'aide aux exilés sur le territoire parisien intra-muros et en proche périphérie, mais également la raréfaction de ces lieux ressources dans le temps. Le guide recense prioritairement les ressources présentes dans Paris et se fonde sur la connaissance pratique du terrain de l'aide aux exilés qu'ont les membres de Watizat.

La dimension séquentielle des cartes montre les ressources les plus stables géographiquement et celles qui ne le sont pas d'une année sur l'autre, elle montre aussi les ressources les plus concentrées. Parmi celles-ci, on trouve les distributions alimentaires (●), qui sont localisées dans le nord-est du 9^{ème} arrondissement, dans le 18^{ème} et l'ouest du 19^{ème} pour les périodes indiquées, reflétant l'implantation initiale des campements en 2015 et 2016 (chapitre 6). Il faut néanmoins prendre en compte que des distributions sont susceptibles d'être mise en place pour de courtes périodes dans les campements et donc de suivre leur géographie qui échappe aux temporalités de la cartographie. De même, les maraudes ne sont pas référencables, seules des distributions en points fixes le sont. D'autres ressources sont, au contraire, peu sensibles à la géographie des campements, c'est le cas des bibliothèques (◆) ou des bains publics (●) qui sont plutôt stables dans le temps.

Ensuite, il est possible d'observer une baisse générale des ressources référencées dans le guide. C'est le cas pour les cours de français (◆) au fil des années passant de 22 en novembre 2019 à 5 en octobre 2021. Il en va de même pour les permanences juridiques (◆) qui étaient au nombre de 16 en octobre 2018 et ne sont plus que 6 en octobre 2021. Cette situation peut être en partie expliquée par l'effet de la pandémie sur la baisse du nombre de volontaires associatifs.

Carte 9 : Lieux ressources associatifs et institutionnels à Paris recensés dans le Watzizet, automnes 2018, 2019, 2020, 2021

Cartographie des lieux ressources associatifs et institutionnels à Paris recensés dans le Watzizet, automnes 2018, 2019, 2020, 2021



Types de lieux ressources

- Accueil de jour
- Distributions alimentaires
- Santé (PASS des hôpitaux, permanences, centres médico-sociaux, permanences mobiles)
- Domiciliations
- Douches
- Zones des principaux composants
- Tenances
- ◆ Permanences juridiques
- ◆ Cours de français
- ◆ Bibliothèques

Cartographie des ressources référencées dans les guides édités par l'association Watzizet croisée avec la géographie des composants.
Guides d'oct. 2018, nov. 2019, oct. 2020, oct. 2021

Certaines ressources sont peu présentes dans ce référencement, comme les vestiaires (●) ou les organismes de domiciliation (○). Il faut néanmoins noter que certains lieux permettent ensuite une seconde orientation vers d'autres organismes qui ne sont pas référencés afin de ne pas saturer le guide. C'est notamment la fonction des accueils de jour (●).

Ces accueils jouent un rôle central dans la géographie de l'errance et leur nombre reste stable au fil du temps même si leur géographie varie d'une année sur l'autre. Cette instabilité découle notamment du recours à l'immobilier intercalaire qui permet d'ouvrir des lieux d'accueil institutionnels entre deux temporalités d'un projet urbain. Ces accueils permettent de concentrer des ressources comme les vestiaires, les cours de langues, les douches, les permanences juridiques, administratives et sanitaires. Certains d'entre eux organisent un service alimentaire et surtout, permettent d'accéder à l'hébergement via le système de transferts évoqué précédemment.

Enfin, certaines de ces ressources s'adressent à des publics spécifiques, comme les femmes, les familles, ou les mineurs. Pour ces derniers, il y a un effet de concentration des acteurs qui dessine un territoire ressource dans l'est parisien. Des actions d'assistance à leur égard (distribution alimentaire, orientation en hébergements solidaires, cours de langue, etc.) prennent place dans le 11^{ème} arrondissement. Cela s'explique entre 2018 et 2021 par une présence importante de jeunes exilés dans l'espace public de ces quartiers, tels que le parc de Belleville, le square Jules Ferry ou la place de la République, dont ils ont fait des lieux de sociabilité quotidienne (Piva & Runet-Arnoux, 2022). Cette géographie s'est construite autour du Dispositif d'Évaluation des Mineurs Isolés Étrangers (DEMIE 75) de la Croix-Rouge française à proximité de l'arrêt de métro « Couronnes » entre le 11^{ème} et le 20^{ème} arrondissement. Les nombreux refus ont produit des situations de rue dans le quartier mais aussi une zone autour de laquelle l'aide associative s'est structurée.

Ce point permet d'attirer l'attention sur le fait qu'il existe des micro-géographies au sein des territoires recouverts par les structures de l'assistance associatives et institutionnelles qui sont étroitement liées aux réseaux relationnels, interindividuels ou communautaires. En effet, les acteurs de l'aide, par les effets de réseaux, se spécialisent progressivement auprès de certaines catégories d'exilé (majeur, mineur, femme), de type de procédure (dublin, réexamen) ou de nationalité, souvent malgré eux :

Clémence, bénévole de 26 ans à Utopia 56 me confirme qu'ils [les bénévoles] sont répartis par nationalité et me dit : « quand on est bénévole pour une nationalité, on se spécialise : moi je suis avec les Somaliens. Ça se fait tout seul, comme ça, on discute, on en rencontre plusieurs et on arrive mieux à s'occuper de leurs dossiers, car chaque nationalité a ses difficultés qui lui sont propres. » (notes de terrain, août 2019)

Il faut aussi tenir compte des conseils prodigués par les pairs et qui déterminent le choix de certains acteurs, et donc de certains lieux ressources, au détriment d'autres. Cela participe à orienter les exilés plus précisément dans la géographie des acteurs de l'aide mais aussi à produire des infrastructures différenciées en fonction des réseaux, et parfois des communautés. Ainsi que le dit Elham : « J'ai dit à mon ami de pas aller à Créteil, ils travaillent pas bien là-bas. Il est d'accord avec moi, à [la permanence juridique inter-associative de] la Chapelle, ils sont mieux, ils sont *ourbatchai*¹¹⁰ » (notes de terrain octobre 2022.).

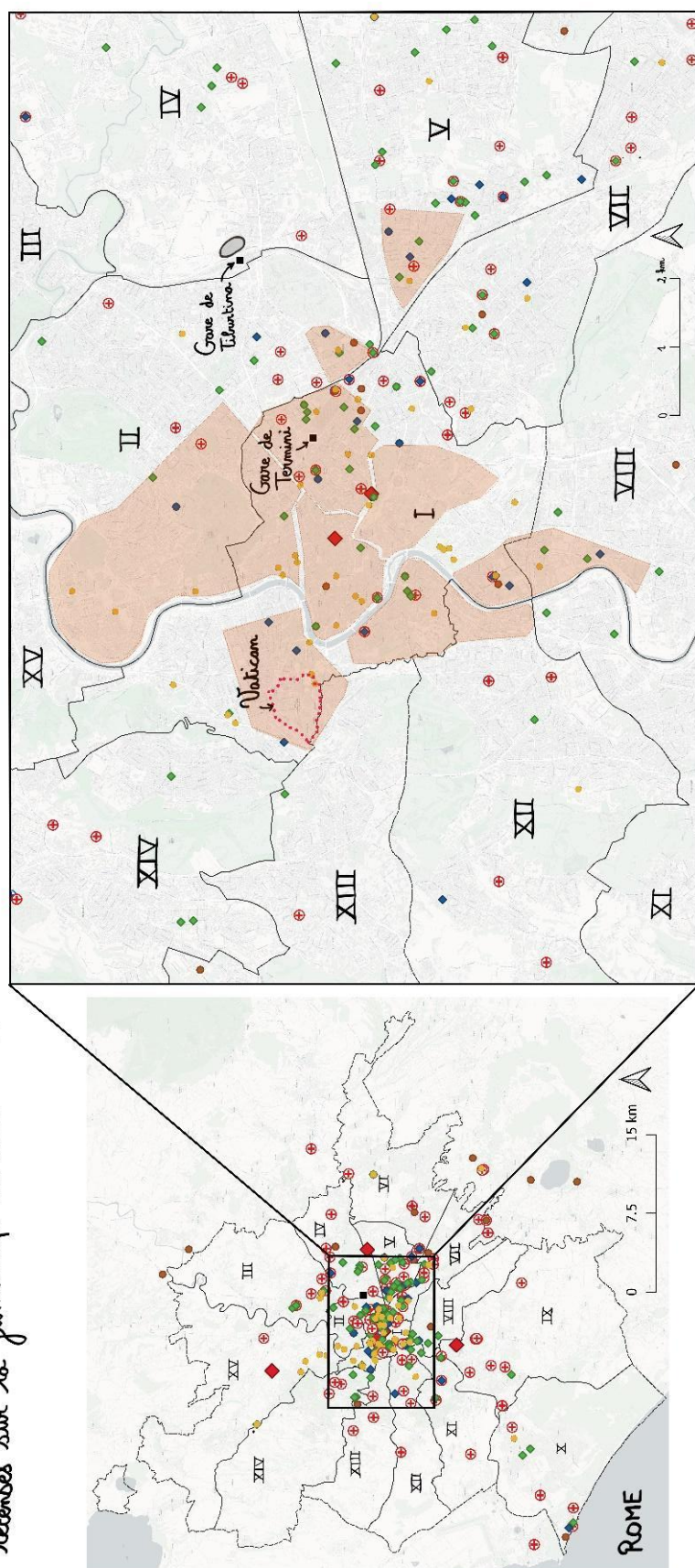
La carte des ressources à Rome a été élaborée à partir de la « Jumamap¹¹¹ » qui est un annuaire cartographique et participatif de ressources et services auxquels les exilés peuvent théoriquement accéder en Italie (carte 10). Le modèle déclaratoire de la Jumamap à l'échelle nationale est différent du système de recensement mensuel du Watizat à l'échelle parisienne. La Jumamap n'indique aucune date de dernière mise à jour des informations référencées. Les informations de localisation relevées à l'été 2022 à des fins de cartographie peuvent donc être antérieures et ne plus refléter les ressources réelles à disposition. Le projet de Jumamap émane d'une permanence téléphonique mise en place en 2016 par l'ARCI (*Associazione Ricreativa e Culturale Italiana*) visant à répondre aux questions des personnes migrantes récemment arrivées en Italie, en lien avec leurs procédures de régularisation ou l'accès aux services publics.

La taille de la municipalité de Rome est bien supérieure à celle de Paris et il est possible d'observer une concentration des ressources associatives et institutionnelles dans les *municipi* centraux de la capitale italienne. La concentration est plus importante dans l'est du premier *municipio*, notamment dans le quartier de la gare de Termini ainsi que dans les 5^{ème} et 6^{ème} *municipi*. On constate notamment dans le premier *municipio*, une répartition particulière des distributions alimentaires qui sont présentes dans les zones touristiques. Cette géographie reflète celle des institutions religieuses de l'aide aux pauvres situées au sein des nombreuses églises de Rome qui s'adressent à tout type de publics à la rue.

¹¹⁰ « اوربچی » Veut littéralement dire en pachto « enfant de feu », et signifie ici « déterminés » et « efficaces ».

¹¹¹ URL: <https://www.jumamap.it/en/>

Cartographie des lieux ressources associatifs et institutionnels à Rome recensés sur la Jumamap en octobre 2022



1. Éléments structurants du territoire
 - Limites de l'État du Vatican
 - Limites des municipi de Rome
 - Gares
 - Zones touristiques
2. Types de lieux ressources
 - Distributions alimentaires
 - Cours d'italien
 - Orientation professionnelle
 - Compagnement du Bodaib
 - Permanences juridiques
 - Lieux administratifs
 - Santé (hôpitaux, permanences sociales, ONG médicales)
 - psychosociales, ONG médicales

Cartographie des ressources référencées dans la Jumamap en octobre 2023 croisée avec la localisation du compément au Bodaib, Réalisé par A. Jov, 2-24

C'est une particularité du paysage associatif romain d'aide aux personnes à la rue mise en exergue par une responsable de la *Casa dei diritti sociali* dans une conversation de mars 2018 : « Les associations d'aide aux migrants à la rue doivent collaborer main dans la main avec des associations religieuses, car à Rome, c'est elles qui ont l'argent et le pouvoir. Sans coordination, on ne peut pas exister à Rome. La *casa dei diritti sociali* fait des cours de langue, de l'aide juridique. Mais l'aide de première ligne, c'est l'action des organisations religieuses » (notes de terrain, mars 2018). Ainsi, là où de nombreuses initiatives *ad hoc* émergent en 2015 devant l'ampleur des campements dans les rues de Paris à l'initiative des voisins des campements, le tissu associatif d'aide aux personnes à la rue à Rome permet de répondre en partie à la présence de la population exilée en errance.

Les activités de distribution alimentaire et d'aide matérielle et sanitaire de première ligne mises en place par les paroisses et les grandes organisations catholiques telles que Caritas (Secours Catholique), *San Egidio* ou le *Centro Astalli* par exemple, sont centrales et c'est vers elles que se tournent les exilés à la rue. L'expérience du Baobab fait figure d'exception dans le paysage du « centre » de Rome. La responsable de la *Casa dei diritti sociali* poursuit ainsi son analyse des acteurs :

La seule expérience auto-gérée [d'exilés¹¹² en campement] est Baobab et encore... Elle s'institutionnalise petit à petit en voulant prendre un statut d'association (...) ils s'adaptent pour se maintenir dans le temps (...). Et concernant les [autres collectifs autogérés], il y a aussi les collectifs anarchistes qui militent pour le droit au logement et font des occupations de bâtiments autogérés, certaines pour les migrants uniquement, comme la lotta per la casa à Collatina et Romanina. Nous les connaissons, mais ne travaillons pas avec eux (notes de terrain, mars 2018).

Cette centralité des ressources romaines explique une partie importante des mobilités quotidiennes que doivent réaliser les exilés du campement du Baobab, ainsi que les habitants de squats ou des centres d'hébergement généralement situés en périphérie de Rome (carte 2). Par ailleurs, la gare de Tiburtina n'est pas une infrastructure d'arrivée aussi développée que celle de Termini pour les personnes exilées. Cela s'explique par le fait que cette gare initialement régionale a été réaménagée pour devenir une gare de correspondance nationale pour les trains à grande vitesse. Ce projet, initié au début des années 2000, s'inscrit dans le cadre d'une requalification urbaine. La gare est située dans une zone urbaine plutôt relâchée, avec des friches importantes à proximité et presque aucun voisinage résidentiel direct sur la face nord-est où se situe le campement. Les modes d'intervention des acteurs de l'aide passent par des maraudes ou des permanences sanitaires mobiles. Il n'y a pas de lieux ressources communautaires visibles aux

¹¹² La question des populations Roms en campement à Rome n'est pas abordée dans cette thèse (Vitale, 2020).

alentours de la gare telles que des restaurants, épiceries ethniques ou des magasins de téléphonie. Le commerce informel qui a lieu dans la gare, tout comme les acteurs de l'aide sont étroitement contrôlés par les services de sécurité de *Grande Stazione*, l'organisme gestionnaire de la station. Il s'agit d'une présence des acteurs de l'infrastructure d'arrivée qui n'est ancrée dans aucun locaux « en dur », et qui fait donc l'objet d'une faible formalisation.

A *contrario*, la gare de Termini est une gare « cul-de-sac », qui s'inscrit dans un quartier d'immigration historique abritant initialement des migrants de l'intérieur pauvres dans l'immédiat d'après-guerre, puis des générations de communautés migrantes originaires d'Europe, d'Asie ou d'Afrique (Banini, 2021). Des structures d'assistance et de solidarité s'y sont implantées au fil des années, telle que *la Casa dei i diritti sociali*, présente depuis 1984 qui s'est progressivement spécialisée auprès des publics migrants à mesure que l'Italie devenait un pays d'immigration et que le quartier de Termini devenait une infrastructure d'arrivée transnationale. Cette stratification des ressources dans le temps structure la gare de Termini comme une infrastructure d'arrivée plus importante que celle de Tiburtina, même si ses gestionnaires mettent eux aussi en œuvre de nombreuses mesures visant à dissuader l'installation des personnes sans-abris (migrantes ou non).

Les deux cartes diffèrent par leurs modes de référencement et la catégorisation des ressources. Il est donc impossible de les croiser strictement. Malgré cela, elles permettent de saisir l'emprise géographique des associations et institutions auprès desquelles les personnes exilées en errance sont susceptibles de se rendre et ces localisations confirment et recoupent en partie les pratiques spatiales des personnes exilées observées dans les deux villes. Par ailleurs, plus que des sources de données, la Jumamap comme le Watizat, sont des éléments constitutifs de la structuration de l'aide sur le terrain. Ces outils participent à rendre visible des initiatives, souvent fragmentées, mises en place par les associations et les collectifs locaux avec l'objectif de permettre aux personnes exilées de s'orienter elles-mêmes et de s'autonomiser, mais aussi de permettre aux acteurs de l'aide de prendre connaissance des actions menées par chacun, et de se constituer en réseau afin d'orienter les personnes exilées. Pour conclure sur les cartographies, je tiens à mentionner que les deux outils ne prétendent pas à l'exhaustivité et paradoxalement, le processus cartographique peut donner l'impression d'une certaine abondance des ressources sur les deux territoires. Or la question n'est pas tant celle de leur présence, mais celle de leur accessibilité et de leur efficacité à répondre aux besoins des personnes exilées en errance.

2.1.2. Circulations, crainte des contrôles et attente.

Le premier élément constitutif des pratiques spatiales des exilés en errance est leur circulation entre différents lieux ressources pour répondre à leurs besoins de base. La présence d'un campement ou d'un accueil de jour qui permet d'accéder à plusieurs ressources à partir du même lieu, réduit la nécessité de circuler et amène souvent un soulagement pour les exilés : « un matin

sur l'avenue (...) un des exilés me dit qu'ils nous sont reconnaissants pour les petits-déjeuners, que ça leur évite d'aller à une distribution ailleurs et que, pour ceux qui ont des rendez-vous, ils peuvent « partir directement en ayant quelque chose dans le ventre » (notes de terrain janvier 2019).

Ensuite, circuler en ville nécessite de pouvoir utiliser les transports en commun. Cela est grandement conditionné par la situation administrative, les ressources économiques, et par le fait de savoir s'y orienter dans un contexte où les exilés ne maîtrisent parfois ni la langue, ni les codes signalétiques et ce, dans des infrastructures souvent labyrinthiques comme le métro parisien. L'apprentissage du fonctionnement des métros, trams et bus, est transmis par des pairs ou des bénévoles durant des accompagnements. Cette transmission concerne également des pratiques subversives :

Nous nous rendons tous ensemble avec Brahim et d'autres membres du collectif des jeunes tchadiens dans le métro. Alors que je me dirige vers les tourniquets pour entrer, je vois le groupe bifurquer à gauche. Sans ralentir, Moussa se place devant les portes battantes de la sortie, prend appui avec ses pieds de chaque côté du passage et tend le bras de l'autre côté des portes pour activer un détecteur de mouvement. Il se recule rapidement tandis que les portes s'ouvrent, puis s'y engouffre en tenant les battants, suivi par les autres membres du groupe. Brahim voit mon étonnement : « ben oui, la première fois que je suis venu à Paris Moussa m'a montré comment on fait (rires). » (Notes de terrain, août 2019).

Certains moyens de transport sont privilégiés pour ceux qui craignent les contrôles :

À Paris, les ressources sont vraiment éloignées les unes des autres et ça pose un problème parce qu'on est obligé de prendre le métro et que, quand tu as pas vraiment de ticket, ou pas d'argent à dépenser dans un ticket, c'est un vrai problème pour accéder aux ressources, à cause de la peur de la police. Là à Rome, dans le bus, ils ne t'embêtent pas, il n'y a pas de contrôle, c'est tranquille, tu peux circuler dans Rome. Donc ça c'est le gros avantage (Conversation avec Amidou, un Malien de 30 ans, sans-papiers et venu à Rome depuis Bagnolet depuis un mois, notes de terrain, août 2020).

Lorsque l'exilé peut produire un récépissé en cours de validité ou un titre de séjour, le risque d'être incarcéré en centre de rétention est moins élevé. En revanche, la peur des contrôles dans les transports est particulièrement exacerbée lorsque la situation administrative de la personne la rend expulsable. C'est notamment le cas pour les dublins en fuite ou les sans-papiers qui sont souvent beaucoup plus réticents à emprunter les transports en commun du fait des risques d'enfermement et de déportation consécutifs à un contrôle. Ces craintes se traduisent par un recours limité à ces modes de transport, à une adaptation des modes de déplacements, à des stratégies de contournement des contrôles ou à une réduction parfois forte de la mobilité conduisant à des situations d'isolement et de d'auto-confinement qui passent par un repli dans l'espace privé lorsque cette solution existe (Le Courant, 2016). Les usages que font les exilés

expulsables de la ville renvoient ainsi à une « géographie de l'épreuve » (Dahdah, 2015, 218), qui suppose de pouvoir s'accommoder d'un espace marginal et des contraintes qui en découlent.

Au-delà de la peur des contrôles, la vaste majorité des exilés vivant en campement ou à la rue a le souci de ne pas renvoyer l'image d'une personne sans-domicile ou précaire aux yeux des autres. Les exilés craignent que l'image du campement – et parfois l'odeur des feux de camp – ne leur colle à la peau, le regard des passants les renvoyant alors à un fort sentiment de déclassement. Ahmed déclare à ce sujet, notamment après avoir été pris à parti par le patron d'un café mitoyen de l'avenue et défendu par deux clients : « Je ne veux pas embarrasser les commerçants du quartier. On est sale, on sent la fumée, on ressemble à des clochards. Quand je viens chercher un café, je me dépêche pour ne pas embarrasser la clientèle et je préfère le boire dehors » (notes de terrain, janvier 2019). Brahim, en ne voulant pas passer pour un habitant d'un campement raconte :

Un soir [en 2015 à Paris], je devais retourner dormir au squat, mais je n'ai pas pu retrouver mon chemin et avec mon ami nous avons été obligés de dormir dans la rue, proche des Halles Pajol. C'était en hiver, et pendant la nuit une maraude nous a apporté des couvertures. Le lendemain, pour ne pas jeter les couvertures, j'ai voulu les porter au campement [de porte de la Chapelle] pour qu'elles servent à quelqu'un d'autre, mais je ne voulais pas que dans la rue quelqu'un me croise avec les couvertures et pense « ah, c'est un migrant ». Alors j'ai caché mon visage dans mon écharpe, j'ai mis les couvertures sur mon dos et j'ai marché comme un cracké pour ne pas qu'on me reconnaisse [il prend une démarche titubante en riant]. Mon ami a cru que j'étais devenu fou, et puis il a rigolé avec moi (notes de terrain, août 2019).

Brahim souhaite se déplacer anonymement, quitte à évoquer une autre figure stigmatisée, pour éviter d'être identifié comme un habitant du campement par les passants. Trois ans plus tard, Brahim décide néanmoins d'habiter dans le campement de la porte de la Chapelle afin d'explorer de nouvelles opportunités de régularisation ouvertes par sa présence à Paris (chapitre 3). Le sentiment de honte conduit certains exilés à rejeter les espaces de l'assistance : « Surnommé le centre « Benzima » par les Soudanais et les Tchadiens, le bâtiment où se situent les restos du cœur et l'association la Chorba à porte de la Villette est évité par certains exilés qui considèrent que ce sont là où vont « les fous », sous entendant les personnes SDF alcooliques. Il y a trop de bruit et trop de bagarres dans cet endroit qu'ils préfèrent éviter s'ils le peuvent » (notes de terrain avril 2019).

Il y a différentes manières d'appréhender les espaces de l'assistance. Certains les côtoient le moins possible afin de ne pas en subir le stigmate, d'autres acceptent de traverser l'épreuve de l'assistance car ils considèrent qu'ils n'ont pas le choix. Dans un second temps, les mobilités urbaines sont aussi conditionnées par l'attente afin de pouvoir accéder aux ressources. Les exilés

doivent aménager leurs activités quotidiennes en fonction des logiques propres aux dispositifs d'assistance : prévoir le temps nécessaire aux diverses files d'attente de l'administration, des distributions alimentaires et vestimentaires par exemple. Ainsi que l'expliquent de nombreux exilés rencontrés dans les campements, faire avancer leurs démarches administratives est difficile car une grande partie de leur emploi du temps est englouti par la recherche de matériel, de nourriture, d'eau, d'un endroit où se doucher, où se soigner. La situation de quête pour les ressources nécessite souvent des arbitrages complexes : se présenter à un rendez-vous médical ou participer à une évacuation de campement ? ; manger ou se laver ? ; aller en cours de français ou participer au tirage au sort à l'accueil de jour de Cité pour accéder à l'hébergement ? Ces arbitrages nécessitent des choix entre des services dont les délimitations ne sont pas toujours connues des exilés des acteurs de l'aide. À ces temps d'attente quotidienne vécus comme autant de violences, s'ajoute, pour ceux qui entreprennent une procédure de régularisation, l'attente administrative. Elle définit une condition sociale et légale qui crée une situation probatoire, où la personne dispose de très peu de droits (Bendixsen & Eriksen, 2018). De nombreux exilés sont désorientés par complexité des parcours de prises en charge, d'autant plus que ceux-ci comportent de nombreuses incohérences et des dysfonctionnements, comme en témoigne une publication Facebook de mai 2019 réalisée par Lucia, bénévole de 48 ans à SMW :

(...) La carte bancaire de A. ne marche plus. C'est normal, c'est la dernière mode. Ceux qui ont droit à l'allocation pour les demandeurs d'asile (ADA) n'arrivent généralement pas à en bénéficier (Why ?...), mais ceux qui parviennent par miracle à faire débloquer leur dossier, se voient souvent bloquer leur carte... (Why ?...)

A. s'est donc déplacé à l'OFII. Pour avoir une chance d'entrer, il fallait être sur place à 6h30. Deux heures trente d'attente sous la pluie... à 9h on lui a annoncé qu'il faut désormais prendre rdv par téléphone... Ok ! Ce matin, il nous interpelle : il n'a plus de crédit sur son téléphone (logique car il n'a plus d'argent, vous suivez ?), donc il nous montre le numéro à appeler.

M. se dévoue, sort son mobile et appelle, et là premier fou rire : « Le numéro que vous avez demandé n'est pas attribué » ! On vérifie, c'est bien le bon numéro... On sait jamais, puisqu'on vit au royaume de l'absurde, je tente moi aussi. Et là bingo, c'est bien le bon numéro (Why ?...). Là on reconstitue : M. a dû se faire bloquer son numéro car il a appelé plusieurs fois pour plusieurs réfugiés... Normal, c'est souvent le cas. De plus en plus il est obligatoire de prendre des rdv par téléphone pour la moindre démarche, les réfugiés n'ont pas toujours d'argent, mais si un Français appelle on bloque son numéro... (Why ?...)

Donc on attend, 15, 20 minutes et... quelqu'un décroooooche ! C'est le branle-bas de combat, on s'y met à cinq, car il s'agit de ne surtout pas louper le coche ! Mobilisation générale, on court à la tente chercher le dossier, car on demande des éléments, les uns tiennent les papiers, tout le monde se concentre. À un moment ça coince, A. ne comprend plus ce qu'on lui demande. M. reprend le téléphone et propose de parler directement en français.

Il est question d'un numéro de téléphone (...) c'est à nous qu'on va donner un numéro à appeler... Ok, un instant, on prend de quoi noter... C'est bon, on note. On note... mais ce numéro... ... c'est le numéro qu'on est en train d'appeler ! Je sais, c'est pas drôle, et c'est pas drôle notamment parce que le gars qui est en face de moi, il est super, mais de semaine en semaine, je vois qu'il va de moins en moins bien. C'est pas drôle mais j'ai eu un fou rire. Finalement, mon rire a été contagieux, et on a tous ri, et c'était bon ! Parce que notre monde est en train de devenir fou, totalement fou, absurde et cruel, et que ceux qui nous gouvernent paraissent décidés à tout prendre, (...) [mais] pas notre soif de résistance et pas nos rires. (Publication de Lucia sur le mur Facebook de SMW du 9 mai 2019).

Les personnes exilées, en tentant de quitter la rue, mais aussi le squat, le dortoir d'un marchand de sommeil ou le canapé d'un hébergeur solidaire, cherchent à mieux comprendre leurs situations administratives et sollicitent des individus à divers endroits (communauté, associations, cabinet d'avocats, etc.). Certaines informations peuvent être contradictoires entraînant de la confusion au sujet des procédures. En résulte également une démultiplication des orientations. En effet, les bénévoles associatifs, les salariés d'ONG aux prises avec un système complexe et segmenté qui repose en grande partie sur leurs actions reproduisent le fonctionnement des administrations (Pette, 2014) en réorientant les personnes en fonction de leur situation. Une personne peut donc être renvoyée vers plusieurs interlocuteurs différents qui à leur tour la réorientent. De plus, plusieurs personnes non coordonnées peuvent mettre en place la même démarche au même moment. Souvent, les personnes exilées n'osent pas se déclarer suivie par une autre structure ou un autre bénévole de peur que son interlocuteur lui refuse son aide. La situation d'incertitude dans laquelle ils se trouvent les invite à « tenter leur chance » auprès de plusieurs interlocuteurs jusqu'à ce que l'un d'eux parviennent à leur obtenir quelque chose (un hébergement, l'ouverture de leur droit aux CMA, le tarif solidarité transport, la sécurité sociale, etc.). Cette stratégie de maximisation peut créer des situations de blocage.

Ces conditions de vie, lorsqu'elles se heurtent aux aspirations migratoires et au fort sentiment de déclassement de la vie à la rue qui prend place dans la continuité d'expériences migratoires souvent traumatiques, affectent profondément la santé mentale des exilés (Loumonvi, 2020 ; Gardesse, 2023). L'expérience de la rue est souvent marquée par la consommation d'alcool et de diverses drogues¹¹³. Les circulations quotidiennes des personnes dans ces situations se réduisent considérablement. Ainsi que l'observe Valentine « il y en a toujours quelques-uns qui sont un peu plus vieux dans les camps qui (...) sont devenus des grands alcooliques et qu'on laisse sur le côté » (Entretien avec Valentine, 23 ans, bénévole à PRGS). C'est le cas notamment du groupe de

¹¹³ Le cannabis et le tramadol par exemple sont largement utilisés pour permettre de trouver le sommeil dans les campements. De même l'extasy et l'alcool sont régulièrement consommés. Je n'ai pas vu de consommation de cocaïne, d'héroïne ou même de crack dans les campements que j'ai côtoyés. Cela ne signifie pas qu'il n'y en a pas, mais ce n'était pas visible. De plus, les produits consommés semblent se répartir différemment en fonction des communautés nationales.

Somaliens plus âgés (entre quarante et soixante ans) habitant dans le campement du Baobab et qui ne le quittent presque plus.

Ainsi, la question de l'accès aux soins et tout particulièrement de la santé mentale des exilés à la rue est un élément essentiel de la compréhension de l'errance, tant de la perspective des trajectoires que des lieux côtoyés. De nombreux exilés relatent les expériences de compatriotes qui « se sont perdus en route », impliquant qu'ils ont oublié les raisons pour lesquelles ils ont décidé d'entreprendre leur migration ou que leur santé, physique et mentale, a été trop rudement éprouvée face aux épreuves de la migration.

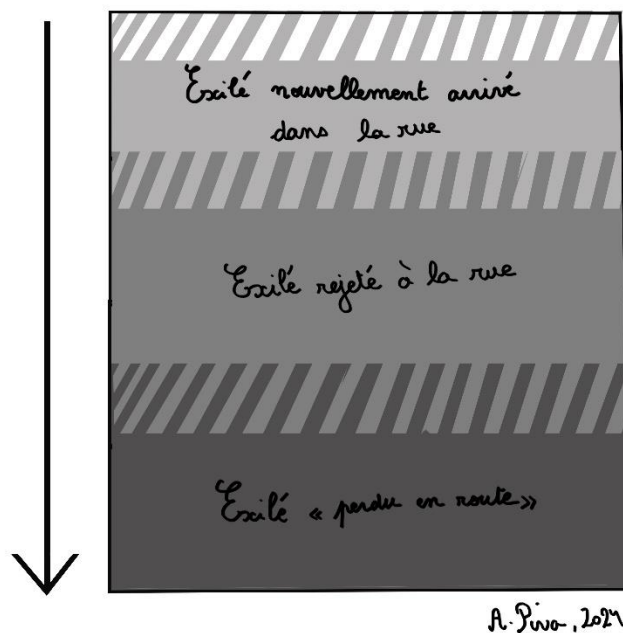
Abdelraman, réfugié statutaire d'une quarantaine d'années et président d'une association de Tchadiens à Paris m'explique que les membres de celle-ci se sont cotisés le mois dernier pour payer le retour d'un des leurs parce qu'il avait eu de grands problèmes psy et qu'ils avaient tous peur qu'il ne se crée plus de problèmes s'il restait en France dans ces conditions. Ils l'ont renvoyé contre sa volonté auprès de sa famille pour qu'il se soigne (notes de terrain septembre 2019).

La détérioration de la santé mentale produite et aggravée par les situations d'errance fait écho aux nombreux récits de décompensation relatés par des professionnels de l'aide et les bénévoles : « on a vu un comme ça à Utopia et juste, il se tapait la tête contre le mur et il voulait plus s'arrêter et on était à trois à essayer de le retenir » (Entretien avec Valentine, 23 ans, bénévole à PRGS). Clémence, bénévole de 26 ans à Utopia 56 relate son expérience avec un jeune Somalien : « je l'ai accompagné à l'hôpital parce qu'il faisait une crise de folie, il est un peu spécial (...) Quand je l'ai rencontré, j'ai vu la colère qui le poussait à se dresser contre les bénévoles, il ne reconnaissait pas le lourd travail d'accompagnement qu'ils avaient fait pour lui permettre de remettre sa procédure sur les bons rails » (notes de terrain, juillet 2019). Salomé, membre d'une association de psychologues officiant au sein d'un accueil de jour explique : « Les deux sont inquiétants. Celui qui flotte en silence et qui finit par mourir et celui qui décompense quelque chose de violent et qui finira par se faire du mal ou faire du mal et se faire du mal en faisant du mal. » (Entretien avec Salomé, la trentaine, psychologue, septembre 2021, ODA).

À partir de ces éléments, je propose de m'inspirer des études sur les carrières de sans-abrisme pour définir différentes étapes d'une carrière d'errance des exilés (figure 25).

Figure 25 : Trois étapes idéales-typiques d'une carrière d'errance des exilés au prisme de la rue et des campements

Étapes idéales-typiques de la
carrière d'errance des exilés au prisme
de la rue et des campements



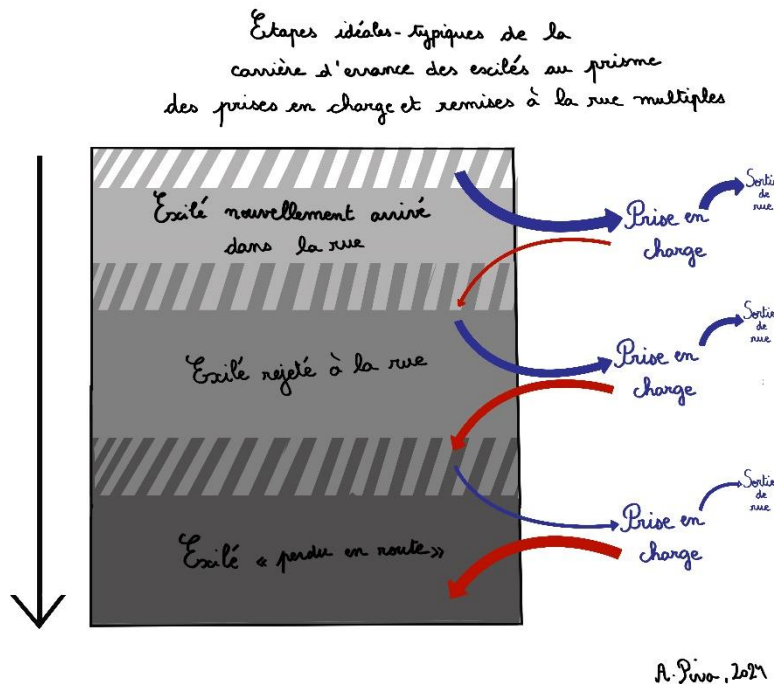
1. L'exilé nouvellement arrivé dans la rue est dans une situation proactive et tente de mettre en place des stratégies de sortie de rue. Il se renseigne auprès des autres exilés sur comment faire, se consacre à faire avancer sa situation administrative, tente de créer des liens avec les bénévoles en ce sens, s'oriente vers un campement avec l'objectif d'être pris en charge dans une structure d'hébergement par le biais d'une évacuation dans le cas parisien. Ainsi que Lucia, bénévole de SMW, les qualifie, il s'agit globalement de ceux qui n'ont « pas été encore trop abîmés par la route ».
2. L'exilé rejeté à la rue fait face à une fin de prise en charge, ou apprend qu'il n'a pas le statut administratif lui permettant d'être pris en charge et découvre que le système d'hébergement d'urgence auquel il pourrait prétendre est saturé et, au mieux, ne peut l'abriter que quelques jours. Cette situation correspond à un très grand nombre de situations administratives. Ils sont déboutés de la demande d'asile, dublin en fuite ou même réfugié statutaire. Ils sont aussi dans une procédure de régularisation longue et doivent accumuler des preuves de leur présence. Souvent, les personnes exilées gardent l'espoir d'une régularisation ou, lorsque c'est fait, de trouver le travailleur social qui leur

permettra de sortir de la rue. Les stratégies de sortie de rue qui dépendent en partie de la régularisation maintiennent l'espoir de la personne. Bien entendu, plus la situation administrative est complexe et la régularisation lointaine et inaccessible, plus grand est le risque de basculement dans la dernière étape de la carrière d'errance. Ce basculement a plus de chance d'arriver aussi lorsque la régularisation est acquise, mais que la situation de rue n'a pas pris fin. Il ne faut cependant pas oublier que, dans ces situations, l'autonomie relationnelle des exilés peut leur permettre d'accéder à un système de lieu d'accueil qui peut leur éviter de vivre à la rue de façon continue.

3. L'exilé qui s'est « perdu sur la route » qualifie la personne qui a vécu différents rejets à différentes étapes de sa trajectoire et dont la santé physique et mentale a été rudement éprouvée. Encore une fois, cet état d'esprit est indépendant de la situation administrative. Un primo-arrivant ayant vécu une expérience traumatique en Libye ou durant la traversée par exemple peut être « perdu en route » sans nécessairement avoir été remis à la rue plusieurs fois. Néanmoins, on observe souvent un glissement progressif lié au cumul d'expériences de rejets à la rue. Ce glissement est caractérisé par le renfermement de la personne sur elle-même qui entraîne une rupture avec de nombreux bénévoles qui l'ont accompagné jusque-là. Elle se caractérise aussi par la mise à distance de certaines personnes ressources de la communauté et par l'intégration de groupes d'exilés vivant principalement à la rue, souvent polyconsommateurs d'alcool et de substances psychotropes.

Bien entendu, ces étapes sont idéales-typiques et ne peuvent tenir compte de l'ensemble complexe des situations et trajectoires d'errance individuelles. De plus, ces trois étapes ne tiennent pas compte des « sorties de rue » qui restent nombreuses dans le cas des régularisations associées à des suivis débouchant sur l'attribution de places d'hébergement, voire de logements sociaux (figure 26).

Figure 26 : Étapes idéales-typiques de la carrière d'errance des exilés au prisme des prises en charge et remise à la rue multiples



Ensuite, la personne exilée, face à un blocage dans un pays A et une ville A, est susceptible de se déplacer pour tenter de trouver de nouvelles solutions dans un nouveau lieu, accumulant des expériences similaires dans différents contextes nationaux qui sont aussi susceptibles d'amener d'éventuelles solutions. Un exilé rejeté à la rue est potentiellement un exilé remis sur la route. Ce schéma ne doit donc pas être compris comme un inexorable « glissement vers la marginalité ». Il vise à rendre compte néanmoins des différentes situations rencontrées dans les campements et à la rue, et notamment de la dégradation des états physiques et psychiques dans le temps. Cette dégradation liée à une forme de découragement et de désespoir est étroitement liée à l'étape de la trajectoire migratoire dans laquelle est vécue l'expérience de vie à la rue. Par exemple, le fait être contraint de dormir dehors « sur la route » pendant la trajectoire migratoire est vécu très différemment du fait d'être contraint de dormir dehors lorsque la personne a été régularisée.

Ainsi que l'exprime Ahmed lors d'une de nos conversations : « Ils essaient de nous rendre fous, de nous faire courir en rond comme des poulets sans tête, je le jure, le premier jour sur le camp c'est du haschich, le second de l'alcool, le troisième c'est le crack (...) Mais j'apprends mes leçons, j'apprends la ville, je dis bonjour à tout le monde! Je dis salut à mes gars !¹¹⁴(notes de terrain, janvier 2019). Les propos d'Ahmed articulent bien l'idée qu'une porte de sortie, une

¹¹⁴ They are trying to get us mad, crazy, running around like headless chicken, I swear first day on the camp it's hash, second alcohol, third crack (...) But I am learning my lessons, learning the city, telling everybody hi! Saying hello to my guys!

alternative à la folie implémentée par l'errance, réside justement dans l'ancrage local. Le territoire ressource est déterminé par la pratique des lieux en fonction des personnes qu'ils y rencontrent et des besoins qu'ils permettent de couvrir. Conséquemment, au sein du territoire dessiné par les différentes ressources associatives émergent des micro-territoires, individuels et collectifs, en fonction des savoirs géographiques, et notamment des savoir-faire de la mobilité à disposition, des relations nouées avec les acteurs dispensant les différentes ressources, mais aussi en fonction des représentations de soi.

2.2. La fabrique de la ville par le bas, créer ses lieux ressources en marge du contrôle urbain

Les pratiques spatiales des exilés en errance ne se résument pas aux lieux de l'assistance associatifs ou institutionnels. En s'appropriant certains lieux, ils constituent leur propres lieux ressources qui contribuent à plus long terme à transformer les espaces urbains. La fabrique de la ville « par le bas » est étroitement liée à la question de l'informalité urbaine. Ananya Roy ou encore Uwe Altrock, définissent l'informalité comme un processus de production urbaine intrinsèquement lié aux relations de pouvoir et aux inégalités socio-économiques. Pour la première, l'informalité est une technique de gouvernementalité permettant la gestion de la précarité. Les acteurs dominants déterminent ce qui est « informel » ou « illégal » selon leurs intérêts. Ce faisant, ils peuvent ignorer ou criminaliser certaines pratiques spatiales et, à travers elles, certaines populations. Ils peuvent au contraire, intégrer certaines pratiques et participer à les « formaliser » lorsqu'elles deviennent économiquement ou politiquement avantageuses (Roy, 2005). Uwe Altrock insiste quant à elle sur le fait que l'informalité est un *continuum* où le formel et l'informel ne s'opposent pas mais coexistent. Dans cette perspective, l'informalité fait partie intégrante du fonctionnement urbain, influençant même les politiques publiques « par le bas ». L'informalité constitue un terrain où les individus et les groupes marginalisés développent des stratégies d'adaptation, mais aussi de résistance et de revendication spatiale (Altrock, 2016).

En lien avec l'informalité, la notion de « fabrique urbaine » saisit la manière dont les pratiques spatiales des exilés s'inscrivent dans la ville et modifient ou détournent les usages de certains lieux, amenant l'économie politique et matérielle des quartiers à évoluer dans le temps, en marge des usages dominants. Les campements sont un excellent exemple de fabrique de la ville par le bas. Leur installation par les exilés pour répondre au besoin d'un lieu où habiter, rencontre les politiques qui visent à empêcher leur installation et qui promeuvent une certaine fabrique de la ville par le haut. Celle-ci débouche sur la mise en place d'une politique publique spécifique dans le cas parisien : la mise à l'abri. Je mobilise une approche de la fabrique urbaine insistant sur une attention aux acteurs, à leurs interactions et aux conséquences sur les transformations matérielles, spatiales et sociales du tissu urbain en m'intéressant avant tout aux rapports de force situés

engendrés par les pratiques spatiales quotidiennes des exilés en errance¹¹⁵. Ainsi que l'explique Valentine, bénévole de PRGS, les espaces de la débrouille et de l'assistance sont mis en liens dans le nord-est parisien par une proximité géographique qui retranscrit les circulations des personnes exilées :

Quand tu regardes, il y a les distributions de nourriture à La Villette, enfin, tout est réfléchi, tout est pensé par rapport à ...aux ressources (...) À côté de ça, t'as le tram T3 qui va de « préfecture métro *four* » (quatre), que tout le monde connaît « préfecture métro quatre », jusqu'à la distribution de nourriture de La Villette. C'est toute leur vie en passant par les restaurants africains à la Villette, où c'est 2,50 € pour manger autant que tu veux. (...) C'est pareil à porte de la Chapelle, peu importe d'où tu viens, tu finis toujours à la Chapelle. La Chapelle c'est le carrefour de tout où t'as les *deal* de tout... (Entretien avec Valentine, 23 ans, bénévoles à PRGS).

Les personnes exilées en errance renomment les espaces côtoyés à partir de leurs usages collectifs. Il n'est pas rare qu'un même lieu ait plusieurs noms successifs ou simultanés en fonction des groupes d'amis et des communautés qui le désignent. Pour Brahim et ses amis Tchadiens, le parc des Jardins d'Éole s'appelle « le parc Stalingrad » du nom d'un arrêt de métro à proximité. Pour Elham et son groupe, ce même parc s'appelle « China park », car il y a vu des communautés chinoises (tibétaines en réalité) venir y passer du temps en famille et jouer à des jeux de société. Le jardin à proximité de la médiathèque Vaclav Havel est surnommé le « Somali Park », car « on est toujours sûr d'y trouver les Somaliens » m'explique Ahmed lors d'une déambulation dans le quartier : « ils viennent ici pour être tranquille, fumer, appeler leur famille, si tu savais à quel point leurs familles leur manquent » (notes de terrain, janvier 2019). Les lieux ressources sont également renommés du nom des arrêts de métro les plus proches. Il est alors question de « préfecture métro four (4) » pour la préfecture du Boulevard Ney, ou de la Préfecture « City » pour celle se trouvant sur l'île de la cité. Pour les mineurs, le passage par « Couronne » – pour désigner le Dispositif d'Évaluation des Mineurs Isolés Étrangers (DEMIE) à proximité – est obligé. Montmartre est baptisé par Elham « White Kalissa », soit l'église Blanche qui est devenu un point de repère pour son groupe d'amis tandis que pour Najeem, elle est devenue « Annaelle's Kirche » [l'église d'Annaelle] car c'est moi qui lui ai montré ce lieu lors d'une visite de Paris.

Ce côtoiement et ce baptême des lieux participent d'expériences de socialisation collectives qui sont constitutives de l'histoire migratoire de certains quartiers. Plus que renommer les lieux, les exilés participent à en modifier les usages dominants. Il faut néanmoins noter que ce processus prend place dans des temporalités plus ou moins longues et sont plus ou moins réversibles. La

¹¹⁵ La notion de fabrique urbaine est largement inspirée ici de la définition proposée par Sabine Barles, Antoine Fleury et Juliette Maulat dans le cadre du projet de l'ouvrage la *Fabrique du Grand Paris* (à paraître) dont ils sont les coordinateurs.

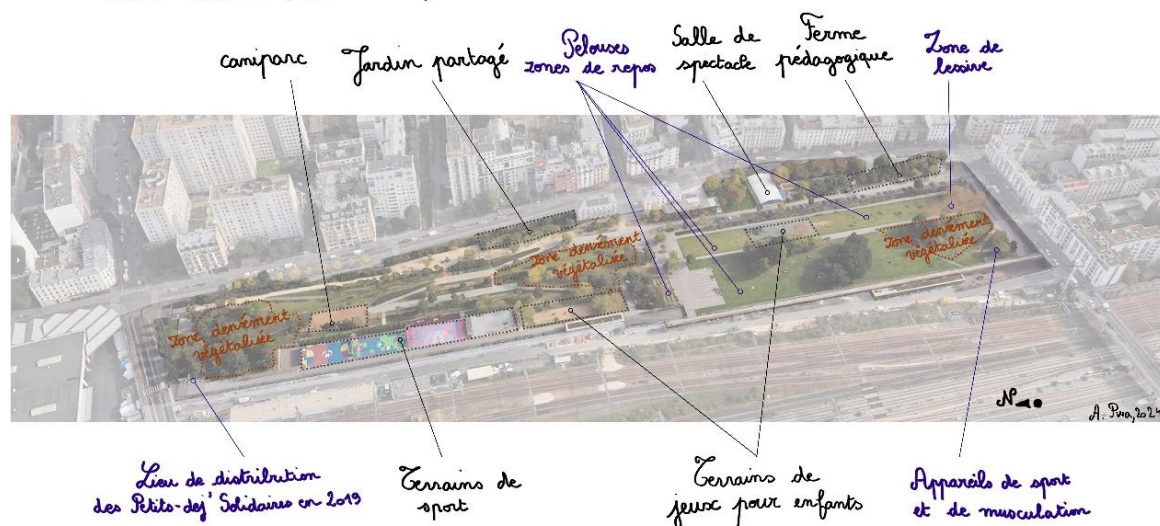
temporalité la plus courte est perceptible dans le détournement de l'usage prévu des lieux pour répondre à un besoin de première nécessité (figure 27). En ce sens, les jardins d'Éole à la limite entre le 18^{ème} et le 19^{ème} arrondissement constituent un espace où il est possible d'observer ces détournements et comment ceux-ci engendrent à plus long terme des co-côtoiements et une stratification des différents usages du parc dans le temps entre les différents publics, à la rue ou non.

Les pelouses tondues des jardins d'Éole permettent aux exilés de fuir les rues denses et bruyantes du quartier et de s'y reposer lorsqu'il fait beau, ou de s'y retrouver entre amis pour discuter, ou même y tenir des réunions politiques, comme ce fût le cas pour le collectif de Tchadiens à l'automne 2019. Ces lieux sont fréquentés par les habitants du quartier. Le week-end, ils sont investis par des familles tibétaines en exil qui y pique-nique et jouent à des jeux de société. D'autres publics à la rue y sont présents en nombre à certaines périodes, comme les consommateurs de crack après le démantèlement de leur campement situé à porte de la Chapelle en décembre 2019 et jusqu'à ce qu'ils soient à nouveau chassés et se déplacent vers le square Forceval, à proximité immédiate de la porte de la Villette dans le 19^{ème} arrondissement à l'issue du second confinement.

Le terrain de musculation est côtoyé au quotidien par certains habitants des campements qui expliquent avoir besoin de se vider la tête avec de l'exercice mais aussi de prendre soin de leur corps et de leur santé. Malgré la fatigue, le manque de nourriture, de sommeil, et la difficulté d'accéder à des douches, ils sont quelques-uns à s'y présenter régulièrement. Cet espace de musculation est aussi utilisé par les exilés qui ont été hébergés en Île-de-France à partir des campements et constituent des espaces de rencontre avec les exilés nouvellement arrivés, mais aussi avec les autres utilisateurs des équipements. Certains profitent du lieu pour jouer au foot ou au cricket.

Figure 27 : Les Jardins d'Éole, lieu ressource pour les exilés (été 2019)

Les jardins d'Éole, lieu ressource pour les exilés (été 2019)



Dans ce parc, les exilés se lavent, se font coiffer par leurs pairs ou font leur lessive aux robinets publics. Les Petit-Déj' Solidaires, malgré plusieurs tentatives des gestionnaires du parc pour les faire partir, y maintiennent leur distribution dans le temps, même si leurs emplacements changent à plusieurs reprises. En plus de la nourriture qu'ils distribuent plusieurs matins par semaine, les bénévoles assistent également les exilés dans leurs démarches en s'installant sur les bancs du parc.

Photographie 15 : Prière dans le « Somali Parc » en juin 2019 (source : Annaelle Piva)



Outre les espaces verts, de nombreux exilés investissent les lieux publics à proximité des campements. Les bibliothèques municipales deviennent des espaces essentiels où se reposer au calme, faire sa toilette, charger son téléphone, obtenir des informations et, parfois, bénéficier de cours de langue (Antonutti, 2017), à l'image de la bibliothèque de la Zac Pajol (bibliothèque Václav Havel), de la médiathèque située dans le prolongement des jardins d'Éole et de celle de la Porte de la Villette. C'est ce qu'explique Émilie, bénévole de 50 ans à SMW, alors qu'elle me relate sa conversation avec Karzaï, un Afghan qu'elle a rencontré sur le campement de l'avenue Wilson en mars 2019 :

Là au bout d'un mois et demi, deux, (...) il est très fatigué et on sent qu'il en peu plus de la saleté [du campement] donc il dit : « je nettoie autour de ma tente, le reste je peux pas, mais j'en peux plus de vivre dans cette saleté ». Il est fatigué et on sent qu'il est à bout. Ce qui le sauve c'est d'aller à la médiathèque, d'aller voir les livres (...), il me dit que ça, ça lui fait beaucoup de bien, je pense à un moment d'être dans le dur. (notes de terrain, mars 2019).

Les médiathèques remplissent dès lors une fonction d'accueil de jour. Cependant, le détournement ou la surutilisation des lieux créent souvent des conflits d'usage avec les autres utilisateurs, notamment lorsque les ressources sont limitées :

Alors du coup, il y a eu quelques tensions (...). Nous on a sept ordinateurs en tout et donc quelque fois, ils étaient occupés principalement par les exilés et du coup les enfants y avaient plus tellement accès (...). Moi (...) je voulais qu'on accueille, [les exilés] et à la rigueur, je voulais même pas, euh, qu'on se pose tellement de questions là-dessus. Pour moi c'était non négociable. (...) J'avais des collègues qui disaient... bon c'est vrai que c'était fatigant, qu'il y avait plus de bruit, plus de monde, (...). Y'avait une incertitude aussi, ils vont rester jusqu'à quand, jusqu'à quand il va y avoir autant de monde ?

Et on peut pas savoir, donc c'est vrai que ça peut être fatigant psychologiquement. (Entretien avec Louise, la cinquantaine, employée d'une médiathèque à proximité d'un campement, avril 2019).

Le conflit d'usage autour des ordinateurs de la médiathèque est un exemple des nombreuses tensions qui émergent du fait de la présence des exilés en errance¹¹⁶, particulièrement dans un territoire comme la Seine Saint-Denis aux infrastructures publiques limitées et insuffisantes.

Parmi les autres stratégies mises en œuvre par les exilés qui participent à transformer les lieux, l'économie du recel et de la survie est structurante. Il y a notamment la revente d'objets trouvés dans la rue, volés dans les campements ou obtenus dans les distributions. Les campements sont des espaces de commerces, mais il existe aussi des marchés informels tel que celui de la porte de la Villette. Il est situé au point de rendez-vous des prises en charge de la BAPSA (brigade d'assistance aux personnes sans-abri) géré par la préfecture de police de Paris, à proximité immédiate des restos du cœur et d'un bâtiment appartenant à la police nationale. Certains exilés, particulièrement ceux qui n'ont pas ou plus accès aux aides sociales (les déboutés du droit d'asile, les « dublinés » en fuite) et qui doivent subvenir seuls à leurs besoins, pratiquent aussi la vente de cigarettes à la sauvette dans le nord-est parisien. Les zones à proximité des bouches de métro où se déploient le commerce informel ne sont pas utilisées exclusivement par les exilés habitants des campements et sont l'objet de rivalités entre différents groupes :

Mon ami un jour il est revenu dans le campement. Il avait été frappé. Il nous a dit qu'il a essayé de vendre des cigarettes au métro porte de Clignancourt mais que des vendeurs arabes l'ont frappé. Je lui ai dit : « Ah oui ? T'inquiète pas, on va t'aider. J'ai parlé à tous mes amis, tu sais, tous c'est des Afghans qui ont fait le sport, beaucoup de Pachtoune, des Tadjiks qui ont fait MMA, boxe, judo, la musculation. On y va tous ensemble et je dis à mon ami, vas-y, va vendre les cigarettes et on va voir qu'est ce qui se passe. Les autres vendeurs sont tout de suite venus et nous aussi, on est tous venus, quinze Afghans. Ils ont tout de suite dit qu'il n'y avait plus de problèmes qu'il pouvait venir vendre les cigarettes ici. Moi je leur ai dit que oui, il va venir vendre les cigarettes ici et que s'il revient et qu'il manque un cheveu à sa tête, on viendra tous les chercher. Après il y est allé pendant plusieurs mois et il n'a plus eu de problème. (Conversation avec Elham, notes de terrain, octobre 2022.)

Le commerce de cigarettes dans l'espace public est également soumis à un contrôle policier qui fait l'objet de négociations informelles déterminant des temps et des zones de tolérance qui sont

¹¹⁶ Dans ce travail, j'ai peu mobilisé les récits de la présence des exilés dans l'espace publics et n'en ai pas fait le centre de mon analyse. Certains travaux en parlent plus en détail Goreau-Ponceaud, A. (2018). Il y a en effet un mécontentement qui prend différentes formes en fonction de la position sociale de celui qui l'énonce. La majorité des discours de rejet des campements entendus durant l'ethnographie sont liés à des sentiments d'insécurité, d'insalubrité et de déclassement formulés dans l'idée d'une injustice territoriale où se sont toujours les territoires déshérités de la banlieue nord parisienne qui héritent des situations sociales les plus problématiques.

très labiles. Par ailleurs, il existe des formes de collaborations plus explicites entre les vendeurs de cigarettes et les agents de police :

Je discute avec un bénévole¹¹⁷ d'une association qui connaît bien certains des Afghans qui tiennent¹¹⁸ le campement de la porte de la Chapelle. Je lui demande si la police est au courant de leurs différents trafics et extorsions, il me dit qu'il sait qu'il y a une protection policière. Il m'explique qu'un jour, il accompagne un de ces Afghans à la chapelle et qu'ils assistent tous deux à un contrôle de police de plusieurs vendeurs de cigarettes eux aussi Afghans. Les policiers demandent à l'Afghan : « c'est des gars qui travaillent pour toi ? ». L'Afghan répond que oui et les policiers les laissent partir devant le bénévole. « Donc, il y a une protection quelque part ». (notes de terrain, novembre 2022).

Ainsi, la limite est fine entre l'économie informelle liée à la survie et d'autres types de trafics de plus grande envergure auxquels certains exilés, dans des conditions de précarité économique et administrative, sont susceptibles d'être mêlés. Mahdani, un médiateur érythréen du MEDU résume ainsi le dilemme face auxquels de nombreux exilés dans l'irrégularité ou exploités malgré leurs titres de séjours en ordre et qui n'ont plus de ressources, se trouvent : « certains vendent de la drogue, notamment à Tiburtina, mais au final on ne leur laisse pas le choix, et ils perdent leur moralité. Parce que soit on les regarde de haut, même avec pitié, soit on les exploite. Ils préfèrent tenter de se débrouiller par eux-mêmes, même si c'est illégal » (notes de terrain, janvier 2020).

Certaines modalités de l'économie informelle sont étroitement liées au fonctionnement des infrastructures migratoires elles-mêmes ainsi que le souligne Vincenzo, le coordinateur de l'UASA lorsqu'il explique :

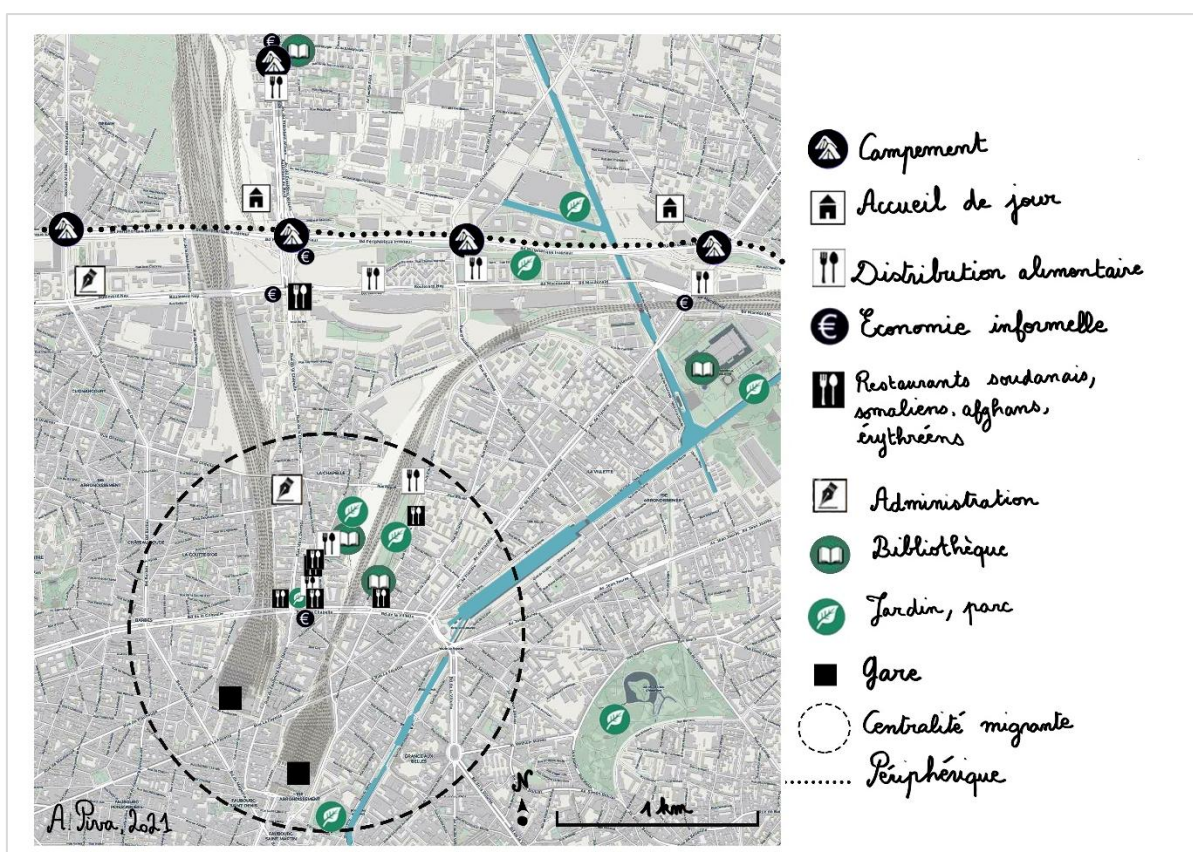
Parfois on se rend compte que la présence en rue est pas seulement liée à... une précarité ou une errance, mais elle est liée aussi à autre chose. Elle est liée à, au fait que... « je suis-là parce que j'ai plus d'argent pour continuer mon voyage, donc je fais copain-copain avec un passeur pour trouver les nouveaux qui doivent passer en Angleterre et chez qui je vais toucher un pourcentage si j'arrive à les faire passer ». Tous ces mécanismes-là sont pas forcément connus (...) quand on va sur un campement. Il faut du temps, il faut connaître les gens, et... du coup on sait qu'il est là parce qu'il a déjà sa demande d'asile à Lyon, il a sa famille qui habite à Boulogne-sur-Mer, il voudrait aller en Angleterre, il essaye de se faire un peu de tunes en arnaquant les nouveaux arrivants, parfois c'est ça aussi... (Entretien avec Vincenzo, coordinateur de l'UASA, juin 2019)

¹¹⁷ Je ne donne aucun pseudonyme à ce bénévole ni de nom d'association afin de garantir totalement son anonymat.

¹¹⁸ Dans l'organisation sociale des campements, certains sont « récupérés » par des groupes organisés d'Afghans qui en profitent pour extorquer des locations de tentes, voler et organiser la restitution de téléphones contre rançons, ou participer à d'autres sortes de trafics de plus grande envergure (drogue, traite, etc.).

Certains habitants des campements parviennent à se faire embaucher à la journée pour des petits travaux d'intérieur, des déménagements, du jardinage. Les employeurs viennent parfois les chercher à proximité immédiate des campements. C'est le cas à l'hiver 2019 à la Porte de la Chapelle, l'existence du campement ayant été assez longue pour être connue des citoyens. Dans d'autres cas, les exilés se présentent eux-mêmes devant des magasins de matériaux de construction où ils ont peut-être une chance d'être recrutés à la journée. Enfin, certains exilés mobilisent leurs réseaux communautaires pour trouver embauche. Rohan, un Afghan de 22 ans raconte alors que nous nous déplaçons dans la ligne 14 : « j'ai travaillé à Bibliothèque [François Mitterrand]! Pendant trois mois dans bâtiment [la construction] ». Je lui demande comment il a trouvé ce travail et il me dit : « mon ami, c'est un Afghan et il était chef là-bas. C'est comme ça que j'ai trouvé, et quand il y avait les contrôles (fait mine de marcher accroupi et saluant de la main) (rires) tout le monde se sauvait » (notes de terrain septembre 2023).

Carte 11 : Lieux ressources articulés à la centralité migrante de la chapelle côtoyés par les exilés vivant en campement en 2019



L'ensemble de ces pratiques qualifiées d'informelles par les acteurs dominants participent à transformer le paysage urbain et l'économie politique de la ville par le bas. Ces usages sont souvent en confrontation directes avec la remise en ordre des espaces publics, leur gentrification, et font l'objet d'un contrôle et d'un rejet par les autorités, mais aussi de différentes formes de

tolérances qui sont négociées au cas par cas. Ces éléments participent de la fabrique des centralités migrantes (carte 11) qui résulte de différents types d'usages superposés : économiques, alimentaires, administratifs, sanitaires, mais également liés au temps de repos et de loisir.

Dans des temporalités plus longues, l'accumulation des présences et des usages informels et discrets au sein d'une centralité migrante entraîne son évolution à long terme. Cette évolution est perceptible dans le rachat et l'ouverture de nombreux commerces depuis 2022 par des Afghans (photographies 16a & 16b).

Oui, tu as vu ! Rohan m'a dit qu'il connaît bien le patron. C'est un Afghan qui a commencé en vendant les cigarettes à porte de la Chapelle. Il gagnait 10 €, 20 € par jour. Ensuite ses frères sont arrivés aussi en France. Ensemble petit à petit, ils ont pris un business de téléphone. Maintenant, c'est grand, grand, les gens *come/go, come/go*, c'est que des Afghans. Et maintenant ils gagnent beaucoup d'argent (conversation avec Rohan et Elham, notes de terrain, novembre 2022)

Les spatialités de l'assistance et des ressources communautaires se recoupent partiellement et sont assignées à la marge par les acteurs dominants. Concernant la Chapelle, cette assignation à la marge est bien comprise et intégrée par les exilés dans le rapport ambivalent qu'ils entretiennent avec le quartier :

- Je me souviens que tu disais que tu aimais ce quartier [la Chapelle] parce que tu as tes amis [là-bas].
- Ouais, c'est bon quartier, mais c'est mauvais. C'est tous les deux (...) Parce que si tu veux, tu vas trouver des amis (...) mais mauvais, [parce qu'](...) il y a des personnes qui volent en fait, toujours, toujours à la Chapelle tu vas trouver tes amis qui volent et toi tu vas faire comme tes amis quoi. J'ai pensé comme ça. C'est trop mauvais pour moi, ça. Le vol, ça c'est pas bon. [La Chapelle] c'est tous les deux : mauvais et très bien. (...) Si je veux voir mes amis, je veux faire quelque chose, je viens à la Chapelle. Mais si j'ai pas de chose (...) je suis mieux à la maison.
- Tu viens pas sans raison, juste pour te promener.
- C'est ça (...) sauf quand mon ami m'appelle : « je suis à la chapelle, tu viens ? », comme ça. (Entretien avec Walid, Soudanais de 25 ans, demandeur d'asile, avril 2019).

Photographie 16a & 16b : Photographies des commerces Afghans ouverts boulevard de la Chapelle en 2021 (source : Annaelle Piva)



Les propos de Walid montrent le rapport ambivalent qu'entretiennent les exilés à la centralité migrante de la Chapelle : à la fois lieu ressource, et notamment de ressources relationnelles, et lieu d'assignation à la marge. Le lieu est peu apprécié à cause du sentiment d'insécurité qu'il fait ressentir aux exilés. Il doit néanmoins être toléré et subi afin d'accéder à des ressources communautaires. Malgré ces sentiments ambivalents à l'égard du quartier, la stratification des installations de générations successives d'exilés dans la centralité migrante, participe à produire l'espace urbain sur le long terme. Dans l'exemple mentionné, le commerce communautaire afghan ouvert qui a vu le jour en 2021 découle de l'expérience de commerce informel de celui qui l'a ouvert et répond à l'arrivée constante et continue de nouveaux exilés.

2.3. Le cosmopolitisme comme refuge

Les pratiques spatiales des exilés en errance et habitant les campements parisiens ne peuvent être réduites aux espaces de marginalité urbaine. Certains travaux insistent sur le caractère relatif des marges (Cattan, 2012 ; Tarrius, 2000) et la nécessité d'aborder la question de la marge et de la marginalité de manière mobile et relationnelle. Si, dans les représentations collectives, « tout se passe comme si les centralités étaient fabriquées et expérimentées seulement par les acteurs dominants, conduisant à figer les espaces urbains et les rapports de pouvoir entre acteurs dans des catégories duales » (Bouloc, et al., 2019, 1), le côtoiement, souvent intensif, des hauts lieux touristiques de Paris par certains exilés habitant en campement interroge leur assignation aux

marges¹¹⁹. C'est ce qu'éclaire le récit d'Elham qui revient sur ses pratiques spatiales lorsqu'il habitait le campement de la porte de Paris à Saint-Denis avant d'être pris en charge lors d'une évacuation :

Tu sais, avec mon groupe d'amis on allait tous les jours visiter Paris. On ne restait pas sur le campement, parce que c'est fou là-bas, on serait devenus fous. On achetait quelque chose et on allait là où tu es allée avec ta nièce... à « *White Kalisa* » [l'église Blanche, c'est-à-dire Montmartre]. À la *Tower* [Tour Eiffel] aussi, moi je n'allais pas beaucoup à la *Tower*, mais j'ai des amis qui y allaient souvent.

Il précise ensuite : « en fait c'était facile, on se levait le matin, on prenait le métro 13, *three stops*, et on allait manger avec l'association [Petit-déjeuner de l'armée du salut sur la rue André Bréchet dans le 17^{ème} arrondissement à l'automne 2020], puis ensuite on prenait le tram ou on marchait jusqu'à *White Kalisa* pour fumer et passer le temps sur l'herbe, et après on voyait nos amis à Marx Dormoy ou la Chapelle. Le soir, on rentrait et on mangeait quelque chose sur le campement ou on avait ramené quelque chose à manger de la Chapelle et la nuit on fumait et jouait aux cartes. En plus c'était encore un petit peu le Covid alors les rues étaient tranquilles (...) »

Quand tu es en route tu aimes pas les endroits comme la Chapelle, tu veux des endroits calmes. C'est aussi pour ça que tout le monde va à la *Kalissa* parce que c'est beau comme endroit, et c'est calme et tu vois tout Paris aussi. Pour moi c'est pas pour voir [rencontrer] des gens, c'est plutôt pour être tranquille (notes de terrain septembre 2022).

Les côtoiements de ces différentes spatialités « pour passer le temps » peuvent sembler banals, mais c'est cette banalité qui leur donne toute leur importance : ne relevant pas d'une carrière de survie, (Pichon, 2007) axée sur la résolution des problèmes les plus triviaux (manger, s'abriter pour dormir), elles s'avèrent extrêmement importantes pour les exilés qui parviennent à se détacher du campement pour se fondre dans la masse des touristes ou des parisiens et « se poser » dans des espaces qui ne sont pas ceux assignés à la marginalité, mais au contraire à des centralités touristiques et cosmopolites. Elham, maintenant hébergé, a conservé ces pratiques spatiales qui sont devenues des habitudes. Lorsqu'il veut rencontrer ses amis à Paris, il leur propose de se rejoindre à la Chapelle « parce que c'est facile et tout le monde sait comment y aller » puis ils se déplacent ensemble jusqu'à Montmartre (notes de terrain, septembre 2023).

La tour Eiffel ressort dans les conversations comme un des lieux préférés des exilés à Paris. La « tour Eiffel aussi, j'ai trouvé là-bas, c'est beaucoup différent gens pour tous les pays. Ça j'aime [il rit] » (Entretien avec Najeem, Afghan de 30 ans, réfugié, septembre 2022). C'est aussi ce

¹¹⁹ Je n'ai pas rencontré ce type de discours sur Rome, je peux donc seulement l'élaborer d'après mes observations parisiennes.

qu'exprime Abdoulaye lorsqu'il explique ses pratiques spatiales dans Paris et liste des attractions touristiques comme des lieux qu'il apprécie particulièrement :

Je vais partout ! Aux terrasses des cafés à Châtelet, Saint Lazare (y'a tout) dans les Grands Magasins, à Berger. J'aime être dans la foule, la circulation. Le Louvres, je l'avais vu à la télé, j'étais fasciné par la Pyramide qui soit en pas de terre, jamais vu nulle part une qui soit en verre. La tour Eiffel, quand j'y vais, je regarde les touristes. C'est un peu cliché, mais moi j'aime bien parce que tout le monde a le visage content là-bas. Et puis l'arc de Triomphe, c'est aussi beau, énorme, en pierre, j'ai pas ça dans mon pays. C'est nouveau pour moi. (Entretien avec Abdoulaye, Camerounais de 20 ans, réfugié, juin 2019).

Les lieux touristiques et en premier lieu, la tour Eiffel sont appréciés pour leur architecture impressionnante, mais aussi par la dimension cosmopolite de la foule venue les admirer. Sur les profils Facebook des exilés rencontrés, qu'ils soient Afghans, Soudanais, Tchadiens ou Somaliens, il n'est pas rare de voir en photo de profil des portraits sur fond de tour Eiffel. Lorsque j'en fait la remarque à Brahim, qui lui aussi a une photo de ce type, il me dit : « c'est normal, c'est pour dire à tout le monde « je suis bien arrivé en France » » (notes de terrain, avril 2019). J'entends des propos très similaires tenus par Elham trois ans plus tard :

– Pourquoi tout le monde veut une photo de lui devant la tour Eiffel ?
– [il hausse les épaules puis dit, sur le ton de l'évidence] C'est pour dire à tout le monde « je suis arrivé en Europe, je suis arrivé en France ». Si je prends une photo à Aubervilliers, personne sait si je suis en Inde, ou en Chine ou à Paris. Devant la tour Eiffel c'est clair [rires] (notes de terrain septembre 2022).

Le lieu touristique fait office à la fois de marqueur géographique et social, impliquant que la personne a « réussi » son voyage migratoire et implique l'idée qu'elle est « arrivée » spatialement et socialement, quand bien même elle demeure contrainte d'habiter dans un campement. Le côtoiement des lieux touristiques peut faire l'objet d'un apprentissage transmis par des bénévoles. C'est ce que relate Louise, travaillant dans une médiathèque à proximité d'un campement en 2017, où elle rencontre un petit groupe de jeunes Erythréens :

Je m'étais dit, c'est pas possible ils connaissent que le trottoir de l'avenue Wilson, la porte de la Chapelle (...). Il devait y avoir à peu près quatre, cinq jeunes qui devaient avoir 18-21 ans et on est devenus copains avec eux (...) et un jour je dis [à ma collègue], mais j'aimerais bien les amener visiter Paris, qu'ils voient la tour Eiffel, Notre-Dame, les quais, juste un petit tour comme ça. J'en peux plus qu'ils connaissent que le trottoir ! Parce qu'eux, ils passaient la journée, vraiment, jeux vidéos [à la médiathèque], alors quelque fois ils allaient voir des films dans la salle d'animation [mais c'est tout] (...) et avec Juliette on a organisé notre sortie parisienne, on avait fait les sandwiches, on leur avait acheté les clopes, et des tickets de métro. On s'est donné rendez-vous aux Abbesses, on a fait un tour à Montmartre, après, on a pris le bus, on leur a offert un chocolat à la tour Eiffel. On a fait un tour

d'enfer ! (Entretien avec Louise, la cinquantaine, employée d'une médiathèque à proximité d'un campement, avril 2019).

De même, si Elham ne connaît pas la tour Eiffel à son arrivée en France et n'en a jamais entendu parler auparavant, d'autres Afghans se chargent de lui faire découvrir le monument : « moi quand je suis arrivé à Paris, je connaissais pas la tour Eiffel. Je suis allé la voir après deux mois ici. Donc tout le monde va pas à la tour Eiffel après deux jours, mais tout le monde y va [au bout d'un moment] » (notes de terrain, septembre 2022). À partir de là, les visites à la tour Eiffel sont « automatiques ». Dès qu'un nouveau arrive à Paris, ou simplement pour passer un moment en ville, une visite à la tour Eiffel s'impose comme une évidence. Ces visites font partie d'un apprentissage de la ville, géographique et symbolique qui réactualise la place de la France comme un pays occidental dominant dans la hiérarchie internationale des États-nations. Cette prise de conscience est autant liée au monument en lui-même qu'à la présence massive de touristes venus du monde entier pour l'admirer.

De plus, ces lieux proposent des distractions dont les exilés bénéficient (spectacle de rue, chants, danses, acrobaties). Dans le même ordre d'idée, la place du Châtelet, la place de l'Hôtel de ville ou le lieu culturel appelé le « Cent-Quatre » dans le 19^{ème} arrondissement, proche des Jardins d'Éole, sont des espaces côtoyés par les exilés pour passer le temps. Le côtoiement des lieux touristiques et culturels ouverts, inscrit les exilés dans un rapport à l'espace public en tant que consommateur. De fait, ces pratiques sont en adéquation avec les usages des espaces publics valorisés par les acteurs dominants. Les exilés se sentent intégrés dans les espaces cosmopolites du fait que, précisément, ils adoptent des attitudes proches de celles des touristes, mais aussi des Parisiens venus passer le temps. Cette intégration urbaine par la pratique se fait à travers une attitude qui renvoie aux usages dominants. Si ces mêmes exilés pratiquent le commerce informel dans les centralités touristiques, leur présence devient visible et renvoie à des marqueurs clairs d'une hiérarchie socio-spatiale des usages de l'espace public, quand bien même ils participent de façon intégrante de la vie du lieu (Bouloc et al., 2019, 1). Ici, il s'agit d'une présence dans les centralités cosmopolites qui dilue leur condition d'exilé en errance. La présence des exilés dans ces centralités touristiques peut mener à des interactions avec les autres utilisateurs des lieux. Selon Brahim par exemple, ces espaces touristiques sont aussi des opportunités de rencontrer des femmes touristes qui seraient prêtes à vivre une aventure de voyage sans lendemain :

« Elles viennent en France, elles sont très contentes. Parfois elles sont loin de leurs familles, de leurs parents et elles ont envie de rencontrer quelqu'un de nouveau.

– [ton étonné] Mais toi tu as déjà rencontré des filles dans les lieux touristiques ?

– [silence timide] Oui, j'ai déjà discuté avec des touristes. (...) Mais ça ne m'intéresse pas. Moi je cherche quelque-chose de sérieux. La fille elle reste à Paris que quelques jours alors...

Il continue son explication face à mon étonnement et mon air dubitatif :
– J’ai un ami [Tchadien], Youssouf, tu connais, il a rencontré une Allemande comme ça, à la tour Eiffel. Ils sont restés en contact et normalement il doit aller lui rendre visite en Allemagne bientôt » (notes de terrain juillet 2019).

La « superdiversité » (Vertovec, 2023 ; 2007) des centralités touristiques, mais aussi les quartiers du Nord-est parisien suscite l’enthousiasme d’Ahmed à son arrivée à Paris depuis le Danemark. Pour lui, Paris est le « *true melting pot* » (notes de terrain, février 2019) et lui donne la sensation que ce « ce pays pourrait lui laisser sa chance » là où le racisme au Danemark l’a assigné à une position subalterne toute sa vie : « tu sais ce qu’ils m’ont dit là-bas ? Ils m’ont dit que de toute façon ça ne servait à rien que je sois bon à l’école, que j’étais un noir et que toute ma vie je laverai des toilettes » (notes de terrain février 2019). Dans une approche plus nuancée, Khalid, un Tchadien de 26 ans, débouté et vendant des cigarettes à la Chapelle pour se payer le passage en Angleterre déclare lors d’un entretien :

- Non non (...) le racisme existe partout ! Il y a des villes racistes, mais pas Paris !
- Ok, quelle ville en France par exemple ?
- Calais
- Les gens dans la rue sont mauvais ?
- Oui trop mauvais ! (...) ils sont mieux [à Paris] ils ont peur de la loi ».

Il est vrai qu’à Calais, la présence des exilés est étroitement contrôlée dans les espaces publics et notamment dans les commerces ou les lieux touristiques. C’est le résultat de la frontiérisation de la ville depuis les années 80 nourrie par une politique municipale particulièrement hostile à la présence des exilés visibles dans les espaces urbains (Guenebeaud, 2017). Les lieux touristiques de Paris restent accessibles aux exilés en errance si l’usage qu’ils en font peut se fondre dans celui – massif – des touristes. De fait, si les espaces touristiques ne sont pas soumis à des contrôles aussi intenses qu’à Calais, ils existent néanmoins : « Alors, il était à côté de l’Eiffel Tour en train de boire de l’alcool, et après la police est arrivée, et elle a demandé de donner tous les documents et il n’a eu pas les documents. C’est pour ça que la police a pris son téléphone... et après la police a cassé son « *arm* » [bras] » (Entretien (avec interprète) d’Akbar, Afghan de 32 ans, dublin, ODA juin 2021)

L’accès aux centralités touristiques par les pairs est souvent axé sur les lieux touristiques publics extérieurs et ouverts. Pour les musées et les lieux fermés, il faut passer par « les Français », soit les bénévoles associatifs ou membres de collectif :

J’accompagne un groupe d’exilés au musée du Louvres avec Camilla et Francis un bénévole des Petit Dej’ solidaire qui y travaille et nous a concocté une visite spéciale. Lorsque nous entrons, le petit groupe est très excité et viens me voir : mais qu’est-ce que c’est ici ? « Un centre commercial ? ». Je dis non : « c’est un musée, vous en avez visité en Afghanistan ? ». Les réponses fusent : « oui, mais pas des comme ça », « non, jamais ». Dans la

section gréco-romaine, un jeune Afghan hazara est fasciné par les statues des différentes divinités et me pose des questions extrêmement précises sur absolument chacune d'elles. Je suis bien en peine de répondre en tentant de lui expliquer le polythéisme gréco-romain. (...) Un peu plus loin, un groupe d'Afghans est très amusé et embarrassé par les représentations de nu (...). Si au départ, ils ne comprennent pas ce qu'ils sont venus faire ici, petit à petit, ils apprécient la visite. (...) Un autre Afghan, plus âgé, me dit à la fin de notre tour qu'il veut : « absolument travailler ici » et me demande comment il peut faire. Je lui demande pourquoi il veut travailler ici : « c'est très beau, c'est très calme, les gens sont respectueux et gentils ». Je lui demande quel travail il veut faire et il me dit « n'importe quel travail c'est bien, dans la sécurité par exemple ». Je lui dis que des formations existent sûrement pour ça, et que ça semble réalisable comme projet s'il apprend à parler le français. Il est très heureux de ma réponse. Après la sortie, si une partie des Afghans présents rejoignent leur CADA à Sarcelles, certains retournent au campement de porte de la Chapelle. Le contraste entre les différents lieux qu'ils ont côtoyés dans la journée est très fort (notes de terrain, mars 2019).

C'est dans les pratiques relationnelles, avec des intermédiaires diversifiés, que les pratiques spatiales des espaces urbains parisiens et romains gagnent en sens et en épaisseur. Cela participe à plus long terme à modifier les usages de la ville et à engendrer une intégration urbaine qui n'est pas seulement « mineure » car liée aux espaces et pratiques spatiales marginales.

Plus globalement, l'insertion dans les réseaux associatifs et solidaires peut entraîner la recomposition des spatialités quotidiennes et étendre les expériences urbaines des personnes exilées au-delà des seuls espaces-ressources communautaires ou des lieux touristiques. Le suivi de cours de langue, la participation à des événements organisés par des associations (balades urbaines, sorties culturelles, etc.), ou le fait de partager le quotidien d'une famille hôte dans le cadre de l'hospitalité privée sont autant d'occasions d'élargir son réseau relationnel et d'ouvrir de nouveaux lieux, de nouvelles pratiques spatiales et de nouvelles perspectives dans le rapport à la ville. Des cours de langues associatifs en 2018-2019, s'adressent tant aux demandeurs d'asile qu'aux réfugiés, donnant aux premiers une entrée dans un parcours d'intégration classique que les politiques gouvernementales tentent de réserver exclusivement aux réfugiés statutaires.

Les personnes découvrent alors des facettes de Paris et des espaces de vie auxquels elles n'avaient pas accès auparavant. En suspendant ainsi ponctuellement la routine du campement et des autres espaces d'assistance, ces expériences, en particulier celle de l'hospitalité privée, peuvent transformer la perception de la ville. Les personnes qui parviennent à sortir de la rue en partageant pour quelques nuits – et parfois pour plusieurs mois – le quotidien de leurs hôtes, voient leurs activités et leur environnement modifiés. L'espace des expériences quotidiennes des exilés hébergés par des hébergeurs solidaires français peut être profondément bouleversé. Au cours d'une même journée, ils peuvent alterner les moments de partage de la vie ordinaire des personnes les accueillant et les moments de sociabilité propres aux campements et à la condition d'exilé. La fréquentation des multiples lieux de vie de l'hébergeur et sa famille (le domicile, un terrain de

sport, une salle de spectacle, la maison de banlieue d'un ami ou d'un membre de la famille lors d'une visite, etc.) succède alors à celle des espaces marginalisés propres à la vie des personnes exilées en situation précaire (Piva & Runet Arnoux, 2021 ; Masson-Diez, 2020)

Conclusion du chapitre

Le campement est le produit d'un rapport de force spatial marqué par différentes phases. Tout d'abord, l'errance des exilés est accentuée à l'échelle urbaine par les politiques de dispersion et d'invisibilisation de leur présence qui anticipent ou limitent leurs regroupements. Cette politique consiste en une mise en mobilité forcée et une insécurisation constante. Ensuite, lorsqu'un campement atteint sa « masse critique », il permet une appropriation négociée au quotidien d'une partie de la ville. Il rend également visible la présence des exilés en errance et, dans le cas parisien, il contraint les pouvoirs publics à procéder à une remise en ordre spatiale par un dispositif de mise à l'abri ouvrant sur une potentielle prise en charge à plus long terme. La mise à l'abri, si elle permet à de nombreux exilés en demande d'asile d'accéder à leur droit à l'hébergement dans le DNA, vise avant tout la résorption des campements. En somme, l'examen des campements met au jour les mécanismes de production de l'errance à l'échelle urbaine via les politiques de contrôle des espaces urbains.

Mais l'examen des pratiques spatiales des exilés montre que celles-ci ne se limitent pas à l'appropriation des espaces publics sous forme de campements. Les mobilités quotidiennes des exilés sont principalement articulées autour de l'accès à différentes ressources institutionnelles et associatives dispersées à travers l'espace urbain et dont l'accès est conditionné à la prise en compte des horaires et des files d'attente pour y entrer. La dépendance à ces espaces de l'assistance est particulièrement accentuée pour les exilés faisant le choix de ne pas vivre en campement et qui ne disposent pas d'un autre lieu de vie (squat ou chez des tiers) ou durant les phases de rejet des campements. Les campements permettent en effet aux acteurs de l'aide d'y acheminer certaines ressources, notamment des ressources alimentaires. Une partie de l'infrastructure d'arrivée des exilés en ville se confond avec les ressources mises à disposition des personnes sans-abris et inscrit de nombreux exilés, dès leur arrivée, dans une expérience de sans-abrisme. À mesure que les expériences de remise à la rue s'accumulent et cela plongent certains exilés dans le découragement, peut mener à leur inscription dans des carrières d'errance dont il devient de plus en plus difficile de sortir.

Ce glissement à la marge n'est pas inéluctable. Le côtoiement des espaces ressources communautaires, souvent situés à proximité des gares, ouvre les exilés à d'autres réseaux que ceux de l'assistance, et permet la mise en œuvre de stratégies de survie telles que le commerce informel ou le travail au noir. Les exilés fabriquent leurs propres espaces ressources, par le bas, en détournant l'usage des espaces publics afin de répondre à leurs différents besoins (économique,

sanitaire, alimentaire, résidentiel etc.). Ces pratiques de la ville, qui s'étendent jusque dans les sites patrimoniaux, sont constitutives d'une intégration mineure. Si cette intégration dans l'espace urbain est à la fois différentielle, c'est-à-dire qu'elle dépend en partie des situations administratives dont il faut tenir compte, elle est aussi dynamique et évolue dans le temps, à mesure que les exilés développent un capital d'autochtonie propre à leur expérience de la ville et aux liens qu'ils y créent. Leurs pratiques spatiales appartiennent à différent registres et créent une intégration urbaine hybride : allant de pratiques spatiales propres aux lieux de l'assistance aux sans-abris (migrants ou non), aux centralités migrantes qui leur permettent d'accéder à des ressources communautaires, en passant par l'habitat en campement et la visite régulière de centralités touristiques pour s'y noyer dans une foule cosmopolite.

Chapitre 5 : La dimension spatiale de l'autonomie relationnelle : négocier des « *safer spaces* » en contexte hostile

En 2020, les évacuations et les démantèlements systématiques des campements parisiens ont contraint les acteurs de l'aide à s'adapter en passant d'un lieu de vie à l'autre. Cette période typique de la phase de rejet des campements se prolonge pendant des mois. Elle a pour effet de limiter les contacts et les échanges avec des exilés, isolés ou en petits groupes, aux différents points de distributions. Cette reconfiguration géographique épuise tant physiquement que moralement les exilés mais aussi les acteurs de l'aide. Pour ces derniers, la dispersion des campements et l'instabilité spatiale des exilés limitent la possibilité de nouer les relations qui participent à donner du sens à leurs actions. De même, pour certains exilés, cette mise en errance altère les possibilités de nouer des relations avec des acteurs de l'aide parfois cruciales dans leur parcours. À Rome, en août 2020, le parking à l'arrière de la gare de Tiburtina devient un lieu de réunion d'anciens habitants du Baobab pendant le week-end. Quand je leur demande pourquoi ils reviennent ici, ils m'expliquent qu'ils sont éparpillés dans Rome et que c'est l'occasion de se retrouver et de retrouver les bénévoles. Ils y passent le temps, jouent au foot, écoutent de la musique et discutent. Cet attachement paradoxal que certains éprouvent vis-à-vis des campements interroge la dimension relationnelle du lieu. Il invite à la fois à se pencher sur les co-présences des exilés: entre eux, et avec les acteurs qui se présentent sur les campements pour leur porter assistance.

Pour saisir cette dimension relationnelle du campement, je m'intéresse aux interactions micro-situées. En effet, le campement est un lieu de vie, de rencontres et un moyen de s'approprier l'espace en créant une expérience commune. Analyser la micro-géographie relationnelle du campement permet de comprendre dans une logique transcalaire¹²⁰, les éléments qui participent à reconfigurer les trajectoires d'errance des exilés. Ce chapitre explore l'autonomie relationnelle des exilés et comment elle se négocie *in situ*. L'autonomie des exilés, définie habituellement comme la capacité d'action d'une personne dans un contexte de fortes contraintes structurelles au sein duquel « il y a de l'espace pour un concept d'agent humain comme effort (...) de construire une identité, une vie, un ensemble de rapports, une société avec certaines limites » (Scott, 1988, 141), ne dépend pas de capacités individuelles.

¹²⁰ Dans une approche transcalaire, l'ensemble des phénomènes ayant lieu aux diverses échelles ne se superposent pas seulement mais s'imposent et se répercutent les uns sur les autres (Schmoll, 2017). Les individus évoluent dans des espaces sociaux transnationaux, articulant des lieux distants entre eux (Schmoll, 2017, 43).

L'autonomie n'est pas comprise comme une capacité possédée par l'individu, même à un degré minimal, qu'il manifeste face à des contraintes extérieures, mais plutôt comme un produit collectif de structures, de relations et de pratiques sociales. Le déplacement du lieu de l'autonomie du soi vers les relations sociales – marché, État, bureaucratie, droit, institutions, liens privés et intimes – dans lesquelles le soi est intégré, exige de repenser l'essence même de l'autonomie. (...) L'autonomie doit être comprise comme relationnelle, rendue possible par les diverses relations qu'un sujet entretient avec son environnement, sa culture, ses institutions, sa nation ou son intimité. Cette vision de l'autonomie (...) refuse d'opposer autonomie et dépendance (...) [et considère] en effet que le soi ne peut être isolé de son contexte social et des relations de pouvoir qui le façonnent (Lépinard, 2011, 26-27).

Les exilés dépendent de l'autonomie – soit le produit collectif de structures, relations et pratiques sociales – mais sont partiellement coupés de celle-ci par les politiques de mise en errance. Errance et autonomie des exilés s'entretiennent réciproquement : les structures, relations et pratiques sociales de l'autonomie relationnelle sont produites dans les conditions de l'errance ; les multiples reconfigurations des trajectoires qui composent l'errance, sont le produit de l'autonomie « en tension » des exilés (Schmoll, 2022). L'autonomie relationnelle est le rapport de force autant que l'objet d'un rapport de force. Ce rapport de force a une dimension spatiale située et un rôle déterminant sur les trajectoires individuelles et collectives et est constitutif de l'expérience de l'errance des exilés.

L'examen des relations qui se nouent – mais aussi se rompent ou ne se nouent pas – à partir des campements m'amène à examiner les réseaux d'acteurs qui soutiennent et articulent les mobilités ainsi que les liens de dépendance et d'interdépendance (qui ne sont pas exempts de rapports de pouvoir). Ces acteurs mis en lien au sein des infrastructures migratoires et qui facilitent la mobilité ou l'installation sont qualifiés d'« intermédiaires¹²¹ » dans la littérature. Je privilégie une définition interactionnelle des « intermédiaires » pour saisir la diversité de ces acteurs, de leurs actions et des contextes locaux dans lesquels ils s'inscrivent (Sarrut et al., 2023). Un intermédiaire est donc un acteur, dans une situation interactionnelle, qui participe de l'autonomie relationnelle de l'exilé.

Les infrastructures migratoires et d'arrivées sont différenciées en fonction des intermédiaires auxquels les exilés ont accès et du type d'aide qu'ils sont structurellement capables de prodiguer,

¹²¹ La notion d'intermédiaire a tout d'abord qualifié les agents facilitant l'émigration contre rétribution (Alpes, 2013) avant d'être ouverte aux acteurs en situation d'intermédiation entre les personnes migrantes et les institutions chargées de la mise en œuvre des politiques migratoires, d'accueil et des politiques publiques. On a ainsi parlé d'intermédiaires du droit (Miaz et al, 2021), d'intermédiaires langagiers, de traduisants (Galitzine-Loumpet et Saglio-Yatzimirsky, 2022), de passeurs ou brokers (Bilger, et al., 2006) qui montre la porosité entre les milieux professionnel, bénévole, et les personnes migrantes elles-mêmes qui sont mises en situation d'intermédiation pour, dans un sens, faire comprendre les dispositifs aux nouveaux arrivants, et dans l'autre, les assister, les aider à se frayer un chemin et donc, impacter les politiques de gestion des mobilités par le bas.

le tout partiellement conditionné par le contexte et le lieu où se déroulent les interactions. Ces rencontres situées avec des intermédiaires sont marquées par des effets de lieux et leurs interactions sont étroitement liées à des questions de représentation et de positionnement social mais surtout à une question centrale : celle de la confiance. Cette question est d'autant plus importante que ces interactions prennent place dans des conditions précaires à travers des lieux de vie insécurisants (rues, campements, squats) qui influencent les conditions d'instauration d'une relation de confiance ponctuelle ou suivie, déterminante dans l'accès à l'information, aux ressources et pour la suite de la trajectoire individuelle.

Pour penser spatialement le sentiment de sécurité des populations marginalisées, les géographes ont mobilisé le concept de « *safe spaces*¹²² ». Cette notion, plutôt que de viser à évaluer la sûreté relative d'un lieu donné dans l'espace dans une acception normative, invite à en saisir la dimension relationnelle et dynamique (Roestone Collective, 2014). Katharyne Mitchell et Matthew Sparke mobilisent la notion de *safe space* pour examiner les espaces créés par les solidarités de terrain et d'hébergement solidaires dans une perspective contestataire face à la gestion humanitaire et policière des populations migrantes (2020). Ces modes alternatifs d'hébergement et ces solidarités de terrains résultent de luttes spatiales et proposent des alternatives contextuelles aux politiques des frontières. Ces formes contestataires restent néanmoins déterminées par le cadre imposé par les politiques des frontières et notent qu'un *safe space*, dans un contexte de lutte aux frontières, est à la fois complexe, compromis et constamment contesté. Dans l'acception des deux auteurs, les *safe spaces* résultent des pratiques de solidarité et sont situés, incarnés et relationnels.

Dans le prolongement de ces propositions, j'invite, dans le cadre de l'errance, à ne pas penser les *safe spaces* normativement, mais relationnellement et de tenir compte des effets de lieux et les déséquilibres structurels qui impactent l'entrée en relation des exilés entre eux et avec d'autres acteurs mobilisés sur les campements. Cela permet de se départir d'une vision parfois simpliste et binaire des relations d'aide appréhendées comme nécessairement positive face à une violence d'État et une violence exercée par d'autres intermédiaires criminalisés (tels que les passeurs). Ainsi, je propose de me positionner à l'intersection relationnelle, au point de rencontre des différents acteurs du campement pour comprendre la négociation *in situ* de *safer spaces* (Briend, 2024). Car sans pouvoir être *safe*, les lieux articulés par l'expérience de l'errance sont travaillés par la nécessité de répondre à la violence et l'incertitude et peuvent seulement être

¹²² La notion de *safe space* a fait l'objet de nombreux travaux. Elle voit le jour dans les mouvements féministes et LGBT des années 1970 et désigne des lieux de réunion physique où des personnes partageant les mêmes valeurs et opinions peuvent se réunir et partager leurs expériences dans un espace protégé des discriminations et violence à l'encontre de populations marginalisées. Mobilisé ensuite pour qualifier

temporairement « plus sûr », « *safer* », de manière versatile et négociée à travers différents mécanismes allant des plus collectifs et ritualisés aux plus interpersonnels et intimes.

Par une analyse micro-géographique des interactions, je propose de saisir le campement comme un espace relationnel où l'enjeu de la confiance est central. Je mets en lumière le rôle structurant de ces lieux dans les relations qui y émergent et articulent des sentiments de méfiance et de confiance et j'examine comment à partir du campement, les exilés développent leur réseau relationnel, augmentant ainsi leur autonomie. J'interroge plus spécifiquement les rôles des femmes bénévoles et la place du *care* dans la négociation d'un *safer space* relationnel. J'interroge enfin les rapports de séduction qui émergent de la coprésence des exilés et des aidantes, et comment l'errance affecte ces relations.

1. Le campement comme espace relationnel

Le campement est un point nodal d'articulation, de reconfiguration et de développement des réseaux d'interconnaissance. Il ne se réduit pas à un carrefour infrastructurel figé, mais participe au contraire à restructurer les trajectoires des personnes qui s'y rencontrent en étant lui-même un objet spatial en perpétuelle reconfiguration. Ainsi, les campements parisiens et romains sont des *hubs* sur les routes migratoires à différents égards. Lorsqu'ils sont formés, ils permettent à leurs habitants d'accéder à des ressources associatives, alimentaires et médicales, d'accéder à des ressources communautaires, d'accéder physiquement à la ville, aux différentes institutions de la demande d'asile ou consulaires. Cet accès à la ville est précaire (chapitre 4). Il engendre du déclassement, de l'exploitation et des situations de violence. Tous les exilés n'y sont pas exposés de la même manière dépendamment de leur genre, âge, santé, situation administrative, situation sociale, langue, nationalité, orientation sexuelle, etc. Les exilés ont des expériences différentes de la vie en campement selon d'où ils parlent. Il faut néanmoins noter que le campement incite, de manière unanime, conjointement à la solidarité et à la méfiance. Valentine l'exprime en ces termes :

Euh, à l'intérieur du campement, pff, il y a vraiment un truc, un mélange entre le bon enfant et la rivalité. Parce que ben, c'est des centaines et des centaines (...) de personnes regroupées dans un endroit. Et tu sais qu'il y a des *deals* qui s'y fait, tu sais qu'il y a des gens qu'il faut pas faire chier. Et d'un côté tu as ce petit amas de tentes, ils sont tous copains, ils se connaissent tous bien, ils se font à bouffer ensemble (...) l'espace de quelques secondes tu peux oublier la réalité de cette situation pour te dire qu'au final ils se démerdent bien (...) et dès qu'il y a une personne qui passe, on se tait, on ne fait plus rien, le temps s'arrête le temps que cette personne soit passée, parce que tu sens la tension partout et hop, quand la personne elle passe, ça redescend. (...). (Entretien avec Valentine, 23 ans, bénévole à PRGS, avril 2019)

L'expérience des campements peut marquer durablement, positivement comme négativement, l'autonomie relationnelle de ceux qui l'habitent et plus largement leur intégrité physique et mentale, notamment lorsqu'elle se prolonge et se répète sur plusieurs années à travers différents campements. Chaque campement se caractérise par une organisation interne et une configuration spatiale spécifique qui fait varier les différentes co-présences qu'il permet avec son environnement immédiat (Chapitre 6). Un campement est aussi tributaire des personnes qui l'habitent et qui évoluent avec le temps, si bien que d'un jour à l'autre, ou même d'une heure à l'autre parfois, ce n'est jamais exactement le même campement sur lequel on se présente.

1.1. La solidarité dans l'économie¹²³ incertaine du campement

La conscience d'être dans un espace qui n'est pas régulé par des acteurs extérieurs (police, agents de l'État), incite à être dans une vigilance constante vis-à-vis des autres et, en même temps, à créer des réseaux et des liens d'interdépendances pour se mettre en sécurité. Différents éléments qui ne sont pas formalisés ou explicités, participent à l'économie des campements. Le plus visible est l'organisation spatiale des habitats par communautés qui permet de trouver des repères familiers. Souvent, les répartitions linguistiques déterminent les zones d'un campement de manière moins tranchées que les appartenances nationales. Les Pakistanais pachtophones et les Iraniens farsiphones se rapprochent des Afghans. Les Tchadiens et même les Libyens partagent des arabes assez proches de celui des Soudanais pour leur permettre d'interagir et les poussent à s'installer dans la même zone. De même, il n'est pas rare que les Somaliens maîtrisent quelques bribes d'arabe. Dans ces conditions, des langues européennes comme l'anglais, servent de *lingua franca*. Ceux qui ne les maîtrisent pas et ne maîtrisent aucune des langues majoritaires du campement, sont souvent dans une grande situation d'isolement.

Un autre élément constitutif de l'organisation interne des campements est l'économie de la survie et du passage. Elle est génératrice de tensions et de violence. Ahmed en fait l'expérience alors qu'il assiste les collectifs dans la distribution des tentes sur l'avenue. Elles lui sont données et il les distribue gratuitement aux nouveaux arrivants, mettant en péril un marché tenu par d'autres Somaliens sur ce même campement. Cette situation lui vaut plusieurs avertissements et une agression (notes de terrain, janvier 2019). Dans la même logique, Valentine explique :

Il y a un gars notamment que je connais, (...) tu sais, toujours habillé en FILA, que en marques, et une petite dégaîne du petit mafieux quoi (...) et lui tu sais qu'il va jamais se faire péter sa tente, et à chaque évac, je lui dis : « t'as combien des tentes que j'ai distribuées là-dedans ? [dans ta tente] » et il rigole, et il dit: « non pas trop, pas trop. Tu sais c'est normal, il faut faire de

¹²³ J'emploie le terme économie ici dans son usage daté renvoyant à la distribution des éléments d'un ensemble complexe (Daston, 1995), et non dans sa dimension purement monétaire.

la thune », « ouais, je comprends ». (Entretien avec Valentine, 23 ans, bénévole à PRGS, avril 2019).

Outre le marché des tentes, il y a toute une économie du vol et du recel qui se met en place dans les campements les plus importants, avec « les petits voleurs, les petits alibabas du camp. Tout le monde à l'air de savoir qui c'est, mais il ne leur arrive rien parce que je pense qu'ils sont assez nombreux pour qu'il leur arrive rien. Et après qu'ils vont aller te faire racheter ce qu'ils ont volé quoi, donc génial » (Entretien avec Valentine, 23 ans, bénévole à PRGS, avril 2019). C'est ce que confirme le témoignage d'Omid par l'intermédiaire d'un interprète :

– Est ce que vous avez déjà perdu votre tente ?
– Oui il m'a dit que quand on avait ramené la tente pour monsieur, il y a des gens qui venaient pour voler la tente. Plusieurs fois. C'est arrivé aussi qu'on est venu voler son sac avec tous les documents. [Les voleurs ont] (...) laissé le numéro de téléphone pour l'appeler. Quand il a appelé, ils demandaient 250€ pour récupérer les affaires. (Entretien avec Omid, Iranien de 39 ans, Réfugié, juin 2021, ODA)

Les acteurs de l'aide participent indirectement à certains secteurs de cette économie, et en sont plus ou moins conscients. Ainsi que l'exprime Sophie :

On voit bien les gars qui, dès que t'arrives, tu fais un peu partie d'une asso, (...) tout de suite il faut qu'il soit le premier à te serrer la main, il faut qu'il montre qu'il connaît (...). Il va essayer de t'expliquer la vie du machin, du bidule pour que toi, au final, tu interagisses le moins possible avec les autres, mais que ton seul interlocuteur ce soit lui. (...) Le gars comme ça, il faut toujours l'éviter (rires). (...) Les tentes et les fringues, je me suis vite rendue compte que ça devenait source de négociation et de pouvoir. Donc assez rapidement, (...), j'ai dit : « (...) c'est bon on arrête les conneries, (...) on cautionne des pratiques [mafieuses] contre lesquelles on se bat, donc ça n'est pas possible ». (Entretien avec Sophie, quarante-neuf ans, responsable en communication, CASM, juin 2019).

En décembre 2021, un bénévole¹²⁴ revient sur son expérience d'engagement dans les campements parisiens : « En gros, j'ai fait que du terrain de 2017 à 2020 et j'ai fait beaucoup, beaucoup d'erreurs dans mes relations avec les gens qui tiennent les campements ». Il explique alors qu'en établissant des relations amicales avec certains exilés, il se trouve avec plusieurs bénévoles pris dans une situation délicate de redevabilité auprès de groupes peu recommandables :

Le gars qui tient les campements à la Chapelle [en 2018-2019], c'est un exilé afghan, un gars qui s'appelle Ehsan... il faisait à peu près 25 000 euros par mois... Bref, on a fait des erreurs... On était dans l'accompagnement juridique et l'aide sociale dans la rue et on s'était dit : « ce qui se passe dans la rue ne nous regarde pas, on aide tout le monde ». Parce qu'il y avait beaucoup de gens que personne n'aidait, comme les gars de l'équipe de Ehsan [qui « tenaient » le campement]. Ehsan, il nous demandait d'aider ses

¹²⁴ Par souci de confidentialité et de sécurité des données et des personnes, je ne précise pas la structure ni le pseudonyme du bénévole en question.

gars, et réciproquement, on en a profité aussi. On a eu des téléphones de bénévoles qui avaient été volés à la Chapelle, je les ai récupérés en une heure après avoir demandé à Ehsan. Mais y'a un peu une contrepartie implicite... (notes de terrain, décembre 2021).

Plusieurs fois, du fait de ces liens de sympathie et de la dangerosité des supérieurs hiérarchiques de leurs interlocuteurs – « ils faisaient vraiment peur, même les caïds du campement ils regardaient le sol face à eux » (notes de terrain, décembre 2021) – le groupe de bénévoles impliqués n'a guère d'autre choix que de leur rendre des services prioritaires concernant diverses démarches administratives ou autres (aller rendre visite à un exilé de leur équipe enfermé en CRA, contacter des hôpitaux, des morgues etc.). Alors que les bénévoles commencent à se poser des questions et s'interrogent sur leur organisation, les membres de l'équipe de Ehsan avec lesquels ils ont sympathisé expliquent qu'il s'agit d'un réseau fait de « petites équipes, pas plus d'une dizaine de personnes, mais ils t'envahissent tout un campement et ils terrorisent tous les Afghans. Même si les gars, ils n'ont pas peur pour eux à Paris, c'est leur famille qui est menacée en Afghanistan ». Avec le recul, le bénévole constate que malheureusement, il n'est pas possible d'éviter, de « court-circuiter » ces personnes ou encore de les confondre face à leurs actes lorsqu'on aide dans les campements : « t'es obligé de rester dans un truc d'entre-deux, un entre-deux que j'avais raté au début. Parce que si tu arrêtes de leur parler... c'est des profiteurs de misère et des trafiquants... Ils vont juste menacer les autres habitants du campement : “ si tu acceptes l'aide de cette asso, t'es dans la merde, ta famille est dans la merde ” » (notes de terrain, décembre 2021).

Cette économie des campements est le résultat de la fermeture des frontières qui permet à ces pratiques d'avoir un ancrage spatial et de répondre à une demande de mobilité empêchée. Elle génère violence et exploitation. Par ailleurs, les exilés peuvent, réciproquement, appréhender les contacts avec les bénévoles. Cette attitude doit être interprétée dans le prolongement des situations d'insécurité et de violence vécues dès le pays d'origine, sur la route et qui se prolonge dans les campements et les rues qui amènent la plupart des exilés à rester sur le qui-vive : « C'est un truc qui est vraiment palpable, c'est une vigilance qui doit être maintenue constamment » constate Valentine (PRGS). Elle poursuit :

Y'a combien de « bénévoles » méga-louches qui sont venus et qui ont dit : « ouais, je vais t'héberger » et on sait pas ce qui s'est passé derrière ? (...) Souvent c'est moi qui marche la première [quand on arrive dans le campement] parce que je suis une fille et que du coup, ils pensent pas que je fais partie des gars qui viennent pour se taper... pour chercher des prostitués quoi. Et Ludovic, c'est arrivé qu'il passe devant... et ben, un gars qui fait le guet autour des tentes (...) se lève pour dire : « hé c'est pas ici que tu auras ce que tu veux ! » (...) On vient dans la nuit, il n'y a personne qui nous voit, on prend le prétexte de donner des tentes et au final (...) leur sécurité c'est à quel point on est bienveillant. (Entretien avec Valentine, 23 ans, bénévole à PRGS, avril 2019).

En ressort que personne – autre qu'un exilé – ne traîne seul dans le campement en étant inoccupé. Cette attitude est jugée suspecte. Ivan, un homme d'une cinquantaine d'années, venait seul discuter avec les habitants des campements de la porte d'Aubervilliers en 2019 et de la Porte de Paris en 2020. Il leur rendait des services, nettoyait le campement¹²⁵ et organisait même des activités sportives. Pourtant, pour Elham, il était « forcément un policier ». De même, un jeune chercheur en anthropologie, réalisant une ethnographie dans le campement de l'avenue du Président Wilson parmi les exilés durant l'hiver 2018-2019, ne passe pas inaperçu alors qu'il tente de se procurer une tente pour y passer la nuit, si bien qu'Ahmed vient me trouver et m'interroger à son sujet : « Tu connais ce type ? Il est étrange, il pose des questions bizarres... Nous pensons que c'est un flic¹²⁶ » et il ne me croit guère lorsque je lui dis qu'il est comme moi, un chercheur. Il me demande : « Pourquoi il ne l'a pas dit alors¹²⁷ ? ». Les hommes qui traînent seuls dans les campements sans être eux-mêmes des exilés, sont généralement suspectés soit de chercher des services de prostitution occasionnelle, soit de travailler pour la police. Cela fait écho au constat de la prégnance de la présence policière dans les parcours migratoires et le quotidien des exilés (Le Courant, 2016), tant effective que symbolique ou imaginaire. La présence des femmes qui ne sont pas des exilées, lorsqu'elles viennent seules à des horaires tardifs, soulève également beaucoup d'interrogations. En effet, alors que je demande à Brahim s'il est étrange qu'une femme vienne dans le campement, son premier réflexe est de me dire : « Non, tous les jours les femmes viennent dans le campement pour aider, c'est normal ». Puis il ajoute que cela dépend des horaires, et que les femmes seules qui viennent la nuit dans le campement sont souvent des prostituées de la colline et que si je venais seule la nuit, ma présence pourrait être mal comprise » (notes de terrain avril 2019). La présence des hommes isolés non exilés est vécue prioritairement comme hostile et prédatrice. La présence féminine isolée et tardive ne semble pas justifiée – sauf en cas de prostitution – et n'est pas vécue comme dangereuse ou menaçante, mais plutôt inintelligible.

Enfin, un autre facteur d'appréhension des exilés dans leur interaction avec les acteurs de l'aide est le sentiment d'altérité lié à la non-maîtrise de la langue. Ainsi que l'explique Walid, qui a vécu deux mois dans un campement du 18^{ème} arrondissement en 2017 :

Y'a des associations qui... Je sais pas qui vient ... donner nous à manger, ça. Quand je suis arrivé en France, je connais personne et même « bonjour » je sais pas. (...) moi avec mes amis, (...) on a très faim (...). Il y a deux femmes qui viennent avec le sac comme ça. (...) Ils ont parlé français avec nous (...) on ne sait pas... elles ont parlé de quoi. Juste dire : « non », on sait. Alors on dit : [il crie] « NON! » (rires). On ne sait pas de quoi elles ont

¹²⁵ *L'autre quotidien*, « Migrants : Messieurs Macron et Philippe vraiment, vous êtes sérieux? », janvier 2020.

¹²⁶ “Do you know this guy? He is strange, going around asking weird questions... We think, he's a cop”

¹²⁷ “Why he didn't say so then?”

parlé. (...) Elles ont dit : « d'accord, d'accord ». Elles ont changé vers l'autre personne, elles ont donné à manger. On a très faim, très faim... c'est problème, la langue même « bonjour » on connaît pas. (Entretien avec Walid, Soudanais de 25 ans, demandeur d'asile, juin 2021).

L'absence de langue commune leur empêche ici d'accéder à une ressource essentielle. Elle traduit aussi en filigrane le malaise et les possibles tensions qui peuvent surgir des contextes d'incompréhension linguistique où il est alors beaucoup plus difficile de distinguer une personne ressource d'une potentielle menace.

Afin de répondre à la violence, la précarité et à l'incertitude présentes dans les campements, les exilés ont de nombreuses pratiques d'entraides. Le don de matériel des plus anciens vers les nouveaux apparaît comme une évidence. C'est ce qu'explique l'interprète d'Omid, Iranien de 39 ans : « c'était les Afghans, les demandeurs d'asile qui lui ont donné [sa tente]. [Quand] il a déménagé il a laissé sa tente [au suivant] » (juin 2021, ODA). Cet exilé récupère la tente donnée par un autre puis l'abandonne afin qu'elle serve à une nouvelle personne. Cet accueil ne passe pas nécessairement par une aide matérielle et s'illustre aussi dans la mise en place de relations de voisinage cordiales et dans la transmission de cette pratique : « Ahmed salue un Somalien (...) « Je me souviens que j'étais le premier à l'avoir salué lorsqu'il est venu ici à Paris. Maintenant, il m'a dit qu'il faisait la même chose avec les nouveaux venus¹²⁸ » (notes de terrain, mars 2019). Cet accueil des nouveaux dans le campement a aussi comme effet d'élargir le cercle sociabilité de celui qui accueille et donc ses appuis potentiels. L'accueil des nouveaux peut aussi passer par le prêt de sa tente. Brahim, l'exilé Tchadien rencontré à la Porte de la Chapelle en janvier 2019, a proposé sa tente à un autre Tchadien qui arrivait sur le campement en janvier 2019 : « Je l'ai vu arriver dans le campement un soir, il était fatigué. Je lui ai dit : « Tu veux dormir dans ma tente ? ». Il a accepté et dormi quelques heures, et ensuite il m'a laissé la place pour que je puisse dormir et on s'est organisé comme ça jusqu'à ce qu'il se trouve une tente » (notes de terrain mai 2019). Ces récits sont courants :

- Mais par rapport où je dormais quelques fois. Mon frère il adore quand je prends soin de lui, j'adore quand il prend soin de moi.
- Vous vous relayiez pour faire attention à qui venait dans la nuit. Donc vous ne dormiez jamais vraiment en même temps ?
- Exactement.
- Chacun veillait sur l'autre ?
- Oui c'était dormir juste pour 1h, 1h30 ou quelque chose comme ça. Après on re-dormir. C'était comme ça. (Shafik, Afghan, en réexamen, ODA, juin 2021)

¹²⁸ "I remember I was the first to greet him when he came here in Paris [dans le campement]. Now he told me he was doing the same with the newcomers"

Les solidarités au sein du campement ne doivent pas être pensées indépendamment d'autres liens établis sur la route en amont. Être une personne ressource dans le cadre des infrastructures migratoires, c'est-à-dire être une personne qui peut rendre service ou qui a rendu service, permet de jouir d'une réputation qui garantit un accès à l'aide et à la solidarité à une autre étape de son parcours. C'est le cas de Brahim qui, ayant payé des rançons pour libérer des compatriotes tchadiens en Lybie s'en voit gratifié dans le campement de la porte de la Chapelle à plusieurs reprises lorsqu'il a besoin d'aide à son tour (notes de terrain mars 2019).

Dans le contexte des campements, la constitution de groupes est centrale. C'est ce qui ressort de l'expérience d'Elham qui se sentait protégé au sein de son groupe d'amis. Ils étaient une quinzaine, tous avaient pratiqué des sports de combat en Afghanistan, ce qui participait à dissuader les importuns : « mes amis et moi on ne faisait pas de "zig-zag", on respectait les voisins, on ne cherchait pas les problèmes. Mais si quelqu'un venait nous chercher, on était tous ensemble ». Il est la seule personne rencontrée à m'expliquer que tous les membres du groupe allaient en ville en même temps en laissant toutes leurs affaires derrière eux sans surveillance et que, lorsqu'ils revenaient, elles étaient encore en place. Lorsque je lui demande s'il avait vu les voleurs qui sévissaient à la Porte de Paris et dont Hamid (un autre Afghan pachtoun) a été victime (chapitre 4), Elham m'explique qu'il les a vu faire, mais qu'ils n'ont jamais osé viser les tentes de son groupe : « ils savent quelles tentes ils peuvent voler et quelles tentes ils ne peuvent pas voler » (notes de terrain décembre 2021).

Les bénévoles qui sont longtemps sur le terrain sont aussi pris dans ces dynamiques de solidarité. Pour les jeunes hommes bénévoles les plus impliqués, dont l'âge est proche de celui des exilés, des sentiments de fraternité très forts émergent. Brahim dira de Loïc (bénévole de PRGS et d'Utopia 56) qu'« il est comme son frère », déclaration que Loïc confirmera (notes de terrain février 2019). De même, un jour, je manque un appel d'Ahmed et le recontacte le lendemain : « J'ai cru que tu étais morte ». Puis il continue : « tu n'as pas répondu au téléphone. J'étais vraiment inquiet pour toi, ne me fais plus ça, j'ai cru qu'il t'était arrivé quelque chose de grave !¹²⁹ » Alors que je lui demande ce qui aurait bien pu m'arriver, il s'énervait et me dit qu'il connaît mon travail et sait les endroits où je traîne. Puis il ajoute : « On ne se rend pas compte, mais quand on est dans le camp et qu'on voit des trucs merdiques se passer toutes les heures, on oublie que ce n'est pas comme ça partout !¹³⁰ » (notes de terrain janvier 2019). Les circonstances exceptionnelles de l'errance et des campements créent un climat d'exacerbation des affects, lié à l'urgence et à la précarité. Si les interactions entre les bénévoles et exilés font partie intégrante de l'errance, il ne

¹²⁹ "I thought you were dead (...) you didn't answer the phone. I was really worried about you, don't do that to me anymore, I thought something serious had happened to you!"

¹³⁰ "You don't realize, but when you're in the camp and you see something shitty happening every hour, you forget that it's not like that everywhere!"

faut cependant pas considérer que toutes les relations ont la même intensité. À partir des campements, les exilés peuvent créer de nouveaux liens et reconfigurent leurs réseaux relationnels essentiels pour accéder à des ressources.

1.2. Reconfigurations des réseaux à travers les campements

Je souhaite m'attarder plus spécifiquement sur le rôle du campement comme moyen d'ouvrir et de diversifier son réseau de personnes ressources. La littérature sur les réseaux s'articule prioritairement autour de deux perspectives : la perspective topographique qui vise à décrire leur structure, à mesurer leur degré de formalisation et à les modéliser et la perspective fonctionnaliste qui tend à les définir par leurs fonctions et leurs fonctionnements (Laberge, 2000). Les « nœuds », ou points nodaux, permettent l'articulation des différentes parties des réseaux. Ces points nodaux peuvent être tout autant formés de personnes que de lieux qui constituent des repères dans l'articulation spatiales du réseau et qui vont susciter un certain type de rencontre et d'interaction. Ici, c'est le campement qui est interprété comme un point nodal principal à travers lequel les acteurs exilés et non exilés peuvent se rencontrer, chacun constituant des points nodaux secondaires. Il faut cependant garder à l'esprit que ces nœuds figés dans une schématisation sont en réalité multiples, dynamiques et en constante transformation.

Le travail de représentation graphique des réseaux relationnels qui se développent à partir de l'arrivée dans le campement (et après le campement dans le cas d'Elham), est basé sur des matériaux ethnographiques, et sont donc situés à partir des interactions quotidiennes que j'ai eu avec Ahmed, Brahim et Elham. Ces interactions quotidiennes me permettent de voir en action le développement de leurs réseaux d'interconnaissances et aussi de revenir dessus rétrospectivement avec eux. Il faut donc tenir compte du fait que je fais moi-même partie de ce réseau et que j'ai pu également être une personne ressources à plusieurs égards (chapitre 2). Par ailleurs, il faut également tenir compte qu'il m'est possible de relater que la dimension qui m'est donnée à voir et accessible de ce réseau, recoupée avec la perspective des personnes exilées concernées. Par exemple, dans le réseau relationnel d'Ahmed, je ne suis pas en mesure de savoir s'il est au courant du fait que les membres des collectifs SMW et PRGS se connaissent et travaillent souvent ensemble, ainsi, j'ai fait le choix de ne marquer que les liens relationnels secondaires visibles de la perspective d'Ahmed et non pas ceux dont j'étais informée.

Le réseau relationnel développé par Ahmed à partir de son arrivée dans le campement de l'Avenue du Président Wilson en décembre 2018 est prioritairement orienté vers les acteurs de l'aide (figures 28 & 29). Cela s'explique par son profil particulier. Ahmed est un Somalien de 37 ans, il a fui la Somalie pour le Danemark avec sa famille lorsqu'il avait 11 ans. Il a vécu la majeure partie de sa vie au Danemark mais se voit contraint de quitter ce pays en 2018 car il ne peut plus renouveler son titre de séjour. En arrivant dans le campement de l'avenue du président Wilson,

Ahmed a donc un statut particulier du fait de sa longue expérience de vie dans un pays Scandinave qui le distingue des autres ressortissants Somaliens habitant le campement. Ceux-ci sont, dans l'ensemble, plus jeunes et plus récemment arrivés en Europe par la route de la Méditerranée centrale.

À son arrivée à Paris, Ahmed n'a pas de connaissance ou de contact préalable qu'il puisse solliciter pour lui porter assistance. Sa famille au Danemark ou en Somalie avec laquelle il est encore en contact ne peut pas lui être d'une aide immédiate, et les conditions de son départ du Danemark ont entraîné la rupture de nombreux liens avec ses connaissances sur place. Par ailleurs, il se présente dans le campement dans un mauvais état de santé qui se dégrade rapidement à l'épreuve de la rue. De plus, du fait de sa trajectoire migratoire très particulière, il n'est pas en mesure de s'appuyer sur d'éventuelles solidarités de routes préexistantes. Il arrive donc relativement isolé et il lui faut reconstruire un réseau à partir du campement qui est son point de chute. Cependant, son excellent niveau d'anglais et ses compétences transculturelles constituent des avantages dans son entrée en relation avec certains bénévoles du collectif SMW. Ahmed œuvre dès son arrivée à diversifier son réseau relationnel pour démultiplier ses options et ressources afin de survivre à la rue mais aussi d'en sortir.

Figure 28 : Développement du réseau d'interconnaissances d'Ahmed à partir du campement, décembre 2018 – janvier 2019

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU D'INTERCONNAISSANCES DE AHMED À PARTIR DU CAMPEMENT

décembre 2018 - janvier 2019

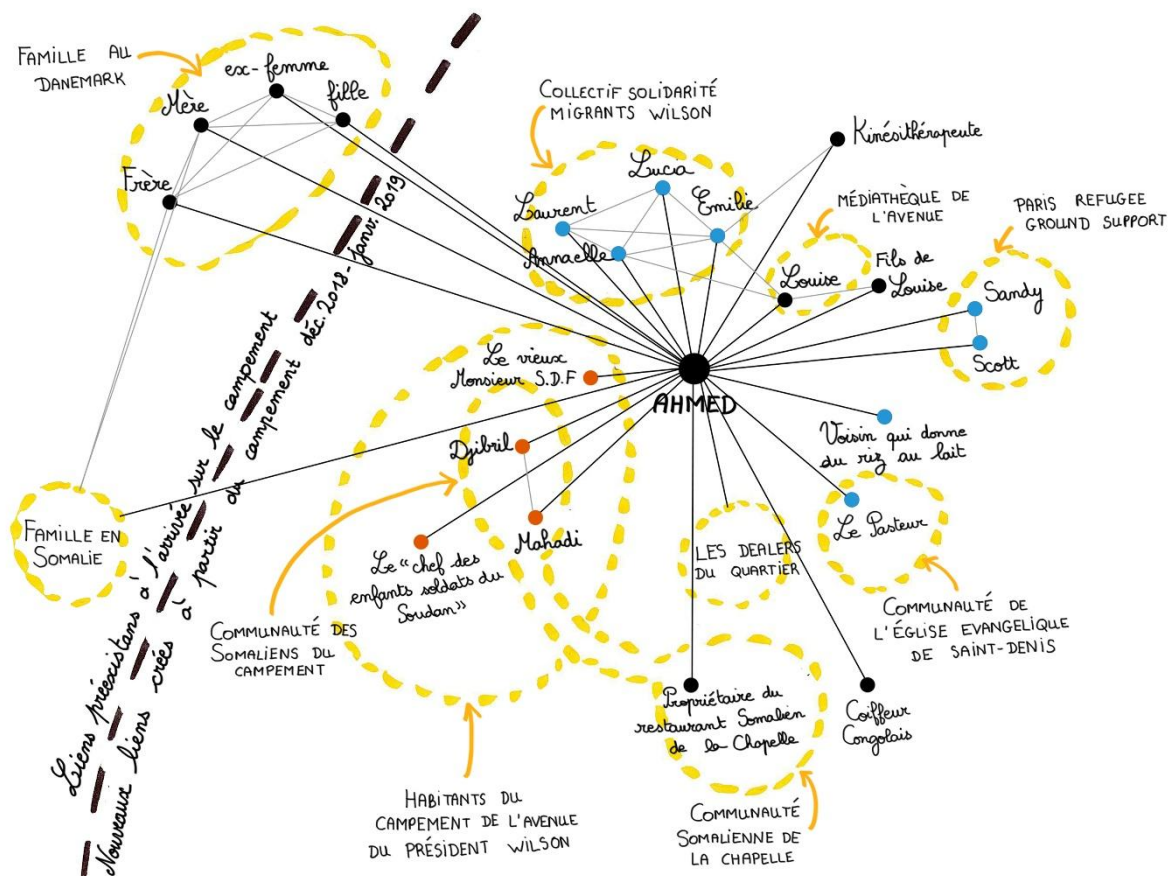
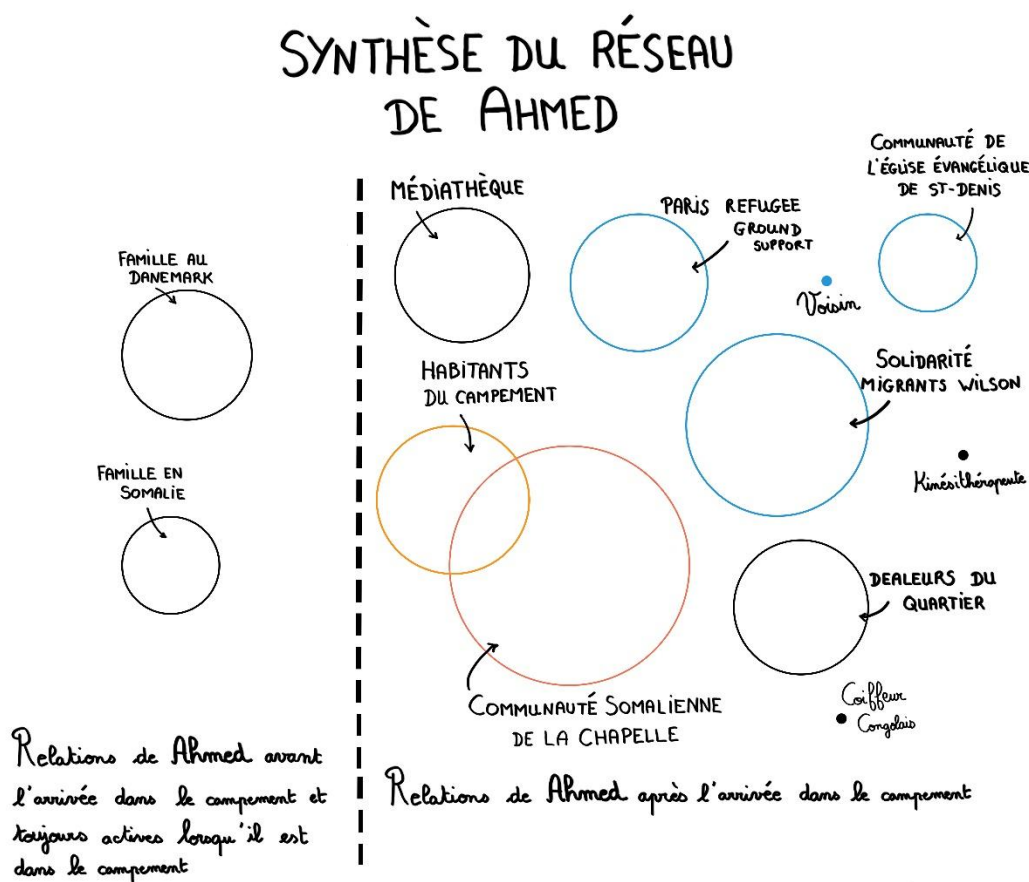


Figure 29 : Synthèse du réseau d'Ahmed



Annaëlle Pivo., 2024

Ahmed a des compétences de coiffeur-barbier et, quelques temps après son arrivée, il entreprend d'entrer dans les échoppes de coiffeurs du voisinage du campement et du quartier de la Chapelle afin de se faire identifier et il y repassera quotidiennement pour « *say hello* » ainsi qu'il le formule. Au début du mois de janvier 2019, Ahmed sollicite les membres du collectif SMW et notamment Laurent, pour obtenir une batterie de scooter et un adaptateur électrique. Avec cela, les habitants sont en mesure de recharger leurs téléphones portables, de brancher une lampe pendant la nuit, et Ahmed parvient à faire fonctionner une tondeuse avec laquelle il offre une coupe fraîche à de nombreux habitants du campement. Il est fier de voir leur satisfaction après son travail et de participer à leur « rendre leur dignité » ainsi qu'il l'exprime. Ces derniers, se rendant par la suite à la Chapelle, aux restaurants somaliens ou soudanais dans les rues Pajol et Philippe de Girard dans le 18^{ème} arrondissement, passent devant l'échoppe d'un coiffeur-barbier congolais. Celui-ci, m'explique Ahmed, les voyant passer les uns après les autres avec des coupes fraîches, les interpelle : « mais qui vous a coiffé ? » et il se rend dans l'après-midi même sur le campement pour retrouver Ahmed et lui proposer du travail.

De même, lors de notre seconde rencontre en décembre 2018, il me sollicite pour lui obtenir un téléphone, le sien ayant été cassé par des agents de police alors qu'il tentait de les filmer en train

de malmenier un autre exilé. Par un appel sur les réseaux sociaux, je parviens à récupérer un vieux téléphone en état de marche avec lequel il prend rendez-vous à l'OFII. Il me dit par la suite : « tu n'as pas idée du nombre de personnes que ton petit téléphone a aidé, on a appelé l'OFII pour tout le monde avec !¹³¹ ». Une autre fois encore, alors que je montre aux Soudanais du campement un endroit où trouver des palettes de chantier afin d'alimenter le feu à quelques centaines de mètres du campement, Ahmed m'apprend qu'il avait lui aussi vu les palettes et qu'il en avait récupéré pour les revendre à des « gars en camionnette » afin de se faire une peu d'argent de poche, sachant qu'une palette en bois homologuée et traitée pour le transport de fret internationaux peut valoir entre cinquante et cent euros. Il leur avait également revendu un ballon d'eau chaude mis aux encombrants dans l'avenue. Grâce à ces solutions, il parvient à trouver un peu d'argent, particulièrement dans les premiers temps où il ne touche pas encore l'ADA. Il noue également des relations avec un petit groupe de dealers identifié dans le quartier qu'il surnomme les « *so called bad guys* » (les soi-disant mauvais garçons) et auprès desquels il se fournit en haschich. Il explique ne pas vouloir se laisser entraîner dans des situations dangereuses (comme le trafic de stupéfiants) qui pourraient mettre en péril sa demande d'asile et préfère reposer sur les liens avec les bénévoles des collectifs ou associations et ne sollicite donc pas les dealers pour obtenir de l'aide financière ou matérielle.

Outre les bénévoles de SMW et Louise, Ahmed crée des liens avec d'autres acteurs de l'aide mobilisés dans le campement. À ce titre, il interpelle le pasteur d'une église évangélique de Saint-Denis lors d'une distribution alimentaire organisée avec les membres de son culte. Il parviendra à obtenir d'eux plusieurs centaines de cartes téléphoniques prépayées en se présentant les dimanches à la fin de leur office qui est non loin du campement. Ahmed est musulman, mais ainsi qu'il l'explique, il n'hésite pas à faire feu de tout bois et à chercher de l'aide partout d'où elle peut venir. Son expérience professionnelle au Danemark dans le commerce lui donne des compétences pour argumenter et convaincre les personnes de se mobiliser pour les exilés du campement. Il crée également des liens privilégiés avec Sandy et Scott de PRGS, notamment grâce à la langue anglaise qu'ils ont en commun. Lorsqu'ils organisent des distributions de tentes dans le campement durant la nuit, Ahmed leur signale les nouveaux arrivants et propose de garder une ou deux tentes à donner en urgence. Lorsque je lui demande s'il ne fait pas du business avec ces tentes, il m'explique que non, qu'il ne veut pas extorquer des gens qui n'ont rien. Et il ajoute en s'amusant : « vous m'avez contaminé avec vos conneries d'humanitaires, avant je n'étais pas comme ça, et maintenant, j'aide tout le monde »¹³². Le fait est que l'économie du campement est nécessairement basée sur un équilibre constant entre solidarité et exploitation qui s'articule autour

¹³¹ "you have no idea how many people your little phone helped, we called the OFII for everybody with it!"

¹³² "you contaminated me with your humanitarian shit! Now I help everybody too, before I was not like that at all"

des relations de confiance et défiance et d'une économie du service rendu dans laquelle Ahmed doit nécessairement s'inscrire pour pouvoir survivre sans être isolé et vulnérable. Laurent, le voyant ainsi activer toutes sortes de ressources et se constituer un réseau rapidement, le surnomme affectueusement « Hoggy les bons tuyaux » du nom français d'un personnage extrêmement débrouillard de la série télévisée des années 70-80, *Starsky et Hutch*.

Outre les acteurs de l'aide, son réseau relationnel développé à partir du campement comprend ses autres habitants, et notamment ses voisins. Il est initialement dans le voisinage immédiat d'un vieil homme SDF français, le seul du campement. Ils n'ont pas de langue commune, mais se rendent mutuellement service. Ahmed se présente dans la file des distributions alimentaires et prend une toujours part qu'il lui apporte car ce dernier ne peut plus se déplacer correctement. En échange, le vieil homme surveille la tente d'Ahed quand il doit s'éloigner. Par la suite Ahmed déménage, car l'angle du campement dans lequel il était installé a fini par regrouper les consommateurs d'alcool, mais il passe tous les jours dire bonjour à son ancien voisin. Il s'installe alors dans une partie moins abritée, aux côtés de Djibril, Mahadi et d'une dizaine d'autres Somaliens. Ce petit groupe s'entraide et se protège mutuellement. De même, il développe des liens avec un groupe de jeunes Soudanais qu'il appelle les « anciens enfants soldats » dans un contexte particulier :

Alors que je lui demande comment il se positionne lui-même dans ce campement, il m'explique que tout le monde l'appelle d'un mot en somali qui signifie l'« Original ». Je lui demande comment est né ce sobriquet et il m'explique qu'à son arrivée sur l'avenue tout le monde le prenait pour un fou car il ramassait les ordures et exhortait les autres à faire de même. Ces derniers lui demandaient : « Pourquoi tu fais ça ? On n'est même pas censé rester et habiter ici ! » et il leur répondait : « Mais les gars, vous n'avez pas de dignité, nous sommes ici, on doit rendre cet endroit décent. Regardez, maintenant on a des toilettes et la police ne nous harcèle plus le matin, l'endroit est propre »¹³³.

Les habitants ont commencé à nettoyer le campement à partir du moment où Ahmed a disputé un groupe de garçons [les « anciens enfants soldats du Soudan »] – en lien avec les ordures – alors que personne n'osait le faire : « je suis invalide, ces gens sont des tueurs, ils auraient pu me tabasser si fort, mais on s'est regardé dans les yeux et ils ont dit « okay »¹³⁴ ».

À partir de ce point, ils avaient établi un respect mutuel et le groupe lui prête main forte pour le nettoyage. Comme tout le monde les respecte et les craint sur le campement selon Ahmed, beaucoup ont alors suivi leur exemple, et ont nettoyé et entretenu le campement au mieux de leurs moyens. (notes de terrain janvier 2019).

¹³³ “but you have no dignity guys, we are here, we have to make this place decent. Look, now we have toilets, the police do not harass us anymore in the morning, the place is clean”

¹³⁴ “I am invalid, these people are killers, they could have beat me up so hard, but we looked at each other eyes and they said “okay””

Pour lui, nettoyer le campement est un moyen de se faire accepter du voisinage et d'encourager l'aide prodiguée. L'organisation du nettoyage, issu d'un rapport de force dont la conclusion est positive pour l'ensemble du groupe et renforce un civisme qui témoigne aussi d'une appropriation collective du lieu de vie, où les problèmes qui se créent dans le milieu urbain sont pris en charge par ceux et celles qui y habitent (Kim & Ball-Rokeach 2006). Cet équilibre autogestionnaire n'est pas formalisé (aucune commission nettoyage du campement ne s'est réunie pour organiser le travail) et est surtout très fragile. Après l'évacuation, Ahmed reste en contact avec certains des Somaliens rencontrés dans le campement ou à la Chapelle, arrivés avant ou après lui. Il développe une amitié privilégiée avec Louise à la Médiathèque ainsi qu'avec Émilie, membre de SMW et voisine de l'avenue. C'est précisément son réseau de soutien constitué par des bénévoles de SMW qui parvient à le maintenir en Île-de-France à la suite de l'évacuation du campement et lui évite un transfert en Bretagne dans le cadre de la mise en œuvre du SNADAR (Schéma National d'Accueil des Demandeurs d'Asile et d'intégration des Réfugiés).

Contrairement à Ahmed, Brahim a déjà vécu entre la France et l'Allemagne pendant cinq années avant de s'installer dans le campement de la Porte de la Chapelle en janvier 2019. Nous l'avons vu dans le récit de sa trajectoire, il dispose d'un réseau de compatriotes tchadiens présents en Île-de-France en amont de son installation dans le campement (figures 30 & 31).

Lorsque je fais sa connaissance, il ne déploie pas la même énergie qu'Ahmed à démultiplier les contacts et semble plus habitué à vivre à la rue, en campement et avec peu de ressources économiques. S'il est angoissé par cette situation, il ne le montre pas et sait sur quelles ressources relationnelles il est en mesure de reposer pour répondre à ses besoins vitaux et immédiats (se nourrir, se laver) et qu'il peut mobiliser rapidement. À ce titre, il peut se laver ou dormir ponctuellement en squat ou chez des compatriotes, et il pourrait toujours se présenter à Dijon, dans le squat, en cas de nécessité.

Figure 30: développement du réseau d'interconnaissances de Brahim à partir du campement ; janvier 2019 – mars 2019

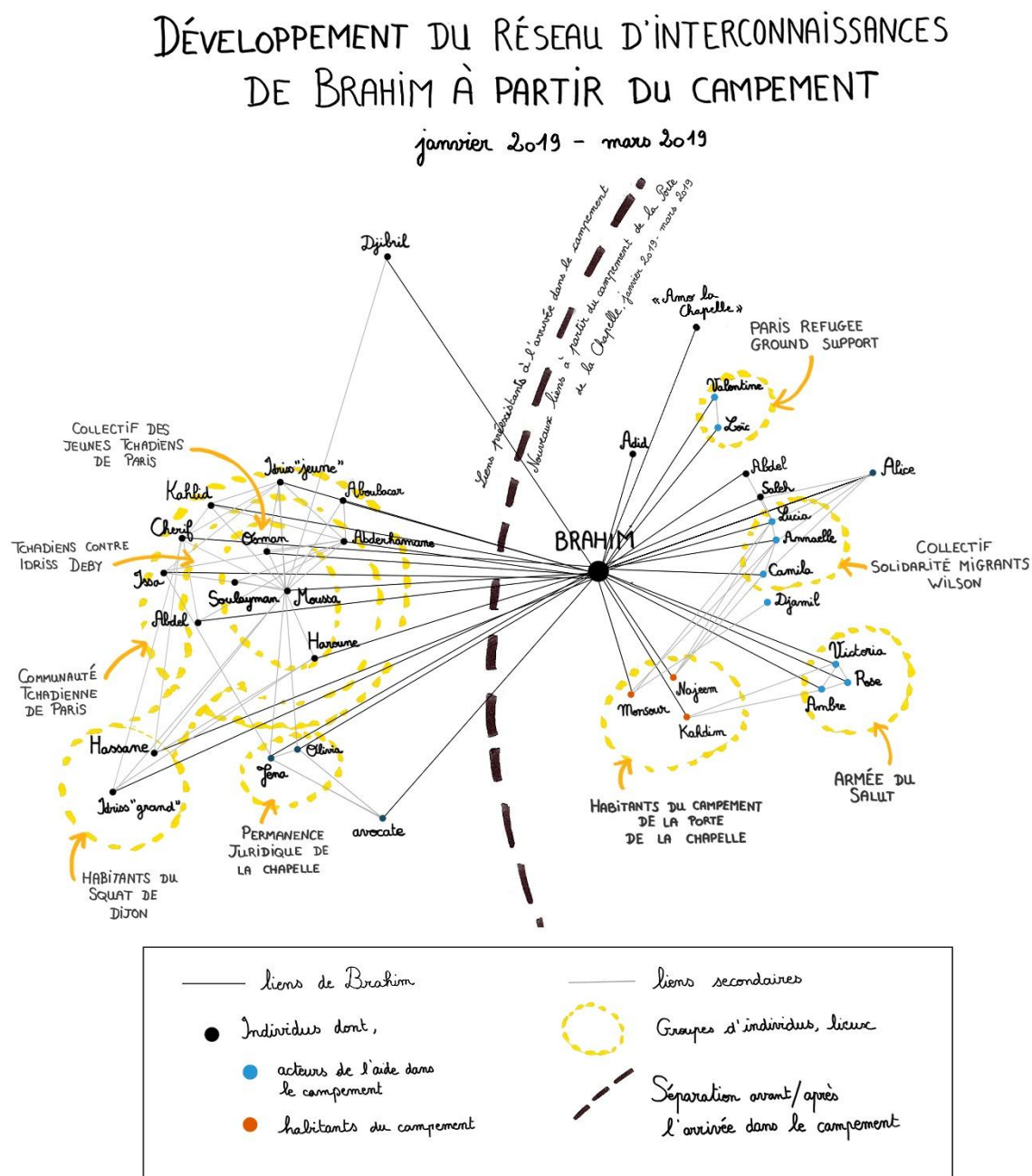
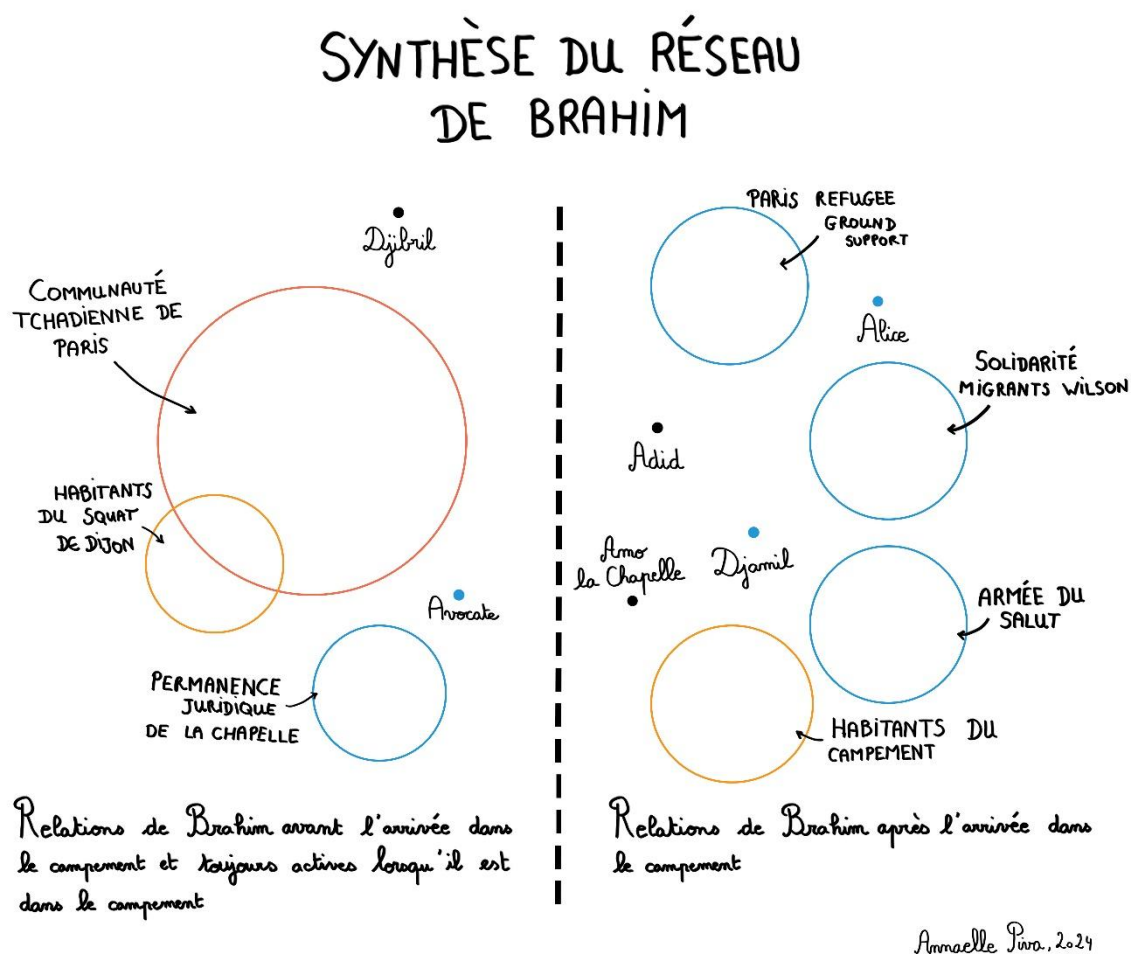


Figure 31 : Synthèse du réseau de Brahim



Il a aussi un autre positionnement vis-à-vis de sa procédure de régularisation et des options qui s'offrent à lui. En effet, en seconde demande de réexamen à la CNDA, sa démarche à peu de chance d'aboutir, et en conséquence, il envisage de se présenter à la Légion Étrangère. Il a une connaissance pratique des institutions et de la procédure en étant passé par ses différentes étapes et ayant essuyé plusieurs refus. Alors qu'il s'installe dans le campement, il est suivi par une avocate, qui lui a été présentée par les bénévoles de la permanence juridique de la Chapelle où Moussa l'avait orienté pour faire sa première puis sa seconde demande de réexamen de la demande d'asile.

Malgré ce réseau relationnel parisien préexistant, il développe des relations nouvelles qu'il m'est possible d'observer à partir du campement. Il décide notamment de devenir bénévole à l'Armée du Salut. Il participe aux distributions alimentaires entre décembre et août 2019. Sa fiabilité et ses compétences relationnelles lui permettent d'obtenir un contrat d'insertion professionnelle au sein de l'association lorsqu'il obtient son statut de réfugié en novembre 2019. De plus, durant toute la durée de ce bénévolat, il peut s'alimenter le matin grâce aux distributions de petits déjeuners qu'il

prépare, et peut également s'alimenter le soir grâce aux distributions dans le campement où il est bénéficiaire.

Il a aussi développé une amitié avec un cuisinier dans un kebab de La Chapelle qu'il surnomme « *amo* la Chapelle » (oncle la Chapelle) et qui lui offre régulièrement des kebabs lorsqu'il ne peut pas les payer. Il se fait également accompagner par Victoria, une bénévole sexagénaire de l'Armée du Salut qui se coordonne avec des bénévoles de SMW et en lien avec son avocate, pour l'aider à monter son dossier pour son second réexamen. En mars-avril 2019, alors que le campement est sujet à d'importantes tensions et bagarres entre les Afghans et les Soudanais principalement, il est hébergé pendant un mois chez Lucia. Plusieurs membres de SMW essayent par la suite de l'orienter vers un squat en Seine-Saint-Denis, mais Brahim est très réticent à choisir cette solution, craignant de se retrouver dans un isolement similaire à celui qu'il a ressenti à Dijon. Il est fatigué de vivre en squat.

Il est alors hébergé par une autre bénévole jusqu'à ce qu'il obtienne un hébergement grâce à son employeur. Si c'est grâce à son militantisme, et donc à son réseau de militants tchadiens, qu'il parvient enfin à régulariser sa situation, c'est son réseau relationnel créé à partir du campement de la Porte de la Chapelle qui lui permet d'accéder au travail et au logement en région parisienne par la suite. Il parvient donc, en quelque sorte, à « trouver son chemin », « trouver sa route » ainsi qu'il en avait formulé le souhait lorsqu'il avait quitté le squat de Dijon pour le campement de la Porte de la Chapelle (notes de terrain, avril 2019).

L'analyse du réseau relationnel déployée par Elham à partir de son arrivée dans le campement de la porte de Paris à Saint Denis en octobre 2020 nécessite de distinguer nettement trois temporalités : l'avant campement ; l'après arrivée dans le campement ; l'après évacuation (figures 32 & 33).

Outre le constat de ses liens avec un groupe d'amis qu'il me confirmera par la suite, je suis en mesure de saisir le déploiement de son réseau relationnel après son évacuation du campement, notamment parce que je l'ai orienté vers une des ressources qu'il cherchait absolument : un club de MMA. En effet, c'est en le voyant pratiquer des combinaisons de boxe avec un de ses amis dans un espace-vert à côté du campement que nous avons engagé la conversation en octobre 2020 et que je me suis proposée de l'orienter vers un club de MMA à la réouverture des salles de sport post-confinement.

Figure 32 : Développement du réseau d'interconnaissances de Elham à partir du campement et après, novembre 2020 – novembre 2022

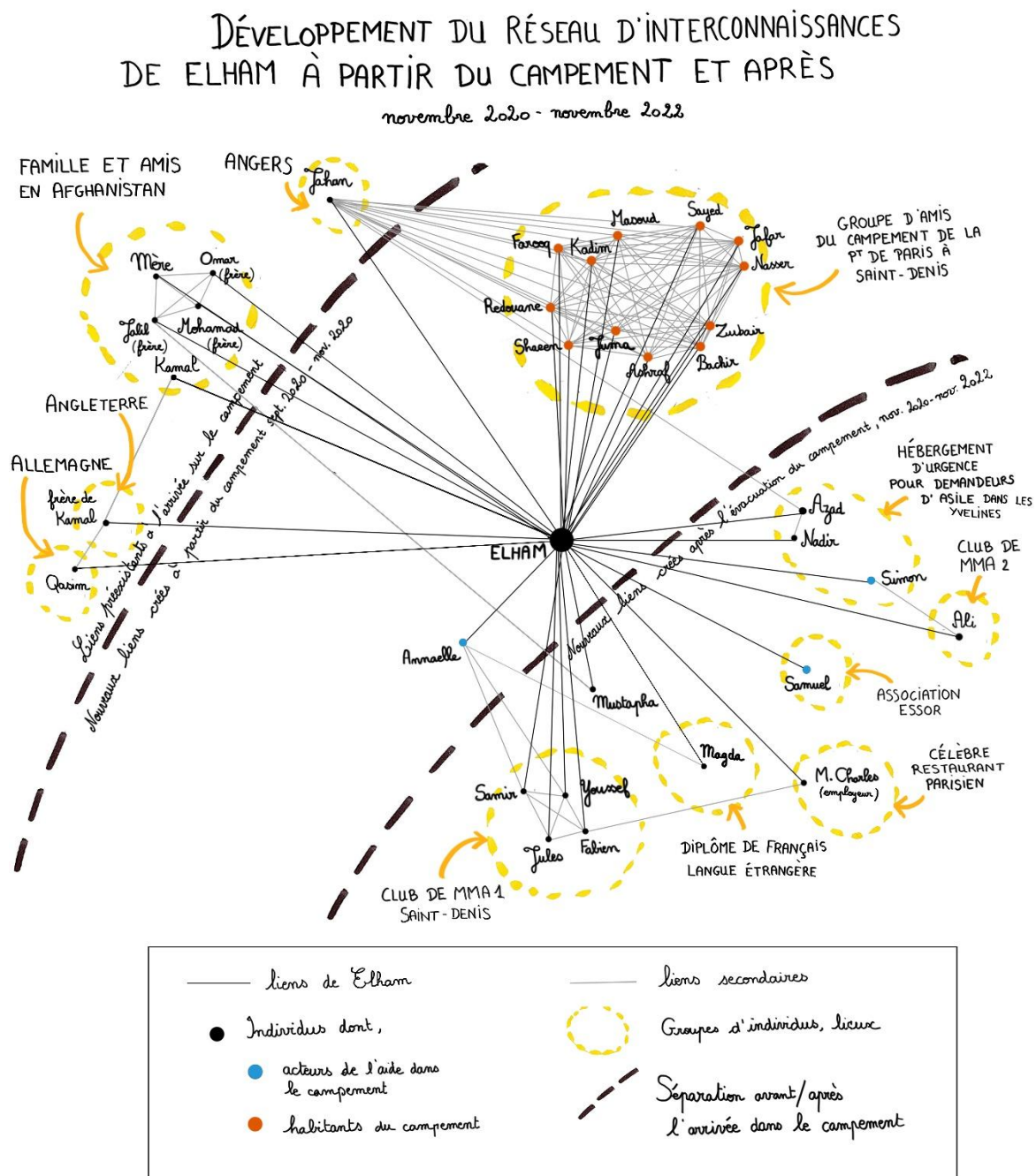
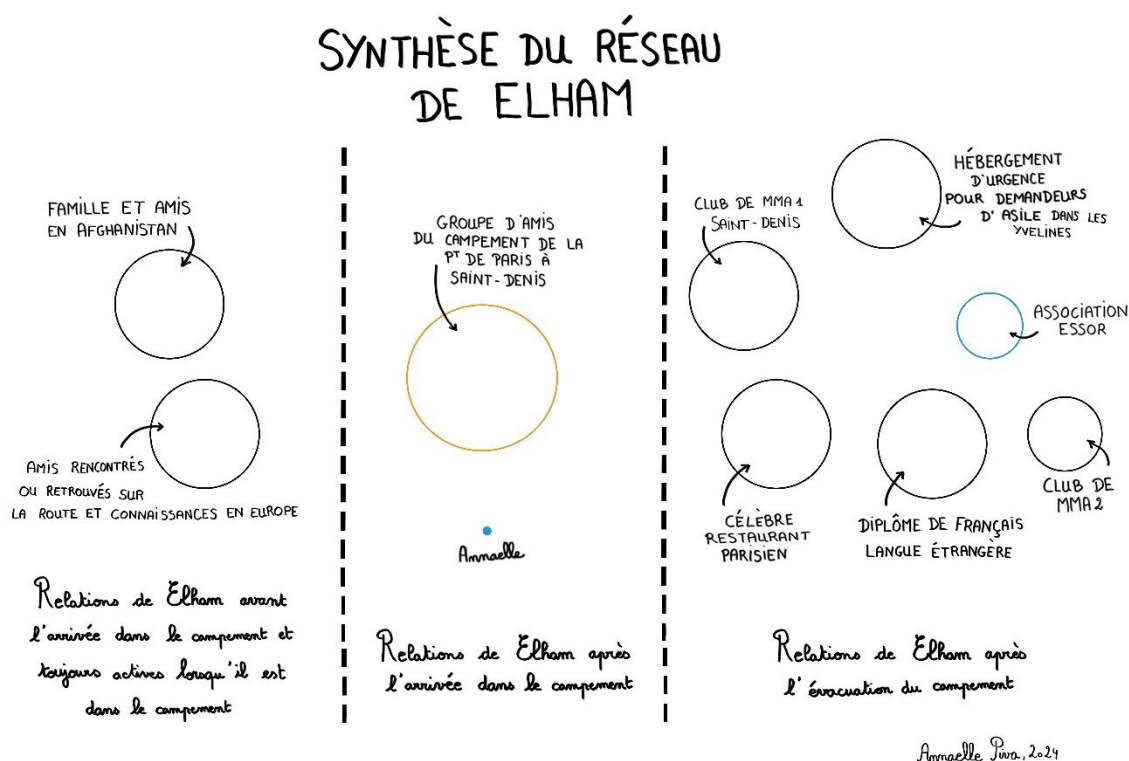


Figure 33 : Synthèse du réseau de Elham



Les données que j'ai sur son réseau de sociabilité à partir du campement, contrairement à celle d'Ahmed ou de Brahim que je vois se développer jour après jour à travers nos interactions quotidiennes, me sont accessibles *a posteriori* lors de discussions avec Elham. Il est donc possible que des interactions ouvrant l'accès à d'autres ressources et d'autres acteurs dans le campement ou à proximité m'aient échappées. Lorsque Elham est finalement hébergé à long terme dans le DNA dans les Yvelines et qu'il me relance pour trouver une salle où pratiquer le MMA, je lui propose de se présenter dans mon club de sport de combat en Seine-Saint-Denis. C'est par ce biais que j'entreprendrai des liens réguliers avec lui et que je suis en mesure de suivre et de participer à sa trajectoire en tant que personne ressource plus longtemps que pour Brahim et Ahmed.

La trajectoire d'Elham montre aussi que l'évacuation du campement participe à rompre les liens créés sur place. Le groupe d'amis auquel il appartient dans le campement et grâce auquel il parvient à se mettre en sécurité et à trouver du soutien est dispersé en France. Le groupe n'est plus mobilisable en tant que collectif, même s'il est toujours possible d'en contacter les membres individuellement. De plus, Elham souhaite marquer une distance avec ses compagnons du campement, à l'exception de Jahan, expliquant que contacter ceux qui sont restés en Île-de-France et passer du temps avec eux à discuter et fumer n'est pas compatible avec ses objectifs sportifs.

Les trois récits montrent comment des stratégies de réseaux sont développées à partir des campements. Chaque stratégie est propre à l'individu qui la déploie. En synthèse, la stratégie de

réseau d’Ahmed est propre à une personne récemment arrivée, n’ayant pas eu une importante expérience de la « route », et sans réseau préalable sur place. Elle correspond aussi à son caractère proactif et « entrepreneur » également permis par son capital social (anglophone, compétences transculturelles importantes, etc.). Grâce à cela, il déploie son réseau dans différentes directions pour combler différents besoins. Pour les besoins alimentaires et de sécurité, le campement comme espace relationnel lui permet de rencontrer des habitants avec lesquels il lie des liens d’entraide. Il constitue un groupe avec certains d’entre eux, c’est-à-dire un réseau resserré autour d’un sentiment d’appartenance pouvant répondre collectivement à un besoin de sécurité dans un contexte d’incertitude. Il rencontre aussi des acteurs de l’aide qui répondent collectivement aux besoins propres à la survie à la rue (distributions collectives de denrées alimentaires et de matériel), mais aussi des à besoins spécifiques par des arrangements pour obtenir une veste, un téléphone, etc. Ensuite, Ahmed va à la rencontre des acteurs du quartier, tout d’abord les dealers qui permettent de répondre à son besoin d’haschich, substance qui lui permet de trouver le sommeil et de diminuer ses douleurs (il n’a pas de sécurité sociale et n’arrive pas à se faire admettre à l’hôpital pour un bilan de santé malgré plusieurs tentatives). Il crée des liens avec des ferrailleurs, mais aussi des coiffeurs auprès desquels il cherche des ressources économiques (travail, économie de la récupération). Ensuite, il noue des liens privilégiés avec Émilie, Louise et moi-même, qui constituons pour lui un soutien émotionnel important.

Ahmed cherche à diversifier son réseau là où Elham, en contraste, à une stratégie de réseau tournée principalement vers d’autres habitants du campement. Son approche n’est pas proactive, il ne démultiplie pas les liens avec les acteurs du quartier ni même avec les acteurs de l’aide qui se présentent dans le campement et il est globalement plus attentiste. Cependant, une fois la conversation engagée, Elham n’hésite pas à formuler ses besoins. Ses pairs lui ont expliqué que le campement débouche sur une « *chapa* », c’est-à-dire une évacuation et une prise en charge. Il développe prioritairement un réseau pour assurer sa survie et un minimum de confort dans le campement dans l’attente d’être pris en charge. En effet, Elham et les membres de son groupe que j’ai pu rencontrer, sont certes confrontés à la rudesse de la vie à la rue et du climat, mais sont, dans l’ensemble très peu marqués par la violence et les agressions en comparaison avec d’autres récits relatant l’expérience du campement. Si Elham dépend de l’espace relationnel du campement pour s’alimenter et se fournir en matériel, outre notre rencontre, il explique ne pas avoir créé de lien avec d’autres acteurs de l’aide ou plus globalement, des « Français » durant la période où il habite dans le campement. En comparaison d’Ahmed, Elham a un niveau d’anglais basique appris à l’école et renforcé sur la route qui lui permet des échanges simples avec les Français anglophones, il n’est pas coupé de tout moyen de communication avec des ressortissants européens, même s’il n’a pas l’aisance d’Ahmed.

La stratégie de réseau de Brahim lors de son installation dans le campement de la porte de la Chapelle en janvier 2019 est encore différente, il est à la fois proactif pour nouer de nouvelles relations, mais il est limité par sa maîtrise du français qui est très approximative. En effet, en alternant avec des séjours en Allemagne et en ayant vécu un an dans le squat avec d'autres Tchadiens, il n'a pas véritablement fixé son apprentissage du français et ni de l'allemand. Son état émotionnel lié aux refus successifs de l'OFPRA, de la CNDA en appel puis un refus de réexamen de sa demande d'asile auprès de la seconde instance, ne lui permet pas, au contraire d'Ahmed et Elham, d'espérer une prise en charge par l'évacuation du campement. Il sait que s'il se présente à l'évacuation, n'ayant plus le droit aux CMA, il sera remis à la rue rapidement après son évaluation sociale et risque de se voir remettre une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF). De plus, avant d'arriver dans le campement, Brahim est déjà très intégré au réseau communautaire des jeunes tchadiens de la région parisienne. Il ne s'agit donc pas cette fois d'une nouveauté permise par le campement.

Il rencontre des exilés dans le campement et entretient des relations de voisinage et d'entraide propres à l'économie du campement avec eux. Brahim ne décrit pas la création d'un groupe très soudé auquel il appartiendrait – son groupe d'apparence, c'est-à-dire celui auquel il s'identifie du fait de ses convictions politiques et celui qui est susceptible de lui prodiguer de la sécurité – le collectif de jeunes tchadiens qui dépasse le campement et même l'Île-de-France.

Brahim, comme Ahmed et Elham, passe la majeure partie de son temps en dehors du campement. Il y est seulement présent pour dormir et manger le soir. L'enjeu de sa présence dans le campement de la porte de la Chapelle en janvier 2019, il le formule lui-même ainsi, est de « rencontrer de nouvelles personnes ». À partir de là, il espère trouver des opportunités – économiques, relationnelles, de régularisation – et c'est notamment pourquoi il noue des liens avec des acteurs de l'aide et fait du bénévolat. Cependant, son état mental et sa situation administrative complexe de même qu'un caractère plus réservé qu'Ahmed, et de moindres compétences linguistiques, imposent un premier tri parmi ses interlocuteurs, entre ceux qui seront suffisamment compétents et motivés pour l'aider sur le long court (les responsables du projet de petit déjeuner de l'Armée du Salut, les bénévoles les plus présents et investis) et les autres qui restent des interlocuteurs ponctuels. Brahim développe plutôt une stratégie de réseau utilitariste quant à sa situation administrative spécifique et ses options de régulation.

Les trois réseaux créés à partir de la présence dans le campement émanent aussi de la contrainte géographique de devoir vivre à la rue. Les réseaux relationnels doivent concrètement permettre de répondre à ses besoins immédiats et ont donc une fonction de survie, c'est-à-dire de continuité biologique, et à des fonctions sociales, c'est-à-dire de donner un sens à l'expérience. Le réseau

représente ainsi une réserve potentielle de contacts permettant de s'informer, de s'entraider, mais il est aussi un réservoir de sens et de pratiques sociales notamment de solidarité.

1.3. Diversification du tissu relationnel : les bénévoles et le bénévolat comme ressources.

Si certains exilés parviennent à nouer rapidement des relations privilégiées avec des bénévoles, d'autres, du fait notamment de l'absence de langue commune ou de moins grandes compétences en interculturalité, mettent du temps nouer des relations avec ces derniers, voire n'en nouent jamais réellement, et reposent prioritairement sur les liens de solidarité communautaires. Pour les exilés présents dans les campements, comme ceux qui sont dans les systèmes d'hébergement institutionnels, il y a une urgence à créer des liens, pour résister à l'anomie de la situation (Manach', 2022) face à un dispositif de frontière et de prise en charge qui participe à rompre ces liens. Or ces derniers sont vitaux, ainsi que l'observe Salomé :

J'ai souvenir qu'en 2015-2016, quand j'ai commencé à intervenir sur les campements, (...) il y avait des hommes et femmes dans le 19^{ème}, à Jean Carré qui proposaient un coin de chambre, un coin de salon. Je voyais que les mecs (...) [dès qu'] il y avait un soutien, il y avait quelqu'un qui accompagnait, quelqu'un sur qui il pouvait s'appuyer. (...) ça changeait énormément la donne et la chose. (...) Plus on est seul, plus on est dans l'errance. (Entretien avec Salomé, la trentaine, psychologue, septembre 2021, ODA)

Plus concrètement, créer des liens de proximité pour les exilés peut passer par des activités de bénévolat au sein des collectifs et associations qui les aident, notamment ceux ayant des ressources linguistiques importantes ou une grande capacité d'apprentissage. C'est le cas d'Ali, un Afghan de 22 ans. Présent dans le campement de la Porte de Paris, à Saint Denis, à l'automne 2020, le jeune homme rejoint l'équipe de cuisine de Solidarité Migrants Wilson après avoir bénéficié pendant plusieurs semaines de ses distributions alimentaires. Cette activité hebdomadaire lui permet de tisser des liens avec des bénévoles et d'endosser un rôle d'intermédiaire entre les habitants du campement et le collectif où ses bonnes compétences en anglais facilitent grandement son intégration. En plus de cuisiner, Ali organise la file d'attente lors des distributions, fait remonter les besoins des habitants du campement et relaie auprès des bénévoles les témoignages sur les heurts entre exilés, sur les violences policières subies, etc. Lors de l'évacuation du mardi 17 novembre 2020, Ali fait partie des personnes laissées à la rue faute de places dans le dispositif. Le réseau de soutiens développé dans le cadre de son activité de cuisinier se mobilise et lui permet de trouver un hébergement provisoire, l'une des bénévoles déclarant à son sujet : « Il est du collectif ». Ce lien de confiance lui permet d'être hébergé chez l'un d'entre eux pendant plusieurs mois.

Le cas d'Ali n'est pas isolé, ainsi que l'exprime Sophie (CASM) au sujet d'un exilé bénévole dans le collectif : « Moustapha, on le connaît très bien et tout, lui il revient toujours, il est même venu nous aider, parce que quelque part, il y a un attachement ». Certains exilés bénéficiaires des petits déjeuners de l'Armée du Salut deviennent souvent, avec le temps, des bénévoles en charge de la distribution. De même, en 2018, des personnes exilées à la rue étaient mobilisés au sein de la Cuisine des migrants pour la préparation quotidienne des repas dans un degré d'autogestion important.

Mettant ainsi à profit leur situation d'attente administrative, certains exilés densifient et complexifient leurs réseaux de ressources mobilisables en devenant des bénévoles. Il faut néanmoins noter que certains se démobilisent parfois très vite du fait de la nature non-rémunérée du travail. Aboubacar, un jeune Tchadien explique qu'il avait travaillé plusieurs mois auprès d'une grande association caritative avant d'y renoncer faute de rémunération, cette expérience lui ayant laissé un sentiment d'exploitation (Di Cecco, 2021a ; 2021b).

D'autres présentent leurs expériences bénévoles comme une occasion de rencontrer des Français et des Françaises, et d'apprendre la langue. Par ailleurs, le statut de bénévole permet d'obtenir des rétributions concrètes et symboliques sous forme de compensations pour les services rendus : nourriture, matériel de camping, vêtements, services divers, etc. Khalid, un Tchadien d'une trentaine d'années explique lors d'un entretien qu'il aide une association sénégalaise à cuisiner dans le 18^{ème} pour ses distributions et qu'en retour, il peut prendre de la nourriture dans le stock.

Un des effets parfois évoqués de cette expérience d'engagement et de bénévolat est sa dimension cathartique où le fait d'aider les autres afin de mettre à distance ses propres problèmes. Cet effet est cependant à nuancer, ainsi que l'exprime Valentine (PRGS) :

Un pote Soudanais (...) au début quand on a commencé [les maraudes] il est venu avec nous, et ensuite il a dit : « non mais en fait j'ai pas envie de revoir ça quoi » (...)... ou y'a un autre gars qui, (...) pareil il est Somalien, il est bénévole pour une asso et en fait des fois il y a une agressivité en lui qui ressort envers les autres personnes, envers les personnes qu'on est là pour aider, un truc qui sort tout de suite, on sent qu'il a de la colère en lui, on sent qu'il arrive pas à avoir la réaction appropriée. (Entretien avec Valentine, 23 ans, bénévole à PRGS, avril 2019).

Ainsi, les liens qui se prolongent au-delà de l'obtention du statut peuvent aussi avoir des effets délétères à long terme lorsqu'ils maintiennent les personnes dans les espaces de sociabilité de l'errance. Cela explique aussi pourquoi certains liens très forts, mais qui rappellent l'expérience des campements, peuvent être rompus ou distendus lorsque la personne exilée réussit à prendre de la distance (obtenu un statut, un travail, un logement social, fondé une famille, etc.).

L'autonomie relationnelle des exilés est en partie déterminée par le positionnement social des acteurs de l'aide présent au sein de leur réseau. Les profils sociologiques des personnes engagées dans l'aide ainsi que ceux des exilés sur les campements n'ont pas été étudiés dans ce travail. L'ethnographie permet néanmoins de saisir des « rencontres socialement improbables » (Pagis, 2009, 243). Le récit de Sanaz sur ce point est édifiant. Elle est elle-même une réfugiée iranienne persanophone de trente ans. Elle est en France depuis 10 ans et y a fait ses études et est employée comme ATER dans une université au moment de notre conversation en mars 2021. Elle relate une rencontre improbable :

C'était un Afghan hazara chia d'Afghanistan et, à un moment donné, ils ont répondu à l'appel de la république islamique [d'Iran] pour aller combattre en Syrie. La république islamique : mon premier ennemi ! (...) Et après le gars m'a donné son numéro de téléphone... parce qu'il avait des problèmes. Je faisais des traductions pour lui, et moi j'étais là : « Qu'est-ce que je fais ? En fait t'étais en Syrie, en train de tuer les Syriens »... je ne savais pas quoi faire, c'était le moment le plus extrême quand j'étais sur le campement. Mais finalement, je n'ai rien dit. Le gars m'a dit qu'il a froid, qu'il a besoin de ceci et cela, et moi j'ai essayé de l'aider alors que pour moi, c'était un criminel de guerre ! J'étais devant quelqu'un, dans une situation normale, je n'aurais pas supporté de lui parler (notes de terrain, septembre 2019).

Outre l'improbabilité de nombreuses rencontres permises par le campement et l'éthique de l'aide, certains acteurs de l'aide peuvent devenir de véritables « alliés d'ascension » (Pasquali, 2014). La notion désigne les relations qui jouent un rôle central dans la mobilité sociale ascendante d'un individu. Ces liens sont souvent établis avec des personnes occupant des positions sociales plus élevées pouvant favoriser l'amélioration des conditions de vie et le statut social de celui qui en bénéficie. L'aide à la régularisation en est l'exemple le plus commun. La pugnacité de certains acteurs de l'aide permet aux exilés dans les situations les plus désespérées (multiples refus de réexamens de la demande d'asile avec incarcération pour délits et OQTF, etc.) d'obtenir *in fine* une régularisation au prix d'une mobilisation colossale. Plus largement, les ressources mises à disposition par un acteur de l'aide qui ouvre son réseau professionnel, familial, amical, pour l'exilé en qui il a confiance et avec lequel il a noué une relation significative peut participer à l'ascension sociale de ce dernier. Il faut néanmoins relativiser le pouvoir des alliés d'ascension dans le contexte de l'errance, ainsi que l'évoque Sophie lorsqu'elle parle de sa trajectoire d'engagement et de sa capacité d'agir qui se heurte aux politiques migratoires :

Tu sens que, tu apportes quelque chose, c'est valorisant. Au-delà de ça, tu te dis que tu peux changer les choses (...) toi politiquement à ton niveau (...). Et finalement, il suffit d'une, deux, trois, quatre réalisations. Il suffit que tu accompagnes des demandeurs d'asile dans leurs démarches et que tu sois convaincue que tu vas y arriver parce que toi, tu parles français, parce que nin-nin-nin, parce que t'as une particule et trois prénoms et que tu te présentes et tu te dis : « moi je vais y arriver à la préfecture » et que tu as une fin de non-recevoir. T'en as une, t'en as deux, à la fin tu te rends compte

qu'il faut se calmer. (Entretien avec Sophie, quarante-neuf ans, responsable en communication, CASM, juin 2019).

En synthèse, il ne faut pas idéaliser l'autonomie relationnelle développée à partir des campements qui peut s'inscrire dans des logiques d'exploitation et d'aliénation. Les conseils et savoir-faire transmis dans les campements peuvent quelquefois être contre-productifs et mettre l'exilé dans une situation plus périlleuse. La diversification des réseaux est essentielle pour faire face à l'errance et accéder à une autonomie relationnelle plus importante, mais elle peut aussi mener à l'augmentation et l'accumulation du même type d'interlocuteur mobilisé sur le même problème ou aboutir à une mise en circulation rapide de la personne entre différents intermédiaires, à la manière d'une administration (chapitre 4).

2. La question du genre dans l'économie de l'errance

Dans la configuration des campements, les exilés comblent certains vides relationnels créés par l'exil et l'errance auprès des bénévoles. Dans ce contexte, les femmes portant assistance investissent certains rôles en adéquation avec la répartition genrée du travail dans la société. L'investissement des rôles issus du registre du *care* répond à un manque structurel de soin dans le cadre de l'errance et contribue à créer de la prévisibilité dans les interactions.

Au-delà des rôles du *care*, des rapports de séduction traversent les relations d'aide à des degrés divers. La séduction remplit différentes fonctions pour les hommes exilés et engendre, de la part des femmes aidantes, des discours stéréotypés sur les premiers, réactivant des représentations misérabilistes et racistes en invoquant l'idée de « misère sexuelle ».

Je propose de retourner cette notion pour interroger la production politique de la misère sexuelle et affective des exilés en errance comme un des aspects du contrôle exercé sur leur corps en vue de limiter leur mobilité et leur présence, altérant leur capacité à investir des relations. Ce faisant, la misère sexuelle ne constitue pas une problématique inhérente à leur condition, mais une réalité socialement et politiquement construite, non pas par l'idée d'une privation de la sexualité de la part des femmes, mais par une privation de soi par les politiques des frontières.

Pour approfondir ce point, je propose de terminer mon propos sur l'émergence de relations de couple à partir des campements et comment elles impactent les trajectoires individuelles. En effet, les rencontres des exilés avec les bénévoles femmes peuvent influencer intimement les trajectoires migratoires et de vie mais sont marquées par le contexte inégalitaire dans lesquelles elles voient le jour.

2.1. La place du *care* dans la production de *safer spaces* pour les exilés en errance : le rôle central des femmes bénévoles

Les campements parisiens, en 2015 et 2016, sont habités à 96 % par de jeunes hommes dont plus de la moitié ont entre 24 et 29 ans (Eberhard et al., 2018). Les personnes mobilisées pour apporter de l'aide aux personnes exilées sont très majoritairement des femmes (Pette & Eloire, 2016). Cette réalité est en adéquation avec la surreprésentation des femmes dans les activités du *care*, féminisation qui résulte du prolongement des rôles domestiques – soigner et nourrir – traditionnellement assignés aux femmes : « rien de mystérieux ici : c'est le rôle social attendu des femmes (particulièrement des mères et des épouses) et l'attention aux autres est souvent pensée comme une qualité « naturellement » féminine » (Ricordeau, 2019, 120). Le *care* peut se définir comme « la disposition à se soucier du bien-être d'autrui, la sensibilité à l'égard de la vulnérabilité des autres, les attachements affectifs à ceux qui nous sont chers » (Paperman et al. 2005, 281). Les femmes qui portent assistance sur les campements ont souvent conscience d'entrer dans un espace marqué par cette forte disparité de genre. Pour certaines, cela peut participer à éveiller des appréhensions qui sont souvent effacées une fois les premiers contacts établis :

Je me souviens très bien de ce soir-là, je m'étais dit : « j'y vais toute seule ». Parce que ma fille voulait venir et j'ai dit : « ben attend...tut tut, on va voir ce que c'est ». (...) Et je suis rentrée, mais... super émue, super bouleversée. Mais, parce que c'était... J'avais peur en fait... Pas peur d'eux ! Bah, peut-être un petit peu aussi, mais surtout j'avais peur de l'ambiance (...). Je me suis dit, je vais pleurer toute la soirée, et en fait non : j'ai rigolé toute la soirée, rigolé avec les migrants, rigolé avec les gens du collectif. (Entretien avec Émilie, cinquante ans, responsable achats-ventes, SMW, avril 2019)

Pour Émilie la tension et l'appréhension se dissipent dès lors que le contact se fait : « c'est devenu des humains quoi, des, des gens qui avaient des choses à raconter, des conneries, des petites blagounettes et voilà quoi ». De façon similaire, Camilla explique :

Je suis convaincue que tout est une histoire de familiarité (...). Je suis avec 400 mecs qui ont en moyenne moins de trente ans... la plupart. À priori c'est pas un endroit où tu achètes un ticket pour aller te promener quoi ! (...) Mais par contre dès que tu connais, dès que tu commences à connaître les gens, dès que tu commences à les écouter (...) et connaître un peu la dynamique, moi personnellement peut être que je suis complètement inconsciente, je le suis sûrement, mais j'ai jamais eu peur, vraiment. (Entretien avec Camilla, quarante-huit ans, professeur, SMW, juin 2019)

Les femmes rencontrées durant mon ethnographie sont d'âges, de confessions et de catégories socio-professionnelles variées. Elles sont professeures, étudiantes, fonctionnaires, lycéennes, chômeuses, comédiennes, thérapeutes, musiciennes, universitaires, assistantes sociales, serveuses, femmes ou mères au foyer... De même leurs âges varient et toutes les tranches sont

représentées¹³⁵. Malgré la diversité de leurs profils et de leurs parcours de vie, la relation d'aide auprès des exilés qui se crée à travers les campements exacerbe leur adéquation à la répartition genrée du travail dans la société (photographie 17).

Photographie 17 : Opération de nettoyage sur le campement de l'avenue du président Wilson, juin 2019 (source : Facebook SMW)



La première figure archétypale investie par les femmes bénévoles les plus âgées sur le campement est celle d'une figure maternelle : « et moi c'était un peu "maman" quoi » (Entretien avec Louise, la cinquantaine, employée d'une médiathèque à proximité d'un campement, avril 2019).

Ahmed (...) regarde Fatima qu'il surnomme toujours « la Mama », comme beaucoup d'hommes dans le campement. Il dit avec une profonde affection : « I will never forget this face » [« Je n'oublierai jamais ce visage »]. J'observe Fatima à mon tour, c'est vrai qu'elle a une allure de mère Thérèse, avec son hijab, sa stature imposante, sa cinquantaine bien tassée et ses lunettes épaisses. Elle est très souriante et a un mot doux et une cajolerie maternelle pour chacun. Elle se poste stratégiquement à la gamelle avec le plaisir manifeste de pouvoir servir ce qu'elle a préparé et s'enquiert de savoir si c'est au goût « des garçons », semble juger de la faim des personnes qui se présentent et ajuste les quantités en fonction de ses impressions, ce qui lui vaut l'ire de ceux qui veulent que tout le monde soit servi équitablement quitte à refaire un second service. Une fois le service fini, Fatima insiste pour que les bénévoles aussi goûtent sa cuisine s'il en reste et cajole tout autant ces derniers (notes terrain mars 2019)

Dans le cas de Fatima, substitut de figure maternelle est particulièrement exacerbé du fait de son rôle de cuisinière affiché qui la démarque des autres bénévoles. De plus, Fatima est de confession musulmane et a une cinquantaine d'années. Les exilés trouvent chez elle des gestes et des formules d'hospitalité qui leurs sont coutumières, renforçant sa position. Cette figure maternelle coproduite

¹³⁵ Cela dépend largement de l'emplacement des campements ou du lieu de distribution. Lorsque celui-ci est dans un quartier d'habitation, la diversité des femmes qui s'y présentent pour aider est plus importante que lorsqu'un campement est plus difficile d'accès. Dans ce second cas de figure, ce sont des « maraudeuses » plus jeunes, souvent étudiantes et à vélo, qui vont s'y rendre en équipe, souvent accompagné d'un homme.

participe à procurer du réconfort comme en témoigne l'affection débordante d'Ahmed à son égard, partagée par de nombreux autres habitants. En revanche, Fatima a peu d'échanges bilatéraux avec les habitants, ne participe pas à leur accompagnement ou à des tâches individuelles. En contrepoint, Laurent (SMW) un bénévole d'une cinquantaine d'années et de stature imposante est appelé « chef » par les exilés alors même qu'il ne revendique pas explicitement ce rôle. Il s'en voit investi implicitement du fait de son genre, sa présence quotidienne, son âge, sa stature, son imposante barbe et son calme. Cela est accentué par le fait que les hommes bénévoles de cet âge sont rares. Dans un contexte de non ou faible maîtrise du français et sensibles aux interactions au sein du collectif autant qu'aux assignations de rôles genrés traditionnels, les exilés positionnent collectivement Laurent comme un homme en situation de responsabilité. Cela vaut également pour les bénévoles qui se tournent facilement vers lui dès qu'une décision doit être prise.

Il ne faut cependant pas essentialiser les rôles genrés. Ainsi que l'explique Loïc (PRGS-U56) au sujet de Sandy, coordinatrice de PRGS d'une trentaine d'années : « Sur le terrain elle était trop forte, même une fois que la distribution dégénérait, elle savait la tenir. Dès que ça partait en couille, elle descendait du camion et elle te tenait tout un camp, vraiment c'était un délire. C'était sûrement lié à l'âge, elle était anglaise et elle avait un charisme de fou » (notes de terrain, décembre 2021). De même, Valentine relate au sujet d'une bénévole d'Utopia 56 âgée d'une vingtaine d'années qu'elle admire : « Cette nana, personne la contredit, c'est un truc de malade (...) tu la connais ou tu la connais pas, ça se voit il faut pas la faire chier (...) Elle rentre dans n'importe quel camp comme elle veut, piout, elle te tient un truc » (Entretien avec Valentine, 23 ans, bénévole à PRGS, avril 2019)¹³⁶.

Le second rôle archétypal investi par les femmes bénévoles dans les campements est celui d'« humanitaire » qui apparaît comme une variation de la figure de l'infirmière à laquelle s'ajoute un élément d'extranéité lié notamment au fait d'agir auprès de personnes exilées. Même si beaucoup de femmes bénévoles se pensent et se présentent avant tout comme de simples voisines, elles sont nombreuses à investir, à un moment ou un autre, ce registre d'interaction en prodiguant de l'aide. Elles intègrent par la *praxis* certains codes des professionnelles de l'assistance ainsi que des compétences. Ce rôle est d'ailleurs coconstruit avec leurs interlocuteurs qui, en retour, les qualifient souvent de « sociales » [assistantes sociales]. Les bénévoles peuvent alors accepter cette assignation et réaliser des accompagnements pour lesquels elles n'ont parfois pas les

¹³⁶ L'expression « tenir un camp » interpelle. Dans la bouche de ces acteurs de l'aide, elle renvoie à des imaginaires d'actions humanitaires issues des pratiques militaires et trahit le rapport de force dans lequel s'engagent nécessairement les personnes qui apportent des ressources – particulièrement quand celles-ci sont rares comme les tentes – avec les destinataires de l'aide. Il y a une rivalité autour du fait de « tenir un camp » entre les acteurs de l'aide (humanitaire) et ceux qui en font une source de revenu par des pratiques mafieuses.

compétences requises ou, au contraire, s'en défendre pour ne pas être mobilisées sur des questions trop techniques :

Je me suis rendue compte qu'ils me posaient pleins de questions administratives et ben, voilà, là je mets mon curseur : je ne sais pas, je ne connais pas le droit des étrangers (...) je pense que c'est pas notre rôle... Euh... en tant que collectif et parce qu'on est pas juriste, on est pas avocats en droit des étrangers, on est pas dans l'administration, on est pas la mairie, on est pas la préfecture et on risque de faire (...) des conneries en les conseillant (Entretien avec Émilie, cinquante ans, responsable achats-ventes, SMW, avril 2019).

Ces rôles sont mobilisés afin de poser des limites et un cadre intelligible aux relations qui se nouent. Cependant, la dimension statique du concept de « rôle » peut renvoyer à une naturalisation des rapports de genre (Foord & Gregson, 1986). Or, les rôles sont créés par les personnes et le genre doit être saisi comme une relation qui (re)produit des hiérarchies, les négocie et y résiste également. Par conséquent, ces figures archétypales ne recoupent pas nécessairement la façon dont les femmes bénévoles parlent d'elles-mêmes, et ne sont pas applicables aux relations particulières, plus nuancées et complexes, qu'elles entretiennent avec certains exilés. La figure maternelle et celle d'humanitaire (ou d'assistante sociale) sont deux idéaux-types présents en trame de fond des interactions dans les campements et déterminés par le contexte de l'errance.

Si l'on reprend la théorie des cadres de l'expérience d'Erving Goffman (1991), on peut mieux saisir comment se crée l'ordre des interactions genrées dans le campement. Goffman explique que le cadre est le référentiel qui permet d'organiser une interaction. Ce cadre permet aux acteurs sociaux de se comporter de manière adéquate dans une interaction en fonction du contexte. En adoptant les comportements adéquats, ces acteurs concourent également à renforcer ce cadre et à le légitimer. À l'inverse, lorsque les comportements ne respectent pas le cadre établi, il est fragilisé et il y a « rupture de cadre » (Goffman, 1991, 370). Un malentendu par exemple, est une rupture de cadre. C'est un moment de doute où les acteurs ne savent plus à quel cadre se vouer pour comprendre la situation et s'y inscrire : « C'est la nature même de nos croyances et de nos engagements qui, subitement, se trouve bouleversée » (Goffman, 1991, 370).

Les tentatives de flirt de la part d'exilés peuvent créer une rupture du cadre de la relation d'aide pour certaines bénévoles. Réciproquement, les femmes sollicitant les hommes exilés peuvent à leur tour rompre le cadre d'une relation d'aide¹³⁷. Certaines bénévoles, comme Camilla (SMW), assument dès le début le registre de la séduction qui peut prendre place dans certaines interactions et ne sont ni étonnées ni offusquées par ces interactions, tandis que d'autres, à l'instar de Valentine (PRGS), tentent de s'en départir le plus possible et d'établir un rapport professionnel et distancié :

¹³⁷ Cette réciprocité cependant, c'est-à-dire le flirt réalisé par les femmes aidantes vers les hommes exilés à travers le campement a été très peu observée du fait de mon positionnement.

« le flirt tout le temps, la drague tout le temps, et moi j'ai pas la patience pour ça quoi. Du coup euh, [ce sont] des interactions difficiles, toujours remettre les barrières, toujours remettre les barrières, toujours remettre les barrières » (Entretien avec Valentine, 23 ans, bénévole à PRGS, avril 2019). Loïc (PRGS-U56), qui est un homme d'une vingtaine d'années, remarque : « Sur les campements c'est pas du tout la même position à avoir en tant que meuf et mec. Maintenant, je sais que chez les meufs d'Utopia y'a une technique qui tourne et qui est faite par quasi toutes les meufs, c'est porter une alliance sur les campements » (notes de terrain décembre 2021).

Lorsqu'une complicité a émergé entre plusieurs femmes au sein du collectif, ces types de sollicitations à leur égard sont souvent traitées sur le registre de l'humour : « combien de demandes en mariage cette semaine? » ; « si tu galères à trouver un mec, vient dans un campement et en dix minutes c'est réglé » (notes de terrain, mars 2019). Cela participe à dépersonnaliser le phénomène, à le placer dans une dynamique structurelle en faisant du même coup prendre conscience aux nouvelles bénévoles qu'elles ne sont pas des cas isolés. Il n'empêche que beaucoup sont perturbées par la répétition et l'intensité des sentiments exprimés lors de certaines sollicitations : « toutes les meufs qui ont travaillé à Utopia, elles reçoivent encore maintenant des messages sur Facebook de : "je suis amoureux de toi, on va se marier" alors qu'elles ont essayé de mettre toutes les distances possibles... » (conversation avec Loïc PRGS-U56, notes de terrain, décembre 2021).

Certains de ces comportements des exilés envers les bénévoles renvoient notamment à l'usage de la drague de rue comme ciment de cohésion interne à un groupe d'hommes (Kern, 2021). Par ailleurs, certains exilés utilisent le flirt pour chercher à se valoriser afin de trouver du réconfort et de la réassurance. C'est un point sur lequel Ahmed insiste, en plaisantant sur le pourquoi de son badinage régulier avec les femmes qu'il croise : « voir une jolie fille me sourire et flirter avec moi, c'est la meilleure chose qui puisse m'arriver de la journée, ça me fait du bien et me fait dire que je suis pas totalement hors-jeu ». En revanche, en ce qui concerne une éventuelle relation, il précise : « Je n'ai pas les moyens d'avoir une femme en ce moment¹³⁸ » (notes de terrain, janvier 2019).

Enfin, il faut absolument considérer que la majorité des exilés sur les campements ne s'inscrivent pas dans des relations de séduction systématique et observent le malaise des femmes bénévoles lorsque d'autres exilés les sollicitent sur ce point devant eux. C'est ce que me partage Osman un Tchadien d'une trentaine d'années lors d'une conversation à l'été 2019 : « je vois que des filles qui viennent aider sont dans l'inconfort parfois, car elles pensent qu'on va les draguer, et c'est pas

¹³⁸ "I can't afford a woman right now."

facile de parler avec elles ensuite et moi je préfère ne rien demander » (relevé de conversation, notes de terrain août 2019).

En somme, dans le contexte des campements et plus globalement de l'errance, les femmes assurant le *care* prennent soin d'une population qui n'accède peu ou pas aux services de soins institutionnels d'une part, et sont physiquement coupés des actrices féminines (leurs épouses, leurs mères, leurs sœurs) qui assurent potentiellement ce rôle dans leurs cercles familiaux. Ce faisant, les femmes investissant le campement afin d'y prodiguer de l'aide, du *care*, créent de la prévisibilité et une forme de sécurité dans un environnement précaire et traversé d'incompréhensions linguistiques et de tensions. Réinvestir les figures du *care* participe à créer un cadre d'interaction et introduit du prévisible et donc une forme de sécurité collective qui constitue un *safer space* néanmoins fragile. Le rapport de séduction instille une perturbation dans le cadre des interactions créé par la relation d'aide, introduisant une composante inter-individuelle forte. Le rapport de séduction interpelle à un niveau inter-individuel la relation de la femme bénévole et de l'exilé qu'elle assiste.

2.2. Représentations des hommes exilés dans le regard des femmes bénévoles sur des campements.

La séduction prend le contrepied du cadre d'interaction lié à la relation d'aide dans laquelle elle crée d'autres registres d'interactions que ceux de l'humanitaire, de l'urgence ou même de la mobilisation politique. Elle crée des interactions banales dans un contexte d'errance et de campements conçus initialement comme exceptionnels et inhabituels pour la plupart des bénévoles et participent à leur normalisation précédemment évoquée. Pourtant, quand des hommes exilés quittent le statut de victime implémenté par la relation d'aide et font preuve d'agentivité, notamment en exprimant du désir, les femmes bénévoles peuvent réagir en convoquant d'autres imaginaires – misérabilistes, culturalistes et racistes – qui participent d'une mise à distance.

Louise a une petite cinquantaine d'années et son lieu de travail accueille du public à proximité immédiate d'un campement en 2017 et est quotidiennement investi par des exilés qui y passent le temps. Louise se perçoit plutôt comme une figure maternelle vis-à-vis des jeunes hommes exilés qui l'interpellent sur ce registre : « [ils me disaient] “ben tu es une Mama quoi” (...) quand après ils m'appelaient Mama, ça ne me vexait pas du tout. (...) Il y avait un jeune qui m'avait dit : “Ohhh tu fumes ?! Mais non, tu es une Mama! Il faut pas”, genre : “c'est un truc de jeune, c'est pas de ton âge, qu'est-ce que tu fais ?” C'était marrant ». Pourtant, l'un d'entre eux va en attendre plus de la relation qui se noue :

[Louise a proposé à plusieurs reprises à des groupes d'exilés présents sur son lieu de travail de leur montrer la ville.] Et n'empêche que c'était toujours

mon histoire de visiter Paris. (...) Là, j'ai compris : attention (...). Parce qu'il m'a clairement dit : « quand tu m'as proposé d'aller faire une promenade dans Paris. Là j'ai pensé que tu voulais plus, parce que jamais dans ma culture une femme seule ne propose de se promener avec un jeune homme ». (...) Ce qui est étonnant c'est qu'il a vécu huit ans à Malte, mais ce qui veut dire qu'à Malte aucune Italienne ne lui a dit : « bah vient, on va visiter la ville » ? (...) Mais voilà, j'ai beaucoup appris (...) même si ça me brûle les lèvres (...) je vais plus proposer ça comme ça. (Entretien avec Louise, la cinquantaine, employée d'une médiathèque à proximité d'un campement, avril 2019).

Si le premier élément invoqué par le jeune homme et qui ressort de la lecture de la situation est une incompréhension culturelle sur le sens donné à cette sortie dans Paris, Louise s'interroge tout de même sur le fondement de cette explication puisque cela fait plus de huit ans que son interlocuteur vit en Europe et elle pose comme hypothèse explicative un grand isolement social. Elle poursuit :

Il m'a dit : « *I want to give you back* », c'était plus de l'ordre de ... échange de bon procédés... euh... c'était euh... c'était en gros euh... c'est possible avec toi... (...) il disait : « tu m'as tellement donné je veux te rendre » (...) je pense qu'il était un peu travaillé par sa solitude (...) c'était pas romantique et c'était pas directement sexuel : je pense qu'il avait un grand besoin sexuel et qu'il l'enrobait un peu ».

Louise poursuit en expliquant qu'il invoque la réciprocité du don pour nouer avec elle une relation qu'elle estime surtout d'ordre sexuel. Enfin, elle explique qu'en ayant refusé de répondre positivement à ses sollicitations, la relation a pris fin. Louise conclut cette histoire sur cette observation : « Des copains à moi, ils m'ont dit genre : tu t'es mis martel en tête (...) et je leur dis : "ben si, il y a quand même un problème !". (...) ce qui m'a perturbé en plus : imagine une fille [migrante] vis-à-vis d'un mec de mon âge, imagine ! Inverse ! Ben je me dis, un mec blanc va abuser hyper facilement de la situation, (..) tu vois ? » (Entretien avec Louise, la cinquantaine, employée d'une médiathèque à proximité d'un campement, avril 2019). En plus de la différence d'âge, elle pose la situation de domination sociale et raciale qui caractérise cette relation comme un élément qui la rend impossible. Elle réalise une équivalence stricte entre sa situation et celle d'un homme blanc vis-à-vis d'une femme exilée.

Ce récit, croisé avec les expériences d'autres bénévoles et mes observations, permet de poser différentes interprétations qu'ont les femmes bénévoles à l'égard des sollicitations des exilés. La lecture purement utilitariste – visant à obtenir un rapport sexuel – de la sollicitation est une des plus courantes. Louise, lors d'une visite sur son lieu de travail en mars 2019 m'évoque la façon dont une de ses collègues qualifie l'attitude des habitants du campement : « ils sont en chien quand même » (notes de terrain, février 2019). Cet imaginaire renvoie à l'idée d'une masculinité obsédée par la nécessité d'assouvir ses besoins sexuels. Accolée à la figure de l'exilé, elle participe à les déshumaniser (Shepard & Laurentin, 2023). Or, les exilés en campement ne constituent pas une

population coupée de la sexualité. Brahim explique que les habitants du campement vont voir les filles de la colline qui s’y prostituent. De même, Jahan explique que les prostituées venues du bidonville Roms voisin se positionnaient à proximité immédiate du campement de la Porte de Paris à Saint-Denis pour y recevoir une importante clientèle venue du campement : « mon ami avait beaucoup fumé, il voulait y aller lui aussi, je l’en ai dissuadé » (notes de terrain, octobre 2021). De même, les anecdotes relatant des rencontres via les réseaux-sociaux mais aussi dans les parcs, les boîtes de nuit, les lieux touristiques, et même le métro ou le train rythment leurs trajectoires. Pourtant, cette vision de l’exilé précaire vivant dans un campement comme étant nécessairement en situation de misère sexuelle se situe dans le prolongement des figures du travailleur migrant (Jelloun, 2016) et des « jeunes de banlieue » dont la précarité économique et sociale induirait nécessairement une « précarité sexuelle » (Mucchielli, 2012 ; Cosquer, 2015) pensée uniquement autour de l’accès à la sexualité.

Dans un autre registre, les bénévoles tentent aussi de rationaliser les sollicitations des exilés en invoquant des différences culturelles et religieuses. Dans cette perspective culturaliste : « il y a un gouffre culturel à combler et des codes à acquérir avant de s’engager dans des relations amicales hommes-femmes avec ces personnes qui ne maîtrisent pas nos codes »¹³⁹. Si le contexte transculturel sur les relations homme-femmes a un impact qui ne peut pas être ignoré (ne serait-ce que d’une perspective linguistique), celui-ci est souvent essentialisé dans les argumentaires des femmes bénévoles. L’ensemble des exilés est alors traité comme un bloc monolithique. Il est question d’une « distance culturelle », d’un « énorme écart et une très grande disparité entre les modes de vie et les valeurs européennes et celles des pays d’origine » qu’il s’agirait de combler en faisant preuve de pédagogie (notes de terrain, mars 2022). Ce travail éducatif, caractéristique du *care*, s’inscrit par ailleurs dans une forme de féminisme civilisationnel faisant des femmes occidentales les dépositaires d’une mission civilisatrice vis-à-vis des populations racisées (Vergès, 2019). En pratique, ce prisme culturaliste donne une image des exilés – le plus souvent de ceux musulmans – unidimensionnelle et caricaturale et ne permet pas d’interroger les dissonances qui existent au sein même des pays d’origine entre les comportements socialement attendus et les comportements effectifs. De plus, ce prisme essentialiste occulte le fait que les exilés sont confrontés à travers leurs expériences migratoires à de nombreuses situations d’interculturalité qui les amènent à développer des compétences transculturelles. Mon point ici,

¹³⁹ Propos reformulés à partir d’une conversation sur une liste mail d’aidants à l’hiver 2022, le sujet parlait notamment des relations entre les exilés et les femmes bénévoles et des possibles situations d’abus et de violences. Par ailleurs, dans la culture occidentale également, les relations d’amitié homme-femme évoquées comme hors de portée de très nombreux exilés par certaines bénévoles, sont soumises à des difficultés liés à des stéréotypes genrés. Cet élément montre l’essentialisation raciste qui sous-tend ce type de propos.

n'est pas de nier l'impact des différences culturelles dans l'appréhension des relations homme-femmes, mais de les remettre en perspective et de les désessentialiser.

L'essentialisation culturaliste peut, en outre, participer, à minorer les agressions commises sur des femmes par des exilés dans les discours de certaines bénévoles¹⁴⁰. Dans ces discours, la bénévole n'aurait alors pas tenu compte du contexte d'interculturalité et serait en partie responsable de l'agression. Ces discours renforcent en creux les présupposés racistes sur la masculinité menaçante de l'homme migrant (Shepard, 2017). Or ce mécanisme de minoration des situations de violences, est présent dans le contexte de l'aide où l'engagement de nombreuses femmes auprès des exilés repose sur l'idée qu'ils sont avant tout des victimes à secourir. Il devient alors complexe de ménager l'image d'une victime avec celle d'un agresseur et l'assistance humanitaire, qui se caractérise par son prétendu apolitisme compassionnel (Fassin, 2015), masquant alors des relations de pouvoir et empêchant d'anticiper et de penser les situations de violences qui peuvent voir le jour au sein même de la relation d'aide (qu'elle soit d'ailleurs exercée de l'aidant sur l'aidé ou réciproquement).

En somme, lorsque les exilés quittent le statut de victime implémenté par la relation d'aide et deviennent des hommes pourvu d'agentivité et notamment de désir, la mise en distance des femmes convoque alors des imaginaires misérabilistes, culturalistes et racistes. Ces différentes figures combinées renvoient à l'idée de « misère sexuelle », qui est souvent mobilisé par les femmes bénévoles pour mettre à distance la dimension récurrente des sollicitations à leur égard. Ce qualificatif masque l'ampleur et la diversité de ce qui se joue dans l'expression des sentiments et des attentes –souvent conçus comme disproportionnés et prématurés.

Le terme « misère sexuelle » est entré dans le vocabulaire militant anti-féministe de la mouvance incel (*involuntary celibate*) dans le courant des années 2010 et qualifie la difficulté pour certains hommes hétérosexuels à rencontrer des partenaires féminines dans l'optique d'avoir des relations sexuelles. Ce discours sur la misère sexuelle part du principe que le sexe est un dû et que son absence est une privation injuste dont le développement du féminisme est responsable (Dupuis-Déri, 2018). Or, l'idée de misère sexuelle voit initialement le jour dans la période de mai 68 et est mobilisée pour qualifier la répression des corps par un régime politique français conservateur et autoritaire (Giami, 2002). La misère ne se situe non pas dans le fait de ne pas accéder aux rapports sexuels mais dans la façon structurelle dont la politique prive les personnes de leurs propres corps. Dans cette acception alternative, les politiques des frontières privent les exilés de leurs corps

¹⁴⁰ La question des VSS est centrale et nécessite plus de travaux. Si les femmes sont structurellement confrontées à cette réalité dans l'aide aux exilés, cela vaut aussi pour la sécurité des hommes exilés, qui peuvent aussi être abusés par des hommes ou des femmes bénévoles, plusieurs cas ayant été signalés dans des groupes d'hébergement solidaires notamment. Or, cette réalité est très peu adressée.

(accès au soin, à l'alimentation, au logement, à une stabilité spatiale et sociale). La « misère affective et sexuelle » des exilés est la conséquence du contrôle exercé sur leur corps en vue de limiter tant leur mobilité que leur présence, en altérant notamment leur capacité à investir des relations. Le prisme du campement et de la relation d'aide avec les bénévoles n'est qu'un pan visible, révélateur, de cette condition plus générale.

2.3. Le couple comme ressource relationnelle pour les exilés en errance

Cette privation du corps, qui constitue une atteinte au développement de l'autonomie relationnelle des exilés, affecte les relations de couple qui émergent à partir des campements. Or, le couple peut constituer une ressource essentielle. La recherche de sécurité et de stabilité affective au cœur d'une situation de grande précarité dans les campements est un élément structurant des interactions entre de nombreux exilés et les femmes bénévoles – rythmant par là même l'ethnographie. La notion de ressource, mobilisée ici, ne revêt pas une perspective « extractive » instrumentale de maximisation de ses intérêts, mais un moyen permettant répondre à des besoins fondamentaux. Pourtant, de nombreuses femmes bénévoles adoptent cette interprétation extractive. Liana, une assistante sociale de passage dans le collectif SMW, me précise que beaucoup de ses collègues ont eu des relations avec des exilés et déclare qu'elle leur dit toujours : « si ça se trouve, le gars, il t'aurait même pas calculé dans la “vraie vie”, si les conditions avaient été différentes » (notes de terrain, avril 2019). Cette remarque pose le contexte comme un élément décisif d'une dynamique émotionnelle exacerbée et renforce une lecture instrumentale. Or, la « misère sexuelle » est avant tout une « misère affective ».

Dans la perspective de l'autonomie relationnelle, cette dernière piste est plus pertinente et moins réductrice qu'une lecture utilitariste du couple. Lucia, bénévole de cinquante ans au sein de SMW, revient sur l'intensité des relations qui se nouent à travers les campements, entre bénévoles comme avec les exilés. Membre fondatrice présente dès 2016, elle a vu des relations amicales comme amoureuses se former au fil des actions du collectif. Toutes sont caractérisées par leur très forte intensité qu'elle explique ainsi :

On est face à des personnes [exilées] qui sont tellement déterritorialisées, qui sont coupées de liens, d'attaches, qui sont loin de leurs familles et qui sont en manque de liens... ou voire, qui n'ont plus de famille du tout... c'est cette déterritorialisation qui crée l'intensité de la relation. En fait, ils veulent se reterritorier, s'ancrer, et nous, on est en face, on répond à ça, ça répond aussi au sentiment d'isolement qu'on est beaucoup à avoir, et ça crée des relations qui s'emballent très vite et qui souvent, explosent tout aussi fort parce qu'elles sont trop intenses et déstabilisantes pour être gérables au quotidien (notes de terrain, décembre 2022).

Le besoin de liens et de sécurité fait que les exilés ont de nombreux bénéfices à tirer d'une relation amoureuse et explique leurs sollicitations. La situation de précarité, de détresse et souvent

d'isolement affectif sont des moteurs puissants de l'attachement. De plus, le sentiment d'endettement positif face à l'aide reçue, qui fait dire « *I want to give you back* » à l'exilé Somalien dans le récit de Louise et qu'elle interprète de manière utilitariste, montre le déséquilibre intrinsèque de la relation d'aide et la pertinence de la théorie du don pour la saisir en premier lieu (Masson-Diez et al., 2023).

À cela s'ajoute la vision idéalisée qui auréole la femme bénévole dans les perceptions de certains hommes en difficulté, renvoyant aux figures féminines du *care* dans les campements exposées précédemment. Lors d'une conversation avec Liana, l'assistante sociale de passage dans le collectif SMW, elle me dit du haut de ses dix années de travail social : « pour la personne désespérée, le moindre aidant devient un être exceptionnel » (notes de terrain avril 2019). Cette remarque trouve son écho dans le vocabulaire utilisé par Ahmed qui qualifiait les femmes qui l'avaient aidé de « *wonderwomen* » et d'« *angels* » (notes de terrain, avril 2019). Enfin, d'un point de vue matériel, une relation stable peut participer à éviter une expulsion du territoire (Darley, 2012) : elle peut offrir un soutien financier et matériel à court et moyen terme, voire, au long cours, une solution de régularisation par le mariage. Chacune de ces logiques représente alors un facteur pour « tomber amoureux » de ce que représente une bénévole.

Pourtant, contrairement aux sollicitations qui peuvent être l'objet de plaisanteries entre bénévoles, le sujet de la mise en couple (ou de quelques relations intimes) avec un exilé rencontré dans un campement est rarement adressé spontanément. Dans les entretiens formels avec les femmes bénévoles, cette réalité est très souvent traitée en *off*. Elle est aussi abordée lorsque le principe d'une interaction de confiance, sans jugement sur la relation, a bien été établie en amont. Certaines bénévoles respectant strictement le cadre posé par un rôle d'humanitaire et rendues cyniques devant les sollicitations régulières posent un jugement tranchant sur « celles qui craquent ». En ce sens, Valentine (PRGS), dira à une bénévole qui s'est mise en couple avec un exilé : « Quoi tu sors avec un migrant ? Non pas toi ! Je ne pensais pas ça de toi ! Pfff, j'en ai vu des filles à Utopia qui sortaient avec des Afghans, et qui ensuite recevaient des messages avec du chantage au suicide dès que la relation tournait mal (...) pour moi ça se fait pas, c'est comme un psy qui couche avec son patient, ça se fait pas » (notes de terrain, juin 2019).

Pour cette dernière, la relation d'aide avec les exilés doit rester d'ordre professionnel, et ce notamment parce que l'écart entre les situations socio-économiques de l'exilé et de la bénévole est trop important pour créer une relation équilibrée. C'est aussi ce qui transparaît du récit de et de l'analyse de sa situation que fait Louise. La crainte de la rupture et du retour à la rue apparaît souvent comme une épée de Damoclès au-dessus du couple et peut être utilisée comme un moyen de pression de part et d'autre. Camilla dit par exemple de sa relation avec Najeem : « dès que je me fâchais, il me disait qu'il retournerait dans le campement, que c'était pas grave, qu'il a

l'habitude » (notes de terrain, mars 2021). Hélène, une ancienne bénévole de la Cimade, explique avec inquiétude les difficultés rencontrées dans son couple avec un exilé Congolais qui s'est vu refuser sa demande de réexamen et s'avère très instable psychologiquement : « là si je le quitte, il n'a rien, il sera à la rue » (notes de terrain, novembre 2022). Ensuite, l'idée évoquée par Louise d'être en situation de domination à l'image d'un vieil homme blanc abusant d'une jeune femme migrante – d'autant plus si l'écart d'âge est important – s'impose au sein de la relation.

Une perspective intersectionnelle permet de nuancer ce dernier point. Si le rapport racial et social favorise structurellement la femme blanche dans cette relation – c'est elle qui a les papiers, la reconnaissance politique et l'appartenance raciale et culturelle au groupe dominant en France – elle doit être mise en perspective avec les logiques patriarcales occidentales où la compagne est structurellement incitée à prendre les rôles du *care* dans le couple, d'être au service de son compagnon. Cela est d'autant plus fort lorsqu'il est un exilé qui a effectivement besoin d'aide et que celle-ci est consciente de sa posture dominante. Ces déséquilibres liés aux statuts administratifs et aux situations socio-économiques sont à la source de processus d'aliénation complexes.

En plus du fort déséquilibre interne initial, la mise en couple avec un exilé du campement peut être complexe à assumer aux yeux de l'entourage des compagnes, leurs proches s'inquiétant qu'elle soit instrumentalisée par leur nouveau partenaire. Symétriquement, ces relations peuvent être complexes à assumer par les exilés vis-à-vis de leur famille ou de leur communauté. Ainsi Saikou, un Gambien d'une trentaine d'années en demande d'asile et en couple avec Chiara, une bénévole de 23 ans, rencontré sur le campement du Baobab en janvier 2020, m'explique que beaucoup de ses compatriotes lui disent : « ah mais tu es avec une blanche pour te marier, tu es avec une blanche pour les papiers ». Il m'explique qu'il souffre de ce discours puisqu'il n'envisage pas sa relation ainsi et qu'il se trouve prisonnier de ce stéréotype imposé à la fois par les discours de ses pairs et par le système : « C'est la femme qui m'a sorti de la rue, c'est la femme qui peut me payer un truc, un café quelque chose à manger quand j'ai rien, on est vraiment dans une situation de dépendance. C'est difficile à gérer de notre part, parce que ça a fait de nous des personnes intéressées malgré nous » (notes de terrain janvier 2020). Pour ces couples, il s'agit plus généralement de faire face aux multiples formes de contrôle sociaux et administratifs auxquelles ils sont soumis, se heurtant notamment à de nombreux aprioris. Cela est particulièrement le cas lorsque le mariage est envisagé avec pragmatisme afin de régulariser une situation (Lévy & Lieber, 2009).

Ainsi, en approchant la sexualité et l'affection des exilés comme une question politique (et non uniquement intime et morale), la volonté d'entrer en relation traduit aussi la volonté de se (ré)intégrer socialement, de combler la distance produite par la mise à l'écart. Cela consiste aussi

à reprendre une place symbolique dans et par sa relation avec une femme, cette dernière renvoyant dans les imaginaires patriarcaux transnationaux au foyer, à la possibilité de fonder une famille et de se projeter dans un futur désirable, à s'accomplir dans son chemin de vie. C'est en cela qu'on peut saisir l'exaspération des militants fascistes face aux couples mixtes qui émergent des campements et l'appellation « pute à migrants » qu'ils utilisent pour qualifier les militantes entretenant des relations affectives et/ou sexuelles avec des exilés dans le Calais. C'est l'ordre des frontières qui se joue dans ces entrées en relation et qui dépasse les deux protagonistes.

Cette réflexion est un premier jalon qui formalise la dynamique observée. Elle ne tient pas compte de la spécificité des relations qui se nouent (ou pas) avec les femmes de confession musulmane qui viennent aider et sont prises dans des logiques relationnelles particulières. De même, le sujet a été traité principalement de la perspective des femmes aidantes blanches bien qu'il soit nécessaire d'interroger ces dynamiques relationnelles du point de vue des hommes exilés de façon plus systématique. Il s'agit là d'une limite du dispositif méthodologique et de mon positionnement au sein de cette ethnographie. Enfin, cette focale posée sur la question du genre ne doit pas être comprise isolément des autres dynamiques relationnelles créées par l'errance mises au jour dans ce chapitre mais, au contraire, comme y étant étroitement imbriquée.

Conclusion

La diversification du réseau individuel et le développement de l'autonomie relationnelle des personnes exilées est déterminante dans leurs trajectoires et leurs potentielles sorties de l'errance. Les rencontres dans les campements sont structurées par des logiques de solidarité, mais aussi de domination et d'exploitation et ne sont donc pas exemptes de violences. Elles prennent place dans un contexte de production de l'errance multiscalaire et transnationale. Ainsi, le développement de l'autonomie relationnelle des personnes ne se fait pas en dehors des hiérarchies sociales et des rapports de forces imposés par ce contexte, mais plutôt en les renégociant constamment.

Les exilés ont besoin de *safer spaces* relationnels pour faire face aux dangers et aux incertitudes inhérentes à la vie à la rue et dans les campements. Les acteurs de l'aide tentent d'y répondre, à hauteur de leurs moyens et dans un contexte de production de l'errance. Collectivement, cela passe notamment par la mise en œuvre du *care* par les femmes bénévoles qui investissent des rôles genrés. Or, le campement est un espace relationnel dynamique et l'entrée en relation d'hommes exilés et de femmes bénévoles est sujet à des rapports de séduction dont un des enjeux est le développement, pour les premiers, de leur autonomie relationnelle. Cette approche relationnelle de l'autonomie permet de tenir compte des relations de dépendance. Je montre que la production de l'errance, en coupant les exilés de leur corps, génère une situation de misère sexuelle pensée, non comme une privation de l'accès à la sexualité mais, comme une politique de privation des exilés de leur propre corps, altérant leur autonomie relationnelle. Or, la relation de

séduction joue aussi un rôle central dans la production d'un *safer space* au niveau inter-individuel, où, si elle débouche sur la mise en couple, la maison de la partenaire et la relation est envisagée comme un refuge.

La question du *safer space* est la base pour penser en profondeur la question de l'intégration mineure développée dans le précédent chapitre. Il s'agit alors d'une intégration non seulement liée à la pratique de la ville, la familiarité avec les lieux et la maîtrise des espaces, mais aussi un sentiment d'appartenance sociale. Un sens d'appartenance à un lieu et une communauté s'articule et se fonde autour d'un sentiment de sécurité (Askins, 2016). Les géographes, ont mis l'accent sur le sentiment émotionnel et incarné d'être « en place » et « en sécurité » comme base de l'appartenance (« *belonging* ») (Hall 2013, 246) : « L'appartenance est un attachement émotionnel dynamique qui relie les gens aux mondes matériels et sociaux qu'ils habitent et dont ils font l'expérience » (Wood & Waite 2011, 201). En l'occurrence, les processus de création et de négociation de *safer spaces* relationnels observés dans les campements donnent à voir l'effort des exilés pour s'intégrer en développant leurs appartenances sociales et spatiales propres.

Chapitre 6 : Lutter collectivement contre la production de l'errance à l'échelle urbaine

Ce dernier chapitre de la thèse étudie le rapport de force qui émerge à l'échelle urbaine autour de la présence des campements dans l'espace public entre les exilés et leurs soutiens d'une part et les pouvoirs publics – États et municipalités – de l'autre. La première partie du chapitre porte sur la périphérisation et le morcellement des campements parisiens entre 2015 et 2021, ainsi que sur une géographie de la disparition matérielle du campement du Baobab à Rome entre 2015 et 2020. Elle interroge les effets de cette périphérisation à la fois sur les personnes exilées qui habitent les campements, mais aussi sur les mobilisations. La seconde partie du chapitre appréhende les campements comme une forme de résistance spatiale collective autonome, une de lutte « en soi » (Pinet, 2016). Je m'inspire du terme « game » – mobilisé par les exilés afghans pour évoquer le franchissement des frontières – afin de parler des campements comme tentatives répétées d'obtenir une prise en charge et faisant du campement une forme de « résistance spatiale ». Outre l'établissement des campements par les exilés, j'interroge l'utilisation des campements comme outils de visibilisation par les associations et collectifs afin de ramener les campements dans Paris et d'obtenir des prises en charge. Ce retour des campements dans Paris en 2021 après leur périphérisation dessine un territoire de lutte pour le logement et l'hébergement qui passe par différents lieux et manières d'occuper l'espace. Dans le cadre de cette lutte des places, je mobilise la proposition de Jacques Rancière (1995) selon laquelle la politique fait irruption à travers des scènes polémiques qui perturbent l'espace public et permettent de faire voir « la part des sans part », notamment en occupant des espaces centraux (Dikeç, 2012, 2013). Je clos l'analyse par la régulation des campements de visibilisation. La dimension spatiale de cette lutte se heurte à des effets de frontières soit une régulation par la nucléarisation et la division des acteurs mobilisés, y compris spatialement.

1. Chronotopies des campements d'exilés à Paris et à Rome et effets de la production urbaine métropolitaine sur leur géographie

Dans cette première partie, il s'agit de saisir l'évolution de la géographie des campements d'exilés à Paris entre 2015 et 2021 et du Baobab à Rome entre 2015 et 2020. La chronotopie¹⁴¹ met en perspective les localisations d'un même phénomène spatial éphémère – ici la formation de campements – dans des temporalités successives. Elle permet de saisir leur géographie labile et

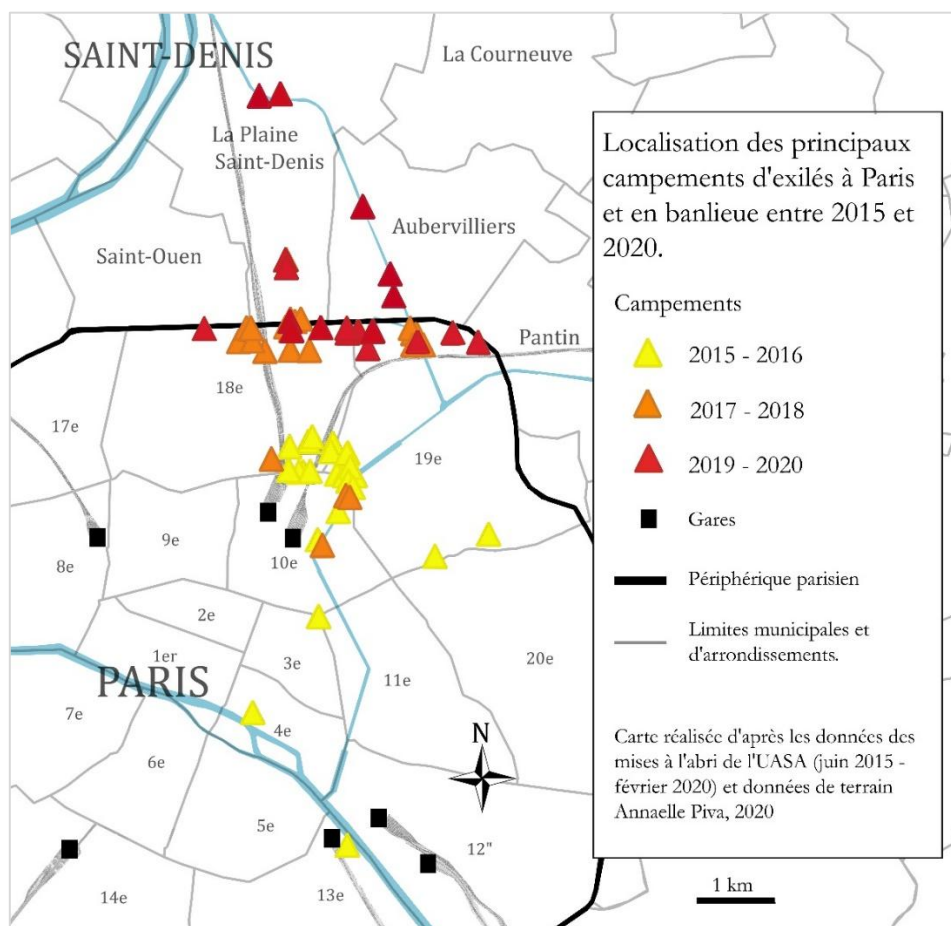
¹⁴¹ Je me réapproprie la notion de chronotopie développée en aménagement. Celle-ci incite la prise en compte du temps et de la dimension éphémère et relationnelle des espaces dans la planification de l'aménagement : « l'instabilité, l'éphémère, le mouvement ou la discontinuité ne signifient pas la fin de l'histoire, de la géographie ou du politique. Ce n'est pas la mort des territoires mais l'acceptation de leur complexité, de leur polymorphisme et de leur polychronie » (Gwiazdzinski, 2013, 5).

la dimension répétitive de leurs installations et démantèlements successifs à l'échelle de la ville depuis 2015.

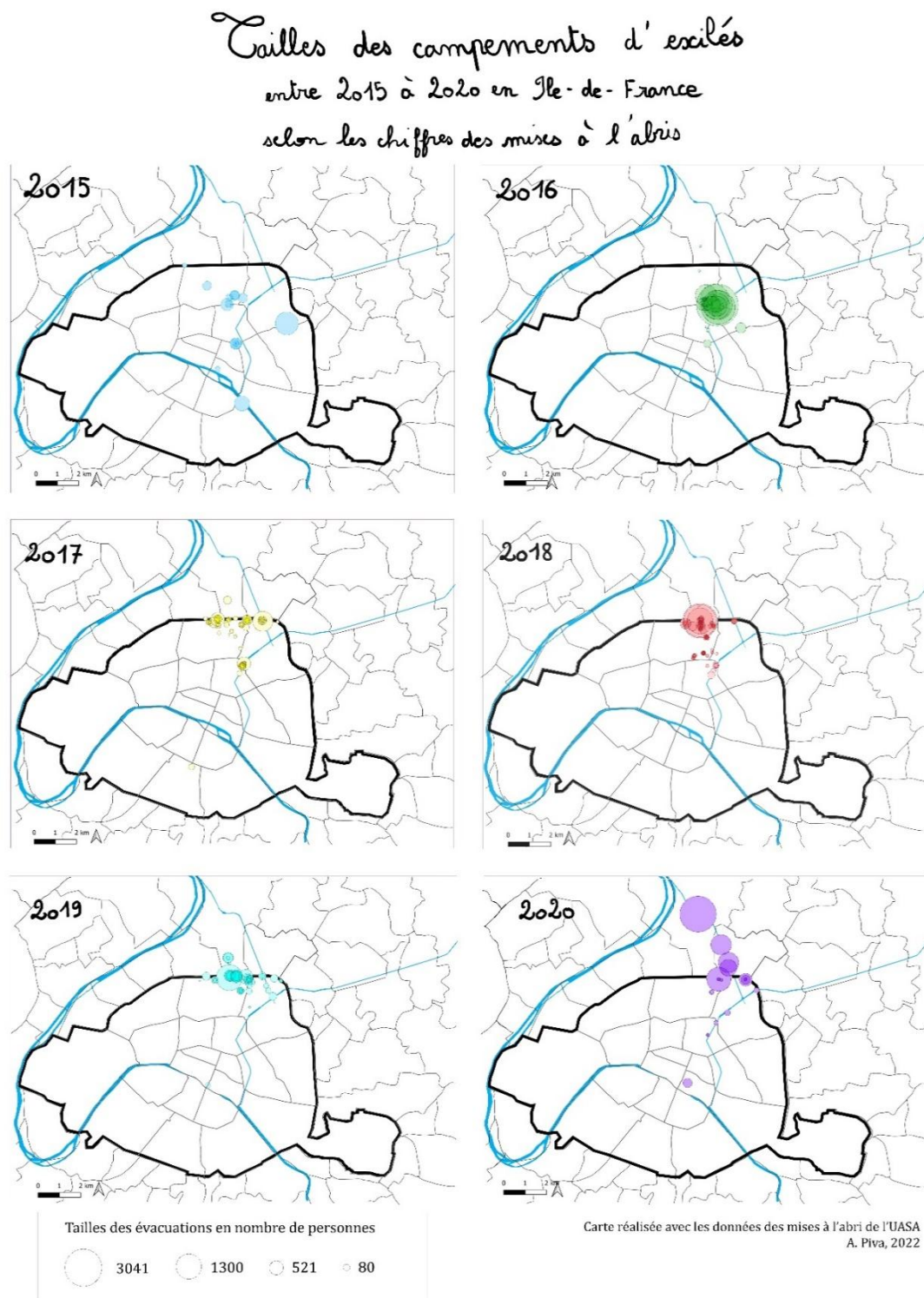
1.1 Géographie d'une périphérisation des campements à Paris entre 2015 et 2020 puis de leurs morcellements

La géographie des campements à Paris entre 2015 et 2020 montre leur périphérisation. Ils décrivent un mouvement centripète allant du sud du 18^{ème} et du sud-ouest du 19^{ème} arrondissement vers le périphérique parisien, sur son tronçon nord, nord-est. Puis, à partir de 2019, ils sont installés dans les municipalités d'Aubervilliers et de Saint-Denis (en Seine-Saint-Denis), jusqu'à se placer à l'interface entre le quartier de la Plaine Saint-Denis et le centre-ville (carte 12).

Carte 12 : Localisations des principaux campements d'exilés à Paris et en banlieue entre 2015 et 2020



Carte 13 : Tailles des différentes opérations de mise à l'abri ou d'évacuations des campements parisiens en nombre de personnes évacuées

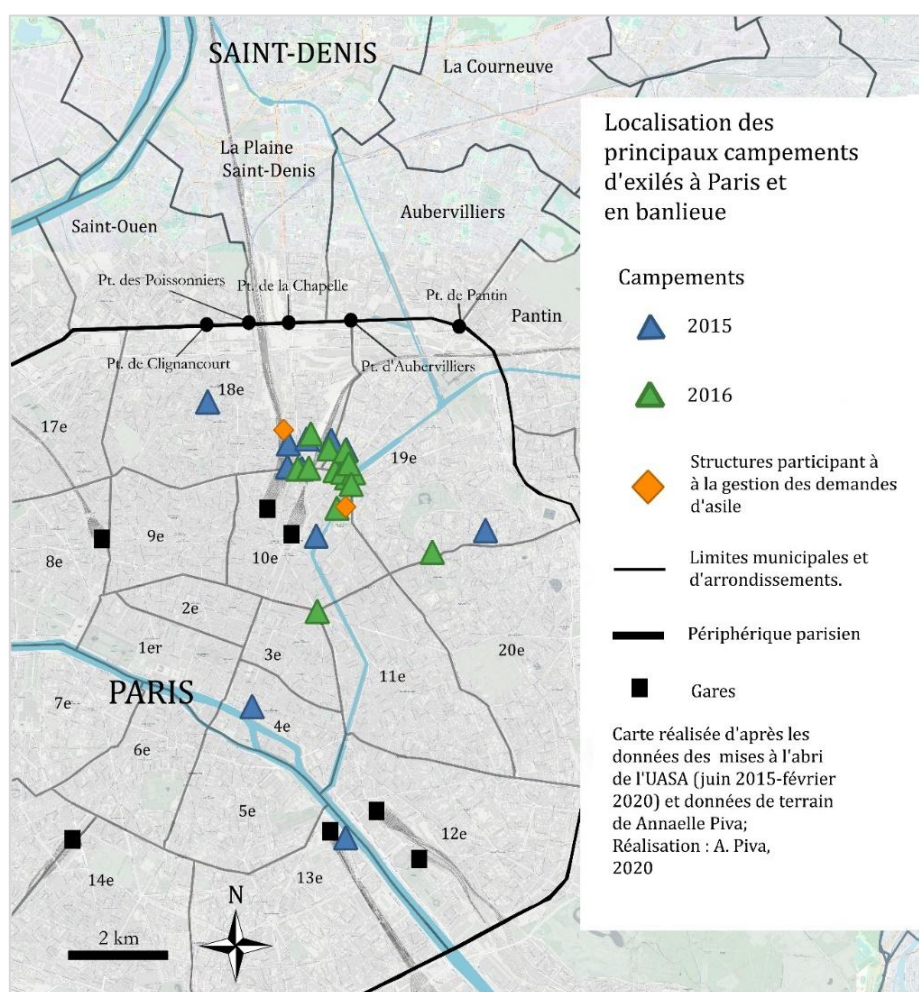


Afin de déterminer les localisations récurrentes des campements parisiens, j'ai relevé les emplacements qui ont réuni à minima 80 personnes. En effet, le cycle de formation des campements précédemment étudié indique que les campements d'exilés atteignent leur masse

critique autour d'une centaine d'habitants en moyenne. Les plus importants d'entre eux ont pu atteindre jusqu'à 4000 habitants (carte 13¹⁴²).

1.1.1 Implantations des campements dans les 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements de Paris : 2015 – 2016

Carte 14 : Localisation des principaux campements d'exilés à Paris et en banlieue en 2015 et 2016



En 2015 - 2016, les campements se concentrent dans le nord-est parisien, autour des gares du Nord et de l'Est, mais aussi dans une moindre mesure des gares de Lyon et d'Austerlitz (Clochard et al., 2017 ; Gardesse et al. 2022, Piva, 2021). Le quartier de la Chapelle forme une centralité migrante reconnue et un espace de sociabilité pour les populations nouvellement arrivées, mais cette localisation s'explique aussi par la présence à l'époque des principaux guichets administratifs permettant d'entamer une demande d'asile dans le quartier. En effet, l'augmentation des arrivées dépasse les capacités d'enregistrement de la Préfecture. De nombreuses personnes font la file devant les Guichet d'enregistrement des demandes d'asile

¹⁴² Les chiffres qui rendent compte de la dimension des campements sont ceux du nombre de personnes évacuées, il faut donc les considérer avec un certain recul car le chiffre n'est pas strictement celui du nombre d'habitants, mais donne néanmoins une idée de leur taille.

(GUDA) qui se transforment progressivement en campement. Enfin, le campement situé au sud-est du 19^{ème} arrondissement en 2015 est en réalité une occupation de bâtiment qui a duré du 31 juillet au 23 octobre 2015. Il s'agit du squat dit de « place des fêtes », dans un ancien lycée désaffecté qui a dénombré plus de trois milles habitants (Coutant, 2018). Sa présence durant plusieurs mois a en partie limité l'apparition concomitante de campements de grande ampleur en 2015 puisqu'il constituait un lieu d'accueil identifiable. Son ouverture est le fruit d'une mobilisation politique des exilés et des personnes leur venant en aide. De nombreux travaux ont montré l'impact que ce premier temps des campements aux pieds des immeubles résidentiels des Parisiens a eu sur la vie des quartiers concernés entre 2015 et 2016 (Coutant, 2018 ; Gerbier-Aublanc, 2018 ; Masson-Diez, 2020 ; Hombert, 2021; Babels 2018).

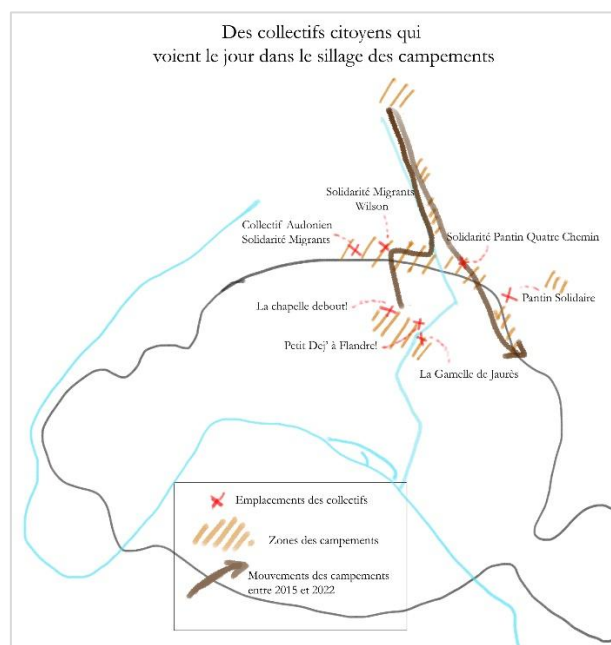
« On s'est rendu compte que, après deux semaines, il y avait un nouveau campement, un nouveau campement (...) ça faisait vraiment la une des médias à l'époque (...) et il y a eu un vrai réveil citoyen sur les migrants. C'était un phénomène tout à fait nouveau. Avec beaucoup d'interventions citoyennes. Pas forcément des associations, mais beaucoup de collectifs. Des gens des quartiers qui se retrouvaient et qui faisaient des choses. Tout d'abord c'était du don, des solutions matérielles, couvertures, alimentaire. Après, petit à petit, des orientations [sociales]. Tout ça toujours en considérant que ni l'État ni la ville faisaient pas grand-chose. Ce qui est vrai d'ailleurs... C'est pas vrai ! Mais en fait, la réponse n'était pas en adéquation avec le nombre de personnes et l'arrivée en continu des personnes ». (Vincenzo, membre de l'UASA, entretien de juin 2019).

Ce moment constitue pour certains une première expérience militante et une prise de conscience politique (Masson-Diez, 2018). Beaucoup de ces engagements spontanés sont nourris par l'actualité politique de l'époque mettant en exergue une « crise migratoire » très fortement médiatisée¹⁴³, qui devient perceptible « en bas de chez soi » (Coutant, 2018). L'ancrage urbain des campements, sur les trottoirs du 18^{ème} arrondissement, leur donne une visibilité et en font des lieux de rencontre. En devenant une interface, ils permettent aux voisins du campement de procurer aux exilés différentes formes d'aide, qu'il s'agisse d'une assistance matérielle, d'une orientation, d'une solution d'hébergement, d'une assistance juridique, économique ou même d'un réconfort émotionnel. À travers la mise en relation produite par le campement, il peut devenir un lieu de mobilisations politiques plus formalisées. Les campements peuvent être appréhendés comme des « carrefours de solidarités » (Bouagga, 2018) où se rencontrent et se constituent collectivement de nombreux acteurs de l'aide. La phase de laissez-faire des autorités dans le cycle du campement, au moment où il atteint sa masse critique, est marquée par des moments d'interactions intenses entre ses exilés et les acteurs de l'aide mobilisés pour les aider. Certains

¹⁴³ Entre autres, la photographie de Aylan Kurdi retrouvé noyé sur les plages turques à l'âge trois ans le 2 septembre 2015 alors qu'il tente de venir en Grèce avec sa famille. Ce cliché marque l'opinion publique et relance le débat sur les conséquences des politiques migratoires européennes et l'accueil des personnes fuyant la Syrie.

de ces engagements spontanés vont peu à peu se structurer en collectifs ou en associations qui vont ensuite connaître différentes trajectoires politiques impactées par la géographie des campements (carte 15)

Carte 15 : Des collectifs citoyens qui voient le jour dans le sillage des campements

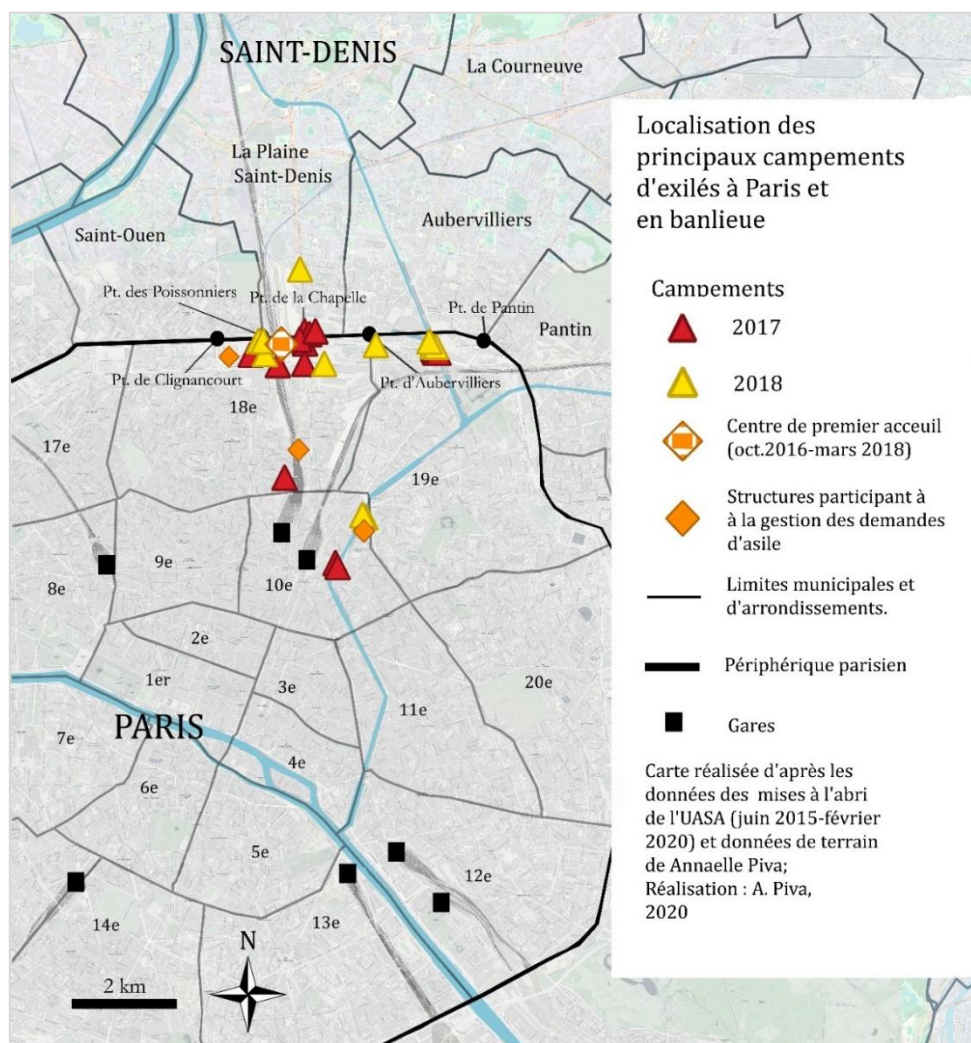


La trajectoire des noms de ces collectifs traduit leur dimension locale initiale. L'évolution de certains noms montre la poursuite de leur action au-delà du quartier d'origine de la mobilisation. C'est le cas pour « Petit-dej' à Flandres » qui devient, par la suite, « petit-déj' Solidaire ».

1.1.2. Concentration des campements au niveau du périphérique parisien : 2017-2018

Entre 2017 et 2018, les différents campements sont marqués par une marginalisation spatiale. Cette fixation à hauteur des portes de la Chapelle, d'Aubervilliers, des Poissonniers, de Clignancourt et de la Villette (carte 16) accentue la marginalisation sociale des exilés produite par la contrainte d'habiter des espaces urbains encore plus inhospitaliers. Leurs localisations initiales dans les centralités urbaines où ils étaient très visibles, rendaient perceptible l'ampleur du manque de prise en charge et suscitaient des mobilisations conjointes des exilés et des personnes mobilisées pour leur porter assistance. La périphérisation entraîne une dégradation des conditions de vie dans les campements et de plus grandes difficultés à y acheminer de l'aide.

Carte 16 : Localisation des principaux campements d'exilés à Paris et en banlieue en 2017 et 2018



Cette périphérisation est concomitante de la création du Centre de Premier Accueil (CPA) de la Porte de la Chapelle qui constitue un facteur d'attraction des personnes vers la périphérie de Paris. Le CPA a été ouvert à l'initiative de la mairie de Paris entre l'automne 2016 et mars 2018 sur un terrain en friche appartenant à la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF). Il était cogéré par Emmaüs Solidarité assisté d'Utopia 56. Cette seconde association assurait historiquement la logistique en festival et s'est réorientée autour de l'aide aux exilés, notamment en s'investissant dans la gestion du camp humanitaire de la Linière à Grande-Synthe dans le nord de la France entre mars 2016 et avril 2017 (Hanappe, 2018). C'est en suivant l'exemple de ce campement humanitaire que la municipalité de Paris met en place ce dispositif d'accueil contre la volonté de l'État au départ. Rapidement, sa gestion est néanmoins supervisée par le ministère de l'intérieur. Le CPA est composé de deux éléments, un chapiteau gonflable surnommé « la bulle » (photographie 18) pour accueillir les personnes, les enregistrer et les orienter et d'un centre d'hébergement en dur, composé de conteneurs aménagés disposés dans un ancien bâtiment en briques. Doté d'une capacité d'hébergement de 450 places, le CPA abrite les exilés avant leur

orientation vers des hébergements de plus long terme en région. Son objectif est de résorber les campements installés dans le 18^{ème} arrondissement. Il se révèle quotidiennement saturé et les files d'attente deviennent très vite des campements à leur tour sur le boulevard Ney, aux portes des Poissonniers et de la Chapelle.

Photographie 18 : Centre de premier accueil en 2016 (source : Emmaüs Solidarité)



Après la fermeture du CPA en mars 2018, le nord-est parisien comprend cinq principaux campements situés aux portes de la Chapelle, d'Aubervilliers, de la Villette, de Clignancourt et sur l'avenue du Président Wilson à Saint-Denis. Chacun a ses spécificités : celui de la porte de Clignancourt est majoritairement habité par des Afghans occupant les larges trottoirs sous le périphérique, tandis que celui de la porte de la Villette, sur le rond-point Auguste-Baron, rassemble principalement des ressortissants d'Afrique subsaharienne arabophone. Le campement de la porte d'Aubervilliers est qualifié par les bénévoles des associations présentes sur le terrain de « campement des familles ». À l'époque, les familles et les femmes seules y étaient accompagnées par l'association Utopia 56 vers des hébergements citoyens de quelques nuits, ou se voyaient équipées de tentes lorsque les solutions manquaient. Le campement de la porte de la Chapelle de l'époque est composé majoritairement de ressortissants afghans, mais on y croise aussi des Somaliens et d'autres ressortissants d'Afrique sub-saharienne ; il a la particularité d'être situé juste à côté d'un espace de vente et de consommation de drogue surnommé la « colline du crack ». Ce campement s'étend sous la protection sommaire des échangeurs de l'autoroute A1 et sur les bordures du périphérique, le long de l'allée Valentin-Abeille. Enfin, dans le prolongement de la porte de la Chapelle, le campement de l'avenue du Président-Wilson à Saint-Denis, à la différence des autres, se caractérise par son inscription spatiale dans une zone résidentielle (figure 34). En effet, depuis les déplacements des campements vers le périphérique parisien en 2017 – outre le campement de la Porte des Poissonniers qui a existé un an plus tôt – c'est le seul campement à disposer d'un voisinage résidentiel direct ; la présence des exilés à la rue y est donc parfaitement visible pour les observateurs extérieurs qui habitent le quartier dans un contexte

politique où la Préfecture de Police de Paris communiquent autour de la fin des campements à Paris.

Cette différence de localisation entre un campement au cœur d'un quartier d'habitations et un campement au sein d'un délaissé urbain au creux d'infrastructures routières, impacte la vie dans les campements et la perception qu'en ont les personnes qui s'y mobilisent :

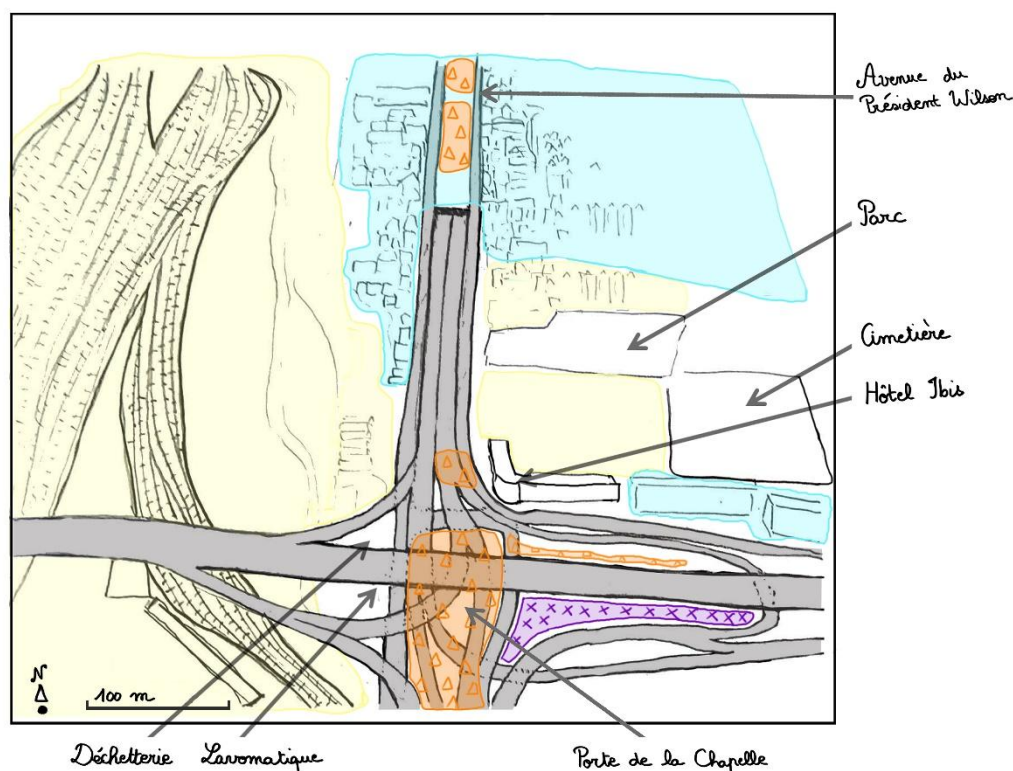
Du coup, notre campement [avenue du président Wilson en hiver-printemps 2019], je trouve qu'il est assez particulier (...) en tout cas à ce moment-là, [il] était vachement plus calme et vachement plus apaisé et un peu village de bisounours. (...) À Porte de la Chapelle, j'avais senti beaucoup de tensions. (...) Il y avait une sorte de hiérarchie et beaucoup de tensions entre les Afghans et les Africains... (...) en plus, comme il y a la colline au crack à côté, il y avait des mecs qui étaient défoncés (...) non c'est vraiment... (...) glauque. » (Entretien avec Émilie, 50 ans, bénévole au sein du collectif Solidarité Migrants Wilson, juin 2019)

Le campement de la porte de la Chapelle abrite plus de mille personnes dans la période que décrit la bénévole et celui de l'avenue du président Wilson, à quelques centaines de mètres plus au nord, en compte environ six-cents. Le premier est dans un lieu sans habitation alentour, coincé entre une décharge, une station de lavage automobile et un hôtel Ibis, dans une zone d'entrepôts. Il est situé sous les infrastructures routières (figure 34). Le campement s'est installé dans un délaissé urbain qui isole spatialement d'une continuité résidentielle dont bénéficie le campement de l'avenue du président Wilson et où la bénévole a l'habitude d'intervenir au cœur de son quartier, sous le regard immédiat des voisins, entre une médiathèque, des boulangeries, cafés et restaurants de l'avenue. Le second campement a alors une configuration spatiale de mise en visibilité plus sécurisante tant pour les habitants du campement que pour les bénévoles.

En plus d'un isolement du tissu résidentiel et d'un enclavement paradoxal du campement de la porte de la Chapelle, pourtant au cœur d'un nœud d'infrastructures densément utilisées, deux autres caractéristiques spatiales accentuent l'effet marginalisant de la relégation des campements vers la périphérie. La première est le haut degré de pollution des sites. À la porte de la Chapelle, des tentes sont directement fixées aux grilles du puits d'évacuation de l'air de la couverture de l'autoroute A1.

Figure 34 : Configuration des campements et de la colline du crack à la Porte de la Chapelle et sur l'avenue du Président Wilson à Saint Denis entre novembre 2018 et janvier 2019

Configuration des campements et de la colline du crack à la Porte de la Chapelle et sur l'avenue du Président Wilson entre novembre 2018 et janvier 2019



1. Eléments d'infrastructures	2. Situations géographiques des habitats	3. Eléments de topographie généraux
 Routes	 Campements	 Zones résidentielles
 Lignes ferroviaires	 Colline du crack	 Zones d'entrepôts et terrains de la SNCF

Schéma en vue à vol d'oiseau de la Porte de la Chapelle et de l'avenue du président Wilson en novembre-janvier 2018-2019.
A. Piva, 2022

Les personnes qui les occupent profitent, certes, de la chaleur de l'air évacué, mais doivent chercher le sommeil dans le vrombissement assourdissant du puits tout en respirant un air pollué. La seconde caractéristique, particulièrement dans le cas des campements de la Porte de la Chapelle et de la Porte de la Vilette en 2018-2019, est le défaut d'accessibilité et le danger représenté par la circulation automobile. Les bénévoles d'associations ont plus de difficultés à se rendre sur ces campements, les conditions de vie des exilés tendent à s'y dégrader fortement :

Pour moi c'était beaucoup plus simple et beaucoup plus sain et digne d'intervenir sur les campements de la rue Pajol [18^{ème} arrondissement] que sur le talus du périphérique à porte d'Aubervilliers où c'est vraiment la misère humaine. (...) Quand il y a eu les campements en ville, ces collectifs citoyens, c'est absurde, mais il y avait beaucoup d'activités pour les migrants, ils faisaient beaucoup plus de choses. Et du coup... Ils avaient la possibilité d'avoir des repères (...) et là... il y a pas de collectifs citoyens qui vont sur les talus du périph' quoi ! (...) L'espace urbain quand on ne l'a plus en bas de chez nous, on peut dire « c'est pas mon quartier, j'ai pas le temps d'y aller ». Avant c'était des gens qui, en rentrant chez eux s'arrêtaient sur le campement. Là, sur toute la porte d'Aubervilliers, de la Chapelle, il y a pas de... (...) pas de voisins. (Entretien avec Vincenzo, la cinquantaine, coordinateur de l'UASA, juin 2019)

Vincenzo, coordinateur de l'Unité d'assistance aux Sans-Abris de la ville de Paris observe une différence significative dans les formes de mobilisations citoyennes entre le moment où les campements étaient en ville et celui où ils se trouvent relégués à la périphérie de Paris. S'il note qu'il « n'y a pas de collectifs citoyens qui vont sur les talus du périph' », il ne fait pas tant allusion aux imposants campements où se tiennent toujours des distributions de nourriture et de matériel – quoique dans des conditions dégradées – qu'aux anfractuosités urbaines (bordures du périphérique, dans les recoins des ponts et des ouvrages urbains) où s'abritent les exilés mis en errance lorsqu'il n'y a pas de campements où lorsqu'ils choisissent de ne pas s'installer en campement. Ils deviennent difficilement accessibles pour des maraudeurs bénévoles. Ils ne permettent pas des contacts quotidiens normalisés et n'offrent pas un contexte propice à l'organisation d'activités (comme des cours de français, des réunions, des séances de jeux, de sport, de loisirs créatifs, des sorties culturelles, etc.) directement sur et depuis les lieux de vie.

Enfin, la convergence spatiale à la porte de la Chapelle des exilés avec les consommateurs de crack participe à la marginalisation sociale des deux groupes qui accompagnent leurs périphérisations. Cela fait plusieurs années que la consommation du crack dans Paris a fait l'objet d'une périphérisation par l'action des forces de l'ordre (Cadet-Taïrou et al., 2021). À la fin de l'été 2018, le collectif citoyen solidarité Migrants Wilson arrête temporairement ses activités de distribution à la Porte de la Chapelle¹⁴⁴ car la coprésence des exilés et des consommateurs de crack crée trop de tensions et d'insécurité pour les bénévoles, et appelle la ville de Paris à agir.

En novembre 2018, les deux groupes, éloignés d'une dizaine de mètres tout au plus – exilés d'un côté et vendeurs et consommateurs de crack de l'autre – sont en interaction constante sans véritablement se mélanger. Ces interactions sont liées à la vente de services, notamment à de la prostitution pour certaines femmes consommatrices de crack vivant sur la colline, ou à la vente de divers objets de récupération ou de recel (vêtements, vélo, etc.). Des articles de presse relataient

¹⁴⁴ Cécile Beaulieu, *Le Parisien*, « Paris : à La Chapelle, Solidarité migrants jette l'éponge », 29 juillet 2018.

une épidémie de crack parmi les exilés de la porte de la Chapelle en 2019¹⁴⁵. Pourtant, malgré la proximité géographique qui conduit certains exilés à la consommation de crack, les maraudes sociales professionnelles tant auprès des exilés que des consommateurs de cracks n'observent pas de basculement systématique et peu d'exilés s'y essayent en 2018-2019.

Il est vrai qu'il y a une proximité des lieux de vie. Après, il faut faire des distinctions. C'est-à-dire que la généralisation que « tous les migrants sont devenus des usagers de crack parce que les campements sont à côté », c'est pas vrai pour différentes raisons. Une, parce que les usages des drogues, en général, ce n'est pas les mêmes. Deux, parce-que utiliser une drogue comme le crack nécessite quand même d'avoir un peu d'argent. C'est pas... c'est pas cher hein... une galette c'est 20 euros. Mais donc, c'est 20 euros par jour. (...) (Entretien avec Vincenzo, la cinquantaine, coordinateur de l'UASA, juin 2019)

Ces facteurs, la différenciation des usages de drogue selon différentes populations de même que la nécessité d'avoir des ressources économiques, ce dont de nombreux habitants des campements ne disposent pas en quantité suffisante pour leur usage quotidien, sont des facteurs explicatifs selon le coordinateur de l'UASA. Au sujet des relations entre le campement d'exilé et la colline du crack, il précise :

[La colline] C'est une présence qui est communautaire. Euh, il y a pas une mixité. (...) D'ailleurs les gens de la colline, ils veulent pas les migrants. Quand ils, quand on les entend, ils disent aux migrants : « mais toi c'est là-bas, moi c'est ici, toi c'est là-bas ». Après, moi je connais très bien un Érythréen (...), qui est tombé dans le crack, donc je... comme toute personne – je sais pas combien d'Érythréens j'ai vu depuis que je travaille avec les migrants – j'en connais un qui est à fond [dans la drogue]. Je connais deux trois personnes soudanaises, j'ai vu des têtes qui me semblent plutôt être des Pakistanais, ou des Pachtounes, (...) comme il y a aussi un Anglais, un gars Italien. » (Entretien avec Vincenzo, la cinquantaine, membre de l'UASA, juin 2019)

Une bénévole de GAIA, association d'accompagnement des personnes usagères de drogue, rencontrée à la Halte Humanitaire de la porte de la Chapelle en juillet 2019 précise qu'il « y a deux collines du crack, celle où les personnes vivent et celle où les usagers viennent se fournir. Avec le démantèlement des lieux de deal historiques dans Paris à proximité de Jaurès et Stalingrad, c'est toutes les personnes qui doivent se fournir en crack qui convergent vers la colline et qui viennent perturber les habitudes des primo-habitants ». À la question de savoir si beaucoup de migrants « tombent » dans le crack, elle me répond que les migrants sont des polyconsommateurs (cigarettes, hashish et alcool particulièrement), mais que « le crack, notamment parce que les crackés les plus dégradés leur font très peur, n'est pas quelque chose qu'ils essaient pour leur loisir ». Elle ajoute : « il y a bien des migrants qui tombent dans le crack ».

¹⁴⁵ Theo Englebert, Vice, « À Porte de la Chapelle, la Colline du crack déborde », 20 Mai 2019.

Elle me parle des Guinéens, notamment parce qu'ils sont « là depuis plus longtemps et vivent cette situation et prennent des réponses négatives partout, il y en a plusieurs qui sont devenus crackés ». Elle me relate que la communauté de la colline fonctionne comme un petit village fermé et qu'ils sont « très racistes » vis-à-vis des exilés. Elle ajoute néanmoins que ce sont des personnes exilées de plus longues dates qui vont avoir plus de propension à tomber dans le crack (notes de terrain, juillet 2019). L'intervenant de l'UASA, confirme ce point de vue : « Les Érythréens, les Ivoiriens, les Guinéens, il peut y avoir une bascule [vers le crack]. C'est-à-dire que c'est des jeunes qui ont une présence en Europe qui dure. Ils sont dublinés, ils ont fait des allers-retours, et pour lesquels la précarité s'est allongée... Quand on est précaire en fait, on essaye de se défoncer la gueule. Parce que la vie elle est très ennuyante, très répétitive et on ne sait pas où on va (...) ». Ainsi, si le basculement des 4 000 habitants de la porte de la Chapelle dans la consommation de crack est une généralisation abusive, la propension à consommer du crack augmente à mesure que l'expérience de la précarité dure. Il y a une conscience partagée par les habitants des campements, du quartier et les acteurs de l'aide présents dans les campements, que le prolongement de la vie à la rue et de l'errance tend à favoriser ce basculement à plus long terme.

Logiquement, la proximité spatiale du campement de la porte de la Chapelle et de la colline du crack a un effet concernant les représentations des exilés dans les discours des habitants des quartiers avoisinants : « Bon, je pense pas que ce soit des gens dangereux [les exilés de l'avenue du président Wilson] potentiellement, par contre je sais que le problème qu'on a, c'est que [les crackés de la] porte de la Chapelle et chez nous [les exilés de l'avenue du président Wilson], c'est que maintenant ils commencent à se mélanger. » (Entretien avec Sadia, la quarantaine, fondatrice d'un collectif de voisins mécontents sur l'avenue du Président Wilson, décembre 2019). Dans les propos de cette voisine du campement de l'avenue du président Wilson recueillis en décembre 2019, elle assimile l'ensemble des habitants de la porte de la Chapelle à des consommateurs de crack. Cette association des crackés et des exilés, du fait de leur proximité géographique, est présente dans les discours des observateurs présents dans le voisinage des campements, ou des personnes qui traversent la porte de la Chapelle en bus, en voiture, ou même à pied et qui ont une vision extérieure des logiques géographiques et sociales des deux lieux de vie adjacents.

Outre la difficulté d'acheminer de l'aide, l'isolement social, le haut degré de pollution et la proximité avec le public marginalisé et indésirable pour la police que sont les consommateurs de crack, en 2018, on observe aussi une première convergence des localisations entre un campement d'exilés et un bidonville d'immigrés dits « Roms » autour de la porte des Poissonniers. Logique spatiale qui se confirme par la suite.

1.1.3. Rejet des campements dans la banlieue parisienne : 2019-2020

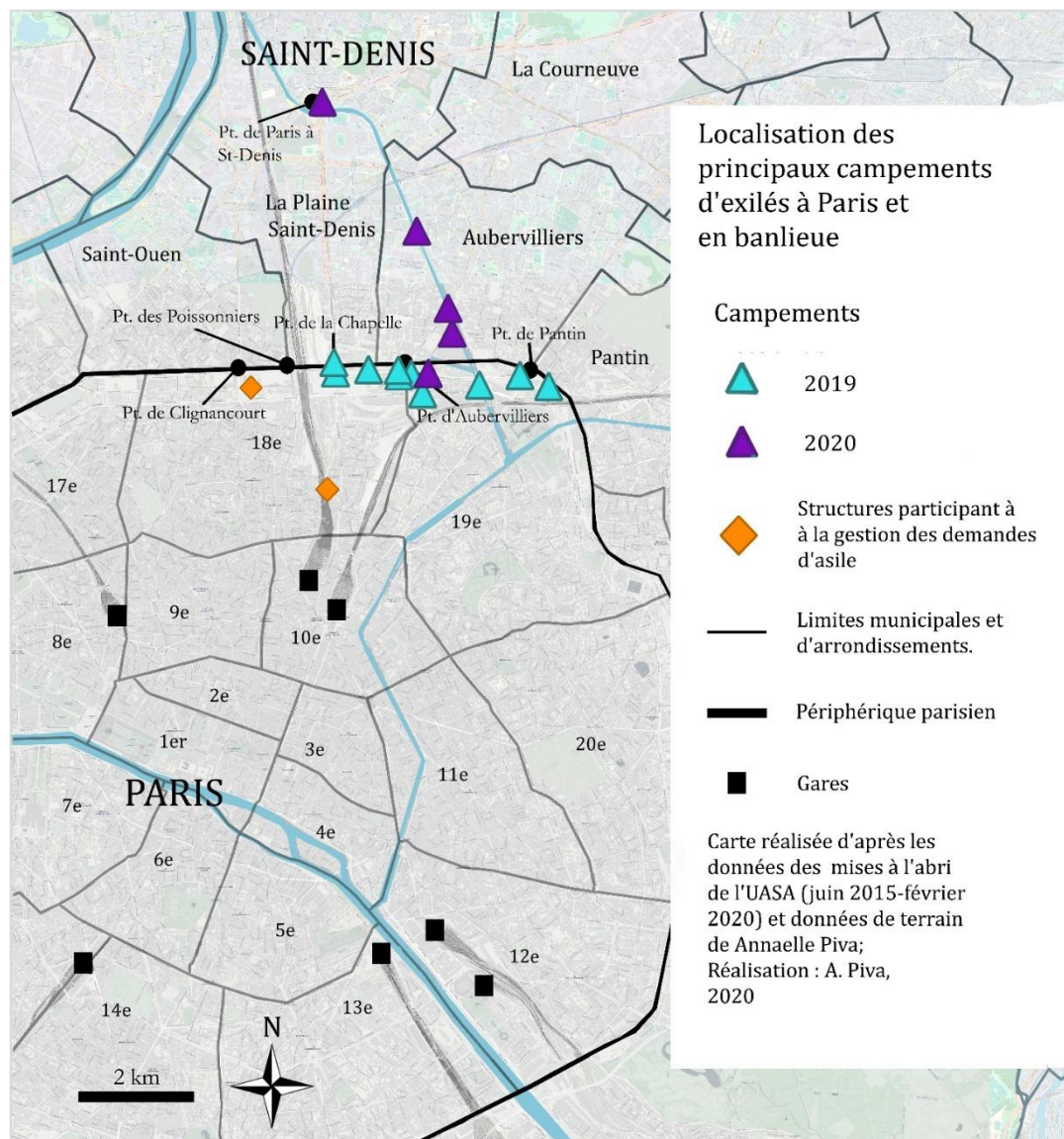
Figure 35 : Publication twitter de la Préfecture de Police de Paris du 13 février 2020
(Source : Twitter de la Préfecture de Police)



À l'automne 2019, les travaux du campus Condorcet et de l'Aréna des Jeux Olympiques 2024 à la porte de la Chapelle entraînent des évacuations des campements et une présence policière renforcée. Cette période marque aussi l'entrée en fonction du Préfet de Police Didier Lallement qui accroît considérablement la présence policière au niveau du périphérique parisien et lance une « reconquête de l'espace public » (chapitre 4) de la porte de la Chapelle (figure 35).

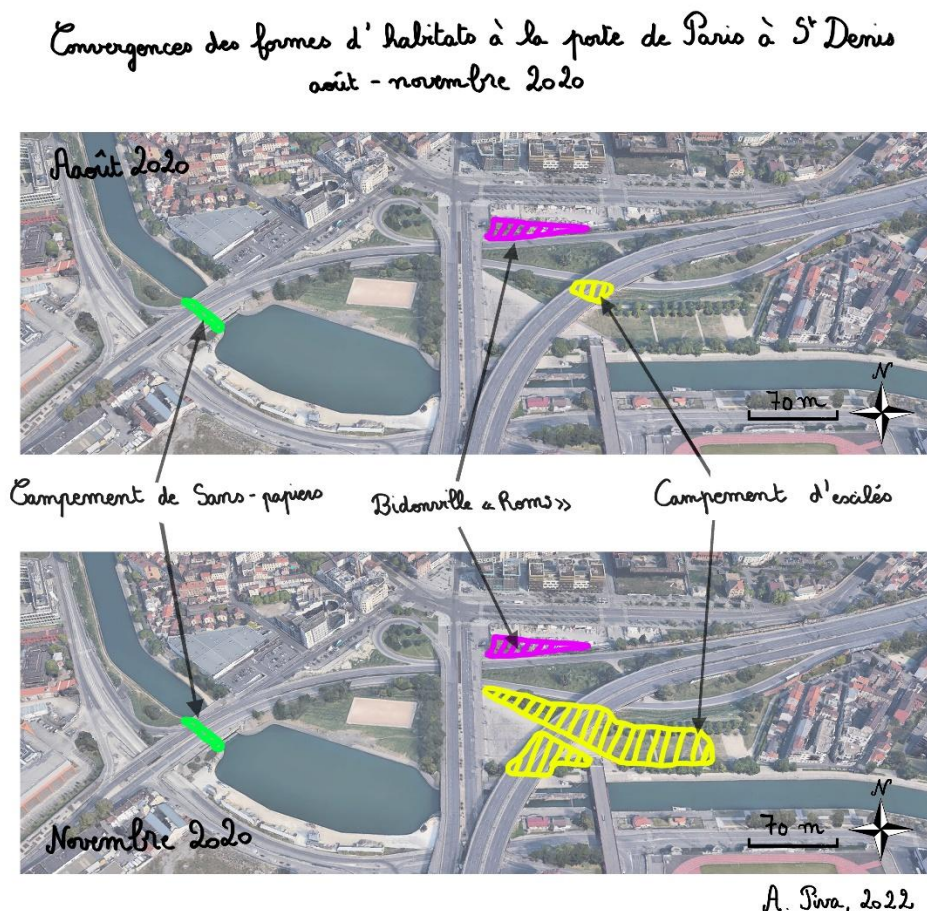
Les campements du quai Josette tout d'abord, puis du pont de Stains et du pont du Landy le long du Canal Saint-Denis à Aubervilliers se forment au cours de l'année 2020 (carte 17). Les campements se déplacent au nord-est le long du canal Saint-Denis et s'éloignent de Paris. Au cours de l'été 2020, après l'évacuation des deux ponts, les exilés investissent les interstices de l'autoroute du nord à l'interface entre La Plaine Saint-Denis et le centre-ville de Saint-Denis à hauteur de la porte de Paris à Saint-Denis (carte 17). Les places d'hébergement exceptionnelles ouvertes pour mettre à l'abri les personnes pendant la période de pandémie ne permettent pas de résorber les campements qui continuent de se former après chaque évacuation.

Carte 17 : Localisation des principaux campements d'exilés à Paris et en banlieue entre 2019 et 2020



Le campement de la porte de Paris à Saint-Denis se forme à proximité d'un bidonville « Roms », séparé par une bretelle routière de l'autoroute A1. Les deux types d'habitats trahissent des organisations spatiales différenciées. Le bidonville est délimité et fermé par des parois de tôles et des grilles contrairement au campement d'exilés ouvert et posé sur la place de l'écluse (figure 36). Le bidonville est constitué de cabanons faits de bois et de tôles, pourvus de portes et fenêtres plus solides que les tentes des exilés. Ils peuvent se fermer alors que les toiles de tentes sont de maigres remparts contre les voleurs qui n'hésitent pas à les éventrer pour se servir. Ces différences indiquent des manières et des ressources pour s'approprier les lieux spécifiques qui reflètent également des temporalités et les perspectives liées aux prises en charge institutionnelles différentes en fonction des publics (Piva et al., 2023).

Figure 36 : Convergence des précarités au niveau de la porte de Paris à Saint-Denis en août puis novembre 2020



Les interactions entre les habitants des deux lieux de vie sont, de mon positionnement, peu visibles. Un groupe de six ou sept femmes habitant le bidonville s'installe sur des tabourets en plastique à l'ombre d'arbres bordant la route Nationale 1 et propose des services de prostitution à l'abri de la végétation en contre-bas, notamment auprès des habitants du campement. Si d'autres activités économiques existent entre les deux groupes, je n'y accède pas, ou seulement en constatant des bagarres entre des Afghans du campement et des jeunes hommes roms du bidonville. Des femmes et leurs enfants habitant le bidonville sont parfois présents aux distributions de vêtements, de produits d'hygiène ou de matériel qui ont lieu sur le campement d'exilés. Durant mes observations, je ne les vois cependant pas se présenter aux distributions alimentaires. Par la suite, je constate que des habitants du bidonville et des habitants du campement sont conjointement présents sur la berge nord du bassin de la Maltournée pour participer à des activités sportives proposées par un habitant du quartier. Enfin, le jour de l'évacuation, de nombreuses familles de ce bidonville rejoignent le dispositif pour tenter de bénéficier d'une prise en charge, le démantèlement du bidonville étant programmé en même temps que celui du campement voisin.

Enfin, plus loin à l'ouest, au niveau du bassin de l'écluse de la Maltournée et à l'abri d'un pont où il n'y a pas de passage, se trouve un petit campement discret et établi de longue date. Les personnes qui y vivent se définissent comme des travailleurs sans-papiers, ce sont exclusivement des hommes. La plupart sont présents depuis plus de dix ans en France et travaillent dans les chantiers. Ils viennent du Maghreb, d'Afrique de l'Ouest francophone ou de la France d'Outre-mer (figure 36). La majorité de ses habitants est toujours là après l'évacuation du campement d'exilés et du bidonville voisin en novembre 2020. Édouard, un bénévole de l'association « Sous un même ciel », relate une conversation avec l'un de ses habitants juste après l'évacuation du campement d'exilés en novembre 2020 : « un agent de police leur aurait dit : si on voit un seul Afghan s'installer ici, on vous dégage tous » (notes de terrain, novembre 2020), montrant la gestion différenciée des habitats en fonction des populations et de leur propension à créer du trouble à l'ordre public en fonction de la visibilité des campements.

À partir de 2020, l'accentuation de la périphérisation entraîne une véritable convergence des précarités dans la banlieue parisienne, en Seine-Saint-Denis (93). Ce département est celui qui compte le plus d'immigrés étrangers ou naturalisés et où leurs descendants, très majoritairement français, sont les plus nombreux.

Les campements sont successivement installés par les exilés de plus en plus près des quartiers pauvres au nord-est de la capitale, là où sont relégués d'autres populations marginalisées issues de vagues migratoires plus anciennes (Dikeç, 2002). Les banlieues sont étymologiquement et géographiquement, les territoires servants, subalternes de la capitale et les « lieux du ban » ou des « bannis » (Agier, 2012). Les habitants des quartiers populaires du nord de la capitale, les militants et les exilés sont conscients à différents degrés de cette logique de marginalisation spatiale à l'œuvre dans la géographie des campements qui débouche sur une ségrégation.

Tiens c'est bizarre, pourquoi chez moi ? Alors qu'on est dans un quartier, on va dire, dans une ville déjà qui est très, euh... complexe... mais en même temps, très riche par sa diversité. (...) C'est ça en fait, on a laissé pourrir, on se dit mais pourquoi ici, pourquoi chez nous, pourquoi toujours dans le nord de Paris, pourquoi dans les quartiers très, très sensibles ? Pourquoi toujours des quartiers très fragiles ? (Entretien avec Sadia la fondatrice d'un collectif de voisins mécontents sur l'avenue du Président Wilson, décembre 2019).

Sadia se décrit comme dyonisienne, française issue de l'immigration. La question des campements entre en écho avec l'histoire de son grand-père algérien qui a vécu en bidonville lors de son arrivée en France. Elle vit la présence des campements, en bas de chez elle, comme un déclassement, ou plutôt un retour de la misère de laquelle sa famille a réussi à sortir. Propriétaire, elle explique combien la présence des campements impacte le marché de l'immobilier local. La réalité des campements est vécue comme une inégalité supplémentaire imposée à la ville de Saint-Denis. À la convergence spécifique des formes d'habitats précaires que sont les campements et

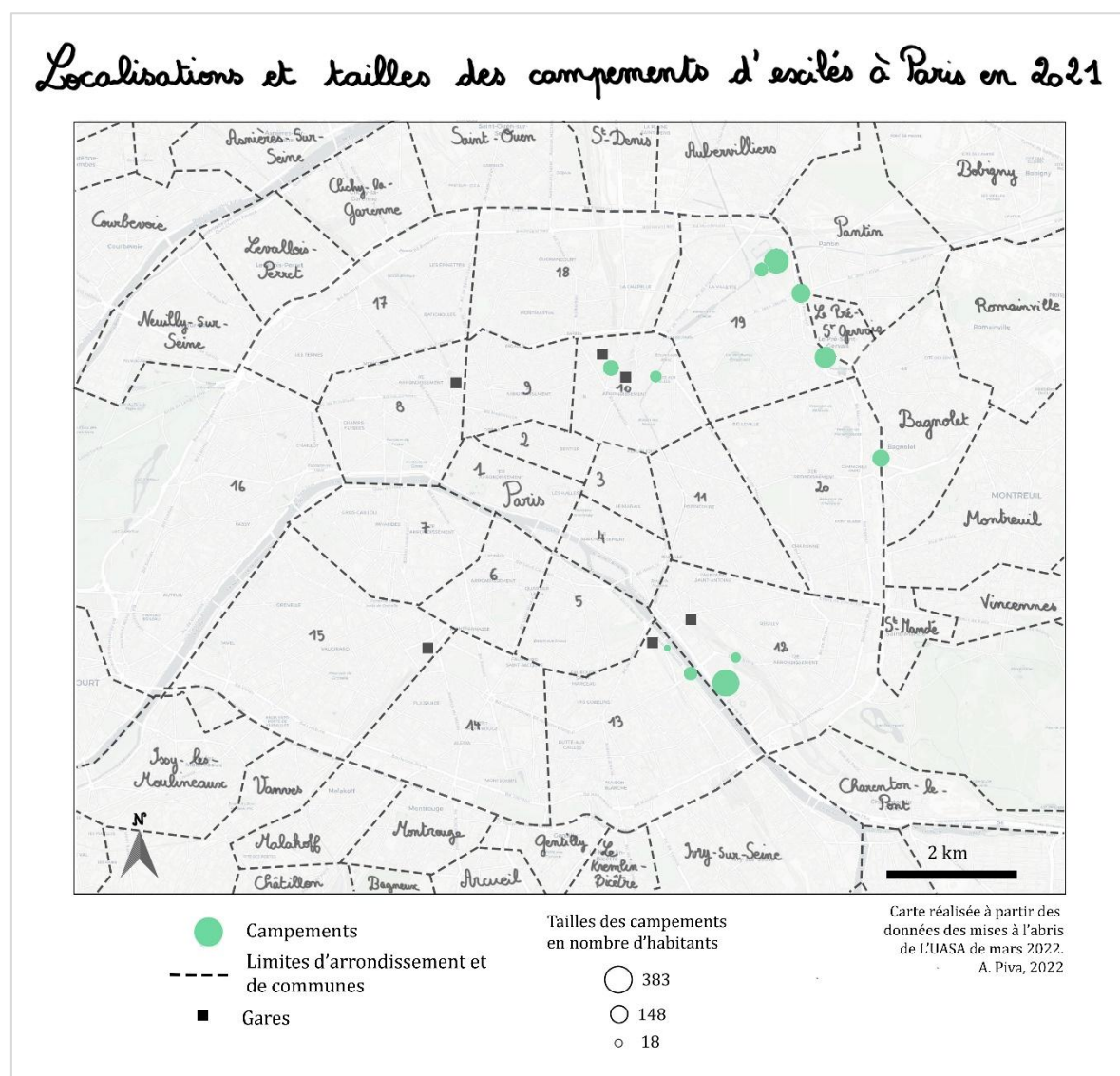
les bidonvilles, s'ajoute une logique spatiale plus générale de relégation des campements et de leurs habitants dans la banlieue nord de Paris. Mais la périphérisation n'est pas la seule logique spatiale qui caractérise la géographie des campements parisiens. Il faut noter que les campements ont une présence discontinue marquée par des évacuations et des re formations successives (chapitre 4). Ainsi cette géographie ne peut être appréhendée comme un mouvement continu d'objets géographiques stables abritant exactement les mêmes personnes. Il s'agit plutôt d'un déplacement en pointillé constitué d'apparitions et de disparitions successives, apparitions toujours plus reculées, vers la périphérie de Paris puis sa banlieue entre 2015 et 2020.

1.1.4. Géographie du morcellement des campements auto-établis en 2021 (et de leurs retours discrets dans Paris)

L'évacuation du campement de la porte de Paris à Saint-Denis en novembre 2020 entraîne en 2021 un morcellement géographique des lieux d'habitats. Cette logique d'éclatement spatial intervient après chaque évacuation et avant chaque phase de reconstitution d'un campement (chapitre 4). Mais à partir de 2021, cette logique s'est généralisée et aucun grand campement atteignant plus d'un millier d'habitants n'est formé. Cet apparent ralentissement dans la formation des campements parisiens résulte de deux facteurs.

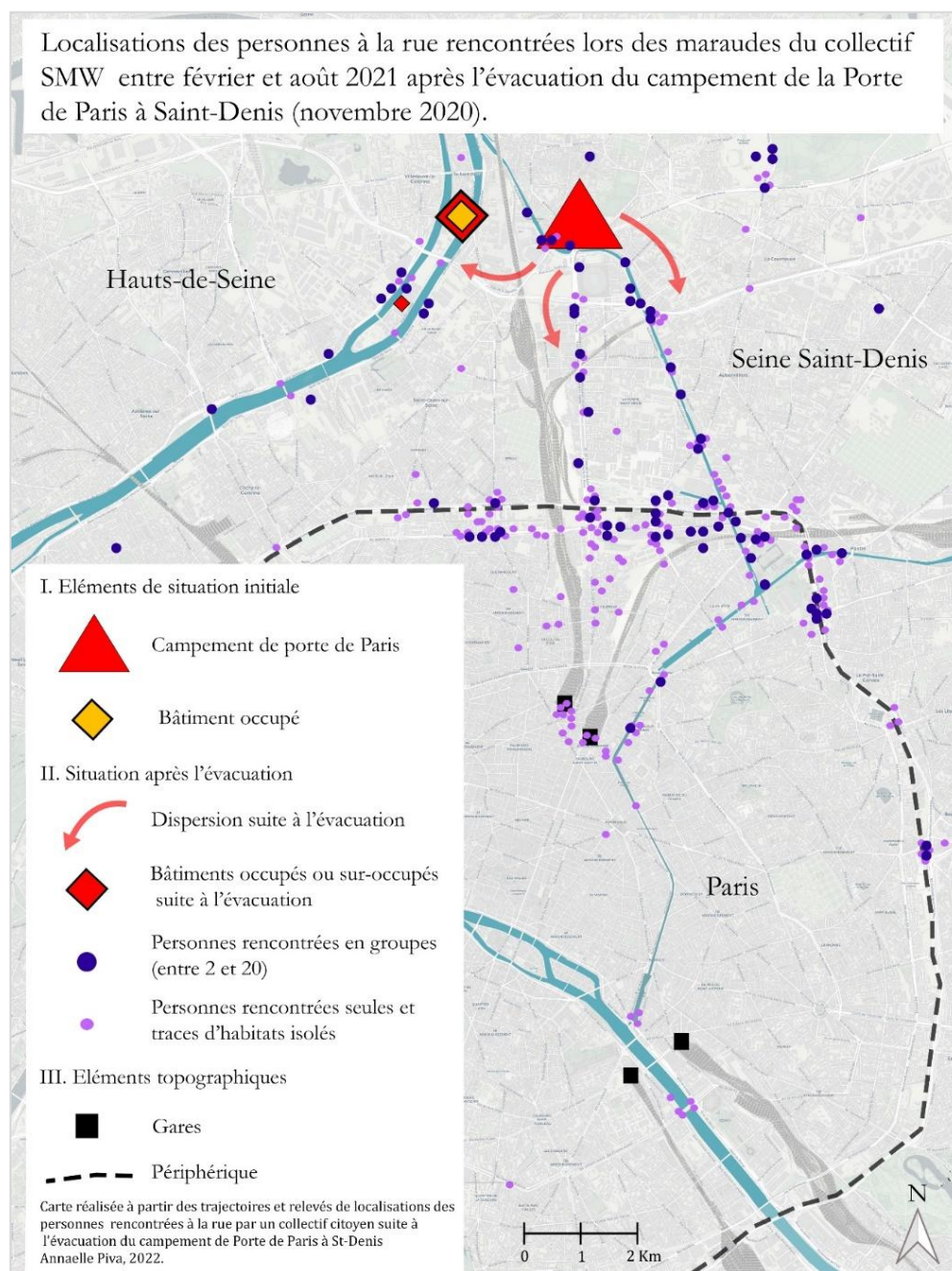
Le premier est le contexte particulier de la pandémie qui entraîne une baisse des arrivées et une augmentation des places d'hébergement. En effet, l'État a ouvert 43 000 places d'hébergement d'urgence maintenues jusqu'à mi-2022 qui ont pu être en partie destinées aux exilés à partir de 2021. C'est une situation qui ne reflète pas les capacités habituelles du parc d'hébergement dédié aux demandeurs d'asile. Le second est la création du collectif Réquisitions qui, en occupant des bâtiments et des espaces publics parisiens avec des exilés et des mal-logés durant toute l'année 2021, a profondément influencé la géographie des campements durant cette période. J'y reviendrai dans la seconde partie de ce chapitre. Quelques campements auto-établis se sont tout de même reformés dans Paris, au niveau du parc de Bercy, de la gare d'Austerlitz et de Gare du Nord est de l'Est, ainsi que le long du périphérique à hauteur de Pantin, et de la porte de Bagnolet notamment (carte 18). Ces campements ont atteint au maximum 383 personnes (parc de Bercy) selon les chiffres des mises à l'abri de l'UASA. Cela les distingue des campements antérieurs plus imposants et plus nombreux. Les habitants de campements ne sont pas seulement rejetés vers la périphérie de Paris, mais habitent aussi dans des espaces de plus en plus morcelés.

Carte 18 : Localisations et tailles des campements d'exilés à Paris en 2021



Les associations venant en aide dans les campements d'exilés observent ce morcellement dans le sillage des évacuations. Les habitants qui n'ont pas pu, ou n'ont pas souhaité entrer dans le dispositif de l'évacuation, sont éparpillés par les forces de l'ordre. En retour, les associations mettent en place des maraudes et non plus des distributions dites en « point-fixe » afin de retrouver les personnes. La carte 19 a été réalisée à partir du relevé des localisations envoyées par les personnes à la rue au numéro de téléphone dédié de SMW entre février et août 2021. Ces relevés permettent de créer des trajectoires de maraudes afin de ne pas manquer les personnes dissimulées et disséminées dans l'espace urbain.

Carte 19 : Maraudes du collectif SMW, relevé du morcellement des lieux d'habitats des exilés entre février et août 2021



Durant cette période, le collectif réalise ces maraudes deux à trois fois par semaine, entre vingt-heure et vingt-trois heures, ainsi que certains matins. Durant leurs tournées, ils retrouvent d'anciens habitants du campement de la porte de Paris à Saint-Denis, mais aussi des habitants de campements antérieurs, des nouveaux venus en ville, des personnes dans la rue depuis longtemps, des migrants européens dits « Roms » dormant en voiture ou dans de petits bidonvilles habilement dissimulés, ainsi que des personnes identifiées comme polytoxicomanes. Ils et elles sont de diverses origines sociales et nationales et dans diverses situations administratives. Ce relevé permet une observation de l'effet de morcellement des lieux d'habitats des exilés dans le sillage

des évacuations : soit des replis vers des occupations de bâtiments, soit des replis dans des espaces dissimulés sous le périphérique parisien principalement. Les personnes sont alors isolées ou en petits groupes.

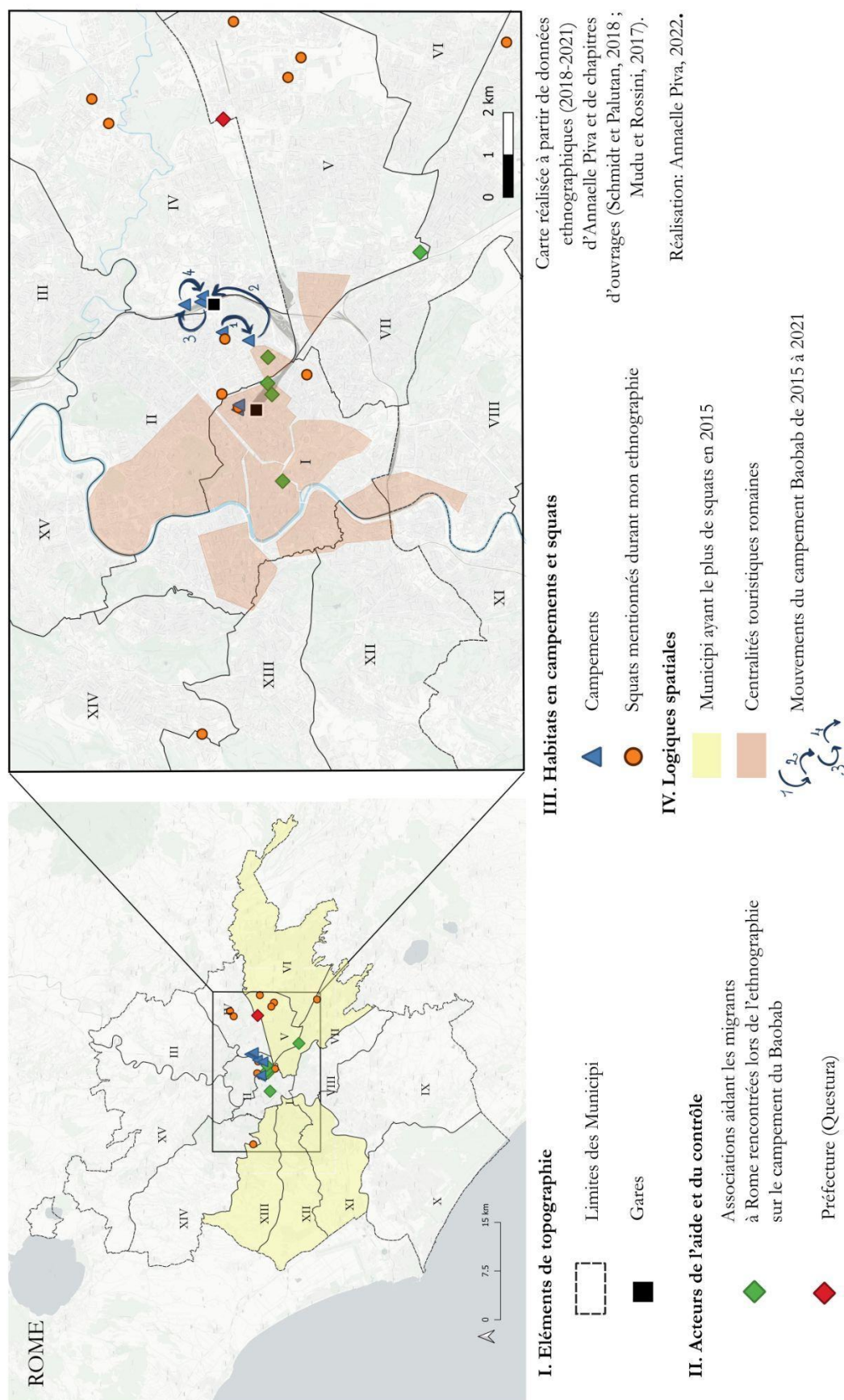
On constate à travers ce relevé que les regroupements sont plus présents à hauteur du périphérique ou dans la banlieue qu'à l'intérieur de Paris. Dans la période immédiate qui suit une évacuation, les exilés non pris en charge, sont dispersés et s'abritent dans des espaces d'habitats morcelés, souvent investis et réinvestis de façon éphémère mais régulière par la diversité des personnes vivant à la rue, et ils se joignent donc à d'autres personnes mises en errance. Ce morcellement impose une réduction des habitats ou leurs replis dans des interstices difficilement accessibles. En effet, les habitats en tente se voient empêchés et se replient dans les espaces les moins visibles qui rendent une installation collective difficile. Les exilés se noient dans le reste de la population « à la rue ».

1.2 Géographie d'une disparition des campements à Rome entre 2015 et 2020

La trajectoire spatiale du campement du Baobab à Rome connaît des logiques similaires à celles des campements parisiens. Le premier constat, concernant les campements d'exilés romains, est qu'ils sont bien moins nombreux et imposants dans l'espace urbain de la capitale italienne. En effet, les plus importants d'entre eux ont pu héberger plusieurs centaines d'exilés, là où les campements parisiens ont pu atteindre plusieurs milliers d'habitants. Cette différence découle de deux facteurs. Le premier est le fait que la majorité des exilés ne s'attardent pas dans les campements romains et poursuivent leurs trajectoires vers une autre destination européenne ou italienne (Fontanari, 2018). Le second est la présence de lieux d'accueil alternatifs aux campements qui constituent un nombre important de bâtiments occupés par des exilés sur le territoire de la capitale italienne. Ces accueils en squats peuvent offrir une halte sur les trajectoires migratoires pour ceux qui ont le réseau leur permettant d'y accéder. Il convient cependant de ne pas essentialiser ces différences entre les campements parisiens et romains en réduisant les premiers à des lieux d'attente d'une prise en charge et les seconds à des lieux de transit sur des routes migratoires. En effet, les campements dans les deux villes remplissent les deux fonctions, un campement parisien peut être une halte de quelques heures, ou quelques jours sur une trajectoire, tandis qu'un campement romain peut être un lieu de vie en attendant une réponse administrative.

Carte 20 : Situations géographiques des campements romains et chronotopie du campement du Baobab entre 2015 et 2021

Situations géographiques des campements romains et chronotopie du campement du Baobab entre 2015 et 2021



La différence réside dans la proportion des habitants orientés vers un usage spécifique, qui varie d'une capitale à l'autre. Aussi, il en va de même pour les accueils en squats : si c'est un élément

très présent à Rome, cela ne doit pas être généralisé, et existe aussi à Paris. Par ailleurs, là où le campement parisien pourra éventuellement déboucher sur une prise en charge lors d'une évacuation, le campement romain n'offre pas d'autres horizons à la suite de son démantèlement que la rue (à de rares exceptions près relatives au statut administratif et aux critères de vulnérabilité). Ces observations générales posées, je vais à présent m'intéresser à la géographie des campements d'exilés à Rome.

1.2.1. Localisations des campements à proximité de Termini : 2015- 2016.

Les campements romains voient le jour en 2015 du fait d'un nombre important d'arrivées à Rome. La situation géographique de premier pays d'entrée en Europe par la route de la Méditerranée centrale passant par la Libye, explique la présence de nombreux exilés originaires de Somalie, d'Erythrée et du Soudan dans les campements romains de 2015 et 2016. La capitale a une place centrale dans les infrastructures de transport menant vers d'autres pays européens. Tout comme pour Paris, c'est à proximité des gares tête de ligne permettant la connexion des infrastructures de transports (trains, bus, taxis), que s'installent les premiers campements, notamment à proximité de la gare de Termini. D'ailleurs cette gare, malgré des tentatives pour en limiter l'accès la nuit, constitue un lieu d'ancrage de différentes populations à la rue qui dorment dans les replis de l'infrastructure et ce, avant 2015 (Fontanari, 2018).

À Rome, il n'existe pas de lieu d'accueil spécifique pour accompagner la prise en charge de la demande d'asile. Celle-ci doit être déposée en Préfecture (*Questura*) directement. Il faut cependant noter que l'entrée par la route de la Méditerranée centrale passe par les *hotspots* où l'enregistrement des empreintes et l'orientation dans des structures d'accueil italiennes constituent une première étape dans de nombreuses trajectoires faisant que la prise en charge dans le système d'accueil italien se font dès l'arrivée. À Rome, il existe néanmoins des associations historiques d'aide aux personnes migrantes à proximité de Termini, dans le quartier d'*Esquilino*. Ce quartier au sud de Termini est une centralité migrante historique qui présente de nombreux lieux ressources pour les exilés et a vu des personnes s'installer régulièrement pour la nuit dans le parc de la place *Vittorio Emanuele II*. En plus des arrivées importantes en ville, la présence des campements s'explique aussi par l'évacuation de squats sans proposition d'hébergement qui amène de nombreuses personnes à demeurer un temps à la rue à proximité de leur ancienne habitation et de leurs lieux d'ancrages. Ce fut le cas pour le campement de la *Piazza dell' Indipendenza* en 2015 (à proximité de Termini), qui s'est formé sous l'effet conjoint des arrivées et de l'évacuation du squat d'exilés rue *Curtatone*, qui donnait sur la place.

Concernant la trajectoire plus spécifique du campement du Baobab, celle-ci commence rue *Cupa* en 2015, non loin de la gare Tiburtina, située dans une zone manufacturière désaffectée. Un de ces entrepôts abrite un centre social autogéré par des Érythréens ouvert en 1994 : le « Baobab ».

Il est reconnu par la municipalité et constitué en association. En 2015, l'augmentation importante des arrivées transforme le lieu en une halte. Érythréens, Éthiopiens et Soudanais (jeunes hommes, mais aussi jeunes femmes, et mineurs) y convergent et des dortoirs improvisés sont installés dans le restaurant du centre social et dans la cour devant celui-ci (Schmidt & Palutan, 2018). Durant l'été 2015, 35 000 personnes y transitent et les responsables du centre social demandent l'aide d'associations, d'institutions et de particuliers pour couvrir les besoins de cette population de passage, précaire et souvent victime de violences en Libye. De plus, l'évacuation d'un important campement habité par des Érythréens à proximité de l'arrêt de métro *Ponte Mammolo* redirige vers le Baobab une partie de ses habitants mis en errance.

En décembre 2015, le centre social est fermé par la municipalité de Rome qui invoque des raisons de salubrité publique. Les exilés continuent d'arriver et campent devant le lieu fermé. Les volontaires vont poursuivre leur engagement en conservant le nom du centre social autogéré et se baptisent le « *Baobab Experience* ». À la suite de cette fermeture, le campement se forme rue *Cupa* et non plus au sein du bâtiment. En automne 2016, la municipalité de Rome démantèle à plusieurs reprises l'installation : certains exilés trouvent un hébergement dans les installations de la Croix-Rouge, mais la majorité d'entre eux errent sur les parkings des environs.

Dès que les petits rassemblements autour de volontaires distribuant de la nourriture et des vêtements se forment dans le quartier, la police intervient pour les disperser ou leur demander leurs documents. Ce jeu de la police et du voleur dure environ deux semaines [automne 2016], et a laissé tout le monde – volontaires et migrants – épuisé au point d'accepter avec les associations d'aller manger sous le pont, l'endroit où ils apportent de la nourriture aux sans-abris tous les soirs. C'était temporaire (...) des petits regroupements de migrants se sont ensuite déplacés vers *Piazzale Spadolini*, vers l'arrêt de bus et ensuite, avec l'aide des bénévoles, ils ont lentement campé dans un endroit isolé pas trop loin de la gare Tiburtina, *Piazzale Maslax*. [traduction de l'autrice] (Schmidt & Palutan, 2018, 234).

Dans l'épisode relaté par Donatella Schmidt et Giovanna Palutan, l'installation à la *Piazzale Spadolini* intervient pour donner suite à des négociations infructueuses avec la municipalité de Rome visant l'ouverture d'un centre de premier accueil permettant une prise en charge minimale et une orientation des exilés sur le territoire romain. Alberto Barbieri, coordinateur général de Médecins pour les droits humains (MEDU), raconte dans un article de presse de l'époque¹⁴⁶ :

Cet été [2016], lorsque la nouvelle équipe municipale de Rome avait pris ses fonctions, elle avait annoncé sa volonté de créer un camp de premier accueil, (...) pour répondre à l'urgence des arrivées et avait identifié un parking près de la gare Tiburtina, une zone inutilisée, sans logements ni commerces, un lieu où il ne pouvait y avoir aucun obstacle au décorum et à l'ordre public (...). Avec les militants de *Baobab Experience*, (...) nous avons installé un petit

¹⁴⁶Marco Magnano, *Riforma*, « Roma, un nuovo sgombero per i migranti in transito », le 22 novembre 2016.

centre humanitaire et sanitaire (*presidio*) à l'endroit même où aurait dû se trouver la structure d'urgence pour essayer de donner une réponse qui n'était pas arrivée des institutions : un centre humanitaire et sanitaire temporaire en attendant le centre annoncé par le conseiller Baldassarre pour l'accueil des migrants en transit ici à Rome, qui est évidemment encore loin d'arriver. [traduction de l'autrice] (Propos d'Alberto Barbieri relayé par Marco Magnano, *Riforma*, « Roma, un nuovo sgombero per i migranti in transito », le 22 novembre 2016.)

Le responsable du MEDU pose les caractéristiques du lieu choisi par la municipalité, éloigné du voisinage et ne faisant obstacle ni au « decorum », ni à « l'ordre public ». En d'autres termes un lieu situé à la périphérie urbaine et à la visibilité moindre. Cette installation à l'arrière de la gare Tiburtina est pourtant rapidement démantelée, le 16 novembre 2016, et le Baobab se déplace plus au nord, dans un terrain en friche appartenant à la société ferroviaire Trenitalia. Les volontaires baptisent le lieu « *Piazzale Maslax* » en l'honneur d'un exilé qui s'est donné la mort à la suite de son transfert en Italie du fait de l'application du règlement Dublin. D'une part, comme pour les campements parisiens de 2015-2016, une véritable mobilisation citoyenne émerge autour de la présence des exilés à la rue et l'accueil s'auto-organise par l'investissement d'acteurs bénévoles rejoints par des professionnels de l'aide humanitaire (telle que les ONG médicales). Ensuite, si les campements romains ont moins d'ampleur que les campements parisiens en termes de nombre d'habitants, on observe la même dynamique spatiale d'une périphérisation vers l'est de la ville qui les éloignent des quartiers historiques (carte 20).

1.2.2. 2017-2018 : Piazzale Maslax : campement périphérisé mais visible.

À partir de 2017, les politiques de contrôle des frontières sont renforcées, notamment par une application des renvois dublins vers l'Italie plus effectifs, et par un enregistrement des empreintes dans les *hotspots* italiens plus systématiques. Des situations d'attente se cristallisent dans la précarité. Les exilés mis en errance dépendent de la solidarité locale et/ou communautaire pour subvenir à leurs besoins quotidiens. Puisque leurs trajectoires sont entravées et qu'ils sont de plus en plus nombreux à être renvoyés en Italie, certains repensent leurs projets migratoires, développent des stratégies pour occuper l'attente, voire décident de mener à bien leur demande d'asile en Italie.

Conséquemment, le Baobab change de forme, au reflet des activités proposées par les bénévoles de l'association. Ils improvisent des cours d'italien, organisent des matchs de football ou des activités culturelles. En mars 2018, le campement sur une friche ferroviaire de Trenitalia, est constitué de plus de 150 tentes dont certaines ont été agrandies pour former des petits cabanons. Il compte alors 300 habitants. Il y a des arrivées et des départs journaliers, mais une cohorte importante demeure sur place. Les distributions s'installent sous un vaste barnum qui sert également à organiser des événements publics. Il n'y a pas d'eau courante ni de toilettes, le point d'eau le plus proche nécessite de faire des aller-retours vers une conduite d'eau en commun avec

un campement d'immigrés « Roms » voisin et accessible par un trou dans le grillage. Une convergence avec les habitats des populations désignées comme Roms s'observe donc aussi pour le campement du Baobab, à l'instar des campements parisiens.

Le campement est visible matériellement, il l'est aussi dans la communication et les interpellations des pouvoirs publics menées par l'association. Celle-ci demande des prises en charge, mais les promesses des autorités demeurent sans suite. Le 13 novembre 2018, Matteo Salvini réalise sa promesse électorale et les forces de police évacuent le campement. Il va alors se reformer à l'arrière de la gare Tiburtina, sur la *Piazzale Spadolini*.

1.2.3. 2019- 2021 : Disparition du campement ?

Le campement du Baobab est retranché à l'hiver 2020, juste avant le début de la pandémie, sous l'avancée du toit d'une des entrées de la station Tiburtina. Il s'agit de l'entrée nord-est qui est la moins utilisée. Il y peu de personnes en transit durant l'hiver. Les habitants du campement y restent plusieurs semaines ou plusieurs mois car ils attendent des rendez-vous auprès des administrations romaines ou des ambassades. Il n'y a pas de tentes, seulement des matelas et des couvertures déployés le soir. Tout ce qui est important est stocké dans une camionnette dont seuls quelques bénévoles ont la clé. Le plan grand froid permet à ceux qui le souhaitent de dormir dans la gare la nuit, mais beaucoup refusent car le lieu n'est pas chauffé et ils doivent le quitter à 5 heures du matin.

Les couchages sont déployés la nuit et sont retirés dans le courant de la matinée. À l'été 2020, ce même campement prend place sur les parkings des bus qui étaient initialement destinés à faciliter l'arrivée des pèlerins en visite à Rome. Le campement est toujours dépourvu de tentes, et chaque espace de stationnement de bus durant la journée sert de lieu de rencontre à une communauté linguistique spécifique. Le jour durant, les effets personnels, les matelas et les sacs de couchages sont mis en hauteur sur les abris, ou le toit d'un poste électrique et la police passe deux fois par jour faire le tour en voiture de la *Piazzale Spadolini*.

Enfin, des anciens habitants du Baobab viennent dans le courant de la journée, quand ils ne travaillent pas où n'ont pas de cours pour rendre visite aux bénévoles et aux autres habitants, jouer au foot et manger ou aider durant la distribution. Alors qu'en hiver, je vois peu de nouveaux venus transitant par le campement, l'été, il y a parfois jusqu'à une douzaine de nouveaux arrivants par jour qui y transitent, y restent une nuit et repartent le lendemain matin pour le nord. Ils restent généralement à l'écart des autres habitants. À cette étape, la matérialité du campement a presque disparue, ainsi que l'exprime un des bénévoles avec lequel je m'entretiens à distance en janvier 2021:

– Le camp Baobab est le seul campement informel à Rome depuis 2015 ?

- Oui, dans le centre-ville, c'est vrai que c'est comme ça. Et puis le Baobab n'est même plus un vrai campement.
- Qu'est-ce que tu appelles un « vrai campement » ?
- Eh bien, quelque chose de plus organisé avec, au moins, des tentes, oui... une structure, comme, par exemple, les campements de Roms qui sont nombreux à Rome. (Entretien avec Matteo, étudiant, bénévole au Baobab, janvier 2021)

La matérialité du campement du Baobab à Rome a presque disparu en 2020. Les exilés dissimulent leurs affaires le jour durant et leurs habitats, de simples matelas et couvertures, sont seulement tolérés la nuit. Ainsi, les campements d'exilés romains sont aussi déplacés vers la périphérie, éloignés d'un quartier d'arrivée dans la ville central vers des espaces urbains plus marginaux, d'anciennes zones industrielles, des friches ferroviaires qui les rendent moins visibles. La morphologie urbaine de Rome qui est beaucoup plus relâchée que celle de Paris offre plus de possibilités d'occupations discrètes que la ville de Paris. Certaines occupations romaines sont faites de tentes qui investissent des friches industrielles, comme ce fut le cas de l'occupation de l'ancienne usine à Pénicilline dans la périphérie de Rome entre 2018 et 2019, une forme hybride entre le squat et le campement.

En juillet 2021, le campement est repoussé des abords de la gare après l'installation de bacs à fleurs sur la *Piazzale Spadolini*. Ils empêchent les personnes de s'installer pour dormir à proximité immédiate de la gare sous la protection de l'avancée du toit. La compagnie gestionnaire de la gare utilise un mobilier urbain « positif », censé entrer en adéquation avec les attentes de la figure du riverain (inexistant ici) pour contrôler l'espace où s'installent les personnes pour la nuit sans déranger la circulation des usagers de la gare (photographie 19).

La mise en place de ce dispositif sera suivie d'une évacuation (la quarante et unième depuis 2015) sans solutions d'hébergement pour les exilés. Le Baobab déplace ses distributions sur des parkings longeant les murs extérieurs du cimetière *Verano* à huit cents mètres de la gare à partir de 2022. Malgré ses évolutions matérielles, le campement reste une infrastructure d'arrivée en ville, mais aussi un point nodal au sein des infrastructures migratoires. Il est à la fois un lieu de relégation et un espace relationnel. En effet, ces infrastructures, comme le Baobab, sont soutenues, reproduites et restructurées quotidiennement par les exilés présents et les bénévoles qui les assistent. En cela, outre l'hostilité des politiques urbaines de Rome vis-à-vis des migrants précaires, il est possible de saisir comment l'accueil prend forme dans ce climat dissuasif en partant du point de vue des trajectoires et du rapport que les exilés ont avec le campement et les personnes qu'ils y rencontrent (chapitre 5).

Photographie 19 : Mise en place de bac à fleur le 13 juillet 2021 à Tiburtina (source : Facebook Baobab Experience)



Grandi Stazioni [compagnie gestionnaire de la gare de Tiburtina] nous envoie un message sans équivoque, et nous l'envoie avec des bacs à fleurs d'un goût douteux (...) elle n'aime pas qu'on voie des sans-abris à l'entrée de ses propriétés. Mais nous tenons à rassurer Grandi Stazioni : les sans-abris n'aiment pas non plus être sans-abris (...) nous aurions attendu (...) qu'elle considère l'opportunité de se placer du côté de ces derniers, en faisant pression, avec nous, pour que la municipalité et les institutions compétentes assument une certaine responsabilité envers les personnes fragiles en transit et remplissent leur devoir d'assurer l'accueil des titulaires d'une protection et des demandeurs d'asile. Mais si la perception est que nous avons affaire à des déchets à enlever, il n'y a pas grand chose d'autre à dire. Merci pour les fleurs. [traduction de l'autrice] (Publication sur la page Facebook de *Baobab Experience* à la suite de la mise en place de bacs à fleurs à l'emplacement du campement par la société Grandi Stazioni, gestionnaire de la gare Tiburtina, le 31 juillet 2021).

La géographie des campements d'exilés à Paris et à Rome met en exergue des dynamiques de périphérisation spatiale qui marginalisent socialement leurs habitants. Cette marginalisation est double, elle vise à invisibiliser leur présence sous les délaissés d'infrastructures routières et reproduit la hiérarchie sociale qui traverse ces territoires, en repoussant les exilés dans la banlieue. Cela entraîne donc une convergence spatiale des précarités, avec des populations marginalisées qui se partagent des délaissés urbains (Mattoug, 2021). Si à Rome, les campements sont moins imposants, ils sont aussi l'objet d'une politique d'invisibilisation qui entraîne leur périphérisation. On observe également une convergence de lieux d'habitats précaires dans des espaces où ils seront temporairement tolérés. Ces deux géographies aboutissent en 2019 pour Rome et en 2021 pour Paris (sous l'effet du morcellement en 2021 et d'opérations d'évacuation plus systématisées à partir de 2022 en prévision des JO (Sebillotte, 2022) au constat d'une invisibilisation de la matérialité des campements qui ne signifient pas l'absence de personnes en errance dans les espaces urbains.

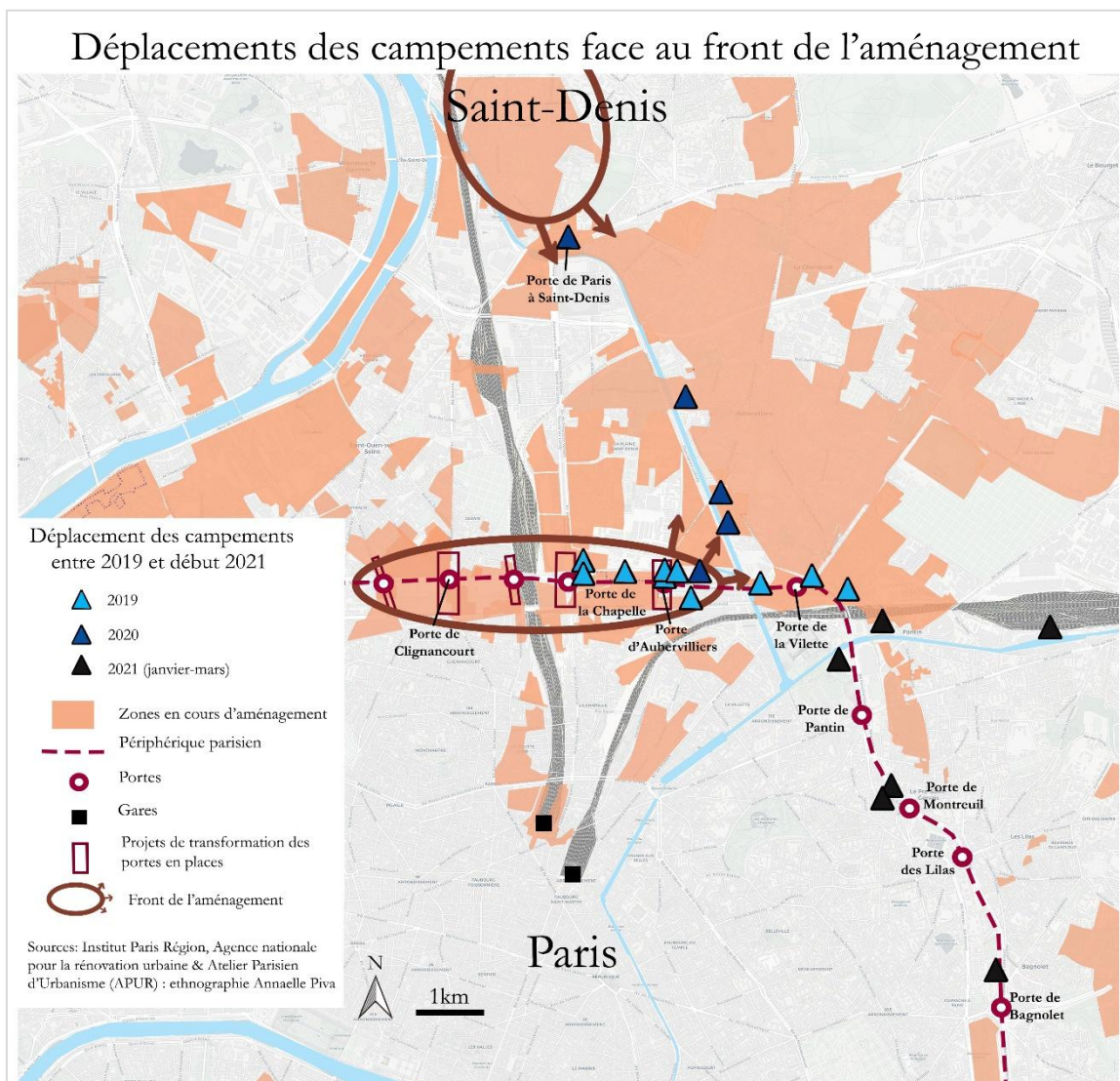
1.3. Le rôle de la production des espaces urbains dans la géographie des campements

Un troisième élément participe de façon indirecte à la géographie des campements et de l'errance : il s'agit de la production urbaine métropolitaine¹⁴⁷. La notion de production urbaine lie les processus de production de l'espace aux structures économiques et politiques du capitalisme (Harvey, 1989). Dans cette acception, les espaces urbains constituent la projection de rapports sociaux inégaux produits par l'économie capitaliste. Ils sont à la fois le produit et le vecteur de l'autorité politique et socio-économique qui se met en scène dans l'espace urbain tout en modelant ce dernier à son image (Lefebvre, 1974). Cette production urbaine métropolitaine menée par les acteurs dominants, se fait globalement sans tenir compte des usages alternatifs des espaces urbains à des fins d'habitat ou en les intégrant. Cette production s'oppose aux dynamiques de fabrique urbaine mises en œuvre par les migrants qui négocient leur inscription spatiale en ville et modifient, détournent même l'usage des espaces publics pour répondre à leurs différents besoins.

La production urbaine métropolitaine passe par un processus de (re)mise en ordre spatial qui dépend des temporalités de l'aménagement. Si les portes de la Chapelle et d'Aubervilliers ont constitué des lieux propices à l'installation de campements, cette réalité prend fin à l'automne 2019, alors que les projets d'aménagement des portes nord et nord-est parisiennes sont lancés. Les campements sont alors repoussés le long du canal Saint-Denis jusqu'à la dispersion policière de novembre 2020 à la porte de Paris à Saint-Denis qui les ramène au niveau du périphérique parisien, mais cette fois-ci, plus à l'est, à hauteur des communes de Pantin puis de Montreuil. La présence d'espace vacants et de moments de tolérance permettant aux campements de prendre place est étroitement corrélée aux agendas de la production urbaine métropolitaine.

¹⁴⁷ La présente sous partie est issue d'une réflexion collective menée avec Cécile Mattoug et Lucas Teiller dans le cadre d'un chapitre d'ouvrage collectif à paraître : Piva Annaelle, Mattoug Cécile et Teiller Lucas, (à paraître), « Campements et bidonvilles : la production des espaces d'habitat temporaire du Grand Paris », dans *Fabrique du Grand Paris*, projet d'ouvrage collectif de l'UMR Géographie-cités coordonné par Sabine Barles, Antoine Fleury et Juliette Maulat.

Carte 21 : Fronts de l'aménagement urbains et géographie des campements d'exilés 2019-2021



La carte 21, réalisée à partir des données de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine et les données de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), montre les espaces concernés par des projets de renouvellement urbain en cours en septembre 2022. Le cadrage de la carte inclut volontairement Paris intramuros pour montrer en contrepoint la concentration des projets d'aménagement dans le nord parisien, à Saint-Denis, Aubervilliers, Pantin, Saint-Ouen notamment, et qui concerne plus vastement le département de la Seine-Saint-Denis dans son ensemble. Les communes au nord de Paris ont historiquement constitué le territoire servant de la capitale où ont été concentrées les aménités jugées moins valorisantes : les déchetteries, les cimetières, les voies de fret ou d'autres espaces de stockages des gares du Nord et de l'Est (Mattoug, 2021). De plus, le passé industriel révolu de ce territoire constitue une importante réserve foncière et des espaces de développements urbains possibles.

D'une part, certaines situations d'expulsion et de démantèlement résultent d'intentions claires de la part des collectivités et des autres acteurs publics et elles sont presque systématiques sur les périmètres faisant l'objet de réalisation d'équipement : réalisation des infrastructures liées aux Jeux Olympiques de 2024, les quartiers des gares du Grand Paris Express... Ces grands projets actuellement dans la banlieue nord de Paris contribuent à dessiner une géographie de l'intolérance, en refermant le sud de la ville historique de Saint-Denis, dans le sillage du Grand Paris Express. La phase de laissez-faire, nécessaire à la constitution des habitats, est marquée par des temporalités différenciées en fonction de leurs localisations, du contraste qu'ils représentent avec leur environnement urbain immédiat et du degré de perturbation occasionné par leurs implantations. Mises bout à bout dans une perspective territoriale, les mouvements que produisent les logiques de rejet dessinent une géographie des temporalités du laisser-faire et de la répression des habitats¹⁴⁸. L'idée que l'aménagement de la ville va *de facto* repousser les campements permet aux voisins de ceux-ci d'endurer leur présence sur l'avenue du président Wilson : « il y avait beaucoup de fatalité, et tout le monde attendait les JO de 2024, et espérait... Parce qu'on se disait, de toute façon, JO 2024, ils peuvent pas les laisser comme ça. On pourra pas les laisser là. Mais c'est pas normal de se dire, je vais attendre encore 4 ans, la situation va empirer et en attendant » (Entretien avec Sadia la quarantaine, fondatrice d'un collectif de voisins mécontents sur l'avenue du Président Wilson, décembre 2019).

Les forces de l'ordre accompagnent ces projets en chassant les indésirables des espaces stratégiques (Choplin & Redon, 2014) qui participent à la « purification des espaces publics » (Mitchell, 2003). Ces « *liftings* urbains » sont d'autant plus importants et souhaités par les autorités que ces centres accueillent un méga-événement, tels que la Coupe du monde de Football ou les Jeux Olympiques à Rio (Ninnin, 2014 ; Ninnin et al. 2016), ou plus généralement des touristes.

Ainsi, l'aménagement urbain à travers la valorisation des friches de la Porte de la Chapelle et de la Plaine Saint Denis, soutient un front de gentrification et régule certains usages alternatifs de l'espace (habitats en friches, jardins partagés, campements). En ce sens, la planification urbaine vient incarner une autre facette de la police à travers une remise en ordre urbanistique (Mattoug & Piva, 2020). L'analyse réalisée avec Cécile Mattoug (2021) et Lucas Teiller, démontre une corrélation directe entre les régulations des habitats temporaires et les temporalités des projets d'aménagement dans la banlieue parisienne. Leur mise en perspective avec les processus de

¹⁴⁸ Cette géographie du rejet des formes d'habitats précaires est développée dans un chapitre collectif : Piva Annaelle, Cécile Mattoug et Lucas Teiller, (à paraître), « Campements et bidonvilles : la production des espaces d'habitat temporaire du Grand Paris », dans Fabrique du Grand Paris, projet d'ouvrage collectif de l'UMR Géographie-cités coordonné par Sabine Barles, Antoine Fleury et Juliette Maulat, en cours d'édition.

déguerpissement des habitants des quartiers populaires observés par Blot et Spire (2014) dans différentes villes des Suds, permet de saisir comment la mise en œuvre de projet urbains néolibéraux régule les espaces et la production de la ville, tout en renouvelant et en renforçant la hiérarchie des places (Harvey, 2003).

Les logiques de rejet circonstancielle produites par l'aménagement s'observent également dans une mise en perspective à l'échelle de la banlieue nord de Paris. En effet, les formes de régulation des habitats que nous avons relevées entre 2018 et 2021 mettent en évidence le fait que certains espaces sont plus propices au laissez-faire et d'autres à l'évacuation et au démantèlement systématique. Mises bout à bout dans une perspective territoriale, les mouvements que produisent les logiques de rejet dessinent une géographie et des temporalités du laissez-faire vis-à-vis d'une géographie de la répression des habitats temporaires. Cela permet à différents types d'habitat de prendre place différemment.

Ces dispositifs sont légitimés en s'appuyant sur certaine figure du riverain dont les intérêts convergent nécessairement avec les positions des responsables politiques. Dans les discours politiques et médiatiques, les riverains des campements sont principalement caractérisés par le fait d'être « excédés », « en colère », ou d'en avoir « ras-le-bol ». La parole n'est jamais donnée aux acteurs de l'aide mobilisés dans les campements, qu'ils s'inscrivent dans des logiques prioritairement militante, caritative ou humanitaire, alors même qu'ils sont souvent des riverains eux-aussi. Particulièrement dans les collectifs formés spontanément par des individus confrontés aux campements en bas de chez eux (Coutant, 2018). Ces discours font de l'exaspération des riverains un argument légitimant l'action publique pour ramener l'ordre (Fassi et al. 2014). L'embellissement fait des riverains des usagers « légitimés » par les pouvoirs publics (Fleury & Froment-Meurice, 2014).

La présence des exilés à la rue, sous la forme de campement, participe à reconfigurer l'action publique en ville. Celle-ci, à travers ses dispositifs d'accueil temporaire, tente de formaliser le dispositif d'accueil en ville informel – de fait – qu'est le campement (Jacquot et Morelle, 2018). La municipalité de Paris demeure néanmoins dans un accueil strictement humanitaire et qui respecte la division stricte des responsabilités en matière migratoire entre l'État et elle. Le recours à l'immobilier intercalaire (De Lamberterie, 2018 ; Jacquot & Morelle, 2018a) qui caractérise la mise en place du CPA puis de la Halte humanitaire, entérine l'usage d'un urbanisme temporaire pour répondre à certains besoins des personnes exilées présentes à la rue de manière provisoire. Prenant place dans un interstice temporel entre deux temps forts d'un projet d'aménagement urbain, l'urbanisme temporaire permet d'utiliser des espaces qui demeurent momentanément vacants. Il s'accompagne souvent de dispositifs dérogatoires ou de contournements au droit de l'urbanisme (Jacquot & Morelle, 2018b). Ainsi, Laurent bénévole-militant dans le collectif

solidarité Migrants Wilson et également élu d'une municipalité en Seine-Saint-Denis chargé des questions d'habitat, précise lors d'un entretien son point de vue sur le projet de la Halte humanitaire de la ville de Paris à Porte de la Chapelle :

Tu as quand même un mec de la ville de Paris qui nous explique que la Halte pourrait être fermée du jour au lendemain par le préfet, parce que c'est pas aux normes quoi. (...). Tu vois, les villes peuvent être amenées à récupérer [un squat] (...). La ville est devant le fait accompli, bon, elle essaye de gérer le truc, tu peux être dans une forme intermédiaire, tu passes par une phase transitoire, où tu as des trucs qui sont un peu branlant avant que ça revienne à quelque chose de normal.(...) Mais ouvrir un lieu que tu choisis, que tu finances – même si tu choisis une association pour le gérer – en assumant sciemment que c'est pas aux normes pour recevoir du public et que tu peux être fermé du jour au lendemain par le préfet, il y a aucun autre public [que les exilés] pour lequel les villes se permettraient [de faire ça].

Ces dispositifs résultent souvent d'un bras de fer politique entre la municipalité de Paris et les services de l'État, avec une préfecture sous la direction de Didier Lallement qui accuse la maire de Paris, Anne Hidalgo : « d'aménager la rue et donc de créer... les conditions de regroupement des campements » (note de réunion de l'inter-collectif, avril 2019). Ce bras de fer provoque des refus de la municipalité de mettre en place des mobiliers urbains dissuasifs : « la préfecture a demandé à bloquer le site du parvis de la porte de la Chapelle, et la mairie a refusé, mais ça sera fait à porte d'Aubervilliers, pas forcément avec les grillages, mais par une présence policière » (note de réunion de l'inter-collectif, avril 2019).

De même, il est arrivé que la mairie de Paris refuse d'envoyer les équipes de nettoyage débarrasser les habitats après une évacuation. Ces oppositions sont néanmoins rares et tiennent plus du bras de fer politique interne que de la condamnation politique publique : « le préfet Cadot [préfecture de région] envisage l'ouverture d'un nouveau CAES à Paris, mais conditionné au fait qu'il faut que la mairie de Paris identifie un lieu pour le faire, donc un nouveau ping-pong, "on fait si vous faites" et donc la maire n'a pas apprécié » (*Verbatim* réunion de l'inter-collectif, notes de terrain, avril 2019).

À travers ces dispositifs d'accueil, la mairie de Paris se place en porte-à-faux des logiques policières de l'État qui ne souhaite pas créer d'accueil de peur de créer des conditions propices à la mise en place de campements. L'analyse des infrastructures migratoires et d'arrivées montre que le recours au campement s'inscrit en partie dans le prolongement des trajectoires migratoires et peut, par effet de masse critique, déborder pendant un temps les capacités policières. Le CPA et par la suite la Halte humanitaire, du fait du foncier disponible en périphérie de Paris, sont installés au niveau de la porte de la Chapelle. Déjà critiquée comme une forme de relégation spatiale à l'époque du CPA, cette logique est dénoncée également par de nombreux acteurs de l'aide au moment où se formalise le projet de la Halte humanitaire. La mairie de Paris rencontre

les acteurs de terrain en avril 2019 avec le projet d'ouvrir une halte faisant office d'accueil de jour pour trois mois sous les échangeurs de la porte de la Chapelle, géré par l'Armée du Salut. L'analyse qui suit est issue des échanges entre les acteurs de l'aide participant à une réunion de l'inter-collectif qui visait, entre autres, à restituer la rencontre que quelques-uns avaient eu avec la municipalité autour de ce projet

Si l'initiative de mettre en place un dispositif est bien accueillie malgré les mauvaises expériences liées au CPA (tri des personnes, violences, y compris violences policières, etc.), sa localisation l'est moins car elle risque de participer à « fixer [les exilés] dans l'endroit le plus invisible de Paris » (Laurent SMW prise de parole à l'inter-collectif, notes de terrain, avril 2019); « le plus dégueulasse et le plus dangereux » (Lucia, SMW prise de parole à l'inter-collectif, notes de terrain, avril 2019) ; où les associations « s'engagent dans un truc atroce à côté de la déchèterie où on mélange des publics [consommateurs de crack et exilés] » (Julien, membre du Watizat, prise de parole à l'inter-collectif, notes de terrain, avril 2019). Une coordinatrice représentant une association caritative explique alors que les négociations s'étaient ouvertes avec la municipalité autour du fait que les associations voulaient un accueil dans Paris, et notamment sur la place de l'Hôtel de Ville, pour visibiliser la situation. Cet argumentaire, s'il ne sera pas repris dans le cadre du projet de la Halte humanitaire, semble néanmoins avoir pesé en faveur de l'ouverture de l'Accueil humanitaire dans le 1^{er} arrondissement de Paris, dans les anciens locaux de la municipalité. Il a également pesé dans l'initiative d'Utopia 56 de déplacer sa permanence famille sur la place de l'Hôtel de Ville dans les mois qui suivent.

Ce détour par les acteurs dans l'analyse des dispositifs d'accueil montre qu'il est nécessaire d'agrémenter une lecture systémique par les négociations et les rapports de force qui peuvent infléchir les logiques spatiales de périphérisation, dispersion et invisibilisation précédemment mises au jour, comme l'ouverture d'un accueil humanitaire en plein cœur de Paris alors même que cette logique eût prédit le contraire. Le fonctionnement de cet accueil de jour néanmoins, se limite à une stricte fonction humanitaire, l'objectif politique de la mairie et de la Préfecture étant de ne pas faciliter l'installation des personnes à Paris pour fluidifier leurs transferts en région dans le cadre du SNADAR. Enfin, la géographie des campements (tout comme celle des dispositifs d'accueil temporaires) ne peut s'affranchir de dynamiques territoriales plus vastes qui mettent au jour des logiques de rejets spatialement et temporellement différenciées.

2. Géographie d'une lutte des places à travers les campements parisiens

Le rapport de force constant entre l'autonomie des exilés et les politiques migratoires, de frontières et de gestion de l'indésirabilité en ville, produit différentes pratiques politiques constitutives d'une résistance spatiale. Est considéré comme une pratique politique « ce qui

contribue à transformer des rapports de pouvoir, que les acteurs utilisent ou non ce qualificatif pour parler de leurs actes » (Pinet, 2016, 40). Plus concrètement, un campement est politique car il résiste à la dispersion visant à invisibiliser la présence des exilés à la rue. Il est aussi politique lorsqu'il est installé, par des acteurs associatifs, au centre de Paris pour résister à la logique de périphérisation à l'œuvre. Il permet de forcer des prises en charge dans le dispositif national d'accueil (DNA) ou les systèmes d'hébergement d'urgence via des mises à l'abri, mais une fois répartis dans divers lieux d'hébergement hétérogènes, plus ou moins éloignés de l'Île-de-France, la dimension politique du campement prend fin. Les exilés et les acteurs de l'aide (dont certains se félicitent de la mise à l'abri) ne sont plus en mesure de contester collectivement la forme prise par ce système, les tris qui s'y opèrent, et les nombreuses remises à la rue consécutives.

Je mets au jour le *continuum* d'une résistance spatiale collective menée conjointement par les exilés et des acteurs de l'aide, mettant de côté les formes de résistance plus discrètes et individuelles (Scott, 2019). Ce *continuum* part de la dimension auto-organisée des campements comme lutte spatiale *en soi* des exilés par le prisme du *game*. J'insiste ensuite sur la manière dont les acteurs de l'aide contribuent à cette résistance spatiale, notamment en mettant en place avec les exilés, des campements de visibilisation et en contribuant à la politisation des habitants des campements en les inscrivant dans des pratiques de militantismes plus formalisés avec un répertoire d'action précis (manifestations, occupations, fanfares, banderoles, déclaration en préfecture d'une marche, etc.). La politisation¹⁴⁹ des exilés est comprise ici comme un processus lié aux expériences sociales longitudinales et transnationales, fait de ruptures, de continuités et de circulations (Aït-Aoudia et al., 2011). Enfin, je termine l'analyse de ce *continuum* de la résistance spatiale par la géographie des actions du collectif Réquisitions et son ambition de faire émerger la question du logement dans un contexte où ses participants visent majoritairement à répondre à un besoin immédiat en étant mis à l'abri dans un système d'hébergement. Pour analyser la géographie de la lutte menée par le collectif Réquisition à Paris, j'emprunte la notion de « scènes polémiques » à Jacques Rancière. Les scènes polémiques perturbent l'espace et contredisent l'ordre des places et des fonctions dans la société (1998) et sont le moyen de faire émerger la politique. Jacques Rancière a une définition restrictive de la politique et dans sa perspective, les résistances spatiales discrètes et subalternes ne peuvent être définies comme politiques puisqu'elles ne font que confirmer, voire renforcer l'ordre des places et des fonctions dans la société. Je propose une approche plus nuancée ici, qui inclut dans le raisonnement le degré de perturbation occasionnée par un campement comme un moyen de mesure de son efficacité politique, en partant du constat que, dans tous les cas, les campements urbains parisiens sont une

¹⁴⁹ Cette définition permet de prendre en compte la diversité des répertoires mobilisés par les exilés et en particulier aux formes non institutionnalisées d'actions politiques et de considérer le fait que les exilés ont pu avoir des engagements politiques multiples, plus ou moins formalisés, à différentes étapes de leurs trajectoires migratoires.

forme de résistance spatiale *en soi* éminemment politique, mais auquel le savoir-faire militant local permet de donner une ampleur polémique beaucoup plus importante, notamment en créant un territoire de lutte. J'achève l'analyse de cette lutte par sa régulation qui nucléarise et divise les acteurs mobilisés, y compris spatialement et se caractérise par des effets de frontières (Deleixhe & Vertongen, 2016).

2.1. Le campement comme un « game » : lutte autonome pour une prise en charge

2.1.1. Le « game » des campements

Le cycle du campement peut être compris comme une forme de « game ». Le *game* est un terme employé par les exilés pour décrire leurs nombreuses tentatives de traversées des frontières, sur la route des Balkans :

De nombreux exilés vivant le long de la route des Balkans qualifient leurs tentatives de franchissement informel de la frontière de l'UE – en marchant dans les forêts, en traversant les rivières, en escaladant les clôtures frontalières, en sautant des trains, en se cachant dans des camions ou en se procurant des services de taxi par l'intermédiaire de passeurs – de « Game », un terme également utilisé par les organisations humanitaires, les autorités et les gestionnaires de camps de la région¹⁵⁰ ([traduction de l'auteur] Minca & Collins, 2021, 91).

Elham utilise le terme de « game », lorsqu'il relate ses tentatives de traversées à Calais, par camions, puis par bateau (notes de terrain mars 2022). Claudio Minca et Jessica Collins montrent que le *game* qualifie une géographie de la résistance en route, et évoquent à la fois la fierté d'avoir franchi une étape de sa trajectoire mais aussi le fait d'avoir survécu à un refoulement. Le *game* renvoie aussi à l'idée de tentative, d'essai, de « pari ». Il s'agit de jouer sa vie dans un jeu de hasard (Zhang, 2019). Ces tentatives multiples qui caractérisent le *game* sont des actes de résistance qui s'opposent à l'appareil de contrôle des migrations. Que le *game* ait réussi ou non importe peu, il participe à une appropriation du territoire qui s'oppose à une conception de celui-ci monopolisé par l'État souverain.

Le *game* montre aussi l'arbitraire géographique du régime des frontières et sa « schizophrénie » de la perspective des exilés ainsi que l'exprime Elham : « Vraiment c'est comme un *game*. Tu es d'un côté du *border*, tu te fais frapper par la police, tu peux mourir noyé, être mis en prison, et... tu passes la ligne, et cent mètres plus loin, un pays plus loin, tu as gagné, tu es accueilli, on te donne l'eau. C'est comme...un *game* vraiment » (notes de terrain, mars 2022). Le terme de *game*

¹⁵⁰ “Many refugees along the Balkan Route refer to their attempts to informally cross the EU border – by walking through forests, crossing rivers, climbing border fences, jumping trains, hiding in trucks or procuring taxi services via smugglers – as *The Game*, a term which is also used by humanitarian organisations, authorities, and camp management in the region.

traduit ici le constat de la dimension politiquement construite des frontières par les exilés eux-mêmes. Cette articulation de deux zones successives du franchissement d'une frontière où l'on passe de la coercition vers l'assistance – traduisant une forme d'accueil temporaire ou non, institutionnel ou non – renvoie, dans le contexte de l'accueil français et des campements, à la pratique qu'il faut aussi tenter sa chance pour essayer de passer dans le système d'hébergement.

L'existence même des campements dans les espaces urbains parisiens, et l'organisation de la vie quotidienne qui s'y déploie, constitue une forme d'autogestion et une résistance ordinaire. Dans cette dynamique de production des campements, les acteurs de l'aide sont partis prenantes de cette autogestion en y remplissant différents rôles (aide alimentaire, médicale, matérielle, orientation sociale, mise en visibilité, soutien affectif). Le campement est une action de résistance spatiale des exilés, assistée et renforcée implicitement par l'action des collectifs et des acteurs de l'aide. Saluée par beaucoup, cette co-production du campement se fait au grand dam de certains voisins qui ne comprennent pas cette logique de soutien à l'appropriation de l'espace public par les exilés. C'est la posture exprimée par Sadia, la fondatrice du collectif contre la présence des exilés sur l'avenue du Président Wilson à Saint-Denis :

L'association [le collectif SMW] les a récupérés pour les faire venir à nouveau ici [avenue du président Wilson]. J'ai dit mais pourquoi les faire revenir ici ? On est en plein cœur des habitations, en plein cœur de la ville, en plein cœur d'un quartier. Donc finalement, ils [le collectif] regardaient juste leur intérêt. Leur objectif, aider les gens, mais, sans te poser la question... mais l'environnement ? Les gens autour ? Tu veux aider les gens, mais aide tout le monde ! Pas juste ces gens-là, pose-toi la question : mais qu'est-ce qu'on peut faire pour ces gens-là sans euh, comment dire... imposer euh... Cette dure réalité à des habitants qui sont déjà en difficulté. Et c'est ça, je me dis quelquefois qu'on a un... sentiment de trafic ».

Ce discours montre une incompréhension des logiques de gestion policières des exilés à la rue qui produisent l'errance et nécessitent de se regrouper en campements pour accéder plus facilement à de l'aide, mais aussi pour se faire prendre en charge. Cette incompréhension amène l'interlocutrice à s'interroger sur l'intérêt financier et politique du collectif à maintenir le campement en bas de chez elle. Or, les campements sont majoritairement subis par ceux qui les côtoient, voisins, bénévoles, associatifs, et avant tout par les exilés qui les habitent. Ils ne sont pas des espaces revendiqués mais sont traversés d'un grand nombre de revendications. Comme ils conduisent à terme à une évacuation et à une prise en charge (même partielle), les campements se construisent en opposition à la dispersion, à l'invisibilisation. Les campements perdurent et marquent une résistance spatiale de fait. Ils peuvent aussi parfois être habités en refus à l'imposition d'une place dans un dispositif d'hébergement qui ne répond pas aux aspirations et besoins de certains (chapitre 3).

Le campement devient la manifestation spatiale collective et visible dans l'espace public de ceux qui « n'ont pas de place » et qui jouent leur chance pour en obtenir une. Dans cette perspective, les campements peuvent être pensés comme un *game* collectif, c'est-à-dire une tentative de « passer » dans le système d'hébergement français, mais aussi un *game* individuel :

Avec Laurent nous sommes présents à l'évacuation du campement reformé rue Jean Cocteau dans le 18^{ème} à proximité de la porte des Poissonniers. C'est le 12 avril 2019. Nous regardons la file pour monter dans le bus. Beaucoup ne veulent pas quitter le campement car ils n'ont plus les CMA et savent qu'ils seront remis à la rue dans quelques jours. Un Afghan dans la ligne fait signe à Laurent qui s'étonne : « mais je le reconnais, il était à porte de la Chapelle le jour de l'évacuation du 4 avril ». L'exilé explique qu'il n'a plus le droit à l'hébergement et qu'il est remis à la rue systématiquement et à chaque fois, il se représente sur une évacuation. C'est sa troisième en quelques semaines et en faisant cela il gagne quelques jours de mise à l'abri dans différentes parties d'Île-de-France. » (notes de terrain, avril 2019).

Comme beaucoup d'autres, cet exilé décide de tenter sa chance, dans l'éventualité où une assistante sociale serait prête à le laisser demeurer en CAES plus longtemps. Si le manque de places crée des campements dans les grandes villes, c'est bien les modalités de gestion de ce trop-plein de personnes qui n'ont nulle part où aller qui créent l'errance. La place des errants est précisément celle qui ne leur est pas octroyée, ou seulement temporairement le temps d'une halte où ils sont tolérés, mais aussi celle où ils ont réussi à se poser, à s'ancrer en réponse à la dispersion.

2.1.2. L'interdépendance des exilés et des acteurs de l'aide dans le « game des campements », une politisation collective qui se formalise

Ainsi qu'il a été développé dans le chapitre précédent, l'autonomie n'est pas conçue ici dans une acception classique comme une capacité individuelle. Elle est relationnelle. Le *game* n'est possible qu'avec le concours d'une multitude d'acteurs qui produisent et reproduisent l'infrastructure migratoire et contribue à former les communs de la mobilité :

Le « *game* » est en fait soutenu directement ou indirectement par divers acteurs, tels que les passeurs et leurs associés, mais aussi les autorités locales des camps et les organisations humanitaires et de la société civile. Le jeu repose donc sur une géographie informelle spécifique, composée d'informations circulant sur les médias sociaux, de réseaux de passeurs, de camps de réfugiés improvisés et institutionnels, et d'itinéraires informels à travers les montagnes, les rivières et les champs de la région¹⁵¹ ([traduction de l'auteur] Minca & Collins, 2021, 91).

¹⁵¹ "The 'making of The Game' is in fact directly or indirectly supported by various actors, such as the smugglers and their associates, but also local camp authorities, and humanitarian and civil society organisations. The Game is thus based on a specific informal geography comprised of information travelling through social media, smuggling networks, makeshift and institutional refugee camps, and informal routes across the mountains, rivers and fields of the region."

Il en va de même pour les campements. Cette dimension auto-organisée est structurée par l'interdépendance des acteurs de l'aide et des exilés. Certains observateurs des acteurs de l'aide tendent à analyser les postures de ces derniers vis-à-vis des exilés à travers une dichotomie stricte entre posture humanitaire et actions de solidarité radicale ou autonome (Dadusc et Mudu, 2022). Des auteurs critiques (Fassin, 2015 ; Barnett, 2018 ; Weizman, 2012) mettent en évidence que l'assistance humanitaire se caractérise par un prétendu apolitisme compassionnel qui s'appuie sur une catégorisation de ses publics bénéficiaires comme victimes impuissantes. Cette logique compassionnelle vient tout à la fois masquer et cautionner des relations de pouvoir préexistantes et participe à rendre la violente assignation à la marge des exilés par la police plus tolérable¹⁵². En opposition à l'approche humanitaire, la solidarité radicale ou autonome est définie par Deana Dabusc et Pierpaolo Mudu (2022), inspirés de David Featherstone (2012) comme une relation transformatrice entre des militants et des exilés forgée d'« en bas » qui engendre des relations politiques nouvelles. Cette solidarité radicale est marquée par le refus de circonscrire l'activité politique dans les frontières nationales et dans les limites de la raison humanitaire¹⁵³. Le travail de conceptualisation de ces deux pôles opposés, solidarité radicale/autonome et humanitariste, éclaire notamment les logiques de criminalisation de la première au profit de la légitimation de la seconde par les pouvoirs publics.

Cependant, pour saisir le rôle et l'impact des acteurs de l'aide dans la politisation des campements, ces deux postures doivent être pensées comme deux polarités d'une gamme de registres d'actions à disposition des acteurs de l'aide et des exilés eux-mêmes. Dans les faits, ces registres d'action s'hybrident et se négocient dans des rapports de force. C'est ce que montrent les conversations sur les campements lorsqu'il est question d'une mobilisation « à partir des campement » comme une manifestation, une occupation, ou l'ouverture d'un bâtiment pour l'habiter.

Un premier Afghan m'interpelle et me dit : « c'est à cause de vous, c'est à cause de votre manif [la marche des solidarités du 17 octobre 2020] que les policiers sont venus en représailles ici avec des grenades lacrymogènes après ». C'était quelques jours après la manifestation de l'acte III alors que nous [Eve de Paris d'Exil et moi] sommes de retour sur le campement pour

¹⁵² L'assistance humanitaire participe à discipliner et contrôler ceux qui bénéficient de son aide, en reproduisant et renforçant des logiques d'intervention qui priorisent des profils perçus comme plus légitimes car plus vulnérables ; en consacrant une gestion temporaire, urgencielle et sans cesse renouvelée de ces populations ; en dépolitisant la présence des exilés et plus largement en réifiant leurs existences dès lors qu'ils ne sont plus perçus comme des acteurs autonome, mais comme des victimes, participant ainsi à leur déshumanisation (Agier, 2011) ; et enfin, en individualisant leurs actions, se concentrant sur le traitement des souffrances individuelles, ce qui détourne l'attention des problèmes structureaux qui en sont la cause.

¹⁵³ Elle voit le jour selon Deana Dabusc et Pierpaolo Mudu (2022, 1218) dans des types d'espace tels que les occupations, les lieux autogérés et les sanctuaires. De plus, les auteurs montrent que les acteurs de la solidarité radicale ont des modalités d'actions où ils tentent d'éviter de reproduire les inégalités fondées sur la race, le genre et la classe sociale, en refusant notamment la distinction entre le « bon » et le « mauvais » migrant (Dadusc, et la., 2021) et en considérant la solidarité comme un moyen de démanteler plutôt que d'humaniser les politiques migratoires (Burridge, 2014).

faire un point et leur proposer de rédiger collectivement une tribune pour un journal (...) bref, il nous accuse d'avoir déchaîné la police contre eux. (...) (notes de terrain, octobre 2020).

C'est plus ou moins le même discours que tient Ahmed alors qu'il me raconte la manifestation qu'il a faite en suivant La Chapelle debout ! devant la Comédie française en décembre 2018 :

Je te jure le quartier était magnifique, moi j'ai compris que ça n'allait pas aller, je me suis planqué et j'étais en colère. Ils ont promis que tout le monde allait être au chaud, avoir de la nourriture. Je te promets Annaelle, quand on est dans cette situation sur le campement en décembre, et qu'on meurt de froid, on est prêt à suivre n'importe qui qui nous promet un toit. Ils se sont fait tabasser et gazer par la police et tout le monde est revenu à l'avenue du président Wilson, mais avec des coquards et des blessures. Si je retrouvais les organisateurs de cette manif, je te promets que je les *beaten up* (notes de terrain janvier 2019).

La lutte est tributaire de rapports de force internes où les associations contribuent à modeler la forme des mobilisations en utilisant les outils qui leurs sont propres (manifestations, occupations, tribunes, etc.). Le choix du registre d'action politique revendicatif ici se fait au détriment de ce qui semble le plus adéquat pour les exilés selon ces deux interlocuteurs. Cette dynamique peut être inverse :

Un Afghan de grande taille, avec une cicatrice sur la joue, vient me voir. Il me demande : « quand est ce qu'ils [la police, le gouvernement] viennent nous chercher ? ». Je lui explique que nous n'en savons rien, qu'on ne travaille pas avec le gouvernement. Il dit : « mais pourquoi on est traité comme ça ? ». Je lui réponds que l'Europe a des politiques anti-migrants en général et c'est pour ça qu'on est venu, qu'on a manifesté, qu'on essaye de parler aux médias.... J'ajoute : « mais ça, c'est compliqué pour les exilés, il y a des risques et des gens qui ont peur des problèmes avec la police ». Il me dit : « non, moi je suis prêt à le faire, je n'ai pas peur ! (...) mais on peut vraiment gagner quelque chose comme ça ? ». Je lui dis qu'on peut seulement essayer. Il me répond que c'est à nous de leur apprendre comment faire pour gagner quelque chose, car eux ne savent pas comment s'y prendre. Et il ajoute en montrant autour de lui le campement « franchement regarde où je vis, je n'ai plus rien à perdre » (notes de terrain octobre 2020).

C'est un élément que reprend un militant des Gilets noirs lors d'une prise de parole publique dans le cadre d'une mobilisation en novembre 2022 :

Si le Français n'est pas devant nous, on ne peut rien faire tout seul. Les démarches, avoir le travail, avoir les papiers. Tout ça, il faut avoir le Français devant toi. (...) Nous on a besoin de voisins, de personnes solidaires, de gauchistes, de journalistes, de parlementaires, d'étudiants, parce qu'en fait, (...) il y a deux États. Il y a un État parallèle avec tous les solidaires, avec le mouvement des migrants, et l'État officiel. Cet État parallèle, ça nous permet de [nous] protéger, en plus de nous donner la force pour militer. (notes de terrain, novembre 2022)

Cette interdépendance dans la lutte est négociée autour de l'émergence d'objectifs qui doivent être coconstruits comme le montre le déroulement d'une assemblée générale sur le campement du quai Josette le 23 mars 2020 :

Chacun prend successivement la parole et relate son plus gros problème. (...) Le premier point abordé est l'ADA : pourquoi on m'a coupé l'ADA ? Je suis dehors pourquoi je ne touche que la moitié de l'ADA alors que j'ai droit à tout ? Comment rétablir mon ADA ? Où trouver une sociale pour ça ?

Certains insistent sur le campement : c'est quoi ces conditions de vie ? Quand est-ce qu'on va venir nous chercher ? Pourquoi dans les évacs y'en a qui restent, y'en a qui sortent des hébergements ?

Les injustices sont relatées à travers le récit d'une expérience, d'une trajectoire : « il m'est arrivé ça, j'ai été mis à la rue là, etc... j'ai appelé le 115, mais pas de réponse, j'ai appelé l'OFII mais pas de réponses alors que mon ami oui... etc. ».

D'autres vont exposer leurs procédures ou relater des blocages spécifiques : je suis bloqué parce que je ne sais pas comment faire un recours, parce que mon dossier est dans telle ville, parce que ma sociale s'occupe pas de mon cas, ou parce que je n'ai pas de sociale, etc.

(...) Toutes ces idées s'accumulent à chaque fois en quatre traductions et cela prend du temps (...). Au bout d'une trentaine de minutes, les récits se répètent. Je me demande comment les confessions individuelles vont déboucher sur quelque chose de plus collectif et formalisé (...).

Eve de Paris d'Exil prend le micro : « oui, on sait bien que l'OFII coupe l'ADA, on sait que la préfecture ne donne pas les hébergements, vous le voyez vous-même, tout le monde a les mêmes problèmes. ». Il y a des hochements de tête sévères dans l'assemblée quand les traducteurs finissent. Eve rappelle la loi : ils ont droit à l'ADA, ils ont droit à l'hébergement même les déboutés ou les dublins en fuite ont droit à l'hébergement d'urgence. Le problème n'est pas eux, c'est l'État qui ne respecte pas la loi. Il est possible d'aller parler directement aux institutions responsables en manifestant, mais c'est un moyen parmi d'autres.

Les gens écoutent les traductions puis parlent entre eux de cette proposition.

(...) Des personnes s'inquiètent des problèmes avec la police. Eve explique qu'il y a des risques, surtout s'ils manifestent sans se déclarer, ce qui sera sûrement le cas s'ils veulent s'adresser directement aux institutions et manifester devant l'OFII ou devant la Préfecture de Région pour les logements. Elle précise aussi que pour les dublins en fuite comme pour les déboutés les risques sont plus élevés, tandis que ceux qui ont un récépissé ont moins de risques d'expulsion. Certains se demandent ce qu'ils ont à y gagner, et Eve répond que pour l'instant les institutions les ignorent et que c'est important de montrer qu'on connaît ses droits pour y accéder. En faisant ça, ils pourraient gagner des places d'hébergement et aussi faire remonter les problèmes sur l'ADA.

Il y a un brouhaha, certains sont très motivés. Eve demande : « alors on va manifester ? ». Les gens dans le cercle d'une cinquantaine de personnes répondent : « oui » en grand nombre. « On va manifester pour quoi ? » Brouhaha confus. Eve propose : « on va devant l'OFII pour l'ADA et pour le numéro de l'OFII (qui ne répond pas) ? ». Des « oui ! » très motivés s'élèvent. Le rendez-vous est pris pour le samedi suivant afin que des soutiens puissent venir en nombre en dehors des horaires de boulot. On dit qu'on va revenir pour organiser ça avec eux. Et les gens les plus motivés

nous remerciant d'être venus faire cette assemblée. Le campement est évacué le lendemain (notes de terrain avril 2020).

Dans cette situation, Eve est certes directive mais propose une synthèse des débats qui ont précédé. Si Eve n'avait pas fait écho aux besoins exprimés, la proposition n'aurait pas suscité tant d'engouement. Ici, le travail de reformulation par l'actrice associative montre une transmission de savoir-faire politique lié notamment à une forme de politisation plus formalisée et désignant, mettant au jour les lois qui ne sont pas respectées par l'État pour mobiliser les exilés. Ce mode de mobilisation renvoie à un imaginaire militant – souvent stato-centré – faisant du campement une situation d'urgence à partir de laquelle politiser les personnes et non un *game* éminemment politique dans une perspective transnationale. Cette configuration politique conduit souvent à une survisibilisation des soutiens parfois au détriment de la conception de l'étranger comme sujet politique mobilisé (Brücker, et al., 2019, 10). Or, cette auto-organisation des campements est caractérisée par l'interdépendance des acteurs de l'aide et des exilés dans le cadre de cette lutte pour prendre place collectivement où les acteurs de l'aide peuvent venir accentuer la dimension polémique des campements en partageant leurs savoir-faire militants, mais aussi géographiques, aux exilés.

2.2. Formaliser la lutte : « les campements de visibilité »

En 2015, les campements d'exilés étaient visibles dans des centralités urbaines facilitant des mobilisations massives de soutiens. Certaines personnes très présentes à l'époque les décrivent comme des campements « plus politiques » (notes de terrain, décembre 2020, prise de parole de la Chapelle debout ! lors d'une réunion de SMW) où il était facile de se réunir en assemblées générales, de débattre et d'organiser des actions. Ils sont aussi le lieu d'une rivalité politique entre les acteurs de l'aide tournés vers les dispositifs d'asile et les militants sans-papiers qui tentent de politiser les exilés des campements autour de la question de la régularisation et non du droit d'asile (Jaoul, 2021). Cette rivalité n'empêche pas les mobilisations conjointes autour de la présence des exilés et l'année 2015 est jalonnée d'occupations multiples de lieux publics et de bâtiments, ainsi que de manifestations durement réprimées. Cette lutte des places s'achève avec l'ouverture du CPA, mais aussi du fait de la périphérisation et d'une démobilitation des premiers engagés au profit d'acteurs nouveaux. Il y a notamment une augmentation de la part de professionnels de l'humanitaire agissant sur le terrain des campements (arrivée d'Utopia 56 en 2017 ainsi que de la mission campement de Médecins sans Frontières et de Médecins du Monde, puis d'Action Contre la Faim à partir de 2019).

2.2.1. 2019-2020 : Ramener les campements dans Paris

Consciente de la marginalisation spatiale des campements et de ses conséquences, l'association Utopia 56 installe – en août 2019, puis à nouveau en mai 2020 – des familles exilées et des femmes

seules dans le parc de la Villette, sous une banderole « Camper pour être visibles » (photographie 20).

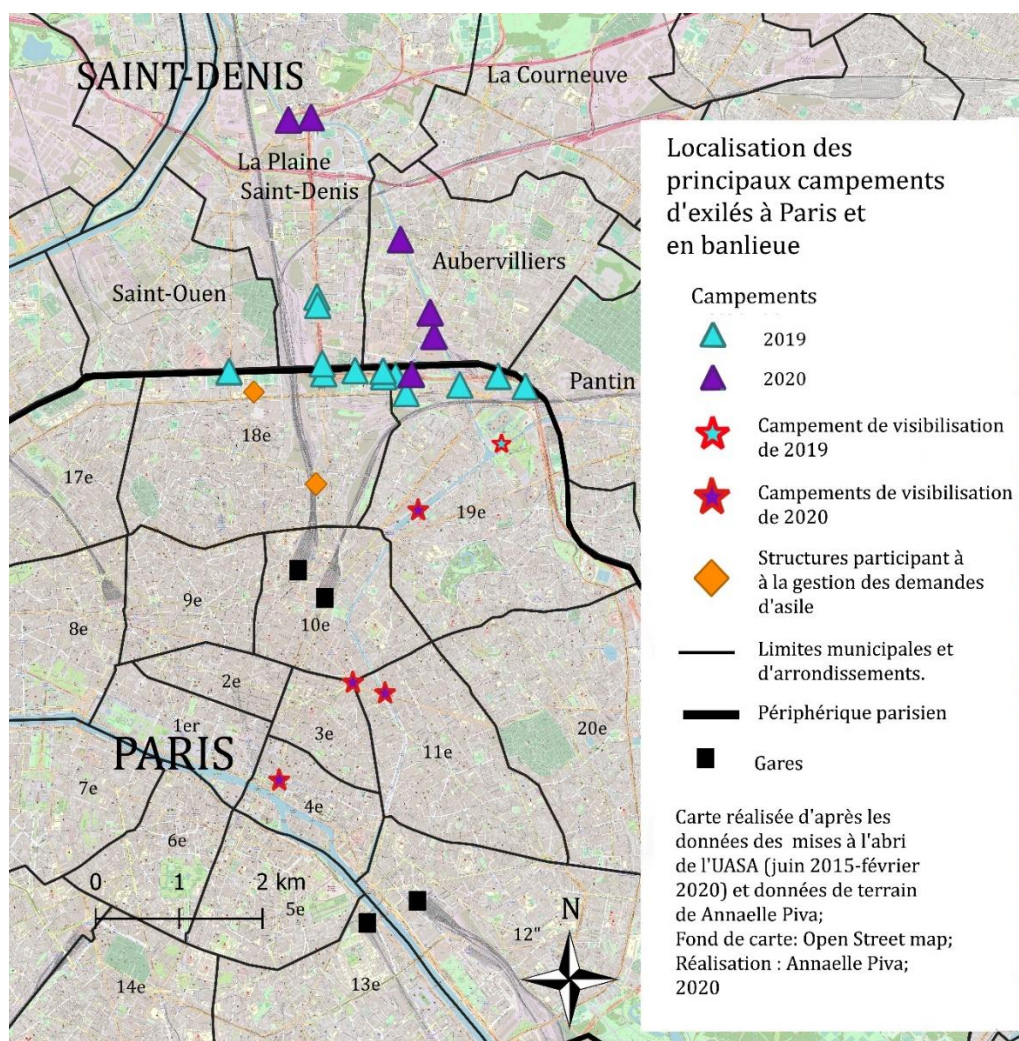
Photographie 20 : « Camper pour être visibles » août 2019 (source : CASM)



De même, c'est dans le but de rendre visible l'absence de leur prise en charge que, le 29 juin 2020, plusieurs associations et collectifs de soutiens – Médecins sans frontières, Utopia 56, le Comede, les midis du MIE et la Timmy – organisent un campement de mineurs étrangers isolés (non reconnus comme tels) en plein Paris, dans le 11^{ème} arrondissement, au square Jules Ferry¹⁵⁴(carte 22).

¹⁵⁴ Le lieu est choisi symboliquement car il porte le nom du ministre Jules Ferry qui a rendu l'école primaire gratuite, laïque et obligatoire pour tous les enfants de 6 à 13 ans en 1882 (loi Ferry).

Carte 22 : Campements de visibilité en 2019 – 2020



Utopia 56 réitère l'installation d'un campement de familles exilées sans domicile qu'elle accompagne sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Cette localisation devient par la suite une permanence « familles » d'Utopia où elle leur donne rendez-vous tous les jours pour les orienter vers des hébergements solidaires ou leur distribuer des tentes. L'usage des campements comme outil de visibilité à Paris s'inscrit dans une tradition revendicative tel que le mouvement des Enfants de Don Quichotte (Gaboriau & Graeff, 2007) :

En 2006, 200 tentes au bord du Canal Saint Martin avaient soulevé un intérêt national (...). 13 ans après, les 1000 tentes présentes aux portes de Paris et les dizaines de familles à la rue ne suscitent plus la moindre indignation et font désormais partie du paysage nord parisien. Pour ne pas rester invisibles le long du périphérique et cantonnées dans un espace d'exclusion, ces familles ont décidé de s'établir dans un réel lieu de la vie parisienne, le parc de la Villette. (Extrait du communiqué d'Utopia 56 du 27 août 2019).

Depuis le début des années 2000, le campement n'est plus atypique (Zeneidi, 2010b), mais sa localisation lui donne un sens politique. Ces campements de visibilité, montés avec le

concours des associations, ont pris place dans des espaces de plus en plus centraux et visibles entre 2019 et 2020. Les exilés impliqués lors de ces actions correspondent aux catégories des publics dits vulnérables (femmes, familles avec enfants et mineurs isolés, mineurs).

Un campement de visibilisation du 23 novembre 2020 sur la place de la République¹⁵⁵ fait l'objet d'une forte médiatisation. Le caractère central, symbolique et visible de l'emplacement, la présence aux côtés des exilés et soutiens (dont des avocats, journalistes, élus locaux), et la répression dont ils ont ensemble été l'objet, ont contribué à la forte médiatisation de cet événement. Cette occupation était une réaction à l'évacuation particulièrement violente du campement de la Porte de Paris à Saint-Denis la semaine précédente¹⁵⁶. C'est ce que le récit de préparation de l'action par Azad, militant et coordinateur d'une association active dans l'aide aux afghans à Paris met en exergue :

Le soir même de l'évacuation du 17 novembre, parmi les 800 personnes qui ont pas été amenées avec les bus et ont été dispersées par la police, il y avait près de 200 Afghans qui étaient prêts à aller manifester devant la mairie de Paris. Moi j'ai eu peur pour eux. Comme l'évacuation s'était très mal passée et qu'il y avait eu beaucoup de violences, je leur ai dit : « attendez en France, il faut demander les autorisations pour manifester, on ne peut pas y aller comme ça. Il faut qu'on discute ensemble et qu'on trouve des soutiens pour y aller ensemble ». (...) Tous les soirs pendant une semaine on a fait des réunions avec les exilés, Utopia et moi car on avait fait une demande [de prise en charge] auprès de la mairie et de la préfecture. Comme on avait pas de réponse, le responsable d'Utopia m'a dit : « s'ils demandent une action de visibilisation, on est là et on peut l'organiser ensemble » (...). Le dimanche 22, c'était la dernière réunion avec tous les exilés, tout le monde était partant à fond pour le 23. (...) Pendant la semaine de préparation, beaucoup de personnes que je croisais pendant les maraudes me demandaient : « Azad, quand est ce qu'on fait quelque chose ? » (...) Franchement, j'avais peur quand on a commencé à s'installer sur la place de la République, j'ai pensé, on va être quatre cents migrants et on va se faire tabasser par la police. Et puis j'ai vu, en vingt minutes, la place se remplir. Des centaines de Français qui sont venus en soutien, ça m'a beaucoup ému ». (Conversation avec Azad, coordinateur de la mobilisation des Afghans lors de l'action du 23 novembre 2020 Place de la République, notes de terrain de février 2021).

Lors de cette action, les exilés réclament une prise en charge au même titre que ceux qui ont pu bénéficier de l'évacuation, mais aussi un accès à l'espace public afin de pouvoir dormir sans avoir

¹⁵⁵ *Libération*, « Lundi 23 novembre, Paris, 22h15 Casse de la République ».URL : <https://boutique.liberation.fr/products/lundi-23-novembre-paris-22h15-casse-de-la-republique-25-novembre-2020>

¹⁵⁶ Observatoire des pratiques policières de Seine-Saint-Denis, Note d'observation de l'évacuation du 17 novembre 2020 URL : <https://cemea-idf.org/lactualite-des-cemea-ile-de-france/note-dobservation-evacuation-du-campement-de-la-porte-de-paris> ; *Le Monde*, « Le point sur l'évacuation du camp de migrants à Paris : coups de matraque et « chasse à l'homme », indignation politique et enquêtes de l'IGPN », 24 novembre 2020 URL : https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/11/24/un-nouveau-camp-de-migrants-au-c-ur-de-paris-aussitot-violemment-demantele_6060869_3224.html .

à subir les violences policières. Plus qu'un acte de parole, c'est la capacité à produire une scène polémique, une scène qui fait voir la contradiction de deux logiques – la police et l'émancipation – qui a créé la politique (Rancière, 1998). Le campement de visibilisation du 23 novembre 2020 est une scène polémique pendant laquelle les exilés font acte d'une « citoyenneté insurgée » (Isin 2002, 273). La répression policière dans sa remise en ordre de l'espace, s'est avérée proportionnelle à la force symbolique de la scène polémique dans un acte de dispersion violent¹⁵⁷.

2.2.2. 2021 : le collectif Réquisitions : territoire d'une lutte pour le droit au logement à Paris¹⁵⁸

La répression de l'action du 23 novembre 2020 donne lieu à la création du collectif Réquisitions issu de la rencontre de deux paysages associatifs aux publics et modalités d'actions distincts - droit au logement et lutte pour la régularisation d'une part, couverture des besoins fondamentaux (maraudes) et accès à la procédure d'asile d'autre part.

Il comprend la Coordination 75 des Sans Papiers, Droit Au Logement (DAL), Enfants d'Afghanistan et d'Ailleurs (EEA), Paris d'Exil (PE), Solidarité Migrants Wilson (SMW), Utopia 56 (U56) et des représentants de deux collectifs de squatteurs¹⁵⁹. Entre décembre 2020 et septembre 2021, le collectif réalise douze actions dont neuf installations de campements et occupations de bâtiments qui entraînent des mises à l'abri par les pouvoirs publics de 4 600 personnes – principalement migrantes – non ou mal logées (carte 23)¹⁶⁰

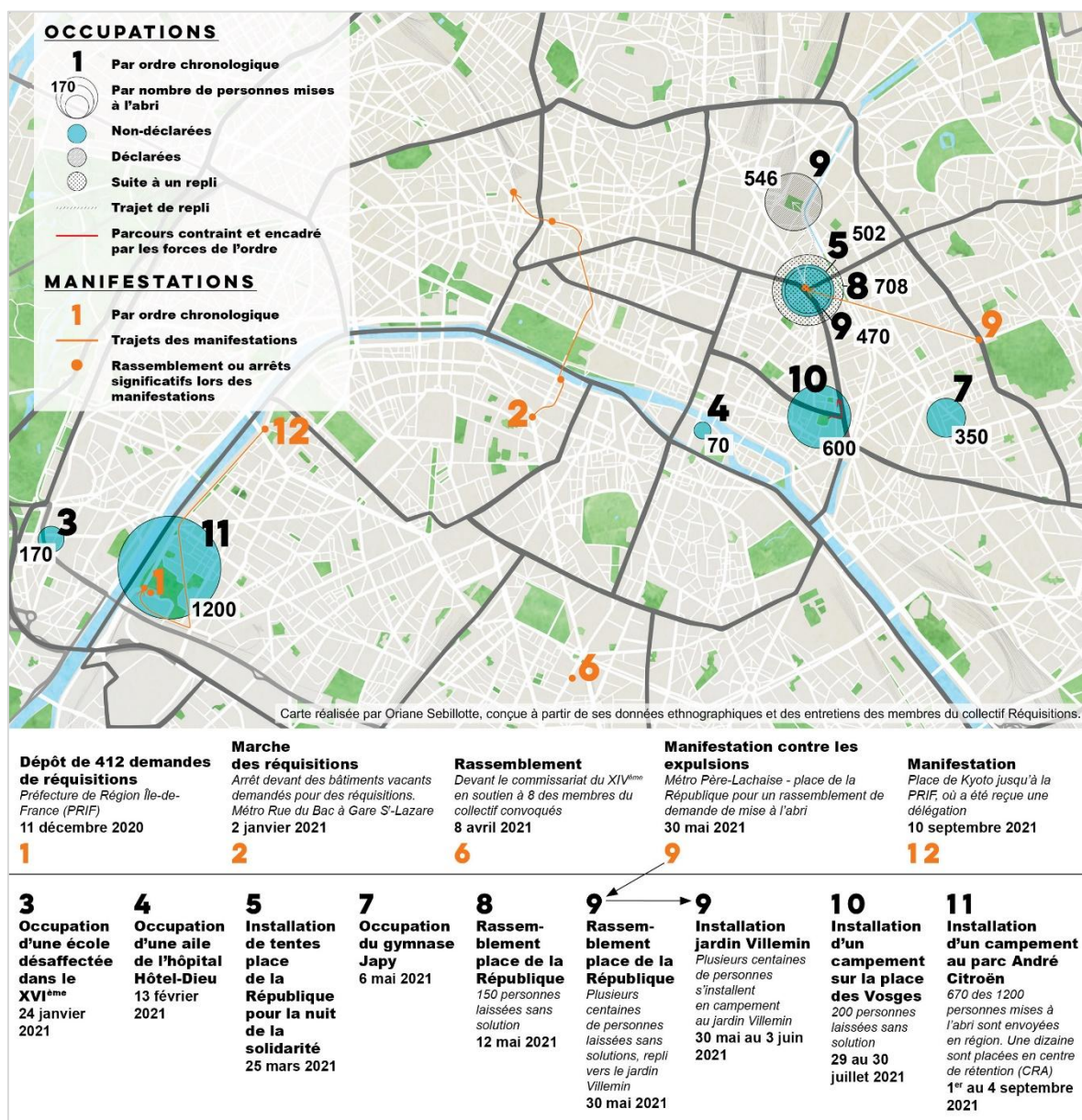
¹⁵⁷ *Libération*, « Lundi 23 novembre, Paris, 22h15 Casse de la République ». URL : <https://boutique.liberation.fr/products/lundi-23-novembre-paris-22h15-casse-de-la-republique-25-novembre-2020>

¹⁵⁸ Cette sous partie est inspirée et reformulée à partir d'un article co-écrit avec Oriane Sebillotte : Piva Annaelle, Sebillotte Oriane, (à paraître), « Territoire d'une lutte pour le droit au logement à Paris, géographie d'une mobilisation et de son contrôle : le cas du collectif Réquisitions ». *Justice Spatiale/Spatial Justice*.

¹⁵⁹ Les propos des acteurs cités dans les deux sous-parties suivantes sont issues d'entretiens menés conjointement avec Oriane Sebillotte entre décembre 2021 et janvier 2022 auprès des coordinateurs et coordinatrices issues de chaque organisation membre de Réquisitions (à l'exception des collectifs de squatteurs) et croisés avec mon observation participante durant cette mobilisation.

¹⁶⁰ Carte réalisée par Oriane Sebillotte pour l'article : Piva Annaelle, Sebillotte Oriane, (à paraître), « Territoire d'une lutte pour le droit au logement à Paris, géographie d'une mobilisation et de son contrôle : le cas du collectif Réquisitions ». *Justice Spatiale/Spatial Justice*.

Carte 23 : Actions du collectif Réquisitions entre décembre 2020 et septembre 2021
(crédit : Oriane Sebillotte)



La médiatisation de l'action place de la République et de sa répression remet dans le débat public la question des politiques migratoires et, en arrière-plan, de l'hébergement des personnes sans-abri dans un contexte où les précarités sont accentuées par la pandémie. Pour Joseph (CSP75) membre de Réquisitions, « avec la crise sanitaire, il y avait beaucoup de camarades qui travaillaient plus, qui avaient perdu leurs petites collocations, là où ils vivaient, et qui ne gagnaient plus du tout, ils n'avaient plus de boulot donc, ils étaient vraiment dans le besoin ». Adeline (DAL) explique quant à elle les problèmes d'accès à l'hébergement pour les adhérents de son association : « on augmentait au niveau des sans-abris au DAL, (...), on avait de gros problèmes... Autant on arrivait à négocier les logements (...), mais les hébergements on y arrivait plus depuis

trois ans... ». Laurent de SMW explique ainsi la convergence du collectif Réquisitions : « on a tous des problématiques de gens soit mal logés, soit à la rue, qui sont dans des conditions indignes et qui ont besoin d'accéder à des logements qui existent. Parce que c'est quand même ça le truc de fond. C'est que l'arsenal juridique existe, il n'y a pas un truc à inventer, les logements pour mettre les gens à l'abri existent ». Le constat est celui d'une augmentation de la précarité et d'une augmentation de la répression, tant dans les évacuations de campements, les démantèlements de bidonvilles et dans la promulgation de loi anti-squats¹⁶¹.

Outre la fenêtre médiatique et le constat d'une problématique commune, une dynamique de réseau est au fondement du collectif au sein duquel le DAL prend un rôle central. Ses liens avec le CSP 75 et un collectif de squatteurs sont explicites. Lorsqu'est demandé à un membre de ce dernier collectif de raconter comment il est entré dans Réquisitions, il explique que son groupe avait contacté le DAL auparavant pour obtenir leur soutien dans une procédure d'expulsion et qu'ils trouvent opportun de militer sein de Réquisitions alors que les lois anti-squats se renforcent et que beaucoup de lieux de vie sont expulsés en région parisienne. Aïcha (CSP75) précise : « nous dans la CSP75 on parlait pas du collectif Réquisitions, on parlait du DAL. Même jusqu'à ce moment, les camarades, quand ils parlent, ils disent le DAL. ». Cyprien (U56) explique que son association avait eu des contacts avec le DAL depuis plusieurs années, « on avait déjà eu des contacts sur des squats ouverts par le DAL pour envoyer des familles là-bas, etc. », mais qui n'avaient jamais engendré de mobilisations communes.

L'objectif politique de la réquisition est clair pour le DAL dès le début de l'initiative, « nous on fait des réquisitions pour avoir des logements en échange, ça c'est, on ne se le cache pas, nous on rend les bâtiments quand on a ce qu'on veut, on est très clair avec ça » (Adeline, DAL). En effet, le DAL s'est historiquement constitué autour de la demande d'application de la loi de réquisition permettant à l'État de se saisir de bâtiments vacants pour y loger les personnes à la rue (ordonnance du 11 octobre 1945)¹⁶². Pour d'autres membres, les tenants et aboutissants de la demande de réquisition n'apparaissent pas clairement dans un premier temps : « tu vois c'était pas trop notre priorité, parce qu'on comprenait pas trop le sens du truc je pense. (...) ça nous semblait assez abstrait... » (Cyprien, U56), tandis qu'Aïcha de la CSP explique « pour les camarades, le DAL c'est la mobilisation pour le logement, on va pas au-delà de ça, expliquer réquisition de logements vides, ta-ta-ta ».

¹⁶¹ Loi n° 2023-668 du 27 juillet 2023 visant à protéger les logements contre l'occupation illicite.

¹⁶² En 1995, ses actions avec le CDSL (Comité des sans logis) vont mettre la question sur l'agenda politique pendant la campagne présidentielle, poussant le candidat Chirac à dénoncer la « fracture sociale » (Chauvière & Duriez 1995) et « permettant les réquisitions de plusieurs dizaines puis plusieurs centaines de logements vacants sur le territoire français » (Ripoll, 2005, 7).

L'autre objectif du collectif Réquisitions tient dans la volonté de « rendre visible les invisibles », tant ceux qui sont à la rue, mais dispersés et repoussés à la périphérie de Paris que ceux qui sont sans logis, mais invisibles car dépendant de solutions d'hébergement temporaires et précaires. Ainsi que l'exprime Adeline (DAL) : « déjà [Réquisitions] a pu permettre, je pense, de montrer le nombre [de sans-abris], en quantité énorme. Parce que d'habitude on les voit par petits groupes en fait, par petits collectifs, et là, ça a permis de montrer qu'il y avait beaucoup de profils différents qui étaient à la rue ». Loïc (U56) revient sur l'impact de la périphérisation des campements d'exilés qui s'est opérée au cours des cinq dernières années comme une logique d'invisibilisation à laquelle le collectif Réquisitions s'oppose : « C'est une demande d'un peu toutes les assos, genre depuis toujours les réfugiés, ils sont poussés dans le nord de Paris, Porte de la Chapelle et le 93 [Seine-Saint-Denis] et les zones populaires, et que c'est pas aux quartiers populaires qui galèrent déjà "d'assumer" entre guillemet le non-accueil des personnes exilés ».

Afin de se rendre visible auprès des pouvoirs publics et de faire entendre des revendications, un lieu idéal d'action est un espace dont l'appropriation, même temporaire, rompt avec des habitudes, crée un emballement médiatique, confronte les pouvoirs publics ou les adversaires politiques sur leur terrain afin d'instaurer un rapport de force. La première action non-déclarée du collectif est l'occupation d'une école désaffectée dans le 16^{ème} arrondissement le 24 janvier 2020. Elle s'inscrit dans la continuité du dépôt de 412 demandes de réquisition à la Préfecture de région Île-de-France (PRIF), restées sans réponse. La dénonciation de la vacance de bâtiments habitables est au cœur des actions du collectif et justifie sa revendication principale de la réquisition comme moyen d'accéder au logement pour tous. Pour Laurent (SMW) : « on réfléchit quand même à des lieux (...) qu'on pointe du doigt en disant "ça c'est libre et ça appartient à telle institution et pourquoi y'a pas des gens dedans ?" ». Ensuite, s'installer dans les quartiers les plus nantis de la capitale comme le 16^{ème} arrondissement contient une dimension symbolique forte de perturbation « de l'ordre spatio-temporel de la ville » (Ripoll, 2008).

Outre le foncier libre dans les quartiers les plus riches, il s'agit aussi de prendre place dans des lieux touristiques et centraux. Les 29 et 30 juillet 2021, le collectif installe un campement sur la place des Vosges. Il s'agit d'insérer la question de l'exil et du sans-abrisme en se rendant visible dans la ville « carte postale », perçue comme peu préoccupée par les questions de précarité résidentielle, administrative ou économique : « Pour moi y a deux Paris : y'a le Paris des cartes postales et le "vrai" Paris, tu vois. Et genre, bah, mixer les deux. Genre mettre Paris en vrai : c'est les gens à rue, et les gens à la rue ils vont aller dans le Paris des cartes postales. » (Loïc, U56). Aïcha fait écho à ces propos : « place des Vosges par exemple, je me suis dit que les habitants qui habitent là-bas, c'est sûr ils n'ont jamais vu des exilés sous des tentes et tout. » (Aïcha, CSP75). Les lieux d'actions sont également pensés en lien avec les lieux de décision sur les questions de

logement et d'hébergement. La manifestation du 2 janvier 2021 par exemple, démarre à proximité du ministère de la transition écologique en charge du logement. Celle du 10 septembre se termine devant la préfecture de région Île-de-France (PRIF) chargée des hébergements.

Ensuite, le choix des lieux dépend aussi de la volonté de protéger les participants aux actions et révèle une connaissance fine des espaces administratifs régis par les différents acteurs. Certains des collectifs apportent leurs savoir-faire militants et permettent de limiter des prises de risques, comme l'énonce Loïc (U56) :

C'est pas pour rien qu'on choisissait des lieux « mairie » le plus possible hein. C'est que ça t'assurait un minimum de protection politique et que... Ouais je pense que tu joues un peu sur le... l'opposition mairie-préf (...). Mais tu vois genre, si la mairie était pas genre soit-disant à gauche, on pourrait pas aller dans un lieu « mairie » en mode : ça nous protégera un petit peu... on pourrait pas avoir ce genre de choix donc je pense que ça a un peu influencé le choix des « cibles ».

Le lieu est un outil qui nécessite donc une connaissance de la géopolitique locale pour être habilement manié. Non seulement les pouvoirs publics, mais également les riverains, peuvent être une ressource à activer pour obtenir un soutien ou accélérer une réaction des pouvoirs publics. Laurent (SMW) raconte l'arrivée de personnes du voisinage lors de l'occupation du parc André Citroën en septembre 2021 : « qui amenaient des jouets pour les enfants, [parce qu'] il y avait aussi des familles et des enfants, et je pense que politiquement, c'était en train de tourner en notre faveur en fait sur, sur le soutien ». À l'inverse, d'autres riverains expriment un rejet, parfois violent, de la présence du collectif et cette confrontation accélère le dénouement de l'action : « lorsqu'il n'y a pas de riverains, ou qu'ils ne se plaignent pas, là ça fait chier personne (...) Et là je pense que pour le coup, (...), ils nous laissent pourrir ... » (Laurent, SMW). Il précise, concernant le campement installé parc André Citroën en septembre 2021 : « ils ont joué le pourrissement, parce que géographiquement ça gênait personne ». Lors de l'action à place des Vosges, Laure (PE) raconte une interaction avec un riverain qui illustre cette problématique. Celui-ci est intervenu pour parler aux médias et exprimer son rejet du campement et de ses occupants : « sans prendre en considération que place des Vosges est une place... est un square public, qui est accessible à tous. C'est vrai qu'il se sentait propriétaire des lieux quoi ».

Tous les lieux investis ne sont pas aussi perturbants pour l'ordre socio-spatial. Le 6 mai 2021, le collectif occupe le gymnase Japy. Un choix pragmatique : « Japy c'était un peu le truc pratique de : on voulait un gymnase, c'était le plus grand et en période [de crise] sanitaire c'est là où on pouvait mettre le plus de monde (...) et c'est un lieu qui a servi... qui a régulièrement été utilisé pour des mises à l'abri » (Loïc, U56). C'est un espace régulièrement réquisitionné par les pouvoirs publics pour l'accueil des personnes sans-abri. D'ailleurs l'évacuation du lieu en fin de journée n'est pas complète, une partie des familles reste sur place pour la nuit, avec la mise en place d'un

dortoir par la Protection civile. Le collectif s'inscrit alors dans une filiation avec les luttes qui l'ont précédé, mais aussi, et non sans ironie, dans la gestion des personnes sans-abris par les pouvoirs publics.

Enfin, certains des lieux peuvent desservir l'objectif de perturber l'ordre des places. Il s'agit notamment d'espaces qui invisibilisent l'action, ou engendrent des temps de tolérance plus importants de la part des pouvoirs publics. C'est le cas de la place de la République. Le lieu est symbole des luttes : « t'as une symbolique un peu plus militante de la place de la République, c'est là où tu revendiques en fait » (Loïc, U56), et elle constitue également un lieu « refuge » pour le collectif car il a été sanctuarisé durant une période de quelques mois après la répression du 23 novembre 2020. En effet, l'action du collectif qui s'y déroule, le 25 mars 2021, n'est pas déclarée et vient en miroir de celle du 23 novembre : l'installation du campement s'y produit sans heurts en l'absence de répression policière. Mais place de la République est aussi un lieu attendu, qui ne crée pas la surprise et participe à banaliser la mobilisation du collectif : « c'est un peu le défaut de la place de la République (...) c'est une espèce de maelstrom. (...) T'as tout et n'importe quoi, des trucs supers et des trucs... si tu veux pour arriver à te faire entendre là-dedans c'est quand même pas évident » (Laurent, SMW).

La seconde occupation de la place de la république par le collectif Réquisitions le 12 mai 2021 (à la suite de l'occupation du gymnase Japy) est déclarée en préfecture. L'autorisation du rassemblement assure une sécurité supplémentaire et est facile à obtenir, certainement en raison du choix peu transgressif du lieu. Le communiqué annonce :

Depuis janvier, les actions du Collectif Réquisitions ont permis à 1 040 personnes sans-abri d'avoir un toit ! On continue ! (...) Agissons tous ensemble (...) Jusqu'à la prise en charge de toutes les personnes présentes à la rue. Mais aussi pour : que plus personne ne soit obligé de dormir dans la rue ; le droit à un logement décent, stable et abordable pour tous ; l'application de la loi de réquisition, la Loi DALO, la baisse des loyers... ; le respect des droits fondamentaux (tract du collectif Réquisition, appelant à un rassemblement le 12 mai 2021 place de la République).

Deux registres sont alors mêlés : une demande opérationnelle d'hébergement immédiat et des revendications politiques plus larges. La première est partiellement entendue, avec la prise en charge de 708 personnes. Plus d'une centaine d'autres sont laissées sans solution et le collectif réitère alors le 30 mai 2021, annonçant et déclarant un rassemblement sur la place de la République à nouveau.

Or, ce troisième rassemblement du 30 mai 2021, place de la République, pour demander une mise à l'abri des personnes présentes, est violemment dispersé. Lors de cette mobilisation, 470 personnes parviennent à être prises en charge. Les autres sont dispersées avec l'usage de gaz

lacrymogènes et environ 500 personnes se replient dans le jardin Villemin dans le 10^{ème} arrondissement, le long du canal Saint-Martin où le collectif installe un campement. S'il offre protection et constitue un repère connu, cet usage répété du lieu par des campements auto-établis au fil des années¹⁶³, en fait un espace peu subversif ainsi que l'analyse Loïc (U56) :

C'est à côté de Gare de l'Est, y a toujours eu plus ou moins des gens qui dorment à la rue là-bas, l'action avant s'est mal passée, t'es dans un jardin municipal et t'es dans un quartier qui est pas en mode... les riverains ils s'en battent la race parce que c'est pas eux qui ont de l'argent, c'est un lieu où y a toujours eu de la drogue, de la prostitution et de la "délinquance" entre guillemets. En mode Éole ça aurait été un très bon lieu de repli avant, tu vois. Porte de la Chapelle ce serait un très bon lieu de repli, la Chapelle... Tout est dans ce quartier en fait. (...) Déjà délaissés par les services... pouvoirs publics en fait. Là ils viendront pas te chercher.

Cette réalité du terrain n'engage pas les pouvoirs publics à intervenir rapidement et enlève l'action. C'est un espace qui, comme la place de la République, ne vient pas perturber l'ordre des places : « jardin Villemin, à côté de la Gare de l'Est qui est un quartier beaucoup plus populaire. Bon, on y est resté longtemps, on faisait chier personne quoi » (Laurent, SMW).

L'enjeu de visibilité est lié au choix des lieux, mais aussi à la forme des actions. La mise en spectacle de l'occupation au sein du décor fourni par l'environnement mélange moyens et fins : la demande d'un abri se matérialise par l'occupation ou la mise en place d'un abri, même quand celui-ci n'est pas pensé pour durer. Cette appropriation collective de l'espace public devient politique en perturbant l'ordre des places et en détournant les usages de l'espace pensés et promus par les acteurs dominants (Aguilera, 2021). Ainsi que l'expose Fabrice Ripoll dans ses travaux sur l'association Droit au Logement, la lutte du collectif Réquisitions s'inscrit dans une lutte spatiale marquée par le statut de subalternité des participants :

En revendiquant l'application du droit pour toutes et tous d'avoir un logement décent, les « sans-logis » ou « sans-toit » de France ou d'ailleurs ne demandent-ils pas de pouvoir s'approprier une place minimale dans l'espace social ? D'ailleurs, ce n'est pas pour rien si la majorité des adhérents de DAL et plus généralement des mal-logés sont des immigrés, dont beaucoup sont originaires d'Afrique noire, sans-papiers pour certains. (...) Les règles juridiques et la couleur de la peau s'ajoutent au manque de ressources financières pour interdire toute appropriation de l'espace, et rejeter les plus démunis vers les espaces interstitiels ou périphériques, les plus dégradés, ceux dont personne ne veut (Ripoll, 2005, 7).

Le collectif mise sur une réaction rapide des autorités et une forte médiatisation grâce à la visibilité apportée par la transgression : « place des Vosges, c'est quand même le truc où ça a fait réagir tout le monde, les médias ont réagi, les touristes ont réagi, et du coup les pouvoirs publics ont

¹⁶³ Rapport conjoint de FTDA & Emmaüs (2011) « Le Paris des Afghans, regard sur une catégorie invisible et précaire d'exilés du 10ème arrondissement ».

réagi, ils ont évacué rapidement, mis à l'abri rapidement » (Laurent SMW). Il s'agit de perturber en dérangeant, et pour ça les quartiers centraux et touristiques de la capitale offrent le contraste et l'effet de levier nécessaire pour y parvenir, d'autant plus que : « ce qui est terrible, mais tu vois bien dans la presse, (...) on a du mal à les mobiliser, parce qu'il y a une espèce d'accoutumance, enfin les campements tu vois, ils savent plus par quel bout le prendre, et donc là tu leur offres un truc qu'ils prennent par un bout inhabituel » (Laurent, SMW).

La « spectacularisation » des actions est « une condition structurelle » de ces dernières (Ripoll 2008, 88). Le lieu, par sa forme et sa configuration, permet d'atteindre l'objectif de visibilité : « en plein été, c'est un lieu touristique, c'est un lieu hyper symbolique, c'est un des lieux les plus friqué de Paris, et tu vas te poser, tu fais des photos superbes en plus (...). Et très clairement, tu vas dans un lieu inattendu » (Laurent, SMW). Cet esthétisme des lieux qui sert de décor à l'action est aussi remarqué par Aïcha (CSP75) : « Du coup pour moi les très beaux exemples, c'est Hôtel-Dieu, place des Vosges, vraiment première ! J'ai beaucoup aimé, même les photos qui étaient faites. Dans ce, ce quartier, [amener] les exilés vraiment c'est... Très, très beau » (photographie 21).

Photographie 21 : Action du collectif Réquisitions sur la Place des Vosges le 29 juillet 2021 (source: Facebook SMW)



2.3. Mise à l'abri et effet de frontière dans les mobilisations

Le collectif lutte pour le logement et pour l'accès à une prise en charge à l'arrivée sur le territoire parisien par le biais de la réquisition par l'État de bâtiments vacants. Cependant, la dimension militante et revendicative du collectif est confrontée aux besoins immédiats des personnes mobilisées et à la réponse institutionnelle qui leur est proposée : l'hébergement et non le

logement. Celle-ci conduit à la reprise d'un processus routinier depuis 2015 en réponse à ce qui est présenté par les pouvoirs publics comme une urgence du sans-abrisme : les mises à l'abri non-péreennes, qui participent à une dépolitisation.

Cette dépolitisation passe notamment par la mise en place d'un processus routinier en réponse à l'urgence du sans-abrisme – les mises à l'abri – qui participe à une normalisation des actions, modifiant les positionnements et les pratiques des acteurs (Baby-Collin et al., 2021, 10). En effet, de militants lors d'une action, les participants sont alors assignés par les pouvoirs publics et leurs dispositifs soit au rôle d'opérateurs soit à celui de bénéficiaires d'une mise à l'abri, entraînant une restructuration progressive de la forme et des localisations des actions suivantes et limitant la portée des revendications.

Le premier constat est celui d'une absence de reconnaissance du collectif Réquisitions par les pouvoirs publics comme interlocuteur privilégié. Selon Loïc (U56), « [il n'] y a pas vraiment de relations du collectif Réquisitions, y a des relations des orgas du collectif Réquisitions avec les institutions » tandis qu'Adeline (DAL) explique que « [les relations avec la DRHIL] en fait ils font bien la séparation entre le DAL, les luttes du DAL, et le collectif Réquisitions ».

Différents motifs sont mis en avant pour expliquer cette compartimentation. Tout d'abord, les pouvoirs publics privilégient les interactions prévisibles et balisées par une certaine routinisation qui atténue la dimension revendicative des rencontres. Ainsi, lorsqu'ils sont reçus dans le cadre de leurs rencontres habituelles à la préfecture de région ou à la mairie, le DAL explique que les pouvoirs publics ne mentionnent pas les actions du collectif Réquisitions et restent sur les thématiques connues car « les revendications sont les mêmes depuis longtemps pour le DAL. Donc tout ça, c'est cadré en fait. [La PRIF] sait qu'on va l'attendre sur la politique du logement [...]. La mairie c'est un peu pareil. Pour les réunions que j'ai eues pendant qu'il y avait des actions du collectif Réquisitions, on m'a jamais abordée là-dessus » (Adeline DAL).

Elle explique que ces interactions avec les institutions ne nuisent pas et permettent de faire progresser les droits tandis que « le collectif Réquisitions ça a amené une autre chose, et (...) ils font bien la distinction ». Tandis que Loïc (U56) explique qu'« [à la mairie] ils avaient essayé de limiter la délégation parce qu'ils essayaient justement de garder le lien avec des organisations précises plutôt que reconnaître le collectif Réquisitions en tant que tel ».

Au total, le collectif est reçu en délégation une fois par la mairie de Paris et deux fois par la préfecture de région. La volonté de privilégier les relations avec chaque organisation membres plutôt qu'avec le collectif apparaît en creux comme un moyen de ne pas aborder la revendication politique commune d'application de la loi de réquisition pour accéder aux négociations et demandes particulières de chaque organisation. En parallèle, la mise en retrait du collectif dans

certaines communications de ses membres a pu amplifier son effacement aux yeux des pouvoirs publics, « c'est peut-être quelque chose qui a manqué avec le recul, c'est une position commune vis-à-vis des institutions via le collectif Réquisitions » (Loïc U56).

Par ailleurs presque tous les participants aux entretiens observent que le collectif Réquisitions fait peur aux préfectures de police et de région et qu'il est pris au sérieux. Adeline (DAL) explique en effet que : « ce qui se dit par les gens qui travaillent au 115, c'est quand même qu'on a fait exploser le 115 dans Paris. Donc oui, bien sûr qu'on est pris au sérieux. ». La mairie de Paris est qualifiée de versatile dans ses relations au collectif. D'une part, Cyprien (U56) note que les déclarations de Ian Brossat, l'adjoint au logement, « étaient exactement ce qu'on disait. Après bon, il y a toujours... passer à l'action ensuite, le fait qu'ils aient la capacité de passer à l'action qui suit pas forcément », tandis que Loïc (U56) complète « la mairie, y a plus de paroles que d'actions ». L'ambivalence est aussi liée au fait que la mairie de Paris socialiste « joue le jeu de l'opposition au gouvernement » (Laurent SMW) et, dans ce sens, n'hésite pas à féliciter l'action d'occupation de la place de la République par le collectif lors de la nuit de la solidarité en 2021, événement qu'elle organise afin de comptabiliser le nombre de personnes sans-abris dans Paris. La maire de Paris, Anne Hidalgo, dans une dépêche du 24 mars 2021, rend hommage aux associations : « lanceuses d'alerte, présentes aux côtés des publics les plus démunis », et prend à contrepied le mot d'ordre de la mobilisation qui était : « compter c'est bien, réquisitionner pour loger c'est mieux », détournant ainsi l'interpellation qui lui était faite sur la question de son soutien au collectif sur les demandes de réquisitions des logements vides. Pour certains membres du collectif, cette opposition aux logiques gouvernementales répressives n'est que de façade, et pour Laurent (SMW) l'État et la mairie « agissent de connivence... » tandis que pour Adeline (DAL) la mairie joue un « double jeu ».

Laure (PE), résume ainsi la posture de la mairie de Paris et de l'État : « je pense qu'il y a une volonté réelle que les gens ne s'installent pas à Paris, et restent pas à Paris. Et du coup, il y a que les accueils de jour, et tout le reste ils veulent pas le mettre en place. Les accueils de jour, pour eux [la mairie] c'est suffisant ».

Outre l'invisibilisation de la demande de réquisition, une analyse des relations des pouvoirs publics passe par les relations qui se nouent sur le terrain, dans le quotidien des associations membres comme dans la reconfiguration de ces interactions engendrées par les actions du collectif Réquisitions. Outre la conscience que les pouvoirs publics ne sont pas uniformes et que des tensions traversent leurs relations, c'est surtout les différences relationnelles entre « la base », les agents de terrain et les « décisionnaires » nuancent la perception des « pouvoirs publics » comme un bloc monolithique. Loïc (U56) relate que FTDA est une association qui obéit à la PRIF et se voit donc limitée :

Mais individuellement dans la maraude y'a des gens [...] qui souvent sont arrivés là en mode je vais changer les choses de l'intérieur, (...) qui vont... parler avec toi sur un cas particulier de : « on a un vulnérable, y a... un handicapé, un aveugle sur un campement », et qui vont... eux remuer tout ce qu'ils peuvent remuer à leur échelle pour faire avancer la situation, mais qui quand ils viennent aux actions, pareil ils sont pas décisionnaires, c'est pas eux qui font l'ouverture de places, c'est pas eux qui vont réquisitionner un bât', et c'est pas eux qui vont changer la politique migratoire.

Ces relations avec les agents de terrains chargés d'appliquer les politiques publiques permettent pour les militants une compréhension des contraintes subies par les premiers et les amènent à nuancer leur grille de lecture. Néanmoins, cette proximité amène aussi à interroger le rôle revendicatif du collectif à l'aune de ces relations, ainsi que l'exprime Laurent (SMW) : « ça m'a interpellé qu'un des mecs de la mairie de Paris que je croise [depuis des années sur le terrain et à une action], [...] me dit : « bravo pour ce que vous faites ! ». Moi être félicité par la mairie de Paris, je commence à me dire qu'il y a un truc qui colle pas, qu'on est en train de faire une partie de leur boulot à leur place. »

Ces relations de proximité s'entretiennent dans le cadre des actions entre les acteurs en présence dépêchés pour trouver des solutions dans le registre de l'urgence. Les mises à l'abri procèdent à une dépolitisation pour les membres du collectif, même si, de la perspective de la majorité des exilés, elles s'inscrivent dans le *game* pour obtenir un hébergement et une prise en charge.

Tout d'abord, les associations membres du collectif sont sollicitées par les pouvoirs publics et leur servent d'intermédiaires avec les personnes présentes à l'action. Très vite, les membres du collectif sont mis à contribution pour dresser des listes, faire circuler l'information et aident à organiser les files pour monter dans les bus. Loïc (U56) justifie cette implication par les compétences et les savoir-faire que son organisation et le collectif sont à même de déployer vis-à-vis du public exilé : « je pense qu'on est tous plus compétents que l'UASA et FTDA d'un point de vue opérationnel [...] sur chaque évac' ils mettent 20 000 ans à choper deux infos que t'as en deux minutes ».

Les actions deviennent progressivement moins festives, elles s'orientent vers une organisation pensée sur le modèle de la mise à l'abri, soit l'occupation du lieu dans l'attente du dispositif. En revenant sur la dernière action en date du collecti., Laurent (SMW) observe : « je pense que la dernière opération d'ailleurs, le parc André Citroën, c'est vraiment une opération pour soulager Utopia », faisant écho au constat de Loïc (U56) :

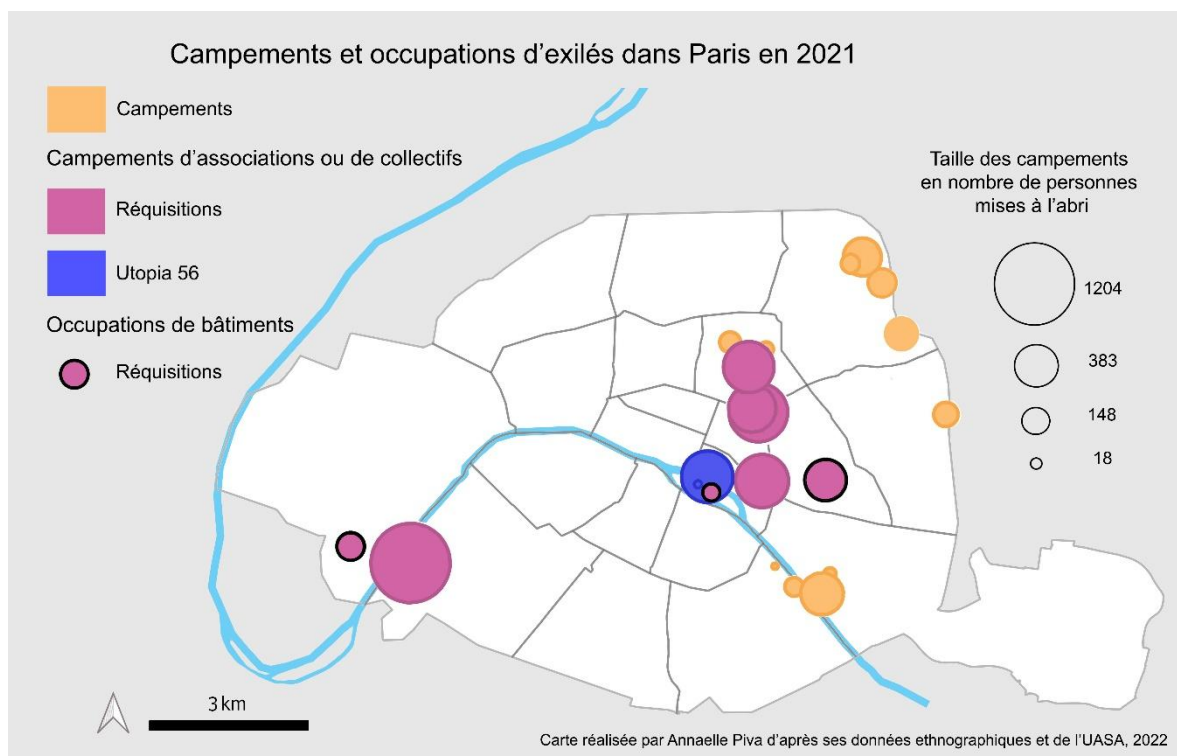
Enfin la plupart de nos actions, même si elles étaient décidées en réu', globalement, ça venait quand même d'une demande des personnes à la rue [...] [elles comprennent que :] « c'est eux qui organisent l'action à Paris et c'est ces actions-là qui sont actuellement le seul moyen d'avoir un hébergement, donc on veut y participer ». Et donc, si on avait proposé d'autres choses, y aurait eu des

problèmes de compréhension. On aurait organisé autre chose, les gens seraient venus en pensant : « on vient pour une action pour mise à l'abri », et là y aurait eu un risque d'instrumentalisation assez fort je trouve.

Par conséquent, les personnes mobilisées par Utopia viennent dans la perspective d'une mise à l'abri plutôt que d'une lutte pour l'accès au logement et un glissement vers une logique d'assistance et d'aide humanitaire s'impose peu à peu, transformant les militants en opérateurs et : « tout a été résumé à la mise à l'abri... des exilés » Cyprien (U56). Mais ce registre humanitaire est imposé aussi par les exilés participants qui sont de plus en plus nombreux (notamment à partir du moment où les actions sont déclarées en préfecture) que les profils plus politisés et militants du début (les adhérents du DAL et de la CSP 75).

Le paysage associatif et institutionnel local venant en aide aux personnes à la rue – particulièrement aux exilés – participe à cette dynamique de démobilisation. Il perçoit dans les actions du collectif Réquisitions une porte vers des solutions d'hébergement pour les publics qu'ils accompagnent. Des ONG comme Médecins Sans Frontières, ou Médecins du Monde de même que des associations (Les Midis du MIE, la Gamelle de Jaurès) vont orienter des personnes aux actions du collectif afin qu'elles accèdent à la mise à l'abri tandis que les accueils de jour parisiens relatent un tarissement des transferts vers des places d'hébergements conservées vacantes par la PRIF dans l'anticipation d'une action du collectif ou d'Utopia 56. Le rythme soutenu des mobilisations (une par mois) dans un contexte de pandémie a pour corollaire une diminution de la taille des campements auto-établis à cette période (carte 24).

Carte 24 : Campements et occupations d'exilés dans Paris en 2021



Laure (PE) résume ainsi : « en fait on remplace les transferts de l'accueil de jour, on devient l'interface par lesquels les gens transitent, du coup ça sous-entend aussi qu'on va devoir gérer plus de gens, parce que, ben, ils se réfèrent à nous pour obtenir un hébergement. On devient à la fois l'évacuation, le transfert, on remplace des dispositifs. »

Les membres du collectif pointent du doigt la limite posée par la mise à l'abri à la dimension revendicative des actions : « t'es toujours sur la bascule entre le moment où tu es un acteur revendicatif, et tu vas te poser dans un endroit, et le moment où tu es un suppléant des pouvoirs publics, pour les aider à rassembler des gens et finalement, à faire la mise à l'abri que de toute façon ils sont obligés de faire » (Laurent, SMW). La mise à l'abri a pour autre effet d'invisibiliser la revendication d'accès au logement qui est au cœur de la démarche de réquisition et qui se distingue des logiques d'hébergement d'urgence.

Pour eux [les pouvoirs publics] c'est plus collectif « Réquisitions ». C'est rien ! C'est plus que... « collectif camping » (...) c'est quelque chose d'absurde (...) on parle pas de ça nous ! Nous tout ce qu'on a fait c'est pas ça du tout ça. (...) à mon avis c'est de l'intelligence, comment ne pas donner de l'importance au mot « Réquisition ». Parce que hébergement, mise à l'abri, ça n'a aucun rapport avec Réquisitions. Et là, là, dans la réunion [avec la mairie], quand ils ont essayé de négocier par : « voilà chaque fois y aura un nombre [de personnes participantes à annoncer], on veut pas être surpris ». (Aïcha CSP75).

Elle interprète les solutions d'hébergement comme une réponse permettant de faire taire la revendication de la réquisition « on héberge, on met à l'abri 300, 400, 500 personnes, c'est mieux que parler du collectif de Réquisitions dans les infos et partout, et dans les médias », or le logement n'est pas l'hébergement :

Il y a des camarades, par exemple Juliette qui est transférée d'un endroit à un endroit, Bon, grâce au collectif [Réquisitions], elle a jamais été à la rue. Mais si c'était son logement, on la change plus. Ce changement veut dire qu'elle est hébergée. Qu'elle n'est pas logée. [...] Voilà, on vous met à l'abri. Mais, après, la suite, ça sera quoi ? Et surtout pour les sans-papiers, et cette fragilité du point de vue administratif, ça fragilise les cas, chaque cas à part. Parce que quand on dit logement, on dit stabilité. On dit, psychologiquement, la personne elle sait, c'est un repère pour elle (Aïcha CSP75).

Tandis que Loïc (U56) considère avec le recul que « faire les actions de mise à l'abri, c'était pas une mauvaise chose parce que ça répondait à une demande, à un besoin, et que les gens ils allaient solliciter les assos pour ça » tout en reconnaissant que la lutte pour la réquisition des logements vides n'a pas abouti. Cet aboutissement passerait par la continuité de la mobilisation des hébergés pour le droit au logement lorsque ceux-ci sont « moins dans un truc de survie » (Loïc, U56).

Si les premières actions du collectif ne connaissent pas de violences policières, Laurent (SMW) observe que les pouvoirs publics sont prompts à se réadapter : « entre la première opération du collectif Réquisitions et la dixième, la réaction n'est pas la même quoi, et la dixième (...). C'est une stratégie de force, de violence ! Enfin envoyer 600 personnes en province, c'est un message qu'ils nous adressent ». Laure (PE) constate une progression dans la répression, tout d'abord dirigée contre les militants qui sont convoqués au commissariat à la suite de l'action d'Hôtel Dieu. Cela ne ralentit pas la mobilisation et les autorités s'attaquent ensuite aux participants aux actions directement : « ils se sont dit on va attaquer les gens déjà en ne prenant pas tout le monde et pour signifier aussi que « vous n'êtes pas les chefs, c'est nous qui choisissons les places qu'on vous donne », [...] et en plus tu rapetisses la lutte ... Et derrière ils ont continué quand même, ils se sont dit : « ben maintenant ça va être CRA et OQTF ». C'est aussi le constat d'Aïcha :

Voilà l'État, il utilise cette situation administrative fragile pour, voilà que, qu'on [les sans-papiers] existe plus dans ce collectif. » (...) Le problème c'est sur le plan administratif avec l'État. (...) Par rapport à la dernière action du Parc Citroën, les camarades qui étaient partis sur Dijon, ils ont eu des convocations pour aller au commissariat à Paris. (...) C'est sûr, s'ils vont à la préfecture, au commissariat, ils auront des OQTF (...). Du coup, au début, on avait pas de problèmes, mais dans le cadre de la dernière action, on a été envoyé ailleurs (...) et les camarades n'avaient pas l'argent pour retourner (...) c'était compliqué.

Le collectif est fragmenté par les différences de statuts administratifs entre les participants qui souhaitent en bénéficier directement. Les demandeurs d'asile sollicitent une entrée dans le DNA

là où les autres profils souhaitent accéder à l'hébergement d'urgence ou au logement social, mais aussi et surtout à des régularisations. Une fracture apparaît entre les profils plus expérimentés et plus politisés des militants du DAL ou de la CSP75 et des « bénéficiaires » des maraudes de distributions alimentaires ou de matériels dans les campements ou les rues parisiennes, qui souhaitent accéder à l'hébergement par une mise à l'abri et perçoivent les membres du collectif avant tout comme des prestataires. Cette division, déjà observée dans les campements en 2015-2016 (Jaoul, 2021) est en partie implémentée par les organisations qui coordonnent la lutte au sein du collectif. Malgré des constats communs, les cultures politiques, manière de faire et objectifs divergents et génèrent des divisions entre les organisateurs. Cette division est accentuée par la réponse des pouvoirs publics et procède d'une démobilisation progressive et d'une dépolitisation de l'enjeu de la réquisition. La mise à l'abri achève de diviser la lutte, notamment lorsque les membres du CSP 75 lors de l'évacuation du parc André Citroën, se voient orientés en région alors qu'ils travaillent en Ile-de-France et délivrés des OQTF pour plusieurs d'entre eux. Le collectif Réquisitions se divise lors de cette dernière action.

Enfin, le collectif Réquisitions devient à son tour le théâtre d'un *game* pour les exilés. Les membres de l'UASA mais aussi de la PRIF font remonter au collectif Réquisitions leur mécontentement : de nombreux exilés participent plusieurs fois aux actions du collectif afin d'obtenir une solution d'hébergement plus satisfaisante, ce qui ne sert à rien puisqu'ils sont tous envoyé aux CAES ou dans les lieux d'hébergement *ad hoc* comme le parc des expositions de la porte de la Villette où ont été montés des lits picots depuis le début de la pandémie. Pourtant les personnes essayent plusieurs fois de rentrer dans le système, tentent leur chance, en espérant être orientés dans un lieu d'hébergement plus satisfaisant, montrant la portée de leur autonomie. À cette remarque, Adeline rétorque : « si les solutions d'hébergement proposées par la PRIF étaient satisfaisantes, personne ne tenterait sa chance plusieurs fois en espérant mieux » (notes de terrain, mars 2020).

Conclusion

Les campements sont une pratique politique de résistance spatiale *en soi* (Pinet, 2016) face aux tentatives de dispersion et d'invisibilisation de la présence des exilés en errance dans les espaces publics. Les tentatives de contrôler la présence des exilés et d'empêcher la formation de campements entraînent leur périphérisation entre 2015 et 2020, ce qui accentue leur marginalisation sociale, et aboutit à leur morcellement en 2021 (et à leur discret retour à hauteur du périphérique est-parisien). À Rome, après sa périphérisation, c'est une lente disparition de la matérialité du Baobab qui se confirme d'année en année. Mais, du fait de l'infrastructure relationnelle qui le supporte, il continue d'exister dans le temps long. Les campements sont soumis aux politiques d'aménagement et de (re)mise en ordre spatiale dans les deux capitales. Ils

bénéficient de zones et de temps de tolérance en fonction des temporalités des différents projets urbains et de leur degré de visibilité. À travers les campements, il est possible de saisir un *continuum* de la résistance spatiale collective menée conjointement par les exilés et des acteurs de l'aide partant de la dimension auto-organisée des campements qui vise à obtenir une évacuation, vers des campements de visibilisation et l'occupation de bâtiment dans les centralités parisiennes, créant des « scènes polémiques » qui visent à provoquer une évacuation.

La réponse des pouvoirs publics à l'ensemble de ce *continuum* est la mise à l'abri et la dispersion. Pour la majorité des habitants des campements, la résistance spatiale a porté ses fruits dans la mesure où elle aboutit à la prise en charge de certains exilés par les pouvoirs publics. Elle répond au besoin urgent d'accéder à un hébergement, mais elle normalise le campement et en affaiblit la dimension polémique en routinisant le cycle des évacuations. En installant les campements dans Paris, les exilés et les acteurs de l'aide les repolitisent et, en fonction des lieux choisis, parviennent à recréer des scènes plus ou moins polémiques jusqu'à ce que la répression à l'encontre des participants aux actions devienne trop importante (envoi en région de personnes travaillant en Île-de-France, OQTF). Cette répression s'appuie notamment sur les différentes catégories administratives qui divisent les personnes à la rue et restreignent l'émergence d'une cause collective qui permettrait de passer d'une résistance spatiale *en soi* à une résistance spatiale *pour soi* dans le cas des campements. Cette division est autant externe qu'interne à la mobilisation. C'est ce que Martin Deleixhe et Youri-Lou Vertongen qualifient d'« effet de frontière » (2016), notamment lorsque les catégories administratives jouent un rôle actif dans la formation des revendications, des positionnements et attentes des groupes mobilisés et participent à diviser leur contestation.

En effet, l'usage des campements, pour la majorité des exilés souhaitant accéder au DNA, constitue un *game*, où ils vont tenter leur chance, parfois à plusieurs reprises pour obtenir l'accès à un hébergement, voire à un meilleur hébergement si le premier ne répondait pas à leurs besoins. Pour les personnes sans-papiers, il s'agit d'obtenir une place dans un hébergement d'urgence et à travers elle, d'accéder à un travailleur social qui pourra aussi leur prêter main forte dans le cadre d'une procédure de régularisation qui est le réel objectif de leur lutte. Le pari est risqué, car ils peuvent faire l'objet d'un contrôle de police, y compris dans un centre d'hébergement d'urgence depuis la circulaire « Collomb¹⁶⁴ », et de se voir administrer une OQTF. De plus, ces prises en charge sont de courtes durées et éloignées de leurs lieux de travail. Pour les personnes régularisées ou ayant la nationalité française, il s'agit d'accéder à un logement social en se réinsérant dans le système d'hébergement d'urgence. Or, pour les militants les plus formés, notamment ceux faisant

¹⁶⁴ Circulaire du 12 décembre 2017 relative à l'examen administratif de la situation des personnes étrangères dans l'hébergement d'urgence

partie du DAL ou de la CSP 75, l'hébergement qu'on leur propose détourne la mobilisation du véritable objectif : obtenir des logements et que la politique du « logement d'abord » soit réellement appliquée. Cet objectif implique des changements structurels et sociétaux d'ampleur auxquels les pouvoirs publics n'ont pas la volonté politique de répondre, ou seulement sur le registre de l'urgence.

Malgré ces difficultés, la chronotopie des campements parisiens et du Baobab romain, et l'étude des actions permettant le « retour des campements » dans Paris en 2021 montrent que l'espace compte. Ces deux éléments mettent au jour une des dimensions politiques des campements d'exilés comme résistance spatiale à la mise en errance. Ces derniers ne peuvent pas être exclusivement compris comme des espaces de mise à l'écart et de relégation socio-spatiale, mais aussi comme des espaces relationnels éminemment politiques qui permettent de rendre visible la tension entre l'autonomie – collective cette fois – et le contrôle des mobilités et des présences.

Conclusion générale

La thèse a pour objet de recherche « l'errance des exilés ». Je l'aborde par le prisme des espaces urbains de Paris et de Rome. Initialement, le terme d'errance est mobilisé par les acteurs présents dans les campements d'exilés parisiens. Il leur permet de qualifier les situations de sans-abrisme de leurs habitants et leurs trajectoires fragmentées qui articulent des expériences d'installation plus ou moins longues dans différents pays européens.

Pour aborder cette question, la thèse croise deux corpus de travaux peu mis en dialogue jusqu'ici (Eloy & Lièvre, 2023) : les travaux sur le sans-abrisme et la production de l'errance à l'échelle urbaine et ceux sur les trajectoires migratoires et les politiques de mise en œuvre des frontières. La présente thèse innove donc en proposant un décentrement du stato-centrisme inhérent aux études sur le sans-abrisme en priorisant une entrée dans la question de l'errance des exilés à l'échelle urbaine par les trajectoires migratoires et leur contrôle.

Dans les travaux portant sur le sans-abrisme, la notion d'errance a plusieurs facettes. Elle permet tout d'abord de qualifier les mobilités quotidiennes et résidentielles des personnes contraintes de vivre à la rue ou d'alterner entre différents lieux de vie précaires et temporaires. Elle permet ensuite de qualifier un glissement à la marge produit par l'inscription des personnes dans des carrières de survie. Celles-ci résultent des pratiques spatiales précédemment évoquées ainsi que de l'inscription des individus dans des groupes de sociabilité de personnes vivant à la rue. Ces carrières ne sont jamais linéaires ou inexorables et sont produites et structurées par les dispositifs de prise en charge. En effet, de nombreux travaux montrent comment ces dispositifs de contrôle et d'assistance produisent l'errance par des mises à l'abri temporaires et des mises en mobilité

forcées (Froment-Meurice, 2016 ; Gardella, 2014). En conséquence, le terme d'errance dans les discours institutionnels est avant tout un moyen de circonscrire une population pour en faire une catégorie d'action publique (Rothé, 2013). En dernier lieu, la notion d'errance permet aussi de saisir les résistances spatiales, individuelles ou collectives des personnes à la rue, notamment à travers le maintien des habitats face à des politiques de dispersion et d'invisibilisation.

De la perspective des études migratoires, la notion d'errance renvoie à une mobilité produite par les politiques de contrôle des migrations indésirables qui évoquent fortement la gestion policière du vagabondage en Occident par le passé. La sécuritisation des politiques migratoires européennes depuis les années 1980 a incité les chercheurs à étudier les recompositions des frontières et leurs effets sur les personnes migrantes. Ces frontières sont des processus sociaux qui englobent les personnes dans les différents espaces qu'elles côtoient et qui produisent différents régimes d'(im)mobilités (Bélanger & Silvey, 2019). En effet, pour certaines d'entre-elles, le franchissement des frontières nationales et l'installation ou le voyage vers un nouveau lieu sont relativement rapides, sûrs et fluides tandis que pour d'autres, les déplacements transfrontaliers sont considérés comme indésirables et deviennent difficiles, dangereux, voire mortels. Ils font l'objet de ce que Martina Tazzioli définit comme « un contrôle à travers la mobilité » (*containment through mobility*) (2018). Cependant, même au sein des situations d'(im)mobilités les plus contraignantes, on trouve différents degrés d'autonomie (Bélanger & Silvey, 2019).

Rarement mentionnés sous le vocable d'errance, les trajectoires erratiques des exilés qui se heurtent aux politiques de contrôle de leurs mobilités et de leurs présences englobent de nombreuses situations migratoires. L'errance peut comprendre les mobilités secondaires d'un premier pays d'installation vers un second ou un troisième lié à un refus de la protection internationale ou à l'absence d'opportunités économiques satisfaisantes. Elle comprend la circulation entre différents dispositifs d'hébergement institutionnels qui peut être transnationale. Souvent elles sont rythmées par des phases de sans-abrisme créant des situations de sans-abrisme accumulées (Belloni & Massa, 2022) dans différentes villes et différents pays qui sont aussi provoquées par la fermeture d'un squat, la fin d'une prise en charge institutionnelle, la fin d'une solution prodiguée par un tiers. L'errance comprend aussi les transferts liés à l'application du Règlement Dublin ou consécutif à une expulsion qui sont potentiellement suivis d'un retour ou d'une bifurcation de la trajectoire, etc. L'errance n'est donc pas une mobilité émancipatrice, mais elle n'est pas non plus réductible à un enfermement dans la mobilité, elle est à l'articulation des deux et permet de penser cette articulation. J'inscris ce travail dans le paradigme de l'autonomie des migrations (Ma Mung, 2009) pour penser l'errance des exilés depuis leur perspective et non pas de celle des Etats-nations ou des dispositifs d'assistance aux sans-abris. À la fois outil

conceptuel et objet de recherche, la notion d'errance est mobilisée pour saisir la tension entre l'autonomie des personnes exilées, leurs marges de manœuvres et les reconfigurations successives de leurs trajectoires face aux dispositifs de contrôle à différentes échelles et à différents moments de leurs trajectoires.

La thèse s'est ouverte sur un objectif de recherche principal et trois objectifs secondaires pour tenter de répondre aux questions : « Comment la ville conditionne l'errance des exilés ? Comment l'errance des exilés transforme la ville ? ». L'objectif principal de la thèse était donc d'étudier comment les politiques locales, municipales, contribuent à générer l'errance mais aussi comment l'inscription des exilés dans l'espace urbain traduit différentes formes d'ancrages ou d'appropriation. Cet objectif principal s'est subdivisé en quatre objectifs secondaires. Le premier était de documenter les lieux côtoyés quotidiennement par les exilés en situation d'errance pour comprendre leurs pratiques spatiales. Le second était de déterminer les différentes formes de co-présences créées par l'errance, et notamment comment les interactions entre les exilés et les autres utilisateurs de l'espace urbain - exilés ou non - déterminent leurs trajectoires urbaines, résidentielles ou migratoires. Le troisième était d'éclairer et de documenter la production de l'errance à l'échelle urbaine par les politiques de contrôle des présences indésirables en ville, mais également par les politiques d'assistance et de prise en charge des personnes migrantes à la rue. Le quatrième et dernier objectif était de comprendre comment l'expérience de l'errance s'inscrit dans le prolongement des trajectoires migratoires.

Pour répondre à ces objectifs, je réalise une ethnographie de quatre ans entre 2018 et 2021 dans les campements mais également dans divers lieux ressources et de sociabilité des personnes exilées, en participation observante au sein de différents collectifs et associations d'acteurs de l'aide, dans des cours de langue, ou dans des mobilisations politiques. À partir des rencontres réalisées dans les campements, je suis en mesure d'accéder à d'autres lieux côtoyés par les exilés. Le croisement de deux villes me permet de comprendre la continuité de ces expériences spatiales malgré des contextes nationaux différents, m'indiquant que l'errance est donc transnationale et multi-située. Trois accompagnements longitudinaux de personnes exilées, sur des périodes de plusieurs mois à plusieurs années et de nombreuses rencontres plus ponctuelles, m'ont permis de construire cette réflexion. Celle-ci a été renforcée par des entretiens, avec des exilés et des acteurs mobilisés dans l'aide et ce travail s'est également nourri de nombreux travaux collectifs qui lui ont permis d'aboutir dans sa forme actuelle.

Si les campements sont un point d'entrée essentiel de ce travail, en ce qu'ils constituent une traduction géographique de l'errance particulièrement visible, cette dernière met en lien des lieux hétérogènes dans des circulations urbaines, interurbaines et transnationales. Ainsi, je fais le choix d'un croisement entre une entrée par les lieux et une entrée par les trajectoires (quotidiennes,

résidentielles et migratoires) pour aborder la question de l'errance qui s'avère tant urbaine que transnationale. Cette entrée m'invite à être particulièrement sensible aux réseaux d'acteurs qui participent à orienter les personnes exilées entre différentes ressources, mais aussi aux interactions situées avec des acteurs diversifiés et aux effets de celles-ci sur les trajectoires. La thèse contribue aux réflexions sur les effets des politiques migratoires européennes et de gestion de l'indésirabilité en ville qui se combinent à l'échelle locale dans la production du sans-abrisme des exilés et impactent les trajectoires migratoires. Cette thèse apporte quatre contributions principales.

L'errance dans le prolongement des trajectoires migratoires : connexion des infrastructures migratoires et d'arrivées

La dimension multiscalaire de l'errance est perceptible tout d'abord à travers l'examen des infrastructures migratoires. Celles-ci sont constituées par « les technologies, les institutions et les acteurs systématiquement liés entre eux qui facilitent et conditionnent la mobilité » (Xiang & Lindquist, 2014, 122) ainsi que par les processus sociaux qui facilitent l'installation à plus long terme des personnes en migration (Hall et al., 2017). Elles sont étroitement liées aux « pratiques d'infrastructure » d'arrivée, continues et multiples, réalisées par une série d'acteurs en milieu urbain, qui créent une multitude de « plateformes d'arrivée et de décollage » au sein, contre et au-delà des infrastructures de l'État (Meuss et al., 2019, 2).

La première contribution de la thèse relative aux infrastructures migratoires et d'arrivée se compose de quatre résultats : 1) l'imbrication des deux types d'infrastructures ; 2) la réactualisation constantes de savoirs géographiques au sein de ces infrastructures qui participe à déterminer les trajectoires ; 3) la différenciation de ces infrastructures en fonction des politiques d'accueil, mais aussi du genre, des nationalités, des langues, des ressources économiques et relationnelles ; 4) le fait que les infrastructures migratoires et d'arrivées étudiées ici construisent un accueil des personnes exilées par le bas qui est caractérisé par une circulation au sein d'un système de lieux d'accueil en marge des dispositifs institutionnels.

Sur le premier point, la thèse montre l'imbrication des infrastructures migratoires aux infrastructures d'arrivée, deux concepts séparés par leurs champs respectifs, les études migratoires d'une part et les études urbaines de l'autre en analysant leur organisation spatiale et relationnelle. Dans les cas parisiens et romains, elles articulent des réseaux composés par des acteurs similaires – parfois par les mêmes individus – et de lieux similaires – campement, squats, centralités migrantes, lieux associatifs. Dans un cas, il s'agit de permettre une prochaine mobilité, dans l'autre, ces infrastructures sont utilisées à des fins d'installation. Dans les deux cas, ces infrastructures permettent de prendre place temporairement. La thèse montre qu'à partir de ces lieux, le projet migratoire est versatile et qu'il est susceptible de se reformuler en fonction des

relations nouées ou rompues, des blocages rencontrés, des conditions de vie, des ressources à disposition et relativement aux savoirs géographiques constitués jusqu'à ce point de la trajectoire.

Pour explorer ces points d'articulation des trajectoires, la thèse mobilise la notion de savoirs géographiques (Staszak, 1996). Ceux-ci sont constitués par l'expérience de la mobilité, les représentations et imaginaires géographiques et les informations obtenues par les exilés à travers les communs de la mobilité. Ces éléments, une fois intégrés par divers processus cognitifs, deviennent des savoirs qui participent de la prise de décision de partir ou rester. Ils sont en constante réactualisation, mais ne suffisent pas à eux seuls à déterminer le prochain mouvement. En effet, certains lieux doivent être tolérés ou subis malgré le fait qu'ils ne soient pas appréciés, créant des situations d'immobilité. Par ailleurs, les savoirs géographiques participent à orienter les exilés dans différentes procédures de régularisation. Les personnes exilées ne partent pas demandeuses d'asile, mais le deviennent en arrivant ou chemin faisant, et cela indépendamment des critères de la Convention de Genève. Elles s'inscrivent dans différents parcours de régularisation à partir des informations qu'elles sont en mesure d'obtenir au sein des infrastructures migratoires et d'arrivées. Réciproquement les acteurs de ces infrastructures, en orientant les personnes vers différentes procédures ou vers différents pays, participent à mettre en œuvre les politiques migratoires autant qu'à les négocier pour chacun.

Le troisième élément de cette première contribution est la différenciation des infrastructures d'arrivées en fonction de la nationalité, des langues maîtrisées, du genre, de l'âge, des ressources économiques et du réseau à disposition dans le pays et la ville. Certains disposent d'un réseau pouvant leur éviter la rue tout le long de leur procédure de régularisation et jusqu'à ce qu'ils s'autonomisent, cela n'est pas le cas des personnes rencontrées en campement ou à la rue. Celles-ci se présentent avec moins de ressources et sont, d'emblée à la rue et souvent désorientées. Elles sont accueillies plus ou moins rapidement, dans des lieux d'accueil en marge des dispositifs institutionnels. Dans ces situations, les infrastructures d'arrivées se confondent avec celles de l'assistance aux sans-abris. Les prises en charge institutionnelles, et donc la volonté politique d'accueillir ou non est centrale dans la production des infrastructures d'arrivée, ainsi que l'ont montré les prises en charge des Ukrainiens en 2022, ou avant eux, les Afghans exfiltrés via le programme Apagan en 2021. Les personnes en bénéficiant connaissent des trajectoires d'arrivée très différentes de celles de ressortissants d'autres nationalités – ou des Afghans arrivés par la route – qui sont contraints de passer par des phases de sans-abrisme et de dépendre de lieux d'accueil en marge des institutions.

Enfin, en examinant les infrastructures migratoires et d'arrivée, la thèse montre comment l'accueil de certaines catégories d'exilés se construit par le bas. Cet accueil est étroitement lié aux dispositifs d'hébergement institutionnels. Les circulations résidentielles des personnes exilées

passent d'un lieu à l'autre et ce dans différents contextes nationaux. Cette circulation, en marge de la stabilité permise par un logement, est une des caractéristiques socio-spatiale de l'errance qui relie des lieux d'hébergement précaires, temporaires, et plus ou moins visibles, plus ou moins collectifs, institutionnels ou non, et qui est marquée par des phases de vie à la rue. Cette instabilité au sein du système de lieux d'accueil en marge des dispositifs institutionnels s'articule donc à une instabilité spatiale produite par les différents circuits de prise en charge, souvent fait de mobilités en étapes successives d'un dispositif à l'autre, pouvant provoquer des retours à la rue. C'est une des principales contributions de cette thèse.

L'errance et la fabrique des espaces urbains

La thèse contribue à l'étude de la production sociale des espaces urbains en y analysant la vie des exilés en errance. Mon entrée par les lieux de vie, de l'assistance et de sociabilités des exilés révèle plusieurs éléments qui participent à mettre au jour la dimension multiscalaire de l'errance et la transformation des espaces urbains engendrée par celle-ci : 1) La politique d'invisibilisation des personnes exilées à la rue engendre un cycle du campement qui met en circulation les personnes, à la fois dans l'espace urbain et dans un système de prise en charge institutionnel pour certains d'entre eux ; 2) Les mobilités quotidiennes des personnes exilées vivant en campement ou côtoyant des accueils de jour montrent une circulation entre différents lieux de l'assistance. Ces mobilités dépendent de leurs situations administratives et de leur capital mobilitaire ; 3) La présence des exilés dans l'espace urbain ne peut être réduite à une géographie de l'assistance, elle articule aussi des centralités migrantes et détourne les usages de certains lieux publics pour répondre à des besoins, détournements qui font l'objet de négociations et de régulations par les forces de l'ordre ; 4) enfin, les exilés peuvent aussi prendre place dans des centralités touristiques et leurs réseaux relationnels participent à diversifier les différents lieux qu'ils côtoient, procédant à une intégration mineure et au développement d'un capital d'autochtonie.

Concernant le premier résultat de cette seconde contribution, les situations de sans-abrisme massives et visibles entre 2015 et 2020 à Paris notamment débouchent sur la production d'un cycle du campement composé de trois phases : le rejet des campements, la masse critique et l'évacuation. Le premier temps est constitué de pratiques de gardiennage des espaces publics, de harcèlement policier qui produisent une mise en mouvement visant prioritairement à invisibiliser la présence des exilés à la rue. Le second temps est marqué par la fixation d'un campement dans l'espace qui va augmenter en nombre d'habitants et permettre aux acteurs de l'aide d'y structurer leurs actions. Le dernier temps est articulé à des opérations de mise à l'abri partielle dans le cas parisien, associées à des déguerpissements qui ouvrent sur une nouvelle phase de rejet. La mise au jour de ce cycle permet de saisir, en creux, la production de l'errance à l'échelle urbaine. Il s'agit d'une mobilité quotidienne rendue particulièrement intense durant la période de rejet des

campements qui nécessite de faire disparaître les habitats en tente durant la journée et de changer d'emplacement la nuit. En plus du contrôle auquel la présence des habitats en tente est soumise et qui provoque une insécurisation constante des exilés à la rue (Guenebeaud, 2017), ces derniers, qu'ils soient en campement ou non, sont contraints de circuler au sein d'un territoire de lieux ressources associatifs et institutionnels qui « use les pieds » et les intègre dans des carrières de survie.

Le second résultat est la mise au jour de la géographie fragmentée des lieux ressources à Paris et à Rome qui est aussi caractérisée par des temps d'attente rythmant le quotidien des exilés à la rue et nécessitant des arbitrages permanents afin d'accéder aux différentes ressources. Le cumul des expériences de rejets à la rue ou sur la route est susceptible de couper les personnes exilées de leurs cercles de sociabilité et de les intégrer à des groupes d'exilés vivant prioritairement à la rue. Cette socialisation peut les conduire à renoncer, sur des périodes plus ou moins longues, à quitter la rue et les campements. Il s'agit de ceux que les autres exilés qualifient de « perdus en route ».

Le troisième résultat est lié au fait que les spatialités de l'errance ne sont pas réductibles aux lieux de l'assistance. La thèse montre que pour échapper à ces difficultés, au sein du territoire dessiné par les différentes ressources associatives et institutionnelles émergent des micro-territoires individuels et collectifs qui articulent lieux ressources communautaires et lieux de l'assistance spécifiques qui s'appuient sur des relations nouées avec différents acteurs. Si une partie de l'infrastructure d'arrivée se confond avec les ressources mises à la disposition des personnes sans-abris du fait de la condition de rue de nombreux exilés, leurs mobilités quotidiennes articulent également des lieux ressources communautaires au sein des centralités migrantes que les personnes plus récemment arrivées participent à construire et à réactualiser. Les personnes exilées à la rue produisent d'autres espaces de vie, s'approprient d'autres lieux en détournant leurs usages et produisent d'autres relations et registres de significations qui débordent ceux de l'assistance institutionnelle ou associative.

Enfin, c'est dans les interactions et les relations nouées avec des intermédiaires diversifiés que les pratiques spatiales des espaces urbains parisiens se diversifient. Cela participe à plus long terme à modifier les usages de la ville. La thèse met au jour les pratiques spatiales des exilés au sein des centralités touristiques parisiennes. Le cosmopolitisme dans le cas parisien est une forme de refuge et montre l'hybridité des pratiques spatiales dans les situations d'errance ainsi que la mobilité des marges (Bouloc et al., 2019). Ce résultat contribue aux travaux sur le sans-abrisme contemporain en mettant au jour les mécanismes sociaux et spatiaux de la production de l'errance des exilés à Paris et à Rome à travers les dispositifs d'accueil temporaires et de contrôle. Elle montre notamment comment ces dispositifs génèrent de la dispersion et de la mobilité, mais

également des formes de co-présences qui ont un impact significatif en termes d'intégration urbaine.

L'errance et l'autonomie relationnelle

La troisième contribution de cette thèse est la mobilisation de l'autonomie relationnelle pour étudier les reconfigurations des réseaux constitutifs des trajectoires d'errance. L'autonomie relationnelle est définie comme : « rendue possible par les diverses relations qu'un sujet entretient avec son environnement, sa culture, ses institutions, sa nation ou son intimité. Cette vision de l'autonomie (...) refuse d'opposer autonomie et dépendance (...) [et considère] en effet que le soi ne peut être isolé de son contexte social et des relations de pouvoir qui le façonnent » (Lépinard, 2011, 26-27). L'autonomie relationnelle permet de quitter une lecture de l'autonomie prioritairement basée sur les capacités individuelles pour poser le regard sur la capacité des structures collectives et relationnelles à permettre aux individus d'être autonomes. Cela ne signifie pas que les individus n'ont aucune agentivité personnelle pour s'orienter dans ces structures, mais que sans elles, ils ne seraient pas en mesure de mettre en œuvre leur agentivité. Conséquemment, celle-ci est dépendante de leur autonomie relationnelle.

La thèse propose d'examiner plus précisément comment l'autonomie relationnelle se renouvelle et se développe au sein des infrastructures d'arrivée et à travers elles en prenant le cas de trois exilés, dans trois campements différents. J'ai montré les enjeux structuraux qui président à ce développement de l'autonomie relationnelle et comment la mise en errance l'affecte par la mise en mouvement. L'errance est donc aussi une question de degré : plus l'autonomie relationnelle de la personne est diminuée, plus elle est poussée dans une forme d'anomie qui entraîne une acculturation au monde de la rue. Ce processus est toujours réversible, mais montre bien divers degrés dans l'expérience de l'errance articulée notamment au cumul des expériences de remise à la rue et à leurs impacts sur la santé physique et mentale des exilés.

Ensuite, la thèse montre l'importance structurelle de la dimension du genre et le rôle du *care* dans l'autonomie relationnelle. Dans un cas d'études plus spécifique et circonscrites autour de l'idée de « misère sexuelle », la thèse montre comment, au-delà et à travers les entraves administratives, économique, physique et politique à la présence des exilés, ceux-ci sont privés de leurs corps. Le registre de l'aide humanitaire et du *care*, lorsqu'il est questionné et négocié par les hommes exilés, interpelle les femmes qui leurs portent et met au jour des imaginaires et des représentations racistes et coloniales.

La résistance spatiale et le « game » comme une forme d'autonomie collective non formalisée

La dernière contribution de la thèse concerne la constitution d'une autonomie collective à partir des campements contre les politiques de contrôle des migrations et des présences. La chronotopie des campements parisiens et romains, menée à l'échelle méso-géographique, permet de saisir la périphérisations des campements et leur morcellement qui accentuent leur marginalisation tant sociale que spatiale. Pourtant, le campement peut être interprété, de la perspective de l'autonomie des migrations, comme une forme de « *game* ». Le *game* qualifie une géographie de la résistance en route, et évoquent à la fois la fierté d'avoir franchi une étape de sa trajectoire mais aussi le fait d'avoir survécu à un refoulement. Le *game* renvoie aussi à l'idée de tentative, d'essai, de pari. Les tentatives multiples qui caractérisent le *game* sont des actes de résistance qui s'opposent à l'appareil de contrôle des migrations et participent à une appropriation du territoire qui s'oppose à une conception de celui-ci monopolisé par l'État souverain (Minca & Collins, 2021). Ce cadre d'analyse est applicable aux campements parisiens. Les personnes exilées mobilisent les campements pour tenter d'entrer dans le système d'hébergement. En se constituant collectivement et en devenant un problème public, ils forcent la prise en charge. La thèse montre l'interdépendance des exilés et des acteurs de l'aide dans le « *game* des campements ». Les campements ont une dimension politique intrinsèque en tant que résistance spatiale « en soi », c'est-à-dire implicite et qui n'est pas collectivement conscientisées (Pinet, 2016). Face à la périphérisation et encore plus fortement face au morcellement et l'invisibilisation des campements qui en découle, cette résistance spatiale est formalisée en lutte par les associations. Celles-ci, par le biais de campements de visibilisations tentent de créer une lutte spatiale « pour soi », c'est-à-dire de faire émerger une conscience collective plus formalisées, avec des registres de mobilisation plus institutionnalisés. Or, ces seconds points se heurtent aux effets de frontières dans les mobilisations (Deleixhe & Vertongen, 2016), mais aussi à la dispersion du collectif qui émerge par les logiques de prises en charge. Dans l'étude de cas du collectif Réquisitions, la question du logement, c'est-à-dire la problématique structurelle à la base du sans-abrisme, est évacuée par les pouvoirs publics qui répondent par le biais de mises à l'abri, et donc par l'hébergement. Si l'accès à un logement est un élément fondamental – avec l'accès à un statut et à un revenu lié au travail – de la sortie de l'errance, cette perspective n'est pas celle des pouvoirs publics qui continuent d'inscrire les exilés dans des trajectoires d'errance.

Perspectives de recherche

À l'issue de cette réflexion sur l'errance des exilés par le prisme des espaces urbains parisiens et romains entre contrôle et autonomie relationnelle, différentes pistes de travail émergent. Tout d'abord, la thèse donne à voir l'organisation différentielle des infrastructures d'arrivées. Des travaux plus systématiques sur les disparités entre les différentes infrastructures d'arrivées permettrait une meilleure compréhension de l'organisation socio-spatiale de l'errance. Avoir une

approche plus intersectionnelle de l'errance dans les espaces urbains, en croisant les géographies des lieux ressources et des réseaux en fonction des nationalités, des langues, du genre, de l'âge permettrait de montrer les effets de structures, mais aussi tous les écarts à ceux-ci.

La thèse s'est concentrée sur deux capitales européennes. Interroger plus étroitement la production de l'errance dans d'autres villes de taille petite et moyenne permettrait de mieux saisir les enjeux de hiérarchie urbaine autour de cette géographie. Cela pourrait se faire en creusant la mise en lien de différents lieux d'un système d'accueil en marge des hébergements institutionnels à l'échelle nationale, voire européenne afin d'avoir une compréhension encore plus fine de l'expérience de l'errance de ses recompositions spatiales, mais aussi des réseaux d'acteurs qui articulent et participent à déterminer les trajectoires.

La thèse invite également à creuser le rôle des intermédiaires (Alpes, 2013), dans l'organisation socio-spatiale de l'errance et à s'intéresser tout particulièrement aux conditions d'émergence et de production des intermédiaires au sein des infrastructures migratoires et d'arrivées. Qui devient l'intermédiaire de qui et pourquoi ? Il serait pertinent d'interroger la co-construction des intermédiaires afin d'en avoir une approche plus nuancée. Interrogeant toujours les dynamiques relationnelles produites par les situations d'errance, il serait également intéressant et utile d'avoir une approche plus intersectionnelle du rôle de femmes bénévoles dans les trajectoires d'errance des exilés. Pourvoyeuse du *care* là où les structures étatiques et sociales ne vont pas, elles participent à produire les infrastructures et leurs positionnements ont une influence sur les trajectoires migratoires.

Enfin, le dernier axe est la question de l'intégration urbaine. L'errance ouvre sur un champ de questionnement liées aux pratiques urbaines, et à des formes d'intégrations à la marge des acceptions dominantes et stato-centrées de la notion. L'observations pratiques spatiales ouvre sur des réflexions relatives au droit à la ville (Darling, 2017) qui n'est pas pensée par le prisme des institutions ou de notion de citoyenneté locale, mais par celui des pratiques spatiales effectives, révélatrice d'une inclusion différentielle à l'échelle locale reproduisant, négociant, voire contestant, les hiérarchies socio-spatiale.

Annexes

Annexe A : Guide d'entretien 1, Paris, à destination des exilés

Rappel des objectifs de la recherche :

C'est une recherche pour l'université (Paris 1 Panthéon Sorbonne et l'Université Laval de Québec).

C'est une recherche dans le cadre d'un doctorat en géographie qui m'amènera à rédiger une thèse (un livre) dans le but d'obtenir un diplôme qui me permettra d'enseigner à l'université notamment. L'objectif de mon travail est de mieux comprendre la situation des campements et la vie des exilés à partir de ces lieux. De comprendre comment s'organise votre quotidien dans la ville, les lieux où vous allez, les endroits que vous appréciez ou non.

Mes questions portent aussi sur les associations qui vous aident et ce que vous pensez des autres habitants de la ville en général.

Enfin, je m'intéresse aussi à votre parcours, notamment votre arrivée à Paris et votre parcours en Europe. Vous pouvez me parler de ce qui s'est passé avant si vous le souhaitez, cela m'intéresse aussi, mais vous c'est comme vous préférez. De même s'il y a des sujets que vous ne souhaitez pas aborder des questions auxquelles vous ne souhaitez pas répondre : vous êtes libre de refuser.

Rappel éthique : Je ne mentionne votre nom nulle part et je change toutes les informations qui pourraient permettre de vous identifier. La participation est libre, possibilité d'arrêter l'entretien quand vous voulez, de ne pas répondre à des questions, de se retirer à tout moment avant publication en me le signalant par mail (mon mail est donné au participant), possibilité de refuser l'enregistrement. Vous êtes libre de me poser des questions aussi (préciser que j'ai le guide watizet avec moi et que je peux éventuellement orienter la personne vers des lieux / personnes ressources).

Thématique 1 : Trajectoire et arrivée à Paris

- Pouvez-vous me raconter votre trajectoire jusqu'ici : quels sont les pays et les villes que vous avez traversés et en combien de temps ? (**Préciser que si la personne le souhaite, elle peut me donner des détails sur sa trajectoire, mais qu'elle ne doit pas se sentir obligé, moi je suis surtout ici pour parler de Paris**)
- Pouvez-vous me raconter votre arrivée à Paris ?
- Depuis que vous êtes arrivé à Paris quels sont les quartiers que vous avez le plus souvent fréquentés ? // Pouvez-vous me dire quels sont les quartiers que vous connaissez le mieux dans Paris et ses alentours aujourd'hui et pourquoi ?
- Y-a-il d'autres villes que Paris en France où vous êtes déjà allés ? (Être attentive aussi aux mobilités qui ne sont pas résidentielles, liés aux transferts SNADAR / visiter des amis, tester une ville pour des opportunités d'emploi etc.)

- Pouvez-vous me raconter comment se sont succédé vos lieux de vie depuis votre arrivée en France ? (Être attentive notamment au passage par des hébergements institutionnel (quel type, DNA, 115 etc., et les passages dans d'autres formes d'hébergement, qu'est ce qui fait que la personne bouge).)

Thématique 2 : La vie dans Paris

- Pouvez-vous me raconter ce qu'est la vie à Paris ?
- Quels sont les associations que vous connaissez ? Les fréquentez-vous souvent ? Quels types d'activités faites-vous ?
- Avez-vous nouer des liens avec les « Français »/ des bénévoles ?
 - Pouvez-vous m'en dire plus à ce sujet ?

Thématique 3 Pratiques de la ville, ressentis par rapport à l'espace

- Comment vous déplacez-vous dans Paris et aux alentours ? Avez-vous déjà utilisé d'autres modes de transports ?
- Nous avons parlé des lieux que vous fréquentez le plus souvent. Qu'en est-il des lieux que vous préférez ? (Même si vous n'y allez pas souvent) Pouvez-vous me parler de ce qui vous attire dans ces endroits ? (Être attentive aux types de lieux : privé/public, touristique ? etc. et pourquoi ils sont appréciés).
- Y a-t-il des lieux que vous n'appréciez pas du tout ? (Être attentive à pourquoi)
 - Y a-t-il des lieux où vous sentez que les personnes sont hostiles Pouvez-vous m'en parler ? Y a-t-il des lieux que vous trouvez dangereux / que vous évitez ?

Thématique 4 : Vie dans le campement (si pertinent et que cela n'a pas été abordé avant et que la personne est à l'aise)

- Pouvez-vous me raconter comment s'organise la vie dans le campement ?

Profil du répondant :

- Pouvez-vous me donner votre âge ou votre groupe d'âge ?
- Pouvez-vous me donner votre pays d'origine ?
- Depuis combien de temps êtes-vous en France ?

- Quand êtes-vous arrivé à Paris ?
- Dans quelles démarches administratives êtes-vous? (demande d'asile, autre régularisation, aucune régularisation)? et comment cela se passe-t-il?

Annexe B : Guide d'entretien 2, Rome, à destination des exilés

Rappel des objectifs de la recherche :

C'est une recherche pour l'université (Paris 1 Panthéon Sorbonne et l'Université Laval de Québec).

C'est une recherche dans le cadre d'un doctorat en géographie qui m'amènera à rédiger une thèse (un livre) dans le but d'obtenir un diplôme qui me permettra d'enseigner à l'université notamment. L'objectif de mon travail est de mieux comprendre la situation des campements et la vie des exilés à partir de ces lieux. De comprendre comment s'organise votre quotidien dans la ville, les lieux où vous allez, les endroits que vous appréciez ou non.

Mes questions portent aussi sur les associations qui vous aident et ce que vous pensez des autres habitants de la ville en général.

Enfin, je m'intéresse aussi à votre parcours, notamment votre arrivée à Rome et votre parcours en Europe. Vous pouvez me parler de ce qui s'est passé avant si vous le souhaitez, cela m'intéresse aussi, mais vous c'est comme vous préférez. De même s'il y a des sujets que vous ne souhaitez pas aborder des questions auxquelles vous ne souhaitez pas répondre : vous êtes libre de refuser.

Rappel éthique : Je ne mentionne votre nom nulle part et je change toutes les informations qui pourraient permettre de vous identifier. La participation est libre, possibilité d'arrêter l'entretien quand vous voulez, de ne pas répondre à des questions, de se retirer à tout moment avant publication en me le signalant par mail (mon mail est donné au participant), possibilité de refuser l'enregistrement. Vous êtes libre de me poser des questions aussi (préciser que j'ai le guide Jumamap avec moi et que je peux éventuellement orienter la personne vers des lieux / personnes ressources).

Thématique 1 : Trajectoire et arrivée à Rome

- Pouvez-vous me raconter votre trajectoire jusqu'ici : quels sont les pays et les villes que vous avez traversés et en combien de temps ? (**Préciser que si la personne le souhaite, elle peut me donner des détails sur sa trajectoire, mais qu'elle ne doit pas se sentir obligé, moi je suis surtout ici pour parler de Rome (éviter notamment de ramener des souvenirs difficiles de la traversée de la Méditerranée ou du voyage MAIS aussi être prête à accueillir ce récit s'il vient de lui-même = ne pas s'en détourner).**)
 - Si le sujet ne vient pas de lui-même : Dans quelles démarches/situation administratives êtes-vous ? (Demande d'asile, autre régularisation, aucune régularisation) ?
- Pouvez-vous me raconter votre arrivée à Rome ?
- Depuis que vous êtes arrivé à Rome quels sont les quartiers que vous avez le plus souvent fréquentés ? // Pouvez-vous me dire quels sont les quartiers que vous connaissez le mieux dans Rome et ses alentours aujourd'hui et pourquoi ?

- Y-a-il d'autres villes que Rome en Italie où vous êtes déjà allés ? (être attentive aussi aux mobilités liées aux transferts DUBLIN / mais aussi visiter des amis, tester une ville pour des opportunités d'emploi etc.)
- Pouvez-vous me raconter comment se sont succédé vos lieux de vie depuis votre arrivée en Italie ? (Être attentive notamment au passage par des hébergements institutionnel (quel type, etc., et les passages dans d'autres formes d'hébergement, qu'est ce qui fait que la personne bouge).)

Thématique 2 : La vie dans Rome

- Pouvez-vous me raconter ce qu'est la vie à Rome ?
- Quels sont les associations que vous connaissez ? Les fréquentez-vous souvent ? Quels types d'activités faites-vous ?
- Avez-vous nouer des liens avec les « Français »/ des bénévoles ?
 - Pouvez-vous m'en dire plus à ce sujet ?

Thématique 3 Pratiques de la ville, ressentis par rapport à l'espace

- Comment vous déplacez-vous dans Rome et aux alentours ? Avez-vous déjà utilisé d'autres modes de transports ?
- Nous avons parlé des lieux que vous fréquentez le plus souvent. Qu'en est-il des lieux que vous préférez ? (Même si vous n'y allez pas souvent) Pouvez-vous me parler de ce qui vous attire dans ces endroits ? (Être attentive aux types de lieux : privé/public, touristique ? etc. et pourquoi ils sont appréciés).
- Y a-t-il des lieux que vous n'appréciez pas du tout ? (Être attentive à pourquoi)
 - Y a-t-il des lieux où vous sentez que les personnes sont hostiles Pouvez-vous m'en parler ? Y a-t-il des lieux que vous trouvez dangereux / que vous évitez ?

Thématique 4 : Vie dans le campement (si pertinent et que cela n'a pas été abordé avant et que la personne est à l'aise)

- Pouvez-vous me raconter comment s'organise la vie dans le campement ?

Profil du répondant : (si information ne sont pas venues spontanément dans le récit)

- Pouvez-vous me donner votre âge ou votre groupe d'âge ?
- Pouvez-vous me donner votre pays d'origine ?
- Depuis combien de temps êtes-vous en Italie ?
- Quand êtes-vous arrivé à Rome ?

Annexe C : Guide d'entretien 3, Paris, à destination des voisins des campements personnes engagées dans l'aide ou contre la présence des campements/exilés.

Rappel des objectifs de la recherche : La présente recherche est réalisée dans le cadre d'un doctorat en géographie à Paris 1 Panthéon Sorbonne et l'Université Laval de Québec.

Elle porte sur l'errance des exilés et les dynamiques spatiale et politique qu'elle implique en ville. L'objectif plus précis de cet entretien est de comprendre votre regard et votre expérience par rapport à ces situations. Comment cela impacte votre quotidien.

Si vous êtes engagé dans une association ou un collectif d'aide ou un collectif contre la présence des exilés, je reviendrais sur votre trajectoire d'engagement et la forme que prend vos actions.

Je m'intéresse également aux relations que vous nouez avec les exilés ou non.

Ces entretiens sont un cadre réflexif intéressant pour prendre un temps de recul et analyser ses ressentis et ses pratiques.

Rappel éthique : Les participants sont anonymisés de même que toutes les informations qui permettraient de les identifier. La participation est libre, possibilité d'arrêter l'entretien quand vous voulez, de ne pas répondre à des questions, de se retirer à tout moment avant publication en me le signalant par mail (mon mail est donné au participant), possibilité de refuser l'enregistrement. Vous êtes libre.

Profil du répondant : (commencer ou finir par cette section en fonction de la dynamique de l'entretien)

- Pouvez-vous me donner votre âge ?
- Depuis combien de temps vivez-vous à Paris ?
- Dans quel arrondissement de Paris ou des alentours résidez-vous actuellement ? (avez-vous déménagé durant ces 5 dernières années ?) Avez- vous habité dans d'autres arrondissements ou municipalités en Île de France ?
- Quels sont les arrondissements de Paris que vous fréquentez au quotidien ?
- Quels sont les lieux où vous préférez aller dans Paris ? (Arrondissement/lieux particuliers)
- Avez-vous vécu une expérience migratoire au cours de votre vie ?
- Quelle est votre situation socio-professionnelle ?

Thématique 1 : Présence des exilés en errance dans ville

- Pouvez-vous me décrire ce qui a changé dans Paris selon-vous depuis les cinq dernières années en relation avec la présence des exilés en campement/précaires dans l'espace public ? (Laisser la personne développer sur sa perception de la ville à cet égard, si cela a eu un impact sur son quotidien, etc.).
 - (relance) Est-ce que la présence des migrants en errance à proximité de votre lieu de vie et dans votre quotidien a changé votre perception de la ville ? Pouvez-vous me raconter de quelles façons ?

- Avez-vous changé vos trajectoires dans la ville et vos modes de déplacements en raison de la présence des migrants en errance ? Pouvez-vous me raconter ?
- Avez-vous déjà identifié des lieux où se mène des activités économiques de survie (vente à la sauvette). Pouvez-vous m'en parler ?
- Que pensez-vous du traitement politique qui est fait de la question par les autorités ?
 - Pensez-vous que la politique en réaction à la présence de ces personnes a eu des conséquences sur votre quartier de résidence ? votre lieu de travail ? votre activité économique ? Votre quotidien ? Si oui, de quelle(s) manière(s) ?
 - Comment pensez-vous que les Parisiens réagissent en général à la présence des migrants en errance dans la ville ? Et pourquoi ?

Thématique 2 : Engagement vis-à-vis de la présence des exilés en errance

Vous êtes-vous mobilisé autour de la question des exilés en campement, dans votre quartier (ou à proximité de votre lieu de travail)? Si oui, de quelle façon ? (Que vous soyez pour ou contre leur présence).

- Pouvez-vous me raconter votre première expérience d'engagement sur un campement ?
- Pouvez-vous me raconter ce qui vous a poussé à ce type d'action et comment vous l'avez vécue ? Continuez-vous à vous mobiliser ? Si oui, est-ce toujours de la même façon ? Si non, envisagez-vous de recommencer à l'avenir ?
- Comment agissez vous
- Avez-vous des proches qui se sont mobilisés autour de cette question ?
- Si vous êtes militant engagé dans une ou plusieurs associations d'aide ou collectifs :
 - De quel collectif/association s'agit-il ? Pouvez-vous me le/la décrire rapidement ?
 - Pouvez-vous me décrire vos interactions avec les autres collectifs d'assistance ?
 - Connaissez-vous des collectifs mobilisés contre les migrants ? Pouvez-vous me décrire vos interactions avec ces derniers ?
 - Pouvez-vous me décrire vos interactions avec les représentants institutions (police, élus) ? Quelle est la part d'engagement des migrants en errance dans vos actions ? Pouvez m'en parler plus en détails ?
 - Y a-t-il des exilés bénévoles au sein de votre collectif ? Pouvez-vous m'en parler ?
- Si vous êtes militant engagé dans une organisation contre la présence des migrants dans l'espace public :
- Pouvez-vous me parler de votre engagement au sein de ce collectif ?
 - De quel collectif/association s'agit-il ? Pouvez-vous me le/la décrire rapidement ? Mer parler de ses objectifs ? Pouvez-vous me décrire vos interactions avec les autres collectifs de même nature ?
 - Connaissez-vous des collectifs mobilisés dans l'aide aux exilés ? Pouvez-vous me décrire vos interactions avec ces derniers ?

- Pouvez-vous me décrire vos interactions avec les représentants des institutions (police élu etc.) ?
- Avec vous discuté, noué des liens, échangés avec des exilés ?

Thématique 3 : Relations avec les exilés en errance (pour les personnes portant assistance)

- Que deveniez-vous de la vie quotidienne des exilés en errance ?
- Que percevez-vous de l'organisation des campements ?
- Pouvez-vous me raconter vos interactions avec les exilés durant vos actions ? Avez-vous fait des rencontres marquantes ?
- Avez-vous noué des relations privilégiées avec des exilés ? Pouvez-vous m'en parler ?

Questions récapitulatives et d'ouverture

- Comment pensez-vous que la situation va évoluer à l'avenir pour les migrants en errance dans Paris?
- Que pensez-vous qu'il faudrait mettre en place politiquement pour répondre à cette situation ?

Annexe D: Guide d'entretien 4, Rome, à destination des personnes engagées dans l'aide aux exilés

Rappel des objectifs de la recherche : La présente recherche est réalisée dans le cadre d'un doctorat en géographie à Paris 1 Panthéon Sorbonne et l'Université Laval de Québec.

Elle porte sur l'errance des exilés et les dynamiques spatiale et politique qu'elle implique en ville. L'objectif plus précis de cet entretien est de comprendre votre regard et votre expérience par rapport à ces situations. Comment cela impacte votre quotidien.

Vous êtes engagé dans une association ou un collectif d'aide aux exilés, je reviendrais sur votre trajectoire d'engagement et la forme que prend vos actions.

Je m'intéresse également aux relations que vous nouez avec les exilés ou non.

Ces entretiens sont un cadre réflexif intéressant pour prendre un temps de recul et analyser ses ressentis et ses pratiques.

Rappel éthique : Les participants sont anonymisés de même que toutes les informations qui permettraient de les identifier. La participation est libre, possibilité d'arrêter l'entretien quand vous voulez, de ne pas répondre à des questions, de se retirer à tout moment avant publication en me le signalant par mail (mon mail est donné au participant), possibilité de refuser l'enregistrement.

Profil du répondant : (commencer ou finir par cette section en fonction de la dynamique de l'entretien)

- Pouvez-vous me donner votre âge ?
- Depuis combien de temps vivez-vous à Rome ? Dans quel *municipio*/quartier de Rome résidez-vous actuellement ? Avez-vous déménagé ces dernières années ?
- Quels sont les zones de Rome que vous fréquentez au quotidien ? Quels sont les lieux où vous préférez aller dans Rome ?
- Avez-vous vécu une expérience migratoire au cours de votre vie ?
- Quelle est votre situation socio-professionnelle ?

Thématique 1 : Engagement auprès des exilés

- Pouvez-vous me raconter ce qui vous a amené à vous engager pour les exilés.
 - De quel collectif/association s'agit-il ? Pouvez-vous me le décrire ?
 - Pouvez-vous me raconter votre toute première expérience d'engagement sur un campement ? Comment s'organisent vos actions sur les campements ? Continuez-vous à vous mobiliser ? Si oui, est-ce toujours de la même façon ? Si non, envisagez-vous de recommencer à l'avenir ?

- Avez-vous des proches qui se sont mobilisés autour de cette question ?
- Que pensez-vous du traitement politique qui est fait de la question par les autorités ?
 - Comment pensez-vous que les Romains réagissent en général à la présence des migrants en errance dans leur ville ? Et pourquoi ?
 - Pouvez-vous me décrire vos interactions avec les représentants des autorités ?
 - Pouvez-vous me décrire vos interactions avec les autres collectifs /association qui apportent de l'aide aux exilés ?
 - Connaissez-vous des collectifs mobilisés contre la présence des migrants ? Pouvez-m'en parler ?

Thématique 2 : Relations avec les exilés

- Pouvez-vous me parler de vos interactions avec les exilés ?
 - Y a-t-il des exilés bénévoles dans votre association/collectif ?
- Avez-vous noué des relations privilégiées avec certains exilés ? Pouvez-vous me raconter ?
- Que pouvez-vous voir de la vie quotidienne des exilés depuis votre action bénévole/militante ?

Questions récapitulatives et d'ouverture

- Comment pensez-vous que la situation va évoluer à l'avenir pour les exilés à Rome ?
- Que pensez-vous qu'il faudrait mettre en place politiquement pour répondre à cette situation ?

Annexe E : Tableau des principaux participants à la recherche : exilés (anonymisés).

Pseudonyme	Nationalité	Age	Genre	Situation administrative si connue et évolution si connue	Ville	Entretien / accompagnement/ Rencontre
Adama	Malien	?	M	Sans papier	Rome (août)	Entretien
Idriss	Gambien	23	M	Demandeur d’asile, protection humanitaire, Sans papier	Rome (janvier et août)	Entretien
Elham	Afghan	21	M	Demandeur d’asile dubliné, normal puis réfugié	Paris	Entretien et Accompagnement
Hamid	Afghan	31	M	Demandeur d’asile dubliné, normal, puis protection subsidiaire	Paris	Accompagnement
Najeem	Afghan	28	M	Demandeur d’asile dubliné, en fuite, normal puis réfugié	Paris	Entretien et Accompagnement
Ikram	Afghan	36	M	Demandeur d’asile dubliné, normal, puis réfugié	Paris	Accompagnement
Jahan	Afghan	24	M	Demandeur d'asile dubliné Suède, dublin 18 mois puis normal puis réfugié	Paris	Entretien et Accompagnement
Djibril	Somalien	22	M	Demandeur d'asile dubline Italie, puis normal, puis réfugié	Paris	Accompagnement
Ahmed	Somalien	38	M	Demandeur d'asile procédure accélérée, puis débouté, réexamen CNDA, débouté	Paris	Accompagnement
Monsour	Afghan/Pakistanaï	24	M	Parcours très compliqué, Obtient <i>in fine</i> le statut de réfugié à l'issue d'un appel devant le Conseil d'Etat	Paris	Accompagnement
Ali	Afghan	≈ 20	M	Dubliné Suède	Paris	Rencontre
Ramin	Afgan	≈ 20	M	Dubliné Allemagne	Paris	Rencontre
Aboubacar	Tchadien	25	M	Débouté en France, réexamen + tente sa chance au Portugal puis en Allemagne.	Paris	Entretien et Accompagnement
Brahim	Tchadien	28	M	Demandeur d'asile normal débouté, dublin France (en Allemagne), réexamen, (refus du réexamen), réexamen, réfugié	Paris	Accompagnement
Abdoulaye	Camerounais	20	M	Demandeur d'asile puis réfugié	Paris (école de FLE)	Entretien
Walid	Soudanais	25	M	Demandeur d’asile (normale)	Paris (école de FLE)	Entretien
Hassane	Tchadien	30	M	Débouté	Paris (cig)	Entretien

Cherif	Tchadien	≈ 20	M	Primo-arrivant	Paris (cig)	Entretien
Khalid	Tchadien	26	M	Débouté	Paris (cig)	Entretien
Simon	Cameroonais	28	M	Sans papiers	Paris (vest)	Accompagnement
Youssef	Mauritanien	27	M	Demandeur d'asile (normale)	Paris (école de FLE)	Entretien
Moussa	Tchadien		M	Débouté, réexamen, réfugié	Paris	Rencontre
Sajid	Pakistanaï	43	M		ODA	Entretien
Osman	Tchadien	35	M		Paris	Rencontre
Aboubacar	Malien	27	M	Débouté	Rome (aout)	Entretien
Aliou	Guinéen	32	M	Réfugié	Rome (janv)	Entretien
Saikou	Gambien	34	M	Débouté Italie, réexamen	Rome (janv)	Rencontre
Amidou	Malien	40	M		Rome (janv)	Rencontre
Pierre	Nigeria	≈ 22	M	Protection spéciale italienne, demandeur d'asile (?) en France	Rome (janv)	Rencontre
Fodé	Guinéen	23	M	Sans-papiers	Paris (ptit dej sol)	Rencontre
Zahra	Erythréenne	28	F	Demandeuse d'asile Italie ; demandeuse d'asile en France (dublin Italie)	Paris	Accompagnement
Yonas	Erythéen	30	M	Demandeur d'asile dublin Italie, puis normale puis réfugié	ODA	Entretien
Saleh	Afghan	24	M	Demandeur d'asile dublin Allemagne, puis normale, puis réfugié	Paris	Rencontre
Abdel	Somalien	23	M	Débouté	Paris	Rencontre
Adid	Libyen	40	M	Demandeur d'asile	Paris	Rencontre
Idriss (jeune)	Tchadien	19	M	Réfugié	Paris (auto entreprise)	Rencontre
Idriss (grand)	Tchadien	30	M	?	Paris	Rencontre
Haroune	Tchadien	28	M	Débouté	Paris	Rencontre
Mahadi	Somalien	27	M	Demandeur d'asile (?)	Paris (wils on)	Rencontre
Alpha	Guinéo-sierraléonais	22	M		ODA	Entretien
Sajid	Pakistanaï	≈ 30	M		ODA	Entretien

Osman	Somalien	27	M		ODA	Entretien
Isam	Soudanais	35	M		ODA	
Abdelmalik	Tchadien	34	M	Demandeur d'asile (accélérée)	ODA	Entretien
Islam	Afghan	22	M		ODA	Entretien
Mustapha	Afghan	≈ 20	M	dublin en fuite	ODA	Entretien
Wahid	Afghan	≈ 20	M		ODA	Entretien
Samir	Soudanais		M		ODA	Entretien
Alhassane	Guinéen	24	M		ODA	Entretien
Naveed	Afghan	21	M		ODA	Entretien
Abdul	Pakistanaï	46	M		ODA	Entretien
Lamine	Malien	38	M		ODA	Entretien
Fahad	Somalien	22	M		ODA	Entretien
Abdallah	Soudanais	35	M		ODA	Entretien
Safi	Afghan	25	M	Débouté	ODA	Entretien
Atahir	Tchadien	34	M	Débouté	ODA	Entretien
Massoud	Afghan	21	M	Demande d'asile (normale)	ODA	Entretien
Karzaï	Afghan	≈40	M		ODA	Entretien
Fadil	Afghan	?	M	Demandeur d'asile (normale)	ODA	Entretien
Shafik	Afghan	?	M	Réexamen	ODA	Entretien
Alban	Gabonais	50	M	Réexamen (arrivé en France en 1999 !)	ODA	Entretien
Omid	Iranien	31	M	Réfugié	ODA	Entretien
Boubacar	Sénégalais	30	M	Débouté	ODA	Entretien
Malik	Mauritanien	23	M	Demandeur d'asile (accélérée)	ODA	Entretien
Sekou	Guinéen	30	M	Débouté	ODA	Entretien
Joshua	Camerounais	26	M	Réfugié	ODA	Entretien
Rohan	Afghan	22	M	Réfugié	Paris	Rencontre
Akbar	Afghan	32	M	Demandeur d'asile (dublin ?)	ODA	Entretien
Hassan	Somalien	20	M		ODA	Entretien

Annexe F : Tableau des principaux participant.es à la recherche : acteurs de l'aide (institutionnel, collectif, ONG, Assos) et voisins (anonymisés).

Nom	Âge	Genre	Structure / Asso/collectif	Emploi	Ville	Entretien/rencontre
Juliana	≈55	F		Professeur d'université	Rome	Rencontre
Jérémy	≈35	M	SMW	Psychologue	Paris	Rencontre
Alice	48	F	Hébergeuse solidaire		Paris	Rencontre
Abdel	30	M	SMW	Psychologue	Paris	Rencontre
Lucia	48	F	SMW	Au chômage	Paris	Rencontre
Merwan	38	M	SMW	Travaille dans une communauté de commune de Seine-Saint-Denis	Paris	Rencontre
Hervé	65	M	SMW	Retraité, ancien chauffeur de bus, syndicaliste	Paris	Rencontre
Mélissa	≈45	F	CASM	Journaliste	Paris	Entretien
Sophie	48	F	CASM	Travaille dans la Com'	Paris	Entretien
Laurent	58	M	SMW	Élu + chargé de com pour une municipalité de Seine Saint Denis	Paris	Entretien
Laure	31	F	Paris d'Exil	Graphiste, étudiante master	Paris	Rencontre
Louise	51	F		Bibliothécaire	Paris	Entretien
Loïc	24	M	U56&PRGS	D'abord sans emploi puis coordo salarié utopia	Paris	Entretien
Eve	24	F	Paris d'Exil	Assistante sociale	Paris	Rencontre
Ambre	32	F	Armée du Salut	Salariée Armée du Salut	Paris	Entretien
Rose	30	F	Armée du Salut	Salariée Armée du Salut	Paris	Rencontre
Victoria	67	F	Armée du Salut	Retraîtée	Paris	Rencontre
Valentine	22		PRGS/U56	Sans emploi	Paris	Entretien
Adeline	45	F	DAL	Salariée du DAL	Paris	Rencontre
Ludovic	24	M	PRGS/U56	Sans emploi	Paris	Rencontre
Cyprien	24	M	U56	Coordo Salarié U56	Paris	Entretien
Sandy	≈35	F	PRGS	Sans emploi	Paris	Rencontre
Scott	≈40	M	PRGS	Sans emploi	Paris	Rencontre

Émilie	48	F	SMW	Commerciale	Paris	Entretien
Charline	48	F	Cèdre	Coordo salariée du secours catholique	Paris	Entretien ODA
Yasmina	47	F	SMW	Travaille dans une municipalité de Saint-Denis	Paris	Rencontre
Julie	≈30	F	SMW puis Renards	Travaille dans une association	Paris	Rencontre
Liana	≈30	F	SMW	Assistante sociale	Paris	Rencontre
Emeline	31	F	SMW	Agente pour professionnel de la cuisine	Paris	Rencontre
Lara	33	F	Baobab	Sans emploi	Rome	Entretien
Francesco	55	M	Baobab	Artisan	Rome	Entretien
Mahdani	≈35	M	Medu	Employé d'ONG comme médiateur	Rome	Rencontre
Vittoria	35	F	Baobab	Instit (et violoncelliste)	Rome	Rencontre
Maria	≈30	F	Coordinatrice Medu	Assistante sociale Italie	Rome	Entretien
Julio	≈30	M	A Buon Diritto	Juriste	Rome	Entretien
Edwige	≈40		Baobab	Traductrice de roman	Rome	Entretien
Carla	≈35		Coordinatrice Medu	Salarié MEDU	Rome	Entretien
Ridwan	30	M	Baobab	Employé du Baobab comme médiateur, Somalien, débouté en Suisse, demande de titre de séjour en Italie	Rome	Rencontre
Chiara	24	F	Baobab	Étudiante en neuro-psycho et petit job alimentaires	Rome	Entretien
Azad	27	M	EEA	Militant et coordinateur	Paris	Rencontre
Julien	22	M	Watizat	Coordinateur d'association	Paris	Rencontre
Camilla	45	F	SMW	Professeur de langue et guide touristique	Paris	Entretien
Abdel	30	M	Réquisitions	Sans emploi	Paris	Rencontre
Fatima		F	SMW	Sans emploi	Paris	Rencontre
Jena	30	F	Permanence la Chapelle	??	Paris	Rencontre
Olivia	42	F	Cimade	Salariée de la Cimade	Paris	Rencontre

Adama	?	M	CSP75		Paris	
Joseph	40	M	CSP75	Militant sans papiers	Paris	Rencontre
Aïcha	≈40	F	CSP75	Militante et étudiante	Paris	Rencontre
Vincenzo	≈45	M	UASA	Coordinateur UASA	Paris	Entretien
Sadia	≈40	F	Ma plaine je l'aime		Paris	Entretien
Romain	28	M	SMW	Étudiant	Paris	Rencontre
Nazda	30	F	SMW	Étudiante puis coordinatrice d'une ONG	Paris	Rencontre
Mireille	?	F	Gestionnaire de l'accueil de jour	Salariée structures d'accueil	Paris	Entretien (ODA)f
Abdel	30	M	Réfugié Tchadien, United migrants	Représentant squat	Paris	Rencontre
Salomé	≈30	F	Association de psychologue	Psychologue	Paris	Entretien ODA
Clémence	25	F	U56	Étudiante architecte	Paris	Rencontre
Francis	≈50	M	Petit dej' solidaire	Travaille dans un musée parisien	Paris	Rencontre
Ivan	≈50	M	Non affilié	?	Paris	Rencontre
Sanaz	33	F	SMW	Artiste et professeur	Paris	Rencontre
Abderrahmane	≈ 30	M	Réfugié Tchadien , travaille dans une entreprise d'expertise en travaux publics	Militant contre la présence française au Tchad	Paris	Rencontre

Index

Liste des figures, tableaux, illustrations

CARTES

Figure 1 : Répartition territoriale des demandes d’asile au niveau national en 2020 (source : Rapport d’activités 2020 de l’OFII)	33
Figure 2 : Nationalités des personnes ayant participé à l’enquête d’ACF	40
Figure 3 : Situations administratives des personnes ayant participé à l’enquête d’ACF	40
Figure 4 : Population bénéficiaire de la permanence médicale du MEDU	41
Figure 5 : Situations administratives de la population bénéficiaire de la permanence médicale du MEDU	42
Figure 6 : Temporalités du terrain (novembre 2018 – septembre 2021).....	60
Figure 7 : Quatre phases d’une trajectoire d’engagement sur le terrain.....	85
Figure 8 : Schéma des principaux acteurs présents sur les campements parisiens en fonction de leurs modalités d’action et du type de financement dont ils disposent (2020 et 2021).....	88
Figure 9 : Schéma des acteurs romains sur le campement du Baobab à Rome en janvier –février puis en août 2020 en fonction de leur modalité d’action et de leurs financements.....	89
Figure 10 : Territoires administratifs des municipalités de Rome et de Paris, (source : APUR, 2017)	97
Figure 11 : Messages publiés sur un groupe d’entraide dans l’accompagnement des exilés sur WhatsApp.....	142
Figure 12: Trajectoire résidentielle d’Aliou.....	148
Figure 13 : Trajectoire résidentielle d’Idriss	150
Figure 14 : Trajectoire résidentielle de Hassane	152
Figure 15 : Trajectoire résidentielle de Jahan	153
Figure 16 : Trajectoire résidentielle de Yonas (ODA).....	155
Figure 17 : Mise en système des types de lieux d’accueils en marge des dispositifs institutionnels	159
Figure 18 : Schéma d’infrastructure d’arrivée	162
Figure 19 : Étapes du cycle du campement.....	171
Figure 20 : Morphologies du campement de l’avenue du Président Wilson à Saint Denis en novembre 2018 et juin 2019.....	175
Figure 21 : Captures d’écran du Twitter de la Préfecture de Police de Paris en novembre 2019	177
Figure 22 : Schéma de deux dispersions spatialement opposées des exilés par la police la nuit du 23 septembre 2020 le long du canal Saint-Denis	183
Figure 23 : captures d’écran d’une vidéo de tentative de dispersion du campement de la porte de Paris à Saint Denis par les forces de l’ordre le 16 août 2020	189
Figure 24 : Synthèse du cycle d’hébergement et de remises à la rue des demandeurs d’asile et réfugiés dans le Dispositif National d’Accueil (DNA)	200
Figure 25 : Trois étapes idéales-typiques d’une carrière d’errance des exilés au prisme de la rue et des campements.....	220
Figure 26 : Étapes idéales-typiques de la carrière d’errance des exilés au prisme des prises en charge et remise à la rue multiples	222
Figure 27 : Les Jardins d’Éole, lieu ressource pour les exilés (été 2019)	226

Figure 28 : Développement du réseau d'interconnaissances d'Ahmed à partir du campement, décembre 2018 – janvier 2019	253
Figure 29 : Synthèse du réseau d'Ahmed.....	254
Figure 30: développement du réseau d'interconnaissances de Brahim à partir du campement ; janvier 2019 – mars 2019	258
Figure 31 : Synthèse du réseau de Brahim.....	259
Figure 32 : Développement du réseau d'interconnaissances de Elham à partir du campement et après, novembre 2020 – novembre 2022.....	261
Figure 33 : Synthèse du réseau de Elham	262
Figure 34 : Configuration des campements et de la colline du crack à la Porte de la Chapelle et sur l'avenue du Président Wilson à Saint Denis entre novembre 2018 et janvier 2019.....	292
Figure 35 : Publication twitter de la Préfecture de Police de Paris du 13 février 2020 (Source : Twitter de la Préfecture de Police).....	296
Figure 36 : Convergence des précarités au niveau de la porte de Paris à Saint-Denis en août puis novembre 2020.....	298

FIGURES

Figure 1 : Répartition territoriale des demandes d'asile au niveau national en 2020 (source : Rapport d'activités 2020 de l'OFII)	33
Figure 2 : Nationalités des personnes ayant participé à l'enquête d'ACF	40
Figure 3 : Situations administratives des personnes ayant participé à l'enquête d'ACF	40
Figure 4 : Population bénéficiaire de la permanence médicale du MEDU	41
Figure 5 : Situations administratives de la population bénéficiaire de la permanence médicale du MEDU	42
Figure 6 : Temporalités du terrain (novembre 2018 – septembre 2021).....	60
Figure 7 : Quatre phases d'une trajectoire d'engagement sur le terrain.....	85
Figure 8 : Schéma des principaux acteurs présents sur les campements parisiens en fonction de leurs modalités d'action et du type de financement dont ils disposent (2020 et 2021).....	88
Figure 9 : Schéma des acteurs romains sur le campement du Baobab à Rome en janvier –février puis en août 2020 en fonction de leur modalité d'action et de leurs financements.....	89
Figure 10 : Territoires administratifs des municipalités de Rome et de Paris, (source : APUR, 2017)	97
Figure 11 : Messages publiés sur un groupe d'entraide dans l'accompagnement des exilés sur WhatsApp.....	142
Figure 12: Trajectoire résidentielle d'Aliou.....	148
Figure 13 : Trajectoire résidentielle d'Idriss	150
Figure 14 : Trajectoire résidentielle de Hassane	152
Figure 15 : Trajectoire résidentielle de Jahan	153
Figure 16 : Trajectoire résidentielle de Yonas (ODA).....	155
Figure 17 : Mise en système des types de lieux d'accueils en marge des dispositifs institutionnels	159
Figure 18 : Schéma d'infrastructure d'arrivée	162
Figure 19 : Étapes du cycle du campement.....	171
Figure 20 : Morphologies du campement de l'avenue du Président Wilson à Saint Denis en novembre 2018 et juin 2019.....	175
Figure 21 : Captures d'écran du Twitter de la Préfecture de Police de Paris en novembre 2019	177

Figure 22 : Schéma de deux dispersions spatialement opposées des exilés par la police la nuit du 23 septembre 2020 le long du canal Saint-Denis	183
Figure 23 : captures d'écran d'une vidéo de tentative de dispersion du campement de la porte de Paris à Saint Denis par les forces de l'ordre le 16 août 2020	189
Figure 24 : Synthèse du cycle d'hébergement et de remises à la rue des demandeurs d'asile et réfugiés dans le Dispositif National d'Accueil (DNA)	200
Figure 25 : Trois étapes idéales-typiques d'une carrière d'errance des exilés au prisme de la rue et des campements.....	220
Figure 26 : Étapes idéales-typiques de la carrière d'errance des exilés au prisme des prises en charge et remise à la rue multiples	222
Figure 27 : Les Jardins d'Éole, lieu ressource pour les exilés (été 2019)	226
Figure 28 : Développement du réseau d'interconnaissances d'Ahmed à partir du campement, décembre 2018 – janvier 2019	253
Figure 29 : Synthèse du réseau d'Ahmed.....	254
Figure 30: développement du réseau d'interconnaissances de Brahim à partir du campement ; janvier 2019 – mars 2019	258
Figure 31 : Synthèse du réseau de Brahim.....	259
Figure 32 : Développement du réseau d'interconnaissances de Elham à partir du campement et après, novembre 2020 – novembre 2022.....	261
Figure 33 : Synthèse du réseau de Elham	262
Figure 34 : Configuration des campements et de la colline du crack à la Porte de la Chapelle et sur l'avenue du Président Wilson à Saint Denis entre novembre 2018 et janvier 2019.....	292
Figure 35 : Publication twitter de la Préfecture de Police de Paris du 13 février 2020 (Source : Twitter de la Préfecture de Police).....	296
Figure 36 : Convergence des précarités au niveau de la porte de Paris à Saint-Denis en août puis novembre 2020.....	298

PHOTOGRAPHIES

Photographies 1a,1b,1c,1d : Campement du Baobab à Rome en mars 2018 (source : Annaelle Piva)	62
Photographies 2a & 2b : Fermeture du centre de Premier accueil (CPA) à Paris (source : Annaelle Piva).....	63
Photographies 3a & 3b : Campement de l'avenue du président Wilson en janvier 2019 (source : Ahmed).....	66
Photographie 4 : Ahmed, marchant dans l'allée centrale de l'avenue du président Wilson en janvier 2019 (source : Ahmed).....	67
Photographie 5 : Campement de la porte de la Chapelle le 29 janvier 2019, jour de l'évacuation (source : Annaelle Piva)	68
Photographie 6: Campement du Baobab le 11 mars 2020 (source : Facebook Baobab Experience)	73
Photographie 7 : Campement du Baobab à Rome, sur la piazzale Spadolini en juin 2020 (source : Facebook Baobab Experience).....	76
Photographie 8 : Campement de la place de la République du 23 novembre 2020 (source : Facebook SMW)	78
Photographie 9 : Les forces de l'ordre viennent réveiller les habitants du campement au matin pour leur demander de partir au début du mois de mars 2019 (source : Annaelle Piva).....	172

Photographie 10 : Des habitants du campement de l'Avenue du Pr. Wilson à Saint Denis cachent leurs tentes et leurs affaires aidés d'une bénévole en décembre 2018 (source : Annaelle Piva)	172
Photographie 11 : Policier municipal (à gauche) sur l'avenue du Président Wilson qui attend que les exilés aient replié leurs tentes en décembre 2018 (source : Annaelle Piva)	178
Photographie 12a, 12b, 12c & 12d : Diversité du mobilier urbains dissuasifs	185
Photographie 13 : présence policière à proximité du campement de la porte de Paris à Saint-Denis, en situation d'observation, septembre 2020 (source : Facebook SMW)	191
Photographie 14 : nasse mise à place à la Porte de Paris à Saint-Denis, le 17 novembre 2020, (source : Facebook SMW).....	196
Photographie 15 : Prière dans le « Somali Parc » en juin 2019 (source : Annaelle Piva).....	227
Photographie 16a & 16b : Photographies des commerces Afghans ouverts boulevard de la Chapelle en 2021 (source : Annaelle Piva)	232
Photographie 17 : Opération de nettoyage sur le campement de l'avenue du président Wilson, juin 2019(source : Facebook SMW)	270
Photographie 18 : Centre de premier accueil en 2016 (source : Emmaüs Solidarité).....	290
Photographie 19 : Mise en place de bac à fleur le 13 juillet 2021 à Tiburtina (source : Facebook Baobab Experience)	310
Photographie 20 : « Camper pour être visibles » août 2019 (source : CASM)	325
Photographie 21 : Action du collectif Réquisitions sur la Place des Vosges le 29 juillet 2021 (source: Facebook SMW).....	335

TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des campements côtoyés pendant l'ethnographie et degrés de côtoiement des lieux	87
Tableau 2 : Principaux lieux côtoyés durant l'ethnographie en dehors des campements	91
Tableau 3 : récapitulatif des différentes et principales entrées sur le terrain par les acteurs de l'aide et types de matériaux ethnographiques récolés.	92
Tableau 4 : Synthèse des entretiens, accompagnements et rencontres.....	98
Tableau 5 : Principales caractéristiques des lieux d'hébergement en marge des dispositifs institutionnels en Île-de-France et à partir de 2015.....	157

Liste des abréviations, sigles, acronymes

ABRÉVIATIONS

CASM : Collectif Audonien Solidarité Migrants

EAA : Enfants d'Afghanistan et d'Ailleurs

ODA : Oubliés du Droit d'Asile

PE : Paris d'Exil

PRGS: *Paris Refugee Ground Support*

SMW : Solidarité Migrants Wilson

U56 : Utopia 56

SIGLES

ACF : Action Contre la Faim

AME : Aide Médicale d'État

CAES : Centre d'Accueil et d'Examen des Situations

CAO : Centre d'Accueil et d'Orientation

CMA : Conditions Matérielles d'Accueil

CNDA : Cours Nationale de la Demande d'Asile

CPA : Centre de Premier Accueil

CPH : Centre Provisoire d'Hébergement

CRS : Compagnies Républicaines de Sécurité

CSP : Comité des Sans Papiers

DNA : Dispositif National d'Accueil

FTDA : France Terre d'Asile

HCR : Haut-Commissariat aux Réfugiés

MDM : Médecins du Monde

MMA : Mixed Martial Arts

MSF : Médecins Sans Frontières

ONG : Organisation non Gouvernementale

OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

SDF : Sans Domicile Fixe

UE : Union Européenne

ACCRONYMES

ADA : Allocation Demandeur d'Asile

APUR : Atelier Parisien d'Urbanisme

ARCI : *Associazione Ricreativa e Culturale Italiana*

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

ATER : Attaché Temporaire à l'Enseignement et la Recherche

BAC : Brigade Anti-Criminalité

BAPSA : Brigade d'Assistance aux Personnes Sans-Abri

CADA : Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile

CAS : *Centri di Accoglienza Straordina*

CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

Cimade : Comité Inter-Mouvements Auprès Des Évacués

COMEDE : Comité médical pour les exilés

CPA : *Centri di prima accoglienza*

CPA : Centre de Premier Accueil

CRA : Centre de Rétention Administrative

DAL : Droit au Logement

DALO : Droit Au Logement Opposable

DEMIE : Dispositif d'Évaluation des Mineurs Isolés Étrangers

DRIHL : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement

FAS : Fédération des acteurs de la Solidarité.

FNARS : Fédération Nationale des Acteurs de la Réinsertion Sociale

Gisti : Groupe d'information et de soutien des immigré·e·s.

GUDA : Guichet Unique pour Demandeurs d'Asile

HUDA : Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

MEDU: *Medici per i Diritti Umani*

MIE : Mineur Isolé Étranger

MRAP : le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides

PASS : Permanence d'Accès aux Soins de Santé

PRAHDA : Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'asile

PRIF : Préfecture région Île-de-France

SAI : *Sistema di Accoglienza e Integrazione*

SNADAR : Schéma National d'Accueil des Demandeurs d'Asile et d'intégration des Réfugiés

SPADA : Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile de Paris

SPRAR : *Servizio centrale del sistema di Protezione per Richiedenti Asilo e Rifugiati*

UASA : Unité d'Assistance aux Sans Abri (de la ville de Paris)

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

Bibliographie

- About, I. (2009). De la libre circulation au contrôle permanent : Les autorités françaises face aux mobilités tsiganes transfrontalières, 1860-1930. *Cultures & conflits*, 76, 15-38.
- Acherar, N., Chénerie, L., Forcier, M., Marret, B. & Vignes, M. (2019). *Problématiser et contextualiser, en vue de l'améliorer, le dispositif d'hébergement et de logement des migrants en Île-de-France. Rapport d'analyse d'action publique pour le MS PAPDD*. AgroParisTech, École des Ponts ParisTech et DRIHL.
- Agamben, G. (1997). *Homo sacer : Le pouvoir souverain et la vie nue. I* (Vol. 1). Seuil.
- Agier, M. (1997). *Anthropologues en danger : l'engagement sur le terrain*. Jean Michel Place.
- Agier, M. (2002). *Aux bords du monde, les réfugiés*. Flammarion.
- Agier, M. (2008). *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*. Flammarion.
- Agier, M. (2011). L'encampement du monde. *Plein droit*, (3), 21-24.
- Agier, M. (2012). Frontières de l'exil. Vers une altérité biopolitique. *Hermès*, (2), 88-94.
- Agier, M. (2013). *Campement urbain : du refuge naît le ghetto*. Payot & Rivages.
- Agier, M. (2014). *Un monde de camps*. La découverte.
- Agier, M. (2016). Nouvelles réflexions sur le lieu des Sans-État : Calais, son camp, ses migrants. *Multitudes*, (3), 53-61.
- Agier, M. (2016). La cause des migrants existe-t-elle ? Dans M. Agier (dir.), *Les migrants et nous : comprendre Babel* (pp. 11-27). CNRS Éditions.
- Agier, M., Bouagga, Y., Galisson, M., Hanappe, C., Pette, M., & Wanneson, P. (2018). *La jungle de Calais*. Presses universitaires de France.
- Agier, M., & Le Courant, S., (2022). *Babels : enquêtes sur la condition migrante*. Seuil.
- Aguilera, T. (2015). *Gouverner les illégalismes urbains : les politiques publiques face aux squats et aux bidonvilles dans les régions de Paris et de Madrid*. (Thèse de doctorat en Sciences politiques), Institut d'études politiques de Paris.
- Aguilera, T. (2021), « Contre la métropole et son monde : mouvements d'occupation et ZAD en France au XXIème siècle ». Dans T. Frinault, C. Le Bart & É. Neveu (dir.), *Nouvelle sociologie politique de la France* (pp. 215-227). Armand Colin.
- Aguilera, T., & Bouillon, F. (2013). Le squat, un droit à la ville en actes. *Mouvements*, (2), 132-142.

- Aït-Aoudia, M., Bennani-Chraïbi, M., & Contamin, J. G. (2011). Indicateurs et vecteurs de la politisation des individus : les vertus heuristiques du croisement des regards. *Critique internationale*, (1), 9-20.
- Akoka, K., & Clochard, O. (2009). Dans la jungle des villes. *Vacarme*, (49), 86-91.
- Akoka, K. (2016). Crise des réfugiés, ou des politiques d’asile ?. *La Vie des idées*, 31.
- Akoka, K. (2020). *L’asile et l’exil: Une histoire de la distinction réfugiés/migrants*. La Découverte.
- Alba, R., & Nee, V. (2014). Rethinking Assimilation Theory for a New Era of Immigration 1. In *The New Immigrant in American Society* (pp. 2-50). Routledge.
- Albera, D. (2001). Terrains minés. *Ethnologie française*, 37(2), 5-13.
- Alpes, M. J. (2013). Payer pour émigrer : les intermédiaires de la migration au Cameroun. *Autrepart*, (3), 83-97.
- Altrock, U. (2012). Conceptualising Informality: Some Thoughts on the Way towards Generalisation. In C. McFarlane, & M. Waibel, (eds), *Urban informalities: Reflections on the formal and informal* (pp. 171-193). Routledge.
- Anderson, N. (1923). *The hobo: The sociology of the homeless man*. University of Chicago Press.
- Andrijasevic, R. (2010). From exception to excess: Detention and deportations across the Mediterranean space. In N. De Genova & N. Peutz (eds), *The Deportation Regime: Sovereignty, Space, and the Freedom of Movement* (pp. 147-165). Duke University Press.
- Annunziata, S. (2017). Anti-gentrification, an anti-displacement urban (political) agenda. *Quaderni di UrbanisticaTre*, (13), 5-9.
- Ansems de Vries, L., Carrera, S., & Guild, E. (2016). Documenting the migration crisis in the Mediterranean: Spaces of transit, migration management and migrant agency. *CEPS Paper in Liberty and Security in Europe*, (94).
- Antonutti, I. (2017). *Migrations et bibliothèques*. Cercle de la Librairie.
- Aranguiz, M., & Fecteau, J. M. (2000). L’école de la précarité : vagabonds et errants au tournant du siècle à Montréal. Dans D. Laberge (dir.). *L’errance urbaine* (pp. 11-24). MultiMondes.
- Arendell, T. (1997). Reflections on the researcher-researched relationship: A woman interviewing men. *Qualitative sociology*, 20, 341-368.
- Arfaoui, R. (2020). Ce que le territoire fait à l’accueil, ce que l’accueil fait au territoire. Une géographie de l’asile dans le territoire ambertois. *Revue européenne des migrations internationales*, 36 (2 et 3), 107-135.
- Argent, A. N., & Rolley, F. (2006). Inhabiting the margins: A geography of rural homelessness in Australia. In C. Paul, & P. Milbourne, (eds). *International perspectives on rural homelessness* (pp. 220-242). Routledge.

- Aru, S. (2021). Abandonment, agency, control: Migrants' camps in Ventimiglia. *Antipode*, 53(6), 1619-1638.
- Askins, K. (2016). Emotional citizenry: Everyday geographies of befriending, belonging and intercultural encounter. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 41(4), 515-527.
- Aubry, L. (2023). *Interfering with Borders, Becoming-with Others: Parisian Welcome Cultures and the Ontological Politics of Bordering*, (Doctoral dissertation in Political Science and Public Management). University of Southern Denmark.
- Aubry, L., & Schapendonk, J. (2023). Welcome cultures and the chronopolitics of b/ordering. *Tijdschrift voor economische en sociale geografie*, 114(5), 501-513.
- Augé, M. (1992). *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil.
- Babels (2019), *La police des migrants. Filtrer, disperser, harceler*, Barnier S., Casella-Colombeau S., Gardesse C., Guenebeaud C. & Le Courant S. (dir.), Passager clandestin.
- Babels (2018), *Entre accueil et rejet : ce que les villes font aux migrants*, Bontemps V., Makaremi C. et Mazouz S., (dir.), Éditions du Passager clandestin.
- Baby-Collin, V., & Cortes, G. (2020). Approches multisituées. *Espaces et sociétés*, 3(178), 7-19.
- Baby-Collin, V., Clerval, A., & Talpin, J. (2021). Démobiliser les classes populaires. *Espaces et sociétés*, (2), 9-15.
- Balibar, E. (1997). Frontières et violence. *Dialogue International Édition*, (05-06), 107-116.
- Balibar, E., & Collins, F. (2003). Europe, an "unimagined" frontier of democracy. *Diacritics*, 33(3/4), 36-44.
- Banini, T. (2021). Living at the Esquilino: Representations and Self-Representations of a Multi-ethnic Central District in Rome. In T. Banini, & O-R. Ilovan (eds). *Representing Place and Territorial Identities in Europe: Discourses, Images, and Practices* (pp. 23-36). Springer.
- Barnett, M. (2018). *Empire of humanity: A history of humanitarianism*. Cornell University Press.
- Basok, T., Bélanger, D., Wiesner, M. L. R., & Candiz, G. (2016). *Rethinking transit migration: Precarity, mobility, and self-making in Mexico*. Springer.
- Bassi, M. (2018). Mobiliser aux frontières de l'Europe ? La construction militante de l'enjeu migratoire en Sicile (1980-2010). *Critique internationale*, (4), 149-171.
- Bauman, Z. (1995). *Life in Fragment: Essays in Postmodern Morality*. Blackwell.
- Bauman, Z. (2005). Vivre dans la modernité liquide. *Sciences humaines*, 165, 34-37.
- Bauman, Z. (2007). *Le présent liquide. Peurs et obsession sécuritaire*. Seuil.

- Beauchez, J., & Zeneidi, D. (2018). Des zoniers aux zonards : de quoi « la zone » est-elle le nom ? *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*.
- Beauguitte, L. (2022). Concilier rigueur scientifique et engagement. *Géographies du politique*, 417-421.
- Beck, U., & Grande, E. (2007). Cosmopolitanism: Europe's way out of crisis. *European journal of social theory*, 10(1), 67-85.
- Beck, U. (1999). *La Société du risque : sur la voie d'une autre modernité*. Flammarion.
- Becker, H. (1985 [1963]). *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Métailié.
- Beier, A. L. (1985). *Masterless men: The vagrancy problem in England 1560–1640*. Routledge.
- Bélangier, D., & Silvey, R. (2019). An Im/mobility turn: Power geometries of care and migration. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 46(16), 3423–3440.
- Bélangier, D., Cattán, N., Coletto, D., & Frétiigny, J. B. (2021). When migrants produce the city: Everyday negotiations of urban space. Introduction to the special section. *Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, 65(4), 394-396.
- Belloni, M., & Massa, A. (2022). Accumulated homelessness: Analysing protracted displacement along Eritreans' life histories. *Journal of Refugee Studies*, 35(2), 929-947.
- Belloni, M. (2016). Refugees as gamblers: Eritreans seeking to migrate through Italy. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 14(1), 104-119.
- Bendixsen, S., & Eriksen, T. H. (2018). Time and the other: Waiting and hope among irregular migrants. In K. Janeja Manpreet, & A. Bandak, (eds), *Ethnographies of waiting: Doubt, hope and uncertainty* (pp. 87-112). Bloomsbury Academic.
- Benedikt, S. (2020). Camplessness and the (non-) reception system: the emerging of migrant informality in northern Italy from a human rights perspective. *Deusto Journal of Human Rights*, (5), 243-268.
- Ben Khalifa, R. (2012). La fabrique des clandestins en France, 1938-1940. *Migrations Société*, 139(1), 11-26.
- Benslama, F. (2004). Qu'est-ce qu'une clinique de l'exil ? *L'Évolution psychiatrique*, 69(1), 23-30.
- Bergier, B. (2000). *Les affranchis : étiquetés SDF, drogués, marginaux, inemployables : ils s'en sont sortis*. L'Harmattan.
- Bernardie-Tahir, N., & Schmoll, C. (2012). La voix des chercheur (-e) s et la parole du migrant. Ce que les coulisses du terrain maltais nous enseignent. *Carnets de géographes*, (4).
- Bernardie-Tahir, N., & Schmoll, C. (2015). Îles, frontières et migrations méditerranéennes : Lampedusa et les autres. *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, (25).

- Bernardie-Tahir, N., & Schmoll, C. (2018). Introduction : Dérive des frontières, naufrage de l'Europe. Dans N. Bernardie-Tahir & C. Schmoll (dir.), *Méditerranée : des frontières à la dérive*. Le Passager Clandestin.
- Bernardot, M. (2008a). Camps d'étrangers, foyers de travailleurs, centres d'expulsion : les lieux communs de l'immigré décolonisé. *Cultures & conflits*, 69, 55-79.
- Bernardot, M. (2008b). *Loger les immigrés. La sonacotra 1956-2006*. Éditions du Croquant.
- Berroir, S., Boulloc, C., Cattan, N., Fleury, A., Frétigny, J. B., & Lassaube, U. (2016). La tour Eiffel dans la poche. Informalité et pouvoir dans la construction de la métropole touristique. *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, (29).
- Berthomière, W., Fromentin, J., Lessault, D., Michalon, B., & Przybyl, S. (2020). L'accueil des exilés dans les espaces ruraux en France : orientations nationales et déclinaisons locales d'une politique de dispersion. *Revue européenne des migrations internationales*, 2(3), 53-82.
- Berti, M. (2010). Handcuffed access: Homelessness and the justice system. *Urban Geography*, 31(6), 825-841.
- Bertrand, V. (2001). *Du vagabond au SDF : place d'une matrice culturelle et historique dans le processus de formation des représentations sociales*, (Thèse de doctorat en psychologie sociale). Université Lyon 2.
- Besozzi, T. (2021). La structuration sociale du monde des sans-abri. *Sociologie*, 12(3), 247-266.
- Blake, M. (2001). Distributive justice, state coercion, and autonomy. *Philosophy & public affairs*, 30(3), 257-296.
- Blanc-Chaléard, M. C. (2016). *En finir avec les bidonvilles. Immigration et politique du logement dans la France des Trente Glorieuses*. Éditions de la Sorbonne.
- Blanchard, E. (2013). Les « indésirables ». Passé et présent d'une catégorie d'action publique. Dans Gisti. *Figures de l'étranger. Quelles représentations pour quelles politiques ?* (pp. 16-26).
- Blanchard, E. (2018). *Histoire de l'immigration algérienne en France*. La Découverte.
- Blazy, A. (2018). Pèlerin, vagabond et droit au Moyen Âge : l'important ce n'est pas le voyage mais la destination. Dans L., Condé (dir.). *Variations juridiques sur le thème du voyage* (pp. 19-34). Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole.
- Bigo, D. (1998). L'immigration à la croisée des chemins sécuritaires. *Revue européenne des migrations internationales*, 14(1), 25-46.
- Bilger, V., Hofmann, M., & Jandl, M. (2006). Human smuggling as a transnational service industry: Evidence from Austria. *International Migration*, 44(4), 59-93.

- Blot, J., & Spire, A. (2014). Déguerpissements et conflits autour des légitimités citadines dans les villes du Sud. *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, (22).
- Blum, F. (2002). Regards sur les mutations du travail social au XX^e siècle. *Le mouvement social*, 199(2), 83-94.
- Boas, I., Schapendonk, J., Blondin, S., & Pas, A. (2020). Methods as moving ground: Reflections on the 'doings' of mobile methodologies. *Social Inclusion*, 8(4), 136–146.
- Bolzman, C. (1996). *Sociologie de l'exil : une approche dynamique : l'exemple des réfugiés chiliens en Suisse*. Seismo.
- Bondi, L. (2003). Empathy and identification: Conceptual resources for feminist fieldwork. *ACME: An International Journal for Critical Geographies*, 2(1), 64-76.
- Bonizzoni, P. (2018). Looking for the best and brightest? Deservingness regimes in Italian labour migration management. *International Migration*, 56(4), 47-62.
- Bony, L., Froment-Meurice, M., & Lecoquierre, M. (2021). Les dimensions spatiales du maintien de l'ordre. *Carnets de géographes*, (15).
- Bouagga, Y. (2018). Calais, carrefour des solidarités citoyennes. *Mouvements*, (1), 137-148.
- Bouagga, Y., & Pette, M. (2017). L'aide aux migrants à Calais. Dans Leroux, C. & Pissot, O., *La Cartographie 2017 des engagements volontaires et solidaires à l'international*. Observatoire de France Volontaires, 23-28.
- Boudreau, J. A. (2016). *Global urban politics: Informalization of the state*. John Wiley & Sons.
- Boué, M., Mullner, P., Thizy, L., & Wicky, L. (2024). Pour une éthique engagée. *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, (20).
- Bouffet, A. (2023). L'« Autonomie des Migrations » : une perspective sur le sujet politique non-national. *Implications philosophiques*.
- Bouillon, F. (2002). À quoi servent les squats ? Compétences des acteurs et ressources des lieux. *Revue française des affaires sociales*, (2), 45-63.
- Bouillon, F. (2003). Des migrants et des squats : précarités et résistances aux marges de la ville. *Revue européenne des migrations internationales*, 19(2), 23-46.
- Bouillon, F. (2007). Les compétences précaires en question : réflexions à partir des squats marseillais. Dans F. Ballif (dir.), *Villes internationales. Tensions et réactions* (pp. 189-206). La Découverte.
- Bouillon, F., Fresia, M., & Tallio, V. (2005). *Terrains sensibles : expériences actuelles de l'anthropologie*. Éditions de l'EHESS.
- Bouillon, F., Choplin, A., Schmoll, C., & Zeneidi, D. (2014). Gérer les indésirables, dispositifs de mise à l'écart et tactiques de résistance ». Dans A. Clerval, A. Fleury, J. Rebotier, &

- S. Weber (dir.), *Espace et rapports sociaux de domination* (pp. 269-272). Presses universitaires de Rennes.
- Bouillon, F., Deboulet, A., Dietrich-Ragon, P. & Fijalkow, Y. (2019), *Vulnérabilités résidentielles*. Éditions de l'aube.
- Boulloc, C., Cattan, N., & Fretigny, J. B. (2019). Quand les marges mobiles construisent des centralités à éclipse. Migrants et touristes à Paris. Dans X. Bernier., M. Nora, J. Lombard, K. Sutton & P. Zembri (dir.), *Mobilités et marginalités* (pp. 29-42), Presses universitaires de Rennes.
- Boumazza, M., & Campana, A. (2007). Enquêter en milieu « difficile ». *Revue française de science politique*, 57(1), 5-25.
- Bourdieu, P. (1984). Espace social et genèse des « classes ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52(1), 3-14.
- Bourdieu, P., & Boltanski, L., (1976). La production de l'idéologie dominante. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2(2), p. 3-73.
- Bovo, M. (2020). How the presence of newly arrived migrants challenges urban spaces: Three perspectives from recent literature. *Urban Planning*, 5(3), 23-32.
- Branders, C., & Gauthier, L. (2023). Se faire draguer en taule : la relation d'enquête à l'épreuve de l'ordre carcéral genré. *Déviance et société*, 47(2), 319-354.
- Briend, C., (2024), From the scale of the city to the scale of the body. Gaining access to the city through the practice of women's self-defense. In 7th European Geographies of Sexualities Conference / EGSC 2024.
- Brodiez-Dolino, A. (2022). (Socio-) histoires du sans-abrisme à l'époque contemporaine : état des lieux et pistes de recherche. *Le mouvement social*, 280(3), 3-32.
- Brossat, A. (2008). L'espace-camp et l'exception furtive. *Lignes*, (2), 5-22.
- Brücker, P., Veron, D., & Lou Vertongen, Y. (2019). Du mouvement des sans-papiers à la « crise » des réfugiés : évolution des catégories d'action et enjeux théoriques. *Critique internationale*, (3), 9-21.
- Brücker, P. (2019). Violences de l'exil, mémoire des luttes et plasticité de l'engagement. Le cas des demandeurs d'asile soudanais en Israël. *Critique internationale*, (3), 43-62.
- Brücker, P. (2020). *En quête de statut, mobilités et mobilisations des demandeurs d'asile soudanais en Egypte et en Israël (1995-2015)*, (Thèse de doctorat en sciences politiques). Institut d'Études politiques de Paris.
- Buhr, F. (2018). Using the city: Migrant spatial integration as urban practice. *Journal of ethnic and Migration Studies*, 44(2), 307-320.
- Buire, C. (2012). Les arts-de-faire du terrain. *Annales de géographie*, (5), 687-688.

- Burridge, A. (2014). "No borders" as a critical politics of mobility and migration. *ACME: An International Journal for Critical Geographies*, 13(3), 463-470.
- Butler, J. (2004). *Precarious life: The powers of mourning and violence*. Verso.
- Butler, J., (2006). *Défaire le genre*. Éditions Amsterdam.
- Caretta, M. A., & Riaño, Y. (2016). Feminist participatory methodologies in geography: Creating spaces of inclusion. *Qualitative Research*, 16(3), 258-266.
- Caillol, D., & Deville, D. (2020). Dans les yeux de la vulnérabilité : inviter l'éthique du care dans les protocoles de recherche. *Notos*, 5(5).
- Caloz-Tschopp, M. C. (2004). *Les étrangers aux frontières de l'Europe et le spectre des camps*. La Dispute.
- Candiz, G. O. (2018). *Le parcours du combattant* (Thèse de doctorat en géographie). Université Laval de Québec.
- Candiz, G., & Basok, T. (2021). Le droit à la ville ou le droit à la mobilité ? Les demandeurs d'asile d'Amérique centrale en attente dans l'espace urbain tijuanaense. *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, 65(4), 397-409.
- Carling, J., & Schewel, K. (2020). Revisiting aspiration and ability in international migration. In F.L., Collins & J. Carling, (eds), *Aspiration, Desire and the Drivers of Migration* (pp. 37-55). Routledge.
- Carotenuto-Garot, A. (2021). Les visages du sans-abrisme en France : la modélisation de la carrière de sans-domicile comme substitut de la catégorisation actuelle. *Écrire le social*, (3), 3-18.
- Castel, R. (1996). Les marginaux dans l'histoire. Dans S. Paugam (dir), *L'exclusion, l'état des savoirs* (pp. 32-41). La Découverte.
- Castel, R. (2009). *La montée des incertitudes : travail, protections, statut de l'individu*. Seuil.
- Castel, R. (2014 [1995]). *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*. Fayard.
- Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherche sociologique*, (22), 11-27.
- Cattan, N. (2012). Trans-territoire : repenser le lieu par les pratiques spatiales de populations en position de minorité. *L'information géographique*, 76(2), 57-71.
- Cattan, N., & Faret, L. (eds). (2021). *Hybrid mobilities: Transgressive spatialities*. Routledge.
- Cattan, N., & Schmoll, C. (2021). Padlocks as obscure objects of tourism: An emotional imprint in the city of love. In N. Cattan & L. Faret (eds), *Hybrid Mobilities* (pp. 138-155). Routledge.

- Cellamare, C. (2014). The self-made city. In C. Marinaro & B. Thomassen (eds), *Global Rome: Changing faces of the Eternal City* (pp. 205-218). Indiana University Press.
- Ceriani-Sebregondi, G. (2003). Migrations internationales : vers un nouvel habiter ? *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, 29 (115), 59-74.
- Césaire, A. (2014). *Discours sur le colonialisme : suivi du Petit matin d'Aimé Césaire*. République des Lettres.
- Chacón, J. M. (2018). Citizenship Matters: Conceptualizing Belonging in an Era of Fragile Inclusions. *UC Davis Law Review* 52(1)1-80.
- Charbit, Y., Hily, M. A., & Poinard, M. (1997). *Le va-et-vient identitaire : migrants portugais et villages d'origine*. Éditions de l'INED.
- Chassaing, J.-F. (2002). Vagabondage et histoire du droit pénal. Synthèse sur le problème du vagabondage du Moyen Âge au XIX^e siècle. Dans M. T. Avon-Soletti (dir.), *Des vagabonds aux SDF. Approches d'une marginalité* (pp. 15-23). Presses Universitaires de Saint-Etienne,
- Chauvière, M., & Duriez, B. (1995). Droit au logement contre droit de propriété. Les squatters dans la crise du logement. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 66(1), 88-95.
- Chauvin, S., & Garcés-Mascareñas, B. (2012). Beyond informal citizenship: The new moral economy of migrant illegality. *International Political Sociology*, 6(3), 241-259.
- Chimni, B. S. (2009). The birth of a “discipline”: From refugee to forced migration studies. *Journal of Refugee studies*, 22(1), 11-29.
- Chiodelli, F. (2019). The dark side of urban informality in the Global North: Housing illegality and organized crime in Northern Italy. *International Journal of Urban and Regional Research*, 43(3), 497-516.
- Chiodelli, F., Coppola, A., Belotti, E., Berruti, G., Marinaro, I. C., Curci, F., & Zanfi, F. (2021). The production of informal space: A critical atlas of housing informalities in Italy between public institutions and political strategies. *Progress in Planning*, 149, 100495.
- Chobeaux, F. (1996). Les jeunes en errance. *Agora débats/jeunesses*, 3(1), 69-78.
- Chobeaux, F. (2011). *Les nomades du vide : Des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil*. La Découverte.
- Chobeaux, F. (2016a). Vingt-cinq ans de jeunes en errance active. Où en est-on ? *Rhizome*, 59, 23-29
- Chobeaux, F. (2016b). La fabrique institutionnelle de l'errance. *Le Sociographe*, 53(1), 21-26.
- Chobeaux, F. (2001). *L'errance active*. Actualités Sociales Hebdomadaires.
- Choplin, A., & Redon, M. (2014). Gendarmes, policiers : quelles pratiques spatiales ? Regards croisés. *EchoGéo*, (28).

- Choppin, K., Gardella, É., Pichon, A. P., Jouve, É., & Maurin, M. (2013). *Les sciences sociales et le sans-abrisme. Recension bibliographique de langue française*. Publications de l'Université de Saint-Étienne.
- Chossière, F. (2022). *Minorités sexuelles et de genre en exil. L'expérience minoritaire à l'épreuve de la migration*, (Thèse de doctorat en géographie). Université Gustave Eiffel.
- Christensen, J., Arnfjord, S., Carraher, S., & Hedwig, T. (2017). Homelessness across Alaska, the Canadian North and Greenland: A review of the literature on a developing social phenomenon in the Circumpolar North. *Arctic*, 70(4), 349-364.
- Chudacoff, H. P., Smith, J. E., & Baldwin, P. C. (2014[1988]). *Evolution of American urban society*. Pearson.
- Clair, I. (2012). Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel. *Agora*, (1), 67-78.
- Clair, I. (2016a). Faire du terrain en féministe. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 213(3), 66-83.
- Clair, I. (2016b). La sexualité dans la relation d'enquête : Décryptage d'un tabou méthodologique. *Revue française de sociologie*, 57, 45-70.
- Clochard, O. (2010). Le contrôle des flux migratoires aux frontières de l'Union européenne s'oriente vers une disposition de plus en plus réticulaire. *Carnets de géographes*, (1).
- Clochard, O. (2020). Au cœur des frontières migratoires, l'enfermement des étrangers. Dans A.-L. Amilhat Szary & G. Hamez (dir.), *Frontières* (pp. 282-290). Armand Colin.
- Clochard, O., Akoka, K., Bacon, L., Blanchard, E., Carrère, V., Claudia, C., ... & Wender, A. S. (2017). *Atlas des migrants en Europe. Approche critique des politiques migratoires*. Armand Colin.
- Colliot-Thélène, C. (2006). *La sociologie de Max Weber*. La Découverte.
- Collyer, M., Düvell, F., & De Haas, H. (2012). Critical approaches to transit migration. *Population, space and place*, 18(4), 407-414.
- Collyer, M. (2010). Stranded migrants and the fragmented journey. *Journal of Refugee Studies*, 23(3), 273-293.
- Colombo, A. (2010). Jeunes à risque ? Sens des pratiques dites à risque et sortie de la rue. *Criminologie*, 43(1), 155-170.
- Colombo, P. (2016). L'urbanisation forcée comme politique contre-insurrectionnelle. La vie au sein des villages stratégiques construits en Argentine (1976-1978). *Cultures & conflits*, (103-104), 91-110.
- Cortes, G. G., & Faret, L. (2009). Introduction : La circulation migratoire dans « l'ordre des mobilités ». Dans G. G. Cortes & L. Faret (dir.), *Les Circulations transnationales : Lire les turbulences migratoires contemporaines* (pp. 13-25). Armand Colin.

- Cosquer, C. (2015). La « société » contre la « cité » : la construction des « tournantes » comme problème racial. Notes & Documents, 2015-03, Paris, OSC, Sciences Po/CNRS.
- Cottino, Gaia. (2021). “Vertical mobility”. Migrants’ trajectories within/between the Western Alps and Southern Italy. *Journal of Modern Italian Studies*, 26(5), 627-643.
- Courau, H. (2007). *Ethnologie de la forme-camp de Sangatte : de l'exception à la régulation*. Éditions des Archives contemporaines.
- Cousin, G., & Legros, O. (2014). Gouverner par l'évacuation ? L'exemple des « campements illicites » en Seine-Saint-Denis. *Annales de géographie*, 700(6), 1262-1284.
- Coutant, I. (2018). *Les migrants en bas de chez soi*. Média Diffusion.
- Coutellec, L. (2019). Penser l'indissociabilité de l'éthique de la recherche, de l'intégrité scientifique et de la responsabilité sociale des sciences. Clarification conceptuelle, propositions épistémologiques. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 13(13-2).
- Coutin, S. B. (1999). Denationalization, inclusion, and exclusion: Negotiating the boundaries of belonging. *Independent Journal of Global Legal Studies*, 7(2), 585-604.
- Crawley, H., & Kaytaz, E. S. (2022). Between a rock and a hard place: Afghan migration to Europe from Iran. *Social Inclusion*, 10(3), 4-14.
- Crenshaw, K. (2021[1989]). Demarginalizing the intersection of race and sex: A Black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics. *Droit et société*, 108(2), 465-487.
- Cresswell, T. (2022). The Citizen and the Vagabond: Key Figures in the History of Mobility. *SPELL: Swiss Papers in English Language and Literature*, 41(41), 25-44.
- Cresswell, T. (2010). Towards a politics of mobility. *Environment and planning D: Society and space*, 28(1), 17-31.
- Cresswell, T. (2006). *On the Move: Mobility in the Modern Western World*. Routledge.
- Cresswell, T. (2004). *Defining place: A Short Introduction*. Blackwell
- Crouch, D. (2001). Spatialities and the feeling of doing. *Social & Cultural Geography*, 2(1), 61-75.
- Cuttitta, P. (2015). La « frontiérisation » de Lampedusa, comment se construit une frontière. *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, (25).
- Dadusc, D., & Mudu, P. (2022). Care without control: The humanitarian industrial complex and the criminalisation of solidarity. *Geopolitics*, 27(4), 1205-1230.
- Dadusc, D., Grazioli, M., & Martínez, M. A. (2021). Introduction: Citizenship as inhabitation? Migrant housing squats versus institutional accommodation. In A. Ackelsberg, Martha (ed.), *Resisting Citizenship* (pp. 1-19). Routledge.

- Dahdah, A. (2015). *Habiter la ville sans droits : les travailleurs migrants dans les marges de Beyrouth (Liban)*, (Thèse de doctorat en géographie). Université de Aix-Marseille.
- Dahdah, A., Audren, G., & Bouillon, F. (2018). La ville (in) hospitalière : parcours scolaire et résidentiel d'une famille syrienne à Marseille. *Espaces et sociétés*, 172(1-2), 73-91.
- Dahdah, A., Mary, K., & Clochard, O. (2022). Appel à contributions : les intermédiaires de la migration. *Revue européenne des migrations internationales*.
- Damon, J. (2007). La prise en charge des vagabonds, des mendiants et des clochards. Le tournant récent de l'histoire. *Revue de droit sanitaire et social*, 43(6), 933-951.
- Damon, J. (2021). *La question SDF*. Presses universitaires de France.
- Darley, M. (2008). *Frontière, asile et détention des étrangers : le contrôle étatique de l'immigration et son contournement en Autriche et en République tchèque*, (Thèse en sciences politiques). Institut d'études politiques de Paris.
- Darley, M., Lancelevée, C., & Michalon, B. (2013). Où sont les murs ? Penser l'enfermement en sciences sociales. *Cultures & conflits*, 90, 7-20.
- Darling, J. (2017). Forced migration and the city: Irregularity, informality, and the politics of presence. *Progress in human geography*, 41(2), 178-198.
- Darley, M. (2012). « Trouvez-vous une femme ici et tout s'arrangera... » L'intervention religieuse auprès d'étrangers placés en rétention. *Genre, sexualité & société*, (8).
- Darby, S., Fourault-Cauët, V., & Raymond, R. (dir.). (2021). *Marginalisations, résistances et innovations dans les franges périurbaines*. Presses universitaires de Rennes.
- Daston, L. (1995). The moral economy of science. *Osiris*, 10, 2-24.
- Daya, S., & Wilkins, N. (2013). The body, the shelter, and the shebeen: An affective geography of homelessness in South Africa. *Cultural geographies*, 20(3), 357-378.
- De Azevedo R. C., & Paparusso, A. (2018). Generazioni di migranti, di leggi, di politiche. Il cammino di un dibattito. *Rivista di Studi Politici Internazionali*, 85(2), 171-188.
- Debos, M. (2023). Genre, sécurité et éthique. Vade-mecum pour l'enquête de terrain. *Critique internationale*, 100, 59-73.
- Declerck, P. (2001). *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*. Plon.
- De Genova, N. (ed.). (2017). *The borders of "Europe": Autonomy of migration, tactics of bordering*. Duke University Press.
- De Genova, N., Garelli, G., & Tazzioli, M. (2018). Autonomy of Asylum?, *South Atlantic Quarterly*, 117(2), 239-265.
- De Genova, N., Tazzioli, M., Co-Authored by: Aradau, C., .B. Bhandar, M. Bojadzije, J-D Cisneros, J. Eckert, E. Fontanari, T. Goulash-Boza, J. Huysmans, S. Khosravi, C.

- Lecadet, P M Rojas, F. Mazzara, A. McNevin, P. Nyers, S. Scheel, N. Sharma, M. Stierl, V. Squire, M. Tazzioli, H. Van Baee & Walters, W. (2022). Minor keywords of political theory: Migration as a critical standpoint. *Environment and Planning C: Politics and Space*, 40(4), 781-875.
- De Genova, N. (2002). Migrant “illegality” and deportability in everyday life. *Annual review of anthropology*, 31(1), 419-447.
- Degli Uberti, S. (2021). Unveiling Informality through Im/mobility. Conceptual Analysis of Asylum Seekers and Refugees at the Margins of the Reception System in Italy. *Journal of Modern Italian Studies*, 26(5), 528-551.
- Degli Uberti, S. (2019). Borders within. An ethnographic take on the reception policies of asylum seekers in Alto Adige/South Tyrol. *Archivio antropologico mediterraneo*, 21(2).
- Deleixhe, M., & Vertongen, Y. L. (2016). L’effet de frontière dans les mobilisations collectives de migrants en situation administrative précaire. *Raisons politiques*, (4), 67-84.
- Delle Donne, M. (1996). La loi italienne de 1995, entre ordre et solidarité. *Hommes & Migrations*, 1194(1), 39-44.
- Delpeuch, T. (2021). Contributions sociologiques récentes aux débats sur la crise de la police en France. *Droit et société*, (2), 513-530.
- De Hein, H. (2010). Migration Development: A Theoretical Perspective. *International Migration Review*, 44(1), 227-264.
- De Lamberterie, A. (2018). Urbanisme temporaire/ Le centre d’hébergement du 16^e arrondissement de Paris : l’aménagement temporaire comme nouveau modèle urbain pour l’hébergement d’urgence ? *Urbanités*.
- Dequière, A. F., & Jovelín, E. (2007). Des jeunes dans la tourmente. Les jeunes sans domicile fixe à l’épreuve de la rue. *Pensée plurielle*, 14(1), 125-147.
- DePastino, T. (2003). *Citizen hobo: How a century of homelessness shaped America*. University of Chicago Press.
- De Sardan, J. P. O. (2001). L’enquête de terrain socio-anthropologique. *Enquête*, 8, 63-81.
- De Sardan, J. P. O. (2008). *La rigueur du qualitatif : les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Academia-Bruylant.
- Deschamps, C. (2018). Qui sont les « victimes » du quartier La Chapelle ? *Multitudes*, 72, 16-23.
- Di Cecco, S. (2021a). *Le « sale boulot » de l'intégration. Travail et racisme dans les programmes de bénévolat pour personnes demandeuses d'asile en Italie*, (Thèse de doctorat en sociologie). Université Paris Cité.
- Di Cecco, S. (2021b). Le demandeur d’asile bénévole, nouvelle figure du « migrant méritant » ? *Revue européenne des migrations internationales*, 37(1), 185-206.

- Dikeç, M. (2002). Police, politics, and the right to the city. *GeoJournal*, 58, 91-98.
- Dikeç, M. (2012). Space as a mode of political thinking. *Geoforum*, 43(4), 669-676.
- Dikeç, M. (2013). Beginners and equals: Political subjectivity in Arendt and Rancière. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 38(1), 78-90.
- Diken, B., & Laustsen, C. B. (2005). *The culture of exception: Sociology facing the camp*. Routledge.
- Doraï, M. K., & Hily, M. A. (2005). Du champ migratoire aux circulations : une lecture des migrations internationales. *Géographes associés*, (29), 19-26.
- Dorlin, E. (2021). *Sexe, genre et sexualités : introduction à la philosophie féministe*. Presses universitaires de France.
- Doyen, P. (2022). Maraudes sur les campements parisiens : tractations de l'urgence. Dans M. C. Saglio-Yatzimirsky & A. Galitzine-Loumpet (dir.), *Lingua (non) grata. Langues, violences et résistances dans les espaces de la migration*. Presse de l'Inalco.
- Doyen, P., Piva, A., & Sebillotte, O. (2023). L'accueil des personnes migrantes en Île-de-France à la marge des dispositifs institutionnels (No. 6). *Localacc Working Papers series*.
- Driant, J. C. (2013). Crise du logement ? Quelles crises ?. *Savoir/agir*, (3), 19-25.
- Driant, J. (2019). Il faut encore parler de crise du logement ! Dans P. Boursier & W. Pelletier, (dir.), *Manuel indocile de sciences sociales. Pour des savoirs résistants* (pp. 927-935). La Découverte.
- Duez, D. (2008). *L'Union européenne et l'immigration clandestine : de la sécurité intérieure à la construction de la communauté politique*. Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Du Loû, A. D. (2020). Les migrants dans l'épidémie : un temps d'épreuves cumulées. *De Facto-Institut Convergences Migrations*, 18, 56-p.
- Dupont, L. (2014). Terrain, réflexivité et auto-ethnographie en géographie. *Géographie et cultures*, (89-90), 93-109.
- Dupuis-Déri, F. (2018). *La crise de la masculinité. Autopsie d'un mythe tenace*. Éditions du Remue-Ménage.
- Dureau, F., & Imbert, C. (2019). Mobilités dans la ville et changements urbains. Dans Y. Scioldo-Zürcher, M.A Hily, & E. Ma Mung, (dir.). *Étudier les migrations internationales* (pp. 171- 202). Presses universitaires François Rabelais.
- Duvivier, É. (2014). Habiter la rue et se « débrouiller ». Parcours de mineurs étrangers non accompagnés à Bruxelles. *Pensée plurielle*, 35(1), 69-81.
- Eberhard, M., Le Méner, E., Segol, É. (2018). Qui sont les migrants mis à l'abri ? Île-de-France (juin 2015-novembre 2016). *Rapport pour la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Île-de-France*. Observatoire du Samusocial de Paris.

- Eccles, A. (2016). *Vagrancy in law and practice under the old poor law*. Routledge.
- Eloy, P., & Lièvre, M. (2023). Migrations et sans-abrisme : recherches en sciences sociales de 1970 à 2020. *Revue française des affaires sociales*, (1), 75-86.
- Emerson, R. (2003). Le travail de terrain comme activité d'observation. Perspectives ethnométhodologistes et interactionnistes. Dans D. Céfai (dir.), *L'enquête de terrain* (pp. 398-424). La Découverte.
- Emmanuelli, X., & Malabou, C. (2009). *La Grande exclusion*. Bayard.
- Erdi Lelandais, G., & Florin, B. (2016). Pratiques sociales et spatiales de résistances discrètes dans la ville. *Cultures & conflits*, 101, 7-17.
- Escoffier, C. (2006). *Communautés d'itinérance et savoir-circuler des transmigrant-es au Maghreb*, (Thèse de doctorat en sociologie). Université Toulouse le Mirail-Toulouse II.
- Faret, L. (2018). Migrants internationaux et droit à la ville, l'impossible équation ? Citadinités centraméricaines à Mexico. *Problèmes d'Amérique latine*, (3), 81-97.
- Faret, L. (2020). Migrations de la violence, violence en migration. Les vulnérabilités des populations centraméricaines en mobilité vers le Nord. *Revue européenne des migrations internationales*, 36(1), 31-52.
- Faret, L. (2021). Stranded migrants, mobile subjects: The spatiality and social order of 'waiting' in Mexico. In N. Cattan & L. Faret (eds), *Hybrid Mobilities*, (pp. 214-235). Routledge.
- Fassin, D. (2008). L'éthique, au-delà de la règle : réflexions autour d'une enquête ethnographique sur les pratiques de soins en Afrique du Sud. *Sociétés contemporaines*, 71(3), 117-135.
- Fassin, D. (2015). *La Raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*. Seuil.
- Fassin, D., Bouagga, Y., Coutant, I., Eidelman, J.-S., Fernandez, F., Fischer, N., Kobelinsky, C., Makaremi, C., Mazouz, S., & Roux, S. (2013). *Juger, réprimer, accompagner : essai sur la morale de l'État*. Seuil.
- Fassin, D., & Kobelinsky, C. (2012). Comment on juge l'asile. L'institution comme agent moral. *Revue française de sociologie*, 53(4), 657-688.
- Fassin, É., Fouteau, C., Guichard, S., & Windels, A. (2014). *Roms & riverains. Une politique municipale de la race*. La Fabrique.
- Faist, T. (2000). Economic activities of migrants in transnational social spaces. In S. Body-Gendrot & M. Martiniello (eds). *Minorities in European cities: the dynamics of social integration and social exclusion at the neighbourhood level* (pp. 11-25). Palgrave Macmillan.
- Featherstone, D. (2012). *Solidarity: Hidden histories and geographies of internationalism*. Bloomsbury Publishing.

- Fijalkow, Y. (2013). La « crise du logement » n'est pas (seulement) celle qu'on croit. *Métropolitiques*, (13).
- Filhol, E. (2007). La loi de 1912 sur la circulation des « nomades » (Tsiganes) en France. *Revue européenne des migrations internationales*, 23(2), 135-158.
- Filippi, D., & Giliberti, L. (2021). Italian reception policies and pandemic: From exclusion to abandonment. *Dve domovini*, 54(2), 131-142.
- Fischer, N. (2017). *Le territoire de l'expulsion : la rétention administrative des étrangers et l'État de droit en France*. ENS éditions.
- Fischer, N. (2007). *La rétention administrative dans l'État de droit : genèse et pratique du contrôle de l'enfermement des étrangers en instance d'éloignement du territoire dans la France contemporaine*, (Thèse de doctorat en sciences politiques). Institut d'études politiques de Paris.
- Fleury, A. (2008). Croiser les terrains en géographie. Dans *à travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie*, Colloque à Arras, 18-20 juin 2008.
- Fleury, A. (2010). Les contradictions d'un espace public produit dans la proximité. Le cas de Paris intra-muros. *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, (10).
- Fleury, A., & Froment-Meurice, M. (2014). Embellir et dissuader : les politiques d'espaces publics à Paris. *Qualité urbaine, justice spatiale et projet*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 67-79.
- Flégeau, M. (2018). Populations reléguées et projets paysagers dans les marges de l'agglomération parisienne. Le cas de la plaine de Pierrelaye. *EchoGéo*, (46).
- Flipo, A. (2018). Entre misérabilisme et injonction à la mobilité, dominocentrisme et domino morphisme dans l'étude des migrations internationales. Dans N. Ortat, M. Salzbrunn, & M. Stock (dir.), *Migrations, circulations, mobilités. Nouveaux enjeux épistémologiques et conceptuels à l'épreuve du terrain*, (pp. 45-57). Presses universitaires de Provence.
- Fneich, S., Felder, M., & Stavo-Debaugé, J. (2023). Faire du sur-place sans jamais pouvoir prendre place : l'interminable arrivée de jeunes maghrébins sans-papiers à Genève. *Revue européenne des migrations internationales*, 39(2), 235-260.
- Fol, S. (2009). *La mobilité des pauvres : pratiques d'habitants et politiques publiques*. Belin.
- Fontaine, L. & Weber, F., (2010). *Les paradoxes de l'économie informelle. À qui profitent les règles ?*. Karthala.
- Fontanari, E. (2015). Confined to the threshold: The experiences of asylum seekers in Germany. *City*, 19(5), 714-726.
- Fontanari, E. (2019). *Lives in transit: An ethnographic study of refugees' subjectivity across European Borders*. Routledge.

- Fontanari, E., & Ambrosini, M. (2018). Into the interstices: Everyday practices of refugees and their supporters in Europe's migration 'crisis'. *Sociology*, 52(3), 587-603.
- Foord, J., & Gregson, N. (1986). Patriarchy: Towards a reconceptualisation. *Antipode*, 18(2), 186-211.
- Fossier, A., & Gardella, É. (2003). Les institutions de la normalité. Approche comparée d'Asiles de Goffman et des Naufragés de Declerck. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, (3), 119-125.
- Foucault, M. (1976). *Histoire de la folie à l'âge classique*. Gallimard.
- Foucault, M. (1997[1976]). Il faut défendre la société. Cours au Collège de France. Seuil.
- Frey, W.H. (1996). Immigrant and native migrant magnet. *American Demograph*, 18(4), 36-42.
- Froment-Meurice, M. (2016). *Produire et réguler les espaces publics contemporains. Les politiques de gestion de l'indésirabilité à Paris*, (Thèse de doctorat en géographie). Université Paris-Est & Université de Genève.
- France Terre d'Asile & Emmaüs Solidarités. (2011). *Le Paris des Afghans, Regard sur une catégorie invisible et précaire d'exilés du 10e arrondissement*.
- Furtos, J. (2009). *De la précarité à l'auto-exclusion : une conférence débat de l'Association Emmaüs et de Normale Sup'*, 8 avril 2009. Éditions Rue d'Ulm.
- Gaboriau, P., & Graeff, L. (2007). Une lutte collective « Les enfants de Don Quichotte ». Neuf tentatives de construction narrative. *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, (110-111), 411-427.
- Gaboriau, P. (2004). Mettre les questions à la question : travail de terrain et raisonnement sur les « sans-logis ». *Espaces et sociétés*, 116(1), 111-123.
- Gaboriau, P. (1998). *SDF à la Belle Époque : l'univers des mendiants vagabonds au tournant des XIX^e et XX^e siècles*. Desclée de Brouwer.
- Gaboriau, P. (1993). *Clochard : l'univers d'un groupe de sans-abri parisiens*. Juillard.
- Gabrielli, L. (2007). Les enjeux de la sécurisation de la question migratoire dans les relations de l'Union européenne avec l'Afrique. *Politique européenne*, 22(2), 149-173.
- Galitzine-Loumpet, A. (2016). Habiter l'exil : le corps, la situation, la place. Dans S. Lequette & D. Le Vergos (dir.), *Décamper, de Lampedusa à Calais* (pp. 116-129). La Découverte.
- Gardella, É. (2003). Au-delà des lectures sociologiques et psychiatriques de l'exclusion ? À propos des Naufragés de Patrick Declerck (note critique). *Terrains & travaux*, 5(2), 165-176.
- Gardella, É. (2014). L'urgence comme chronopolitique. Le cas de l'hébergement des sans-abris. *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines en ligne*, (19).

- Gardella, É. (2016). Temporalités des services d'aide et des sans-abri dans la relation d'urgence sociale. Une étude du fractionnement social. *Sociologie*, 7(3), 243-258.
- Gardella, É., & Le Méner, E. (2005). Les SDF victimes du « nettoyage » des espaces publics ? Dans N. Hossard & M. (dir.), *C'est notre ville*, (pp. 71-81). L'Harmattan.
- Gardella, É., & Arnaud, A. (2018). *Le sans-abrisme comme épreuve d'habiter. Caractériser statistiquement et expliquer qualitativement le non-recours aux hébergements sociaux, 2018-10*. Observatoire du Samu social de Paris.
- Gardesse, C. et al., (2022), *L'exil à Paris 2015-2020. Expérience migratoire, action publique et engagement citoyen*. L'œil d'or.
- Gardesse, C. (2023). Santé mentale et hospitalité en ville : comment la société civile assure l'accès aux soins des exilés les plus précaires, l'expérience de la Permanence Psy de Médecins du Monde à Paris. In *Congrès de la Société Française de Santé Publique*.
- Gaulejac, V. D., & Taboada-Leonetti, I. (1994). La désinsertion sociale [Déchéance sociale et processus d'insertion]. *Revue des politiques sociales et familiales*, 38(1), 77-83.
- Gaume, P. (2017). Le vagabondage, ou la police des existences irrégulières et incertaines : sens et usages d'un délit (France, 1815-1850). *Crime, Histoire & Sociétés/Crime, History & Societies*, 21(1).
- Gaume, P. (2021). *La police des existences irrégulières et incertaines. Socio-histoire du vagabondage et de la mendicité au XIX^e siècle* (Thèse de doctorat en histoire). EHESS de Paris.
- Gaume, P. (2022). Prolétaires ou marginaux ? Perspectives socio-historiques sur les mendiants et les vagabonds au XIX^e siècle. *Le mouvement social*, 280(3), 49-74.
- Gerbier-Aublanc, M. (2018). Un migrant chez soi. *Esprit*, (7), 122-129.
- Geremek, B. (1987). *La potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours*. Gallimard.
- Giami, A. (2002). Misère, répression et libération sexuelles. *Mouvements*, 20(2), 23-29.
- Gibney, M. J. (2014). Political theory, ethics, and forced migration. In E. Fiddian-Qasmiyeh, G. Loescher, K. Long, & N. Sigona, (eds). *The Oxford handbook of refugee and forced migration studies* (pp. 48-59). Oxford University Press.
- Giovannetti, M. (2019). La frontiera mobile dell'accoglienza per richiedenti asilo e rifugiati in Italia. *Diritto, immigrazione e cittadinanza*, 21(1), 1-30.
- Girola, C., (1996). Rencontrer des personnes sans-abri. Une anthropologie réflexive. *Politix, Revue des sciences sociales du politique*, 34(9), 87-98.
- Girola, C. (2006). Toute cette vie est une lutte pour rester dedans. *Tumultes*, 43(2), 55-66.

- Giola, C. (2007). *De l'homme liminaire à la personne sociale : la lutte quotidienne des sans-abris*, (Thèse de doctorat en anthropologie). EHESS de Paris.
- Gjergji, I. (2013). L'infradroit des étrangers : le gouvernement par circulaires et la gestion administrative des mouvements migratoires en Italie. *Migrations société*, 47(3), 53-70.
- Glick Schiller, N., Basch, L., & Blanc-Szanton, C. (1992). Transnationalism: A new analytic framework for understanding migration. *Annals of the New York academy of sciences*, 645(1), 1-24.
- Glick Schiller, N. G., Basch, L., & Blanc, C. S. (1995). From Immigrant to Transmigrant: Theorizing Transnational Migration. *Anthropological Quarterly*, 68(1), 48-63.
- Glick Schiller, N., Çağlar, A., & Guldbrandsen, T. C. (2006). Beyond the ethnic lens: Locality, globality, and born-again incorporation. *American ethnologist*, 33(4), 612-633.
- Glick Schiller, N., & Çağlar, A. (2011). Locality and globality: Building a comparative analytical framework in migration and urban studies. In *Locating migration: Rescaling cities and migrants*. Cornell University Press.
- Glick Schiller, N., & Salazar, N. B. (2013). Regimes of mobility across the globe. *Journal of ethnic and migration studies*, 39(2), 183-200.
- Goffman, E. (1968). *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux reclus*. Minuit.
- Goffman E., (1991 [1974]), *Les cadres de l'expérience*. Minuit.
- Goldfischer, E. (2020). From encampments to hotspots: The changing policing of homelessness in New York City. *Housing Studies*, 35(9), 1550-1567.
- Goreau-Ponceaud, A. (2018). La Chapelle : un quartier pour qui. *Métropolitiques*.
- Gosselin, C. (2015). Quel traitement des enjeux de sécurité dans la rénovation urbaine ? Études : Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France. *Métropolitiques*.
- Grazioli, M., & Caciagli, C. (2018). Resisting to the neoliberal urban fabric: Housing rights movements and the re-appropriation of the "right to the city" in Rome, Italy. *VOLUNTAS: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 29(4), 697-711.
- Grazioli, M. (2021). *Housing, urban commons and the right to the city in post-crisis Rome: Metropolis, the squatted Città Meticcica*. Palgrave Macmillan.
- Green, N. L. (2021). Rethinking 'ethnic neighborhoods' after the mobility turn. In N. Cattán & L. Faret (eds), *Hybrid Mobilities* (pp. 56-75). Routledge.
- Grésillon, É., Amat, J. P., & Tibaut, A. (2014). Les « sans domicile fixe » du bois de Vincennes : une précarité dans des espaces de durabilité. *Géocarrefour*, 89(4), 261-269.
- Grignon, C., & Passeron, J.-C. 1989. *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*. Seuil.

- Gros, F. (2010). Foucault et « la société punitive ». *Pouvoirs*, 135(4), 5-14.
- Guenebeaud, C. (2017). *Dans la frontière : migrants et luttes des places dans la ville de Calais*, (Thèse de doctorat en géographie). Université de Lille 1.
- Guenebeaud, C. (2021). Au-delà des murs. Maintenir l'ordre à la frontière franco-britannique. *Carnets de géographes*, (15).
- Guenebeaud, C. (2015). Vivre en voisins à la frontière : enjeux autour de la présence de migrants sans-papiers dans la ville de Calais. *Belgeo*, 2.
- Guenebeaud, C., & Lendaro, A. (2020). Mettre le feu aux poudres ou passer inaperçu ? Stratégies de résistance à Lampedusa et à Calais. *Cultures & conflits*, (117), 79-96.
- Guérin, L. (2019). Espaces de vie et temporalités dans deux résidences sociales franciliennes issues de foyers de travailleurs migrants. *Espace populations sociétés. Space populations societies*, (2019/1).
- Gueslin, A. (2013). *D'ailleurs et de nulle part : mendiants, vagabonds, clochards, SDF en France depuis le Moyen Âge*. Fayard.
- Guillaumin, C. (1978). Pratique du pouvoir et idée de Nature. L'appropriation des femmes. *Questions Féministes*, 2, 5-30.
- Guillez, P., & Tétreault, S. (2014). *Guide pratique de recherche en réadaptation*. De Boeck Supérieur.
- Gurak, D. T., & Caces, F. (1992). Migration networks and the shaping of migration systems. In M. Kritz, L. Lim & H. Zlotnik (eds), *International migration systems: A global approach*, (pp. 150-176). Clarendon Press Oxford.
- Gutton, J. P. (2018 [1970]). *La société et les pauvres : l'exemple de la généralité de Lyon : 1534-1789*. Honoré Champion.
- Gutton, J. P. (1971). *La société et les pauvres*. Les Belles Lettres.
- Gutton, J. P. (1974). *La société et les pauvres en Europe, XVIe-XVIIIe siècles*. Presses universitaires de France.
- Gutton, P., & Slama, L. (1994). Essai de psychopathologie de l'errance. *Adolescence (Paris)*, (23), 49-71.
- Gwiazdzinski, L. (2013). Éloge de la chronotopie. Pour un urbanisme temporel et temporaire. *Collage : revue de la Fédération suisse des Urbanistes*, (2), 7-10.
- Hall, E. (2013). Making and gifting belonging: Creative arts and people with learning disabilities. *Environment and Planning A*, 45(2), 244-262.
- Hall, S. (2012). *City, street and citizen: The measure of the ordinary*. Routledge.

- Hampshire, J. (2010). Becoming citizens: Naturalization in the liberal state. In G. Calder, C. Phillip & J. Seglow (eds) *Citizenship acquisition and national belonging: Migration, membership and the liberal democratic state* (pp. 74-90). Palgrave Macmillan.
- Hanappe, C. (dir.). (2018). *La ville accueillante : accueillir à Grande-Synthe, questions théoriques et pratiques sur les exilés, l'architecture et la ville*. PUCA.
- Hannerz, U. (1996). *Transnational connections: Culture, people, places*. Taylor & Francis.
- Harrell-Bond, B. (1986). *Imposing Aid*. Oxford University Press.
- Harvey, D. (1989). From managerialism to entrepreneurialism: The transformation in urban governance in late capitalism. *Geografiska Annaler: Series B, human geography*, 71(1), 3-17.
- Harvey, D. (2003). The right to the city. *International journal of urban and regional research*, 27(4), 939-941.
- Heers, J., (1963). *L'Occident aux XIVe et XVe siècles. Aspects économiques et sociaux*. Presses universitaires de France.
- Hennigan, B., & Speer, J. (2019). Compassionate revanchism: The blurry geography of homelessness in the USA. *Urban Studies*, 56(5), 906-921.
- Héran, F. (2017). *Avec l'immigration : mesurer, débattre, agir*. La Découverte.
- Herring, C. (2019). Between street and shelter: Seclusion, exclusion, and the neutralization of poverty. *Class, ethnicity and state in the polarized metropolis: Putting Wacquant to work*, 1(1), 281-305.
- Higbie, F. T. (2003). *Indispensable outcasts: Hobo workers and community in the American Midwest, 1880-1930* (Vol. 331). University of Illinois Press.
- Hily, M. A., Berthomière, W., & Mihaylova, D. (2004). La notion de « réseaux sociaux » en migration. *Hommes & migrations*, (1250), 6-12.
- Hily, M. A, & Rinaudo, C., (2002), Entrepreneurs migrants sur le marché de Vintimille. Dans M. Peraldi (dir.), *La fin des noria ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*. Maisonneuve & Larose.
- Hmed, C. (2006a). « Tenir ses hommes » La gestion des étrangers « isolés » dans les foyers Sonacotra après la guerre d'Algérie. *Politix, Revue des sciences sociales du politique*, 76(4), 11-30.
- Hmed, C. (2006b). *Loger les étrangers « isolés » en France : socio-histoire d'une institution d'État*, (Thèse de doctorat en sciences politiques). Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne.
- Hombert, L. (2021). Le citoyen et la mairie : les collectifs d'habitants dans la construction de l'accueil des exilés à Paris. *SociologieS*, 14(2), 1-20.

- Hung, C. (2019). Sanctuary squats: The political contestations of Piazza Indipendenza refugee occupiers. *Radical History Review*, 2019(135), 119-137.
- Hurtubise, R., & Roy, S. (2007). *L'itinérance en questions ?* (Vol. 34). Presses universitaires du Québec.
- Huysmans, J. (2000). The European Union and the securitization of migration. *JCMS: Journal of Common Market Studies*, 38(5), 751-777.
- Intrand, C., & Perrouty, P. A. (2005). La diversité des camps d'étrangers en Europe : présentation de la carte des camps de Migreurop. *Cultures & conflits*, (57), 71-90.
- Isin, E. F. (2002). *Being political: Genealogies of citizenship*. University of Minnesota Press.
- Jacquot, S., & Morelle, M. (2018a). Comment penser l'informalité dans les villes « du Nord », à partir des théories urbaines « du Sud » ?. *Métropoles*, (22).
- Jacquot, S., & Morelle, M. (2018b). Urbanisme temporaire/Informalité, migrations et « urbanisme temporaire ». *Urbanités*.
- Jaoul, N. (2021). La politique des réfugié-es. *Échos de La Chapelle en Lutte*, juin-juillet 2015. *SociologieS*.
- Jelloun, T. B. (2016). *La plus haute des solitudes. Misère affective et sexuelle d'émigrés nord-africains*. Points.
- Jenkinson, M. (2010). Étranger, SDF : une double précarité. *Plein droit*, (3), 20-23.
- Jocoy, C. L., & Del Casino Jr, V. J. (2010). Homelessness, travel behavior, and the politics of transportation mobilities in Long Beach, California. *Environment and Planning A*, 42(8), 1943-1963.
- Johnsen, S., & Fitzpatrick, S. (2010). Revanchist sanitisation or coercive care? The use of enforcement to combat begging, street drinking and rough sleeping in England. *Urban Studies*, 47(8), 1703-1723.
- Jordan, J., & Moser, S. (2020). Researching migrants in informal transit camps along the Balkan Route: Reflections on volunteer activism, access, and reciprocity. *Area*, 52(3), 566-574.
- Jordan, J., & Minca, C. (2023). Micro-Politics of a Makeshift Refugee Camp: The Grafosrem Factory in Šid, Serbia. *Antipode*, 55(2), 480-505.
- Jouffe, Y., Caubel, D., Fol, S., & Motte-Baumvol, B. (2015). Faire face aux inégalités de mobilité. Tactiques, stratégies et projets des ménages pauvres en périphérie parisienne. *Cybergeog: European Journal of Geography* (713), 1-23.
- Kant, I. (2003 [1788]). *Critique de la raison pratique*. Flammarion.
- Katz, I. (2016). A network of camps on the way to Europe. *Forced Migration Review*, (51), 46-48.

- Katz, I. (2019). En route: The networked mobile border camps of Northern France. In A. Pieris (ed.), *Architecture on the Borderline*, (pp. 119-138). Routledge.
- Kern, L. (2021). *Feminist city: Claiming space in a man-made world*. Verso Books.
- Kim, Y. C., & Ball-Rokeach, S. J. (2006). Community storytelling network, neighborhood context, and civic engagement: A multilevel approach. *Human Communication Research*, 32(4), 411-439.
- King, R., Lazaridis, G., & Tsardanidis, C. (eds). (2000). Eldorado or fortress? Migration in Southern Europe (Vol. 16). Macmillan.
- Kitts, A. (2022). Mendiants, vagabonds et contagion du crime en France : des représentations aux réalités sociales (1789-1914). *Criminocorpus. Revue d'Histoire de la justice, des crimes et des peines*.
- Kitts, A., Marec, Y., & Vernier, O. (2022) *La pauvreté et sa prise en charge en France. 1848-1988*. Éditions Atlande.
- Kleinman, J. (2019). *Adventure capital: Migration and the making of an African hub in Paris*. University of California Press.
- Kobelinsky, C. (2014). Le temps dilaté, l'espace rétréci. Le quotidien des demandeurs d'asile. *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, (63), 22-37.
- Kotronaki, L., Lafazani, O., & Maniatis, G. (2018). Living resistance: Experiences from refugee housing squats in Athens. *South Atlantic Quarterly*, 117(4), 892-895.
- Kreichauf, R. (2018). From forced migration to forced arrival: The campization of refugee accommodation in European cities. *Comparative migration studies*, 6(1), 1-22.
- Laberge, D. (2000). *L'errance urbaine*. Éditions MultiMondes.
- Lafazani, O. (2021). The multiple spatialities of City Plaza: From the body to the globe. *New Alphabet School*.
- Lagandré, F. (1995). Les phénomènes d'errance chez les jeunes de 15 à 25 ans. Ministère de l'emploi et de la solidarité. Conseil technique des clubs et équipes de prévention spécialisée.
- Lagarde, D. (2018). *Sur les routes de l'exil syrien : récits de vie et parcours migratoires des réfugiés de Deir Mqaren*, (Thèse de doctorat en géographie). Université Toulouse le Mirail-Toulouse II.
- Laugier, S., & Jouan, M. (2009). *Comment penser l'autonomie ? Entre compétences et dépendances*. Presses universitaires de France.
- Lazarus, A. et Strohl, H. (1995). *Une souffrance qu'on ne peut plus cacher. Rapport à la délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain et à la*

- délégation interministérielle au revenu minimum d'insertion*. La Documentation Française.
- Le Bars, J. (2018). Le coût d'une existence sans droits. La trajectoire résidentielle d'une femme sans-papiers. *Espaces et sociétés*, 172(1-2), 19-33.
- Le Bars, J. (2020). Le genre du squat : politisation et intimités chez des femmes sans-papiers. *Genèses*, (3), 70-90.
- Lebreton, E. (2005). *Bouger pour s'en sortir*. Armand Colin.
- Le Courant, S. (2013). What can we learn from a "Liar" and a "Madman"? Serendipity and Double Commitment during Fieldwork. *Social Anthropology/Anthropologie Sociale*, 21(2), 186-198.
- Lecadet, C. (2016). Refugee politics: Self-organized 'government' and protests in the Agamé refugee camp (2005–13). *Journal of Refugee Studies*, 29(2), 187-207.
- Le Courant, S. (2016). La ville des sans-papiers : frontières mouvantes et gouvernement des marges. *L'homme*, (3), 209-232.
- Le Courant, S. (2010). Ce que fait la politique de contrôle de l'immigration. *Champ pénal*, (7), 1-17.
- Lefebvre, H. (1974). La production de l'espace. *L'Homme et la société*, 31(1), 15-32.
- Le Gall, L., Offerlé, M., & Ploux, F. (2012). *La politique sans en avoir l'air*. Presses universitaires de Rennes.
- Le Goff, J. (1984). *La civilisation de l'Occident médiéval* (Vol. 3). Arthaud.
- Legoux, L. (1995). *La Crise de l'asile politique en France*. Ceped.
- Legoux, L., & Lassailly-Jacob, V. (2012). Terrains « sensibles » dans le champ des migrations internationales. *e-Migrinter*, (9), 3-6.
- Legros, O., & Vitale, T. (2011). Les migrants roms dans les villes françaises et italiennes : mobilités, régulations et marginalités. *Géocarrefour*, 86(1).
- Le Méner, E. (2013). Quel toit pour les familles à la rue ? L'hébergement d'urgence en hôtel social. *Métropolitiques*.
- Lendaro, A. (2015). « No finger print ! » : Les mobilisations des migrants à Lampedusa, ou quand l'espace compte. *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, (25).
- Lendaro, A., Rodier, C., & Vertongen, Y. L. (2019). *La crise de l'accueil : frontières, droits, résistances*. La Découverte.
- Lépinard, É. (2011). Autonomy and the crisis of the feminist subject: Revisiting Okin's dilemma. *Constellations: An International Journal in Critical and Democratic Theory*, 18(2).

- Lépinard, É., & Lieber, M. (2020). *Les théories en études de genre*. La Découverte.
- Le Renard, A. (2010). Partager des contraintes de genre avec les enquêtées. Quelques réflexions à partir du cas saoudien. *Genèses*, (4), 128-141.
- Levinson, D. (2004). *Encyclopedia of homelessness* (Vol. 1). Sage.
- Levitt, P., & Schiller, N. G. (2004). Conceptualizing simultaneity: A transnational social field perspective on society. *International migration review*, 38(3), 1002-1039.
- Lévy, F., & Lieber, M. (2009). La sexualité comme ressource migratoire : Les Chinoises du Nord à Paris. *Revue française de sociologie*, 50(04), 719-746.
- Lévy-Vroélant, C. (2006). Migrants et logement : une histoire mouvementée. *Plein droit*, (1), 5-10.
- Lévy-Vroelant, C. (2003). Les avatars de la ville passagère. *Les Annales de la recherche urbaine*, 94(1) 96-106.
- Light, I. (2006). *Deflecting immigration: Networks, markets, and regulation in Los Angeles*. Russell Sage Foundation.
- Lima, L. (2004). Prendre en compte la mise en œuvre de l'action publique dans la comparaison. L'exemple de la lutte contre l'exclusion des jeunes. *Revue internationale de politique comparée*, (3), 435-455.
- Lion, G. (2014). En quête de chez-soi. Le bois de Vincennes, un espace habitable ? *Annales de géographie*, (3), 956-981.
- Lion, G. (2015a). *Incertaines demeures. Enquête sur l'habitat précaire*. Bayard.
- Lion, G. (2015b). Vulnérables, indésirables. Le cas des habitants des bois parisiens. *Métropolitiques*.
- Lion, G. (2015c). Saisir l'habiter par ses marges précaires. *Les Annales de la recherche urbaine*, 110 (1), 108-117.
- Lochak, D. (1997). Les politiques de l'immigration au prisme de la législation sur les étrangers. Dans D. Fassin (dir.), *Les Lois de l'inhospitalité : les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers* (pp.29-45). La Découverte.
- Logan, J., Alba, R., McNulty, T., & Fischer, B., (1996). Making a place in the metropolis: Residential assimilation and segregation in city and suburb. *Demography*, 33(4), 443-453.
- Lombard, L. (2022). The interpretation of relationships: Fieldwork as boundary-negotiation. *Ethnography*, 23(4), 541-563.
- López, R. P. (2005). S'approprier la ville : pratiques spatiales des jeunes de la rue à Mexico. Dans N. Hossard, & M. Jarvin, (dir.). *C'est ma ville ! De l'appropriation et du détournement de l'espace public*. L'Harmattan.

- Loumonvi, K. (2020). L'impact des parcours migratoires sur la santé mentale des demandeurs d'asile. *e-Migrinter*, (21).
- Lowe, L. (2015). *The intimacies of four continents*. Duke University Press.
- Lussault, M., & Levy, J. (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin.
- Maestri, G., & Vitale, T. (2017). A sociology of the camps' persisting architecture. Why did Rome not put an end to expensive ethnic housing policies? In M.M. Mendes, T. Sà, Teresa, & J. Cabral, (eds). *Architecture and the Social Sciences: Inter-and Multidisciplinary Approaches between Society and Space*, (pp. 197-218). Springer.
- Makaremi, C. (2009). Violence et refoulement dans la zone d'attente de Roissy. Dans C. Kobelinsky & C. Makaremi (dir.). *Enfermés dehors* (pp. 41-62). Terra-HN.
- Makaremi, C., & Kobelinsky, C. (2008). Confinement des étrangers : entre circulation et enfermement. *Cultures & Conflits*, (71), 7-11.
- Malkki, L. H. (1995). Refugees and exile: From "refugee studies" to the national order of things. *Annual review of anthropology*, 24(1), 495-523.
- Malkki, L. (1992). National Geographic: The Rooting of Peoples and the Territorialization of National Identity Among Scholars and Refugees. *Cultural Anthropology*, 7(1), 24-44.
- Malinowski, B. (1963[1922]). *Les argonautes du Pacifique occidental*. Gallimard.
- Ma Mung, E. (1992). Dispositif économique et ressources spatiales : éléments d'une économie de diaspora. *Revue européenne des migrations internationales*, 8(3), 175-193.
- Ma Mung, E. (1999). La dispersion comme ressource. *Cultures & conflits*, (33-34), 5-24.
- Mung, E. M. (2000). *La diaspora chinoise : géographie d'une migration*. Éditions Ophrys.
- Ma Mung, E. (2009). Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales : « penser de l'intérieur » les phénomènes de mobilité. Dans F. Dureau & M-A Hily (dir.), *Les mondes de la mobilité*, (pp. 25-38). Presses universitaires de Rennes.
- Ma Mung, E. M., Dorai, M. K., Hily, M. A., & Loyer, F. (1998). *Bilan des travaux sur la circulation migratoire Rapport final, commandé par le ministère de la Solidarité et de l'Emploi, Direction de la Population et des Migrations (DPM)*.
- Manac'h, L. (2017) *Être à la porte de la chapelle. Les exilés en situation d'attente face au camp frontière*. (Mémoire de M1, Espace, Territoire et Société), EHESS de Paris.
- Margier, A. (2021). La ville solidaire, au service de la ville revanchiste ? Vers une « invisibilisation bienveillante » du sans-abrisme à Portland (Oregon). *Espace populations sociétés*. *Space populations societies*, (2021/2-3).
- Marinaro, I. C., & Solimene, M. (2020). Navigating the (in) formal city: Roma, urban life and governance in Rome. *Cities*, 96, 102402.

- Marpsat, M., & Firdion, J. M. (2000). *La rue et le foyer : une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990* (Vol. 144). INED.
- Massey, D. (2005). *For space*. Sage.
- Massey, D. S., Arango, J., Hugo, G., Kouaouci, A., Pellegrino, A., & Taylor, J. E. (1993). Theories of International Migration: A Review and Appraisal. *Population and Development Review*, 19(3), 431–466.
- Masson Diez, É. (2018). Militants, bénévoles, citoyens solidaires. Comment se nommer lorsque l'on vient en aide aux migrants ? *Journal des anthropologues, Hors-série*, 159-180.
- Masson Diez, É. (2020). *Éprouver l'hospitalité privée : l'accueil chez soi du jeune exilé isolé*, (Thèse de doctorat en sociologie). Université de Strasbourg.
- Masson-Diez, É., Sebillotte, O., & Gerbier-Aublanc, M. (2023). Genre et race dans les relations d'hospitalité : quand des femmes blanches accueillent des hommes noirs. *Cahiers du Genre*, (2), 257-281.
- Mattoug, C., (2021). *Le partage du vide urbain dans la production métropolitaine : approche exploratoire de la banlieue nord de Paris par les écritures du vécu*, (Thèse de doctorat en géographie). Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.
- Mattoug, C., & Piva, A. (2020). Penser et cartographier la production de la ville par ses marges : friches et campements urbains dans la banlieue nord de Paris. Dans *Journées d'études : « Faire la ville, Penser, représenter la production urbaine » de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne*.
- Maurin, M. (2017). Femmes sans abri : vivre la ville la nuit. Représentations et pratiques. *Les Annales de la recherche urbaine*, 1121(1), 138-149.
- Maurin, M., & Pichon, P., (2016). L'organisation institutionnelle d'une économie de la pauvreté. L'expérience des individus sans domicile dans la France contemporaine. *Les études sociales*, 164(2), 209-229.
- Mavrommatis, G. (2018). Grasping the meaning of integration in an era of (forced) mobility: Ethnographic insights from an informal refugee camp. *Mobilities*, 13(6), 861-875.
- Mazouz, S., & Lepinard, E. (2021). *Pour l'intersectionnalité*. Anamosa.
- McConnachie, K. (2016). Camps of containment: A genealogy of the refugee camp. *Humanity: An International Journal of Human Rights, Humanitarianism, and Development*, 7(3), 397-412.
- McNevin, A. (2007). Irregular migrants, neoliberal geographies and spatial frontiers of “the political”. *Review of international studies*, 33(4), 655-674.
- Medici senza Frontiere (2018). *Fuori Campo* (Rapport)

- Medici per i Diritti Umani & United Nations High Commissioner for Refugees (2022). *Margini, Rapporto sulle condizioni socio-sanitarie di migranti e rifugiati negli insediamenti informali della città di Roma*.
- Meert, H., & Bourgeois, M. (2005). Between rural and urban slums: A geography of pathways through homelessness. *Housing Studies*, 20(1), 107-125.
- Meeus, B., Van Heur, B., & Arnaut, K. (2019). *Arrival infrastructures: Migration and urban social mobilities*. Palgrave Macmillan.
- Meeus, B., Beeckmans, L., Van Heur, B., & Arnaut, K. (2020). Broadening the urban planning repertoire with an 'arrival infrastructures' perspective. *Urban Planning*, 5(3), 11-22.
- Mekdjian, S., Amilhat-Szary, A. L., Moreau, M., Nasruddin, G., Deme, M., Houbey, L., & Guillemin, C. (2014). Figurer les entre-deux migratoires. Pratiques cartographiques expérimentales entre chercheurs, artistes et voyageurs. *Carnets de géographes*, (7).
- Mendola, D., & Busetta, A. (2018). Health and living conditions of refugees and asylum-seekers: A survey of informal settlements in Italy. *Refugee Survey Quarterly*, 37(4), 477-505.
- Meo, A. (2000). *Vite in bilico. Sociologia della reazione a eventi spiazzanti*. Liguori.
- Mercklé, P. (2011). *Sociologie des réseaux sociaux*. La Découverte.
- Merriman, J. (2006). *Police Stories: Building the French State, 1815-1851*. Oxford University Press.
- Mezzadra, S. (2004a). Capitalisme, migrations et luttes sociales : notes préliminaires pour une théorie de l'autonomie des migrations. *Multitudes*, (5), 17-30.
- Mezzadra, S. (2004b). The right to escape. *Ephemera*, 4(3), 267-275.
- Mezzadra, S., & Neilson, B. (2010). Frontières et inclusion différentielle. *Rue Descartes*, 67(1), 102-108.
- Mezzadra, S. (2011). The Gaze of Autonomy: Capitalism, Migration and Social Struggles. In V. Squire, (ed.), *The contested politics of mobility: Borderzones and irregularity*. Routledge.
- Mezzadra, S., & Neilson, B. (2013). *Border as Method, or the multiplication of labor*. Duke University Press.
- Miaz, J., Odasso, L., & Sabrié, R. (2021). Le droit de la migration et ses intermédiaires : usages sociopolitiques du droit et production des politiques migratoires. Présentation du dossier. *Droit et société*, 107(1), 7-15.
- Michalon, B. (2012). La mobilité au service de l'enfermement ? Les centres de rétention pour étrangers en Roumanie. *Géographie et cultures*, (81), 91-110.
- Minca, C. (2022). Makeshift camp methodologies along the Balkan Route. *Area*, 54(3), 365-373.
- Minca, C., & Collins, J. (2021). The Game: Or the making of migration along the Balkan Route. *Political Geography*, 91, 102490.

- Mitchell, D. (1995). The end of public space? People's Park, definitions of the public, and democracy. *Annals of the Association of American Geographers*, 85(1), 108-133.
- Mitchell, D. (2003). *The right to the city: Social justice and the fight for public space*. Guilford press.
- Mitchell, D., & Heynen, N. (2009). The geography of survival and the right to the city: Speculations on surveillance, legal innovation, and the criminalization of intervention. *Urban Geography*, 30(6), 611-632.
- Mitchell, K., & Sparke, M. (2020). Hotspot geopolitics versus geosocial solidarity: Contending constructions of safe space for migrants in Europe. *Environment and Planning D: Society and Space*, 38(6), 1046-1066.
- Montagna, N., & Grazioli, M. (2021). Urban commons and freedom of movement: The housing struggles of recently arrived migrants in Rome. *Resisting Citizenship*, 57-72.
- Morange, M., & Schmoll, C. (2016). *Les outils qualitatifs en géographie : méthodes et applications*. Armand Colin.
- Morange, M., & Spire, A. (2017). Mise en ordre, mise aux normes et droit à la ville : perspectives croisées depuis les villes du Sud. *Métropoles*, (21), 1-18.
- Moreau De Bellaing, L., & Guillou, J. (1995). *Les sans domicile fixe. Un phénomène d'errance*. L'Harmattan.
- Moreno, E. (2003). Rape in the Field: Reflections from a Survivor. In D. Kulick, & M. Willson (eds), *Taboo Sex, Identity and Erotic Subjectivity in Anthropological Fieldwork* (pp. 178-201). Routledge.
- Moulier Boutang, Y. (1998). *De l'esclavage au salariat. Économie historique du salariat bridé*. Presses universitaires de France.
- Mountz, A. (2011). The enforcement archipelago: Detention, haunting, and asylum on islands. *Political Geography*, 30(3), 118-128.
- Mucchielli, L. (2012). *Le scandale des « tournantes » : dérives médiatiques, contre-enquête sociologique*. La Découverte.
- Mudu, P. (2014). Where is culture in Rome? Self-managed social centers and the right to urban space. In C. I. Marinaro, & B. Thomassen (eds), *Global Rome: Changing Faces of the Eternal City*, (pp. 246-264). Indiana University Press.
- Mudu, P., & Rossini, L. (2018). Occupations of housing and social centers in Rome: A durable resistance to neoliberalism and institutionalization. In M. A. Martínez López & C. Cattaneo (eds). *The Urban Politics of Squatters' Movements*, (pp. 99-120). Palgrave Macmillan.
- Muniglia, V., & Rothé, C. (2013). Parcours de marginalisation de jeunes en rupture chronique : l'importance des autrui significatifs dans le recours à l'aide sociale. *Revue française des affaires sociales*, (1), 76-95.

- Ninnin, J., Zaluvar, A., & Barcellos, C. (2016). Mondialisation et méga-événements à Rio de Janeiro : quand les enjeux de sécurité et d'urbanisation développent les logiques de marché dans les favelas. *IdeAs. Idées d'Amériques*, (7), 83-100
- Noiriel, G. (1988). *Le creuset français, Histoire de l'immigration XIXe-XXe siècles*. Seuil.
- Noiriel, G. (2008). L'immigration : naissance d'un « problème » (1881-1883). *Revue Agone. Histoire, Politique & Sociologie*, (40), 15-40.
- Noiriel, G. (2010). Une histoire du modèle français d'immigration. *Regards croisés sur l'économie*, 8(2), 32-38.
- Nuselovici, A. (2015). *La condition de l'exilé : penser les migrations contemporaines*. Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Oliver, P., Marwell, G., & Teixeira, R. (1985). A theory of the critical mass. I. Interdependence, group heterogeneity, and the production of collective action. *American journal of Sociology*, 91(3), 522-556.
- Olivera, M., & Legros, O. (2014). « La gouvernance métropolitaine à l'épreuve de la mobilité contrainte des Roms migrants ». *Espace-Temps, réfléchir aux sciences du social*.
- Ortar, N., Salzbrunn, M., & Stock, M. (2018). Quels enjeux épistémologiques autour du mobility turn? Dans M. Chatelain, N. Ortard, M. Salzbrunn, & M. Stock (dir.), *Migrations, circulations, mobilités. Nouveaux enjeux épistémologiques et conceptuels à l'épreuve du terrain*, (pp. 15-42). Presses universitaires de Provence.
- Pagis, J. (2009). « Ma mère est instit, mon père est ingénieur » : socialisations politiques enfantines et rapports de politisation au sein de la famille. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 180, 24-41.
- Palutan, G., & Schmidt, D. (2023). Food resignification practices among refugees at the margins of Rome. *Food, Culture & Society*, 1-18.
- Papadopoulou-Kourkoulou, A. (2008). *Transit migration: The missing link between emigration and settlement*. Springer.
- Papadopoulos, D., & Tsianos, V. S. (2013). After citizenship: Autonomy of migration, organisational ontology and mobile commons. *Citizenship studies*, 17(2), 178-196.
- Papadopoulos, D., Stephenson, N., & Tsianos, V. (2008). *Escape routes: Control and subversion in the twenty-first century*. Pluto Press.
- Papastergiadis, N. (2006). The Invasion Complex: The Abject Other and Spaces of Violence. *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, 88(4), 429-442.
- Paperman, P. (2011). Les gens vulnérables n'ont rien d'exceptionnel. Dans P. Paperman & S. Laugier (dir.), *Le souci des autres (éthique et politique du care)*, (pp.321-337). Éditions de l'EHESS.

- Paperman, P., Laugier, & S. Bosselut, C., (2011). *Le souci des autres. Éthique et politique du care*. Éditions de l'EHESS.
- Parazelli, M. (2002). *La rue attractive* (Vol. 5). Presses universitaires du Québec.
- Park, R. E., & Burgess, E. W., (1921). *Introduction to the Science of Sociology*. University of Chicago Press.
- Parker, N., & Vaughan-Williams, N. (2012). Critical border studies: Broadening and deepening the “lines in the sand” agenda. *Geopolitics*, 17(4), 727-733.
- Parker, N., & Vaughan-Williams, N. (2009). Lines in the sand? Towards an agenda for critical border studies. *Geopolitics*, 14(3), 582-587.
- Pascual-de-Sans, À. (2004). Sense of place and migration histories Idiotype and idiope. *Area*, 36(4), 348-357.
- Pasquali, P. (2014). *Passer les frontières sociales : comment les "filières d'élite" entrouvrent leurs portes*. Fayard.
- Passeron, J. C. (2006 [1991]). *Le raisonnement sociologique : l'espace non poppérien du raisonnement naturel*. Nathan.
- Paté N., (2017). De l'enfant dans la rue au citoyen dans la rue. *Vacarme*, 81, 77-83.
- Paugam, S., & Schnapper, D. (1991). *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*. Presses universitaires de France.
- Payet, J. P. (2011). L'enquête sociologique et les acteurs faibles. *SociologieS*.
- Peltier, E. (2023). *De marge en marge, les mobilités au centre du quotidien des femmes « roms »*, (Thèse de doctorat en aménagement). Université Paris-Est.
- Penninx, R., & Garcés-Mascareñas, B. (2016). Integration policies of European cities in comparative perspective: Structural convergence and substantial differentiation. *Migracijske i etničke teme*, 32(2), 155-189.
- Peraldi, M. (2013) (dir.). *Les mineurs migrants non accompagnés. Un défi pour les pays européens*. Karthala.
- Perocco, F. (2008). L'enjeu « islam » en Italie. Dans A. Capelle-Pogăcean (dir.), *Religion(s) et identité(s) en Europe : l'épreuve du pluriel* (pp. 141-157). Presses de Sciences Po.
- Pette, M. (2014). Associations : les nouveaux guichets de l'immigration ? Du travail militant en préfecture. *Sociologie*, 4(5), 405- 421.
- Pette, M. (2016). Venir en aide aux migrants dans le Calais : entre action associative locale et crise migratoire internationale. *Savoir/Agir*, (2), 47-52.

- Pette, M., & Eloire, F. (2016). Pôles d'organisation et engagement dans l'espace de la cause des étrangers : L'apport de l'analyse des réseaux sociaux. *Sociétés contemporaines*, (SO), 5-35.
- Phillips, D. (2007). Ethnic and racial segregation: A critical perspective. *Geography Compass*, 1(5), 1138-1159.
- Pian, A. (2008). Aux portes de Ceuta et Melilla : regard sociologique sur les campements informels de Bel Younes et de Gourougou. *Migrations société*, 116(2), 11-24
- Pichon, P. (2007). *Vivre dans la rue : sociologie des sans domicile fixe*. Aux lieux d'être.
- Pichon, P. (2009). *SDF, sans-abri, itinérant : oser la comparaison*. Presses universitaires de Louvain.
- Pichon, P. (2006). Intervention d'urgence et désocialisation : éléments généalogiques ». Dans J. Ion, (dir.) *Travail social et souffrance psychique* (pp. 59-92). Dunod.
- Pichon, P. (2002). Vivre sans domicile fixe : l'épreuve de l'habitat précaire. *Communications*, 73(1), 11-29.
- Pichon, P. (1998). Un point sur les premiers travaux sociologiques français à propos des sans domicile fixe. *Sociétés contemporaines*, 30(1), 95-109.
- Pichon, P. (1996). Survivre la nuit et le jour. La préservation de soi face au circuit d'assistance. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 9(34), 164-179.
- Pillant, L., & Tassin, L. (2015). Lesbos, l'île aux grillages. Migrations et enfermement à la frontière gréco-turque. *Cultures & conflits*, 99-100, 25-55.
- Pinet, N. (2016). Pratiques politiques subalternes dans un quartier populaire de Tokyo : des formes de résistance ? *Cultures & conflits*, 101, 35-56.
- Piva, A. (2021). Les campements urbains parisiens à la marge du politique: quelle articulation du contrôle de la police et de l'émancipation politique ? *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, 65(4), 448-462.
- Piva, A., & Runet, P. (2022). Espaces et pratiques de débrouille quotidienne des exilé·e·s dans les rues de Paris. Dans C. Gardesse, S. Le Courant & E. Masson-Diez (dir.), *L'Exil à Paris, 2015-2020. Expérience migratoire, action publique et engagement citoyen*, (pp. 53-64). L'œil d'or.
- Piva, A., Gardesse, C., & Diez, E. M. (2023). Mobilisations autour des bidonvilles et des campements de rue de personnes immigrées à Paris et en proche périphérie : les effets des différentes spatialisations entre 2014 et 2021. *Géocarrefour*, 97(2).
- Portes, A. (1997). Immigration theory for a new century: Some problems and opportunities. *International migration review*, 31(4), 799-825.

- Portes, A., & Bach, R. L. (1985). *Latin journey: Cuban and Mexican immigrants in the United States*. University of California Press.
- Pries, L. (2001). The disruption of social and geographic space: Mexican-US migration and the emergence of transnational social spaces. *International sociology*, 16(1), 55-74.
- Primor, T. (2012). *En famille dans la rue. Trajectoires de jeunes de la rue et carrières zonardes*, (Thèse de doctorat en sciences de l'éducation). Université de Bordeaux 2.
- Pugliese, E. (2002). Italy between emigration and immigration and the problems of citizenship. In D. Cesarani & M. Fulbrook (eds), *Citizenship, nationality and migration in Europe* (pp. 116-132). Routledge.
- Puggioni, R., (2016). *Rethinking International Protection: The Sovereign, the State, the Refugee*. Palgrave Macmillan.
- Qabaha, A. R. (2018). *Exile and Expatriation in Modern American and Palestinian Writing*. Springer.
- Queirolo Palmas, L. (2021). Frontera Sur: Behind and beyond the fences of Ceuta and Melilla. *Ethnography*, 22(4), 451-473.
- Queirolo Palmas, L., & Rahola, F. (2022). *Underground Europe: Along Migrant Routes*. Springer Nature.
- Raffestin, C. (2019). Qu'est-ce que le territoire ?. Dans C. Raffestin, *Pour une géographie du pouvoir*, (pp. 199-221). ENS Éditions.
- Raitano, M., Fiorelli, A., & Riggi, G. (2020). Progettare l'integrazione. Lo spazio dell'incontro e dello scambio nel futuro delle città multiculturali. *Ardeth. A magazine on the power of the project*, (7), 107-125.
- Rajaram, P. K., & Grundy-Warr, C. (2004). The irregular migrant as homo sacer: Migration and detention in Australia, Malaysia, and Thailand. *International Migration*, 42(1), 33-64.
- Ramadan, A. (2013). Spatialising the refugee camp. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 38(1), 65-77.
- Rancière, J. (1995). *La méfiance*. Galilée.
- Rancière, J. (1998). *Aux bords du politique*. La Fabrique.
- Redclift, V. (2013). Objects or agents? Camps, contests and the creation of "political space". *Citizenship Studies*, 17(3-4), 308-321.
- Rodier, C. (2012). *Xénophobie business : à quoi servent les contrôles migratoires ?* La Découverte.
- Reinisch, J. (2015). 'Forever temporary': Migrants in Calais, then and now. *The Political Quarterly*, 86(4), 515-522.

- Richmond, A. H. (1993). Reactive migration: Sociological perspectives on refugee movements. *Journal of refugee Studies*, 6(1), 7-24.
- Ricordeau, G. (2019). *Pour elles toutes : femmes contre la prison*. Lux Éditeur.
- Rigo, E. (2007). *Europa di confine : trasformazioni della cittadinanza nell'Unione allargata*. Meltemi Editore.
- Rigouste, M. (2012). *La domination policière. Une violence industrielle*. La Fabrique.
- Ripoll, F. (2005). S'appropriier l'espace... ou contester son appropriation ? Une vue des mouvements sociaux contemporains. *Norois. Environnement, aménagement, société*, (195), 29-42.
- Ripoll, F. (2008). Espaces et stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine. *Espaces et sociétés*, 134(3), 83-97.
- Ripoll, F., & Veschambre, V. (2005). Introduction. L'appropriation de l'espace comme problématique. *Norois. Environnement, aménagement, société*, (195), 7-15.
- Rodier, C., & Blanchard, E. (2003). L'Europe des camps. *Plein droit*, (3), 14-17.
- Rodríguez, N. (1996). The battle for the border: Notes on autonomous migration, transnational communities, and the state. *Social justice*, 23(3 (65), 21-37.
- Roestone Collective. (2014). Safe space: Towards a reconceptualization. *Antipode*, 46(5), 1346-1365.
- Rollinson, P. A. (1998). The everyday geography of the homeless in Kansas City. *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, 80(2), 101-115.
- Rossi, M. (2010). The city and the slum: An action research on a Moroccan and a Roma Xoraxanè community in Rome, (Doctoral dissertation in philosophy). University of Birmingham.
- Rothé, C. (2013). *Les « jeunes en errance » : effets et usages d'une catégorie d'action publique*, (Thèse de doctorat en sciences politiques). Université de Rennes 1.
- Rothé, C. (2010). Jeunes en errance. *Agora débats/jeunesses*, 54(1), 87-99.
- Rouse, R. C. (1989). *Mexican migration to the United States: Family relations in the development of a transnational migrant circuit*. Stanford University.
- Roy, A. (2005). Urban informality: Toward an epistemology of planning. *Journal of the american planning association*, 71(2), 147-158.
- Roy, A. (2011). Slumdog cities: Rethinking subaltern urbanism. *International journal of urban and regional research*, 35(2), 223-238.
- Rozenholc, C. & Fijalkow, Y. (2016). D'une tente à l'autre. « Crise du logement » et mobilisations sociales en France et en Israël. *Annales de géographie*, 707(1), 5-27.

- Rygiel, P. (2006). Indésirables et migrants désirés. Notes sur les pratiques des migrants dans quelques grands pays d'immigration (1880-1939). Dans P. Rygiel (dir.), *Le bon grain et l'ivraie - La sélection des migrants en Occident, 1880-1939*, (pp. 21-36). Aux lieux d'être.
- Saïd, E. (2000). *Reflections on Exile and Other Essays*. Harvard University Press.
- Saglio-Yatzimirsky, M. C., & Galitzine-Loumpet, A. (2022). *Lingua (non) grata : langues, violences et résistances dans les espaces de la migration*. Presses de l'Inalco.
- Salih, R. (2017). Bodies that walk, bodies that talk, bodies that love: Palestinian women refugees, affectivity, and the politics of the ordinary. *Antipode*, 49, 742–760.
- Sanchez, J. L. (2009). *La relégation des récidivistes en Guyane française. Les relégués au bagne colonial de Saint-Jean-du-Maroni, 1887-1953*, (Thèse de doctorat en histoire). Éditions de l'EHESS.
- Sanò, G., & Della Puppa, F. (2021). The multiple facets of (im) mobility. A multisited ethnography on territorialisation experiences and mobility trajectories of asylum seekers and refugees outside the Italian reception system. *Journal of modern Italian studies*, 26(5), 552-568.
- Sarrut, M., Zuluaga, J. E., & Amaya, S. V. (2023). Briser le mythe de la « jungle qui tue » : analyse du rôle des intermédiaires dans la traversée du Darién (frontière Colombie-Panama). *Revue européenne des migrations internationales*, 39(4), 15-42.
- Sassen, S. (1996). Whose city is it? Globalization and the formation of new claims. *Public culture*, 8, 205-224.
- Sayad, A. (1990). Les maux-à-mots de l'immigration. Entretien avec Jean Leca. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 3(12), 7-24.
- Sayad, A. (1980). Le foyer des sans-famille. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 32(1), 89-103.
- Sayad, A. (1999). Immigration et « pensée d'État ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 129(1), 5-14.
- Scandurra, G. (2005). *Tutti a casa : il Carracci: etnografia dei senza fissa dimora a Bologna*. Guaraldi.
- Scandurra, G. (2014). Antropologia e marginalità urbane. Il caso di un dormitorio pubblico a Bologna. *DADA Rivista di antropologia post-globale*, 4(2), 293-322.
- Schapendonk, J. (2020). *Finding ways through Eurospace: West African movers re-viewing Europe from the inside* (Vol. 7). Berghahn Books.
- Schapendonk, J., & Steel, G. (2014). Following migrant trajectories: The im/mobility of Sub-Saharan Africans en route to the European Union. *Annals of the Association of American Geographers*, 104(2), 262-270.

- Schapendonk, J. (2012). Turbulent trajectories: African migrants on their way to the European Union. *Societies*, 2(2), 27-41.
- Schapendonk, J. (2012). Migrants' im/mobilities on their way to the EU: Lost in transit? *Tijdschrift voor economische en sociale geografie*, 103(5), 577-583.
- Scheel, S. (2019). *Autonomy of migration? Appropriating mobility within biometric border regimes*. Routledge.
- Scheel, S. (2018). Recuperation through crisis talk: Apprehending the European Border regime as a parasitic apparatus of capture. *South Atlantic Quarterly*, 117(2), 267-289.
- Scheel, S. (2017). Appropriating mobility and bordering Europe through romantic love: Unearthing the intricate intertwinement of border regimes and migratory practices. *Migration studies*, 5(3), 389-408.
- Schmidt, D., & Palutan, G. (2018). All'ombra del baobab. Rifugiati, emergenza e considerazioni sul dono alla periferia di Roma. *Dada Rivista di Antropologia post-globale*, 1, 211-245.
- Schmoll, C. (2004). *Une place marchande cosmopolite. Dynamiques migratoires et circulations commerciales à Naples*, (Thèse de doctorat en géographie). Université de Nanterre-Paris X.
- Schmoll, C. (2014). Gendered spatialities of power in 'borderland' Europe: An approach through mobile and immobilised bodies. *International Journal of Migration and Border Studies*, 1(2), 173-189.
- Schmoll, C. (2020). *Les damnées de la mer : femmes et frontières en Méditerranée*. La Découverte.
- Schmoll, C. (2022). Tribulations de l'autonomie. Variations sur une notion, possibilité d'un champ ? Dans A., Miranda (dir.), *Diaspora, économie ethnique et autonomie, dialogues croisés autour des travaux d'Emmanuel Ma Mung* (pp. 85-104). L'Harmattan.
- Schmoll, C., & Semi, G. (2013). Shadow circuits: Urban spaces and mobilities across the Mediterranean. *Identities*, 20(4), 377-392.
- Schnapper, B. (1985). La répression du vagabondage et sa signification historique du XIV^e au XVIII^e siècle. *Revue historique de droit français et étranger*, 63(2), 143-157.
- Scott, J. C. (2019). *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*. Éditions Amsterdam.
- Scott, J. C. (2020). *Seeing like a state: How certain schemes to improve the human condition have failed*. Yale University Press.
- Scott, J., & Varikas, É. (1988). Genre : une catégorie utile d'analyse historique. *Les cahiers du Grif*, 37(1), 125-153.

- Sebillotte, O., (2022), *Quelle(s) place(s) pour les migrants ? Reconfiguration des campements en Île-de-France, visibilité, résistances et négociations*, (Mémoire de M2, Migrations), EHESS-Paris 1.
- Sehtman, A. (2018). From Contention to Co-governance: The Case of the Right to Inhabit Movement in Rome (2000–2013). *Antipode*, 50(2), 456-477.
- Seidenberg, S., & White, C. L. (2023). The Future Absence of a Tent City. *Places Journal*.
- Sheller, M. (2014). The new mobilities paradigm for a live sociology. *Current sociology*, 62(6), 789-811.
- Sheller, M., & Urry, J. (2006). The new mobilities paradigm. *Environment and planning A*, 38(2), 207-226.
- Shepard, T. (2017). *Mâle décolonisation : L'« homme arabe » et la France, de l'indépendance algérienne à la révolution iranienne*. Éditions Payot.
- Shepard, T., & Laurentin, E. (2023). L'Arabe au sexe-couteau : sexualité et racisme postcolonial en France. *Esprit*, (11), 73-80.
- Simeant, J. (1998). *La cause des sans-papiers*. Presses de Sciences po.
- Siméant-Germanos, J. (2022). Qui protéger, consentir à quoi, enquêter comment ? Les sciences sociales face à la bureaucratisation de la vertu scientifique. *Genèses*, (4), 66-87.
- Simon, G. (1995). *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*. Presses universitaires de France.
- Simone, A. M. (2004). People as Infrastructure: Intersecting Fragments in Johannesburg. *Public Culture*, 16(3), 407–29.
- Simonneau, D., & Castelli Gattinara, P. (2019). Prendre part aux logiques d'exclusion : les mobilisations anti-migrants en France, en Italie et aux États-Unis. *Critique internationale*, (3), 105-124.
- Skornicki, A. (2016). L'idée de crise de l'État-providence. Dans C. Charle, L. Jeanpierre, & S. Renaut (dir.), *La vie intellectuelle en France* (pp. 690-695). Seuil.
- Smith, M. P. (2017). *Transnational ties: Cities, migrations, and identities*. Routledge.
- Smith, N. (1989). Tompkins Square: Riots, rents, and redskins. *Portable lower east side*, 6, 1-36.
- Smith, T. B. (1999). Assistance and repression: Rural exodus, vagabondage and social crisis in France, 1880-1914. *Journal of Social History*, 32(4), 821-846.
- Smith, T. B. (2000). The plight of the able-bodied poor and the unemployed in urban France, 1880–1914. *European History Quarterly*, 30(2), 147-184.
- Soja, E. (2010). Spatializing the urban, Part I. *City*, 14(6), 629-635.

- Soukouna, S. (2020). L'État malien entre négociations et résistances dans la formulation de politiques sur les migrations. *Anthropologie & développement*, (51), 69-84.
- Soulé, B. (2007). Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales. *Recherches qualitatives*, 27(1), 127-140.
- Soussan, J. (2002). *Les SDF africains en France : représentations de soi et sentiment d'étrangeté* (Vol. 29). Karthala.
- Soutrenon, E. (2001). Faites qu'ils (s' en) sortent... À propos du traitement réservé aux sans-abri dans le métro parisien. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 136(1), 38-48.
- Speer, J. (2019). Urban makeovers, homeless encampments, and the aesthetics of displacement. *Social & Cultural Geography*, 20(4), 575-595.
- Spire, A. (2004). Les réfugiés, une main-d'œuvre à part ? Conditions de séjour et d'emploi, France, 1945-1975. *Revue européenne des migrations internationales*, 20(2), 13-38.
- Springer, S. (2000). Homelessness: A proposal for a global definition and classification. *Habitat international*, 24(4), 475-484.
- Spire, A., (2005). *Étrangers à la carte : l'administration de l'immigration en France (1945-1975)*. Grasset.
- Squire, V. (ed.). (2010). *The contested politics of mobility: Borderzones and irregularity*. Routledge.
- Staszak, J. F. (1996). Ethnogéographie et savoirs géographiques : quelques problèmes méthodologiques et épistémologiques. *Bulletin de l'Association de géographes français*, 73(1), 39-54.
- Stierl, M. (2019). *Migrant resistance in contemporary Europe*. Routledge.
- Stuart, F. (2016). *Down, Out & Under Arrest: Policing and Everyday Life in Skid Row*. University of Chicago Press.
- Tabori, P. (1972). *The anatomy of exile: A semantic and historical study*. Harrap.
- Tarrius, A. (1993). Territoires circulatoires et espaces urbains : différenciation des groupes migrants. *Les Annales de la recherche urbaine*, 59(1), 51-60.
- Tarrius, A. (1992). *Les fourmis d'Europe : migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*. L'Harmattan.
- Tassin, L. (2023). *Sous-traiter le contrôle migratoire : le rôle des acteurs non étatiques dans la mise en œuvre de l'enfermement administratif des étrangers (Paris, Lampedusa, Lesbos)*, (Thèse de doctorat en sociologie). Université Côte d'Azur.
- Tazzioli, M. (2015). Discordant Practices of Freedom and Power of/over Lives: Three Snapshots on the Bank Effects of the Arab Uprisings. *Biopower: Foucault and Beyond*, 274.

- Tazzioli, M. (2018). Containment through mobility: migrants' spatial disobediences and the reshaping of control through the hotspot system. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 44(16), 2764-2779.
- Tazzioli, M. (2019). *The biopolitics of mobility at Europe's borders. The Making of Migration*. Sage Publications.
- Tazzioli, M. (2020a). What is left of migrants' spaces ? : Transversal alliances and the temporality of solidarity. *Political Anthropological Research on International Social Sciences (PARISS)*, 1(1), 137-16.
- Tazzioli, M. (2020b). Governing migrant mobility through mobility: Containment and dispersal at the internal frontiers of Europe. *Environment and Planning C: Politics and Space*, 38(1), 3-19.
- Tazzioli, M., & Garelli, G. (2020). Containment beyond detention: The hotspot system and disrupted migration movements across Europe. *Environment and planning D: Society and space*, 38(6), 1009-1027.
- Tedlock, B. (1991). From participant observation to the observation of participation: The emergence of narrative ethnography. *Journal of anthropological research*, 47(1), 69-94.
- Terrolle, D. (2004). La ville dissuasive : l'envers de la solidarité avec les SDF. *Espaces et sociétés*, 116(1), 143-157.
- Thomas, W. I., & Znaniecki, F. (1996 [1918]). *The Polish peasant in Europe and America: A classic work in immigration history*. University of Illinois Press.
- Torpey, J. (1998). Aller et venir : le monopole étatique des « moyens légitimes de circulation ». *Cultures & Conflits*, (31-32), 5-18.
- Trainoir, M. (2017). *Ethnographie des pratiques numériques des personnes à la rue*, (Thèse de doctorat en sciences de l'éducation). Université Rennes 2.
- Tronti, M. (2006 [1966]) *Ouvriers et capital*. Entremonde.
- Trucco, D. (2019). La (re)frontiérisation de la ville de Vintimille dans le contexte de la 'crise des réfugiés' (2015-aujourd'hui). Dans *Actes du colloque Pridaés XI. L'intégration des étrangers et des migrants dans les États de Savoie depuis l'époque moderne*.
- Trucco, D. (2021). Ora basta ! Mobiliser les « habitants » en temps de « crise migratoire ». Répertoires d'action et registres de légitimation dans la ville frontalière de Vintimille. *Champ pénal/ Penal field*, (22).
- Turner, S. (2016). What is a refugee camp? Explorations of the limits and effects of the camp. *Journal of Refugee Studies*, 29(2), 139–148.
- Urry, J. (2007). *Mobilities*. Polity.
- Urry, J. (2005). The complexity turn. *Theory, culture & society*, 22(5), 1-14.

- Urry, J. (2000). *Sociology beyond societies: Mobilities for the twenty-first century*. Routledge.
- Valluy, J. (2007). Le HCR au Maroc : acteur de la politique européenne d'externalisation de l'asile. *L'Année du Maghreb*, (III), 547-575.
- Van Houtum, H., & Van Naerssen, T. (2002). Bordering, ordering and othering. *Tijdschrift voor economische en sociale geografie*, 93(2), 125-136
- Varsanyi, M. W. (2006). Interrogating "urban citizenship" vis-à-vis undocumented migration. *Citizenship studies*, 10(2), 229-249.
- Vergès, F. (2019). *Un féminisme décolonial*. La Fabrique.
- Vertongen, Y. L. (2018). Soutien politique et soutien humanitaire. Retour sur les solidarités citoyennes avec les réfugié·e·s en Belgique. *Mouvements*, 93(1), 127-136.
- Vertovec, S. (2007). Super-diversity and its implications. *Ethnic and racial studies*, 30(6), 1024-1054.
- Vertovec, S. (2023). *Superdiversity: Migration and social complexity*. Taylor & Francis.
- Vexliard, A. (1999 [1956]). *Introduction à une sociologie du vagabondage*. Les introuvables.
- Vexliard, A. (1957). *Le clochard : étude de psychologie sociale*. Éditions Desclée de Brouwer.
- Viaux, D. (1992). La criminalisation de la pauvreté et de la mendicité à Dijon au XVI^e siècle. Dans B. Garnot (dir.), *Histoire et criminalité de l'antiquité au XX^e siècle. Nouvelles approches*, (pp. 369-372). Éditions universitaires de Dijon.
- Vidal, L., & Musset, A. (2015). *Territoires de l'attente*. Presses universitaires de Rennes.
- Viet, V. (2014). *La France immigrée : construction d'une politique 1914-1997*. Fayard.
- Véniat, C. (2018). Se faire un platz dans la ville : décrire les pratiques d'appropriation de familles roumaines vivant en bidonville. *Espaces et sociétés*, 172(1-2), 127-142.
- Viprey, M. (2010). Immigration choisie, immigration subie : du discours à la réalité. *La Revue de l'Ires*, 64(1), 149-169.
- Viret, J. L. (2006). Vagabonds et mendiants dans les campagnes au nord de Paris dans le premier tiers du XVIII^e siècle. *Annales de démographie historique*, 1, 7-30.
- Vitale, T. (2020). Le confinement dans les villages roms de Rome. *Métropolitiques*.
- Vulbeau, J. (2020). Reloger les familles populaires dans les années 1960, entre gestion des familles « inadaptées » et ethnicisation de la question sociale. *Droit et Ville*, 89, 147-163.
- Wacquant, L. (2007). *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État. Une sociologie comparée de la marginalité sociale*. La Découverte.
- Wacquant, L. (2012). Repenser le ghetto : du sens commun au concept sociologique. *Idées économiques et sociales*, (1), 14-25.

- Waeber, O. (1995). Identity, integration and security: Solving the sovereignty puzzle in EU studies. *Journal of international affairs*, 48(2), 389-431.
- Wagniat, J. F. (1998). Les migrations des pauvres en France à la fin du XIXe siècle : le vagabondage ou la solitude des voyages incertains. *Genèses*, 30-52.
- Walters, W. (2010a). Deportation, Expulsion and the International Police of Aliens. In N. De Genova & N. Peutz (eds), *The deportation regime: Sovereignty, space, and the freedom of movement* (pp. 69-100). Duke University Press.
- Walters, W. (2010b). Foucault and frontiers. Notes on the Birth of the Humanitarian Border. In U. Bröckling, S. Krasmann & T. Lemke (eds), *Governmentality: Current issues and future challenges*, (pp. 138-164). Routledge.
- Waters, M. C., & Jiménez, T. R. (2005). Assessing immigrant assimilation: New empirical and theoretical challenges. *Annual Review of Sociology*, 31(1), 105-125.
- Weber, F., & Beaud, S. (2010). *Guide de l'enquête de terrain*. La Découverte.
- Weiss, P. O. (2020). À l'ombre du Panthéon : ethnographier les sans-abri à Rome. *Terrains & Travaux*, (36-37), 109-135.
- Weizman, E. (2012). *The Least of All Possible Evils: a short history of humanitarian violence*. Verso Books.
- Whitley, L. (2017). The disappearance of race: A critique of the use of Agamben in border and migration scholarship. *Borderlands*, 16(1), 1-23.
- Wihtol de Wenden, C. W. (2013). *Le droit d'émigrer*. Éditions du CNRS.
- Wihtol de Wenden, C. (2018a). Migrants ? Réfugiés ? Où en sommes-nous ? *Tumultes*, (2), 13-22.
- Wihtol de Wenden, C. (2018b). Crise des migrations ou crise des politiques d'asile et ses effets sur les territoires d'accueil. *Hommes & Migrations*, 1323(4), 23-29.
- Wihtol de Wenden, C. (2022). *Figures de l'Autre. Perceptions du migrant en France 1870-2022*. Éditions du CNRS.
- Wimmer, A., & Schiller, N. G. (2003). Methodological nationalism, the social sciences, and the study of migration: An essay in historical epistemology 1. *International migration review*, 37(3), 576-610.
- Wissink, M., & Mazzucato, V. (2018). In transit: Changing social networks of sub-Saharan African migrants in Turkey and Greece. *Social Networks*, 53, 30-41.
- Wood, N., & Waite, L. (2011). Scales of belonging. *Emotion, Space and Society*, 4(4), 201-202.
- Xiang, B., & Lindquist, J. (2014). Migration infrastructure. *International migration review*, 48(1), 122-148.

- Young, E. E. J., (2011). "A New Politics of the City". Locating the Limits of Hospitality and Practicing the City-as-Refuge. *ACME: An International E-Journal for Critical Geographies*, 10(3), 534-563.
- Zeneidi, D. (2006). Bordeaux côté rue ou la ville vécue par les SDF. *Sud-Ouest européen*, (22), 141-149.
- Zeneidi, D. (2010a). Jeunes et errance, la construction d'une altérité problématique. Dans I. Danic & S. Depeau, (dir.), *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien* (pp. 221-232). Presses universitaires de Rennes.
- Zeneidi, D. (2010b). Irruption des tentes ou comment camper l'espace public. Dans J-P. Augustin & M. Favory (dir.), *50 questions à la ville, comment penser et agir sur la ville (autour de Jean Dumas)*, (pp. 257-263). Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Zeneidi-Henry, D. (2002). *Les SDF et la ville : géographie du savoir-survivre*. Éditions Bréal.
- Zeneidi-Henry, D., & Fleuret, S. (2007). Fixes sans domicile, réflexion autour de la mobilité des SDF. *Espace géographique*, 36(1), 1-14.
- Zhang, C. (2019). Mobile borders and turbulent mobilities: mapping the geopolitics of the channel tunnel. *Geopolitics*, 24(3), 728-755.
- Zolberg, A. R. (1999). The politics of immigration policy: An externalist perspective. *American behavioral scientist*, 42(9), 1276-1279

Table des matières

Résumé.....	iv
Abstract	v
Remerciements	vii
Sommaire	x
Introduction générale	1
Chapitre 1 : L’errance comme objet de recherche et outil conceptuel pour penser les mobilités ..	9
1. L’errance pour qualifier des mobilités « indésirables »	11
1.1. Du vagabond au SDF : le contrôle des mobilités en Occident et son tournant assistanciel.....	12
1.2. Des mobilités indésirables aux migrations indésirables.....	19
2. Contrôler les mobilités en produisant de l’errance, le « containment through mobility » ..	24
2.1. Sécuritisation des politiques migratoires européennes et droit d’asile.....	24
2.2. « Containment through mobility »	26
3. Des types d’espaces dédiés aux migrants indésirables à la fabrique de la ville.	29
3.1. Le paradigme de l’encampement pour analyser les espaces d’enfermement des migrants.....	30
3.2. Systèmes d’accueil et d’hébergement	31
3.3. Les campements aux frontières, les campements en ville et la fabrique de la ville par le bas	38
4. L’errance comme outil conceptuel pour comprendre les mobilités	45
4.1. L’errance en géographie humaine : saisir des trajectoires, des dispositifs de contrôle et des stratégies de résistance	45
4.2. Saisir l’errance depuis l’autonomie des migrations.....	49
4.3. Saisir l’errance par le prisme des espaces relationnels.....	52
Conclusion.....	56
Chapitre 2 : Méthodologie : se tenir aux carrefours des mobilités pour saisir l’errance	59
1. Cheminement de la recherche : un terrain en trois actes	59
1.1. Prolégomènes : des pré-terrains à Rome puis à Paris.....	61
1.2. Acte 1 : « débarquer » dans le cycle des campements parisiens (novembre 2018 – décembre 2019).....	64
1.3. Acte 2 : accompagnements, incursions au Baobab et Covid (janvier 2020 – novembre 2020)	73
1.4. Acte 3 : chronique d’une année de militantisme et de travaux collectifs (novembre 2020 – novembre 2021).....	77
2. Participation observante dans le cadre d’une ethnographie multi-située et croisée pour saisir la géographie de l’errance.....	81

2.1. Participation observante : implication bénévole, militante et scientificité des données	82
2.2. Une ethnographie à multiples entrées, un terrain multi-situé pour saisir les trajectoires d'errance.....	87
2.3. Trianguler la participation observante : approche croisée et entretiens	96
3. Positionnement, réflexivité et questionnements éthiques.....	102
3.1. Dimension genrée de l'ethnographie et épistémologie féministe.....	103
3.2. Éthique relationnelle de la recherche	106
Conclusion.....	109
Chapitre 3 : D'une trajectoire migratoire à un parcours d'errance.....	111
1. Inscrire les parcours d'errance dans le prolongement des trajectoires migratoires	112
1.1. Analyse croisée de trois trajectoires.....	113
1.2. Une économie relationnelle des infrastructures migratoires qui produit des savoirs géographiques situés.	126
2. Des infrastructures d'arrivée différenciées.....	134
2.1. Du premier temps de l'arrivée au lieu où se poser : des infrastructures d'arrivée différenciées	135
2.2. Se positionner dans une procédure de régularisation : du lieu où se poser vers le lieu où rester	143
3. Des trajectoires résidentielles erratiques articulées par un système de lieux d'accueil.....	148
3.1 Des trajectoires résidentielles d'exilés sans-domicile, caractérisées par des expériences de sans-abrisme cumulées au sein d'un système de lieux d'accueils.....	148
3.2. Des trajectoires marquées par des expériences situées des lieux	162
Conclusion du chapitre.....	166
Chapitre 4 : Habiter la ville depuis l'errance, l'intégration urbaine à l'épreuve de la régulation des habitats	169
1. Le cycle du campement : une appropriation de l'espace urbain limitée par une politique d'invisibilisation difficilement concrétisée	170
1.1. Le cas de l'avenue du président Wilson à Saint-Denis.....	171
1.2 La phase de rejet des campements, produire de la mobilité et empêcher les installations	175
1.3 La masse critique du campement : le laissez-faire comme modalité d'action de la police et appropriation des exilés de l'espace public.	188
1.4. L'évacuation des campements : consécration d'une gestion des populations exilées en errance par l'urgence et l'informalité.	195
1.5. Mise à l'abri et remise à la rue : des logiques de tri qui nourrissent le cycle du campement	199
2. Habiter la ville depuis l'errance : une intégration urbaine « mineure » ?	206

2.1. Un territoire ressource qui « use les pieds » et intègre les exilés dans des carrières de survie.....	207
2.2. La fabrique de la ville par le bas, créer ses lieux ressources en marge du contrôle urbain.....	223
2.3. Le cosmopolitisme comme refuge	232
Conclusion du chapitre.....	238
Chapitre 5 : La dimension spatiale de l'autonomie relationnelle : négocier des « <i>safer spaces</i> » en contexte hostile.....	241
1. Le campement comme espace relationnel.....	244
1.1. La solidarité dans l'économie incertaine du campement	245
1.2. Reconfigurations des réseaux à travers les campements	251
1.3. Diversification du tissu relationnel : les bénévoles et le bénévolat comme ressources.	265
2. La question du genre dans l'économie de l'errance	268
2.1. La place du <i>care</i> dans la production de <i>safer spaces</i> pour les exilés en errance : le rôle central des femmes bénévoles	269
2.2. Représentations des hommes exilés dans le regard des femmes bénévoles sur des campements.....	274
2.3. Le couple comme ressource relationnelle pour les exilés en errance.....	278
Conclusion.....	281
Chapitre 6 : Lutter collectivement contre la production de l'errance à l'échelle urbaine	283
1. Chronotopies des campements d'exilés à Paris et à Rome et effets de la production urbaine métropolitaine sur leur géographie.....	283
1.1 Géographie d'une périphérisation des campements à Paris entre 2015 et 2020 puis de leurs morcellements.....	284
1.2 Géographie d'une disparition des campements à Rome entre 2015 et 2020.....	303
1.3. Le rôle de la production des espaces urbains dans la géographie des campements ...	311
2. Géographie d'une lutte des places à travers les campements parisiens.....	316
2.1. Le campement comme un « game » : lutte autonome pour une prise en charge	318
2.2. Formaliser la lutte : « les campements de visibilité »	324
2.3. Mise à l'abri et effet de frontière dans les mobilisations.....	335
Conclusion.....	342
Conclusion générale	344
Annexes.....	354
Annexe A : Guide d'entretien 1, Paris, à destination des exilés.....	354
Annexe B : Guide d'entretien 2, Rome, à destination des exilés	357
Annexe C : Guide d'entretien 3, Paris, à destination des voisins des campements personnes engagées dans l'aide ou contre la présence des campements/exilés.	360

Annexe D: Guide d'entretien 4, Rome, à destination des personnes engagées dans l'aide aux exilés.....	363
Annexe E : Tableau des principaux participants à la recherche : exilés (anonymisés).	365
Annexe F : Tableau des principaux participant.es à la recherche : acteurs de l'aide (institutionnel, collectif, ONG, Assos) et voisins (anonymisés).	368
Index.....	371
Liste des figures, tableaux, illustrations	371
Liste des abréviations, sigles, acronymes.....	375
Bibliographie.....	378
Table des matières.....	420